



HAL
open science

L'espace autour de Grand : dynamiques territoriales dans l'ouest de la cité des Leuques

Aline Resch

► **To cite this version:**

Aline Resch. L'espace autour de Grand : dynamiques territoriales dans l'ouest de la cité des Leuques. Archéologie et Préhistoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019. Français. NNT : 2019PA01H089 . tel-03218240

HAL Id: tel-03218240

<https://theses.hal.science/tel-03218240>

Submitted on 5 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

**L'espace autour de Grand.
Dynamiques territoriales
dans l'Ouest de la cité
des Leuques.**

Directeur : Olivier de Cazanove
Volume 1 : texte

Jury :

Olivier de Cazanove

professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Thierry Dechezleprêtre

conservateur en chef du patrimoine, Conseil Départemental des Vosges

Murielle Leroy

inspectrice du patrimoine, ministère de la Culture

Pierre-Stanislas Nouvel

professeur, université de Bourgogne Franche-Comté. Rapporteur.

John Scheid

professeur émérite, Collège de France. Rapporteur.

**UNIVERSITÉ PARIS 1
Panthéon-Sorbonne**

**ÉCOLE DOCTORALE 112
Laboratoire de recherche ARSCAN**

T H È S E

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Discipline : Archéologie

Présentée et soutenue par :

Aline RESCH

le : 12 NOVEMBRE 2019

**L'espace autour de Grand.
Dynamiques territoriales dans l'Ouest de la cité des Leuques.**

Sous la direction de :

M. Olivier de CAZANOVE – Professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Membres du jury :

M. Olivier DE CAZANOVE – Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. Thierry DECHEZLEPRETRE – Conservateur en chef du patrimoine,
Conseil Départemental des Vosges

Mme Murielle LEROY – Inspectrice du patrimoine, Ministère de la Culture

M. Pierre-Stanislas NOUVEL – Professeur, Université de Bourgogne / Rapporteur

M. John SCHEID – Professeur émérite, Collège de France / Rapporteur

Remerciements

Parce que la thèse est une aventure à part entière qu'on ne peut entreprendre seule, je tiens ici à remercier tous ceux qui ont de près ou de loin, de manière passive ou active, en connaissance de cause ou non, aidés à la réalisation de ce travail.

En premier lieu, je remercie Olivier de Cazanove qui m'a suivi dans cette aventure un peu folle où tout restait à faire, mais qui a su me conseiller judicieusement dans toutes les étapes de ce travail. Ma gratitude va aussi à Thierry Dechezleprêtre, conservateur du site de Grand, qui a toujours fait de son mieux pour que mes recherches et mes séjours à Grand se passent le mieux possible. Muriel Georges Leroy, ancienne conservatrice régionale de l'archéologie de Lorraine, a su aussi m'aiguiller quand il le fallait et à toujours répondu à mes interrogations et à mes demandes ; sans son aide, ce travail aurait connu de nombreux ralentissements.

Je remercie pour leur accueil et leurs conseils le Service Régional de l'Archéologie de Lorraine en la personne de Jacqueline Dubarry, ainsi que le Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne en la personne de Dominique Morize et de Gauthier Basset. De même, je remercie le Conseil Départemental des Vosges, et plus particulièrement le personnel du site de Grand (G. Blaison, A. Debrosse, M. Durand, E. Jacquemin, S. Maguelonne, L. Maillot, S. Sijan, R. Tabouret, N. Taureau, N. Vicogliosi) que je côtoie depuis 8 ans maintenant.

A travers Christian Wagner que soit remercié l'ensemble de l'équipe du musée de Liffol-le-Grand qui m'a permis d'accéder aux archives consacrées à la villa de la Goulotte.

Le conseil scientifique de Grand, présidé par John Scheid, a aussi été d'une précieuse aide tout au long de ce travail, par l'ouverture vers d'autres sujets mais aussi par des remises en question quelques fois brutales mais nécessaires. Mes conversations avec Pierre Nouvel ont été plus d'une fois salutaires.

Des prospections étant nécessaires, je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers ceux qui ont bravé le froid polaire de Grand en hiver : Caroline Axcel et Isaline Hallouche, qui m'ont probablement plus aidée qu'elles ne le pensent. Je remercie aussi Jean-Paul Bertaux qui a accepté de corriger quelques variétés qui m'intéressaient et qui m'a emmené sur certains sites inédits qu'il avait prospecté.

Je veux aussi remercier Pascal Vipard, maître de conférences à l'université de Lorraine, qui m'a permis de vérifier, lors de sondage, une hypothèse qui s'est révélée fautive. Mais la recherche, c'est aussi se tromper !

Merci à Pierre Fetet qui a accepté de relire ma thèse et qui m'a donné de précieux conseils et à Serge Béguinot qui m'a emmenée voir quelques sites romains même s'ils étaient hors de mon champ d'étude et qui m'a surtout prêté un tapuscrit inédit sur une prospection effectuée sur la voie romaine entre Grand et Soulosse.

Les vrais amis peuvent se compter sur les doigts de la main. Un grand merci à Elyssa Idriss qui est toujours partante pour m'héberger lors de mes voyages parisiens. Un grand merci à Anaïs Guillem qui fut la plus belle découverte amicale que j'ai pu faire ces dernières années et avec qui j'ai pu échanger sur d'autres aspects que l'archéologie.

A mes parents et à ma grand-mère qui m'ont aidé financièrement et matériellement quand j'en ai eu besoin, ce qui m'a permis d'être plus « tranquille » et de mieux me concentrer. Un grand merci à ma sœur qui m'a aidée pour la traduction du résumé de thèse et chez qui j'ai eu un point de chute agréable. Et à mon frère Th. Resch, à qui j'ai promis de le citer parce qu'il m'a beaucoup aidé pour un travail qui n'a finalement eu sa place ni dans mon mémoire, ni dans ma thèse.

Que tous ceux que j'aurais oubliés me pardonnent ce manquement, ils pourront toujours venir me voir afin que je répare cette malheureuse omission.

Et enfin, merci à toi, qui te reconnaîtra (enfin j'espère !), de m'avoir supportée durant les temps durs, et ils furent très nombreux, mais surtout de continuer à me faire croire en moi.

Table des matières

Remerciements.....	p.5
Introduction.....	p.17
Chapitre 1. Une étude sur les alentours de Grand (Vosges) : Préalable	p.23
I. Zone d'étude.....	p.23
a) Délimitation géographique	p.23
b) Géologie, relief et hydrographie	p.24
c) Cadre chronologique.....	p.27
II. Historique des recherches dans l'ouest du territoire leuque	p.27
a) Avant le XX ^e siècle : le temps des érudits.....	p.28
b) Le XX ^e siècle : l'avènement de l'archéologie	p.29
c) Recherches et études récentes sur la région.....	p.31
III. État de la recherche dans la zone d'étude	p.32
a) Le premier âge du Fer (Hallstatt).....	p.32
1. Les habitats ruraux	p.33
2. Les sites funéraires.....	p.33
3. Les autres indices d'occupation.....	p.34
b) Le second âge du Fer (La Tène).....	p.34
1. Les sites de hauteur	p.34
2. Les habitats et les indices d'occupation	p.36
3. Les sites funéraires.....	p.36
c) La période gallo-romaine	p.37
1. La capitale de cité et les agglomérations.....	p.37
2. Les sites ruraux.....	p.37
3. Les sites funéraires.....	p.38
4. Les autres traces d'occupations	p.40
d) Le Haut Moyen Âge	p.40
1. Le sort des agglomérations gallo-romaines	p.40
2. Les autres traces d'occupation.....	p.40
3. Les sites funéraires.....	p.42

Chapitre 2 : Les limites de la cité des Leuques, retour sur une question encore en suspens	p.45
I. A la recherche des limites de cités, retour sur une historiographie complexe..	p.45
a) Frontière et limite, vocabulaire et éléments de réflexion.....	p.45
b) Une étude majoritairement indirecte	p.46
II. La cité des Leuques et ses limites, première approche.....	p.47
a) Retour sur des études anciennes et récentes	p.47
b) Reprise de la documentation.....	p.50
1. Les sources antiques	p.50
2. L'épigraphie	p.51
3. Les critères archéologiques	p.53
4. Les toponymes.....	p.54
5. Les itinéraires antiques	p.54
6. Les diocèses médiévaux	p.57
c) Essai d'une nouvelle délimitation ?	p.59
Conclusion.....	p.62

Chapitre 3 : Les agglomérations de la cité des Leuques et leur place au sein du territoire civique	p.65
I. Une question de vocabulaire	p.65
a) De nombreuses dénominations.....	p.65
b) <i>Vicus</i>	p.66
c) Agglomération secondaire.....	p.68
II. Les agglomérations de la cité des Leuques	p.69
a) A la recherche des agglomérations leuques	p.69
b) Les sites à exclure.....	p.70
1. Bains-les-Bains, nom antique inconnu	p.75
2. Bar-le-Duc, Caturices/Caturicis.....	p.75
3. Deneuvre, nom antique inconnu.....	p.75
4. Escles, nom antique inconnu	p.76
5. Laneuveville-devant-Nancy et La Madeleine, nom antique inconnu	p.76
6. Plombières-les-Bains, nom antique inconnu	p.76
7. Saint-Dié-des-Vosges, nom antique inconnu	p.77
8. Saxon-Sion, nom antique inconnu	p.77
9. Sorcy-Saint-Martin, nom antique inconnu	p.77
10. Soulosse-sous-Saint-Elophé, <i>Solimariaca</i> ou <i>Solicia</i>	p.78
11. Vittel, nom antique inconnu	p.78
III. Esquisse d'une typologie.....	p.78
a) Des typologies multiples	p.78

1. Les typologies simples	p.78
2. Le croisement de données	p.79
3. Les typologies utilisant les principes de la géographie.....	p.80
b) Les typologies des agglomérations de la cité des Leuques	p.80
c) Une nouvelle typologie	p.81
1. Quelle méthode ?	p.82
2. Quels critères ?	p.82
3. Le tableau de données et le résultat	p.83
Conclusion.....	p.86
Chapitre 4 : Une organisation particulière ?	p.89
I. Une organisation politique qui reste à définir.....	p.89
a) Une cité à deux capitales ?	p.89
b) Découpage administratif, la question des <i>pagi</i> et <i>vici</i>	p.91
II. Quelle organisation du territoire ?.....	p.93
a) Les éléments constitutifs d'un territoire.....	p.93
1. Les carrières et les sites de production.....	p.93
2. Les nécropoles et les sites funéraires.....	p.94
3. Les sanctuaires et les lieux de culte.....	p.94
4. Les établissements ruraux	p.96
5. Le réseau des voies.....	p.97
b) Un territoire relativement bien connu	p.99
Conclusion : Grand et le territoire leuque	p.101
Chapitre 5 : Les agglomérations, les territoires, le peuplement et les cités gallo-romaines, réflexions	p.103
I. Les recherches sur les agglomérations	p.104
a. Une archéologie urbaine	p.104
b. Un renouvellement des interrogations.....	p.104
c. ... qui reste centré sur les relations entre agglomérations.....	p.105
d. ... ou sur la question de statut de ces dernières.....	p.106
e. Une ouverture vers des questions économiques ?	p.107
II. Une étude des « paysages » et des campagnes	p.108
a. La place de la photographie aérienne à l'archéologie du territoire.....	p.109
b. L'histoire des formes et leur étude : le cas des cadastres et la naissance de l'archéogéographie	p.110
c. L'analyse spatiale en archéologie et les campagnes.....	p.111
III. Deux exemples d'étude d'une microrégion.....	p.112
a. <i>Argentomagus</i> et ses campagnes.....	p.112

b. La microrégion de Sancerre	p.113
Conclusion : Vers une archéologie du territoire ?	p.114
Chapitre 6 : Quelle méthode à mettre en œuvre pour l'étude des environs de Grand ? Avec quels outils ?	p.117
I. Une étude pour quoi faire ?	p.117
a) L'intérêt de Grand	p.118
b) Comment étudier le territoire d'une agglomération ?	p.119
c) Comment étudier le territoire de Grand ?	p.120
II. Les sources mobilisées	p.121
a) Les sources écrites	p.121
b) Les données cartographiques	p.122
c) Les autres sources	p.124
III. Les outils	p.127
a) La base de données	p.127
b) Le système d'information géographique (S.I.G.)	p.128
Conclusion	p.130
Chapitre 7 : Le corpus, premier outil de travail	p.133
I. Présentation du corpus initial	p.133
a) L'architecture de la base de données	p.133
1. Description de la table principale	p.133
2. Les fonctions et les dénominations	p.134
3. Objet/Objet-fonction	p.135
b) Le lien avec le système d'information géographique (S.I.G.)	p.136
1. Géoréférencement des sites et des indices de site	p.136
2. Photographies aériennes	p.137
II. Description statistique	p.137
a) Nombre de fiches	p.138
b) Sites par région géographique	p.138
c) Méthodes de découverte	p.139
d) Fonction des sites	p.141
e) Epoque des sites	p.142
f) Bilan	p.143
III. Les biais du corpus	p.144
a) Biais géographique	p.144
1. Type d'occupation du sol	p.144
2. Occupation du sol sur la zone d'étude et découverte de sites	p.145
b) Biais méthodologique	p.148

c) Biais chronologique.....	p.151
Conclusion : quelle fiabilité pour le corpus ?.....	p.153
Chapitre 8 : Le réseau viaire.....	p.155
I. La voie et la recherche : historiographie de la découverte des voies	p.155
a) Un objet de recherche ancien qui évolue.....	p.155
b) Les méthodes de recherche	p.156
1. A la recherche des voies anciennes, sources antiques et archéologiques	p.156
2. Une recherche « régressive »	p.158
II. Les voies et le territoire leuque : état de la question et étude dans l'ouest du territoire leuque	p.159
a) Etat de la recherche	p.159
b) Tracés des voies connues.....	p.163
1. La voie reliant Langres à Trèves	p.164
2. La voie reliant Reims à Toul par Naix-aux-Forges	p.166
3. La voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.....	p.167
4. La voie reliant Gourzon à Naix-aux-Forges	p.167
5. La voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé.....	p.168
6. La voie reliant Chaumont à Soulosse-sous-Saint-Elophé	p.168
c) A la recherche des réseaux	p.168
III. Les voies et Grand.....	p.171
a) L'état de la recherche	p.171
1. Selon Jean-Baptiste Prosper Jollois.....	p.171
2. Selon Julien-François Gaudé.....	p.172
3. Selon François-Félix Maud'heux.....	p.173
4. Selon Camille Davillé.....	p.173
5. Autres études.....	p.174
6. Les prospections contemporaines.....	p.174
b) Une nouvelle étude : les documents et les premières constatations	p.176
1. Les éléments archéologiques issus du corpus.....	p.176
2. Les autres données du corpus mobilisables.....	p.176
3. Le cadastre napoléonien	p.177
4. La cartographie ancienne.....	p.178
IV. Les voies autour de Grand : une nouvelle étude.....	p.180
a) La voie Langres à Naix-aux-Forges.....	p.180
1. Les données textuelles	p.180
2. Les données issues des documents cartographiques	p.183
3. Les données archéologiques	p.183
4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation.....	p.183

5. Conclusion	p.184
b) La voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophe	p.184
1. Les données textuelles	p.184
2. Les données issues des documents cartographiques	p.185
3. Les données archéologiques	p.185
4. Les tracés théoriques et la carto-et photo-interprétation.....	p.186
5. Conclusion	p.186
c) La voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophe.....	p.188
1. Les données textuelles	p.188
2. Les données issues des documents cartographiques	p.188
3. Les données archéologiques	p.188
4. Les tracés théoriques et la carto-et photo-interprétation.....	p.191
5. Conclusion	p.191
d) La voie reliant Grand à Naix-aux-Forges.....	p.192
1. Les données textuelles	p.192
2. Les données issues des documents cartographiques	p.192
3. Les données archéologiques	p.193
4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation.....	p.195
5. Conclusion	p.195
e) La voie reliant Grand à Liffol-le-Grand.....	p.196
1. Les données textuelles	p.196
2. Les données issues des documents cartographiques	p.196
3. Les données archéologiques	p.198
4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation.....	p.199
5. Conclusion	p.199
f) La voie menant de Grand à Maxey-sur-Vaise.....	p.199
1. Les données textuelles	p.199
2. Les données issues des documents cartographiques	p.200
3. Les données archéologiques	p.200
4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation.....	p.202
5. Conclusion	p.202
g) Un autre diverticule de la voie menant de Langres à Naix-aux-Forges vers Grand....	p.203
1. Les données textuelles	p.203
2. Les données issues des documents cartographiques	p.203
3. Les données archéologiques	p.203
4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation.....	p.204
5. Conclusion	p.206
h) Les mentions d'autres voies	p.206
1. Une voie entre Grand et Orquevaux ou entre Gourzon et Prez-sous-Lafauche ?	p.206

2. Une voie entre Grand et Langres par Bréchainville ou une voie entre Grand et Alise-Sainte-Reine	p.207
3. Une voie entre Grand et Reynel	p.207
4. Réseaux et itinéraires, pourrait-il y avoir d'autres voies ?	p.207
i) Des voies, mais qu'en est-il des chemins ?	p.210
Conclusion.....	p.212

Chapitre 9 : Les établissements ruraux p.215

I. Des villas et des « fermes indigènes » aux établissements ruraux : une recherche en perpétuelle mutation.....p.215

- a) Une idée de la villa figée par Albert Grenier
- b) Un travail renouvelé par les prospections aériennes et pédestres.....
- c) De nouvelles orientations.....

II. Les établissements ruraux dans la cité des Leuques.....p.219

- a) Etat de la recherche : un manque de vestiges ou un manque de données ?.....
- b) Un dépouillement sans a priori qui doit permettre un premier travail d'analyse
- 1. Rythmes d'occupation.....
- 2. Comparaison avec d'autres régions françaises.....
- 3. Une étude statistique : concentration ou dispersion ? distribution aléatoire ou significative ?

III. Les établissements ruraux autour de Grand p.233

- a) La villa de la Violette
- 1. Une première vision des vestiges à travers l'historique des recherches
- 2. Une nouvelle étude
- b) La villa de la Goulotte.....
- 1. Un premier aperçu de cet ensemble

IV. De nouvelles données et une nouvelle étude p.257

- a. Des prospections géophysiques.....
- 1. Délimitation de la partie agricole
- 2. La *pars urbana* de la villa ?
- b. Caractérisation du plan
- c. Le bâtiment d'habitat et l'enceinte monumentale
- d. La structure circulaire : un guéoir ?
- e. Un ensemble cohérent ?
- f) Les autres établissements ruraux
- 1. Les sites d'Avranville
- 2. La villa de Chermisey.....
- 3. Des structures mentionnées à Dainville-Berthéléville
- 4. Un site à tuiles à Bettoncourt-le-Haut
- 5. Des mentions à Gondrecourt-le-Château

6. Deux bâtiments et des anomalies mentionnés à Sionne	p.269
7. Des substructions à Vaudeville-le-Haut	p.269
8. Un site à tuiles et des substructions à Vouthon-Haut	p.270
g) Les varia de Jean-Paul Bertaux : quelques nouveaux sites autour de Grand	p.270
Conclusion.....	p.273
Chapitre 10 : Les autres traces d'occupation	p.277
I. Les sites funéraires.....	p.277
a) Etat de la question chez les Leuques	p.277
b) Les sites funéraires dans notre zone d'étude	p.278
1. Les sites d'époque indéterminée	p.279
2. Les sites d'époque romaine	p.280
3. Les sites d'époque médiévale	p.281
4. Les sites ayant connu plusieurs périodes d'occupation	p.283
c) Synthèse	p.284
II. La question de l'eau	p.287
a) L'eau à Grand et les phénomènes karstiques.....	p.288
b) L'eau autour de Grand	p.289
1. Les sites d'époque indéterminée	p.289
2. Les sites d'époque romaine	p.291
3. Les sources autour de Grand	p.291
c) Synthèse	p.293
1. La Maldite, un cours d'eau temporaire ?	p.294
2. La question d'un aqueduc vers Grand	p.295
III. Approvisionnement en matières premières et productions artisanales	p.298
a) La question des carrières de pierre.....	p.298
b) A propos de l'artisanat aux alentours de l'agglomération	p.302
Conclusion.....	p.310
Conclusion	p.313
Bibliographie	p.319

Introduction

Le site archéologique de Grand (Vosges) a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1960. Cependant, son évocation reste attachée à l'image romantique d'un sanctuaire des eaux situé au milieu d'une clairière. Cette vision onirique et vivace connaît son point de départ au XIX^e siècle sous la plume de Camille Jullian qui présente le village comme une «ville mystérieuse où mille dévots se donnaient rendez-vous»¹ et qui possède «le plus beau temple du monde»². C'est ce rapprochement avec le sanctuaire mentionné par le Panégyrique de Constantin qui va assurer à Grand une certaine renommée, même si cette identification repose sur des indices partiels et incertains.

Les recherches sur cette agglomération remontent au milieu du XVII^e siècle lorsque le Comte de Caylus fait effectuer une cartographie des vestiges encore visibles³ et présente ses propres conclusions ; notamment à propos de l'amphithéâtre qu'il semble être le premier à identifier comme tel. Dès lors, des recherches et des fouilles sont entreprises régulièrement et plus particulièrement par les différents conservateurs du musée d'Épinal (Vosges).

Les chercheurs ont ainsi une vision partielle mais très bien documentée des monuments existant à l'époque antique : un rempart daté du I^{er} siècle englobant un peu moins d'une vingtaine d'hectare, un réseau hydraulique d'acheminement et d'évacuation des eaux comptant plus de dix kilomètres de galeries, un amphithéâtre classé parmi les dix plus grands de l'Empire romain et pouvant accueillir au minimum 16 000 spectateurs et une mosaïque d'environ 232 m² conservée in situ dans un bâtiment aux fonctions inconnues. Malgré une recherche soutenue qui semble être complète, les informations sont parfois sur-interprétées ou leurs absences sont surprenantes. Par exemple, les nécropoles d'époque romaine sont pratiquement inconnues⁴.

Depuis 2008, un Programme Collectif de Recherche mené par Thierry Dechez-leprêtre, conservateur du site, remet à plat toute la documentation disponible afin de se défaire de nombreux préjugés. L'un des axes du premier PCR concernait la topographie du site et de ses environs : aucun relevé systématique n'avait été effectué jusqu'à présent. Une prospection de type LiDAR (Light Detection And Ranging) a été réalisée en février et en mars 2009 et a permis d'étudier les micro-reliefs conservés, notamment en forêt et dans les prairies⁵.

1. (Jullian, 1993, p. 290)

2. (Jullian, 1993, p. 37 p. 747).

3. (Caylus (Comte de), 1764, p. 349-352, pl. CXI).

4. Nous aurons à y revenir, mais seules des nécropoles du Haut Moyen Âge et peut-être une de « transition » avec l'époque romaine sont connues (p.281-282).

5. (Resch, 2012).

L'étude menée se limitait à la zone couverte par le LiDAR, c'est-à-dire un cercle d'un rayon de cinq kilomètres autour du village. Or, cela n'est pas suffisant pour caractériser Grand, d'autant que les résultats obtenus sous couverts forestiers ont été moins importants que prévus. Il est nécessaire alors de replacer l'agglomération antique dans un contexte plus large. A l'époque romaine, Grand –dont le nom antique demeure inconnu– est situé à l'extrémité occidentale du territoire leuque, en position de frontière avec la cité des lingons.

Il est difficile de croire que ce lieu fut un jour prospère puisque rien dans son environnement ne prédisposait ce site à se développer : actuellement, les routes principales passent loin du village et il n'y a aucun cours d'eau à proximité, si l'on excepte un petit cours d'eau intermittent, la Maldite, qui n'est visible que lors de grandes pluies ou de dégel. Le relief est présent sous forme de combes accentuées. Le terrain aussi semble peu propice à l'agriculture avec, en majorité, une terre peu épaisse et pauvre.

Il est toutefois évident que cette agglomération était importante durant l'Antiquité : elle possède un amphithéâtre de grandes dimensions, le marbre largement utilisé dans les édifices publics vient de tout l'Empire romain⁶, des tablettes astrologiques trouvées dans un puits sont d'inspiration égyptienne⁷, une activité médicale liée aux maladies des yeux existait, la surface de l'agglomération est estimée à au moins soixante-dix hectares... Tous ces indices démontrent qu'il s'agit d'un site important à l'époque romaine, mais dont la réalité est encore mal comprise.

Il est alors intéressant d'étudier la position de cette agglomération au sein de la cité des Leuques. Dans une *civitas*, il existe une multitude de groupements de population allant de l'agglomération au hameau de quelques maisons. Suivant la typologie, entre autres, les relations avec la capitale de cité sont donc différentes d'un rassemblement de population à l'autre. Mais, il convient aussi de s'intéresser à un aspect peu mis en évidence jusqu'à présent : est-il pertinent de parler de « territoire » pour une agglomération ? Il est évident que les habitants s'approprient les terres aux alentours et, petit à petit, se forme un terroir qui correspond à un territoire vivrier, *catchment territory*. Une dimension économique est aussi à prendre en compte : les agglomérations produisent-elles des richesses propres ou font-elles parties d'une économie rurale organisée à l'échelle de la cité ?

Peut-on étendre cette conception à d'autres aspects de la vie quotidienne ? En d'autres termes, y a-t-il une entière dépendance de l'agglomération vis-à-vis de sa capitale ou l'organisation de la cité permet-elle une certaine liberté ? Il n'est pas

6. Information orale Nadine Nikiforoff, doctorante à l'université Strasbourg.

7. (Dechezleprêtre, 2010).

question ici de parler des entités connues par les textes, comme les *vici* et les *pagi* ; mais, à partir d'un exemple emblématique, d'essayer de définir l'environnement d'une agglomération et d'en préciser ses dynamiques.

L'exemple de Grand est intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, ce site fait l'objet d'une réévaluation complète. Elle a été longtemps considérée comme une agglomération à fonction religieuse prédominante, mais un colloque organisé en octobre 2011⁸ conclut que le terme de « ville-sanctuaire » longtemps attaché à l'agglomération ne peut s'appliquer qu'en Orient et ne peut donc pas concerner Grand. Or, les études ne s'étaient jusqu'à présent jamais intéressées à l'environnement de ce site considérant que les forêts qui l'entourent existaient déjà à l'époque antique. Cependant, mon mémoire de master soutenu en juin 2012⁹ a prouvé le contraire. Le terrain est donc a priori vierge de recherche. De plus, le poids de l'historiographie ancienne attachée au site se fait ici moins sentir.

Un autre aspect important pour cette étude est l'absence d'occupation avant l'époque romaine du site. En effet, aucun élément archéologique n'a été signalé pour la protohistoire¹⁰ et l'agglomération antique de Grand semble avoir été édifée ex nihilo au cours du I^{er} siècle ap. J.-C. loin des grands axes de communication de l'époque. En outre, aucun groupement de population à proximité n'est connu pour la période antérieure, il n'y a donc pas un phénomène de glissement de population vers un autre point de peuplement, comme ce fut le cas pour l'oppidum de Boviolles qui descend progressivement pour former la ville romaine de *Nasium*. Il peut aussi être intéressant de voir si la création d'une nouvelle agglomération a une influence sur ses abords et quelles sont les changements qui vont s'y opérer.

Concernant le territoire leuque, il peut être aussi intéressant d'étudier l'impact possible sur les dynamiques spatiales du changement de capitale au cours du I^{er} ou du II^e siècle ap. J.-C.. A l'époque protohistorique, la ville principale du peuple leuque est l'oppidum de Boviolles alors qu'au III^e siècle, la *Notitia Galliarum* mentionne comme capitale de cité *Tullum*, Toul, à quelques 40 km à l'ouest de la première. Est-ce que l'établissement de population et l'exploitation du territoire de la cité se fait indépendamment de l'emplacement de sa capitale ou y a-t-il un lien plus ou moins fort ?

Pour être menée à bien, cette étude nécessite de reprendre l'ensemble de la documentation sur les découvertes réalisées sur le territoire des communes autour de Grand : répertoires archéologiques, mentions éparses, articles et travaux, cartes anciennes, cadastres napoléoniens, photographies aériennes, relevé LiDAR... Ces

8. (Dechezleprêtre et al., 2015).

9. (Resch, 2012).

10. Toutefois, une hache polie et un silex ont été retrouvés sur le territoire de la commune.

documents sont divers dans leur forme ainsi que pour leur datation. Il faut donc les comparer et les harmoniser au sein d'un S.I.G. (Système d'Information Géographique) qui permettra d'obtenir une carte de répartition précise de ces éléments. Des prospections pédestres devront aussi être menées afin d'affiner les mentions souvent anciennes.

Le but étant de pouvoir, à terme, comparer l'environnement de Grand avec d'autres micro-terroirs étudiés en Gaule romaine. Sa compréhension en sera améliorée, et l'originalité ou la banalité de cette agglomération secondaire pourra alors être démontrée.

Il ne faut pas oublier aussi une étude nécessaire sur la place de Grand au sein du territoire leuque et du maillage administratif de ce dernier. Il est important de ne pas déconnecter l'agglomération de son environnement. La conquête de la Gaule par Rome apporte des changements significatifs dans l'organisation des territoires, la preuve la plus flagrante pouvant être ce changement de capitale, et ces derniers peuvent être perceptibles au niveau de la cité. La caractérisation de l'espace autour de Grand ne peut se faire sans une mise en perspective plus large, qui éclairera les données produites ; c'est ce va-et-vient entre micro-échelle et macro-échelle qui peut permettre de comprendre l'organisation autour de Grand et, le cas échéant, répondre à l'interrogation principale de cette thèse : est-il possible et pertinent de définir un « territoire » pour une agglomération autre que la capitale d'une cité ? et dans ce cas, quelle forme prendrait ce « territoire » ?

Chapitre 1. Une étude sur les alentours de Grand (Vosges) : Préalable

Avant de se lancer dans une étude qui se voudra la plus complète possible des environs de Grand, il convient d'en présenter ses cadres, tant géographiques qu'historiques. Il est nécessaire aussi de faire le point sur les connaissances acquises jusqu'alors, tout en rappelant que l'histoire des recherches est le fruit de plusieurs conjonctures qui peuvent expliquer les différences de traitement entre les régions mais aussi entre les périodes.

I. Zone d'étude

Le choix d'une zone d'étude ne peut se faire uniquement sur des critères historiques, géologiques, liés à un bassin versant ou encore à un ancien terroir connu : il doit aussi répondre à des impératifs liés à la nature même des recherches et des moyens qui peuvent être mis en œuvre.

La (re)connaissance de la zone d'étude est un élément fondamental afin de comprendre son appropriation par les populations locales : des aspects géologiques et hydrographiques notamment sont à prendre en compte. Ainsi, une zone sans eau de surface, comme ce fut être le cas pour Grand, ne pourra pas être mise en valeur de la même manière qu'une zone proche d'une rivière.

Enfin, une zone d'étude ne doit pas s'entendre uniquement comme une entité géographique, mais aussi comme un élément historique qui, au cours du temps, a été modifiée et modelée au gré des événements. Délimiter des bornes chronologiques permet alors de se concentrer sur l'une des ces formes et appréhender au mieux cet espace.

a) Délimitation géographique

Actuellement, Grand est un village situé à l'extrémité ouest du département des Vosges : c'est le dernier village avant la Meuse au nord et l'avant-dernier avant la Haute-Marne à l'ouest et au sud. C'est-à-dire qu'il est situé dans la zone de contact de trois départements et de deux régions, la Lorraine et la Champagne-Ardenne¹¹ (Fig. 1).

L'objet de cette thèse est d'étudier les alentours de l'agglomération antique de Grand. Nous avons choisi de nous concentrer plus particulièrement sur un rayon de dix kilomètres autour de la commune actuelle jusqu'à Liffol-le-Grand (Vosges) qui est le plus proche site d'importance connu¹². Le choix d'un champ d'action circulaire n'a nullement été dicté par le souhait de perpétuer l'idée de l'existence d'un *pomerium*¹³, ou du moins d'une organisation circulaire de l'agglomération antique. Il a été effectué en partant d'une logique simple : la mise en valeur d'un terroir, d'un territoire, ne se réalise pas nécessairement de manière linéaire – par exemple, en suivant une vallée – mais peut aussi être exploité de manière radiale. Dans le cas de Grand, situé sur un plateau calcaire connaissant des phénomènes karstiques et éloigné d'une rivière, ou d'un cours d'eau pérenne, il est plus intéressant d'adopter une démarche systématique qui devrait permettre l'étude de l'aire d'influence de cette agglomération.

La zone retenue qui a fait l'objet d'une attention plus particulière contient trente-deux communes réparties sur trois départements — quinze en Haute-Marne, six en Meuse et onze dans les Vosges — et sur deux régions — Champagne-Ardenne et Lorraine. Si on considère des époques plus lointaines, elle peut être

11. Ces deux régions sont maintenant regroupées au sein de la nouvelle région Grand Est avec l'Alsace.

12. Une grande *villa* avec *pars urbana* et *pars rustica* y a notamment été découverte avec des traces d'artisanat, voir infra.

13. Lors du remembrement de 1963, il a été choisi d'accentuer l'apparence circulaire du village en créant des rues formant un cercle, appelé localement la voie close. Certains archéologues y voyaient la preuve de l'existence d'un *pomerium*.

considérée comme un lieu de confins, que ce soit à l'époque médiévale — entre le comté de Champagne et les duchés de Bar et de Lorraine, à l'époque antique — entre les Lingons et les Leuques, entre la Gaule Belgique et la Gaule Germanique — ou à l'époque protohistorique — entre Belges et Celtes.

Cette particularité enrichissante pour une étude, et qui permet d'aborder les problématiques liées aux zones d'échanges et de frontières, peut s'avérer toutefois délicate. En effet, relevant actuellement de deux entités différentes sur le plan régional, et de trois sur le plan départemental, les informations sont dispersées et ne sont pas harmonisées. Pour des questions administratives, il a été plus facile d'enquêter sur le territoire lorrain, notamment pour les prospections pédestres¹⁴. Cependant, dans la mesure du possible, ces différences ont été prises en compte afin de ne pas biaiser l'étude.

Malgré le fait que cette zone soit à cheval sur plusieurs entités administratives — actuelles mais aussi plus anciennes, il semble qu'à l'époque romaine, elle soit intégralement comprise dans le territoire leuque ; et ce, malgré sa proximité avec la frontière lingonne. Une certaine homogénéité est donc maintenue pour l'époque qui intéresse le plus ce travail.

Bien qu'une zone ait été délimitée, cette étude ne peut se limiter à celle-ci qui est peu étendue. Il est nécessaire, pour certains aspects, de prendre du recul, de « dé-zoomer », afin de comprendre les dynamiques que l'on observe à un niveau inférieur et de les replacer dans une perspective plus large, celle de la cité. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble du territoire leuque tel qu'il est défini aujourd'hui¹⁵.

b) Géologie, relief et hydrographie

La zone d'étude est située à l'extrême est du Bassin parisien, caractérisé par un sol calcaire, marneux et argileux. Géologiquement, ce dernier s'est formé au cours de l'ère Mésozoïque par dépôt maritime. Pour notre zone, c'est notamment durant le Jurassique que se forment les roches sédimentaires observées en surface. Ces dépôts alternent entre des

roches dures (calcaire) et des roches tendres (marne et argile) en formant des auréoles. Cette disposition dite « en pile d'assiettes » amène à une particularité visible dans le paysage.

En effet, lors du retrait de la mer au Tertiaire, les rivières vont éroder les couches les plus tendres, mettant à nu les calcaires. De grandes lignes de côtes, ou *cuestas*, apparaissent alors, caractérisées par un relief dissymétrique défini par des plateaux entrecoupés par des pentes abruptes. Notre zone d'étude est comprise entre la côte des Bars et celle de Meuse. C'est ce qu'on nomme en Lorraine le « Haut Pays ». Géologiquement et à grande échelle (au 1/1 000 000^e), la zone d'étude semble donc homogène : elle est composée essentiellement de calcaire et de marne. Cependant, dans le détail, des différences peuvent apparaître et influencer sur les modes de peuplement.

Grand est donc situé sur le plateau lorrain dans une région nommée le « Haut Pays ». La carte géologique produite par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)¹⁶ indique que trois formations calcaires jurassiques sont présentes sur le territoire de Grand : calcaires coralliens (ou calcaires « agrovo-rauraciens »), calcaire à astartes inférieur et calcaire oolithe de la Mothe.

Le premier substrat se distingue par des bancs de calcaires blancs compacts, gris marneux ou encore bleu-brun qui ont été exploités jusqu'à l'époque actuelle pour fournir des moellons et des pierres de taille ; il s'agit de la pierre de Dainville, connue dans la région. Cette formation calcaire est très dure mais perméable alors que le deuxième faciès est imperméable, et ce dernier présente des calcaires marneux lités. Enfin, le troisième substrat se définit par un calcaire plus pur et plus blanc qui se détériore très facilement sous l'effet du gel.

14. Voir infra.p.124

15. (Burnand, Demarolle, 1998), voir infra p.45-59 pour discussion sur ces limites.

16. Consultable via le site Infoterre, <http://infoterre.brgm.fr/> [Consulté le 28 novembre 2016].

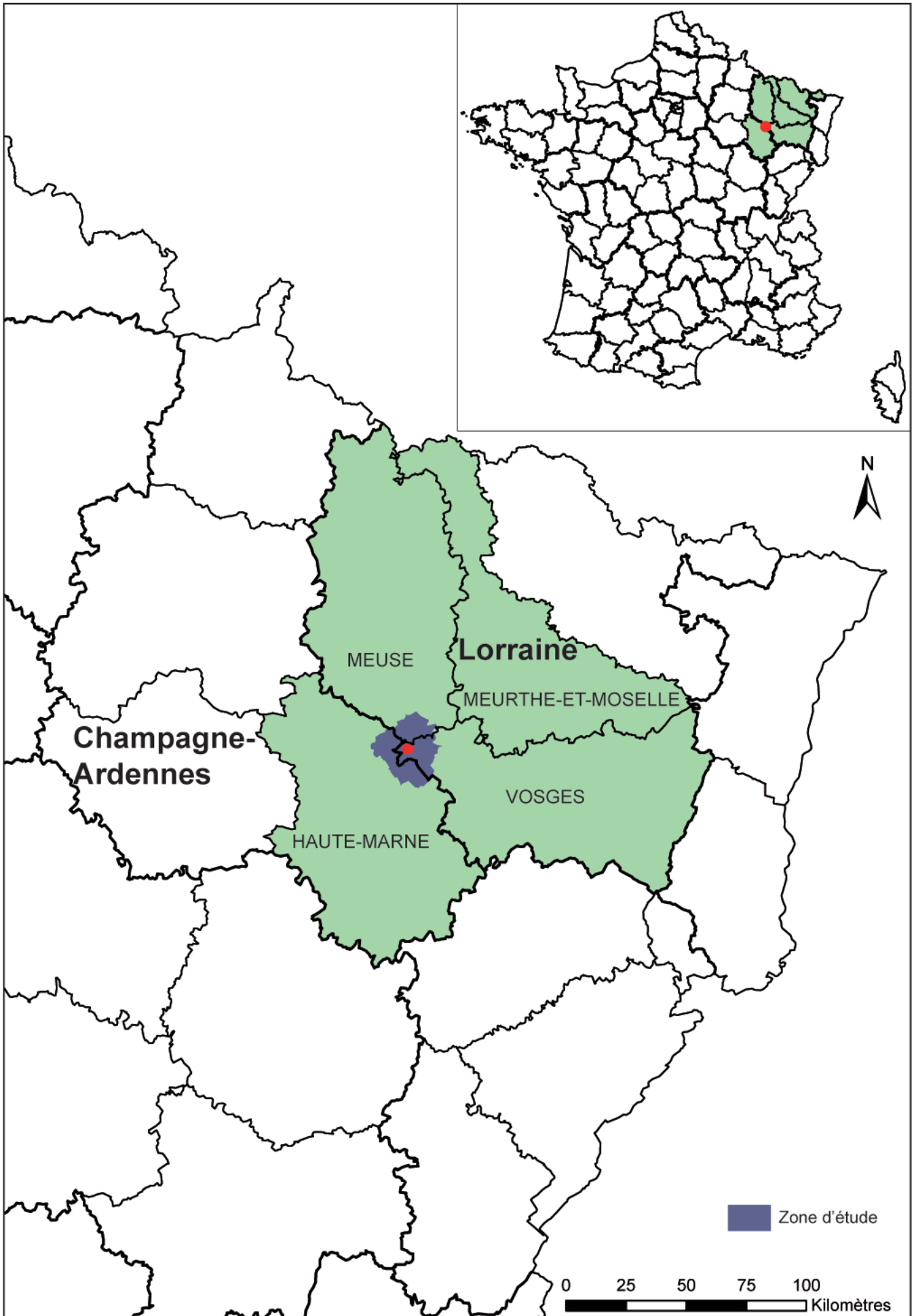


Fig. 1 Carte de situation de Grand (point rouge) et de la zone d'étude (Fond de carte : GEOFLA® Départements ; CAO : A. Resch, 2016).

À ces trois types de substrat, il faut ajouter la présence de limons et d'alluvions. Les alluvions proviennent vraisemblablement de la rivière La Maldite qui apparaît lors de fortes pluies et de la fonte des neiges. Les limons, quant à eux, proviennent d'un dépôt par action éolienne ou par dépôt hydraulique : les amas issus du glissement superficiel du terrain forment des poches qui deviennent des pièges pour ces limons. D'autres limons semblent plutôt venir de la dégradation du calcaire avec un dépôt argileux, mais aucune origine n'est avancée. Cependant, ces derniers donnent une terre plus riche et plus humide que les terres alentour¹⁷.

En outre, le village est installé sur un revers très karstifié de la côte de la Moselle. Les karsts sont des formations géologiques de roches qui se sont dissoutes, notamment sous l'action hydrique, laissant des réseaux vides. La majorité du domaine karstique se situe dans des substrats calcaires, c'est-à-dire que le carbonate de calcium –de formule chimique CaCO_3 – est grandement majoritaire¹⁸. Cette caractéristique géochimique provoque une grande solubilité à l'eau, d'autant plus si elle est chargée en gaz carbonique. Les karsts sont aussi caractérisés par la présence de failles plus ou moins importantes qui permettent à l'eau de s'infiltrer.

Dans le cas de Grand et ses alentours¹⁹, les calcaires sont des calcaires à chailles (Oxfordien inférieur) ; argileux, ils sont composés de 80 à 90 % de calcaire. Ils se sont donc altérés formant de nombreuses nappes phréatiques et conduits naturels qui permettent aux eaux de s'écouler librement. Les diaclases, ruptures sans déplacement des roches, font apparaître et disparaître ponctuellement ces eaux. Une résurgence de ce type a été clairement identifiée au niveau de la place de l'église lors des prospections géophysiques qui ont eu lieu suite au mécénat technologique d'EDF²⁰. C'est vraisemblablement à partir de cette particularité que s'est construite une partie de la légende de sainte Libaire²¹.

Michel Campy évalue que la perte due à la dissolu-

tion du calcaire est de l'ordre de neuf millimètres par millénaire²². Ce chiffre est avancé pour le Haut-Jura, région semi-continentale à couverture neigeuse ; bien que les deux régions ne soient pas similaires, cette estimation permet de supposer que la perte d'information dans notre zone d'étude est moindre.

La configuration des côtes, *cuestas*, implique des couloirs naturels courbes nord-sud, illustrés par la majorité des rivières de la région qui s'écoulent du sud vers le nord. Notre zone d'étude fait partie du bassin versant de la Seine avec la Saulx, l'Ognon et l'Ornain, ainsi que la Meuse en bordure. Ces rivières, non navigables à ce niveau, ont creusé des vallées étroites et profondes (Fig.2).

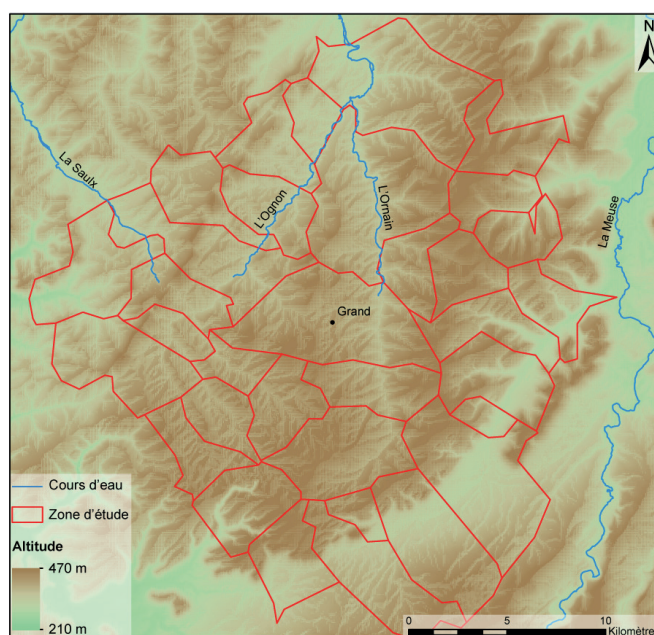


Fig. 2 Relief et hydrographie de la zone d'étude (Fond de carte : BD ALTI IGN ; CAO : A. RAZesch, 2016).

Le relief est donc assez accentué avec des différences très marquées au sein même des territoires communaux. Par exemple, à Grand, le point le plus haut culmine à 443 m au-dessus de la mer alors que le point le plus bas se situe à 331 m au-dessus de la mer, c'est-à-dire 112 m plus bas. Le paysage est donc marqué par des vallées étroites surplombées par des reliefs hauts. Ainsi pour l'ensemble de la zone d'étude, le point le plus haut est à 451 m au-dessus

17. (Maubeuge, Bureau de recherches géologiques et minières. Service géologique national, 1974).

18. Au minimum 80 % de l'ensemble, autrement le calcaire ne réagit pas de la même façon à l'eau et il ne se dissout pas. Pour une présentation du phénomène karstique, on peut se référer à (Campy, Macaire, 1989, p. 126).

19. On retrouve cette particularité dans la forêt de Trampot.

20. Pour une présentation des résultats, on se référera notamment aux articles parus dans Les Dossiers des l'archéologie (Collectif, 1991, p. 65-83).

21. Pour rappel, après sa décollation, la sainte a été posée sa tête et a fait jaillir une source qui est aujourd'hui commémorée par la présence d'une petite chapelle à proximité de l'église.

22. (Campy, Macaire, 1989, p. 130).

du niveau de la mer (Vaudeville-le-Haut, Meuse) alors que le point le plus bas est à 257 m au-dessus du niveau de la mer (Thonnance-les-Moulins, Haute-Marne).

c) Cadre chronologique

L'un des objectifs de cette thèse est d'éclairer d'un jour nouveau l'agglomération antique de Grand en étudiant ses environs. La période chronologique privilégiée est donc la période romaine, de la fin de l'Indépendance au début du Moyen Âge, du milieu I^{er} siècle av. J.C. à la fin du V^e siècle ap. J.C.

Cependant, la dynamique qui préside à l'aménagement et à l'exploitation d'un territoire est inscrite dans une durée plus longue : il est donc nécessaire de remonter au moins jusqu'aux époques protohistoriques, à la période où s'est fixé le peuple des Leuques. Stephan Fichtl estime que les populations ont commencé à migrer au III^e siècle av. J.-C. pour se stabiliser au I^{er} siècle av. J.-C.²³. De même, héritière de l'époque romaine, l'organisation de la période médiévale, notamment du Haut Moyen Âge, peut aider à la compréhension de cette agglomération antique. Les recherches sur les nécropoles mérovingiennes de Grand²⁴ ont, par ailleurs, démontré que l'agglomération s'était pérennisée et avait une population non négligeable à cette époque.

C'est donc un angle diachronique qui a été privilégié dans cette étude afin de rendre compte au mieux de tous les aspects liés à la création, au développement et à la vie d'une agglomération romaine. Il est toutefois nécessaire de rappeler brièvement l'histoire de Grand et de ses environs.

Durant la période protohistorique, l'appartenance du peuple leuque à la Gaule Belgique est incertaine. Les textes antiques, notamment *la Guerre des Gaules* de Jules César²⁵, ne donnent pas de réelles indications géographiques permettant de séparer la Gaule Belgique de la Gaule Celtique. La numismatique montre une inclinaison du peuple leuque vers les trois peuples du denier gaulois — Eduens, Lingons

et Séquanes — puisqu'on y retrouve ce monnayage en grand nombre ; cependant, il existe aussi une relation et une influence de la Gaule Belgique²⁶.

Si l'on étudie la céramique, la vaste zone occupée par ces les peuples leuques et médomatiques, au nord, est au centre de trois influences majeures : celle de la Gaule du Centre-Est, celle de la Gaule Belgique et celle du domaine rhénan²⁷. La difficulté de la différenciation proviendrait peut-être du fait que la région est une zone de contact entre différentes cultures.

Après la Conquête, la Gaule est découpée et organisée par le pouvoir central de l'Empire romain ; par Auguste en premier lieu puis par plusieurs empereurs qui vont lui succéder. Dès le Haut-Empire, la cité des Leuques fait partie de la province de la Gaule Belgique ; suite au redécoupage territorial initié par Dioclétien, au début du IV^e siècle, elle fait partie de la Belgique Première.

Durant la période médiévale, une grande partie du village de Grand appartenait au comté de Champagne, dont il était une prévôté. Cependant, les autres villages aux alentours appartenaient aux duchés de Lorraine et de Bar, voire étaient possession temporelle des Trois Evêchés²⁸. Notre zone d'étude a donc toujours été dans une zone de confins, mais aussi d'échange.

II. Historique des recherches dans l'ouest du territoire leuque

Comme mentionné précédemment, la zone d'étude et plus largement l'ouest du territoire leuque s'étendent sur plusieurs départements. Suivant ces derniers, mais aussi les secteurs concernés, les recherches sont inégales car elles n'ont pas commencé au même moment et elles n'ont pas été menées de la même manière. Souvent, elles se sont concentrées sur quelques sites intéressants délaissant des questions ou des lieux considérés comme moins « prestigieux ». Néanmoins, quelques érudits locaux et antiquaires se sont intéressés très tôt à notre zone

23. (Fichtl, 1994, p. 8).

24. (Guillaume, 2013).

25. I, I, 5.

26. (Scheers, 1977, p. 10).

27. (Bonaventure, 2010, p. 320-322).

28. Un article récent présente la situation de la région de la fin du XII^e siècle au milieu du XVI^e siècle et les différents niveaux de frontières (Dauphant, 2011).

d'étude et leurs travaux, notamment d'inventaire, sont inestimables pour la connaissance de certains sites.

Même si le début du XX^e siècle semble dynamique, les deux Guerres mondiales vont presque arrêter brutalement les recherches dans la région. Et ce n'est que la création des services de la recherche archéologique et des antiquités au sein des directions régionales des antiquités préhistoriques et historiques en 1964 qui va relancer les recherches. Cet élan se poursuit actuellement sous la forme de programmes collectifs de recherche (P.C.R.), de travaux universitaires et de recherches réalisées bénévolement ou au sein d'institution.

a) Avant le XX^e siècle : le temps des érudits

Avant le début du XIX^e siècle, les informations archéologiques émanant du département des Vosges se résument à des mentions éparses de découvertes fortuites, et aucune étude ou recherche ne semble y avoir été menée.

À l'inverse, en Meuse, l'archéologie qui ne sert alors que de justificatif à l'histoire commence très tôt, dès le milieu du XVI^e siècle. Les recherches se focalisent sur l'identification géographique de lieux cités par des textes et des documents antiques. Au sein du territoire leuque, il s'agit d'identifier l'agglomération mentionnée sous le nom de *Nasium* et qui apparaît à la fois sur la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin. Plusieurs localisations sont proposées et les érudits, pour prouver leur théorie, n'hésitent pas à aller déterrer des objets de valeur. Et, ce n'est que durant la seconde moitié du XVIII^e siècle que la communauté scientifique s'accordera pour identifier la commune de Naix-aux-Forges comme l'antique *Nasium*. Les fouilles postérieures confirmeront cette hypothèse.

Les recherches s'orientent aussi vers la reconnaissance des anciens itinéraires antiques grâce à la topographie ou la toponymie. Au XVIII^e siècle, une nouvelle thématique passionne les chercheurs : les sites de hauteur. Ainsi le site de Boviolles, *oppidum* près de *Nasium*, commence à être étudié et fouillé.

Cependant, il s'agit avant tout de trouver de beaux

objets, et la grande majorité d'entre eux se retrouvent dans des collections privées. Parmi ces collectionneurs, qui sont aussi des érudits étudiant la région, il faut citer Claude François Denis, Félix Liénard et le comte Hippolyte de Widranges. Ils essaient de consigner le plus rigoureusement possible la provenance des objets qui entrent en leur possession. Mais, comme les objets trouvés restent la propriété de leur découvreur ; le reste est souvent dispersé par don ou par vente à des personnes de passage, amatrices d'antiquités. Il est alors souvent difficile de connaître précisément le lieu de conservation des objets trouvés lors de découvertes fortuites et de fouilles ; mais aussi, lorsque l'on est en présence de ces collections, de connaître les lieux de découvertes de certains objets. Comme le montre Frank Mourot pour les objets archéologiques meusiens²⁹, ils se retrouvent éparpillés en France et en Europe.

En Haute-Marne, les choses sont un peu différentes puisque, essentiellement à Langres, des monuments antiques et des remplois sont encore visibles. Comme dans la plupart des régions françaises, ces édifices et éléments encore présents servent de justificatifs à l'ancienneté des villes, mais aussi aux rapprochements avec les lieux mentionnés dans les sources antiques. Cependant, les recherches se limitent encore à Langres et à ses environs. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour que les recherches soient systématiquement publiées, ou du moins en partie, et pour qu'elles s'étendent dans tout le département.

Les premières fouilles sur le territoire leuque sont effectuées en 1818 à *Nasium* par C.F. Denis qui depuis 1804 faisait publier les découvertes faites dans l'agglomération dans le *Narrateur de la Meuse*. Poursuivies en 1834, elles ont été l'occasion de mettre au jour une partie du centre urbain gallo-romain. Entre 1820 et 1823, Jean-Baptiste Prosper Jollois entreprend des fouilles sous forme de sondages à Grand, principalement sur l'amphithéâtre. Il va aussi porter son attention sur Soulosse-sous-Saint-Elophé, et sur le site en hauteur de Moncel-sur-Vair. Il publie un recueil de tous ses travaux dans un mémoire³⁰.

Au début du XIX^e siècle, les « Instructions » demandées par le Ministère de l'Intérieur développent la

29. (Mourot, 2002, p. 66).

30. (Jollois, 1843).

recherche grâce à la création de groupes d'érudits et de savants. Dans un premier temps, ces sociétés savantes sont un appui financier, mais ce sont leurs publications qui permettent aujourd'hui d'avoir un compte-rendu des fouilles réalisées à cette époque et les mentions des découvertes fortuites.

Dès le premier appel en 1820, une commission des Antiquités est créée dans les Vosges le 23 juin 1820. Sa fusion en 1825 avec la commission d'agriculture aboutit à la création de la Société d'Emulation des Vosges³¹. Elle édite un journal et des annales, qui, avec le bulletin de la Société Philomatique vosgienne, signale la grande majorité des opérations et des découvertes et propose des études approfondies. La nécessité d'avoir un endroit pour entreposer les découvertes commence aussi à apparaître et dès 1822, un musée est créé à Epinal³². Il accueille des collections d'art et d'archéologie. De même en Meuse, le premier musée du département est fondé en 1841 à Bar-le-Duc³³. Il se veut aussi généraliste et couvre plusieurs périodes historiques ; ainsi des collections archéologiques, provenant majoritairement des découvertes faites à *Nasium*, entrent au musée suite à des donations.

En Haute-Marne, la recherche archéologie est elle aussi soutenue par les sociétés savantes. Ainsi, en 1842, la Société historique et archéologique de Langres voit le jour afin de préserver les édifices encore visibles en les dessinant. En 1880, la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier et, en 1893, la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont sont créées. De nombreuses fouilles ont été réalisées dans la seconde partie du XIX^e siècle, mais malheureusement aucune dans notre zone d'étude.

A côté de ces recherches ponctuelles, des synthèses régionales sont menées. La première du genre est due au moine bénédictin Dom Augustin Calmet (1672-1757), abbé de Senones. Ce sont ses nom-

breux voyages dans les abbayes de son ordre ainsi que son abondante correspondance avec les érudits de son temps qui vont lui permettre de rassembler toute la matière nécessaire à son œuvre généraliste³⁴. *La Notice de la Lorraine* publiée en 1756 reprend tous les éléments archéologiques et historiques connus dans la région et dans le canton de Bourmont (Haute-Marne), en élargissant le domaine d'investigation au Luxembourg et à l'archevêché de Trèves³⁵. Le Comte de Caylus décrit dans son recueil quelques sites lorrains en les commentant³⁶. Jean Louis Dugas de Beaulieu écrit lui aussi une synthèse archéologique pour la Lorraine³⁷.

Les travaux effectués depuis cette première synthèse se multiplient et s'étoffent ; tant et si bien qu'à la fin du XIX^e siècle, il devient nécessaire de réaliser une nouvelle présentation des sites archéologiques de la région. Cependant, ces compilations sont réalisées département par département. Ainsi, F. Liénard publie entre 1881 et 1885, les trois tomes de *l'Archéologie de la Meuse*³⁸. L'auteur recense plus de mille sites de la préhistoire à l'époque médiévale, et y insère ses propres travaux. Dans les Vosges, Felix Voulot s'intéresse à la préhistoire et à la protohistoire : il fouille des *tumuli* et de ses travaux, il tire un livre *Les Vosges avant l'histoire*³⁹. Mais l'intérêt pour la région retombe au tournant du XX^e siècle.

En Haute-Marne, ce sont des inventaires thématiques qui sont réalisés comme la *Notice sur les voies romaines, les camps romains et les mardelles du département de la Haute-Marne* de Théodore Pistollet de Saint-Ferjeux en 1860⁴⁰.

b) Le XX^e siècle : l'avènement de l'archéologie

Les recherches se raréfient à l'approche de la guerre et restent peu nombreuses durant l'entre-deux-guerres. Signalons toutefois, qu'Edouard Salin, en 1919 et en 1920, reprend les fouilles qu'il avait entreprises sur le cimetière mérovingien de Lezéville

31. (Euriat, 2003) dont une adaptation peut être lue sur le site internet de la Société d'Emulation des Vosges (Euriat, [sans date]). On peut aussi se référer à un autre article aussi paru sur ce site internet (ANON., [sans date]).

32. Il s'agit actuellement du Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Épinal.

33. Il s'agit du musée Barrois.

34. Chose originale, il donne ses sources à son lectorat (Calmet, 1850 pp. X-XII).

35. (Calmet, 1840, p. viii-ix).

36. Par exemple, il fait une description de Grand avec un plan à l'appui (Caylus (Comte de), 1764, p. 349-352).

37. (Beaulieu, 1840).

38. (Liénard, 1881).

39. (Voulot, 1872).

40. (Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860).

en 1912 et en 1913⁴¹. Pour les Vosges, Lucien Vilminot rassemble une importante documentation sur les sites connus qu'il consigne dans douze cahiers conservés aux archives départementales des Vosges à Epinal⁴². Commune par commune, il recense toutes les découvertes effectuées en renseignant les éléments bibliographiques dont il dispose.

En 1928, Maurice Toussaint qui s'intéresse à la période romaine publie *La Lorraine à l'époque gallo-romaine*⁴³. Il va écrire par la suite des répertoires archéologiques pour la Meuse en 1946 et pour les Vosges en 1948⁴⁴. Son *Répertoire archéologique du département de la Meuse* reprend les éléments de la synthèse de Félix Liénard et recense deux cent cinquante sites supplémentaires⁴⁵. Une autre synthèse sur le département de la Meuse est rédigée par F. Pomarède en 1966 dans le cadre d'une thèse de doctorat⁴⁶.

En Haute-Marne, le premier inventaire qui reprend les trouvailles effectuées commune par commune est publié en 1953 et en 1971 par Pierre Ballet⁴⁷. Louis Lepage a aussi consacré plusieurs ouvrages à l'archéologie dans le département notamment pour l'Âge du Bronze⁴⁸ en fournissant un inventaire exhaustif des sites connus.

En 1965, Jacques-Pierre Millotte publie une *Carte archéologique de la Lorraine* issue d'une thèse de doctorat qui couvre les périodes de l'Âge du Fer et de l'Âge de Bronze⁴⁹. Il procède à un inventaire des découvertes effectuées dans toute la région mais il propose aussi une réflexion sur le peuplement à ces époques. Ainsi, il établit qu'à cette période en Lorraine, il n'y a pas une culture commune mais que chaque groupement de population a développé sa propre identité.

L'intérêt pour la recherche archéologique est relancé avec la création des directions régionales des

antiquités préhistoriques et historiques en 1965. Les études archéologiques sont dès lors encadrées par des agents de l'État et les résultats de ces recherches sont publiés régulièrement dans la revue *Gallia*, ce qui permet un suivi plus aisé. Les archéologues amateurs multiplient alors les prospections aériennes, pédestres et thématiques et ils sont autorisés à fouiller certains sites.

Au sein du territoire leuque, la plus grande fouille programmée est celle de Naix-aux-Forges au lieu-dit *Mazeroie* où un *fanum* est découvert entre 1967 et 1988 par Claudine Gilquin et Laurent Legin⁵⁰. À Sorcy-Saint-Martin, deux *fana* sont fouillés entre 1966 et 1973 par Roger Marguet. Dans les Vosges, le site de Liffol-le-Grand est fouillé par Bernard Counot entre 1965 et 1969, en 1971 et en 1981. Les fouilles se concentrent à proximité de la source de La Goulotte et mettent en évidence un four à chaux, un petit habitat de trois pièces, un enclos monumental et une importante *villa*. La commune de Soulosse-sous-Saint-Elophé bénéficie aussi de fouilles dirigées par Jean Mougin entre 1965 et 1967 qui s'attachent à délimiter le tracé d'une enceinte du Bas-Empire et à reconnaître les substructions d'un bâtiment antique⁵¹. Des fouilles s'effectuent aussi à Grand sous la direction d'Edouard Salin et de Roger Billoret. Les synthèses sur l'agglomération antique seront publiées principalement par Jean-Paul Bertaux⁵² et, pour le rempart par Chantal Bertaux⁵³.

Bien que les fouilles préventives se multiplient sur le territoire français, l'ouest du territoire leuque n'est que peu touché. Ces opérations sont liées à une volonté de préserver les connaissances archéologiques devant les aménagements de plus en plus nombreux. Or, les grands travaux restent éloignés de notre zone d'étude qui, plutôt rurale, ne bénéficie que ponctuellement de ces fouilles. Pour la zone d'étude, il faut mentionner deux fouilles préventives à Grand qui

41. (Salin, 1915)

42. MS 53 à 64, Répertoire archéologique des Vosges, par Lucien Vilminot aux archives départementales des Vosges.

43. (Toussaint, 1928).

44. (Toussaint, 1948).

45. (Toussaint, 1946).

46. (Pomarède, 1966).

47. (Ballet, 1971).

48. (Lepage, 1981).

49. (Millotte, 1965).

50. (Gilquin, 2004 ; Legin, 1997).

51. (Mougin, 1965 ; 1966 ; 1967).

52. Par exemple, (Bertaux et al., 2000).

53. (Bertaux, 1983).

vont donner des résultats positifs et un sondage à Liffol-le-Grand qui s'est révélé négatif pour les périodes qui nous intéressent. Cependant, une autre dynamique s'est engagée sur le territoire grâce aux prospections.

Dans les années 1980, les cartes archéologiques gérées par les Services Régionaux de l'Archéologie (S.R.A.) émergent et se structurent. Afin d'alimenter cette carte, de nombreuses prospections sont menées, majoritairement par des bénévoles. Dès les années 1970, des prospections aériennes sont réalisées en Lorraine, mais il faut attendre 1989 pour qu'un programme commun soit mis en place et qu'une cellule spécifique soit créée. Grâce à ce programme mené durant sept ans, une centaine de sites gallo-romains et trois cents sites de datation inconnue ont pu être ajoutés à la carte archéologique⁵⁴. Les prospections pédestres permettent, quant à elles, d'ajouter 350 sites⁵⁵. Pour la Haute-Marne, il faut souligner le travail constant réalisé par Stéphane Izri.

La recherche archéologique est donc dynamique en Lorraine, mais les études thématiques ou sur de plus grandes zones sont pratiquement inexistantes. Il faudrait par exemple reprendre tous les objets découverts lors des prospections pédestres pour affiner les datations avancées pour les sites déjà connus. En outre, les études sont très locales et c'est une mise en perspective de tous ces sites dans un schéma plus large, inscrit au sein de la cité qui pourrait donner le plus de résultats.

c) Recherches et études récentes sur la région

Pour la zone étudiée, un P.C.R. dirigé depuis 2010 par Th. Dechezleprêtre s'est intéressé à la partie ouest de la cité des Leuques⁵⁶. Par manque de temps et de personnes pour l'étude, ce P.C.R. n'a considéré que quelques points particuliers : l'étude du site de *Nasium*, la remise en perspective de la documentation ancienne des sites de Liffol-le-Grand et Sou-

losse-sous-Saint-Elophé et une recherche sur la chronologie et la répartition spatiale de l'occupation rurale⁵⁷. Ce programme a permis de mettre en perspective plusieurs questionnements et de reprendre toute la documentation existante.

Le second P.C.R. commencé en 2009, plus important pour cette étude puisqu'elle s'y intègre pleinement, concerne l'agglomération antique de Grand et en est à sa troisième triennale. Centré sur Grand, la première triennale s'intéressait, entre autres, à la topographie du site (Programme 2). Il s'agissait principalement d'étudier les microreliefs conservés autour et dans l'agglomération grâce à un relevé LIDAR effectué en février et mars 2009. Ce thème a été élargi en 2012 et concerne maintenant l'occupation du sol autour de Grand (Programme 2).

Des travaux universitaires ont concerné notre zone d'étude, mais dans un cadre plus large : celle de la cité. Pour la période romaine, la thèse la plus récente date de 2007 et a été soutenue par Emilie Freyssinet⁵⁸. Ce travail s'intéresse à l'organisation de quatre cités dans l'est de la France : celle des Médiomatriques, des Leuques, des Triboques et des Rauraques. Cette grande zone d'étude oblige à un discours général et elle ne permet pas une vérification optimale des données, sauf ponctuellement⁵⁹. Ce choix, obligatoire par manque de temps, a amené des erreurs dans notre zone d'étude, notamment dans la définition de Grand et de Liffol-le-Grand. En outre, les découvertes fortuites peu riches en artefact ou signalées au niveau de la commune n'ont pas été prises en compte. La synthèse proposée demeure une première approche qu'il convient de compléter notamment au vu des découvertes et recherches récentes.

Divers mémoires universitaires concernant Grand ont été réalisés depuis le lancement du P.C.R. en 2008. Ils se sont attachés principalement à la réétude du mobilier ; mais concernant l'organisation de l'agglomération, on peut citer le mémoire de Chantal Bertaux⁶⁰ sur la topographie antique, celui

54. (Mourot, 2002, p. 69).

55. Op. cité.

56. *La partie occidentale du territoire leuque entre le 2^e siècle avant J.-C. et le 2nd siècle après J.-C. : organisation territoriale et interactions spatiales*, Projet Collectif de Recherche 2010-2012.

57. Le deuxième thème a été étudié dans le cadre d'un master (Amiot, 2011).

58. (Freyssinet, 2007).

59. Op. cité, p. 102.

60. (Bertaux, 1974).

de Jean-Michel Tur sur l'habitat urbain nord⁶¹ et celui de Laura Darmon qui a réexaminé le dossier la *villa* de la Violette⁶². Liffol-le-Grand a aussi fait l'objet d'une reprise des données dans un mémoire de David Amiot⁶³. Ces mémoires permettent d'alimenter notre base de données et notre réflexion afin de porter ces études de cas dans un contexte plus large. Enfin, citons une thèse qui, bien que n'entrant pas dans notre zone d'étude, se rapproche de ce qui est proposé de réaliser ici : celle de Pierre Fetet sur l'occupation et le peuplement de la Vôge⁶⁴.

Pour la période protohistorique, deux thèses ont été soutenues récemment : l'une sur l'organisation sociale et territoriale de l'habitat chez les Leuques et les Médiomatriques durant La Tène moyenne et finale par Clément Féliu⁶⁵ et l'autre sur la céramique des II^e et I^{er} siècle av. J.C. par Bertrand Bonaventure⁶⁶. L'étude de la céramique pour cette période chez les Leuques montre une influence romaine très précoce ainsi qu'une appartenance de ce peuple aux Celtes. Clément Féliu, dont la thèse est plus intéressante pour notre propos, montre que le territoire des Leuques est borné et organisé par des sites hiérarchisés dès l'époque de La Tène.

Depuis longtemps, les recherches sont actives en Lorraine et en Haute-Marne mais restent relativement cantonnées à certains grands sites bien connus. Ainsi, il apparaît que le nord-est de la Haute-Marne et le sud-ouest de la Meuse n'ont pas fait l'objet d'études approfondies à l'inverse de Grand et Liffol-le-Grand, par exemple. La documentation semble donc assez inégale suivant les communes. Cependant, les mentions de découvertes fortuites ont été, dans l'ensemble, bien compilées notamment grâce aux érudits locaux et aux sociétés savantes. En outre, des campagnes de prospections aériennes et pédestres menées surtout par des bénévoles ont permis de révéler de nouveaux sites. Ainsi, même si des fouilles n'ont pas été réalisées dans toute notre zone d'étude et que les données sont disparates, cela ne devrait pas être un frein trop important à notre étude.

De plus, des synthèses départementales et régionales sur les Leuques aux époques protohistorique et gallo-romaine vont permettre de faire des comparaisons plus aisées et plus larges avec une mise en perspective. Les recherches sont peu présentes autour de Grand, d'un point de vue micro-régional, mais elles sont dynamiques dans une perspective macro-régionale.

III. État de la recherche dans la zone d'étude

Avant tout travail, il convient de faire un point sur les connaissances acquises jusqu'à présent⁶⁷ ; il ne s'agit pas de réinventer ce qui est déjà connu. Cette synthèse permet d'avoir une première base de réflexion et d'intégrer au mieux cette nouvelle recherche. Elle donnera aussi l'occasion de voir le chemin parcouru.

Cependant, se concentrer uniquement sur la zone d'étude ne serait pas productif et ne rendrait pas réellement compte des recherches déjà effectuées. Il faut étendre un peu le spectre sans toutefois vouloir trop en dire : il ne s'agit pas de parler de toute une région ou d'une cité mais d'ouvrir la zone un peu plus largement. Ainsi, cet état de la recherche se fera sur la partie ouest du territoire leuque en montant jusqu'à Naix-aux-Forges et dépassera, lorsque cela sera nécessaire, le cadre de cette cité pour entrer chez les Lingons.

a) Le premier âge du Fer (Hallstatt) (Fig. 3)

Dans la zone d'étude qui nous intéresse, la période du premier âge du Fer est connue presque uniquement à travers le domaine funéraire. En effet, la recherche archéologique s'est concentrée principalement sur les nécropoles. Même si, dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de faire une étude sur l'occupation du sol et sur les habitats de cette époque, certaines fouilles récentes permettent toutefois de tirer quelques conclusions. En outre, des découvertes isolées permettent aussi de mieux appréhender cette période.

61. (Tur, 2010).

62. (Darmon, 2014).

63. (Amiot, 2011).

64. (Fetet, 2009).

65. (Féliu, 2008).

66. (Bonaventure, 2010).

67. Cette partie a été écrite suite à l'inventaire des sites présents dans les différentes CAG et à la consultation des synthèses récentes effectuées.

1. Les habitats ruraux⁶⁸

Les sites ruraux sont connus grâce à des découvertes sur les communes de Void-Vacon (Meuse) et Bure (Meuse). Ces deux sites, qui ont tous deux fait l'objet d'une fouille de sauvetage, montrent une continuité avec le second âge du fer (Bure) et l'époque romaine (Void-Vacon).

Pour Bure, les fouilles effectuées en 2006 ont mis en évidence quatre zones d'occupation de l'âge du fer⁶⁹. Quant au site de Void-Vacon fouillé en 1993, il est composé de trois zones présentant diverses structures archéologiques (trous de poteaux, puits, enclos, tombes, bâtiments...) d'époques différentes (de la fin de l'âge du bronze au Haut Empire)⁷⁰.

À ces fouilles, il faut ajouter les enclos mis en évidence par photographie aérienne mais qui, pour la plupart, ne sont pas datés ce qui ne permet pas de raisonner par densité d'occupation ou continuité. En outre, des découvertes isolées aident à comprendre les influences diverses qui traversent la zone. Ainsi à Châtenois (Vosges), quatre fragments d'un bracelet creux en tôle ont été trouvés. Il était orné de fines incisions transversales. Ou encore, à Courcelles-sous-Châtenois (Vosges), un bracelet en bronze à tampon aurait été découvert sur la commune. Cependant, ces objets peuvent aussi provenir de contextes funéraires : ils n'indiquent qu'une fréquentation sans qu'on puisse en dire plus.

Il semble que les habitats ruraux soient, comme en Lorraine en général, des habitats isolés, petites fermes avec ses dépendances (silos, greniers...) qui permettent d'effectuer toutes les tâches de l'agriculture et de l'élevage.

2. Les sites funéraires

Contrairement aux habitats, les sites funéraires sont bien connus grâce aux photographies aériennes qui permettent par endroits de découvrir une densité très importante de sites. Cependant, ces connaissances ne sont que le reflet de l'état de la recherche et en aucun cas un reflet de la réalité. Ils permettent

de mieux cibler les zones qui ont pu être habitées. En effet, dans un catalogue d'exposition, Laurent Olivier⁷¹ avance l'hypothèse que ces nécropoles tumulaires sont en lien avec des classes sociales qui trouvent leur pouvoir dans l'exploitation terrienne. Dans la région, le site de hauteur de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) serait un lieu de pouvoir auquel les nécropoles de Diarville (Meurthe-et-Moselle) et Marainville-sur-Madon (Vosges) seraient rattachées.

Cependant, aucune fouille n'a pu établir un lien entre un site d'habitat et un site funéraire ; cependant, une zone de découvertes importantes à Bulgnéville (Vosges) pourrait traduire la présence d'un habitat fortifié qui n'a pas encore été découvert⁷².

En Lorraine, on oppose une zone nord qui pratiquerait l'incinération et une zone sud qui aurait adopté l'inhumation. Dans ce sens, la zone d'étude est en phase avec la Lorraine sud, puisque la majorité des sépultures qui ont pu être fouillées sont des inhumations. Elles se situent principalement dans les Vosges : Aulnois (Vosges), Autigny-la-Tour (Vosges), Beaufremont (Vosges), Ligny-en-Barrois (Meuse), Martigny-les-Gerbonvaux (Vosges) et Médonville (Vosges).

À Aulnois, on a découvert au milieu du XIX^e siècle neuf tumulus dont cinq ont été fouillés par F. de Saulcy en 1863. Des prospections pédestres menées en 1988 par Bernard Triboulot a permis de compléter cette nécropole avec quatre tertres supplémentaires. Cette nécropole a été utilisée semble-t-il durant toute la période hallstattienne.

La nécropole la plus importante se situe à Autigny-la-Tour : elle renferme douze tumulus et se situe dans un ensemble de deux cents empierrements⁷³. Ces tumulus ont été fouillés en 1885 par Félix Voulot permettant de dater la nécropole du Hallstatt final. À Beaufremont, ce sont trois tumulus qui ont été fouillés au sommet d'un plateau à la fin du XIX^e siècle par R. Blaison et M. Muller ; le mobilier retrouvé date du Hallstatt. Deux d'entre eux avaient été édifiés sur des coffres à antenne dont le

68. Une synthèse récente des habitats de l'âge du fer a été effectuée par des chercheurs lorrains (Brénon et al., 2003).

69. (Lorraine. Direction régionale des affaires culturelles, 1996, p. 46).

70. (Lorraine. Direction régionale des affaires culturelles, 1993, p. 41-43).

71. (Olivier, 2002).

72. (Triboulot, 2002).

73. B. Triboulot a effectué une prospection inventaire des *tumuli* dans les Vosges en 1998.

mobilier date principalement du Néolithique final et du Campaniforme : ce site montre une certaine pérennité entre le Néolithique final et le Hallstatt final.

À Ligny-en-Barrois, une sépulture découverte fortuitement a livré notamment un torque et trois anneaux de jambe en bronze. Ces objets datent du Hallstatt final, voire du début de La Tène. À Martigny-les-Gerbonvaux, un tumulus a été fouillé en 1887 par Felix Voulot : une inhumation masculine, une féminine et une troisième d'un enfant ont été mises en évidence. Elles dateraient du milieu du Hallstatt/début de La Tène. Le site de Médonville n'est composé que d'un seul tumulus qui a été fouillé en 1863 : quatre fragments de bracelets en fer, deux tessons de céramique et deux clefs en fer ont été trouvés ; ils datent du Hallstatt ancien et moyen. À Ligny-en-Barrois, une sépulture datée du Hallstatt final a livré un torque et trois anneaux de jambe en bronze.

En Haute-Marne, à Nijon au lieu-dit La Mottote, un grand tumulus a été fouillé entre 1971 et 1973. Il a révélé une occupation datant du Hallstatt. En effet, le mobilier métallique date manifestement de la période du premier âge du Fer, mais le mobilier céramique présente un faciès plus ancien, de la fin de l'âge du Bronze. Le site aurait vu se succéder, selon le responsable de la fouille, Louis Lepage, deux tertres dont le plus récent aurait été construit vers la fin du VII^e siècle av. J.-C.

3. Les autres indices d'occupation

Plusieurs objets ont pu être découverts qui révèlent une occupation, pérenne ou ponctuelle, qu'il est difficile de caractériser sans indices supplémentaires. Ainsi, à Châtenois (Vosges), des fragments de bracelet creux en tôle ont été découverts. À Courcelles-sous-Chatenois (Vosges), un bracelet en bronze daté du Hallstatt final ou de La Tène ancienne a été trouvé.

Aucun site de hauteur n'est connu dans la zone d'étude pour cette période.

b) Le second âge du Fer (La Tène) (Fig. 3)

Cette période semble, d'un point de vue archéologique, être en continuité avec l'époque précédente. De nombreux sites continuent d'être occupés : le site de Void-Vacon montre une longue durée d'occupation puisque les traces anthropiques s'étalent de la fin de l'âge du Bronze au Haut Empire. Cependant, et malgré de rares cas, cette période reste assez mal connue.

1. Les sites de hauteur⁷⁴

Seuls deux sites ont pu être attribués de façon certaine à la période de La Tène : à Boviolles (Meuse) et à Moncel-sur-Vair (Vosges).

Le site de Boviolles a bénéficié de fouilles et de recherches approfondies qui permettent de le connaître relativement mieux que les autres sites de hauteur. C'est un éperon barré qui couvre une superficie de cinquante hectares. D'après le matériel recueilli, le site est occupé dès le début de La Tène finale et ce jusqu'au V^e siècle après J.-C. Son organisation interne est encore mal perçue, mais il est fermé par un murus gallicus et une porte à ailes rentrantes. De plus, un atelier monétaire leuque a été mis en évidence. De nombreuses monnaies venant des cités des Rèmes, des Séquanes, des Lingons, des Eduens, des Sénons, des Carnutes, des Suessions et de Parisii, et dans une moindre mesure des Médiomatriques et des Trévires y ont été retrouvées. Tous ces indices montrent l'importance du site au sein du territoire leuque, qui fait alors figure d'agglomération principale.

Le site de Moncel-sur-Vair domine la rivière du Vair. C'est un éperon barré d'une superficie estimée entre douze et vingt hectares. Un fossé précède le rempart qui a réutilisé la terre et les pierres issues de son creusement. Le matériel archéologique retrouvé permet de définir une période d'occupation durant La Tène finale et qui se serait poursuivie à la période romaine sans autre précision. D'une surface beaucoup plus réduite que le site de Boviolles, il ne devait pas avoir la même importance même si le manque de fouilles ne permet pas une comparaison parfaite. Cependant, il devait contrôler la vallée de la Meuse et se situer à peu de distance de la voie an-

74. Pour la partie située dans le département de la Meuse, la synthèse faite par Félix Liénard peut servir de base puisque les données ont peu évolué, notamment à cause du manque de fouilles (Liénard, 1881).



Fig. 3 Carte des sites datés de l'Âge du Fer (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).

tique reliant Langres à Trèves. Il pourrait donc avoir des origines plus anciennes.

Il faut noter aussi qu'à proximité, il existe un autre site en hauteur à Sorcy-Saint-Martin (Meuse). D'une surface estimée à une dizaine d'hectares, il s'agit d'un éperon barré par un murus gallicus précédé par un fossé qui a été mis en évidence dès la fin du XIX^e siècle par des prospections pédestres et des fouilles. Le mobilier qui a été retrouvé montre un début d'occupation à la fin de La Tène finale qui se poursuit jusqu'au I^{er} siècle avec l'édification d'un sanctuaire dès le I^{er} siècle.

2 Les habitats et les indices d'occupation

En Meuse, les missions aériennes montrent de nombreux enclos quadrangulaires qui pourraient être des exploitations agricoles. Cependant, lors des vérifications sur le terrain ces sites donnent très peu de mobiliers, ce qui rend difficile l'interprétation et la datation. Seule une fouille a été effectuée à Void-Vacon : établi autour d'une sépulture datée du Néolithique, le site est composé de greniers, de quatre silos et de deux unités d'habitation à quatre trous de poteaux. À Mauvages, des haches, des couteaux et des lames en bronze ont été découverts, signalant un possible atelier de métallurgie. À Nantois, à Neuville-lès-Vaucouleurs, à Saulvaux, à Vaucouleurs diverses monnaies gauloises ont été retrouvées.

Dans les Vosges, la commune de Liffol-leGrand a livré du matériel qui trahit une présence à l'époque laténienne. À proximité de la source de la Goulotte, plusieurs monnaies dont des potins au sanglier ont été mises au jour. Les niveaux les plus anciens de la *villa* fouillée à proximité de cette source sont aussi datés de La Tène finale. Dans ces niveaux, on a trouvé des creusets et des scories de fer qui pourraient traduire la présence d'un atelier métallurgique. Un autre site situé au lieu-dit les HautsBois a été fouillé en 1971 : il s'agirait aussi d'un atelier métallurgique. Le responsable de fouille estime que le début d'occupation date du I^{er} siècle avant J.-C., cependant aucun des éléments découverts ne permet d'avancer une date aussi précoce.

À Soulosse-sous-Saint-Elophe, lors d'un diagnostic, une fosse contenant de la céramique de La Tène

finale a été fouillée. Des monnaies gauloises ont aussi été retrouvées sur le territoire de la commune. Une occupation dès le I^{er} siècle av. J.-C. est donc probable sur ce site qui deviendra un *vicus* et une agglomération de bord de voie un siècle plus tard.

Un diagnostic effectué sur le territoire de Frébécourt, au lieu-dit La Fourche, a montré l'existence d'un habitat enclos avec fossé et talus. Son occupation remonte à La Tène finale. La commune de Courcelles-sous-Châtenois a livré un tampon de torque daté de La Tène finale. À Coussey et à Neufchâteau, diverses monnaies gauloises dont des potins au sanglier ont été découvertes.

De même en Haute-Marne, à Andelot-Blancheville, des monnaies gauloises ont été mises au jour dont des potins au sanglier et des potins lingons.

3. Les sites funéraires

L'étude des sites funéraires⁷⁵ montre qu'en Lorraine, l'inhumation sous tumulus perdure et qu'elle se pratique dans les mêmes nécropoles voire dans les mêmes tertres. Mais seule une fouille ancienne, à Malaincourt (Vosges), permet de rendre compte du phénomène funéraire dans cette région. En 1862, la fouille d'un tertre a permis de découvrir un bracelet en fer, un grand anneau et des tessons de céramique. Ces objets permettent une datation de la fin du Hallstatt jusqu'à la fin de La Tène ancienne.

En Haute-Marne, à Bourdons-sur-Rognon, un tumulus a été fouillé en 1858 par le propriétaire du terrain : dix inhumations ont été observées et trois bracelets caractéristiques de La Tène ancienne ont été trouvés sur l'un des squelettes.

La connaissance des pratiques funéraires est très mince dans la zone qui nous intéresse. Cependant, les campagnes de photographies aériennes montrent de nombreux enclos et tumuli ; ce qui pourrait montrer une occupation assez importante pour cette époque mais le manque de mobilier sur ce type de site ne permet pas une datation suffisante.

75. (Leroy, 1993).

c) La période gallo-romaine (Fig. 4)

La période gallo-romaine est la période privilégiée pour ce travail : une étude plus précise de l'organisation de notre zone d'étude, et plus largement du territoire leuque, sera présentée par la suite. Ainsi, nous ne nous attarderons pas sur les aspects qui seront traités ultérieurement.

1. La capitale de cité et les agglomérations

L'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) fait l'objet de fouilles depuis la fin du XVII^e siècle. Sa parure monumentale exceptionnelle ainsi que sa proximité avec l'*oppidum* de Boviollles qui est considéré comme la « capitale » des Leuques à l'époque protohistorique a fait penser à beaucoup de chercheurs qu'elle avait été capitale de cité à l'époque gallo-romaine. Cependant, rien n'est moins sûr et la date de glissement de ce titre vers Toul, *Tullum*, fait encore débat. Quoi qu'il en soit, l'ampleur des découvertes et sa surface estimée à cent vingt hectares ne laissent pas de doutes quant à sa fonction urbaine.

Grand (Vosges) est un site important dont la surface est estimée à soixante-dix hectares. Les fouilles menées sur une partie des quartiers d'habitation au nord du village actuel, sur l'amphithéâtre et sur un bâtiment à plan absidial contenant une mosaïque suffisent à faire considérer ce site comme étant une agglomération, même si certains aspects de son fonctionnement continuent de susciter les interrogations des archéologues.

Soulosse-sous-Saint-Elophé (Vosges) est, sans aucun doute, une agglomération de bord de voie. Occupée depuis La Tène Finale, elle figure sur l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Solimariaca* et sur la voie Langres-Trèves par Toul et Metz. Connue très tôt, dès 1694, elle a livré plusieurs inscriptions faisant état d'un *vicus*, et même d'un *pagus*⁷⁶, ainsi que de nombreuses stèles funéraires remployées dans un *castrum* du IV^e siècle qui englobe un espace d'un hectare. Les fouilles entreprises, notamment au XIX^e siècle, ne laissent que peu de doute sur la nature de ce site qui est à classer parmi les agglomérations.

2. Les sites ruraux

Pour les Vosges, la question des sites ruraux semble moins évidente que pour les autres départements lorrains malgré des mentions très anciennes. Les prospections aériennes et pédestres ont permis de mieux connaître certains secteurs mais ce n'est pas le cas pour tout le département.

À Attignéville, une prospection aérienne a montré un bâtiment possédant une galerie de façade. À Aulnois un bâtiment ayant livré des éléments de mosaïque et un bassin a été fouillé anciennement. À Chermisey, un bâtiment quadrangulaire présentant des pièces en enfilades sur son grand côté ainsi que des espaces carrés à l'extrémité des petits côtés a été mis en évidence suite à une prospection aérienne. À Martigny-les-Gerbonvaux, des édifices ont été signalés à trois endroits différents repérés par prospection aérienne. L'un d'eux, situé au lieu-dit Grand Vau, pourrait correspondre au corps principal d'une *villa* avec ailes alors que les autres correspondraient à des bâtiments annexes. Félix Voulot a entrepris des fouilles en 1886 mais le rapprochement avec ces bâtiments visibles en photographie aérienne reste hypothétique. Enfin, à Moncel-sur-Vair, une prospection aérienne a aussi permis de révéler la présence d'une construction organisée autour d'une cour centrale.

Liffol-le-Grand est mentionné comme une agglomération dans de nombreuses recherches⁷⁷. Cependant, au vu de la documentation⁷⁸, il n'apparaît pas comme évident qu'une agglomération se soit installée sur le finage de cette commune. Seule la *villa* de la Goulotte est clairement attestée par des fouilles et des prospections géophysiques et ces investigations laissent apercevoir une grande *villa* se développant sur trois hectares au minimum. Il semble que la superficie de cette dernière peut justifier l'occupation importante attribuée à ce site.

D'autres sites ont été mentionnés dans la littérature sans que des vérifications plus poussées aient pu être faites ou sans qu'il soit possible de trancher sur la nature des gisements de manière définitive : à Aouze, à Aroffe, à Autigny-la-Tour, à Gemonville, à Punerot...

76. Pour le *pagus*, CIL XIII 4679 et CIL XIII 4680 et pour le *vicus*, CIL XIII 4679, CIL XIII 4681 et CIL XIII 4683. Voir infra p.90.

77. En premier lieu (Bertaux, Counot, 1997).

78. Notamment reprise par David Amiot dans son mémoire (Amiot, 2011).

Pour la Meuse, bien que les études aient été commencées assez tardivement, les prospections aériennes et pédestres ont aidé à augmenter le corpus de plus de deux cents sites mais sans qu'une réelle mise en perspective n'ait été effectuée⁷⁹. À Gondrecourt-le-Château, les prospections ont révélé la présence d'une *villa* à ailes latérales ainsi que son chemin d'accès. À Ligny-en-Barrois, le plan d'une *villa* rectangulaire entourée d'un fossé curviligne a aussi été mis en évidence. À proximité à Saulvaux, les traces d'une *villa* avec ses annexes ont aussi été observées.

On peut citer la présence d'habitats ruraux sur les communes d'Amanty, de Le Bouchon-sur-Saulx, de Bovée-sur-Barboure, de Brauvilliers, de Brixeyaux-Chanoines, de Burey-la-Côte, de Broussey-en-Blois, de Chalaines, de Champougnny, de Dainville, de Dammarie-sur-Saulx, de Délouze-Rosière, d'Epiez, de Goussaincourt, de Longeaux, de Mandres-en-Barrois, de Morley, de Naives-en-Blois, de Pagny-sous-Meuse, de Ribeaucourt, de Rigny-la-Salle, de Saint-Joire, de Sepvigny, de Taillancourt, de Tréveray, de Troussey, d'Ugny-sur-Meuse, de Vaucouleurs, de Villers-le-Sec et de Void-Vacon.

Pour la Haute-Marne, en 1928 et en 1929, la fouille d'un habitat rural à Andelot-Blancheville a livré, entre autres, des enduits peints, des fragments de verre et des objets métalliques. À Chalvraines, lors de travaux forestiers, les substructions d'une unité d'habitation composée de plusieurs petites pièces ont été trouvées. Plus anciennement, en 1890, une fouille a permis de mettre en évidence la présence d'enduits peints et d'au moins une mosaïque à Roches-Bettaincourt.

3. Les sites funéraires

Pour les Vosges, Jean-Noël Castorio déplore le manque d'informations provenant des monuments funéraires principalement parce que la majorité d'entre eux a été retrouvée hors-contexte⁸⁰. En effet, c'est le cas à Maxey-sur-Meuse où une stèle a été retrouvée dans le lit de la Meuse, à Pompierre où une stèle mutilée a été découverte, à Rollainville où une stèle servirait toujours de socle à une maison ou

à Ruppes où une stèle a été remployée dans le clocher du village. C'est aussi le cas en Haute-Marne à Outremécourt où une stèle était utilisée dans l'église avant son entrée au Musée d'Épinal ou à Poissons où une stèle est toujours présente dans les murs de son église.

Cependant, des découvertes in situ ont été faites et des sites ont aussi pu être fouillés, même si elles sont anciennes. Dans les Vosges, à Avranville, en 1841, suite à un violent orage, plusieurs sépultures ont été mises au jour. Des fouilles furent entreprises permettant de dater cet ensemble du Bas Empire et de la période franque. Il s'agirait d'une nécropole de transition. Son éloignement par rapport à l'agglomération de Grand tend à en faire un site distinct. Ces nécropoles de transition ont aussi été mises en évidence à Bourg-Sainte-Marie et à Pompierre.

À Morville, lors d'une fouille en 1897, vingt-cinq inhumations ont été découvertes à proximité d'une voie romaine. D'autres corps ont aussi été mis au jour mais l'absence d'éléments ne permet pas une datation sûre.

En Meuse, à Brauvilliers, une nécropole ainsi qu'une stèle ont été découvertes sur le territoire de la commune à la fin du XIX^e siècle. Au début de ce même siècle, à Epiez-sur-Meuse, un ossarium a été trouvé par la propriétaire du terrain. En 1848, des bâtiments antiques, une tombe et un « monument funéraire en pierre » ont été signalés sur la commune de Saint-Joire.

En Haute-Marne, à Bologne, des tombes ainsi qu'une stèle ont été signalées au XIX^e siècle. Cette dernière serait conservée dans une propriété privée. À Fronville, lors de sondages en 1991, une nécropole a été reconnue sur 36 m². Très arasée, elle n'a livré qu'une seule incinération intacte sur les onze que devait contenir la zone. À proximité de cette dernière, une inhumation a aussi été mise en évidence. À Osne-le-Val, des sarcophages gallo-romains ont été signalés. En Meurthe-et-Moselle, à Barsey-au-Plain, une stèle funéraire ainsi que diverses sépultures contenant du mobilier gallo-romain auraient été trouvées au bord de la voie romaine.

79. (Mourot, 2002, p. 96).

80. (Michler, 2004, p. 64)



Fig. 4 Carte des sites datés de l'époque gallo-romaine (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).

4. Les autres traces d'occupations

L'éperon barré de Sorcy-Saint-Martin (Meuse) a livré pour l'époque gallo-romaine un ensemble culturel. La fouille dirigée par Roger Marguet entre 1966 et 1973 a révélé la présence de deux fana jumaux construits au I^{er} siècle puis détruits à la fin du siècle suivant de manière à construire un unique temple plus grand. Aucun autre élément n'a pu être mis en évidence sur l'éperon ; cependant, des prospections aériennes laissent apparaître des indices d'occupation aux alentours.

Divers objets archéologiques datant de la période romaine ont été retrouvés sur l'éperon barré de Moncel-sur-Vair. Même s'il est difficile de connaître la nature exacte de l'occupation au cours de cette période, il semble qu'elle ait perduré jusqu'au début du Moyen Âge.

Sur la commune actuelle de Maxey-sur-Vaise (Meuse), Hippolyte de Widrange rapporte la découverte de divers artefacts sur cent cinquante hectares. La photographie aérienne montre la présence d'un établissement qui pourrait se rapprocher d'une *villa*.

À Sauvigny (Meuse), un site de type éperon barré a pu être occupé durant la période romaine. En outre, les fondations d'un bâtiment longeant une voie romaine ont été mises en évidence. La confluence Meuse/Rupe étant proche, il s'agit probablement d'un relais à proximité d'un gué.

La commune de Nijon (Haute-Marne) a été identifiée très tôt comme la station *Noviomagus* apparaissant sur la Table de Peutinger. La mention ancienne d'un bâtiment avec hypocauste semble accréditer ce rapprochement ; d'autant que son occupation semble couvrir la majeure partie de l'époque gallo-romaine, de l'époque augustéenne à l'époque constantinienne. Certains chercheurs ont rapproché ce site d'un marché (*magus*) de bord de voie. Cependant, sans informations supplémentaires, il est difficile de statuer sur la nature précise de cette occupation.

Combinée avec d'autres indices, la découverte de dépôts monétaires peut aussi être un indice d'occupation fiable, notamment chronologiquement. Ce type de découverte a été effectué dans les Vosges et

dans la Meuse : à Aouze, à Barville, à Bréchainville et à Epiez-sur-Meuse.

d) Le Haut Moyen Âge (Fig. 5)

1. Le sort des agglomérations gallo-romaines

Le site de l'antique ville de *Nasium* semble avoir perduré à l'époque mérovingienne avec des fonctions économique et politique, comme le montre la présence de nécropoles et d'une monnaie mérovingienne mentionnant Naio.

Grand semble aussi conserver un certain statut si on en croit les fouilles et les découvertes liées au funéraire, et notamment la fouille de la nécropole du Béhaut qui a livré de nombreux sarcophages et objets de valeur.

Les fouilles et découvertes réalisées à Soudousses-Saint-Elophé montrent la présence de sépultures mérovingiennes, notamment sous le cimetière actuel de Saint-Elophé. Jacques Guillaume considère aussi que les tombes trouvées dans les fossés du *castrum* peuvent être datées du Haut Moyen-Âge et pas uniquement du Bas-Empire⁸¹. Ainsi, il est probable que la station de bord de voie se soit pérennisée par un habitat mérovingien ; d'autant plus, qu'au IX^e siècle, est attesté un *pagus solocensis* de treize villages.

2. Les autres traces d'occupation

Les habitats sont très peu représentés dans les corpus d'étude. Une des raisons souvent avancée est le manque d'informations. Issues principalement des prospections pédestres, les découvertes sont faites à l'aune des objets qu'on peut ramasser. Or, et c'est aussi le cas pour les périodes préhistoriques et protohistoriques, les artefacts de cette période sont moins bien connus, et donc reconnus, que ceux de la période gallo-romaine. De plus, les constructions étant le plus souvent réalisées en matériaux périssables, leurs traces fugaces ne sont pas visibles de prime abord et peuvent être mal interprétées. Il faut donc se référer aux textes et aux émissions monétaires.

Sorcy-Saint-Martin semble se développer à cette époque en frappant monnaie avec la légende Sauri-

81. (Michler, 2004, p. 79)



Fig. 5 Carte des sites datés de l'époque médiévale (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).

ciaco durant les trois premiers quarts du VII^e siècle. Des indices d'occupation militaire à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle au pied de l'ancien éperon barré et la fouille de deux nécropoles à l'emplacement du sanctuaire gallo-romain ayant livré des sarcophages datés de la fin du VI^e siècle à la fin du VII^e siècle vont aussi dans ce sens.

De même, Void-Vacon est un *vicus* créé à l'époque mérovingienne. Ce site va aussi frapper monnaie de la fin du vie à la fin du VII^e siècle. Lors de la fouille d'une zone d'activités économiques, des bâtiments sur poteaux et des enclos fossoyés ont été découverts. À Châtenois, des fouilles sur une zone industrielle ont révélé la présence de trous de poteaux, de fosses et de fossés datables entre le VI^e et le XII^e siècle.

3. Les sites funéraires

La connaissance de cette période provient presque exclusivement des données funéraires. Bien que certaines découvertes fortuites aient donné lieu à des fouilles, pour la plupart anciennes, la majorité ne fut pas suivie de recherches approfondies. Ainsi, il est difficile de pouvoir présenter une synthèse régionale fiable.

Ainsi, on mentionne, quelquefois sans autres précisions, des sépultures à Abanville, à Autigny-la-Tour, à Biencourt-sur-Orge, à Bréchainville, à Chalvraines, à Chaumont-la-Ville, à Courcelles-sous-Châtenois, à Darmannes, à Demangeaux-Eaux, à Harréville-les-Chanteurs, à Le Bouchon-sur-Saulx, à Liffol-le-Grand, à Longeaux, à Malaincourt, à Mandres-en-Barrois, à Mareilles, à Mauvages, à Martigny-les-Gerbonvaux, à Menaucourt, à Morley, à Ollainville, à Parey-sur-Saulx, à Reffroy, à Rigny-Saint-Martin, à Rochefort-sur-la-Côte, à Rollainville, à Saint-Urbain-Maconcourt, à Saulxures-les-Vannes, à Vaudeville-le-Haut et à Villeroy-sur-Meholle.

Le grand nombre de sépultures retrouvées peut indiquer la présence d'un habitat qu'aucun autre élément ne permet de prouver. Ainsi, l'existence de plusieurs nécropoles autour de Gondrecourt-le-Château tend à montrer qu'il y avait sous la ville actuelle une occupation importante. À Landaville, ce sont soixante-neuf tombes qui ont été fouillées dans une carrière de sable. À Lézéville, Edouard Salin fouilla sur plusieurs années deux cent cinquante-neuf sépultures ordonnées par rangées. À Saint-Blin, ce sont envi-

ron soixante tombes qui ont été fouillées en 1983 et 1984.

Les sépultures montrent parfois qu'il y a eu une ré-occupation d'anciens sites, comme à Seraumont où la fouille d'un dolmen néolithique, en 1967 et 1968, a donné lieu à la découverte de l'enceinte d'une nécropole vraisemblablement du Haut Moyen-Âge. Bien qu'ayant livré des sarcophages en calcaire du Perthois et des objets datés du VII^e siècle, elle fut perturbée ce qui nuit à sa compréhension.

D'autres sites funéraires semblent avoir été des sites de transition avec l'époque gallo-romaine, sans qu'il soit possible de l'affirmer assurément, comme pour les nécropoles d'Avranville, de Barisey-au-Plain, de Bourg-Sainte-Marie, de Pompierre et de Saint-Elophé.

A priori, les connaissances semblaient fugaces sur l'ouest du territoire leuque. Cependant, lorsqu'on se penche sur les données brutes, celles-ci sont nombreuses pour une zone qui semble vide. En réalité, les données sont présentes mais il manque une mise en perspective et une étude approfondie de cette zone. Bien que la grande majorité de ces dernières proviennent de découvertes et de fouilles anciennes, il est possible de faire une première analyse afin de dégager un certain nombre de questions.

Ainsi, il ne semble pas vain de vouloir engager des recherches sur une portion de territoire encore plus réduite. Nous n'avons fait ici qu'effleurer les connaissances et les sites et une étude plus approfondie peut apporter de nouvelles informations et une autre perspective sur les environs archéologiques de Grand.

Chapitre 2 : Les limites de la cité des Leuques, retour sur une question encore en suspens

Il y a une vingtaine d'années, la délimitation des frontières des cités romaines en Gaule semblait être acquise. Héritières des cartes historiques réalisées à l'époque moderne, ces limites s'appuient sur les itinéraires antiques et les frontières des diocèses médiévaux. Petit à petit, d'autres auteurs se sont emparés de ce sujet et ont essayé grâce à différentes méthodes complémentaires de les préciser. Cependant, dans le détail, et parce que ces études sont conçues dans la perspective d'une échelle régionale, elles ne sont pas précises et les indices permettant de trancher formellement sont rares.

La limite de la cité des Leuques a fait l'objet de plusieurs études dont la plus récente publiée remonte à 2008⁸². Dans cette dernière, les auteurs essaient de préciser en plusieurs endroits cette frontière. Cependant, pour notre zone d'étude, au sud-ouest de la cité, le travail mériterait d'être repris et étoffé par de nouvelles remarques et hypothèses.

I. A la recherche des limites de cités, retour sur une historiographie complexe

La recherche des frontières et des limites a toujours animé d'ardents débats. En effet, l'étude d'une culture, d'un peuple ou encore d'un territoire nécessite de s'appuyer sur un ensemble cohérent qui doit être clairement délimité. Cependant, le vocabulaire utilisé n'est pas toujours le même d'une étude à l'autre ; or, c'est un point très important, car les termes utilisés ne renvoient pas à la même réalité suivant le point de vue que l'on adopte.

Pour la période gallo-romaine, des méthodes ont été développées pour aider à mieux appréhender cet objet archéologique souvent mouvant, mais réel. Ainsi, le chercheur dispose de plusieurs outils complémentaires, mais qu'il faut nuancer.

a) Frontière et limite, vocabulaire et éléments de réflexion

L'apparition du mot « frontière » remonte seulement au Moyen Âge et a une origine militaire. Il désigne alors le front, la zone de contact, avec l'armée ennemie⁸³ (Littré). Ce n'est que plus tard, que le mot « frontière » désigne une délimitation fixe et bornée entre deux États.

Ainsi, aujourd'hui, lorsque l'on parle de frontière, on pense tout d'abord à sa signification par rapport à un État, c'est-à-dire une entité politique. Cependant, en sciences humaines, son sens peut être étendu et ce terme peut se rapporter à une culture, à une religion, à une langue... Nous passons donc de l'idée d'une frontière clairement délimitée par une ligne à une démarcation un peu plus floue et mouvante dans le temps. Sa définition dépend aussi de l'optique dans laquelle on se place (géographique, archéologique, sociologique...) et de la période concernée.

Si on se situe à l'époque romaine, la difficulté vient aussi des termes qui, en latin, sont multiples et désignent des réalités différentes. Par exemple, le terme *finēs* est utilisé pour désigner les limites d'un territoire d'une cité

82. (Burnand, Demarolle, 1998).

83. Selon la définition du dictionnaire Littré.

alors que le terme *limes* est réservé aux frontières de l'Empire romain qu'elles soient fortifiées ou non⁸⁴, mot qui est le plus proche de la définition actuelle de la frontière politique.

Pour cette étude, nous avons décidé d'utiliser le terme de « limite » car il permet d'une part, de ne pas faire d'anachronisme et, d'autre part, de ne pas axer le propos sur le seul aspect politique qui vient en premier à l'esprit lorsque l'on parle de frontière, même s'il reste primordial.

Cependant, la multiplicité de l'acception des mots 'frontière' ou 'limite' mérite que l'on se penche sur les questions de vocabulaire que son utilisation pose et de se placer dans la perspective de cette étude.

En tant qu'archéologues s'interrogeant sur les limites de leur cité, nous savons que les Leuques formaient un ancien peuple gaulois qui, après la conquête romaine, a été regroupé au sein d'une cité libre⁸⁵. Cette appellation de « cité libre » laisse penser que les limites de la cité des Leuques diffèrent peu de celui du peuple leuque. Nous cherchons donc des indices matériels de cette réalité spatiale : par exemple, les productions doivent nous permettre de délimiter des zones qui partagent la même culture. Nous pouvons alors chercher des limites culturelles et économiques.

Cependant, cette étude se place aussi au niveau des cités romaines de Gaule, échelon administratif de l'Empire romain. Nous ajoutons à notre recherche une dimension politique. Les provinces de l'Empire romain étaient organisées sous forme de cités, les *ciuitates* ; à savoir une capitale de cité et un territoire maillé par des agglomérations. C'est d'ailleurs cette dernière facette qui doit être privilégiée puisque les limites administratives existaient effectivement à l'époque antique alors que les dimensions économiques et culturelles sont généralement des reconstructions modernes.

Longtemps, on a pensé que les limites de cité étaient des *no man's land*⁸⁶, des espaces plus ou moins définis qui n'étaient pas clairement matérialisés si ce n'est par des bois ou des marécages. Cependant, à travers

l'Empire romain, il existe des bornes attestant de limites entre deux cités. Ces limites sont donc une réalité à l'époque romaine : elles sont clairement définies, ne serait-ce que pour l'administration fiscale, et reconnues par l'Empire.

Cependant, les vestiges témoignant de ces limites sont rares et dans la plus grande majorité des cas, nous ne pouvons les étudier qu'à travers des éléments indirects.

b) Une étude majoritairement indirecte

Avant d'exposer les méthodes utilisées par les historiens et les archéologues pour tenter de retrouver les limites des cités romaines en Gaule, il faut préciser que ces recherches ne peuvent aboutir à l'établissement définitif de celles-ci. La raison principale est que les témoignages matériels manquent.

Prenons un parallèle contemporain : celui des départements actuels. Il serait difficile voire impossible de connaître leurs limites sans cartes ou relevés cadastraux ; tout au plus avons nous une indication sur les routes. Durant l'Antiquité, elles pouvaient donc être peu matérialisées, voire aucunement, comme c'est le cas aujourd'hui.

Différents auteurs ont réfléchi sur la question de ces limites et la manière de les tracer le plus précisément possible. Albert Grenier a été le premier à livrer ses remarques sur cet objet archéologique et à conseiller une méthode à appliquer afin de les définir⁸⁷. Il préconise en premier lieu de s'appuyer sur les documents et textes antiques (inscriptions, toponymes antiques connus par les itinéraires, monuments pouvant révéler une frontière...). Il faut donc utiliser en premier lieu des éléments primaires qui n'ont a priori pas été modifiés et sont donc fiables. Il est difficile cependant de les utiliser pour diverses raisons : les toponymes antiques sont souvent compliqués à rapprocher de sites connus actuellement et les érudits locaux ont discuté longtemps de certaines localisations. De même, les monuments qui peuvent marquer ces limites (marchés, sanctuaires...) sont, pour la plupart, des éléments qui ont d'autres fonctions et

84. (Carrié, 1995, p. 34-41).

85. Pline l'Ancien qualifie les Leuques de *liberi* (Histoire Naturelle, IV, XXXI, 2).

86. Par exemple, (Chevallier, 1981, p. 3) dans un propos général et (Burnand, 1990, p. 9) dans un propos local.

87. (Grenier, 1985, p. 155-185).

il devient alors délicat de les identifier comme tels.

Albert Grenier considère aussi qu'il faut prêter attention à la géographie et aux actions humaines. Toute implantation humaine, et pour nous des peuples gaulois, ne se fait pas au hasard, mais est la conséquence d'un choix rationnel englobant plusieurs facteurs (présence d'eau, ressources naturelles, ressources alimentaires...). En outre, certains éléments topographiques, comme des montagnes ou des cours d'eau, sont des limites naturelles sur lesquelles ont pu s'appuyer des limites anthropiques. Cependant, il est difficile pour nous d'appréhender ces choix.

Il recommande aussi de limiter autant que possible l'usage de documents médiévaux, notamment des limites diocésaines qui seraient héritières des circonscriptions administratives du Bas Empire, tout en concédant que souvent, les chercheurs ne peuvent commencer leur étude qu'à partir de ces limites.

« Elle [la délimitation du territoire d'une cité] doit reposer en première ligne sur les textes et documents antiques, les itinéraires, les inscriptions et sur la recherche des différents monuments archéologiques qui ont servi dans l'antiquité à marquer une frontière. La toponymie apportera fréquemment à l'archéologie un précieux secours. Mais il faudra aussi considérer la topographie, la géographie et la géologie. La plupart du temps on sera d'ailleurs réduit à recourir aux documents du moyen âge et aux limites des circonscriptions ecclésiastiques qu'on ne devra utiliser que comme point de départ et sous bénéfice d'inventaires. Ce sont les considérations géographiques qui, dans la plupart des cas devront trancher les incertitudes que laissera subsister la pénurie de documents. »⁸⁸

Cependant, c'est cette méthode, dite « régressive », qui est la plus utilisée par les chercheurs. Bien qu'elle puisse être un bon début pour l'étude des limites,

il est nécessaire de connaître parfaitement les biais des documents utilisés qui dépendent de la région considérée.

II. La cité des Leuques et ses limites, première approche

La méthode utilisée par Albert Grenier pour rechercher les limites semble complète puisqu'elle balaye de nombreuses sources, même s'il faut se garder de sur-utiliser les documents. Bien entendu, les limites de cité des Leuques ont déjà fait l'objet de travaux divers et il faut alors faire un survol des études déjà effectuées. Nous avons fait le choix, ici, de ne parler que des études qui ont influencé la recherche⁸⁹ et des travaux issus de thèses récentes⁹⁰ : en effet, les autres études se contentent de reprendre les conclusions de Maurice Toussaint ou de Yves Burnand et Jeanne Marie Demarolle. C'est en partant de ce qui a déjà été réalisé que nous pourrions proposer une délimitation des limites dans l'ouest du territoire leuque.

a) Retour sur des études anciennes et récentes

Maurice Toussaint, en 1941, a publié un article sur les limites de la cité des Leuques. Suivant les préceptes d'Auguste Longnon, Camille Jullian et Albert Grenier, il considère que les territoires des cités antiques ont été maintenus à travers les diocèses des premiers évêchés. Ainsi, il prend comme base de son étude un pouillé⁹¹ du XV^e siècle. Devançant les éventuelles critiques qui pointeraient du doigt le caractère postérieur de cette source, il argue le fait que l'évêché de Toul, qui correspond à l'ancienne cité leuque, a eu des frontières qui ont très peu changé au cours des siècles comme semblent le prouver les toponymes les indiquant qui existent toujours actuellement.

En partant des frontières indiquées par ce pouillé, l'auteur en fait le tour afin d'en extraire des éléments concordant avec une limite antique (Fig. 6). Pour les toponymes anciens, il s'appuie sur ceux qui sont dérivés du terme d'*Equoranda* qu'il voit dans les lieux-dits Ervantes, Harrandes, Guérand et Eurande. Toussaint s'arrête aussi sur les villes de Lamarche,

88. Op. cité, p. 184-185.

89. (Toussaint, 1941 ; Burnand, Demarolle, 1998).

90. (Freyssinet, 2007 ; Féliu, 2008).

91. Le pouillé est un livre de cens qui mentionne quelquefois, et c'est le cas pour celui dont nous parlons, les différentes divisions ecclésiastiques. Il permet donc de savoir avec précision quelle paroisse faisait partie que quel diocèse.

Andelot et Nijon qui seraient des lieux où passerait une frontière médiévale pouvant remonter à l'époque romaine. Enfin, pour les endroits où les éléments manquent, il préconise d'utiliser les marécages et les forêts qui indiqueraient des lieux de limite.

C'est en partant sur ces bases que les universitaires Yves Burnand et Jeanne-Marie Demarolle publient un article sur les limites des cités leuque et médio-matrique en 1998. Ils reviennent sur la méthode utilisée avec les éléments à disposition pour chacun des types de sources. Ils remarquent que de nombreux toponymes d'origine antique, tel qu'*Equoranda*, ont des similitudes avec les délimitations diocésaines, tout en prenant du recul vis-à-vis des toponymes liés à ces mêmes frontières mais relevés par Maurice Toussaint. Ils délimitent assez précisément le secteur sud-ouest de la cité des Leuques : au sud, jusqu'à Lamarche, la limite se confond avec celle du diocèse ; puis, elle en diffère un peu en ne prenant pas en compte le doyenné de Bourmont et passe à proximité de Pompierre ; enfin les limites occidentales sont suivies en reliant les toponymes entre eux (Fig. 6).

Aux endroits où quelques incertitudes persistent, les auteurs suivent les forêts et les bois afin de délimiter les limites des cités. Depuis, avec le développement de l'archéologie sous couvert forestier, il est démontré que les forêts que nous connaissons actuellement ont pu être défrichées à l'époque qui nous intéresse. Il faut donc se garder de les utiliser comme élément marquant une limite. Il faut toutefois noter que Jeanne-Marie Demarolle est revenue, il y a peu, sur la géographie du territoire leuque à proximité de Grand⁹². L'auteur nuance son point de vue concernant les zones forestières et ne s'appuie plus nécessairement sur ces dernières pour trouver des limites⁹³.

La thèse d'Emilie Freyssinet portant sur l'organisation des quatre cités du nord-est de la Gaule propose une synthèse de tous les travaux qui ont été effectués antérieurement. Elle souligne le fait que le territoire leuque n'a pas été touché suite à la guerre

des Gaules, mais en substance, elle reprend les limites données par Burnand et Demarolle sans apporter d'éléments nouveaux ou de regard critique.

La thèse de Clément Féliu sur la période protohistorique est intéressante : il propose de délimiter la cité des Leuques à partir des travaux effectués auparavant mais aussi en y intégrant des données économiques à travers la distribution monétaire et céramique. Pour la zone concernée, la céramique ne livre pas d'informations qui pourraient être utilisées pour notre propos. Cependant, le numéraire est plus intéressant. En effet, l'auteur propose de placer Liffol-le-Grand en territoire lingon car les monnaies découvertes lors des fouilles montrent un faciès plutôt lingon⁹⁴. Cependant, comme le note l'auteur, il arrive de trouver des sites qui se trouvent indubitablement en territoire leuque mais qui ont un faciès monétaire lingon — cette originalité serait à rapprocher d'un facteur d'échange. Il n'est donc pas impossible que ce site archéologique, composé essentiellement d'une *villa* de grandes dimensions, ait fait partie du territoire leuque. D'autant que des relations avec l'agglomération antique de Grand, leuque, ont pu être démontrées⁹⁵.

Ces quatre études serviront de socle pour le travail sur la limite au sud-ouest du territoire leuque qu'il nous faut préciser autant que possible. Avant de commencer une étude poussée des limites dans le sud-ouest de la cité des Leuques, il faut parler de l'appartenance de l'agglomération de Grand à la cité des Leuques.

En effet, bien qu'actuellement tous les chercheurs soient d'accord pour dire que l'agglomération antique de Grand appartient au territoire leuque, il y a deux sources modernes qui prétendent le contraire : un érudit de Langres, Théodore Pistolet de Saint-Ferjeux⁹⁶ et le Corpus des Inscriptions Latines⁹⁷ qui la situent en territoire lingon. Les auteurs s'appuient sur une inscription retrouvée à Grand qui mentionne un lingon (Fig. 7)⁹⁸.

92. (Demarolle, 2010).

93. Op. cité p.69.

94. (Féliu, 2008, p. 73).

95. Voir infra p. 246.

96. (Pistolet de Saint-Ferjeux, 1874).

97. CIL XIII, pars. II, fasc. I, p. 136.

98. CIL, XIII, 5942 = ILTG, 415 = AE 2013, 1108.

La difficulté de cette inscription est qu'on ne sait pas avec certitude où elle a été retrouvée : elle a été donnée au Musée d'Epinal en 1861 par l'instituteur du village qui la tenait de son prédécesseur. La pierre est très abîmée dans sa partie supérieure et sur le côté gauche, l'inscription est donc incomplète. On peut y lire ---]nni/[A]quilinus/[Li]ngonus l(i)bertus) p(osuit) ou p(atrono) qui pourrait être traduit par « (...) l'affranchi Aquilinus, lingon, a posé (cette pierre) ou à son patron »⁹⁹. Le CIL prend cette mention comme le témoignage d'une limite des Lingons et Théodore Pistolet de Saint-Ferjeux argue que cet Aquilinus devait avoir exercé des fonctions dans la cité des Lingons.



Fig. 7 Inscription mentionnant un lingon (Photo : Pascal Vipard)

Or, c'est faire un raccourci important. Saint-Ferjeux fait erreur lorsqu'il indique que ce personnage a exercé des fonctions particulières : rien dans cette

inscription ne l'indique. En outre, la mention de *libertus* signale qu'Aquilinus est un affranchi : il peut être un ancien esclave public¹⁰⁰ mais il n'a pas pu être un notable de la cité. Quant à la mention de son appartenance aux Lingons, elle ne signifie pas que nous sommes en territoire lingon mais plutôt que nous nous situons en dehors de ce territoire : il est courant de mentionner dans les épitaphes sa cité d'origine, son *origo*, lorsqu'on ne se situe pas dans cette dernière¹⁰¹. Donc, Grand n'était pas situé en territoire lingon mais en territoire leuque comme semble le prouver cette inscription.

b) Reprise de la documentation

Afin de préciser la limite aux environs de Grand, nous avons décidé de suivre la méthode d'Albert Grenier : il faut regarder dans un premier temps les sources antiques – itinéraires, épigraphie... – et archéologiques – monuments principalement – avant de s'intéresser à l'épigraphie et aux diocèses médiévaux. La topographie et les éléments géographiques pourront nous aider aussi à trancher les cas litigieux.

1. Les sources antiques

Dans certains cas, l'interprétation des textes antiques peut permettre d'appréhender les limites des peuples gaulois mais aussi des cités antiques. Malheureusement, très peu d'auteurs font mention de la cité des Leuques et aucun n'en précise sa géographie. Cependant, trois fournissent des éléments intéressants.

Tout d'abord, César dans la Guerre des Gaules, mentionne le peuple des Leuques en évoquant le fait qu'il a aidé les soldats romains en leur donnant du blé.

« Haec sibi esse curae ; frumentum Sequanos, Leucos, Ligones subministrare, iamque esse in agris frumenta matura [...] »

« Il s'occupait de ces questions du blé, les Séquanes, les Leuques, les Lingons en fournissaient, et les moissons étaient déjà mûres dans les champs [...] »¹⁰²

99. Nous reprenons ici le développement de Pascal Vipard qui a repris le dossier des inscriptions de Grand (Vipard, 2013, p. 125-126).

100. Nous suivons en ce sens Sylvie Dardaigne (AE 2013, 1108, p. 429).

101. (Burnand, 1975, p. 44).

102. Livre I, 40, traduction de Léopold-Albert Constans, 1926.

Ce fait, intéressant à plus d'un titre, semble corroboré par un témoignage de Pline l'Ancien qui, dans son Histoire naturelle, parle de la cité des Leuques comme d'une cité libre au sein de la Gaule Belgique¹⁰³. C'est donc cette aide qui aurait permis aux Leuques d'être considérés comme *liberi* et de conserver l'intégralité de leur territoire. Si c'est le cas, il n'y aurait pas eu de changement majeur entre les périodes protohistorique et romaine et donc les recherches peuvent aussi s'effectuer sur une période plus ancienne.

Strabon, dans un passage de sa Géographie, dénombre les différents peuples de la plaine du Rhin et précise que les Leuques sont voisins des Lingons et des Médiomatrices.

«[...] ὑπὲρ δὲ τῶν Μεδιοματρικῶν Λεῦκοι
καὶ τῶν Λιγγόνων τι μέρος»

«[...] après les Médiomatrices, les Leuques et
un canton des Lingons»¹⁰⁴

Les textes antiques ne nous livrent pas plus d'informations concernant les limites du territoire leuque. Il faut donc se tourner vers d'autres éléments qui pourraient nous aider à fournir une image plus précise de ces dernières.

2. L'épigraphie

L'épigraphie peut s'avérer l'élément le plus révélateur pour déterminer ces limites. En effet, on connaît, pour la Gaule et plus généralement dans tout l'Empire romain, des bornes qui délimitent deux cités. Par exemple, près d'Aix-en-Provence, une borne carrée a été retrouvée portant l'inscription sur une face *Fines Arelat(ensium)* et sur l'autre face *Fines Aquens(ium)*¹⁰⁵. Il existe donc des indices matériels qui marquent ces limites.

Cependant, pour la zone qui nous intéresse, aucune borne-limite n'a été retrouvée jusqu'à présent. Il faut

envisager alors de nous tourner vers un autre type de monument épigraphique : la borne routière. En effet, le long des voies romaines, étaient placées des bornes qui indiquaient la capitale de cité mais aussi sa distance à la borne, permettant de savoir à quelle cité elle appartenait.

Deux bornes ont été retrouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophé (Vosges), ancienne *Solimariaca*, en 1966 (Fig. 8)¹⁰⁶. Elles ont été trouvées brisées sur place en remploi dans les fondations du *castrum* du Bas Empire. Bien qu'elles ne soient pas en position primaire, il est très probable qu'elles étaient placées sur une voie à proximité de cette structure. Or, la voie impériale Langres-Trèves traverse l'ancienne agglomération de Soulosse-sous-Saint-Elophé.

Datées entre 317 et 337, ces deux bornes sont assez semblables dans leur écriture : elles mentionnent la cité des Leuques, *C(ivitas) L(eucorum)*¹⁰⁷, et une distance de 8 lieues, *l(eugae) VIII*, soit environ 18 km¹⁰⁸.

Cette distance pose quelques difficultés lorsqu'on la traduit sur le terrain. À l'époque de l'érection de ces deux bornes, la capitale de cité est Toul, *Tullum*, située à environ 35 km de Soulosse-sous-Saint-Elophé, soit 16 lieues. Comment expliquer que la distance ne corresponde pas à ce qu'on attendait ?

Le CIL retient l'hypothèse que ces bornes aient été déplacées sur 17 km vers le sud. Si l'on suit la voie romaine Langres-Trèves, on arrive entre les villes actuelles de Colombey-les-Belles et de Barisey-au-Plain (Meurthe et Moselle). Dans un article sur les voies romaines dans l'ouest du territoire leuque, Justin-François Gaudé mentionne la présence de nombreux artefacts romains.

«[La voie romaine] se poursuit dans les champs entre Colombey (*Colombarium*) et les deux Barisey, où l'on trouve fréquemment des monnaies, des poteries, des tombeaux et autres ruines romaines»¹⁰⁹

103. «Leuci liberi», «les Leuciens, libres» (livre IV, XXXI, 2), traduction d'E. Littré, 1848-1850.

104. IV, 3, 4 ; traduction de François Lasserre, 1966.

105. CIL XII, 531h.

106. CIL, XVII, 2, 534 et CIL, XVII, 2, 535.

107. Billoret souligne le fait que l'inscription CL peut aussi se développer C(ivitas) L(ingonum) mais la distance à la capitale de cité des Lingons, Langres, Andemantunum, est toujours indiquée par l'abréviation AND ou ANDEM. De plus, Langres est situé à environ 70 km de Soulosse-sous-Saint-Elophé (Billoret, 1969).

108. Nous avons choisi de considérer une lieue de 2,22 km pour la conversion.

109. (Gaudé, 1865, p. 69).

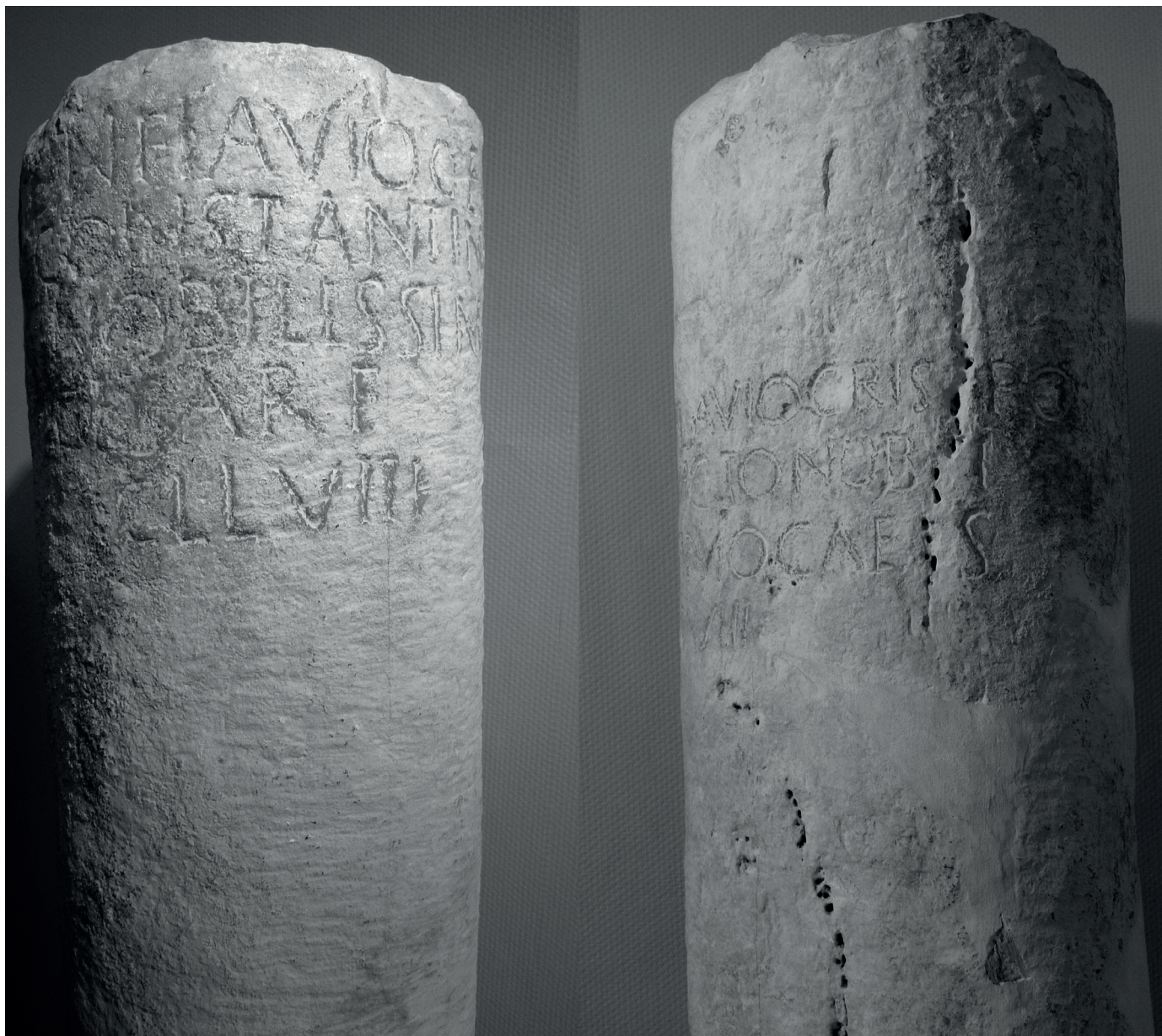


Fig. 8 Bornes miliaires trouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophe (Photo : Musée de Soulosse)

Il est possible qu'une borne routière ait été présente à cet endroit. Cependant, Soulosse-sous-Saint-Elophe a aussi connu une longue occupation romaine avec notamment la présence d'un *pagus* : l'épigraphie confirme que ce site est celui de *Solimariarca*, station-routière d'une certaine importance¹¹⁰. Il semble donc curieux que, lors de la construction du *castrum*, on ait fait venir d'aussi loin des pierres alors que sur place, il y avait suffisamment de matière première ; d'autant que de nombreuses stèles funéraires provenant de l'agglomération romaine ont aussi été retrouvées dans le mur de ce même *castrum*.

Si elle n'a pas été déplacée, la borne peut alors désigner un autre chef-lieu. Or, Grand est situé à environ 19 km de Soulosse-sous-Saint-Elophe. Bien que rien ne permette de dire que Grand ait été effectivement capitale de la cité des Leuques, Roger Billoret avance l'hypothèse que ce puisse être effectivement le cas entre le milieu du IV^e siècle et la fin du V^e siècle¹¹¹. En effet, cette agglomération romaine était plus importante que la capitale de cité des Leuques, Toul, *Tullum*. En outre, des pièces postérieures au martyre de saint Eucaire et notamment un récit hagiographique du XI^e siècle qui fait

110. Par exemple (Bertaux, 1997).

111. (Billoret, 1969, p. 231-232).

du saint un évêque – ou chorévêque – de Grand ¹¹² pourrait permettre d'appuyer ces dires car la présence d'un évêque traduit la présence d'une capitale de cité, comme l'a voulu la formule célèbre de Camille Jullian ¹¹³.

Cette hypothèse est pourtant hasardeuse : la *Notitia Galliarum*, datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, mentionne *Tullum* comme capitale de cité. Le changement aurait donc été de courte durée, mais surtout la raison inconnue : pourquoi transférer la capitale de cité pour la retransférer peu de temps après à l'ancienne capitale de cité ? Ce cas serait, à notre connaissance, unique à l'échelle de l'Empire romain. Cette éventualité est donc à mettre de côté mais elle tend à montrer que l'importance de Grand a souvent été surestimée.

Il faut alors se pencher sur une autre hypothèse : l'expression « *Civitas Leucorum* » ne ferait pas référence à la capitale de la cité mais au peuple de la cité des Leuques qui a élevé ce monument comme un acte de loyalisme envers l'Empire ¹¹⁴. Les 8 lieues indiqueraient alors un point d'arrivée inconnu. Yves Burnand et Jeanne-Marie Demarolle penchent pour l'hypothèse d'une indication de limite avec la cité des Lingons ¹¹⁵.

En descendant vers Langres, le long de la voie, les 8 lieues correspondent au sud de la commune de Pompierre qui se situe actuellement à la limite avec le département de la Haute-Marne. Ce site a livré aussi une borne que ces mêmes auteurs pensent être une borne de loyalisme ¹¹⁶. L'inscription ¹¹⁷, mentionnant César Décence, peut être datée entre 351 et 353 ¹¹⁸. Elle ne semble pas avoir comporté d'indication de distance, bien qu'elle ait pu être peinte, et elle aurait donc été une borne indiquant la limite avec le territoire lingon ¹¹⁹.

Pour étayer cette hypothèse, les deux chercheurs s'appuient sur un fait postérieur : c'est à Pompierre que se sont rencontrés en 577, Gontran, roi de Bourgogne, et Childebart, roi d'Austrasie ¹²⁰. Ils en ont déduit qu'au VI^e siècle, c'était un lieu neutre situé en position de frontière, et par extension, une limite entre ancien territoire leuque et ancien territoire lingon ¹²¹. D'autant qu'à proximité, se situe le village de Nijon qui a été rapproché de la station *Noviomagus* mentionnées sur la Table de Peutinger et qui pourrait être un marché de frontière ¹²². Les indices donnent l'impression de s'assembler pour valider cette hypothèse. Même si elle semble la plus probable, il est nécessaire que d'autres éléments la confirment.

Une quatrième hypothèse peut être avancée : l'indication de distance pourrait mentionner la distance à Grand non comme une capitale de cité mais comme une agglomération d'envergure. L'existence d'un *diverticulum*, qui relie Soulosse-sous-Saint-Elophé à Grand et dont le tracé est assez bien connu, peut corroborer cette hypothèse. La mention *Civitas Leucorum* indiquerait ici aussi la cité des Leuques, mais seulement comme commanditaire de ces bornes.

3. Les critères archéologiques

Les critères archéologiques qui peuvent être utilisés nous donnent en réalité de bien maigres informations pour notre propos. Si on se réfère aux traités d'arpentage, divers éléments peuvent marquer les limites : du point de repère ponctuel à la construction monumentale.

Ces textes mentionnent des limites symbolisées par des arbres, des fossés ou encore des poteaux. Cependant, si ces repères ont disparu depuis longtemps, ce sont les maçonneries, plus pérennes qui pourraient nous renseigner. Albert Grenier cite les tombeaux,

112. Par exemple, (Digot, 1843). Jean-Baptiste Prosper Jollois revient sur ces attributions du siège épiscopal du diocèse de Toul à travers divers auteurs (Jollois, 1843, p. 46-54). Cependant, comme le rappelle Roger Billoret ce débat a surtout opposé les évêques de Toul et les abbés vosgiens ce qui a eu pour conséquence de le rendre abscons (Billoret, 1969, p. 232).

113. Voir infra sur les diocèses médiévaux p. 55.

114. (Burnand, Demarolle, 1998, p. 72).

115. Op. cité, p. 72 ; alors que Roger Billoret avait rejeté cette hypothèse (Billoret, 1969, p. 229-230).

116. (Burnand, Demarolle, 1998, p. 72-73).

117. [D(omino) n(ostro) Fl(avio) Magno De]centio [no]/bilissimo Ca[e]/sari[s] / bono rei publ[i]/c(a) nato (CIL XIII, 9048).

118. (Burnand, Demarolle, 1998, p. 72-73)

119. Op. cité, p.72-73.

120. (Billoret, 1969, p. 230 ; Burnand, Demarolle, 1998, p. 73)

121. (Billoret, 1969, p. 230 ; Burnand, Demarolle, 1998, p. 73)

122. Voir infra sur les critères archéologiques p.52.

les postes de bénéficiaires, les sanctuaires ou encore les stations routières¹²³. Mais jusqu'à maintenant, rien ne permet de distinguer l'un de ses éléments marquant une limite d'un autre situé au cœur d'une cité. Il est alors difficile même en ayant une bonne connaissance de l'environnement archéologique de se servir de ces éléments pour déterminer une limite.

Tout au plus, pouvons nous mentionner le cas de Nijon qui se situe près de Pompierre. Les chercheurs ont rapproché cette ville de la station *Noviomagus* mentionnée sur la Table de Peutinger située sur la voie reliant Langres à Metz. Le toponyme antique pourrait faire référence à un marché ; or, Albert Grenier met en évidence leur rôle comme marqueurs de limites le long des axes de communication¹²⁴. Il est probable que *Noviomagus* ait été l'un de ces marqueurs pour la limite leuque/lingon.

Pour le territoire leuque, des études ont été menées pour essayer de distinguer un faciès culturel particulier mais les interactions dans cette région sont trop nombreuses pour que la différenciation culturelle puisse donner des résultats intéressants¹²⁵.

4. Les toponymes

Les toponymes peuvent aussi être intéressants à étudier, tout en se gardant de les sur-interpréter. Ceux indiqués dans les textes, sur les cartes ou les itinéraires antiques sont les moins trompeurs car ils existaient effectivement à l'époque qui nous intéresse et traduisaient donc une réalité à cette époque, ce qui n'est pas le cas pour les toponymes postérieurs. Par exemple, on connaît le terme de « *Fines* » qui indique des stations routières établies sur des limites¹²⁶. Ce n'est pas l'interprétation de ces toponymes qui pose problème mais plutôt les rapprochements qui sont quelquefois hypothétiques puisque dans la majorité des cas, aucun élément épigraphique ne peut confirmer le nom antique de ces sites.

A défaut de toponymes antiques rares, la toponymie plus récente est aussi utilisée dans les études. Mais

il faut toujours émettre des réserves, principalement parce qu'elle ne peut être datée et que les déformations subies par les mots au cours des siècles sont parfois trompeuses. L'exemple des toponymes de type « Fains » est révélateur : souvent, on les a rapprochés du latin *fines*, mais quelquefois ils sont plus à rapprocher du latin *fanum*¹²⁷.

Dans le cas de notre étude, le type de toponymes qui pourrait nous intéresser est celui utilisant le vocable celtique *randa* qui définit un bord, une limite. Les auteurs ont vu ce terme au lieu-dit « Les Hérandes », autrefois nommé « Les Harrandes », situé à Busson en Haute-Marne. Le fait que ce nom soit attaché à une forêt a aussi joué un rôle. En effet, beaucoup d'auteurs ont vu dans les bois une manière de marquer les territoires¹²⁸ : c'est le mythe des bois impénétrables des Gaules. Mais depuis de nombreuses années maintenant, divers chercheurs ont montré que les forêts que l'on pensait « primaires » ne le sont pas et que le défrichement pouvait être plus important que maintenant¹²⁹. Cependant, nous devons garder cet élément en mémoire.

5. Les itinéraires antiques

Il existe deux itinéraires qui mentionnent notre zone d'étude : la Table de Peutinger (fig. 9) et l'Itinéraire d'Antonin¹³⁰. Nous ne parlerons pas ici de l'attribution de la vignette *[A]ndesina* à Grand qui a autant de défenseurs que de détracteurs ; mais nous nous intéresserons à deux étapes mentionnées sur la Table de Peutinger et qui posent certains problèmes : *Ad fines* et *Noviomagus*.

Ad fines est une étape mentionnée entre la vignette représentant *Nasie – Nasium*, Naix aux Forges – et celle représentant *[A]ndesina*. La principale difficulté pour les chercheurs est l'absence de chemin permettant de connaître la suite de l'itinéraire. Ainsi, nous avons comme indications : *Nasie XIII*, *adfines V* et la vignette représentant *[A]ndesina* avec au-dessus l'inscription *[A]ndesina XVI* mais aucun trait les reliant.

123. (Grenier, 1985, p. 181-184).

124. Op. cité, p. 181.

125. Par exemple, pour la céramique, voir (Bonaventure, 2010, p. 322 notamment).

126. Pour des exemples nationaux (Grenier, 1985, p. 168-169) et pour des exemples lorrains (Burnand, Demarolle, 1998, p. 74-75).

127. (Grenier, 1985, p. 168).

128. (Grenier, 1985, p. 179-180 ; Burnand, Demarolle, 1998, p. 87).

129. Pour un exemple lorrain, Murielle Georges-Leroy a montré que le massif forestier de La Haye, à proximité de Nancy, était entièrement défriché, ce qui représente plusieurs centaines d'hectares (Georges-Leroy et al., 2011). Pour d'autres exemples, on pourra se référer à (Dupouey et al., 2007).

130. Nous reviendrons plus loin sur ces deux itinéraires p. 154-155.

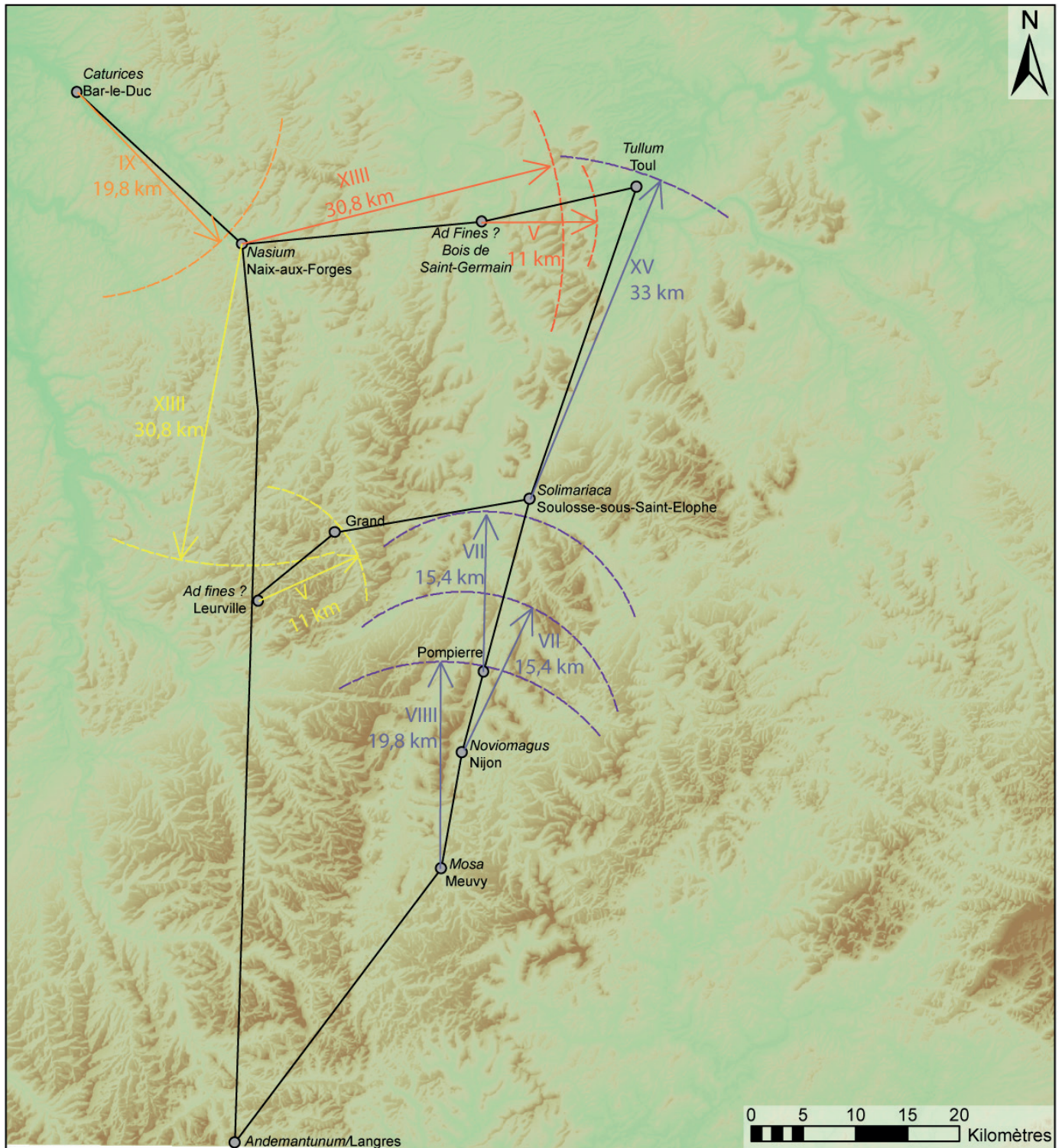


Fig. 10 Projection de la Table de Peutinger. En orange, le tracé communément admis pour la voie Nasium/Ad Fines ; en jaune, l'hypothèse de Roger Billoret ; en mauve, la voie Langre/Toul (C.A.O. : A. Resch, 2017).

Cette hypothèse, si séduisante soit-elle, n'en est pas moins hasardeuse et un problème se pose alors qui soulève une question de distance. De *Nasium*, 14 lieues amènent non pas sur la commune de Leurville mais sur celle d'Épizon, un village un peu plus au nord – la distance à Grand ne changeant pas fondamentalement de l'un ou de l'autre. Il est vrai que la position des substructures au lieu-dit *La Sarra-sinière* ainsi que les toponymes qui l'entourent tentants pour y identifier la station *Ad fines*, mais

si la Table de Peutinger est strictement exacte à cet endroit, comme semble le penser Roger Billoret, il faut donc souligner cette anomalie.

En réalité, et tous les chercheurs sont d'accord sur ce point, la Table de Peutinger – comme tous les itinéraires antiques – pose des difficultés de conversion. En effet, nous ne savons pas d'où part le décompte et quelle conversion appliquer à ces lieues. Ainsi, on peut estimer qu'une différence de moins de 2 km est

imputable au manque de précision des deux côtés ainsi qu'aux copies successives qui ont sans doute altéré la qualité et les informations du document.

Ainsi, si on s'en réfère à la métrique de la Table de Peutinger, il est possible que *La Sarrasinière* soit effectivement la station *Ad fines*. Mais il est tout aussi probable qu'elle soit située dans le *Bois Saint Germain*. Devant le manque d'informations et la faiblesse de ces deux dossiers, aucune réponse ferme ne pourra être apportée.

L'autre problème de la Table de Peutinger concerne la station de *Noviomagus*. L'identification majoritaire est celle de Nijon (Haute Marne) ; néanmoins, elle doit amener à faire quelques remarques. La première est d'ordre métrique. Sur la Table de Peutinger, la distance entre *Mosa*, Meuvy, et *Noviomagus* est de VIII lieues, soit 19,8 km. Or, Nijon est à moins de 14 km de Meuvy et Pompierre à 21,5 km – 20,5 km si on considère le début de son finage communal. Si nous gardons Nijon comme nouveau *Noviomagus*, les autres distances se retrouvent décalées de la même manière. Les distances étant souvent approximatives, est-il possible qu'il y ait une erreur sur la Table de Peutinger ?

	Table de Peutinger	Itinéraire d'Antonin
<i>Mosa</i>	Étape de départ	
<i>Noviomagus</i>	VIII	
<i>Solimariarca</i>		XVI
<i>Tullum</i>	VII + XV	XV
	31 lieues	31 lieues

Tableau 1 : Comparaison des distances de la voie Mosa-Tullum indiquées sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

Le seul autre élément de comparaison dont nous disposons est l'Itinéraire d'Antonin (Tableau 1). Bien qu'il ne mentionne pas cette fameuse station, la similitude en terme de distance avec la Table de Peutinger est intéressante – d'autant plus si on considère que la station non nommée sur la Table de Peutinger renvoie à *Solimariaca*. Nous pouvons donc considérer que les distances, bien qu'approchantes, ne sont pas faussées, d'autant qu'elles correspondent

à la réalité sur le terrain.

À notre sens, il est donc plus probable que la station *Noviomagus* soit située à proximité de Pompierre – un glissement de toponyme étant toujours possible. D'un point de vue archéologique, à proximité du lieu de découverte de la borne, un grand bâtiment gallo romain a pu être détecté grâce à la prospection aérienne¹³⁴. Les ramassages de surface montrent la présence de *tegulae*, des monnaies et de pierres sculptées. En outre, au moins une stèle funéraire a été retrouvée sur le territoire de la commune et, nous l'avons vu plus haut, Pompierre a livré une borne de loyalisme et a été le lieu d'une rencontre entre les rois d'Austrasie et de Bourgogne.

6. Les diocèses médiévaux

La méthode régressive propose d'utiliser une carte des limites diocésaines afin de remonter aux limites de cités antiques au Bas-Empire et donc aux limites du Haut-Empire. Cette constatation vient principalement d'une idée que Camille Jullian a rendue célèbre et qui voulait que chaque diocèse se soit coulé dans la base de l'organisation de l'administration romaine : la cité.

« Un évêque par cité et un évêque dans chaque cité [...] »¹³⁵

C'est le diocèse de Toul qui aurait succédé à la cité des Leuques. Le diocèse de Toul était l'un des plus vastes de France : il comprenait la quasi-totalité du département des Vosges, une partie des départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, quelques cantons dans le département de la Haute-Marne et un village de Moselle (fig. 11).

Afin de retrouver les limites diocésaines, nous pouvons nous pencher sur un pouillé établi en 1402 et qui fait référence à un autre document de 1303¹³⁶. Un pouillé est un livre de cens qui mentionne quelquefois, et c'est le cas pour celui dont nous parlons, les différentes divisions ecclésiastiques. C'est donc un document précieux qui permet d'obtenir une cartographie précise.

Cependant, ce document date du XV^e siècle, peut-être du XIV^e siècle, ce qui reste très tardif. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'aucun changement

134. (Michler, 2004, p. 268).

135. (Jullian, 1920, p. 302).

136. (Lepage, 1863).

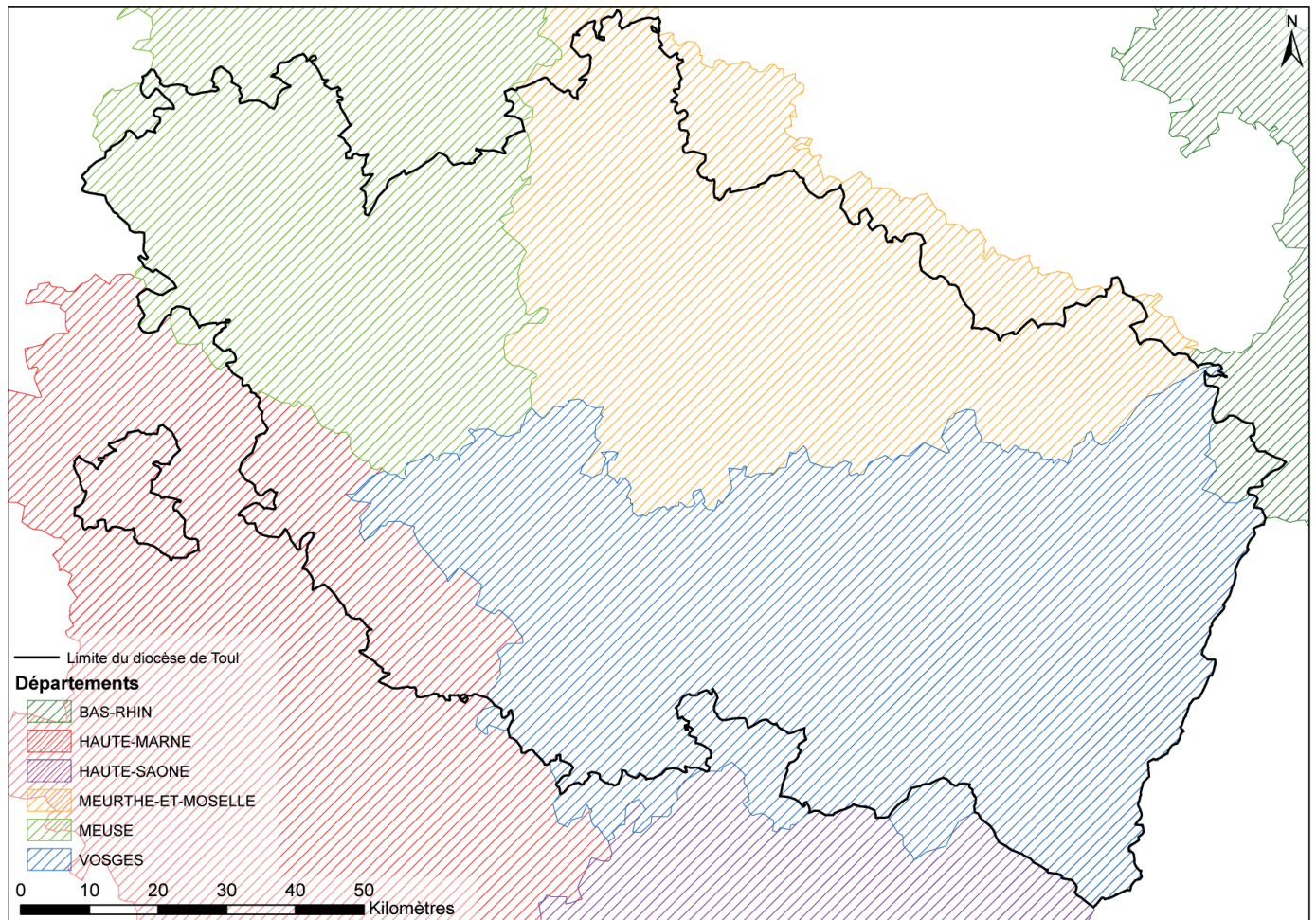


Fig. 11 Carte du diocèse de Toul selon un pouillé de 1402 (DAO : A. Resch, 2018).

majeur n'a été effectué depuis sa création¹³⁷, mais des ajustements mineurs lors de la formation de ce diocèse, et après, ont pu avoir lieu sans que nous le sachions ; d'autant qu'il était l'un des plus grands de France. En outre, le pouillé que nous avons à disposition est une copie effectuée au XVI^e siècle qui peut donc contenir des erreurs de transcription. Enfin, il faut évoquer le changement possible des limites communales actuelles avec celles de l'époque considérée : nous obtenons une carte précise certes mais dont les contours ne sont pas à suivre religieusement puisque l'assise des communes a pu changer.

En premier lieu, on peut remarquer les différences entre le tracé supposé du territoire leuque tel que défini par Yves Burnand et Jeanne-Marie Demarolle et le tracé connu en 1402 du diocèse. Près de notre zone d'étude, une enclave dans le diocèse de Langres existe : il s'agit du doyenné de la Rivière de Blaise. Sans revenir sur l'histoire des réclamations

faites sur ce doyenné, le Pape confirme en 1104 l'appartenance de ces communes au diocèse de Toul suite à une donation¹³⁸. Cette enclave ne devait pas appartenir, à l'époque antique, au territoire leuque mais elle y a été adjointe entre la fin de l'Antiquité et le XII^e siècle.

Une autre discordance doit être discutée : le doyenné de Bourmont, situé aujourd'hui en Haute-Marne, a appartenu jusqu'à la Révolution au diocèse de Toul¹³⁹. Or, comme nous l'avons vu, les chercheurs placent la limite entre territoire leuque et territoire lingon plus au nord entre Nijon et Pompierre. En outre, à Andelot (aujourd'hui Andelot-Blancheville) a eu lieu en 587 une rencontre entre Childéric II, roi d'Austrasie, et Gontran, roi de Bourgogne. Cette dernière a dû s'effectuer à proximité de la frontière entre ces deux états ; Billoret en a déduit que la limite entre leuques et lingons ne passait pas très loin de ce village¹⁴⁰, ce dernier faisant partie du

137. Sauf pour le doyenné de la Rivière de Blaise dont nous reparlerons.

138. (Maxe-Werly, 1875, p. 305-307 ; Toussaint, 1941, p. 5 p. 421 ; Burnand, Demarolle, 1998, p. 60).

139. (Burnand, Demarolle, 1998, p. 86).

140. (Billoret, 1969, p. 230).

diocèse de Langres mais n'était distant que d'environ 7 km du diocèse de Toul. Rien n'indique, en l'état actuel de nos connaissances, que toute la partie sud de ce diocèse ait été rattachée au diocèse de Toul au cours du Moyen-Âge et donc qu'elle ait fait partie du territoire leuque. La question mérite d'être posée puisque la physionomie du territoire en est ainsi modifiée.

Mais des concordances peuvent être notées. Le bois des « Harrandes » à Busson (Haute-Marne) marque la limite exacte entre le diocèse de Toul et celui de Langres. Il est tout à fait possible que ce toponyme ne perpétue que cette frontière médiévale et n'ait pas de relation avec les limites des cités antiques. Cependant, la similitude est à noter.

c) Essai d'une nouvelle délimitation ?

Une fois toute la documentation reprise, il faut essayer d'en tirer des éléments utiles pour notre propos. La plus grande difficulté dans ce genre d'exercice est de ne pas surinterpréter les indices parce qu'ils sont rares. Les essais de délimitation ont été nombreux et il ne faut pas se perdre dans cette documentation. C'est pourquoi une mise à plat des informations était nécessaire. Enfin, les délimitations effectuées jusqu'à présent n'étaient précises que ponctuellement. Puisque nous travaillons sur des petites échelles, il est nécessaire de pouvoir donner une meilleure définition sur la zone qui nous intéresse. Reprenons donc les éléments disponibles et discutons-les pour aboutir à une carte satisfaisante. Nous partirons de Lamarche pour aboutir à Busson, en insistant sur les alentours de notre zone d'étude (fig. 12).

Bien qu'Albert Grenier, et d'autres après lui, soient contre l'utilisation en premier lieu des limites diocésaines, nous sommes obligés de commencer par cette cartographie afin de nous donner un élément de base sur lequel travailler. C'est d'ailleurs ce fond de carte qui a été utilisé par Maurice Toussaint, Yves Burnand et Jeanne-Marie Demarolle.

Lamarche est un toponyme récent qu'il convient bien entendu de manier avec prudence, puisque postérieur à la période antique ; mais son origine ger-

manique *marka* peut en effet renvoyer à une idée de délimitation et de limite. Cela est d'autant plus vrai que c'est le dernier village dans le diocèse de Toul avant le diocèse de Besançon et celui de Langres. Nous regardons donc cette commune comme une commune-limite du territoire leuque.

Le prochain indice du passage de la limite se situe le long de la voie Langres-Toul. En effet, nous avons vu que Soulosse-sous-Saint-Elophé avait livré deux bornes mentionnant 8 lieues, soit environ 18 km, à partir d'un lieu inconnu. Si nous gardons comme hypothèse que cette distance indique la limite entre la cité des Leuques et la cité des Lingons, elle passerait à proximité de Pompierre. Cette commune a livré elle-aussi une borne qui ne mentionne pas d'indication de distance¹⁴¹, mais qui pourrait effectivement signaler l'entrée ou la sortie d'une cité. En outre, Pompierre a été, au Moyen Âge le lieu de rencontre entre le roi d'Austrasie et le roi de Bourgogne.

Si on se fie aux itinéraires antiques et notamment à la Table de Peutinger, il est probable aussi que la station *Noviomagus* soit effectivement située aux environs de Pompierre et non de Nijon, comme on l'a souvent pensé. Le toponyme *Noviomagus* indiquerait bien la présence d'un marché lié à une limite qu'on doit situer sur la commune de Pompierre. Si on examine les limites diocésaines, il y a une discordance, comme l'avait mentionné Yves Burnand et Jeanne-Marie Demarolle. Cependant, il ne faut pas « redonner » aux Lingons tout le doyenné de Bourmont, qui comprend effectivement Pompierre, mais opérer une coupe dans ce dernier.

En effet, outre la toponymie antique et les preuves archéologiques, le doyenné de Bourmont forme une avancée dans le territoire leuque qu'il est difficile de justifier. Cependant, savoir où opérer cette coupe est délicat. En effet, à cet endroit les indices manquent. Nous ne pouvons pas suivre uniquement Maurice Toussaint avec le toponyme *Les Trois Fontaines* dans des bois à Clinchamp¹⁴², car ce dernier mentionne simplement une limite épiscopale et en aucun cas une limite de cité.

141. On peut imaginer que celle-ci pouvait être peinte.

142. (Toussaint, 1941, p. 425).

Clément Féliu indique que Liffol-le-Grand présente un faciès lingon dans ses monnaies¹⁴³. C'est pour cette raison qu'il place cette commune chez les Lingons et à la limite à proximité puisque deux sites au nord présentent un faciès leuque. Comme nous l'avons déjà indiqué, la *villa* de la Goulotte, où ont été retrouvées les monnaies, entretient des échanges avec l'agglomération antique de Grand. Il faut probablement voir ce faciès lingon comme une preuve des échanges qui devaient être réalisés et donc comme un indice du passage d'une limite à proximité ; d'autant que ce faciès est issu de l'étude de treize monnaies, ce qui est bien peu pour affirmer que Liffol-le-Grand était dans la cité des Lingons. Nous pouvons donc supposer que Liffol-le-Grand faisait partie de la cité des Leuques.

En continuant le long des limites diocésaines, le prochain indice est le toponyme *Bois des Harrandes* situé à Busson. À ce toponyme, nous pouvons ajouter la possibilité que la commune voisine de Leurville ait été la station *Ad fines* mentionnée sur le Table de Peutinger. À une dizaine de kilomètre de ceux deux communes, celles d'Andelot-Blancheville a accueilli la rencontre entre le roi d'Austrasie et le roi de Bourgogne. Ainsi, nous gardons Busson et Leurville comme des communes-limites.

L'incertitude viendrait de l'inclusion ou de l'exclusion des communes méridionales du doyenné de Reynel. En effet, si Leurville est la dernière commune du territoire leuque, Reynel, Humberville et Manois sont à placer très probablement chez les Lingons. Pour les autres communes, rien n'indique avec certitude leur appartenance à l'une ou à l'autre des cités.

Cependant, certaines de ces communes appartiennent à notre corpus d'étude : il sera peut-être possible, par une étude plus fine et comparative, d'apporter des éléments de réponse.

143. (Féliu, 2008, p. 73).

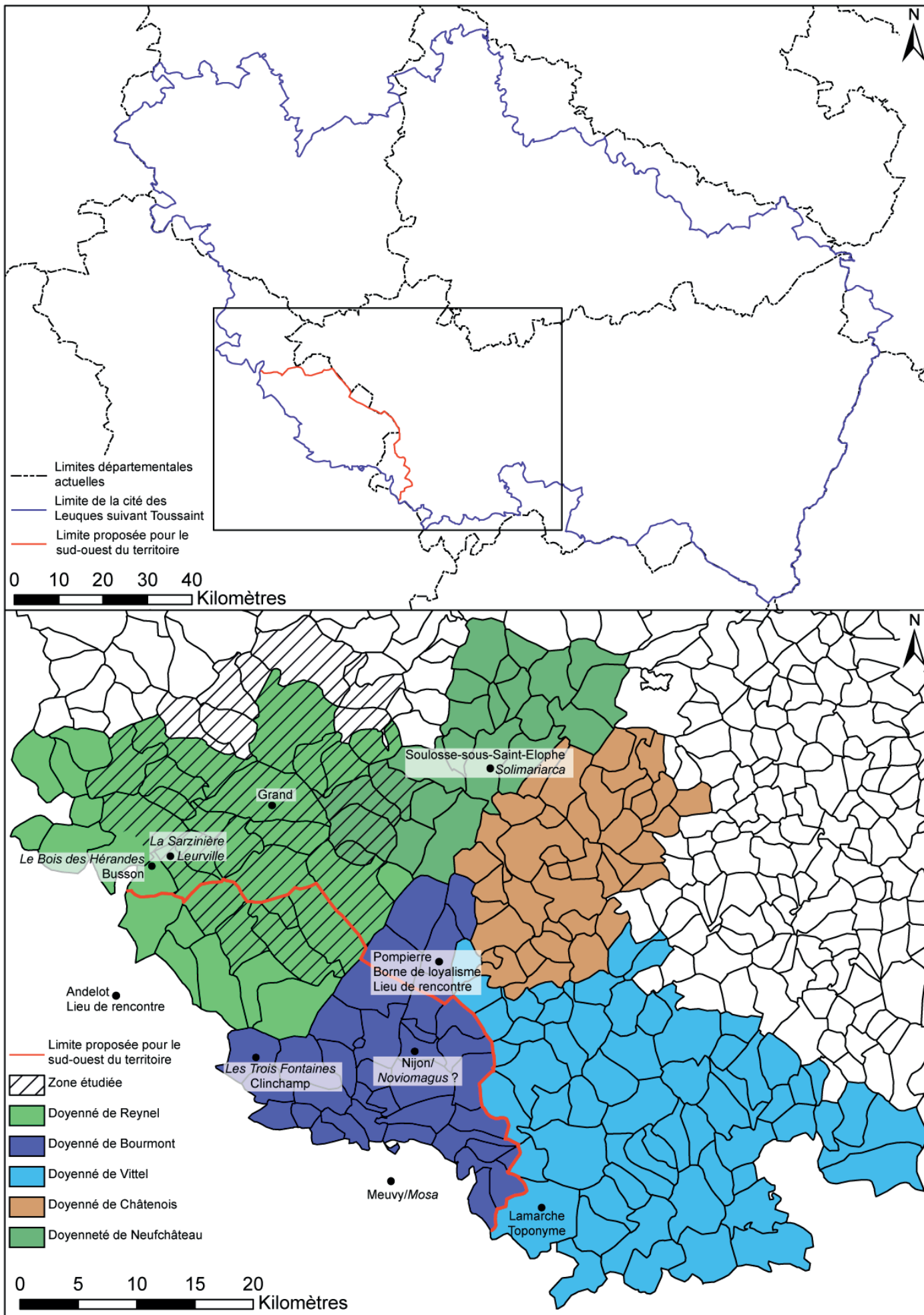


Fig. 12 Proposition de limite pour le sud-ouest du territoire leuque (D.A.O. : A. Resch, 2017).

Conclusion

La revue rapide de ces éléments permet de montrer les difficultés rencontrées dès que l'on parle des limites des cités. Un constat peut déjà être fait : à moins de trouver des éléments cartographiques ou des bornes indiquant les limites réelles des cités, il est délicat de les deviner et nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Tout au plus, un site peut être rattaché à une cité grâce aux découvertes archéologiques.

Même si la carte des anciens diocèses est une base incontournable de nombreuses études, les hypothèses formulées doivent être confrontées à d'autres sources. Nous avons vu à travers cet exemple, mais il y en a d'autres à l'échelle de la Gaule, que les limites diocésaines ne sont pas nécessairement le reflet des cités du Haut-Empire, même si elles sont celles de l'époque charnière entre la période gallo romaine et le Moyen Âge.

De même, souvent, les découvertes archéologiques seules ne peuvent suffire : que dire de ces deux bornes trouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophé et qui ne semblent pas mentionner la distance à la capitale de cité ? Encore une fois, ce n'est que le croisement de multiples données qui permet d'avancer des hypothèses satisfaisantes.

Nous avons essayé d'en avancer pour notre zone d'étude avec tous les biais qu'une telle étude peut apporter. Et devant ce dossier riche mais incomplet, il est nécessaire d'ouvrir d'autres pistes, et notamment celle d'une étude territoriale plus détaillée, comme celle nous nous proposons d'initier en apportant des précisions sur certains points et en amenant de nouveaux éléments de réflexion.

Il s'agit par exemple de prendre en compte l'ensemble des découvertes archéologiques faites aux alentours de Grand, et d'essayer de définir un « territoire vivrier », c'est-à-dire une zone géographique qui doit répondre aux besoins d'une agglomération.

Chapitre 3 : Les agglomérations de la cité des Leuques et leur place au sein du territoire civique

Même si le but premier de ce travail est d'étudier l'environnement archéologique de Grand, il paraît nécessaire de replacer cette agglomération gallo-romaine dans son contexte administratif et économique, à savoir la cité des Leuques. Nous avons vu les difficultés à établir une frontière convaincante pour le territoire leuque ; elles sont les mêmes lorsque nous abordons la question de ses agglomérations.

L'étude des agglomérations gallo-romaines remonte à la fin des années 1980 avec des ouvrages de synthèse et des colloques qui abordent les problèmes liés au vocabulaire utilisé. Dans ce chapitre, il sera uniquement question des agglomérations ayant existé durant l'époque gallo-romaine. Les études sur les agglomérations leuques ont été réalisées notamment grâce à l'impulsion de Jean-Luc Massy, mais il faut être en mesure de situer Grand par rapport à ces agglomérations et de définir son originalité et son importance. Ainsi, la typologie semble être une solution.

I. Une question de vocabulaire

Avant d'étudier les agglomérations de la cité des Leuques, il faut s'interroger sur le vocabulaire utilisé et sur ce qu'il nous apprend de notre objet d'étude. Les enquêtes sur les agglomérations sont maintenant assez anciennes¹⁴⁴ et la réflexion semble mûre aujourd'hui pour étudier cet objet archéologique¹⁴⁵.

a) De nombreuses dénominations

De nombreux termes ont été utilisés jusqu'à présent pour désigner hiérarchiquement ces groupements de population situés entre la capitale de cité, *caput civitatis*, et les habitats ruraux : agglomération secondaire, *castrum*, ébauche de ville, habitat aggloméré, hameau, *pagus*, petite ville, proto-ville, *vicus*, village, ville... La difficulté rencontrée par les chercheurs est donc de désigner efficacement ces rassemblements.

Le Programme Commun de Recherche « Les villes romaines du Nord de la Gaule » a fait le choix de parler de « ville » avec pour définition « [...] tout site de type « urbain » [...] caractérisé au moins par une voirie organisée »¹⁴⁶. Cette description est trop large pour correspondre réellement à une ville au sens antique du terme, et même au sens contemporain¹⁴⁷. L'emploi de l'expression de « ville » semble à éviter car, à l'époque antique, sa définition est précise et recouvre des aspects juridiques¹⁴⁸ ; elle ne peut donc s'employer que pour les capitales de cité.

D'autres expressions semblent devoir être écartées en premier lieu : « ébauche de ville » ou « proto-ville » induit que ces groupements n'étaient pas encore « urbains » et souhaitaient devenir des villes ; or, certains n'avaient pas pour objectif d'être l'équivalent d'une ville alors que d'autres avaient des parures urbaines aussi impor-

144. Le premier ouvrage qui regroupe des recherches sur cet objet archéologique est celui sur les agglomérations secondaires en Franche-Comté (Mangin et al., 1986).

145. Nous nous concentrons sur cet aspect même si nous nous pouvons exclure totalement les aspects historiques, administratifs, économiques...

146. (Hanoune, 2007, p. 8).

147. L'Insee ne parle plus de « ville » mais plutôt d'unité urbaine ou d'agglomération urbaine. Elle est caractérisée par un tissu de constructions continues avec une population d'au moins 2 000 habitants (Source Insee).

148. Ainsi, ne sont considérées comme villes que les capitales de cité et les colonies (Bedon, 1999, p. 17) ce qui met l'accent sur l'autorité qu'elles ont sur un territoire et les aménagements purement romains qu'elles possèdent (Duby, 1980, p. 67).

tantes, voire plus, que les chefs-lieux de cité. Il en va de même pour les dénominations de « hameau », « village » et « petite ville » : ils sont quantitatifs et supposent une taille ou une population donnée ; or, les recherches dans les différentes régions de France montrent que la surface de ces groupements, et donc le nombre des habitants, est très variable. Il ne reste alors que des termes qualificatifs qu'il convient de passer en revue.

Le *castrum* correspond à l'enceinte édifiée durant le Bas Empire, ce vocable est donc limité à un type particulier de construction à une époque donnée. Trop limitatif, il ne peut être employé pour désigner tous les groupements de population. Le *pagus* quant à lui semble correspondre à une portion du territoire de la cité et ne désigne pas un groupement en particulier¹⁴⁹.

Restent deux dénominations qui sont, du reste, les plus discutées : « *vicus* » et « agglomération secondaire ».

b) *Vicus*

Vicus est la formule la plus anciennement utilisée, mais son emploi n'est pas communément admis. Raymond Chevallier dans un colloque sur le *vicus* gallo-romain¹⁵⁰ se demande si l'on peut nommer ainsi tout site dont le nom est mentionné dans les sources mais qui n'y est pas désigné comme tel. Pour lui, ce serait l'archéologie qui pourrait fournir une réponse mais les signes distinctifs mis en évidence lors des fouilles sont imparfaits.

Vicus étant un terme latin, il est nécessaire de se pencher sur sa signification antique. Les chercheurs s'appuient sur deux auteurs : Festus et Isidore de Séville. Le premier distingue trois significations : une agglomération, un quartier et des habitats où mène un passage.

« Vici... appellari [in]cipiunt ex agris, qui ibi villas non habent, ut Marsi aut Peligni. Sed ex vic [t]is partim habent rempublicam et ius dicitur, partim nihil eorum et tamen ibi nundinae aguntur negoti gerendi causa, et magistri vici, item magistri pagi quotannis fiunt. Alte-

ro, cum id genus aedificiorum definitur, quae continentia sunt his oppidis, quae ... itineribus regionibusque distributa inter se distant, nominibusque dissimilibus discriminis causa sunt dispartita. Tertio, cum id genus aedificiorum definitur, quae in oppido privi in suo quisque loco proprio ita aedificat, ut in eo aedificio pervium sit, quo itinere habitatores ad suam quisque habitationem habeant accessum. Qui non dicuntur vicani, sicut hi, qui aut in oppidi vicis, aut hi, qui in agris sunt, vicani appellantur.»

« On emploie tout d'abord le terme de vici pour désigner les territoires qui, en ces endroits, n'ont pas de *villae* comme c'est le cas chez les Marses et les Péligniens qui n'ont pas de *villae*. Mais, parmi ces vici, les uns possèdent une organisation politique et ont le droit de rendre la justice, les autres n'ont rien de tout cela et, cependant on y tient des marchés (*nundinae*) pour faire du commerce, et des *magistri vici* (« chefs » de vici) ainsi que des *magistri pagi* (« chefs » de pagi) y sont élus chaque année. En second lieu, [on parle aussi de vici] quand on désigne une catégorie de constructions qui sont continues [=qui forment bloc] dans les villes qui [, et qui] sont réparties en rues et en quartiers et sont distantes les unes des autres, et sont distinguées, pour éviter toute confusion, par des noms différents. En troisième lieu, [on emploie également le terme de vicus] quand on désigne une sorte de constructions que des particuliers édifient dans une ville, chacun sur un terrain lui appartenant, de telle façon que dans cette construction ou un passage soit praticable afin que, par ce chemin, chacun de ceux qui l'habitent ait accès à son domicile. Ces derniers ne sont pas dits *vicani* comme ceux qui se trouvent dans les vici d'une ville ou dans les territoires et sont appelés *vicani* » (Festus éd. Lindsay, p. 502 et 508, traduction J. Gascou)

Alors que le second insiste sur le fait qu'un *vicus* est composé de voies mais n'a pas de rempart¹⁵¹.

149. (Dondin-Payre, 2007, p. 399).

150. (Chevallier, 1976).

151. (Leveau, 1983, p. 928 ; Tarpin, 2002, p. 177-178 ; Leveau, 2002, p. 9-10 ; 2012, p. 166).

«Vici et castella et pagi hi sunt qui nulla dignitate civitatis ornantur, sed vulgari hominum conventu incoluntur, et propter parvitatem sui majoribus civitatibus adtribuuntur. Vicus autem dictus ab ipsis tantum habitacionibus, vel quod vias habeat tantum sine mûris. Est autem sine munitione murorum ; licet et vici dicantur ipsae habitaciones urbis. Dictus autem vicus eo quod sit vice civitatis, vel quod vias habeat tantum sine mûris».

«Les vici, les castella et les pagi sont [des localités] qui ne sont en rien pourvues de la dignité d'une cité, mais sont habitées par un simple groupement d'hommes et, en raison de leur petite taille, sont attribuées à des cités plus grandes. Le vicus tire son nom seulement des habitations mêmes, ou bien du fait qu'il a seulement des rues (vias) sans remparts. Il n'est pas fortifié par des remparts ; bien que l'on donne aussi le nom de vici aux habitations mêmes d'une ville. Le vicus tire son nom du fait qu'il est «à la place» (vice) d'une cité [= qu'il tient lieu de cité], ou bien qu'il a seulement des rues (vias) sans remparts.» ((Etymol. XV 2, 1 1 sq. .traduction J. Gascou).

Raymond Chevallier le définit alors comme une «forme d'habitat groupé, mais ouvert, caractéristique des Celtes de Gaule et d'Italie [...] et d'autres peuples encore primitifs»¹⁵². Patrick Le Roux souligne le fait que le *vicus* a un caractère juridique reconnu à travers l'Empire romain, puisqu'on le retrouve aussi en Afrique ou dans les régions danubiennes, et que de ce fait, il a une signification plus restreinte : «toute communauté destinée à regrouper administrativement les populations rurales»¹⁵³. Quelques années plus tard, il en donne une définition plus précise en excluant les étapes routières et les quartiers artisanaux.

«L'agglomération non urbaine désignée comme vicus n'est ainsi rien d'autre au départ qu'un habitat assimilable par ses monuments et ses caractéristiques fonctionnelles à un quartier urbain ; il s'agit seulement d'une portion d'espace urbanisée, détachée topographiquement, mais non structurellement, de l'agglomération centrale. Le nombre des édifices ou éléments susceptibles de rapprocher physiquement l'agglomération secondaire du centre dont elle dépendait n'était pas défini. Leur présence partielle était même, sans doute, un des traits essentiels du vicus dit «rural». [...] Ils sont tous les témoins de l'influence politique et culturelle de la ville sur la campagne par le biais des notables. Un sanctuaire, souvent associé à des thermes, une station d'eaux thermales, un marché nanti d'un forum et d'une basilique constituaient ainsi les cas les plus communs d'agglomération permanente susceptible de recevoir le nom officiel de vicus. J'excluais donc les étapes routières qui obéissaient à d'autres nécessités et répondaient à d'autres réalités. Les «quartiers» artisanaux me paraissent devoir être aussi écartés, dans la mesure où ils n'avaient pas, en tant que tels, de statut défini au sein d'une organisation de type urbain.»¹⁵⁴

C'est aussi l'avis de Michel Tarpin qui, constatant la pluralité des définitions, montre que ce terme n'a pas comme vocation à définir un type d'agglomération en particulier, mais traduit plutôt un statut¹⁵⁵.

Yann Le Bohec¹⁵⁶, Michel Mangin et Jean-Paul Petit¹⁵⁷, Monique Dondin-Payre¹⁵⁸, François Bertrand et Joël Serralongue¹⁵⁹ proposent de réserver cet usage aux sites dont le statut est avéré, par l'épigraphie par exemple. Au contraire, Philippe Leveau souhaite ne pas limiter l'utilisation de ce terme aux sites qui sont mentionnés comme tels, mais qu'il soit appliqué à tous les groupements de populations ce qui est possible grâce à sa polysémie ; il ne tient pas compte d'un potentiel caractère juridique qui pourrait imposer que leur «création» soit officielle¹⁶⁰.

152. (Chevallier, 1976, p. 3).

153. (Le Roux, 1976, p. 328).

154. (Le Roux, 1994, p. 156-157)

155. (Tarpin, 2002, p. 241-245 ; 2012).

156. (Le Bohec, 2008).

157. (Petit et al., 1994b, p. 10). M. Mangin semble avoir changé d'avis puisque, auparavant, avec Tassaux, il signale que bien que ce terme recouvre des réalités différentes, « cela ne doit nous empêcher de l'utiliser dans son sens le plus général » (Mangin, Tassaux, 1992, p. 462).

158. Par exemple, dans (Cribellier, Ferdière, 2012).

159. (Bertrand et al., 1999, p. 70).

160. (Leveau, 2012, p. 173-174).

La difficulté principale est d'utiliser un terme latin dont la signification antique nous échappe en grande partie. En effet, les textes montrent que ce mot a plusieurs significations. Si l'on prend la définition d'un groupement d'habitat, l'archéologie propose plusieurs plans et différentes caractéristiques : il n'est donc pas possible de dégager un modèle qui pourrait être appliqué de façon certaine. Par ailleurs, le mot *vicus* semble être un terme juridique et c'est donc une gageure de vouloir le définir grâce à des découvertes archéologiques qui sont souvent partielles. Il ne semble pas, par ailleurs, que cette appellation soit strictement réservée à un type précis d'agglomération. Ainsi, par mesure de précaution, il vaut mieux éviter d'utiliser cette dénomination pour des agglomérations qui ne sont pas nommées ainsi dans l'épigraphie.

c) Agglomération secondaire

L'expression « agglomération secondaire » paraît être la plus utilisée dans les publications mais elle n'est pas idéale. Philippe Leveau souligne dans un article¹⁶¹ que cette appellation n'existe pas à l'époque antique, mais est une création contemporaine.

Michel Mangin donne comme définition : « tout site archéologiquement attesté qui se situe entre la ferme ou la *villa* isolée et la capitale de cité, c'est-à-dire du village de paysans et de la station routière modeste à l'agglomération dont le paysage est très proche de la ville chef-lieu de cité »¹⁶². Cette description est reprise majoritairement par la suite ; car étant vague, sans définir clairement le sujet d'étude, elle permet d'inclure une multitude de réalités existantes sur le terrain. Par exemple, Michel-Edouard Bellet écrit que ce terme est « une sorte de fourre-tout bien commode [...] on mélangeait ainsi des centres de culte, de véritables petites villes, des villages ou des haltes routières en un amalgame confus d'où ne sortait que la reconnaissance d'une situation mal comprise. »¹⁶³.

C'est l'absence de vocabulaire décrivant ces groupements de population qui pénalise les chercheurs : ils

doivent pouvoir nommer un site de manière à ce que chacun comprenne sans ambiguïté de quoi il s'agit. Ainsi, Jean-Paul Petit et Michel Mangin ne sont pas complètement convaincus par l'utilisation du terme « agglomération secondaire », mais ils y voient deux avantages : « souligner le caractère subordonné des « petites villes » et autres bourgs et bourgades par rapport au centre du pouvoir de la cité, la Ville, et l'absence dans le vocabulaire des langues contemporaines d'un terme plus satisfaisant. »¹⁶⁴.

Certains donnent à cette appellation une définition plus précise : ainsi, Yann Le Bohec caractérise les agglomérations secondaires comme « un ensemble de constructions qui n'étant pas une ville au sens juridique du terme exerce deux fonctions ou plus »¹⁶⁵. L'auteur précise que les activités peuvent être multiples : fonction civique, fonction de résidence, fonction défensive, fonction économique, fonction de loisir et fonction religieuse. Si le groupement ne présente qu'une seule fonction, il entre dans la catégorie des « monuments isolés » ou de « l'habitat dispersé ».

Un autre aspect de cette expression a aussi beaucoup été commenté : le choix du qualificatif « secondaire ». Monique Dondin-Payre¹⁶⁶ souhaite ne conserver que le mot « agglomération » qui se suffit à lui-même ; par rapport à la capitale de cité, tous les autres sites sont secondaires et il n'y a pas de classement les uns par rapport aux autres. Il est vrai qu'à l'origine, l'adjectif « secondaire » permettait d'isoler les agglomérations par rapport aux capitales de cité de statut supérieur ; mais aujourd'hui, cette distinction semble entrée dans les mœurs et il n'est donc plus nécessaire de l'utiliser.

Choisir un terme approprié n'est pas aisé, mais c'est nécessaire afin de cerner sans ambiguïté le sujet d'étude. Chacun a ses défauts et ses inconvénients, mais le choix doit s'effectuer par rapport aux thèmes de recherche. Ainsi, pour la présentation des sites archéologiques qui présentent des caractères urbains, c'est-à-dire des monuments construits en dur qui symbolisent l'*urbanitas* (place publique, édifice

161. (Leveau, 1993, p. 277).

162. (Mangin et al., 1986, p. 18).

163. (Collectif, 1999, p. 7).

164. (Petit et al., 1994b, p. 10).

165. (Le Bohec, 2008, p. 19).

166. (Dondin-Payre, 2012, p. 161).

de spectacle, basilique...), nous avons choisi la désignation « agglomération » dans sa définition la plus large. Il s'agit de parler de tous les groupements de population qui ne sont ni des villes au sens antique du terme, ni des habitats isolés comme les fermes et les *villae* ; ce n'est que dans un second temps qu'un tri, une typologie, pourra être éventuellement proposé.

II. Les agglomérations de la cité des Leuques (Fig. 13)

Les premières recherches sur les agglomérations du territoire leuque remontent aux années 1980 dans la mouvance des recherches menées en Franche-Comté par Michel Mangin, Bernard Jaquet et Jean-Paul Jacob qui aboutissent à la publication d'un atlas en 1986¹⁶⁷. Mais depuis quelques années, la documentation n'a pas été réellement renouvelée, sauf pour quelques sites qui bénéficient de programmes de recherche. En outre, le nombre d'agglomération change d'un auteur à l'autre.

a) A la recherche des agglomérations leuques (Annexe 1)

Le colloque de Bliesbruck-Renheim/Bitche organisé en octobre 1992 a permis aux chercheurs de se rencontrer autour des agglomérations et plus spécifiquement dans les provinces de Gaule Belgique et des Germanies. Deux ouvrages seront édités suite à cette réunion. Le premier¹⁶⁸ fait une synthèse sur les agglomérations de ces deux provinces, mais aussi sur quelques régions en dehors de celles-ci, et il inclut aussi les comptes-rendus de quatre tables-rondes sur les thèmes des réseaux, des origines et des déclin des agglomérations, de l'économie et du terme de *vicus*.

Le second ouvrage consiste en un atlas¹⁶⁹ reprenant région par région les agglomérations suivant un cadre qui rappelle celui mis en place en Franche-Comté¹⁷⁰ (notice et tableaux récapitulatifs). Avec les mêmes entrées, on se rend compte que les données sont hé-

térogènes et que certains sites sont très peu connus. Des cartes individuelles complètent l'ensemble, mais il manque une carte globale de toutes les agglomérations. Pour le territoire leuque, Jean-Luc Massy dénombre quatorze agglomérations¹⁷¹.

Ce dernier va continuer ses recherches en développant un programme d'étude lorrain sur les agglomérations secondaires. En 1997, un ouvrage collectif est publié¹⁷². Il regroupe des fiches normalisées autour de cinq grands axes – sources, historiques des recherches et bibliographies, géographie et toponymie, topographie antique et activités artisanales – nommées « Monographies » et de plus courtes notices nommées « Notes ». Il n'y a aucun ajout ou aucune suppression par rapport à la liste établie pour le colloque de Bliesbruck-Renheim/Bitche.

La recherche semble se suspendre à cette date. Quelques programmes centrés sur des sites, *Nasium* ou Grand par exemple, permettent de poursuivre des recherches spécifiques mais aucune recherche d'ensemble n'est effectuée. Lors de l'établissement des Cartes Archéologiques de la Gaule, les agglomérations des départements des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle sont abordées par Emilie Freyssinet¹⁷³ alors que celles du département de la Meuse sont présentées par Frank Mourot¹⁷⁴. Le traitement n'est donc pas le même. Frank Mourot présente les mêmes agglomérations que celles mises en évidence auparavant alors qu'Emilie Freyssinet rejette Escles et Plombières-les-Bains et ajoute le site de Grand qui jusqu'alors était évoqué dans les comptes-rendus mais il ne bénéficiait pas de notices et il n'était donc pas intégré aux synthèses.

La thèse d'Emilie Freyssinet sur « l'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine »¹⁷⁵ permet une remise à plat de la documentation. Sans adjoindre de notices, l'auteur critique les données qu'elle avait à sa disposition et dresse quelques tableaux comparatifs en validant ou non les sites comme agglomérations secondaires. Ainsi, elle parle

167. (Mangin et al., 1986).

168. (Petit et al., 1994b).

169. (Petit et al., 1994a).

170. (Mangin et al., 1986).

171. (Massy, 1994).

172. (Massy, 1997).

173. (Hamm, 2004, p. 64-67 ; Michler, 2004, p. 58-64 et 75).

174. (Mourot, 2002, p. 89-96).

175. (Freyssinet, 2007).

des sites d'Escles, de Laneuveille-devant-Nancy, de Liffol-le-Grand, de Sorcy-Saint-Martin et de Vittelet mais elle ne les retient pas en tant qu'agglomérations alors que Plombières-les-Bains est réintégré au corpus. Au final, sa liste pour la cité des Leuques comporte dix agglomérations.

Dans un article récent¹⁷⁶, Nicolas Coquet reprend la documentation des agglomérations du NordEst de la Gaule. Prenant un spectre chronologique plus large, il ajoute cinq sites à la liste des agglomérations potentielles dans le territoire leuque. Cependant, ces ajouts ne sont pas sans poser quelques problèmes pour la période qui nous intéresse.

Dernier travail à ce jour, le mémoire de master de première année de Camille Demougin¹⁷⁷ présente un bilan de ces recherches et propose un nouvel inventaire à partir des dépouillements réalisés notamment dans les cartes archéologiques de la Gaule. Elle donne une liste de trente-six hypothétiques agglomérations. La non-poursuite de ce sujet en seconde année ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse.

b) Les sites à exclure¹⁷⁸

Si on réunit l'ensemble des sites qui ont été cités dans les diverses publications, on aboutit à une liste de trente-huit noms. Or, dans le détail, il apparaît que tous ces sites ne peuvent pas être considérés comme des agglomérations de la cité des Leuques.

Le cas particulier de **Dieulouard-Scarpone** (Meurthe-et-Moselle) doit être posé. Dans un article récent, Luc Sanson¹⁷⁹ revient sur l'attribution de cette station routière à la cité des Leuques¹⁸⁰. L'auteur y reprend l'abondante bibliographie produite depuis la découverte du site au XVIII^e siècle. La production de deux fausses inscriptions par le père Benoît-Picard et son indication de Scarpone comme relevant du diocèse de Toul aurait induit en erreur les chercheurs alors qu'une borne découverte en 1778¹⁸¹ au

lieu-dit *La Croix Saint-Nicolas*, bien avant l'agglomération antique, accrédite la thèse d'une Scarpone médiomatrique.

Il est difficile de s'appuyer uniquement sur les diocèses médiévaux ; mais Luc Sanson souhaite montrer que Scarpone fait bien partie du diocèse de Metz et non de Toul. Il cite Henri Lepage qui, effectivement, place Scarpone dans le diocèse de Metz, mais il fait de même pour Dieulouard lorsqu'il parle du pouillé du diocèse de Toul¹⁸². La différence de sémantique est au cœur du problème et la conclusion que l'on doit en tirer est que le maniement des limites de diocèses est délicat.

D'autant que nous n'avons pas besoin d'y faire référence, ni de parler des *pagi* médiévaux : une borne découverte en 1970¹⁸³ dans l'agglomération antique fait elle-aussi mention de la cité des Médiomatrices. Il apparaît qu'archéologiquement, Scarpone faisait partie de la cité des Médiomatrices et non de la cité des Leuques.

Même si notre étude prend en compte un temps plus long, le cœur du sujet correspond à l'époque gallo-romaine. Ainsi, il n'est pas pertinent de prendre en compte les agglomérations dont seule une occupation à l'époque protohistorique est attestée formellement. En outre, il est quelquefois difficile de distinguer une grande *villa* aux multiples activités artisanales d'une agglomération modeste. Sans fouilles, il est difficile de trancher car les caractères peuvent être proches. La différence majeure serait la parure urbaine que possède l'une mais pas l'autre.

Le site d'**Arches** (Vosges) a livré de nombreux artefacts¹⁸⁴, notamment des sculptures et une dédicace à la Maison Divine, sur une surface de moins de 10 ha avec un densité assez faible. Cependant, rien ne permet d'affirmer que nous sommes en présence d'une agglomération et non d'une grande exploitation agricole ou de petites occupations indépendantes.

176. (Coquet, 2011).

177. (Demougin, 2016).

178. Les informations utilisées pour réfuter ces sites sont issues principalement des différentes cartes archéologiques de la Gaule (Mourot, 2002 ; Hamm, 2004 ; Michler, 2004). Ponctuellement, des publications complémentaires ont pu être utilisées ; elles seront indiquées en note de bas de page.

179. (Sanson, 2012).

180. Nous avons laissé ce dossier de côté lorsque nous avons parlé des limites de cité, car nous avons pour but de nous concentrer sur la partie sud-ouest.

Ainsi, notre cartographie fait état des limites communément admises qui font de Dieulouard-Scarpone une agglomération leuque.

181. CIL XVII-02, no 536 = CIL XIII, no 9050.

182. (Lepage, 1863, p. 7).

183. CIL XVII-02, no 538 = AE 1969/70, no 415.

184. On pourra aussi se référer à (Fetet, 2009a, p. 220-221 ; 2009b, p. 10-20).

Nous ne retiendrons donc pas ce site dans la liste.

Les premières mentions du site d'**Einville-au-Jard** (Meurthe-et-Moselle) remontent au XIX^e siècle alors qu'on mentionne des découvertes qui y sont réalisées. En 1973, des fouilles sont entreprises au lieu-dit « La Malnoix », mais ce n'est qu'à partir de 1982, grâce aux prospections aériennes fréquentes de René Berton que le site commence à se dévoiler. Il semble qu'il se compose de trois ensembles sans lien apparent qui s'étendent sur 2 km. Aux trois endroits, les photographies aériennes dévoilent des bâtiments organisés autour de cours et de péristyles, mais certains auteurs, devant l'importance des vestiges, refusent d'y voir des *villae* et les interprètent comme des lieux de culte. Bien que la fonction de ces bâtiments soit soumise à discussion, sur un des secteurs la fonction culturelle est probablement représentée : on y trouve cinq structures hexagonales fossoyées, dont certaines doubles et dont les deux plus importantes sont comprises dans un enclos fossoyé, et une structure trapézoïdale fossoyée contre laquelle se trouve un petit rectangle fossoyé lui aussi.

Le peu de vestiges observés empêche une identification comme une agglomération, de même la fonction religieuse prédominante n'est pas prouvée. Seules des fouilles qui amèneraient aussi des datations permettraient de trancher.

À **Essey-les-Nancy** (Meurthe-et-Moselle), la *Butte Sainte-Geneviève* est identifiée comme un éperon barré. Des fouilles aux XIX^e et XX^e siècles ont permis d'étudier le rempart et ont révélé la présence de soixante-sept habitats protohistoriques datables de La Tène finale. Les seules traces d'habitat gallo-romain ont été trouvées au lieu-dit *Haut du Château* mais les éléments sont trop ténus pour pouvoir parler d'une agglomération¹⁸⁵.

À **Giriviller** (Meurthe-et-Moselle), en 1840, une pièce carrée de 3,50 m de côté a été découverte dans un champ. Les murs étaient conservés sur une hauteur de 2 m et des stèles représentant Mercure y étaient enchâssées. Une *villa* organisée autour d'une

cour centrale a aussi été fouillée. Elle a été occupée du I^{er} au III^e siècle. Bien qu'une voie antique passe sur la commune, les découvertes effectuées ne sont pas assez tangibles pour qu'on puisse retenir ce site.

À **Haironville** (Meuse), cinq habitats antiques, dont un hypothétique, ont été signalés suite à des prospections pédestres. Ils se situent sur les plateaux et les coteaux le long d'une voie antique qui relie Maxey-sur-Vaize à Sermaize. Ces sites sont plus vraisemblablement des établissements ruraux qu'une agglomération.

À **Housséville** (Meurthe-et-Moselle), le ramassage régulier et abondant de mobilier de la période La Tène Finale peut évoquer la présence d'un habitat groupé¹⁸⁶. Bien que deux probables habitats gallo-romains aient été révélés suite à des prospections pédestres, ce site ne peut être considéré comme une potentielle agglomération.

Dans la littérature, **Liffol-le-Grand** (Vosges) a été quelquefois rapproché d'une agglomération qui serait sous le village actuel. Or, on ne sait toujours rien de cette dernière. En revanche, la *villa* dite « de la Goulotte » et ses environs sont bien documentés. Il s'agit d'une des plus grandes *villae* de type méditerranéen attestées dans la cité des Leuques : actuellement, 3 ha sont reconnus – *pars rustica* et *pars urbana*. Aux alentours, des bâtiments de productions artisanaux (four à chaux, four de tuilier, séchoir à viande) ont été repérés¹⁸⁷. Deux enclos ont aussi été observés : l'un se situe à proximité de la *villa* et pourrait correspondre à un jardin¹⁸⁸, l'autre au sud de la ville a été interprété comme un camp militaire¹⁸⁹. Cependant, aucun indice archéologique ne permet à l'heure actuelle de qualifier Liffol-le-Grand comme étant une agglomération antique ; au contraire, il semble que la commune ne recèle qu'une occupation importante liée non à une agglomération mais à une *villa*.

Le site de **La Neuveville-sous-Montfort** (Vosges) est mentionné comme une agglomération disparue dans l'Enquête de l'Instruction publique de cette commune. Des substructions ainsi que des frag-

185. (Féliu, 2008, p. 112-113).

186. (Féliu, 2008, p. 155-156)

187. (Amiot, 2011).

188. Il a fait l'objet de sondages en 1966 par Bernard Counot (Counot, 1966), voir infra p. 253-254.

189. Il n'a été vu que par photographies aériennes en 1968 (Bertaux, Counot, 1997, p. 210 et informations SRA).

ments de tuiles et des briques sont bien mentionnés sur le ban communal. Au lieu-dit *La Cornée*, des éléments de constructions romaines ont été signalés. De plus, des fragments d'armes de l'époque mérovingienne auraient été trouvés¹⁹⁰. Ces indices sont anciens et aussi trop peu suffisants pour retenir ce site.

Sur le territoire de la commune de **Lesménils** (Meurthe-et-Moselle), deux bâtiments avec leurs sols, des restes d'hypocauste, un puits ou un silo et un petit fossé ont été mis en évidence. De nombreux mobiliers gallo-romains ont été aussi retrouvés. Quatre autres occupations de la même époque ont été signalées suite à des prospections pédestres. A ce stade des connaissances et bien qu'un miliare dédié à Trajan Dèce y ait été trouvé, il semble que ce site soit celui d'un établissement rural ou d'un petit relais routier plutôt que celui d'une agglomération.

Maxey-sur-Vaise (Meuse) se serait développé sur 150 ha autour d'un carrefour de 3 voies, dont une mènerait à Grand, selon H. de Widrange, auteur du XIX^e siècle¹⁹¹. Cette estimation s'est faite grâce à la découverte de nombreux vestiges d'habitats (tuiles, tessons, briques...). En outre, une photographie aérienne montre un habitat pouvant être interprété comme une *villa*. En l'absence d'une documentation plus consistante, il n'est pas évident qu'une agglomération se soit développée autour de ce carrefour.

À **Moncel-sur-Vair** (Vosges), un site de type éperon barré a été mis en évidence sur le Mont Julien. Une occupation de La Tène Finale est attestée notamment grâce aux nombreuses découvertes monétaires¹⁹². Des sondages effectués en 1970 par les Eclaireurs de France ont livré de la céramique, un couteau en fer et des monnaies gallo-romaines mais aucune structure rattachable à cette époque. Il est probable que l'habitat ait migré vers Soulosse-sous-saint-Elophé dont l'occupation dès le milieu du I^{er} siècle est attestée. Il faut noter aussi qu'un établissement à cour centrale et à ailes latérales a été photographié au lieu-dit *Le Talonfour*.

À **Montigny** (Meurthe-et-Moselle), une *villa* ain-

si qu'une nécropole du Haut Moyen Âge ont été observées lors d'un sondage d'évaluation réalisé en 2001 par JeanPaul Legendre¹⁹³. Bien que des signalements anciens indiquent la présence de fragments de tuiles et de la découverte de trois cent cinquante monnaies, rien ne permet de dire que nous sommes en présence d'une agglomération plutôt que d'une *villa* importante.

Le site de **Neuville-sur-Ornain** (Meuse) a été rapproché d'une agglomération du nom de *Reviacum*. En effet, au XIX^e siècle, des indices d'habitats (tuiles, tessons, monnaies, objets quotidiens...) et des puits comblés ont été trouvés sur une grande surface. Des prospections pédestres dans les années 1980 et 1990 confirment la présence d'habitat. Cependant, il est impossible de statuer sur la présence d'une agglomération ; il peut simplement s'agir d'un grand établissement rural ou d'un groupement de plus petits établissements. Autour de ce site, quatre habitats ruraux ont été mis en évidence.

Noyers-Auzécourt (Meuse) a été rapproché de la station *Ariola* mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin. Effectivement, la voie romaine reliant Reims à Toul par Naix passe sur le territoire de la commune et un gué a existé à proximité du Val selon d'anciens titres de l'abbaye de Montiers-en-Der rapporté par Felix Liénard. Les seuls vestiges archéologiques mentionnés sont des traces de bâtiments, des monnaies et des objets sans plus d'information. Deux établissements ruraux ont été reconnus par prospection pédestre. Les informations sont anciennes et ne permettent pas de statuer sur l'existence réelle d'une agglomération.

À **Provenchères-les-Darney** (Vosges), un site romain a été pillé, prospecté et fouillé au *Bois de Gendremont*. Il a livré, entre autres, de nombreuses tuiles dont des ratés de cuisson. Il s'agirait soit d'un habitat de grande ampleur, soit d'une tuilerie¹⁹⁴. Rien ne permet donc de valider ce site comme étant une agglomération.

C'est un site romain mal défini qui a été décrit par Hippolyte de Widranges à **Rosières-en-Blois** (Meuse) au lieu-dit *Sarrazinière*¹⁹⁵. En effet, l'auteur

190. (Luchier, 1963, p. 46).

191. (De Widranges, 1873, p. 255).

192. (Féliu, 2008, p. 120).

193. (J.-P. Legendre, notice de Montigny dans Hamm, 2004, p. 295).

194. (Fetet, 2009a, p. 306).

195. De Widranges, 1873, p. 250-251).

parle de plusieurs bâtiments perceptibles grâce à des concentrations d'éléments architecturaux calcinés. En outre, une partie d'un bâtiment antique a été dégagée sous le village qui pourrait être construit sur un établissement rural. Ici encore, rien ne permet de dire que nous sommes en présence d'une agglomération : il s'agirait plutôt d'une exploitation dont on a retrouvé deux bâtiments.

À **Sauvigny** (Meuse), un site de hauteur de type éperon barré a été mis en évidence au lieu-dit *En Camp*. Cependant, aucune fouille n'ayant jamais été réalisée il est délicat de se prononcer sur son occupation. Si Justin-François Gaudé y voit un camp romain, des ramassages de surface ont livré des *tegulae*, une pointe de flèche et des monnaies romaines. La nature de l'occupation gallo-romaine est donc incertaine. En outre, au pied de cet éperon, un bâtiment accolé à une voie reliant Verdun à Soulosse-sous-saint-Elophé a été dégagé. Il possédait un hypocauste et il a livré des fûts de colonne et des chapiteaux. Il s'agirait donc plutôt d'un relais.

Le long de la voie reliant Reims à Toul, des concentrations d'objets archéologiques sur une vaste superficie ont été signalées à **Sauvoy** (Meuse). Au bois du *Bermont* un petit bâtiment gallo-romain a aussi été signalé. Dans ce cas, trancher est plus difficile puisque les observations semblent avoir été faites sur une grande surface. Cependant, les indices d'occupation ne semblent être ni continus, ni contigus. En l'absence d'informations nouvelles et complémentaires, il est plus prudent de ne pas retenir ce site.

Sur le territoire de la commune de **Thuillères** (Vosges), divers habitats ont été mentionnés suite à des prospections pédestres. Rien n'indique donc l'existence d'une agglomération.

À **Tomblaine** (Meurthe-et-Moselle), une nécropole à enclos du Bronze final à La Tène C et une zone d'habitat de La Tène C et D ont été fouillées. Il s'agirait donc d'un exemple d'habitat groupé qui s'est implanté à proximité d'une nécropole plus ancienne¹⁹⁶. Cependant, aucune trace d'occupation gallo-romaine n'a été relevée.

À **Troussey** (Meuse), un habitat de transition Halsatt final/La Tène ancienne a été mis en évidence au lieu-dit *Les Menuisiers*. Grâce à une prospection aérienne, une *villa* romaine a été identifiée au lieu-dit *Crottes*. Maurice Toussaint a parlé d'une petite agglomération ou d'un établissement rural suite à la découverte de vestiges gallo-romains lors des travaux du canal de la Meuse au Rhin. La présence d'une *villa* à proximité fait pencher la balance vers l'hypothèse d'un établissement rural.

À **Varney** (Meuse), un site de relais situé au confluent de l'Ornain et du ruisseau de l'Étang et sur la voie romaine reliant Reims à Toul a été signalé par l'érudition. C'est un habitat antique avec des traces d'incendie ainsi qu'une nécropole mérovingienne qui sont mentionnés sur le territoire de la commune. Aucun élément ne vient donc accréditer la présence d'une agglomération, il s'agit plutôt d'un petit établissement rural.

Des substructions antiques sont mentionnées par Félix Liénard à **Vaudeville-le-Haut** (Meuse)¹⁹⁷. Une nécropole mérovingienne a aussi été mise en évidence. La documentation est trop ancienne et ténue pour qu'on puisse conclure à l'existence soit d'une agglomération, soit d'un établissement de bord de voie.

À **Vignot** (Meuse), un habitat groupé de la période laténienne a été découvert suite à une fouille en 2000. Le mobilier recueilli peut être daté de la fin de La Tène finale et du début de l'époque augustéenne, ce qui semble être confirmé par des analyses dendrochronologiques effectuées sur des éléments de cuvelage d'un puits¹⁹⁸. La prospection aérienne a révélé la présence d'un bâtiment ressemblant à un *fanum* gallo-romain. D'autres traces d'occupation non datées sont visibles par photographies aériennes. Nous ne pouvons donc conclure sur l'existence ou non d'une agglomération à l'époque gallo-romaine.

Après cette revue des sites que nous n'avons pas retenus, la liste des agglomérations potentielles du territoire leuque tombe à quatorze sites.

196. (Féliu, 2008, p. 146-147).

197. (Liénard, 1881, p. 112)

198. L'abattage aurait eu lieu vers 30 ±10 avant J.-C. (Féliu, 2008, p. 147-148).

c) Les agglomérations de la cité des Leuques¹⁹⁹

Dans cet inventaire des agglomérations de la cité des Leuques, nous ne parlerons ni de Grand, ni de Naix-aux-Forges (*Nasium*) dont la réalité est prouvée et dont nous avons déjà parlé.

1. Bains-les-Bains, nom antique inconnu²⁰⁰

Bains-les-Bains (Vosges) est un site décrit par Dom Calmet. Un bassin de 7,44 m sur 5,72 m alimenté par trois sources a été en partie détruit lors de son agrandissement entre 1844 et 1846. La découverte d'une intaille dans les interstices du dallage et d'une monnaie romaine dans le béton du fond du bassin a permis de le dater de l'époque romaine. Des puits antiques et des aménagements liés à l'eau ont également été décrits. De plus, une stèle funéraire a été retrouvée dans le lit du *Bagnerot*.

Les traces sont ténues mais ce site fait vraisemblablement partie des nombreux lieux liés aux sources thermales que nous connaissons dans la région – Bourbonne-les-Bains, Plombières-les-Bains ou Vittel, par exemple.

2. Bar-le-Duc, Caturices/Caturicis

Bar-le-Duc (Meuse) a été identifié très tôt, dès le milieu du XVIII^e siècle, comme *Caturices/Caturicis*, station mentionnée par la table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, qui se situait sur la voie impériale Reims-Metz par Toul. Malheureusement, la documentation est ancienne et l'urbanisation actuelle ne permet que ponctuellement les investigations archéologiques. Sur 10 à 15 ha, une agglomération se serait développée autour d'une rue principale qui correspond à la voie antique Reims-Metz. Elle est située à proximité d'un gué de l'*Ornain* et d'un carrefour de cinq voies qui s'embrancheraient sur l'axe principal Reims-Toul. Lors de dégagements, des indices liés à des activités de production de tabletterie et de forge ont été trouvés : ce sont les seuls éléments qui témoignent d'activités artisanales, qui semblent correspondre à un besoin local. Une nécropole est connue sur la Côte Sainte-Catherine au nord-est de l'agglomération.

Il est difficile d'établir une chronologie fiable puisque trop peu d'éléments datants ont été décrits dans leur contexte de découverte, notamment stratigraphique. Devant l'abondance des monnaies gauloises et la situation topographique de l'agglomération antique, les auteurs anciens pensaient qu'elle aurait pu être précédée d'un ou deux sites en hauteur du deuxième Âge du Fer ou même d'un habitat à l'emplacement de l'agglomération antique, sans qu'aucune preuve ne soit apportée. En effet, aucune structure antérieure au I^{er} siècle n'a été retrouvée pour l'instant. C'est essentiellement le mobilier céramique qui permet d'avancer une période d'occupation : elle ne devient significative qu'à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle. L'occupation sur le site cesse vraisemblablement à la fin du III^e siècle bien que des monnaies du ve siècle aient aussi été retrouvées ; ce hiatus est à attribuer à une incertitude de datation des céramiques plutôt qu'une absence réelle d'occupation au IV^e siècle. Les chercheurs avancent l'hypothèse d'un déplacement de l'agglomération antique.

3. Deneuvre, nom antique inconnu

Le site de **Deneuvre** (Meurthe-et-Moselle) est établi sur un éperon barré de 5 ha qui domine la Meurthe ; en outre, quatre voies secondaires passant à proximité du site et un pont enjambant la rivière sont mentionnés. Les recherches y sont anciennes mais importantes : de 1868 à 1890 puis de 1967 à 1987, des fouilles sont menées notamment sur les vestiges d'un sanctuaire en activité du début du II^e siècle à la fin du IV^e siècle. Lié à une source, il était dédié à Hercule et se composait d'un système de cinq bassins (2 en bois et 3 en pierre). L'autre élément monumental de ce site est la Tour Bacha, construction plus tardive établie sur un promontoire. Il s'agit d'un bâtiment à double enceinte dont la fonction n'a pas encore été tranchée. Des fouilles ont été menées sur des habitations et certaines ont livré des indices d'occupation ; cependant, la compréhension de l'ensemble des éléments est encore délicate. Une *villa* et des habitations ont pu aussi être observés au pied de l'éperon et au sud de la partie haute de la commune actuelle. L'artisanat est représenté par au moins trois ateliers de potiers situé à l'écart de l'agglomération.

199. Les informations utilisées pour établir ces paragraphes récapitulatifs sont tirés de (Hamm, 2004 ; Petit et al., 1994a ; 1994b ; Massy, 1997 ; Mourot, 2002 ; Michler, 2004).

200. On pourra aussi se référer à (Fetet, 2009a, p. 223 ; 2009b, p. 21-28).

Une stèle funéraire représentant deux bûcherons avec une scie longue peut attester du travail du bois. De même, le grès qui affleure en plusieurs endroits sur la commune a pu être exploité à l'époque antique comme semblent le montrer les éléments sculptés dans ce matériau.

L'existence de ce site avant la conquête est hypothétique : un fossé barrant l'éperon a été fouillé et il pourrait avoir été creusé à l'époque protohistorique mais aucune datation n'a pu être fournie. L'agglomération semble se développer vers le milieu du I^{er} siècle et être abandonnée à la fin du IV^e siècle.

4. Escles, nom antique inconnu²⁰¹

Escles (Vosges) est un site souvent sur-interprété dans la littérature. Selon la tradition érudite, l'agglomération se situerait à proximité d'un carrefour de voie et d'un passage sur le Madon : une voie reliant Corre (Haute-Saône) à la vallée de la Moselle et un chemin vers Epinal. Les premiers indices trouvés d'occupation à l'époque antique sont les artefacts liés à la sphère funéraire (objets, stèles et édifices). Ils pourraient provenir d'une nécropole datée des II^e et III^e siècles. Les prospections récentes montrent que des traces d'habitat se concentrent le long de la voie de Corre à la Moselle sur environ 1 km de long. Il s'agit donc probablement d'une agglomération de bord de voie.

5. Laneuveville-devant-Nancy et La Madeleine, nom antique inconnu

Laneuveville-devant-Nancy et le site de La Madeleine (Meurthe-et-Moselle) posent un problème particulier puisqu'on ne sait pas si ces deux sites sont liés ou non. La documentation étant ancienne (XVIII^e et XIX^e siècles), elle est peu précise sur les descriptions et les localisations. Ainsi, elle ne s'est pas renouvelée depuis 1846 pour l'agglomération de Laneuveville et depuis 1968 pour l'atelier de potier de La Madeleine. Les deux sites se situent près de la Meurthe, ce qui peut expliquer le développement de ces sites loin des axes routiers principaux. Le site de Laneuveville se développe sur environ 2 000 m². Trois lieux de culte de source sont attestés sans que l'on connaisse bien leur environnement architectu-

ral — les restes d'un aqueduc et de thermes ont pu être toutefois mis en évidence. Malgré la présence de monnaies et de tessons de céramique, aucune trace d'habitation n'a pu être révélée. Notons toutefois, la présence d'une *villa* au lieu-dit *La Géline*. L'agglomération est probablement occupée du I^{er} au IV^e siècle.

Le site de La Madeleine est connu grâce à un bâtiment, des fours de potiers et des dépotoirs où on a retrouvé des fragments de moules, des ratés de cuisson et des colifichets. C'est le seul atelier de céramique sigillée connu sur le territoire leuque. Il semble avoir fonctionné du règne de Trajan ou d'Hadrien jusqu'à la fin du III^e siècle. Il produisait aussi des céramiques communes et vernissées moins connues. Le lien entre les deux sites n'est pas démontré et la question de l'habitat des potiers reste posée : cette « agglomération » ne serait-elle pas le lieu d'habitat des potiers qui travaillent sur un autre site ? En l'absence d'informations complémentaires concernant ce lien, il est délicat de statuer sur l'existence d'une agglomération ou d'un groupement d'habitat lié à la production céramique.

6. Plombières-les-Bains, nom antique inconnu²⁰²

Le dossier de **Plombières-les-Bains** présente plusieurs défauts : peu d'informations sont connues et il n'existe aucun plan permettant d'avoir une vue d'ensemble. La ville actuelle est située le long de la voie qui joignait Luxeuil-les-Bains et Remiremont.

Dès l'époque romaine, des ingénieurs ont réalisé des travaux permettant de canaliser la rivière, *Augronne*. Durant les travaux des thermes à l'époque moderne et au XIX^e siècle, des observations ont pu être faites : des structures thermales antiques, notamment un grand hypocauste, y ont été mises au jour sur environ 7 000 m², elles pourraient faire partie d'un grand ensemble thermal lié aux sources. Même en l'absence d'autres découvertes, notamment d'habitats, la surface occupée par ces installations balnéaires montre qu'il existait à l'époque romaine un grand complexe thermal et qu'une agglomération, même modeste, devait lui être liée.

201. On pourra aussi se reporter à (Fetet, 2009a, p. 218-220 ; 2009b, p. 103-129).

202. On pourra aussi se référer à (Fetet, 2009a, p. 221-222 ; 2009b, p. 224-241).

7. Saint-Dié-des-Vosges, nom antique inconnu

Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) est considéré comme une agglomération secondaire avec un marché. Cependant, c'est le camp de La Bure qui est le mieux renseigné. Il s'agit d'un éperon barré d'une surface de 3,1 ha. Cet éperon permettait de surveiller une partie de la vallée de la Meurthe et de la Hure, mais surtout les cols environnants : la voie Langres-Strasbourg passe par le col du Donon, une branche de cette voie par les cols de Sainte-Marie et du Bonhomme et la voie Délestat-Metz par le col de Saales. Il est toutefois difficile de connaître son organisation interne qui semble se concentrer sur seulement 1,2 ha : les bâtiments sont signalés principalement par des empierrements dont les rôles sont difficiles à discerner. Cependant, on sait que le site a abrité trois « bassins » creusés dans le grès qui pourraient correspondre à des traces d'extraction. C'est le rempart qui est le mieux connu : établi en 70-60 av. J.-C., il fut modifié en 30-20 av. J.-C. et à la fin du III^e siècle. Les découvertes réalisées sur le site montrent qu'avant l'époque romaine, le travail métallurgique du bronze existait. D'autres activités artisanales sont connues : forgeage, bûcheronnage, extraction de grès, agriculture et élevage.

Son occupation est attestée de La Tène Finale à la fin de l'époque romaine.

8. Saxon-Sion, nom antique inconnu

Sion (Meurthe-et-Moselle) est un cas très particulier puisque la transition entre l'Indépendance et l'époque romaine est prouvée sans hiatus. Le site est documenté dès le milieu du XVIII^e siècle, les premières fouilles sont réalisées en 1873 mais ce sont les fouilles de sauvetage de 1964 et des années 1980 qui permettent de révéler l'importance de ce site. Il est principalement établi sur un éperon barré de 6 ha dominant la vallée du Madon. Il est occupé dès le Bronze final mais l'habitat ne se fixe de façon importante qu'à partir de La Tène finale. À la période romaine, l'agglomération sort du rempart protohistorique et se développe sur environ 10 ha et sur les pentes du plateau en trois endroits. Un rempart plus petit qui suit parfaitement le point de rupture de la pente semble avoir été édifié durant le Bas Empire comme une protection supplémentaire. Les fouilles ont mis en évidence l'existence de plusieurs bâtiments publics, dont un de forme octogonale qui a

été interprété comme un temple.

Les premières traces d'occupation sont datées du Bronze final et du Hallstatt, mais le site ne se développe que plus tard. L'occupation romaine semble avoir perduré jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle au vu des réfections faites dans l'habitat.

9. Sorcy-Saint-Martin, nom antique inconnu

Sorcy-Saint-Martin (Meuse) est un site de hauteur établi à proximité d'un carrefour routier et dont seul le caractère religieux antique est bien connu. Dès le XIX^e siècle, le site est mentionné comme « Camp romain » dans la littérature à cause de fortifications importantes qui y sont visibles. Il s'agit d'un site de type éperon barré de 13 ha qui a livré un mobilier archéologique abondant, dont de nombreuses monnaies. La seule fouille entreprise est plutôt ancienne : entre 1966 et 1973, sous la direction de Roger Marguet, de F. Godont et Bernard Humbert, un ensemble cultuel qui a connu plusieurs remaniements a été mis au jour. Deux *fana* jumeaux ont été élevés durant la seconde moitié du I^{er} siècle, puis détruits à la fin du II^e siècle pour laisser place à un temple plus impressionnant et à une aire pavée. Les chapiteaux sont réalisés dans un calcaire local (de Sorcy ou d'Euville) alors que les marbres sont importés des Pyrénées et d'Italie et les couvertures faites de plaques de calcaire oolithique, de Savonnière-en-Perthois. Ces importations sont possibles grâce à la situation topographique de cet éperon : en position dominante sur la vallée de la Meuse, un portage vers Toul devait être possible à l'époque antique. De plus, le site contrôlait deux voies qui se rejoignaient à ses pieds : celle reliant Grand à Verdun et celle joignant Naix-aux-Forges à Dieulouard. Des activités liées à la métallurgie ainsi qu'à l'extraction de pierre ont pu aussi bénéficier de cette position de carrefour. Peu de choses ont pu être appréhendées sur l'habitat : seules des prospections aériennes ont révélé des indices probables d'occupation autour du site sous forme d'enclos, de structures quadrangulaires et de *tumuli*. Même si pour le moment aucun indice concret d'une agglomération n'a été découvert, il est très probable qu'elle a existé, au moins à proximité, à l'époque romaine.

Même si les données sont anciennes et peu développées, l'occupation de cet éperon barré est attestée de La Tène Finale au Haut Moyen Âge.

10. Soulosse-sous-Saint-Elophé, *Solimariaca* ou *Solicia*

Soulosse-sous-Saint-Elophé (Vosges) est connu depuis 1694 grâce à la découverte d'une inscription qui porte le nom *Solimariaca*. C'est ce nom que l'on retrouve sur l'Itinéraire d'Antonin : l'agglomération se situe sur la voie impériale Langres-Metz, comme l'attestent aussi deux bornes milliaires découvertes en remploi dans le rempart. Un diverticule menant à Grand existait durant l'époque romaine. Le *Vair* qui passe à proximité n'avait pas un flux assez important pour porter des bateaux de taille importante, mais les barques ou les radeaux pouvaient aisément circuler sur la rivière. Les inscriptions font aussi mention de *vicani solimariacenses* et l'une d'elles évoque aussi l'existence d'un pagus. L'agglomération s'étend sur 1 km le long de la voie romaine mais on sait peu de choses sur les habitations. C'est le *castrum* qui enferme un espace d'1 ha qui est le mieux connu : il s'agit d'un quadrilatère irrégulier précédé d'un fossé établi au IV^e siècle sur des bâtiments préexistants et remployant de nombreuses stèles funéraires ce qui permet de connaître les différentes activités artisanales de l'agglomération.

Ainsi, se trouvent représentés un boucher, un boulanger, un horticulteur, une marchande ambulante, un tanneur et des musiciens. Ces quelque 80 stèles témoignent aussi de l'existence d'au moins un atelier de sculpture qui semble lié à Trèves. Le pouvoir d'attraction de l'agglomération a dû être très fort puisqu'une inscription datée du III^e siècle fait mention de pèlerins qui se seraient installés à Soulosse.

Le site de Soulosse est occupé à partir du I^{er} siècle. Son développement, sans doute lié au commerce et au passage de voyageurs sur la voie impériale, a lieu durant les deux siècles suivants avant que le *castrum* ne soit construit au cours du IV^e siècle et que la population se déplace à Saint-Elophé.

11. Vittel, nom antique inconnu

A **Vittel**, deux sources présentent de nombreux indices d'occupation romaine : la Source Salée et la Source Géremoy. Même si des érudits ont voulu lier les deux sites par une agglomération, aucune preuve archéologique ne permet de présumer son existence. Cependant, il est possible que les vertus médicinales de ces sources aient été déjà reconnues à l'époque antique. Deux voies sont présumées : un

diverticule de la voie reliant Langres à Strasbourg et un itinéraire secondaire joignant Lignéville et Valley-le-Sec. Les preuves archéologiques sont ténues mais la fréquentation importante des sources laisse à penser qu'un petit groupement de population pouvait exister sur le territoire de la commune.

Les seules autres indications d'occupation sont datées de la protohistoire : un tumulus, une sépulture de cheval, deux habitats et des greniers.

Au sein du territoire leuque, on peut donc compter sept agglomérations certaines, auxquelles il faut ajouter six agglomérations hypothétiques que des recherches plus récentes qui renouvelleraient la documentation pourraient aider à mieux définir.

III. Esquisse d'une typologie

Les typologies doivent aider les chercheurs à faire des comparaisons en proposant un classement des agglomérations par descripteurs communs. Les problématiques étant différentes et les données hétérogènes d'une région à l'autre, les typologies sont multiples et il y en a autant qu'il y a d'auteurs. Pour le territoire qui nous intéresse, trois typologies ont été avancées mais comme elles ne correspondaient pas à notre étude, nous avons décidé d'en proposer une quatrième.

a) Des typologies multiples

La question typologique est aussi un thème largement abordé et discuté dans les différentes publications sur les agglomérations des différentes régions de France. Outil utile pour comparer des informations inégales et initier un mouvement d'étude, la typologie doit être maniée avec prudence car l'état actuel des connaissances est majoritairement partiel : les fouilles sur les agglomérations sont rares et incomplètes et quelquefois, les sites ne sont connus que par des méthodes indirectes (prospections pédestres ou aériennes). Les façons de classer sont multiples suivant les chercheurs, de la typologie simple à la plus complexe utilisant une classification ascendante hiérarchique.

1. Les typologies simples

Fondée sur les activités connues des agglomérations, la typologie dite « fonctionnelle » est la plus ancienne et la plus usitée. C'est aussi celle qui connaît

le plus de versions. Michel Mangin pour les sites de Franche-Comté a utilisé une typologie divisée en quatre catégories²⁰³:

- groupements liés directement à l'exploitation rurale ;
- groupements engendrés par la circulation ;
- centres à fonction religieuse prédominante ;
- centres régionaux à fonctions diversifiées.

Cependant, lors du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche²⁰⁴, tout en se posant la question de l'utilité d'une telle entreprise, il adopte la typologie proposée pour la cartographie des agglomérations de Gaule Belgique et des Germanies. Il justifie ce choix par sa « simplicité » même s'il trouve séduisant de vouloir construire une classification particulière, comme pour l'Aquitaine. Ce classement regroupe trois ensembles :

- les agglomérations urbaines ;
- les agglomérations à fonctions économiques et de circulation ;
- les agglomérations à fonction spécifique (fonction productive spécialisée ou religieuse).

Finalement, une quatrième catégorie sera créée : les agglomérations liées à un camp militaire ou nées d'un camp militaire.

Les chercheurs de Côte-d'Or ont aussi élaboré trois classes qui ont pour but de faciliter la présentation²⁰⁵ :

- les villes qui ont des fonctions multiples et un appareil monumental développé ;
- les bourgades qui ont une fonction différenciée et un appareil monumental limité ou inexistant ;
- les villages qui ont une fonction primaire, agricole ou minière.

Yann Le Bohec, quant à lui, distingue cinq types d'agglomération au sein de la Gaule Lyonnaise²⁰⁶ :

- l'agglomération à forum ;

- l'agglomération à trois fonctions : fonction économique, fonction de loisir et fonction religieuse ;
- l'agglomération à deux fonctions : fonction économique et fonction de loisir ;
- l'agglomération à deux fonctions : fonction économique et fonction religieuse ;
- l'agglomération à deux fonctions : fonction de loisir et fonction religieuse.

À ces cinq catégories, il en ajoute une sixième qui regroupe les agglomérations qui n'ont pas encore pu être caractérisées.

En région Centre, Christian Cribellier a décidé de classer les agglomérations non pas de manière fonctionnelle mais plutôt suivant la fiabilité des connaissances sur ces sites²⁰⁷. Il obtient ainsi trois échelles : les agglomérations avérées, les agglomérations vraisemblables et les sites possibles ou manquant d'informations.

Pensant qu'une typologie fonctionnelle n'est pas adaptée à un objet en évolution telle qu'une agglomération et se heurte aux réseaux établis dans les cités, Claude Raynaud propose une typologie chronologique. Elle obtient ainsi cinq groupes²⁰⁸ :

- les agglomérations d'origine préromaine désertées avant la fin de l'Antiquité ;
- les agglomérations d'origine préromaine occupées jusqu'au Moyen Âge ;
- les agglomérations d'origine gallo-romaine désertées avant la fin de l'Antiquité ;
- les agglomérations du Haut Empire occupées jusqu'au Moyen Âge ;
- les agglomérations de l'Antiquité tardive.

2. Le croisement de données

En Aquitaine, Michel Mangin et Francis Tassaux ont proposé une typologie régionale à partir de six données (extension des vestiges attestés, organisation urbaine quelle que soit sa typologie, présence d'édifices publics et de zones d'habitat privé, vestiges de structures ou de mobiliers témoins d'acti-

203. (Mangin, 1987).

204. (Petit et al., 1994a, p. 6 ; 1994b).

205. (Bénard et al., 1994, p. 10). Cette typologie sera affinée dans la conclusion de ce livre et reprendra en partie la classification faite par M. Mangin et F. Tassaux pour l'Aquitaine, voir infra.

206. (Le Bohec, 2008, p. 133-152).

207. (Collectif, 1999, p. 13-14).

208. (Raynaud, 2002).

vités productives, situation géographique et assiette du site et existence de témoignages épigraphiques et littéraires). Cette typologie aboutit à cinq catégories²⁰⁹ :

- les « villes », c'est-à-dire des agglomérations dont les fonctions secondaires et tertiaires sont importantes, avec une parure monumentale sur une surface importante. Il faut distinguer les vraies villes, moyennes ou petites, des « agglomérations semi-urbaines » ;
- les bourgs et bourgades, c'est-à-dire des agglomérations où la parure monumentale est absente, elles présentent des activités variées ou une activité unique liée au passage d'une voie ;
- les agglomérations dont la fonction religieuse est prédominante ou qui présentent une activité thermale, c'est-à-dire les « agglomérations-sanctuaires » où l'habitat est connu, les sanctuaires sans habitat identifié et les stations thermales ;
- les stations routières, dont l'activité est liée à la circulation mais qui n'ont pas de fonctions artisanale et dont l'habitat reste limité ;
- les agglomérations rurales ou les villages dont le type est peu connu en Aquitaine.

3. Les typologies utilisant les principes de la géographie

Pour la cité des Turons et ses vingt-six agglomérations, Christèle Hervé propose une hiérarchisation établie sur des principes de géographie²¹⁰. Ainsi, en couplant les fonctions mises en évidence sur les sites (administrative, religieuse, loisirs, activité artisanale, militaire) associées à leur portée (fonction diversifiée ou activité importante, fonction non diversifiée ou activité de moyenne importance, fonction peu développée ou mal documentée) et l'étendue de l'agglomération concernée (classée par rang de 5 ha), l'auteur obtient quatre catégories différentes.

C'est aussi le cas de Jean-Luc Fiches, Pierre Garmy et Christophe Pellecuer pour la Narbonnaise²¹¹. Ces derniers ont décidé de produire une classification multicritère basée sur 12 éléments : présence d'aqueduc, schéma d'urbanisme, toponyme antique connu,

ancienneté, durabilité, qualité de la desserte, statut officiel connu à l'époque carolingienne, nombre de nécropoles, nombre d'épithèques, nombre d'inscriptions lapidaires, nombre d'inscriptions attestant de fonctions publiques, civiles ou religieuses et nombre de monuments. Chacun de ces critères se voit attribuer une note pondérée dont la somme est calculée. En supplément de ce classement, une classification ascendante hiérarchique est aussi effectuée et permet de mettre en évidence sept groupes²¹².

b) Les typologies des agglomérations de la cité des Leuques

Le premier classement en Lorraine sur les agglomérations a été réalisé par Jean-Luc Massy²¹³. Sa publication faisant suite aux premières études effectuées dans le colloque de Bliesbruck-Reinheim, sa typologie reprend beaucoup des réflexions qui y ont été faites, notamment par Michel Mangin. Tout d'abord, il prévient que son classement est créé par rapport à la fonction dominante de l'agglomération. Ainsi, il existe une part arbitraire dans l'attribution d'une classe ou d'une autre, en partie du fait des connaissances actuelles. De fait, les agglomérations peuvent changer de catégorie suivant le renouvellement de recherche. En outre, Jean-Luc Massy ne prend en compte que la fonction à l'origine de la création de l'agglomération et non les fonctions qu'elle pourra revêtir par la suite. L'auteur arrive à cerner quatre types de groupement :

- I : groupement lié à une exploitation rurale ; ce sont des agglomérations d'une superficie de 10 à 25 hectares qui possèdent des *villas* dans leur environnement proche ; Naix-aux-Forges ;
- II : groupement engendré par la circulation ; ce sont des agglomérations d'une superficie comprise entre 4 et 10 hectares ; Bar-le-Duc et Soulosse-sous-saint-Elophé ;
- III : groupement engendré par des activités de production ; Escles et le site de La Madeleine à Laneuveville-devant-Nancy ;
- IV : groupement dont la fonction culturelle est prédominante ; Deneuvre, Einville-au-Jard,

209. (Mangin, Tassaux, 1992, p. 463-465).

210. (Hervé, 2012).

211. (Bermond et al., 2013).

212. Op. cité, p.86.

213. (Massy, 1997, p. 421-422).

Grand, Laneuveville-devant-Nancy, Plombières-les-Bains, Saxon-Sion, Sorcy-Saint-Martin et Vittel.

Un second essai de classement a été effectué par Frank Mourrot. Il a essayé d'établir un classement entre les agglomérations meusiennes qu'il a pu mettre en évidence en croisant des informations propres au site (fonctions, superficie, mobilier significatif) et des informations extérieures (céramiques, stèles retrouvées hors agglomération). Suivant quatre niveaux de rayonnement, comme utilisés en Franche-Comté, il distingue ainsi²¹⁴ :

- les agglomérations à large rayonnement et avec des fonctions complètes : *Nasium*,
- les agglomérations à rayonnement notable et avec des fonctions incomplètes : Verdun,
- les agglomérations à rayonnement local et avec des fonctions spécifiques : Senon/Amel avec une dominante rurale, Lavoye, Avocourt et Aubréville avec dominante artisanale et Sorcy-Saint-Martin avec une dominante culturelle,
- les agglomérations à rayonnement réduit et avec des fonctions réduites : stations routières (Bar-le-Duc), stations en limite de territoire.

Enfin, il faut aussi citer la classification d'Emilie Freyssinet réalisée dans le cadre de sa thèse²¹⁵. Elle a décidé d'utiliser une méthode d'addition des caractères connus afin d'établir des groupes. L'auteure additionne les fonctions connues (administration, productive, religieuse et militaire) à des critères de superficie, de chronologie, de positionnement sur une voie importante et de transmission du nom antique. Trois groupes se constituent suivant le résultat de l'addition : 0,5 à 1,5, de 2 à 3,5 et plus de 4. Emilie Freyssinet en dessine ainsi une hiérarchie :

- groupe 3 : des groupements qui contiennent plusieurs fonctions et qu'elle qualifie d'« urbains » ; Dieulouard, Naix-aux-Forges, Soulosse-sous-saint-Elophé ;
- groupe 2 : agglomérations à fonctions économique ou culturelle et thermale ; Bar-le-Duc, Deneuvre, Einville, Grand, Saint-Dié-des-Vos-

ges, Saxon-Sion ;

- groupe 1 : agglomérations liées à leur environnement rural ou trop mal cernées ; Plombières-les-Bains.

Les deux autres recherches récentes effectuées sur les agglomérations leuques n'ont pas donné lieu à des typologies. Ainsi, Nicolas Coquet n'établit qu'une distinction sur la qualité documentaire²¹⁶ et Camille Demougin²¹⁷ n'a pas eu le temps d'en proposer une suite à sa première année de master.

En conclusion, il existe trois typologies pour les agglomérations de la cité des Leuques qui prennent en compte une hiérarchie. Or, la notion de « hiérarchie » suppose qu'il y a des sites plus importants que d'autres. À l'époque romaine, il existe pour une cité donnée une capitale de cité et d'autres agglomérations sans aucune hiérarchie reconnue entre elles²¹⁸. Il faut alors plutôt rechercher des groupes d'agglomération qui se ressemblent. De fait, il sera possible de caractériser Grand par rapport aux autres agglomérations leuques et de mettre en évidence sa singularité ou sa banalité.

c) Une nouvelle typologie

Devant la multitude de ces typologies, il est difficile de choisir a priori un axe qui pourrait convenir à notre étude. Philippe Leveau souligne que « [...] l'établissement d'une typologie procède de la nécessité de mettre de l'ordre dans une documentation totalement hétérogène et est susceptible de mettre en évidence des différences régionales ou des lacunes de la recherche. »²¹⁹.

Il y aurait donc autant de typologies que de régions étudiées, car créer une typologie dépend des questionnements qui se posent aux chercheurs. Suivant l'angle de la recherche, les solutions apportées ne seront pas les mêmes. Ainsi, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise typologie mais une multitude de classements qui reflètent les différentes études menées.

Notre but est de regrouper des agglomérations similaires afin de mieux appréhender Grand et de pou-

214. (Mourrot, 2002, p. 90-95).

215. (Freyssinet, 2007, p. 213-221).

216. (Coquet, 2011).

217. (Demougin, 2016).

218. Même si des différences de statuts pouvaient s'opérer avec les colonies.

219. (Leveau, 1994, p. 189).

voir lancer des pistes de comparaison. Pierre Garmy résume la visée de ce travail en une phrase.

«Il ne s'agit évidemment pas de dresser un tableau d'honneur des villes – qui s'en soucierait ? – mais bien de les décrire et de les caractériser de manière normalisée pour pouvoir les comparer.»²²⁰

1. Quelle méthode ?

Afin de comparer les agglomérations de la cité des Leuques, il faut constituer un fichier normalisé qui va permettre de les caractériser pour des descripteurs donnés. Nous obtiendrons donc plusieurs variables : l'analyse réalisée sera une analyse multidimensionnelle. Parmi les analyses disponibles, celle qui revient le plus souvent en archéologie dès qu'il s'agit d'établir une typologie est celle de l'analyse des correspondances multiples (ACM), qui autorise l'utilisation de variables qualitatives, combinée à la classification ascendante hiérarchique (CHA), qui permet d'obtenir un dendrogramme.

L'ACM permet de mettre en évidence les relations existantes entre les variables. Les individus, ici les agglomérations, seront représentés dans un espace à plusieurs dimensions (sous forme de nuage de points) qui sera reprojété en deux dimensions (sur deux axes) afin de pouvoir être interprété. Les trois premiers axes suffisent généralement à expliquer les différences entre les observations. Cependant, cette méthode est sensible aux effectifs comportant peu d'individus et cette faible représentation peut fausser les données en créant une distance exagérée. Lors de la préparation du fichier, il faut alors faire attention aux classes peu représentées en les regroupant avec d'autres.

La CHA part des individus afin de créer des groupes les plus homogènes possibles tout en rendant ces groupes les plus hétérogènes possible entre eux. Les individus sont donc regroupés suivant des caractères partagés. L'intérêt principal de cette analyse est de fournir un graphique de type dendrogramme ou arbre hiérarchique des données qui permet de mieux déceler les groupes.

2. Quels critères ?

Une fois la méthode choisie, il faut déterminer les critères qui seront utilisés. Il faut à la fois qu'ils puissent être renseignés pour toutes les agglomérations afin d'éviter les données manquantes et qu'ils soient discriminants les uns par rapport aux autres afin d'éviter les rapprochements redondants et permettre de voir les dissemblances.

Pour la Lorraine, et donc pour le territoire de la cité des Leuques, des tableaux thématiques complets avec une dimension chronologique ont été établis pour le colloque de Bliesbruck-Reinheim²²¹ et ont été repris, par la suite, dans le tome collaboratif dirigé par Jean-Luc Massy²²². Nous partirons de ces données, que nous actualiserons le cas échéant, pour créer notre tableau.

Le premier critère, et celui qui est le plus utilisé dans les études, est celui de la superficie et de l'extension des vestiges. Dans notre cas, seulement huit agglomérations ont ce critère renseigné. On voit se dessiner trois catégories : plus de 70 ha, entre 10 et 15 ha et entre 2 et 5 ha. Cependant, quel sens donner à ce critère ? Le plus souvent, les données sont anciennes et réalisées à partir de prospections pédestres. Nous avons donc décidé de ne pas prendre en compte ce critère qui ne rend pas compte de la réelle superficie de ces agglomérations.

Le deuxième critère est celui de la localisation et de l'implantation. Pour notre corpus, nous avons trois modalités : fond de vallée, éperon et plateau. Ce descripteur est significatif car deux agglomérations qui se sont développées dans un même cadre géographique (sol, relief...) ont plus de chance d'avoir un développement similaire.

Un troisième critère pourrait être l'organisation urbaine et la morphologie de l'agglomération. Bien que cette information puisse être utile dans certaines études, pour nous, elle ne peut pas être mise en jeu. En effet, toutes les agglomérations n'ont pas fait l'objet de fouille et l'absence de données risque de fausser les rapprochements.

Quatrième critère pouvant être pris en compte : la durée d'occupation, l'occupation protohistorique et

220. (Garmy, 2012, p. 258).

221. (Massy, 1994, p. 107-112).

222. (Massy, 1997, p. 416-421).

l'occupation médiévale. Cette information est pertinente car la durée d'occupation, ainsi que son antériorité ou sa postérité, donnent un indice sur la fonction effective d'une agglomération. Cependant, les données disponibles sont encore hétérogènes avec des datations hypothétiques. Ainsi, nous ne prendrons en compte que ce qui est sûr pour le temps d'implantation et nous intégrerons séparément les occupations antérieures et postérieures à la période romaine. Il faut noter toutefois le cas d'un hiatus chronologique pour deux villes : Naix-aux-Forges et Soulosse-sous-Saint-Elophé.

Les témoignages épigraphiques et littéraires peuvent aussi être des descripteurs pertinents. Ainsi, la transcription du nom antique d'une agglomération dans la littérature ou sur un itinéraire antique permet de donner une idée de l'influence de cette dernière, mais surtout son emplacement sur une voie importante. L'épigraphie permet, quant à elle, d'avoir une idée de la diversité dans les fonctions de ces agglomérations mais aussi le poids qu'elle pouvait avoir pour les populations alentour. Leur nombre n'apporte pas grand-chose à notre étude car il n'est pas absolu, mais le type (funéraire, religieux et civique) permet de discriminer suivant ces axes.

Les monuments publics sont aussi un témoignage important du « style de vie » dans ces agglomérations. Nous avons choisi de retenir cinq grands axes : thermes, place/marché/forum, édifice de spectacle, temple/sanctuaire et autres bâtiments publics.

La présence de plusieurs nécropoles peut permettre de distinguer les *villas* importantes des agglomérations. Mais dans notre corpus, trop d'incertitudes sont présentes : à Grand, aucune nécropole purement gallo-romaine n'est connue alors qu'il serait logique qu'il y en ait. Chaque agglomération est dotée d'au moins une nécropole ; et comme nous sommes sur un corpus d'agglomérations, ce critère n'est pas assez discriminant. En outre, la prise en compte de l'épigraphie funéraire permet de pallier le manque d'information.

Très souvent, les activités productives sont aussi prises en compte. C'est une manière de comprendre d'où peut provenir la richesse d'une agglomération. Cependant, il est difficile de distinguer ce qui peut être attendu de ce qui relève de la production particulière qu'on ne retrouve pas dans toutes les agglomérations. Un des indices qui peut être mis en avant

pour répondre à cette question est l'exportation de produits finis. Même si la verrerie, la tableterie et la sculpture nécessitent un savoir-faire particulier et une matière première proche, ce ne sont pas nécessairement des productions destinées à être exportées et à générer des richesses en dehors de l'agglomération. En outre, le nombre d'activités productives peut aussi donner une idée de l'importance de l'agglomération. Nous avons donc distingué la présence d'activité exportatrice et la diversité des activités présentes.

Enfin, les axes de communication sont un dernier critère à prendre en compte. En premier lieu, la bonne desserte d'une agglomération par des voies terrestres ou fluviales est nécessaire pour multiplier les échanges à proximité (locaux), sur le territoire de la cité (régionaux) et à l'échelle de la province voire de l'Empire (extrarégionaux). La position d'agglomération sur un cours d'eau amenant à une position de gué ou de pont permet aussi un certain contrôle du commerce et des voyages.

3. Le tableau de données et le résultat

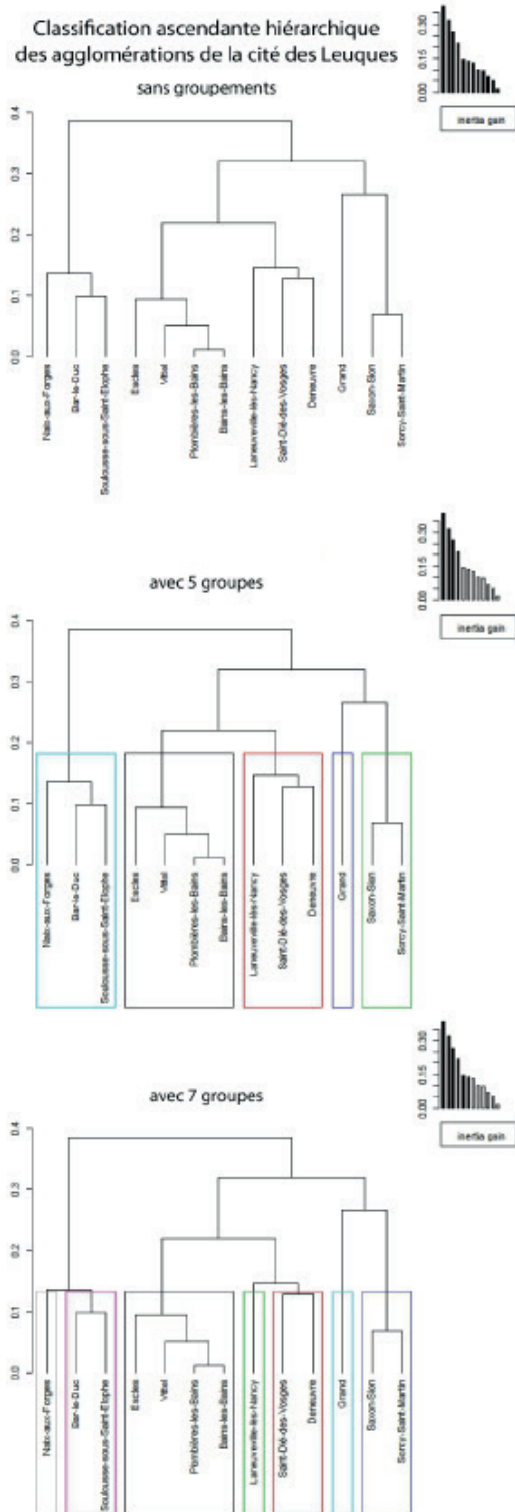
Ainsi, nous avons retenu douze descripteurs. Le découpage de ces descripteurs en modalités a pu poser quelques problèmes, notamment lorsqu'une agglomération se retrouve seule dans une modalité. En effet, l'ACM est sensible aux effectifs de faible taille et l'analyse peut donc s'en trouver faussée. Nous devons donc expliciter les choix effectués avant de passer à l'explication des résultats (Annexe 2 et 3).

La localisation tout d'abord place Grand comme la seule agglomération de notre corpus située sur un plateau. C'est un critère discriminant fort qui ne peut être modifié. Le descripteur « fortification » isole aussi Grand comme la seule agglomération possédant une fortification datant du début de l'époque gallo-romaine. Dans ce cas aussi, nous ne pouvons regrouper des modalités. Pour les monuments publics, nous avons voulu trop scinder les différents types de bâtiments ce qui a abouti à sept classes dont cinq ne comportent qu'un individu. Il est nécessaire de regrouper ces différentes classes.

Lors de l'ACM, nous avons remarqué que 8 dimensions servaient à décrire 92.06 % de notre corpus. Cependant, la neuvième dimension apporte une variance de 4,27 % et par la suite, les trois dernières dimensions apportent respectivement, 1,57 %, 1,43 %

et 0,65 % de variance. Ainsi, même si nous avons dépassé les 90 % de variance généralement utilisés lors des tests statistiques, nous avons décidé de nous concentrer sur les 9 premières dimensions qui apportent 96,33 % de variance.

La classification ascendante hiérarchique découlant de notre analyse révèle quelques surprises, mais elle reste cohérente si on se penche sur les données déjà connues sur les agglomérations concernées. Le découpage en cinq groupes est celui proposé par le logiciel utilisé²²³. Il est optimisé pour notre étude puisque le nombre de classes est suffisamment important pour créer de vrais groupes et suffisamment nombreux pour ne pas faire de rapprochements trop larges. Parmi les cinq groupes, nous retrouvons :



- Groupe 1 : Bar-le-Duc, Naix-aux-Forges et Soulosse-sous-Saint-Elophé ;
- Groupe 2 : Bains-les-Bains, Escles, Plombières-les-Bains et Vitel ;
- Groupe 3 : Deneuvre, Laneuveville-devant-Nancy et Saint-Dié-des-Vosges ;
- Groupe 4 : Grand
- Groupe 5 : Saxon-Sion et Sorcy-Saint-Martin.

Avec ce premier résultat, nous pouvons voir que certaines agglomérations se ressemblant fortement sont effectivement placées dans le même groupe ; par exemple, les agglomérations qualifiées de thermales dans les études précédentes. En outre, Grand est placé dans une classe à part et son rattachement à un niveau supérieur de classe s'effectue assez haut. Que pouvons-nous dire de ces différentes classes ?

Nous avons à notre disposition deux outils pour les décrire plus précisément : la liaison entre modalités et classes (Annexe 4) et la description de l'individu qui décrit le mieux la classe.

Pour la classe 1, nous nous retrouvons dans le cas d'agglomérations situées sur des axes principaux (Voie3), dont le nom antique est connu (Nom_Antique_Oui), possédant un gué et/ou un pont (Pont_Gué_Oui) et où les trois types d'épigraphie (civique, religieux et funéraire) sont présents (EPI3). L'individu le plus représentatif est Naix-aux-Forges. Nous nous retrouvons avec des agglomérations bien connues sur le plan archéologique et qui montrent une parure monumentale et une grande diversité d'activité.

Cependant, Bar-le-Duc ne répond que partiellement à cette description car aucun élément d'épigraphie n'y est connu et sa connaissance est plus que

Fig. 14 Classification ascendante hiérarchique des agglomérations de la cité des Leuques

223. Pour les tests statistiques, nous avons utilisé le logiciel libre R associé au package FactoMineR développé par Francois Husson, Julie Josse, Sébastien Le, Jeremy Mazet de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage de Rennes.

partielle ; cependant, elle répond aux autres caractéristiques de cette classe et elle partage avec Soulosse-sous-saint-Elophé la caractéristique d'avoir exporté des produits. C'est pourquoi elle se rapproche plus de cette dernière que de Naix-aux-Forges.

Pour la classe 2, les agglomérations ont une durée d'occupation hypothétique (Occ0), des activités artisanales presque inexistantes ou non connues (Act0) et une épigraphie plutôt funéraire (EPI1). L'agglomération la plus représentative de cette classe est Bains-les-Bains. Nous retrouvons dans cette classe les agglomérations les moins bien connues dont toutes les agglomérations thermales.

Pour la classe 3, les agglomérations ont une occupation longue de plus de 5 siècles (Occ4), des fortifications réalisées au cours du Bas-Empire (Fort2) et sont positionnées sur un éperon (Éperon). L'agglomération la plus représentative est Sorcy-Saint-Martin. Nous retrouvons, sans grande surprise, deux des quatre agglomérations établies sur un éperon barré de notre corpus.

La classe 4, qui ne comporte que Grand, ne possède aucun lien fort avec une modalité ou une autre. Si cette information peut sembler gênante pour caractériser cette classe, elle montre qu'aucune modalité n'a discriminé Grand afin de la mettre dans une classe seule. Ainsi, le fait que Grand soit la seule agglomération située sur un plateau et ait possédé un rempart dès le Haut Empire n'est pas réellement pris en compte lors de l'établissement de cette classification.

Enfin, pour la dernière classe, il s'agit d'agglomérations qui ont plus que 4 activités productives connues (Act2). L'agglomération la plus représentative est Laneuveville-devant-Nancy. En effet, les trois agglomérations retenues sont des agglomérations qui sont essentiellement connues pour leur production artisanale.

Cette classification est somme toute cohérente mais, dans le détail, elle peut paraître bancal voire hétérogène. Pourquoi ne pas avoir regroupé toutes les agglomérations liées à un éperon barré ? comme Deneuvre, Saint-Dié-des-Vosges, Saxon-Sion et Sorcy-Saint-Martin. Pourquoi Escles est-elle classée avec les agglomérations thermales ? ou encore

pourquoi Naix-aux-Forges qui a une parure monumentale importante et une étendue approchant les 120 ha partage-t-elle une classe avec deux agglomérations de bords de voie ?

Il faut rappeler que nous ne souhaitons pas établir des classes *a priori* ; ainsi des agglomérations qui nous semblent proches ne le sont pas nécessairement sur le papier et lorsque nous comparons leurs caractéristiques. De plus, nous sommes tributaires des données souvent anciennes et peu précises²²⁴ sur ces agglomérations. Il faut donc garder à l'esprit que ces résultats sont ceux établis à un instant T. De même, les choix qui ont été réalisés – choix des variables, choix du nombre de dimensions à prendre en compte, choix de la méthode de classification...- ont influencé, même inconsciemment, les résultats qui pourront donc être différents pour un autre chercheur.

Enfin, et ce qui semble le plus important pour ce travail, nous ne cherchons pas à les hiérarchiser, c'est-à-dire à les rassembler sur des niveaux, mais à les classer, c'est-à-dire à les rassembler sur les données connues. Ainsi, nous savons que Grand ne ressemble à aucune agglomération de la cité des Leuques dans l'état actuel de nos connaissances.

224. Que ce soit par impossibilité de donner des chiffres absolus, ou par manque d'investigations archéologiques.

Conclusion

Lorsqu'on parle des agglomérations, de nombreux écueils se font jour. Tout d'abord, il faut mentionner la question du vocabulaire employé. Souvent discutés au sein des colloques et dans des articles, les termes ne doivent pas masquer la réalité des objets étudiés. Si chacun peut trouver des avantages et des inconvénients à l'utilisation d'un terme ou d'un autre, il faut dans un premier temps bien définir ce qu'on regroupe sous le terme choisi. Nous avons choisi le terme « agglomération » parce que nous souhaitions parler de groupements de population avec des caractères urbains sans tenir compte de la capitale de cité.

Les agglomérations de la cité des Leuques ont déjà fait l'objet de travaux depuis le colloque de Bliesbruck-Reinheim. Cependant, ces recherches ne sont pas satisfaisantes dans l'optique d'une étude de l'agglomération de Grand ; de plus, souvent, des sites douteux étaient pris en compte dans certaines publications afin de pouvoir comparer les informations sur tous les sites potentiels²²⁵. Au final, il convenait de faire un tri dans les diverses propositions. Ainsi, nous avons conservé sept agglomérations certaines et six agglomérations hypothétiques dont les informations manquent pour affirmer leur existence, mais qui sont très probables.

Afin de pouvoir situer Grand par rapport aux autres agglomérations, il faut pouvoir disposer d'un outil qui permettrait de la rapprocher de certaines autres. La typologie apparaît alors comme un outil idéal qui permet aussi d'homogénéiser les données. Néanmoins, la réalisation d'une typologie « hiérarchique » n'est pas, à notre sens, pertinent. Il est plutôt nécessaire de regrouper des agglomérations similaires et de ne pas faire de classements.

Nous avons abouti à cinq groupes qui ne sont pas hiérarchisables mais dont les agglomérations se ressemblent par leurs activités, leurs temps d'occupation, leurs situations... Et un résultat intéressant de cette typologie fait que l'agglomération de Grand est suffisamment singulière pour composer un groupe à elle seule : en l'état actuel de nos connaissances, elle n'est comparable avec aucune agglomération leuque connue.

Cependant, il faut se garder, comme l'écrit Jean-Paul Petit, de résumer la typologie à un procédé pour présenter les sites²²⁶. Il faut aller plus loin et proposer une réelle étude des relations entre ces agglomérations tout en gardant à l'esprit que la documentation est hétérogène et incomplète.

225. (Massy, 1994, p. 103).

226. « Toutefois la typologie ne doit pas être seulement un mode commode de classement ou une méthode d'exposé comme cela est parfois le cas » (Petit, 2004, p. 161).

Chapitre 4 : Une organisation particulière ?

Après avoir parlé des limites de la cité des Leuques et de ses agglomérations, il convient d'aborder la question de l'organisation interne de la cité. Cependant, l'étude des environs de Grand permettra d'aborder plusieurs thèmes qui seront examinés de manière plus approfondie dans la suite de ce travail. Par exemple, nous ne traiterons pas des voies de manière précise en allant dans le détail mais nous nous contenterons d'en parler globalement selon les connaissances actuelles ; elles feront l'objet d'une recherche détaillée par la suite²²⁷.

Nous nous concentrerons plutôt sur des éléments qui pourront être utiles à la compréhension des dynamiques territoriales autour de Grand, mais que nous n'aborderons pas en tant que tels lors de l'étude des vestiges archéologiques dans cette même zone : organisation politique, établissements ruraux, nécropoles... Le but de ce chapitre est d'essayer de dessiner un contexte qui pourra permettre de replacer Grand dans son environnement.

I. Une organisation politique qui reste à définir

a) Une cité à deux capitales ?

Une des caractéristiques de la cité des Leuques est d'avoir deux capitales de cité pour la période gallo-romaine, dont le transfert n'est pas connu avec précision, et fait encore l'objet de discussions. Ainsi, il est communément admis par les chercheurs lorrains qu'il y a eu un déplacement de capitale de *Nasium*, Naix-aux-Forges, vers *Tullum*, Toul. En effet, la *Notitia Galliarum* mentionne *Tullum* comme capitale de la cité des Leuques : à la fin du IV^e siècle, Toul était donc capitale de la cité des Leuques. Cependant, le peu de vestiges perceptibles à Toul à l'inverse du site de *Nasium* qui a livré de nombreux éléments a fait douter certains chercheurs que c'ait été aussi le cas durant le Haut Empire : *Nasium* a-t-elle pu être capitale de cité ? si oui, quand a eu lieu le transfert ?

Cette question est très ancienne. Etienne Olry, dans un article consacré à Toul et à ses environs, émet déjà des doutes et pense que les preuves pour faire de Toul la capitale de cité des Leuques sont minces. En effet, les découvertes réalisées à Naix-aux-Forges ou à Grand montrent l'importance de ces agglomérations par rapport à Toul qui semble bien pauvre en preuves archéologiques²²⁸. Cette idée est partagée par Camille Jullian qui évoque la possibilité d'un transfert de fonction avec *Nasium*²²⁹. Pour comprendre les hésitations de chercheurs, une description du site de *Nasium* semble nécessaire²³⁰.

Les recherches depuis le XVII^e siècle ont permis de restituer l'image de cette ancienne agglomération. Liée à un site de hauteur, *l'oppidum* de Boviolles, elle se développe très tôt puisque les premières traces d'occupation remontent au dernier tiers du I^{er} siècle av. J.C. ; elles correspondent à l'établissement d'un temple dans une zone qui se développera, par la suite, comme une zone culturelle²³¹. Les prospections aériennes, pédestres et géophysiques ont permis de reconnaître l'extension de l'agglomération qui s'étend sur environ 120 ha avec des voies ortho-normées. En outre, son caractère monumental n'est plus à démontrer suite aux diverses découvertes de sculptures et d'inscriptions.

227. Voir infra chapitre 8.

228. (Olry, 1870, p. 200).

229. (Jullian, 1920, p. 470 note 8).

230. (Dechezleprêtre, Mourot, 2004) pour la synthèse la plus récente. Cependant, les recherches continuent et alimentent ce dossier. (Vipard, Toussaint, 2015).

231. (Vipard, Toussaint, 2015).

En face, Toul fait pâle figure à cause notamment des constructions médiévales et modernes dues à l'établissement d'un évêché et des destructions liées aux différentes guerres qui ont touché la région. Raphaël Panassié, dans un mémoire de deuxième année de master, a fait le point sur les connaissances archéologiques relatives à cette ville. Les éléments connus pour le Haut Empire se résument à la voie reliant Langres à Trèves, à quelques bâtiments de part et d'autre de cette voie mais aux datations incertaines et à des inhumations et des sculptures gallo-romaines²³². Les éléments les plus anciens ne remontent pas avant le milieu du I^{er} siècle. En effet, lors du dragage de la Moselle, une tuile pratiquement complète a été retrouvée. Elle portait la marque de la XV^e légion *Primigenia*, créée en 39 et dissoute en 70²³³. Cette preuve seule ne peut suffire puisque la présence d'une seule tuile ne peut être synonyme d'agglomération et parce que le lit d'une rivière peut charrier des objets sur une grande distance.

Cependant, un autre élément épigraphique semble venir corroborer l'existence de la ville au milieu du I^{er} siècle : un fragment d'une tablette de cire trouvée à Valkenburg (Pays-Bas) et datée, d'après les contextes archéologiques, de 40-42 fait mention d'un *Tul(l)o Loucoru(m)* comme lieu de départ de cette correspondance privée²³⁴.

Le hiatus d'environ un siècle entre la conquête de la Gaule et la création de *Tullum*, telle que nous la connaissons actuellement, nécessite un transfert de fonction entre une ancienne capitale et Toul. *Nasium* fait consensus grâce aux découvertes importantes qui y ont été réalisées mais aussi parce que cette agglomération fait suite à l'habitat de hauteur de Boviolles qui est considéré comme la « capitale » du peuple leuque durant la période protohistorique²³⁵. Les cas de transfert de l'autorité administrative d'un *oppidum* gaulois à une cité en plaine ne sont pas rares²³⁶. Ainsi, il semble très probable que

Nasium ait été une première capitale de cité.

Autre preuve, Ptolémée mentionne deux villes pour la cité des Leuques, *Nasium* et *Tullum*²³⁷. Son ouvrage est généralement daté entre 130 et 160 bien qu'il semble dépeindre une réalité plus ancienne, peut-être du I^{er} siècle²³⁸. Il n'est pas rare que le géographe donne deux villes, voire trois pour les Séquanes, dans une même cité. Deux motifs semblent justifier cette double mention : un motif économique et un motif administratif. Soit il mentionne la capitale de cité et une agglomération dynamique d'un point de vue économique ; soit il mentionne l'ancienne et la nouvelle capitale de cité²³⁹.

Pourquoi un tel transfert ? Emilie Freyssinet résume deux principales raisons dans sa thèse²⁴⁰ : le passage d'une voie terrestre importante au sein même de l'agglomération et sa situation sur la Moselle à proximité de la Meuse. En effet, *Nasium* est bien située sur une voie impériale reliant Reims à Metz en passant par Toul mais elle semble moins stratégique que celle reliant le sud de l'Empire aux provinces germaniques. De même, l'Ornain, qui passe à proximité, est l'affluent de la Saulx, un cours d'eau secondaire. C'est donc une question pratique qui aurait amené à déplacer la capitale de la cité. Nous pouvons aussi ajouter que ce transfert la rapproche aussi du centre la cité.

Ceci établi, la question de la date de transfert reste posée. Nous savons avec certitude qu'à la fin du IV^e siècle, *Tullum* est la capitale de la cité des Leuques et c'est la seule assurance que nous ayons. Le reste ne découle que d'hypothèses. Nous l'avons vu, la mention la plus ancienne de l'existence de *Tullum* date de 40-42. Pour certains auteurs²⁴¹, c'est une preuve irréfutable du statut de *Tullum* dès le milieu du I^{er} siècle. Ils y voient la forme « nom de la ville suivi du nom du peuple au génitif » qui se retrouve pour les deux autres villes de la vallée de la Moselle : Metz, *Divodurum Mediomatricorum*, et Trèves, *Augusta Treverorum*.

232. (Panassié, 2014, p. 43-45).

233. Op. cité, p. 13-14.

234. (Humbert, 1979).

235. Confirmée par exemple dans (Féliu, 2008, p. 140).

236. (Fichtl, 2005, p. 189).

237. « Au-dessous d'eux et des Rèmes, les Leuces, et leurs villes Tullum, Nasium » Ptolémée, livre II, 9, 13 traduit dans (Lebègue, 1878, p. 268-269).

238. (Duval et al., 1971, p. 432).

239. (Burnand, 2006).

240. (Freyssinet, 2007, p. 145-146).

241. (Humbert, 1979, p. 13 ; Freyssinet, 2007, p. 57).

Au contraire, Yves Burnand et Pascal Vipard voient cette indication plutôt comme une précision nécessaire pour ne pas confondre des homonymes²⁴² : on précise que *Tul(l)o* est situé en territoire leuque. Ainsi, le basculement de chef-lieu aurait eu lieu plus tard, après le règne d'Hadrien (117-138)²⁴³ ou à la fin du II^e-début du III^e siècle²⁴⁴. Ces hypothèses sont basées sur deux constatations. La première est l'arrêt de l'utilisation des deux monuments du sanctuaire de *Nasium* liés au culte public à la fin du II^e siècle qui pourrait être lié à un transfert de compétence : l'entretien des édifices n'aurait donc plus été nécessaire.

Le second élément explicatif, qui nous semble plus frappant, est la redécouverte d'une inscription trouvée au XIX^e siècle qui, ayant fait partie d'une collection privée, s'était retrouvée sur le marché antique belge²⁴⁵. Cette inscription quasiment intacte décrit l'empereur Hadrien comme restaurateur de Forum des Leuques, *Fori Leuc(orum) rest(itor)*. Les auteurs de l'article concernant cette inscription insistent sur la traduction de *fori* qui ne doit pas concerner le lieu de rassemblement, forum, mais qui doit être compris comme le nom d'une ville, Forum des Leuques. En effet, aucun exemple connu n'associe le forum en tant que monument avec le nom d'une cité.

En outre, la mention d'un *forum* suivi d'un ethnonyme est une formule attestée en épigraphie et elle semble désigner des agglomérations qui ont des origines protohistoriques et qui sont, ou ont été, capitales de cité. Cette démonstration est convaincante mais rien ne nous prouve avec certitude que cette inscription fut faite lorsque *Nasium* était effectivement capitale de cité ; elle aurait pu être réalisée après le transfert.

Nous l'avons déjà évoqué précédemment²⁴⁶, mais Grand a aussi, suivant les auteurs, bénéficié du titre de capitale des Leuques. Cette hypothèse ne se fonde sur aucun document, aussi bien épigraphique qu'archéologique. Elle découle d'un récit hagiographique du XI^e siècle qui raconte la vie de saint

Eucaire, frère de sainte Libaire patronne du village. Saint Eucaire aurait été évêque – ou chorévêque – de Grand. Or, s'il y a un évêché, il y a une capitale de cité. Grand aurait été un chef-lieu de cité transitoire au début du IV^e siècle si on reprend l'argument des bornes milliaires.

Outre le fait que ce récit semble douteux, *Tullum* est effectivement capitale de la cité des Leuques à la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, comme l'indique la *Notitia Galliarum*. La transition aurait donc duré moins d'un siècle. Pourquoi une telle transition ? Aucun élément ne permet de la justifier ni encore moins de l'expliquer. La raison d'une telle hypothèse était de mettre en avant Grand et de lui conférer une place qu'elle n'occupait pas nécessairement à l'époque antique.

La question de la capitale de cité chez les Leuques reste encore d'actualité et seules de nouvelles recherches, tant à *Nasium* qu'à *Tullum*, pourront permettre d'y répondre de manière plus précise²⁴⁷. Il serait aussi intéressant d'étudier les sites archéologiques connus autour de ces agglomérations, notamment dans leur chronologie afin de comparer leurs créations et leurs abandons avec les hypothèses avancées. Une telle étude permettrait aussi de mettre en évidence l'existence – ou non, d'ailleurs – d'une dynamique territoriale dans ce changement de chef-lieu de cité.

b) Découpage administratif, la question des *pagi* et *vici*

Cette partie n'a pas pour but de parler de la définition des *pagi* et des *vici* que nous avons brièvement abordée lorsque nous avons parlé des agglomérations²⁴⁸ mais de comprendre comment la cité des Leuques pouvait être découpée administrativement. En effet, il semble illusoire de penser que la capitale de cité ne s'appuyait sur aucune autre unité administrative, même si pour l'Empire romain la cité est l'unité administrative fondamentale. Nous suivons donc Monique Dondin-Payre lorsqu'elle

242. (Burnand, Vipard, 2011, p. 1075). Notons qu'Yves Burnand a changé d'idées puisque dans un article plus ancien, il défendait la première hypothèse (Burnand, 2006).

243. (Burnand, Vipard, 2011, p. 1074).

244. (Vipard, Toussaint, 2015).

245. (Burnand, Vipard, 2011, p. 1068-1069).

246. Voir supra, chapitre 2, p. 50-51.

247. Pascal Vipard travaille actuellement sur ce sujet, notamment au travers des inscriptions trouvées à *Nasium*.

248. Nous renvoyons nos lecteurs à la publication de la thèse de Michel Tarpin (Tarpin, 2002).

écrit que «[...] les *pagi* et les *vici* sont nombreux dans les Gaules [...] en accord avec la grand taille des cités, nécessitant des structures-relais ». La cité des Leuques a livré peu d'inscriptions par rapport à la surface de son territoire et par rapport aux cités voisines. Cependant, six inscriptions mentionnent, au minimum, deux *pagi* et un *vicus*.

Il existe deux *pagi* attestés à l'époque gallo-romaine sur le territoire des Leuques : l'un est situé à *Nasium* et l'autre à Soulosse-sous-saint-Elophe. Pour *Nasium*, l'inscription très lacunaire sur une plaque en bronze²⁴⁹ mentionne un *decretum ordonis pagi*, c'est-à-dire un décret de l'assemblée du *pagus*. Mutilée, l'inscription ne livre pas le nom de ce *pagus*, mais il ne fait pas de doute qu'il est lié à *Nasium*.

A Soulosse-sous-Saint-Elophe, ce sont deux attestations épigraphiques qui mentionnent un *pagus*. La première est une dédicace²⁵⁰ faite en 232²⁵¹ à la gloire de l'empereur Sévère Alexandre et de sa mère Julia Augusta, mais surtout au *genius* du *pagus Der-vus* ou *Dervetus*²⁵². Il doit s'agir probablement du même *genius pagi* mentionné dans la seconde inscription retrouvée elle-aussi à Soulosse²⁵³. Certains auteurs²⁵⁴ considèrent qu'une autre inscription, retrouvée dans le mur de l'église, mentionne cette fois un *decreto pagus*²⁵⁵ ; cependant, l'inscription est trop mutilée pour que nous puissions l'assurer avec certitude.

Concernant le *vicus*, les trois inscriptions ont été retrouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophe. Deux mentionnent des *vicani* et la troisième mentionne un *vicus*. Cette dernière a déjà été présentée²⁵⁶ et elle mentionne effectivement le *vicus Solicia*, comme lieu où est placée une dédicace²⁵⁷. Les deux autres font

état de *vicani Solimariacenses*²⁵⁸, comme l'ensemble des habitants qui ont élevé des autels. Sans aller trop loin dans les hypothèses, il semble que l'emploi de *vicus* et de *vicanus* ne soit pas anodin : le premier se réfère à un des territoires alors que le second renvoie plutôt à une communauté, même s'il existe dans les Trois Gaules quatre cas où le *vicus* désigne une entité²⁵⁹.

Le problème soulevé par de nombreux auteurs est la mention de deux *vici* pour une seule agglomération : *Solicia* et *Solimariaca*. C'est d'ailleurs cette dernière forme qui est citée dans l'Itinéraire d'Antonin²⁶⁰. Certains ont voulu y voir deux sites : l'un en hauteur à Saint-Elophe, *Solimariaca* et l'autre dans la vallée à Soulosse, *Solicia*²⁶¹. D'autres auteurs estiment qu'il pourrait s'agir d'un quartier ou encore d'une mauvaise transcription par le lapicide. Nous ne trancherons pas cette question²⁶² ; cependant, il faut remarquer que ces deux noms ne sont pas accompagnés du même mot : l'un est désigné comme *vicus* alors que l'autre comme *vicanus*.

Concernant les magistrats qui auraient pu exercer un rôle dans la cité des Leuques, nous n'avons presque aucune information ; à peine savons-nous qu'il y avait des décurions à Soulosse-sous-Saint-Elophe²⁶³. Et malgré les nombreuses inscriptions retrouvées dans l'enceinte du Bas-Empire de cette agglomération, aucune ne fait mention de ces décurions ou de tout autre magistrat en lien avec un *pagus*, un *vicus* ou même la cité. Pour *Nasium*, nous faisons le même constat. Or, dans les deux cas, les inscriptions font mention d'une assemblée de *pagus*²⁶⁴.

249. CIL XIII 4636, *Augus]/tali absti[nentissimo(?) viro(?)] / ex d(ecreto) o(rdinis) p(agi) [Nasiens(ium) p(osuit) ?]*

250. CIL XIII 4679, *[[et Iul(iae) Aug(ustae) matri Aug(usti) n(ostris) et castr(orum)]] / Genio pagi Dervœ(ti) peregrini / qui posuer(unt) vico Soliciae.*

251. Une face mentionne le 4^e jour des calendes de juillet, *d(ecreto) d(ecurionum) IIII K(alendas) Iul(ias)*, et une troisième le consulat de Lupus et de Maximus, *Lupo et Maximo co(n)s(ulibus)*.

252. (Dondin-Payre, 1999, p. 200 et note 247 p. 221).

253. CIL XIII 4680, *M<e=I>r[c]u[rio et] / Genio pagi / [3] cur(avit) ?*.

254. (Dondin-Payre, 1999, p. 200 ; Michler, 2004, p. 351).

255. CIL XIII 4678, *Deo He[r]culi / Livianus Be[3] / et Severus [3] / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito) l(ocus) d(atus) [d(ecreto) p(agi)]*.

256. Voir supra, note 24.

257. (Dondin-Payre, 1999, p. 214).

258. CIL XIII 4681, *Iovi O(ptimo) M(aximo) / vicani Solimari/acenses faciendum / curaverunt Meddu/gnatus Ategniae f(ilius) et / Serenus Silvani lib(ertus) et CIL XIII 4683, Mercurio / Rosmert(ae) / sacr(um) / vicani So/limariac(ae).*

259. (Dondin-Payre, 1999, p. 214-215).

260. *Itinéraire d'Antonin*, 385, 9.

261. (Bruneau, 1927 ; Grenier, 1985, p. 696-702).

262. La dernière étude à ce sujet est (Amiot, 2011, p. 24-27)

263. CIL XIII 4679, *d(ecreto) d(ecurionum)*. Voir supra, note 251.

264. CIL XIII 4636, voir supra note 250 et CIL XIII 4678, voir supra note 256.

II. Quelle organisation du territoire ?

Les études réalisées sur le territoire du peuple ou de la cité des Leuques montrent toutes un fort déséquilibre entre l'ouest, qui semble plus développé et plus structuré, et l'est, qui présente un nombre de sites moins important²⁶⁵. Mais qu'en est-il réellement ?

Il faut, tout d'abord, aborder des éléments que nous n'avions pas jusqu'alors mentionnés mais qui structurent le territoire et qui peuvent expliquer les dynamiques existantes : les carrières et les sites de productions, les nécropoles, les sanctuaires et les lieux de culte, les établissements ruraux et la voirie. Nous pourrions alors discuter de l'organisation du territoire et dessiner les grands traits qui caractérisent le territoire leuque.

a) Les éléments constitutifs d'un territoire²⁶⁶

1. Les carrières (Annexe 5) et les sites de production (Fig. 15)

Le territoire leuque ne semble pas être pourvu de grandes carrières de pierre qui auraient pu servir pour l'édification de bâtiments; la difficulté principale étant de dater la période de fonctionnement de ces dernières.

Trois carrières de grès ont été mises en évidence. A Monthureux-sur-Saône, deux carrières sont connues (Car_001 et Car_009)²⁶⁷ : la première n'est pas datable en l'état alors que la seconde a connu au moins une période d'exploitation durant l'époque romaine. A Vioménil (Car_006), une carrière pourrait avoir été en activité à la période romaine sans qu'aucune preuve tangible puisse être apportée.

La carrière de pierre la plus connue est sans doute celle de Savonnières-en-Perthois (Car_008) qui fournit la pierre dite «de Savonnière». Elle a été exploitée durant la période gallo-romaine et médiévale avant d'être remise en exploitation à la fin des années 1960.

Des carrières de pierre ont été en exploitation jusqu'au XIX^e siècle à Norroy-lès-Pont-à-Mousson

(Car_007), ce qui rend difficile les essais de datation. Cependant, quatre autels trouvés sur le ban communal trahissent l'utilisation de certaines d'entre elles à l'époque romaine ; d'autant que sa taille est très importante et dépasse celles de la région.

C'est le même cas pour Saint-Dié-des-Vosges (Car_005) où aucune carrière de l'époque romaine n'a été retrouvée. Cependant, des outils de carrier ayant été découverts lors de la fouille de l'éperon, l'exploitation de carrière à proximité est certaine. À Relanges (Car_004), aucune période de fonctionnement n'a pu être établie.

Concernant les carrières de meule, celle située à Thuillières (Car_003) n'a pu être datée alors que celle de La Salle (Car_002) est étudiée depuis le XIX^e siècle. Les prospections et les fouilles menées depuis 2006 ont montré que l'extraction et le façonnage des meules étaient réalisés intégralement sur le site avant leur éventuelle exportation. Durant la période protohistorique, ces meules vont connaître un grand essor sur le territoire leuque mais cette suprématie décline au profit des meules faites à partir de basalte de l'Eifel dès le début de la période gallo-romaine. La production ne représente plus que 7 % de la production du territoire leuque et elle ne se retrouve plus que sur les sites ruraux autour de la vallée de la Meurthe et de ses affluents²⁶⁸.

Les autres sites de production exportateurs identifiés sont assez peu nombreux. Il y a tout d'abord le site de La Madeleine à Laneuveville-devant-Nancy dont nous avons déjà parlé²⁶⁹. Il s'agit d'un atelier de céramique sigillée, le seul connu pour le territoire leuque, qui semble avoir fonctionné de 120 à 200-235 et durant le IV^e siècle ; mais il réalisait aussi des céramiques communes et vernissées. Le site de la *villa* de Liffol-le-Grand produit des terres cuites architecturales qui ont dépassé, semble-t-il, le cadre de cette dernière. Une tuile retrouvée à Grand comporte le même signe de tuilier que ceux retrouvés à Liffol-le-Grand lors de la fouille du four²⁷⁰.

265. (Freyssinet, 2007, p. 228-230 ; Féliu, 2008, p. 224-225 ; Fichtl, 2004, p. 103).

266. Ces informations sont issues du dépouillement des CAG des quatre départements concernés (Thévenard et al., 1996 ; Mourot, 2002 ; Hamm, 2004 ; Michler, 2004). Le cas échéant, d'autres références pourront être mentionnées.

267. L'identifiant entre parenthèses renvoie à celui donné dans l'annexe 5.

268. (Jaccotey et al., 2011).

269. Voir supra, p. 74.

270. (Bertaux, Counot, 1997, p. 212).

2. Les nécropoles et les sites funéraires²⁷¹ (fig. 15)

En dehors des agglomérations, la présence de nécropoles et de lieux d'inhumation peut montrer des points de fixation de la population encore non perçus. Cependant, les connaissances sont encore trop minces notamment en Meuse et dans les Vosges à cause d'une disparité des recherches mais aussi d'une mauvaise diffusion des résultats²⁷².

Jean-Noël Castorio relève pour les Vosges soixante sites ayant livré des stèles funéraires ou pouvant correspondre à des sites funéraires antiques. En comparant avec les deux autres départements lorrains de la cité des Leuques, ce chiffre est le plus élevé – cinquante pour la Meuse et quarante-cinq pour la Meurthe-et-Moselle – mais les deux tiers ne sont pas issus d'observations *in situ* et seulement six sites combinent un rapport de fouille, une étude du mobilier et une datation probable²⁷³.

À Gondreville (Meurthe-et-Moselle), neuf incinérations et dépôts divers ont été trouvés au lieu-dit Au Haut Buisson. Il s'agit d'une nécropole datée du début du I^{er} siècle et qui avait déjà été utilisée durant l'âge du Bronze. À Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle), le temps d'occupation est plus long : de la fin du I^{er} siècle au V^e siècle. Cette nécropole compte 120 incinérations du Haut Empire.

À Dompaire (Vosges), une nécropole à incinération rurale a été partiellement fouillée. Il s'agit de vidanges de foyers funéraires comportant de la céramique et des ossements calcinés. La céramique a permis de dater l'occupation de cette nécropole du milieu du I^{er} siècle. À Vittel (Vosges), c'est aussi une nécropole à incinération qui a pu être fouillée. La céramique recueillie a permis de dater son occupation des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle.

3. Les sanctuaires et les lieux de culte (Annexe 6 et fig. 15)

Les sanctuaires et les lieux de culte sont des lieux de rassemblement pour la population. Connaître leur position permet de connaître aussi les points de peuplement. Pour le territoire de la cité des Leuques, beaucoup sont attachés aux agglomérations mais

d'autres sont situés dans des zones éloignées de ces dernières et à proximité d'établissements ruraux.

Deneuvre (Meurthe-et-Moselle) est une agglomération dont la composante religieuse est très bien connue grâce à des fouilles effectuées entre 1967 et 1987. Elle se compose d'un sanctuaire dédié à Hercule s'organisant autour de cinq bassins (Rel_003). Il aurait été occupé du début du II^e siècle à la fin du IV^e siècle avec des hiatus perceptibles.

Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) procède du même cas : autour des sources proches de l'agglomération, trois lieux de culte se seraient développés sans qu'aucun élément architectural concluant n'ait pu être mis en évidence (Rel_008, Rel_009 et Rel_010).

À Naix-aux-Forges (Meuse), c'est un complexe de huit hectares précoce qui a été révélé par prospection aérienne et par la fouille (Rel_011). Le temple de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) est lui aussi lié à une agglomération : il s'agit d'un bâtiment octogonal lors de la fouille duquel on a retrouvé des colonnes et des chapiteaux mais aussi une dédicace à Mercure et Rosmerta (Rel_007). Sorcy-Saint-Martin a livré un sanctuaire occupé du I^{er} siècle au IV^e siècle (Rel_012).

Le sanctuaire de la forêt de la Pile à Vioménil (Vosges) révèle aussi une occupation importante de la fin du I^{er} siècle au début du III^e siècle (Rel_016). Probablement dédié à Mercure, associé à sa parèdre Rosmerta, ce sanctuaire s'étend sur environ 800 m² et se compose de cinq bâtiments dont un seul correspond une *cella*.

Les autres découvertes ont été faites dans des zones rurales. À Archettes (Vosges), des fouilles ont révélé la présence d'un sanctuaire composé d'au moins deux temples sur podium (Rel_001). Il s'agirait d'un sanctuaire des eaux dédié à Mercure et dont les monnaies montrent une occupation du I^{er} siècle au IV^e siècle. À Monthiers-sur-Saulx (Meuse), ce sont des ex-voto et des éléments architectoniques qui permettent de supposer l'existence d'un temple (Rel_015).

271. (Castorio, 2011).

272. (Michler, 2004, p. 64).

273. Op. cité p. 64. Ce chiffre descend à 4 dans une publication récente (Castorio, 2011, p. 680-683). Nous avons décidé de mentionner uniquement les nécropoles de l'époque gallo-romaine qui sont bien connues pour l'ensemble de la cité des Leuques.

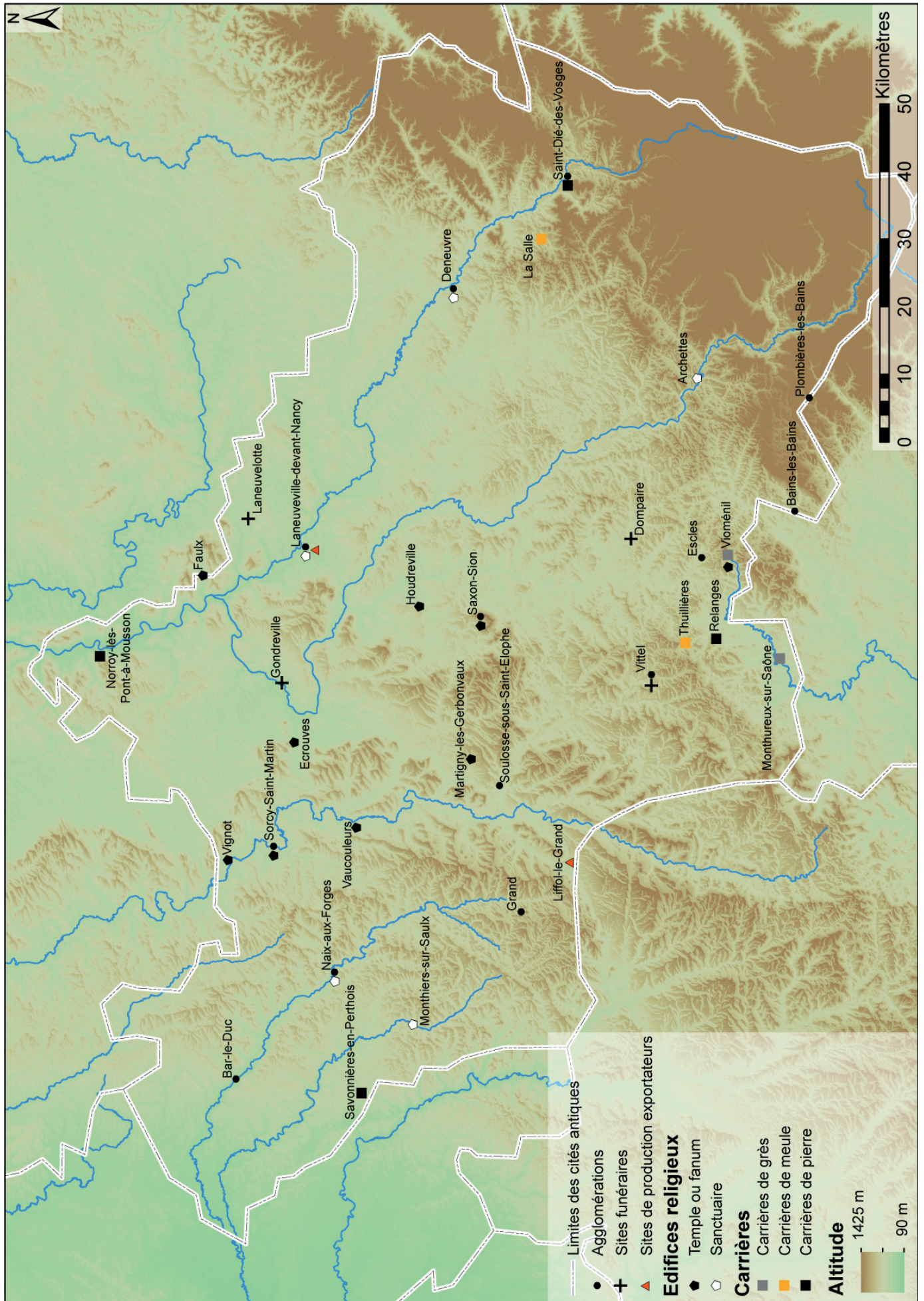


Fig. 15 Cartes des sites explorateurs, des carrières, des sites funéraires et des édifices religieux dans la Cité des Leuques (C.A.O. : A. Resch, 2017)

À Martigny-les-Gerbonvaux (Vosges), ce sont les prospections aériennes qui ont permis de révéler le plan d'un bâtiment quadrangulaire doublé d'une enceinte (Rel_002). Un fragment de statuette en marbre, des éléments de pavage et des tuiles ont été ramassés lors de prospections de vérification. Ce site peut être associé à des fossés, des fosses et une forme rectangulaire non datés. C'est aussi lors de prospections aériennes qu'a été identifiée une structure quadrangulaire comme étant un *fanum* (Rel_004). Une tête et un pied sculpté retrouvés dans les labours pourraient provenir de ce site, mais aussi des tâches circulaires visibles autour de cette structure.

A Faulx (Meurthe-et-Moselle), une structure quadrangulaire à double enclos a été aussi reconnue comme un *fanum* (Rel_005). Mais aucune prospection pédestre permettant de vérifier cette hypothèse n'a été réalisée. Un *fanum* a aussi été identifié à Houdreville (Meurthe-et-Moselle) et la datation des céramiques recueillies sur le site permet de le dater du II^e siècle (Rel_006). A Vaucouleurs, un *fanum* a été identifié à proximité d'une *villa* (Rel_013) alors qu'un autre *fanum* a été vu à Vignot (Meuse) (Rel_014).

4. Les établissements ruraux (fig. 16)

	Nombre de sites	Pourcentage
Site à tuiles	382	49,29 %
Etablissement rural	264	34,06 %
Habitat rural	61	7,87 %
<i>Villa</i>	68	8,77 %

Tableau 2 Nombre de sites ruraux par type.

La question des établissements ruraux est toujours un problème épineux dans une zone vaste. En effet, les biais liés à la recherche et aux fouilles préventives sont peut-être plus prégnants que pour les autres types de sites. Bien que le terme « établissement rural » soit entré dans les mœurs depuis sa définition par Paul Van Ossel, nous précisons que nous entendons par « établissement rural » : « toute construction ou groupe de constructions, servant à l'habitat ou à l'activité de la population de l'époque (quelle

que soit son origine) établie dans des résidences individuelles, dispersées dans la campagne et dont le mode de vie n'est pas forcément et uniquement agricole »²⁷⁴. Toutefois, il faut introduire des précisions.

	Nombre de sites	Pourcentage
Mention	330	42,86 %
Prospection pédestre	210	27,27 %
Prospection pédestre et sondage	1	0,13 %
Prospection aérienne	51	6,62 %
Prospection aérienne et pédestre	59	7,66 %
Prospection aérienne et fouille	1	0,13 %
Fouille	64	8,31 %
Fouille et prospection géophysique	1	0,13 %
Découverte fortuite	34	4,03 %
Sondage	22	2,86 %
Evaluation	3	0,39 %
Prospection LiDAR	1	0,13 %
Surveillance	1	0,13 %

Tableau 3 Nombre de sites ruraux par mode de découverte

Nous avons établi une liste de 775 sites mentionnés dans les CAG comme pouvant être des sites ruraux. Cependant, pour environ la moitié d'entre eux – 49,29 % soit 382 sites –, il s'agit de « sites à tuiles », c'est-à-dire de sites qui sont perceptibles uniquement via des artefacts. Ainsi, comme aucun élément construit n'a été découvert, il est difficile de connaître la nature exacte de ces gisements. Ensuite, nous retrouvons le type des établissements ruraux qui correspond aux sites ruraux dont nous connaissons la matérialité mais que nous ne pouvons définir plus précisément (habitat, artisanat, exploitation...).

274. (Van Ossel, 1992, p. 39).

Les habitats ruraux regroupent, quant à eux, des bâtiments dont le caractère résidentiel est établi. Les *villae* sont des sites ruraux dont on a identifié à la fois des parties rurales et des parties résidentielles.

L'autre problématique concernant la connaissance de ces sites est leur mode de découverte. Bien que les prospections aériennes soient importantes sur le territoire de la cité des Leuques, elles ne représentent qu'un peu plus de 14 % des découvertes. Sans grande surprise, la majorité des sites ruraux est connue soit par mention, sans possibilité de vérification, soit par des prospections pédestres. Il faut noter toutefois que 64 sites, soit 8,31 % du corpus, sont connus grâce à des fouilles ce qui nous donne un peu plus d'informations, comme pour les prospections aériennes qui nous fournissent généralement le plan de ces édifices.

	Nombre de sites	Pourcentage
XVIII ^e siècle	1	0,13 %
XIX ^e siècle	347	44,77 %
XX ^e siècle	377	48,65 %
1901-1950	28	3,61 %
1950-1989	145	18,71 %
1990-2000	192	24,77 %
XXI ^e siècle	17	2,19 %
Inconnue	33	4,26 %

Tableau 4 Nombre de sites ruraux par date de découverte ou de fouille

Une autre information à prendre en compte est la date de découverte ou de fouille. Nous pourrions penser que nombre de découvertes ont été réalisées avant le XX^e siècle. Cependant, il n'en est rien : ainsi, le nombre de découvertes est quasiment le même entre le XIX^e siècle et les XX^e et XXI^e siècles. Cela est dû principalement aux campagnes de prospections pédestres et aériennes qui ont été particulièrement soutenues dans la région.

À travers ces quelques chiffres, il semble que la connaissance des sites ruraux sur le territoire leuque est relativement bonne avec une recherche récente. Cependant, ce sont plutôt les éléments inhérents à ces sites qui sont moins appréhendés : fonction,

plan, extension... car nous connaissons ces sites principalement grâce à des mentions et à des prospections pédestres.

Ceci dit, il faut regarder la carte de répartition des sites ruraux de la cité des Leuques (Fig. 16) : trois grandes zones de vide sont visibles. La partie est et sud-est montagneuse des Vosges est peu propice à l'établissement de sites d'exploitation de la terre. C'est toutefois une région étudiée et la modalité de peuplement de ces hauteurs semble répondre à une autre logique que dans la plaine. Ainsi, les chercheurs parlent de petits groupements de population qui vivent principalement du pastoralisme et exploitent ponctuellement les matières premières de ces montagnes²⁷⁵. Les deux autres zones, au nord-est autour de Deneuvre et au sud-ouest qui correspond au département de la Haute-Marne, peuvent s'expliquer par un manque de recherche.

Ainsi, les connaissances de ces sites ruraux sont assez similaires et montrent une certaine homogénéité dans l'occupation de l'espace de la cité sans que ces exploitations ne soient regroupées, semble-t-il, autour des agglomérations.

5. Le réseau des voies (Fig. 17)

Une synthèse globale sur les voies en Lorraine a été faite récemment par Jean-Denis Laffite²⁷⁶. L'article se concentrant plutôt sur la structure de ces voies, nous nous appuyerons sur la carte réalisée à cette occasion. Quatre voies principales traversent le territoire de la cité des Leuques :

1. la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges ;
2. la voie reliant Langres à Trèves en passant par Toul et Metz ;
3. la voie reliant Langres à Strasbourg ;
4. la voie reliant Reims à Toul en passant par Naix-aux-Forges.

D'autres voies secondaires sont connues par des prospections aériennes et par des fouilles alors que d'autres sont simplement pressenties sans que des investigations plus poussées puissent permettre de confirmer ces voies. Cependant, nous pouvons voir que le réseau viaire se développe de manière ho-

275. (Pétry, 1997).

276. (Laffite, 2009).

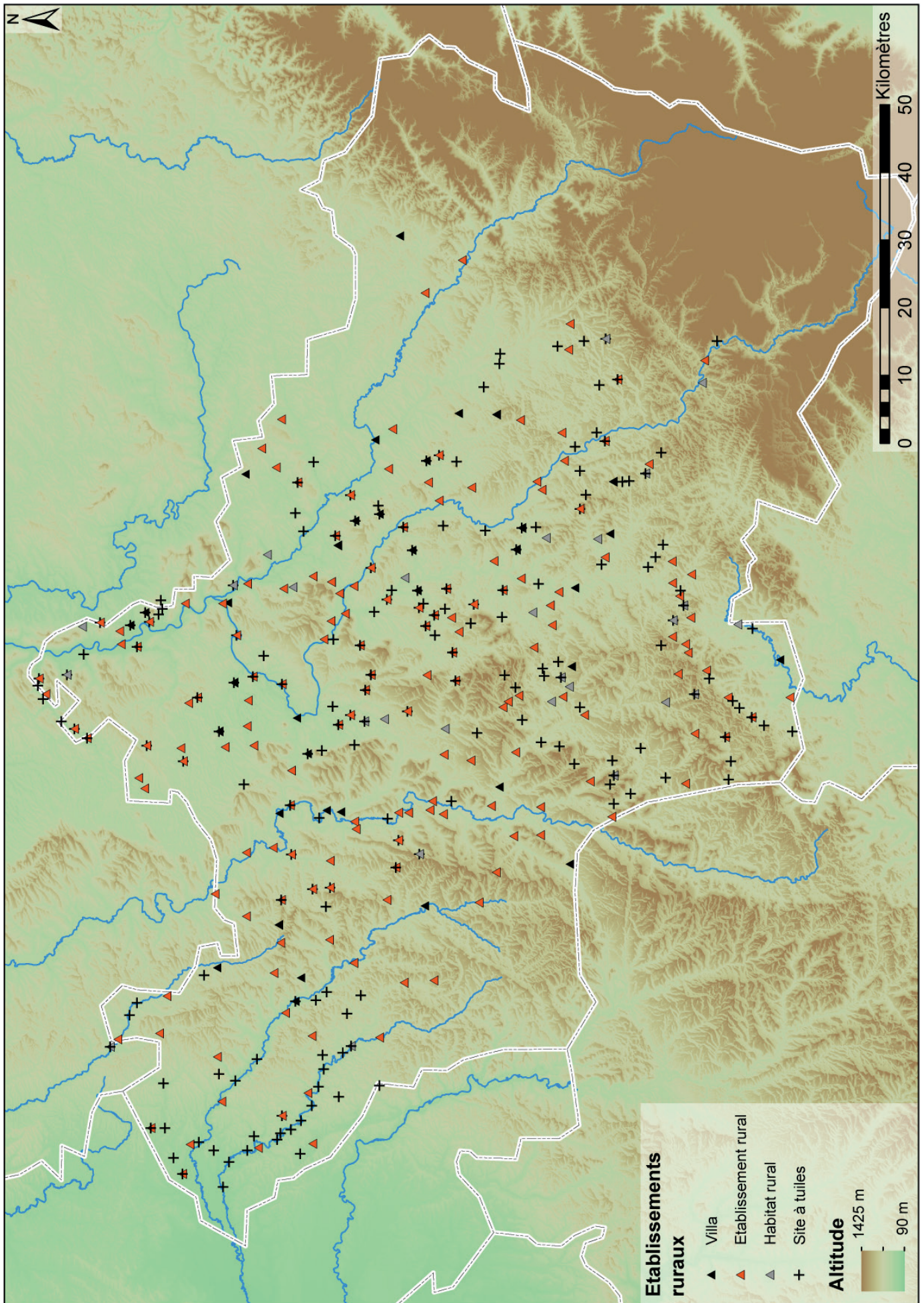


Fig. 16 Carte des établissements ruraux de la Cité des Leuques (D.A.O. : A. Resch)

mogène suivant les groupements de population : l'est semble moins bien pourvu en réseau viaire que l'ouest mais c'est une zone qui semble aussi moins densément peuplée.

L'effet d'orientation nord-sud constaté par certains chercheurs peut s'expliquer par deux éléments. Le premier est l'intérêt pour l'Empire romain de relier le sud de la Gaule et l'Italie aux provinces germaniques ; cela sous-entend la construction de voies nord-sud. Le second point concerne la géographie même du territoire leuque : la grande majorité des cours d'eau et des cuestas coupe cette région du sud vers le nord, or il est plus facile de suivre ces reliefs naturels. On constate aussi que de nombreuses voies doublent les rivières du territoire.

Cependant, dans le détail, il y a aussi de nombreuses liaisons est-ouest qui relient les agglomérations entre elles et les effets «voies rayonnantes» se retrouvent aussi autour de ces dernières. Il faut donc nuancer les propos précédents en signalant que la cité des Leuques est à la fois bien desservie par des voies extrarégionales et bien pourvue en voies internes bien qu'il ne s'agisse pas de voies principales.

b) Un territoire relativement bien connu

Ces éléments listés, la connaissance du territoire leuque bien qu'incomplète s'avère plus riche qu'on n'aurait pu le penser au premier abord avec deux grands sites archéologiques qui auraient pu masquer les autres découvertes — *Nasium* et Grand. Cependant, les données disponibles sont riches en information et mériteraient d'être reprises intégralement pour mettre en valeur le potentiel de cette cité.*

Quoiqu'il en soit, il faut revoir l'idée que l'on se fait du territoire leuque et plus largement de la cité des Leuques comme une cité ne possédant pas réellement d'infrastructures et assez pauvre en éléments urbains.

Bien entendu, et les cartes le montrent, il y a une disparité entre l'est et l'ouest de cette cité. Cela s'explique essentiellement par la topographie : il est plus difficile de s'établir sur les reliefs élevés (les Vosges) que dans la plaine ; ainsi, il est logique que l'est de la cité soit plus densément peuplé que sa partie ouest. Le nombre de sites ruraux détectés montrent d'ailleurs que le peuplement tend à être homogène. La cartographie des lieux de culte confirme aussi ce point.

Mais, il est évident que ce territoire manque de travaux de recherche notamment sur l'extraction de matières premières et les productions exportatrices dans et hors de la cité. En effet, même si l'identification de ces sites reste délicate, peu de travaux ont porté sur les carrières de pierre ; or, de nombreuses agglomérations ont dû profiter de carrières de pierre à proximité. Il en est de même pour les productions qui dépassent le cadre de la production locale. A part pour les céramiques sigillées du site de *La Madeleine* à Laneuveville-devant-Nancy, les éléments manquent pour les connaître au mieux.

Ainsi, certains éléments sont relativement bien connus et les données doivent seulement être réinterprétées et replacées dans un cadre plus large. Les autres composants doivent simplement faire l'objet de recherches plus larges et plus poussées.

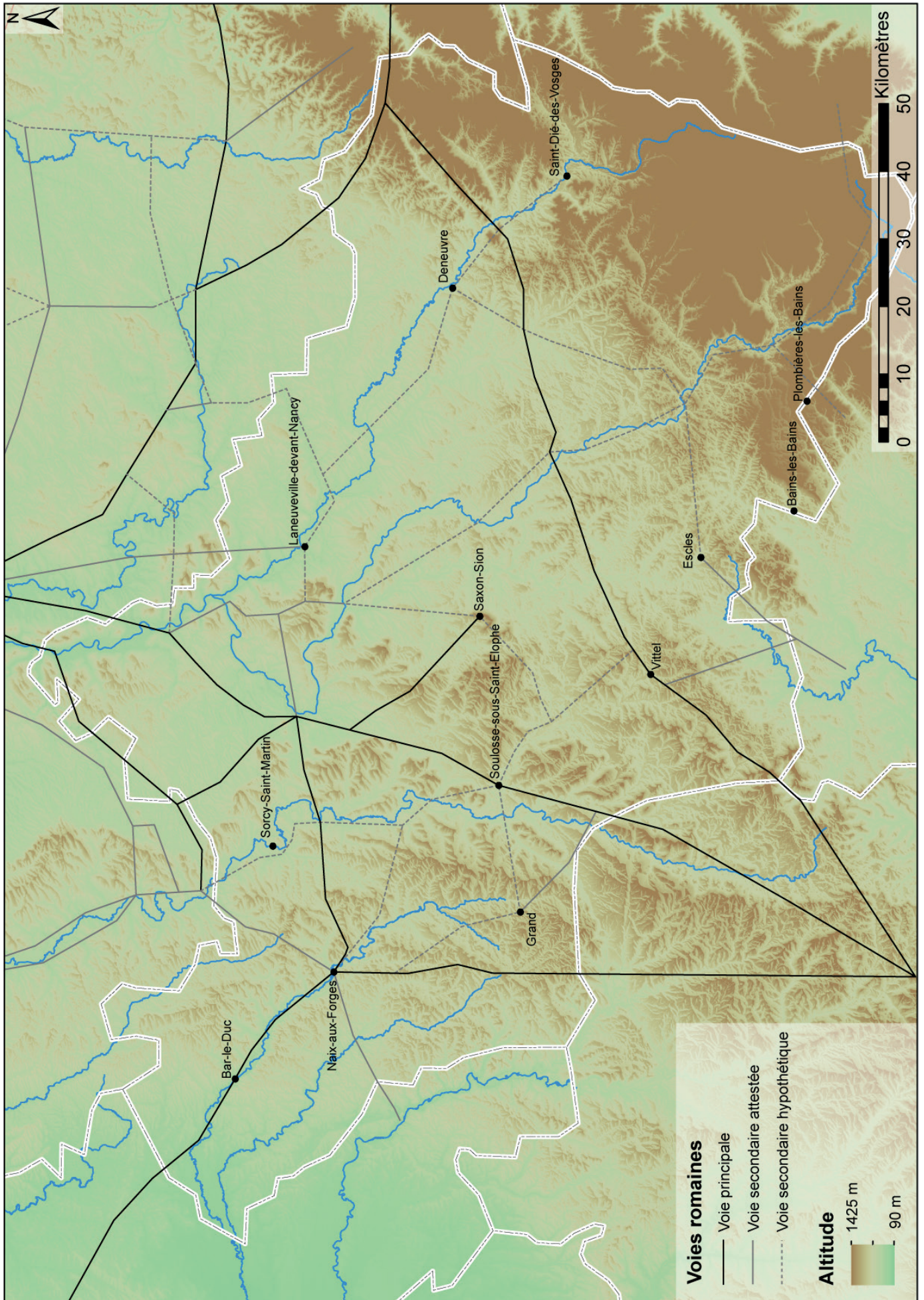


Fig. 17 Cartes des voies romaines dans la Cité des Leuques (d'après Fetete, 2009, et Laffite, 2009 ; D.A.O. : A. Resch, 2017)

Conclusion : Grand et le territoire leuque

Après avoir passé en revue les éléments et l'organisation du territoire leuque, il convient de faire un point sur Grand et son insertion dans le territoire ainsi défini. Si on se réfère aux cartes, l'agglomération se situe plutôt dans un « trou » documentaire qui concerne globalement la Haute-Marne, le sud de la Meuse et l'ouest des Vosges (sauf les sites de Soulosse-sous-Saint-Elophé et de Liffol-le-Grand qui ont bénéficié de programmes de recherches).

Paradoxalement, Grand semble bien intégrée dans le réseau viaire de la cité, tel que connu actuellement. En effet, elle est connectée à deux grandes voies importantes : celle reliant Langres à Naix-aux-Forges et donc plus loin Reims et celle reliant Langres à Trèves par Toul et Metz. Si nous comparons avec d'autres agglomérations non situées sur les voies principales, Grand semble bénéficier d'un traitement particulier que nous devons préciser par la suite.

De même, si nous comparons Grand aux autres agglomérations, elle semble être une agglomération particulière qui ne partage pas beaucoup de traits communs avec les autres. Son extension de 60 ha la situe plutôt dans les grandes agglomérations mais c'est sa position sur un plateau éloigné de cours d'eau permanents et son rempart soigné qui en font une agglomération unique.

La question qui se pose est de savoir si cette particularité se voit aussi dans les sites présents autour de l'agglomération ou si elle ne s'exprime que dans son caractère urbain.

Chapitre 5 : Les agglomérations, les territoires, le peuplement et les cités gallo-romaines, réflexions

Nous avons introduit notre sujet en passant en revue les cadres géographique et chronologique, ainsi qu'en effectuant un survol de l'histoire de la recherche dans la région que nous nous proposons d'étudier. Puis, nous avons caractérisé la cité des Leuques et nous avons tenté de replacer Grand au sein des agglomérations de cette même cité. Cependant, nous n'avons pas encore abordé l'une des questions centrales de notre étude : le territoire et son étude en archéologie.

Les domaines de recherche en archéologie ne cessent de s'élargir, du fait notamment de l'ouverture pluridisciplinaire et de la multiplication des fouilles préventives. Cependant, les chercheurs se heurtent très souvent à une pensée et une modélisation majoritairement anciennes dont ils ont du mal à se départir. Ce constat est aussi applicable au vocabulaire qui se heurte à des problèmes de définition produisant d'abondants débats entre les archéologues, mais aussi les historiens.

Ainsi, si l'intérêt pour les « villes » antiques est très ancien et s'il ne concernait que l'architecture et la parure monumentale, une archéologie dite « rurale » s'est aussi développée et a apporté de nouvelles « formes » de sites qui se détachent de la ville au sens antique du terme et de la *villa* ou de la « ferme indigène ». Ces formes hybrides, schémas intermédiaires divers et variés, ont été délaissées par les archéologues ruraux au vu de leurs composantes souvent trop urbaines, mais aussi par les archéologues urbains qui ne s'y intéressent pas au vu de leurs caractéristiques trop rurales²⁷⁷.

On sent alors l'opposition que les historiens et les archéologues ont tendance à faire entre une ville synonyme d'une civilisation urbaine et consommatrice et une campagne productrice encore teintée d'une culture indigène²⁷⁸. Dès 1983, Philippe Leveau dénonce cette opposition qu'il considère comme « parasite » pour les études menées et il propose de voir des relations plus complexes entre ville et campagne²⁷⁹. Cependant, nous allons voir que cette position est encore peu suivie et que de nombreuses recherches font une différence entre ces deux milieux, urbain et rural²⁸⁰.

277. (Petit et al., 1994, p. 8).

278. (Leveau, 2013 ; Reddé, 2016).

279. (Leveau, Goudineau, 1983 ; Leveau, 1983).

280. Récemment, la synthèse publiée par La Découverte en partenariat avec l'INRAP et réalisée sur la période gallo-romaine sépare dans deux chapitres distincts le réseau urbain (Monteil, Tranoy, 2008, p. 45-65) et les campagnes (Monteil, Tranoy, 2008, p. 66-87).

I. Les recherches sur les agglomérations

Les recherches sur les agglomérations sont anciennes et ne se renouvellent guère dans leur problématique avant les années 1970 et 1980, grâce à la multiplication des fouilles réalisées en milieu urbain. Ces dernières font émerger de nouvelles problématiques qui sortent du cadre purement urbain dans lequel les études étaient encore cantonnées. Ainsi, les monographies et les synthèses régionales se multiplient. Cependant, elles ne concernent que les relations entretenues entre les agglomérations ou la question de leur statut.

a. Une archéologie urbaine

Nous l'avons vu, les études concernant les villes sont très anciennes, mais elles se penchaient presque exclusivement sur l'architecture monumentale (fortification, temple, monuments de loisir...) afin de réaliser une histoire, ou une histoire de l'art, de ces dernières et dont l'archéologie n'était pas encore détachée. Pouvoir prouver l'ancienneté d'une ville par rapport aux autres était aussi un des buts des recherches entreprises sur cet objet archéologique.

En outre, ces recherches étaient orientées majoritairement vers les grandes agglomérations qui étaient, pour la plupart, des capitales de cité (*capita civitatis*). On s'attachait aussi, quelquefois, à retrouver le plan originel de la ville à partir du plan actuel ; cette conception rejoignait l'idée d'un paysage palimpseste qui existe aussi pour des zones « rurales ». L'archéologie urbaine a pris son essor dans les années 1970 grâce à la *New Archaeology*²⁸¹ et aux fouilles menées à Londres par Martin Biddle qui propose pour la première fois une étude de la ville dans un contexte global²⁸². On n'étudie plus un site dans la ville, mais plutôt l'articulation de ce site avec son environnement : on peut alors mieux appréhender le fonctionnement de la ville et son évolution. Cependant, ces études restent purement urbaines et prennent peu en compte les « alentours ».

Dans la même temps, la multiplication des fouilles

dans des villes moins importantes et dans les campagnes montre l'existence d'habitats agglomérés différents qui ne peuvent être tout d'abord qualifiés, mais qu'on appellera par la suite « agglomérations secondaires ». Cependant, ces nouvelles formes urbaines n'étaient que peu étudiées, en grande partie à cause d'un manque de documentation : trop peu de ces sites étaient connus pour qu'une étude de portée globale puisse être faite.

Mais l'accumulation et le renouvellement de la documentation disponible amènent certains chercheurs à s'y intéresser. Les études archéologiques de groupements de population de tous types confondus ne commencent réellement qu'à partir du milieu des années 1970. Le caractère novateur de ces études est la prise en compte des groupements d'habitat qui ne sont ni des capitales de cité (*capita civitatis*), ni des *villae* ou des fermes. La recherche s'oriente alors vers différentes questions.

b. Un renouvellement des interrogations...

Les actes fondateurs de ces nouvelles études et de l'activité autour de ces nouveaux objets d'études sont les colloques organisés entre 1971 et 1984. Ils peuvent se répartir en deux champs : les colloques généraux qui se concentrent sur une question précise²⁸³ et les colloques régionaux qui se proposent, la plupart du temps, de dresser un atlas de ces groupements²⁸⁴.

Les grands thèmes abordés sont divers, mais les questions de la mise au point d'une typologie et de l'évolution chronologique des habitats sont prépondérantes. On parle tout d'abord d'une typologie de ces agglomérations à partir des fonctions que l'on y retrouve et qui permet une hiérarchisation devant faciliter leur étude²⁸⁵.

L'étude de ces fonctions est aussi l'occasion de parler de l'économie antique et du rayonnement des marchés pouvant exister en leur sein (marché local ou marché d'exportation principalement) : les agglomérations créent-elles des richesses qui leurs sont

281. (Demoule et al., 2005, p. 34-35 ; Djindjian, 2011, p. 57-58).

282. (Biddle, Hudson, 1973).

283. Par exemple, sur les questions des relations entre ville et campagne (Février, Leveau, 1982) et (Gros, 1998), sur les productions liées à la ville (Leveau, 1985).

284. Par exemple, pour la Gaule Belgique (Durand, 1984), la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain (Petit et al., 1994), pour la Lorraine (Massy, 1997), pour le Nord de la France (Hanoune, 2007).

285. Par exemple, en 3 catégories pour les agglomérations de Côte-d'Or (Bénard et al., 1994, p. 10 et 261-265).

propres ? Parasitent-elles les campagnes ? Font-elles partie d'une économie agraire ? A partir de quand peut-on parler d'un marché de masse ?²⁸⁶

On discute aussi de leur statut : ont-elles une autonomie par rapport à la capitale de cité ? est-elle d'ordre politique ? économique ? fiscale ? judiciaire ?...²⁸⁷ Qu'en est-il des *pagi*, des *vici* et des *castella* cités dans les textes ?

On discute aussi de la chronologie de ces groupements (origine, vie et devenir)²⁸⁸. Mais ces grands thèmes ne sont que rarement mis en relation les uns avec les autres. Et finalement, très peu de ces colloques parlent véritablement du territoire de ces agglomérations.

Bien entendu, on y trouve quelques esquisses de problématiques telles que les productions ou les réseaux de communications — terrestres et fluviales — mais sans réellement aller plus loin qu'une énumération²⁸⁹. Toutefois, certains auteurs essayent de dépasser ce fait pour proposer des hypothèses plus poussées ; par exemple, Didier Vermeersch pour l'agglomération de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) tente de démontrer l'importance de cette dernière par rapport aux axes de communication ou par rapport aux échanges avec d'autres sites²⁹⁰.

De même, on s'interroge sur les relations entre *villae* et agglomérations : y a-t-il un lien de dépendance de l'une par rapport à l'autre ? Philippe Leveau conclut l'un de ses articles sur le fait que ces relations sont complexes et qu'on ne peut parler de dépendance totale²⁹¹. Mais, on ne prouve que rarement que ces deux entités aient bien eu des relations.

Par exemple, pour l'agglomération de Saint-Ambroix (Cher), Christine Bryant-Villerio relève la présence de six *villae* et elle met en lumière deux

types de relations : celle d'approvisionnement et de lieu de stockage et celle de vente des produits²⁹². Les recherches sur l'agglomération de Bliesbruck-Reinheim s'orientaient aussi vers ses questions à travers la proposition de réaliser des prospections pédestres systématiques alliées à une cartographie précise²⁹³. Les chercheurs souhaitaient connaître les modes de productions agricoles, les conditions des implantations et les échanges avec l'agglomération.

Et bien que de nombreux auteurs appellent à des études micro-régionales complètes concernant le terroir — ou la zone d'influence — d'un seul site archéologique²⁹⁴, de telles recherches s'avèrent en vérité très rares dès que l'on ne prend pas en compte les recherches sur les capitales de cité²⁹⁵. Les chercheurs s'intéressent plutôt à l'ensemble de la cité en proposant des analyses spatiales basées sur la notion des lieux centraux — via les polygones de Thiessen, par exemple.

c. ... qui reste centré sur les relations entre agglomérations...

De nombreux colloques avaient pour but la production d'un atlas régional. La nécessité d'adopter une typologie qui permettrait de s'y retrouver plus facilement et d'ouvrir de nouveaux champs de recherche s'est rapidement imposée. On s'est tout d'abord intéressé aux agglomérations à forte population supposée en dégageant des caractéristiques particulières par rapport à des fonctions politiques, économiques, sociales ou religieuses. Cette réflexion a abouti à la création d'une typologie fonctionnelle qui classe ces agglomérations par rapport à des activités « hypertrophiées » ainsi aux côtés des capitales de cité, on trouve des villes-sanctuaires où le religieux domine²⁹⁶, des bourgs et bourgades situés sur des axes de

286. On pourra se référer aux publications liées aux relations ville-campagnes et aux productions des villes, voir note 7, mais aussi à la table ronde n°3 sur les activités économiques du colloque de Bliesbruck-Reinheim (Petit et al., 1994, p. 263-281).

287. (Bénard et al., 1994, p. 234 ; Gros, 1998, p. 9-10).

288. Pour la Côte-d'Or (Bénard et al., 1994, p. 256-260), pour la Gaule Belgique (Petit et al., 1994, p. 10-11 ; 1994, p. 249-261).

289. On peut se référer aux différentes notices dans les ouvrages liés aux agglomérations d'une région donnée. Il s'agit la plupart du temps de donner des informations sur les ressources naturelles, les axes de communication, le nombre d'établissements ruraux dans un secteur donné, les échanges commerciaux...

290. (Vermeersch, 2007, p. 124-132).

291. (Leveau, 1983).

292. (Collectif, 1999, p. 33-38)

293. (Petit, 1994, p. 26-27).

294. (Leveau, 1993, p. 278 ; Bénard et al., 1994, p. 20 ; Petit et al., 1994, p. 12 et 13 ; Leveau dans op. cité 1994, p. 245-246 ; Gros, 1998, p. 10 ; Garmy, 2002, p. 27-28 et 33).

295. Citons toutefois l'atlas du Languedoc-Roussillon qui se propose d'étudier les agglomérations secondaires et les habitats groupés dans une perspective d'organismes de la campagne, de draineurs de richesse et de prescripteurs des réseaux de communication (Fiches, 2002).

296. C'est dans cette catégorie que l'on a rangé Grand, reprenant sans la rediscuter la documentation du début du XXe siècle, notamment Camille Jullian. Elle a depuis été remise en cause et totalement invalidée (Dechezleprêtre et al., 2015).

grands passages et tournés vers l'accueil des voyageurs et/ou le commerce, des villes dont le caractère urbain est affirmé²⁹⁷...

Ainsi hiérarchisées, ces agglomérations forment un réseau au sein de la cité, selon leur influence possible et probable. Il s'agissait alors de passer d'une cartographie qui répertorie des points à une cartographie qui montre les relations entre ces points. Loin de ne proposer qu'une typologie, par ailleurs discutable et discutée, ces caractérisations permettent de nuancer la vision d'une prédominance totale de la capitale de cité sur son territoire²⁹⁸. La notion de réseau naît alors et des modèles sont mis en place²⁹⁹.

De fait, les agglomérations sont des entités qui ont une force économique : Philippe Leveau rappelle la nécessité de voir les agglomérations comme des centres qui s'occupent de l'exploitation d'un terroir et du commerce des produits artisanaux, ou comme des lieux où se trouve une main-d'œuvre éventuelle pour la campagne³⁰⁰. Il préconise lui aussi des études micro-régionales qui permettent mieux d'appréhender les relations entre une agglomération et le terroir agricole qui l'entoure³⁰¹.

Jean-Luc Garmy montre que le travail sur les réseaux d'agglomération permet de mettre en évidence des zones d'influence qui sont emboîtées et qu'il existe un contrôle des agglomérations sur leur environnement. Le chercheur peut aussi mieux comprendre les liens et les rapports qu'elles entretiennent entre elles dans un système hiérarchisé³⁰². On se rend compte alors qu'une cité est faite d'un maillage d'agglomérations qui peuvent être le relais de leur capitale, même si leurs domaines de compétence reste encore à éclaircir³⁰³.

Dans la majorité des colloques, les chercheurs s'accordent pour reconnaître que la typologie mise en place n'est qu'un outil de travail commode, mais ne re-

couvre en aucun cas une réalité sur le terrain³⁰⁴. En effet, le plus souvent, ces sites archéologiques n'ont livré qu'une documentation partielle pour l'une ou l'autre des périodes historiques : il est nécessaire alors de transcender ces classes et de les étudier autrement que par le biais d'une hiérarchisation et d'une typologie³⁰⁵.

d. ... ou sur la question de statut de ces dernières

L'une des premières questions qui a été posée sur les agglomérations a été celle de leur statut. Quelle était l'organisation interne des cités ? Même si la cité était l'unité de base de l'administration romaine³⁰⁶, il est admis que le territoire de la cité (*territorium urbis*) était divisé en cellules plus petites puisque les textes, notamment l'épigraphie, l'attestent, comme le montrent les inscriptions mentionnant les *vici* et les *pagi*³⁰⁷.

Souvent, les chercheurs partent d'une description faite par Isidore de Séville dans ses *Etymologiae* :

Vici et castella et pagi hi sunt qui nulla dignitate civitatis ornantur, sed vulgari hominum conventu incoluntur, et propter parvitatem sui majoribus civitatibus adtribuuntur.

«Les vici, les castella et les pagi sont [des localités] qui ne sont en rien pourvues de la dignité d'une cité, mais sont habitées par un simple groupement d'hommes et, en raison de leur petite taille, sont attribuées à des cités plus grandes»³⁰⁸

297. Mangin, l'un des premiers à avoir isolé ces fonctions et les avoir regroupées sous forme de typologie, discute de toutes les fonctions présentes dans les agglomérations secondaires en Côte-d'Or dans (Bénard et al., 1994, p. 231-242). On pourra aussi se référer au chapitre 3 de cette thèse.

298. (Leveau, 1993 ; Petit et al., 1994, p. 12).

299. Par exemple, pour les agglomérations de Côté d'Or (Bénard et al., 1994, p. 265-277 et 397).

300. (Petit et al., 1994, p. 241).

301. (Leveau, 1993).

302. (Garmy, 2012a).

303. (Mangin, Tassaux, 1992, p. 477 ; Bénard et al., 1994, p. 238 ; Gros, 1998, p. 12 ; Pierre Aupert, Myriam Fincker et Francis Tassaux dans op. cité 1998, p. 68-69 ; Monteil, Tranoy, 2008, p. 45 et 59-60).

304. Pour Jean-Paul Petit et Michel Mangin, il s'agit de pouvoir établir des modèles géographiques et anthropologiques (Petit et al., 1994, p. 13). Pour Jacky Bénard, il s'agit d'une commodité de présentation (Bénard et al., 1994, p. 10). Pierre Garmy parle même d'un abus (Garmy, 2012b, p. 194-195).

305. (Leveau, 1993 ; Petit et al., 1994, p. 13 ; Leveau dans op. cité 1994, p. 245 ; Garmy, 2002, p. 35-36).

306. (Monteil, Tranoy, 2008, p. 20).

307. (Leveau, 1993).

308. *Etymologiae* XV, II, 11, traduction de J. Gascou (cité dans Leveau, 2002, p. 10).

Il ressort de cela trois types de structures : *vici*, *castella* et *pagi*, regroupements de population qui par leur taille très faible sont rattachés et soumis à une cité³⁰⁹. Rapidement, on a essayé de caractériser ces différents types de regroupements afin de pouvoir proposer une typologie.

Sur cette question, Monique Dondin-Payre a proposé une synthèse récente³¹⁰. Pour l'auteur, le *pagus* est un « espace » alors que le *vicus* est une « agglomération », c'est-à-dire que leur qualité est différente : l'un concerne une zone alors que l'autre est un point. Pour les *vici*, les indices pour sa définition sont assez rares, mais elle rappelle utilement qu'un *vicus* n'est pas obligatoirement une agglomération. Il était courant, et encore aujourd'hui bien que plus rarement, que l'on emploie le mot de *vicus* comme synonyme de groupement de population quel qu'il soit. Certains auteurs, et Monique Dondin-Payre en premier lieu, ont alors voulu que ce terme ne soit utilisé que si l'épigraphie en faisait mention³¹¹. Cependant, d'autres auteurs dont Philippe Leveau proposent de ne pas limiter l'utilisation de ce terme à ces seuls sites³¹². Mais ils ne tiennent pas compte d'un potentiel caractère juridique qui pourrait imposer que leur « création » soit officielle.

Quoi qu'il en soit les *pagi* peuvent être un peu mieux décrits. Même si on ne sait pas ce qui préside à leur création ou si l'ensemble de la cité était divisée en *pagi*, on est capable de dire toutefois qu'ils ont des frontières officielles puisqu'elles sont bornées. Monique Dondin-Payre souligne aussi qu'ils ne sont qu'un relais fiscal avec une certaine autonomie institutionnelle via les *decreta* qui nous sont connus par l'épigraphie. Mais rien n'indique une autonomie politique et/ou fiscale plus poussée.

Cette question de division de l'espace est aussi l'occasion de parler des territoires vécus et notamment de la notion de territoire vivrier. En effet, en géographie humaine, on considère qu'il existe autour des groupements de population un espace cerné par l'usage qu'en font les habitants³¹³. Il s'agit de la *catchment area* des chercheurs anglo-saxons. Phi-

lippe Leveau ajoute aussi un autre concept : celui de « région naturelle ». Ce concept, défini par l'école géographique française, fait le lien entre un espace naturel défini par des données topographiques et l'influence d'une agglomération. Il est proche de celui de territoire vivrier mais s'en détache par sa composante physique³¹⁴.

e. Une ouverture vers des questions économiques ?

La question est posée en termes de rapport entre ville, lieu de la civilité, et campagne, lieu de production vivrière. Moses Immanuel Finley résume les tenants et les aboutissants de ce questionnement dans l'un des chapitres de son *Economie antique*³¹⁵. Pour lui, le rapport ville-campagne peut être compris entre deux extrêmes : d'un côté, un « parasitisme total » et de l'autre une « symbiose absolue ». Il peut se voir à travers l'origine de la richesse des villes : provient-elle uniquement des campagnes ou provient-elle d'autres activités, notamment de l'artisanat et/ou du commerce ?

Même si Moses I. Finley rejette l'idée d'une ville qui vampirise totalement sa campagne, l'autosuffisance est pour lui une vision utopiste ou celle d'une société très primitive, il penche plutôt pour l'idée d'une ville consommatrice des productions rurales et avec des échanges limités en-dehors. En effet, les distances devaient être parcourues par des convois utilisant des bœufs qui sont des animaux dont l'emploi revient cher. Ainsi, les échanges étaient limités et ils ne devaient pas se faire à plus de 6 ou 8 km d'une place centrale, lieu de marché. Cependant, lorsque le transport par voie fluviale ou maritime est possible, les possibilités sont plus variées et il est alors possible de constater une spécialisation.

Par cette position, il se place dans le courant « minimaliste » qui propose un système avec une économie rurale faite principalement de troc et d'un commerce à courte distance. Les agglomérations auraient des activités de subsistance en offrant une main d'œuvre

309. (Dondin-Payre, 2007).

310. (Dondin-Payre, 2007).

311. (Petit et al., 1994, p. 10 ; Tarpin, 2012, p. 180 ; Dondin-Payre, 2012, p. 161).

312. (Leveau, 2012).

313. (Leveau, 1993).

314. (Leveau, 1993).

315. Dans son chapitre 5 intitulé « Ville et campagne » (Finley, 1975, p. 165-199).

saisonnaire pour les travaux agricoles³¹⁶. À l'opposé, on trouve les partisans de la théorie « maximaliste » qui conçoit une économie basée sur l'argent et permettant des échanges sur de longues distances. Les agglomérations produiraient des produits finis plus complexes avec des importations diversifiées (biens, matières premières et techniques)³¹⁷.

En fait, les chercheurs se posent la question de la nature de l'économie antique. Ainsi, John F. Drinkwater et Jean-Paul Petit, dans une table ronde, veulent répondre à deux questions centrales : ces agglomérations créent-elles des richesses ? Ou font-elles entièrement partie d'une économie rurale ?³¹⁸ Le débat qui a eu lieu montre que ces agglomérations peuvent avoir des caractères se rattachant à l'un ou à l'autre de ces modèles. Ainsi, ces théories préconçues limitent le débat et ne rendent pas compte de la réalité archéologique.

Philippe Leveau rejette totalement l'idée de « ville de consommation » et souhaite garder comme première caractéristique celle de la politique³¹⁹. Pour lui, la ville a eu un rôle d'organisateur vis-à-vis de la campagne et elle entretient donc avec cette dernière un lien actif³²⁰. En effet, les auteurs antiques semblent avoir une autre vision de la relation ville-campagne : les activités économiques de la campagne (principalement en lien avec les *villae*, donc avec une production agricole) étaient intégrées à la vie civique. C'était donc la ville qui organisait à la fois la vie agricole et les activités artisanales, ainsi que les échanges commerciaux. De plus, les textes antiques présentent souvent les habitants des villes, qui mènent une vie d'urbanitas, comme des « agriculteurs » puisqu'ils possèdent des *villae* qu'ils exploitent.

Christian Goudineau répond à Philippe Leveau à la suite de son article en lui indiquant que la notion de « ville de consommation » a été faussée puisque, pour lui, elle n'indique pas un parasitisme total ; elle n'est pas non plus incompatible avec la notion de « ville politique »³²¹. Hinnerk Bruhns reprend les éléments

qui ont provoqué une dénaturation de ce concept et, pour chaque économiste qui s'est intéressé à la question, explique leur vision³²².

Michel Mangin décrit, pour la Côte d'Or, des agglomérations qui, bien qu'elles ne soient pas des centres de pouvoir, ont un impact sur la structuration de leur environnement. Et, même si on peut deviner une maîtrise politique et économique par une organisation civique, il est difficile de le démontrer par manque de données archéologiques, épigraphiques ou littéraires³²³.

Pour l'agglomération de Bliesbruck-Reinheim, les chercheurs montrent qu'il y avait des échanges, importation et exportation, de longue distance à la fois pour des matières premières et des produits finis³²⁴. De même, ils ont mis en évidence que certaines productions n'étaient pas destinées à un marché local ou à l'autosuffisance, mais qu'elles étaient faites pour l'exportation.

Si on dépasse ces visions théoriques, on se rend compte que, lors de fouilles archéologiques, les activités que l'on discerne dans ces « villes » sont en effet très différentes les unes des autres. Ainsi, aucun modèle que l'on peut construire n'est totalement en accord avec ces théories : ils s'approchent de l'une ou de l'autre, mais ne le recouvrent jamais totalement. Il semblerait en effet que la réalité soit plus nuancée et dépende de nombreux autres facteurs.

II. Une étude des « paysages » et des campagnes

L'étude de l'organisation d'un territoire n'est pas une nouveauté en soi ; depuis de nombreuses années maintenant, les archéologues et les historiens essayent de recréer les environnements des sociétés passées en utilisant diverses méthodes notamment inspirées des sciences de la terre. Ainsi, de nombreuses disciplines se réclament d'un courant qui cherche à représenter le « paysage » ancien.

316. (Petit et al., 1994, p. 12, 241 et 263).

317. Op. cité, p. 12 et 263.

318. Op. cité p. 263-264.

319. (Leveau, Goudineau, 1983 ; Leveau, 2013).

320. (Février, Leveau, 1982, p. 29)

321. (Leveau, Goudineau, 1983, p. 283-287).

322. (Bruhns, 1985).

323. (Bénard et al., 1994, p. 234). C'est aussi la constatation faite dans le colloque de Bliesbruck-Renheim

324. (Petit, 1994).

Le terme de 'paysage' recouvre de nombreuses définitions. Son origine vient du mot «pays» formé tardivement : il s'agit d'une «étendue de terre qui s'offre à la vue»³²⁵. Cette notion de 'vue' suppose un spectateur pour porter un regard sur ce paysage donc une subjectivité : il s'agit alors de prendre en compte le point de vue adopté. Ainsi, un pédologue décrira un paysage des sols là où un géologue s'intéressera plutôt au substrat. L'angle adopté explique la multiplicité des conceptions et donc des noms des méthodes qui se donnent pour objectif d'étudier le paysage ancien. Cependant, malgré la pluralité des noms, elles ont, à quelques exceptions près et malgré une approche différente, une finalité proche.

Dans cette petite histoire des études des «paysages», nous ne pourrions pas aborder toutes les facettes de ces recherches multiples. Nous ferons référence uniquement aux disciplines qui s'intéressent plutôt aux descriptions d'un environnement archéologique et aux relations que les sites peuvent entretenir entre eux.

a. La place de la photographie aérienne à l'archéologie du territoire

Le premier qui ait parlé d'une relation entre l'archéologie et paysage semble être Robert Fossier à travers le terme 'archéogéographie'³²⁶. Cependant, le sens est différent de celui qui est admis actuellement : l'emploi du préfixe 'archéo' a plus sa valeur étymologique que celle de sa définition scientifique ; pour lui, il s'agit d'une étude de l'environnement des époques passées³²⁷.

La discipline en tant que telle commence à se développer, en France, dans les années 50 en parallèle avec l'utilisation de plus en plus importante de la photographie aérienne sur les sites archéologiques. Il faut citer Jacques Dassié, Roger Agache ou encore Raymond Chevallier qui essayent de couvrir systématiquement un grand territoire et de caractériser les indices qu'ils trouvent sur leurs photographies.

Cependant, l'emploi de la photographie aérienne en archéologie n'est pas une nouveauté, puisque dès la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la photographie et les survols aériens sont mis au point.

Les premiers utilisateurs de la photographie appliquée à l'archéologie sont les Anglo-Saxons. La Première Guerre mondiale voit la généralisation de la photographie aérienne pour aider les opérations au sol. C'est lors de ces opérations de repérage que les soldats remarquent des ombres portées signalant des vestiges archéologiques. Menés durant l'entre-deux-guerres, les travaux d'O.G.S. Crawford dans la région du Wessex sont une première et deviennent l'un des fondements de cette discipline³²⁸. Sur le continent, on néglige cette technique qu'on considère peu adaptée à des sols qui, pense-t-on, ont peu de chances d'avoir conservé des cicatrices du passé. Néanmoins, des publications, dont la première fut le fait de Le Gall³²⁹, démontrent que les photographies aériennes effectuées en France sont d'aussi bonne qualité et comportent autant de traces interprétables ; on y distingue notamment les voies romaines mais aussi une multitude d'autres anomalies.

Raymond Chevallier semble être, en France, le premier promoteur d'une «archéologie du paysage». Il utilise à la fois les données cartographique et les photographies aériennes afin d'étudier d'une autre manière la campagne. Dans un colloque de 1977³³⁰, il présente sa démarche qui consiste à s'éloigner de la toponymie pour produire des cartes regroupant l'habitat rural. Cependant, il ne propose pas une théorie pour former une nouvelle discipline. Dans son livre *Lecture du temps dans l'espace*³³¹, il confirme son approche des structures archéologiques par des prospections pedestres et aériennes.

Dans les années 1970, les archéologues se concentrent essentiellement sur les cadastrations antiques. En effet, les couvertures photographiques de l'IGN produisent des photographies verticales qui permettent des études sur un vaste territoire. Il apparaît aussi que les vestiges médiévaux sont plus

325. Définition issue du Petit Larousse illustré 1998.

326. (Fossier, 1982).

327. (Chouquer, 2007, p. 168)

328. Il a publié deux livres, le premier concerne ses travaux sur la région du Wessex (Crawford, Kailler, 1928) alors que le second est un manuel pour les archéologues (Crawford, 1925).

329. (Le Gall, 1954).

330. (Chevallier, 1978).

331. (Chevallier, 2000).

importants qu'il n'y paraissait au premier abord. En effet, l'organisation des paysages actuels est à mettre en relation avec les organisations passées. Les années 1990 et les décapages de grandes surfaces dus aux fouilles de sauvetage extensives apportent des informations supplémentaires sur cet héritage. Dès lors, ce ne sont plus seulement les formes qui sont étudiées mais plutôt leur dynamique et la relation qu'entretient l'homme avec son environnement.

b. L'histoire des formes et leur étude : le cas des cadastres et la naissance de l'archéogéographie

La première fois que furent abordées les questions de cadastration et plus largement celles des cadastres romains, elles ne concernaient que l'Afrique et l'Italie du Nord et utilisaient l'étude de photographies aériennes. Il fallut attendre les années 1970 pour que ces questions soient abordées en France sous l'impulsion de Monique Clavel-Levêque et André Piganiol. Ainsi, dès la fin de cette décennie, l'archéologie dite « rurale » érigeait comme problématique centrale celle des cadastrations.

Quelques années plus tard, l'École de Besançon pose un regard plus historique et littéraire sur le cas des cadastres romains. Cette réflexion se fondait notamment sur le corpus des arpenteurs romains, à la fois source écrite et source iconographique, tout en s'appuyant sur les photographies aériennes et la cartographie. Le corpus des arpenteurs romains consiste en une compilation au Bas Empire de textes latins qui concernent principalement l'arpentage et le droit agraire. La grande majorité de ces écrits datent de l'époque flavienne, entre 69 et 96, qui est une période de restauration des biens publics et privés. Il s'agissait avant tout de rétablir les propriétaires dans leurs possessions et de faciliter ainsi le contrôle des recettes fiscales liées à la jouissance de terre³³².

L'objectif principal était de mettre en avant des figures géométriques qui parsèment le paysage français et sont issues de la domination romaine. Il était alors établi que Rome avait imposé sa marque dans les campagnes de Gaule en imposant des cadastra-

tions, formes rectilignes et orthogonales. Il s'agissait de faire correspondre des grilles préétablies, qui devaient rendre compte de la réalité romaine, avec des traces encore visibles de nos jours. Cependant, cette vision des parcellaires était très « fixiste » et ne prenait pas en compte d'autres questions sous-jacentes comme l'étendue de ces cadastrations, leur contemporanéité... De plus, le postulat de départ d'une domination romaine qui aurait contraint à une nouvelle organisation spatiale est plus tard remis en question³³³.

Des études ont été réalisées à partir des cadastrations antiques — en particulier autour du cadastre B d'Orange³³⁴ — ; cependant, elles dépassent rarement la recherche pure et simple de leur tracé sur le terrain (quelques études les mettent en relation avec des habitats fouillés par ailleurs). Mais, il s'avère évident que les cadastrations dépassent largement la zone d'influence d'une agglomération et qu'elles ne sont pas la volonté d'un seul groupe de population : il est donc difficile de raisonner sur celles-ci à partir des cadastrations. Leur étude se prête plutôt à une échelle régionale.

L'archéogéographie de Gérard Chouquer, membre de cette École de Besançon, se propose de rénover ces objets surévalués et qui ont perdu leur sens premier. Formée des deux termes 'archéologie' et 'géographie', elle entreprend d'étudier les formes visibles dans les espaces qui nous entourent³³⁵ afin de proposer des interprétations touchant à la dynamique des milieux à travers le temps. Il s'agit d'une étude spatio-temporelle sur les sociétés passées utilisant les méthodes qui proviennent de la géographie, comme la photo-interprétation par exemple. Gérard Chouquer s'est proposé de définir cette discipline qu'est l'archéogéographie et de suggérer des pistes d'études pour construire une nouvelle orientation. Dans ses trois livres³³⁶, il explique sa volonté de « recréer » une nouvelle discipline qu'il veut en rupture avec les méthodes utilisées précédemment. Cependant, il propose aussi de nouvelles bases pour les études du paysage qui se sont multipliées ces dernières années.

Dans un premier temps, il remet en cause les mé-

332. Une bonne introduction sur les textes des arpenteurs romains peut être lue dans (Chouquer et al., 2001, p. 5-44).

333. (Ouzoulias, Tranoy, 2010).

334. (Chouquer, 1994).

335. Gérard Chouquer évite de parler de paysage, mot qui a perdu sa signification première ; ainsi, il parle le plus souvent de « milieux géographiques ».

336. (Chouquer, 2000 ; 2007 ; 2008).

thodes de la géographie historique. Pour étudier l'environnement des sociétés antiques, notamment, il a fallu créer un 'code' où chaque nom correspond à une réalité plus ou moins concrète. Ainsi, on a créé l'image d'une cité antique composée d'une ville et du territoire qu'elle contrôle. Les frontières de ce territoire peuvent dans certains cas être définies avec précision grâce à des textes notamment ; mais, dans d'autres, on ne peut les décrire concrètement. La notion de 'cité' devient alors une notion floue. Cependant, l'expression convient lors d'une étude puisque chacun lui donne le même sens. Cet exemple illustre ce que Gérard Chouquer nomme les « collecteurs hypertrophiés ». Il s'agit de modèles érigés par les Modernes pour définir des notions qui servaient avant tout à justifier des opinions nationalistes ou naturalistes. Aujourd'hui, on se rend compte que ces modèles historiques sont éloignés de la réalité géographique.

Au début de l'alliance de l'histoire et de la géographie, les sources et leur intégration dans l'Histoire primaient : ainsi, l'espace était découpé en concepts et daté pour s'insérer dans un maillage chronologique et politique défini. Pour Gérard Chouquer, il s'agit « [d']histoire-fiction »³³⁷ : le territoire n'est plus qu'un fait temporel. A l'opposé de cet avis récent, Fernand Braudel a écrit un article en 1958 où il exprime son idée de « longue durée »³³⁸. Pour lui, il y a une grande continuité dans le paysage antique. Cette longue durée doit être prise en compte comme un élément important lors d'une étude. Mais rapidement, cette notion de « fixité » devient une explication de faits et non plus un paramètre. Peu après, la géographie ruraliste et historique voit aussi dans le paysage une structure continue sans réelle surprise. L'espace antique est alors vu et interprété comme n'ayant pas de dynamique propre, d'où un immobilisme, et avec l'a priori d'un traitement égal des sociétés vis-à-vis de leur environnement.

Un autre aspect qui a rendu inutilisable les concepts modernes est de vouloir à tout prix qu'une forme soit modélisable, c'est-à-dire qu'elle puisse rendre compte d'un fait historique, d'une activité humaine. En effet, lorsque l'homme souhaite exercer une action sur le paysage, il projette cette idée sous la forme d'une figure parfaite ; les chercheurs cherchent alors

ces figures régulières, ce qui explique le succès des cadastrations qui sont des formes simples. Un autre frein à l'étude des paysages fut une généralisation du « paysage-palimpseste ». C'est une notion redevable à l'archéologie aérienne qui « voit » des formes anciennes sur les formes actuelles du paysage. Le paysage est construit comme une succession de strates, la précédente étant masquée par la suivante. De ce fait, il est impossible de voir dans le paysage actuel ne serait-ce qu'une évocation du paysage ancien, sauf dans quelques cas exceptionnels – lors de sécheresses par exemple. Inutile donc de faire une étude sur les paysages anciens à partir du paysage contemporain.

A partir de cette vision d'un paysage fait de couches stratigraphiques, on peut déterminer si ce n'est une date, du moins une période d'occupation d'une strate comme on peut le faire lors d'une fouille archéologique. Ainsi, nous avons devant nous un empilement de paysages qui sont tous datables et qu'il est facile de déconstruire. C'est ce que Gérard Chouquer nomme la « morphologie relative ». De même, chaque forme a sa datation : les cadastres perpendiculaires sont romains, des textes d'arpenteurs romains existent pour l'attester ; alors que les formes radioconcentriques sont médiévales, puisqu'il y a eu une rupture vers l'an mil qui a modifié les formes d'organisation du paysage.

Tous ces a priori ont miné les recherches sur le paysage, en instaurant des cadres d'étude dont on se rend compte aujourd'hui qu'ils ne sont plus adaptés. On a plutôt voulu voir dans les formes du paysage des confirmations d'un discours historique plus que des formes authentiques qui pourraient éclairer différemment, voire contredire, ce même discours.

c. L'analyse spatiale en archéologie et les campagnes

Les analyses spatiales font maintenant partie intégrante des recherches archéologiques prenant en compte les relations intersites. Il s'agit d'étudier les territoires, les espaces et les peuplements d'une région donnée et donc d'utiliser des outils créés tout d'abord pour la géographie.

337. (Chouquer, 2000, p. 18).

338. (Braudel, 1958).

Les approches archéologiques pour de telles études sont aussi variées que les problématiques qui les sous-tendent. Cependant, les principaux questionnements sont ceux de l'étude des édifices agricoles (taille, plan, implantation...), de la proximité des matières premières et des ressources naturelles et des réseaux de sites³³⁹. Nous retrouvons donc des problématiques proches de celles déjà évoquées pour les agglomérations.

Ainsi, la typologie est appliquée aux établissements agricoles (habitats ruraux, *villae* et fermes) : on s'intéresse aussi à leur surface, à leur chronologie, aux activités représentées et même, aux matériaux de construction, aux objets quotidiens qu'on y retrouve... Les chercheurs instaurent ainsi une hiérarchie qui, croisée avec la notion d'évolution, permet d'appréhender la construction d'un finage³⁴⁰ et les modalités de l'exploitation des ressources naturelles. Mais, nous l'avons déjà vu, son étude est rarement menée à l'échelle d'une agglomération et de son champ d'influence possible.

L'application la mieux connue en France reste celle issue du programme Archaeomedes. Entre 1992 et 1994 et 1996 et 1999, sous la direction de Sander Van Der Leuw et François Favory, des chercheurs de plusieurs pays et issus de divers milieux proposent une étude de l'habitat rural dans la vallée du Rhône dans sa longue durée³⁴¹. L'ANR Archeodyn qui s'inscrit dans cette mouvance entre 2009 et 2011 continue cette étude en l'ouvrant à d'autres problématiques³⁴².

III. Deux exemples d'étude d'une micro-région

Associant les questionnements sur les agglomérations secondaires et les travaux sur les campagnes, quelques chercheurs ont réalisé des études sur des « microrégions », des zones peu étendues autour d'agglomérations connues ou de lieux archéologiquement vides. Nous avons décidé de présenter deux de ces initiatives réalisées dans le cadre de thèses.

a. Argentomagus et ses campagnes³⁴³

Le travail effectué sur le territoire d'Argentomagus a été réalisé dans le cadre d'une Action Thématique Programmée (ATP) « La métallurgie du fer autour de l'agglomération gallo-romaine d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) » entre 1991 et 1993. Cette ATP fait suite à une prospection-inventaire « Recherche sur Argentomagus, site urbain et terroirs ruraux » commencée en 1987.

Il s'agit d'une agglomération située aux confins de la cité des Bituriges Cubes à proximité des territoires des Pictons et des Lemovices. Bien que possédant la parure monumentale d'une ville (thermes, théâtre, temples...), son statut exact est inconnu. Par ailleurs, une fabrique d'armes était installée dans l'agglomération comme l'indique la *Notitia Dignitatum*.

La zone d'étude recouvre environ 1250 km². Il a été choisi de parler des « campagnes autour d'Argentomagus », car même si le terme n'est pas réellement défini, il montre les questionnements qui se posaient lors du commencement de l'enquête. A cette époque, les études sur les « agglomérations secondaires » se contentaient pour la plupart d'établir des typologies ce qui semblait insuffisant. La cité des Bituriges Cubes a une surface d'environ 18000 km² et la capitale Avaricum (Bourges) était excentrée ; ces deux éléments font penser que la capitale ne devait (et ne pouvait) pas accaparer toutes les productions (les richesses) de son territoire. Les différentes études avaient déjà montré que la campagne était composée d'un réseau d'agglomérations qui, comme la capitale, attiraient les produits (matières premières ou produits semi-finis pour transformation ou produits finis). « Pouvait-on parler d'un territoire qui dépendrait d'elles et qui les ferait vivre ? »³⁴⁴ C'est ce fil directeur qui mène l'ensemble des différentes études.

Pour déterminer la zone d'influence d'Argentomagus, les auteurs se sont intéressés aux principaux éléments de l'économie antique : l'agriculture (via les habitats), l'extraction de matière premières et leur transformation (ici, principalement la métallurgie)

339. (Djindjian, 2011).

340. On retiendra ici la définition donnée par René Lebeau : « espace sur lequel un groupe de personnes s'est installé pour le défricher, le cultiver et y exercer des droits agraires » (Lebeau, 1986, p. 7).

341. (Favory, Van der Leeuw, 1998 ; Van der Leeuw et al., 2003)

342. (Favory et al., 2008).

343. On trouvera une synthèse complète dans (Dumasy et al., 2010).

344. Op. cité p.41.

et les réseaux de communication (routes et voies navigables).

Cette approche est intéressante puisqu'elle croise plusieurs données (cartographie, toponymie, couverture verticale, enquête orale, prospections pédestres...) sur un territoire qui, bien qu'il ne corresponde pas à une microrégion, reste pertinent. Elle permet aussi d'appréhender l'emboîtement de l'exploitation sidérurgique et de l'activité rurale. Cependant, elle n'est pas diachronique mais cela tient plus aux méthodes employées, en grande partie non destructives, ce qui empêche une datation fiable.

b. La microrégion de Sancerre

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'une thèse soutenue à l'université de Tours François-Rabelais³⁴⁵. Elle s'inscrit dans le Programme Commun de Recherche (PCR) «De la cité des Bituriges au Berry : approche spatiale», et l'auteur a pu participer au programme ArchaeDyn de l'Action Concertée Incitative «Espaces et Territoires» qui a eu lieu entre 2005 et 2007.

L'espace examiné concerne un territoire d'environ 50 km² dans le Berry qui est un vide documentaire puisque éloigné des sites monumentaux ou remarquables de la région. Le but recherché par l'auteur est de proposer une observation diachronique des relations entre «les sociétés du passé» et leur environnement. Cet examen oblige à une synthèse entre approche archéologique, historique et morphologique. Concernant l'espace choisi, il est nécessaire qu'il soit assez petit pour correspondre à une échelle quasi-quotidienne qui est celle des déplacements proches. La fenêtre d'étude correspond alors à un finage qu'il définit comme une «forme d'appropriation de l'espace par la définition de territoires agraires»³⁴⁶.

En partant de cet espace, Nicolas Poirier s'intéresse au peuplement à travers la documentation archéologique, basée exclusivement sur 3 campagnes de prospections pédestres (formant des transects de 1 500 ha), et les données textuelles. Ainsi, il donne un état des lieux des points de peuplement qu'il es-

saye de justifier par des facteurs naturels (eau, relief et qualité des sols) ou des facteurs anthropiques (voies, peuplement, mise en valeur agraire antérieure). Il fait aussi le point sur l'exploitation des ressources (minerai de fer, forêt et aménagements hydrauliques). Dans un second temps, il étudie aussi les réseaux (réseau viaire) et trames (parcellaire) du territoire concerné. Enfin dans un troisième point, il travaille sur les territoires administratifs, politiques et religieux tels qu'ils sont observables dans les textes et sur les territoires agraires, c'est-à-dire les espaces utilisés par les populations indépendamment d'autres considérations. Souhaitant dépasser les tableaux dressés période par période, et à partir des constatations faites, l'auteur propose des modélisations des dynamiques spatio-temporelles afin d'en deviner les évolutions (ruptures et continuités) dans le temps long. Enfin, grâce à la comparaison avec trois autres études proches de la sienne³⁴⁷, il dégagne des originalités, ou des points communs, dans l'évolution du peuplement et de l'exploitation du territoire ; il en profite aussi pour remettre cette étude dans le contexte des modèles d'évolution proposés dans le Berry³⁴⁸.

Ce travail est intéressant du point de vue méthodologique car il croise de nombreuses sources et de nombreux documents, des plus classiques (cadastre napoléonien, prospections pédestres, photographies aériennes...) aux plus rares et moins utilisés (archives totalement dépouillées, plans terriers, données physico-chimiques...) en les mettant toujours au service d'une analyse spatiale fine.

345. (Poirier, 2007) qui a été reprise dans un ouvrage (Poirier, 2010).

346. (Poirier, 2010, p. 15).

347. Le canton de Levroux dans l'Indre, la commune de Neuville-le-Roi en Indre-et-Loire et le paysage de Carentoir dans le Morbihan.

348. En s'appuyant notamment sur la thèse de C. Gandini pour les périodes antiques (Gandini, 2008).

Conclusion : Vers une archéologie du territoire ?

Même si des recherches importantes ont été menées ces dernières années sur les agglomérations et sur les campagnes, il est très rare que ces études aient été couplées. Des chercheurs, archéologues et historiens, souhaitent que ces deux aspects soient étudiés ensemble afin de mieux comprendre la formation des campagnes et leur mode d'exploitation. On ne peut, aujourd'hui, étudier une agglomération, quelle que soit sa taille ou son statut, sans la replacer dans un cadre un peu plus large³⁴⁹. S'il est nécessaire de replacer cette entité au sein de la cité à laquelle elle appartient, il apparaît toutefois plus pertinent et plus intéressant de l'inscrire dans un territoire qui lui serait propre.

Il est évident que la cellule administrative romaine de référence est la cité, composée d'une capitale de cité – lieu d'un pouvoir décentralisé – et de son territoire. Cependant, à la lumière des découvertes archéologiques, d'autres objets constituent cette cité : ce sont des groupements de populations, allant de l'habitat simple – des fermes – à des agglomérations importantes. Ces éléments ont été créés pour occuper, mettre en valeur, contrôler un espace³⁵⁰, un terroir³⁵¹, un territoire³⁵². Quels que soient les termes utilisés, il devient incontestable que la cité était divisée en zones plus petites qui dépendaient en premier lieu d'une autre entité que celle de la capitale de cité.

Dans le cas de Grand, l'étude et la détermination éventuelle d'un espace lié à cette agglomération pourrait permettre de l'éclairer d'un jour nouveau et de confirmer cette intuition que les agglomérations ont eu la capacité et la possibilité, voire la nécessité, de maîtriser un territoire. L'approche régionale avec la mise en évidence des établissements ruraux et l'étude des objets pourrait permettre aussi de répondre à la question de l'économie antique en aidant à comprendre comment les sites étaient liés économiquement³⁵³.

349. (Garmy, 2012b, p. 83).

350. «Lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose» Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2010.

351. «Etendue limitée de terre considérée du point de vue de ses aptitudes agricoles» Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2010.

352. «Etendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe d'humain» Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2010.

353. Voir la table ronde n°3 sur les activités économiques dans (Petit, 1994, p. 263-281).

Chapitre 6 : Quelle méthode à mettre en œuvre pour l'étude des environs de Grand ? Avec quels outils ?

Après avoir réalisé une historiographie orientée vers notre étude, il est nécessaire d'exposer sa méthode. Les études liées au « paysage », nous l'avons vu, sont multiples et il existe autant de dénominations que de recherches, comme l'a montré Gérard Chouquer³⁵⁴. Et, vouloir se revendiquer d'une école revient à se couper d'autres solutions. Jusqu'à présent, nous avons montré qu'aucune recherche n'est similaire à une autre et nous continuons dans cette optique en souhaitant mener une étude sans a priori méthodologique et avec comme seule limite nos capacités.

Il s'avère que ce parti pris est nécessaire, car les données dont nous disposons sont trop éparées et hétérogènes pour que l'on se risque à s'enfermer dans un seul type d'étude. Rappelons-le : aucune autre étude sur le territoire de Grand, et plus largement au dehors de son urbanisation, n'a été menée ; tout est alors à faire et il semble bien présomptueux de vouloir dans cette étude utiliser des outils qui ont demandé plusieurs années de travail à leurs concepteurs et appliquer des méthodes qui demanderaient trop de temps ou d'argent pour être mises en place.

Nous allons donc essentiellement, avec notre point de vue, exposer ce qui peut être réalisé et ce qui devrait être réalisé suivant les moyens dont nous disposons, qui restent maigres, et suivant les questionnements que nous nous posons. Il faut cependant prendre conscience dès le départ que ce travail n'est que la première étape d'une recherche qui devrait être plus globale et plus longue que cette thèse. Cependant, nous souhaitons utiliser toutes les sources à notre disposition et développer des outils simples mais nécessaires.

I. Une étude pour quoi faire ?

Ce titre provocateur se veut aussi un élément de réflexion. Même si nous avons posé quelques bases guidant notre étude dans l'introduction, il est toujours intéressant de partager les tenants et les aboutissants d'une étude le plus précisément possible afin que le lecteur puisse comprendre les limites de cette dernière, mais aussi apprécier les avancées réalisées.

Dans ce point, nous souhaitons souligner l'intérêt de Grand comme sujet d'étude et réfléchir sur les questions que nous nous posons sur son territoire. Généralement, les études d'un territoire semblent suivre un même protocole mais, le cas particulier de Grand nécessite d'adapter les méthodes.

354. Les auteurs recensent tous les termes différents (Chouquer, Watteaux, 2013, p. 26-31) mais la première partie de ce livre présente une historiographie sur les recherches concernant l'organisation et la dynamique d'occupation du sol.

a) L'intérêt de Grand

Comme pour beaucoup d'autres agglomérations antiques, celle de Grand a fait l'objet de nombreuses recherches. Elles se sont essentiellement concentrées sur son cœur urbain : un édifice de spectacle pouvant accueillir environ 16 000 spectateurs, une mosaïque d'environ 232 m² conservée dans un édifice à plan basilical, un système hydraulique de captation et de drainage³⁵⁵ ou encore un rempart daté du I^{er} siècle³⁵⁶. Concernant l'extérieur de l'agglomération, on compte tout de même quelques fouilles à la *villa* de la Violette, à la nécropole mérovingienne du Béhaut, sur au moins 2 *tumuli* aux Hamets et dans la nécropole dite de la Gare à cheval sur la commune d'Avranville ; mais cela reste bien peu compte-tenu de son importance supposée.

A ce manque d'information, vient s'ajouter une vision romantique de Grand : village-sanctuaire situé au milieu d'une clairière. Cette idée tenace et idéaliste d'un sanctuaire antique des eaux dédié à Apollon Grannus est en grande partie due à Camille Jullian. Il va mentionner le site dans son *Histoire de la Gaule* où il le décrit comme ayant accueilli la visite de l'empereur Constantin³⁵⁷ et possédant le « plus beau temple du monde ». Il écrit à ce propos que le lieu était « une ville mystérieuse où mille dévots se donnaient rendez-vous »³⁵⁸.

Dès lors, on associe le sanctuaire de Grand à un grand culte apollinien lié au dieu celte Grannus. Et comme le souligne John Scheid, cette conception « est dans une certaine mesure le produit de cette idéologie romantique liée au culte de la Nature et des éléments naturels »³⁵⁹. Il convient donc de réexaminer d'un œil neuf et critique cette vision en actualisant les connaissances sur l'agglomération mais aussi en mettant en parallèle les avancées faites en matière de recherche.

Nous avons déjà parlé des agglomérations secondaires

et nous avons noté que Grand était placé dans la catégorie des agglomérations religieuses, ou du moins avec les agglomérations dont le caractère religieux était prédominant³⁶⁰. Cependant, un colloque sur le lien entre les agglomérations et les sanctuaires³⁶¹ a montré à partir de nombreux exemples que le concept de « ville-sanctuaire » ne peut s'appliquer en Occident puisque le cœur religieux s'efface devant l'importance de l'habitat.

De nouveaux questionnements se posent alors : s'il est évident que ce fut une agglomération importante, quelle place tient-elle au sein des agglomérations ? Quelles étaient les infrastructures qui composaient cette agglomération ? et plus généralement, quelle était son organisation ?

La surface connue de cette agglomération antique est d'environ 60 hectares³⁶². Même s'il est difficile de statuer sur le nombre d'habitants, la présence d'un amphithéâtre dont la capacité est estimée entre 16 000 et 20 000 spectateurs conduit les chercheurs à supposer qu'il fut élevé. Cela nécessite des infrastructures et une économie particulières, mais surtout bien rodées, afin d'assurer son bon fonctionnement ; d'autant plus si nous comparons avec la population de Divodurum, Metz, capitale de la cité des Médiomatriques, qui est estimée entre 15 000 et 20 000 habitants pour la même période³⁶³.

La première question qui s'était imposée à nous était : mais comment Grand parvient-elle à nourrir cette population, même si elle n'est que saisonnière ? Cependant, d'autres, aussi légitimes, sont venues s'y ajouter. Une étude de l'espace autour de Grand, qui dépasse le cadre du relevé LiDAR³⁶⁴, pourrait permettre d'aborder de nouvelles questions et d'ouvrir un champ plus large d'étude. Les optiques de la recherche évoluent donc, et les problématiques aussi. Ainsi, le projet collectif de recherche sur l'agglomération antique de Grand comporte un axe ayant pour

355. Jean-Paul Bertaux qui a étudié ce réseau estime qu'il pourrait s'étendre sur une dizaine de kilomètres (Bertaux, 2006, p. 8). Mais, Claire Brinon estime qu'au maximum 4 km courent sous l'agglomération (Brinon, 2015, p. 64).

356. (Bertaux, 1983 ; Resch, 2017).

357. Il se repose sur le Panégyrique de Constantin qui mentionne le détour de cet empereur lorsqu'il rentre à Trèves vers un sanctuaire dédié à Apollon. C'est lors de cet arrêt que Constantin aura la vision de ses trente années de bonheur (Jullian, 1993, p. 37 p. 747).

358. (Jullian, 1993, p. 290).

359. (Dechezleprêtre, 2010, p. 10).

360. Voir supra chapitre 3, p.78.

361. (Dechezleprêtre et al., 2015).

362. (Tur, 2015, p. 56).

363. (Le Moigne, 1986, p. 33 ; Flotté, 2005, p. 117).

364. Ce relevé a fait l'objet de deux mémoires (Resch, 2011 ; 2012).

thématique l'occupation du sol autour de Grand³⁶⁵.

Réaliser une étude sur le territoire de cette agglomération et sur son occupation revient à essayer de dégager une organisation. La question des réseaux de communication vient alors en premier plan : comment Grand est-elle reliée aux autres centres ? aux autres sites ? aux voies principales de l'Empire ?

Une seconde question qui peut se poser est celle de l'habitat autour de l'agglomération et de l'exploitation du sol. En effet, une seule *villa* a été signalée et fouillée à proximité. Il s'agit de la ferme dite « de la Violette ». Sinon, les connaissances manquent. On perçoit bien cette absence d'information dans l'aquarelle réalisée par Jean-Claude Golvin³⁶⁶ qui oppose un nord résidentiel à un sud plus agricole. Mais quelle est la validité d'une telle hypothèse ? Serait-ce une structuration particulière du territoire destinée à remplir une fonction particulière ?

Qu'en est-il des matières premières ? D'où provenaient les pierres nécessaires à l'édification des monuments publics de la ville ? et en premier lieu de l'amphithéâtre ? En effet, il aurait été onéreux de faire venir toutes ces pierres de loin. Une étude géologique sur la provenance des pierres de l'amphithéâtre a été réalisée, mais elle ne prend pas en compte la dimension archéologique et se concentre sur la qualité de la pierre³⁶⁷. Chantal Bertaux signale dans son mémoire des archives qui mentionnent des carrières utilisées pour des constructions effectuées dans la ville aux XVIII^e et XIX^e siècles³⁶⁸. Mais aucune étude archéologique n'a été effectuée et aucune carrière n'est attestée pour le territoire³⁶⁹. Il serait intéressant de se pencher sur cette question et de connaître l'économie de leur exploitation. Ces réflexions valent aussi pour d'autres matières premières, comme l'argile.

Un autre élément intéressant dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent est la datation de l'agglomération. Aucun élément concret ne permet de dire qu'il y avait une occupation avant le milieu du I^{er} siècle. L'agglomération est-elle donc une création *ex nihilo* ? Peut-on le voir dans l'organisation des éléments autour d'elle ?

b) Comment étudier le territoire d'une agglomération ?

L'étude d'un territoire nécessite la mise en place d'un protocole de travail détaillé afin d'explorer de manière certaine toutes les possibilités liées à une telle étude. En outre, cela permet à chacun de connaître ses limites. Ainsi, elle doit s'articuler autour de trois axes classiques en archéologie :

1° Compilation des données existantes ;

2° Acquisition de nouvelles données ;

3° Analyse et réflexion sur ces données qui doivent aboutir à la création de scénarios.

Le recueil des données existantes permet d'obtenir un corpus de départ qui sert de socle au reste du travail. Il permet d'effectuer une première approche et des premières réflexions sur le territoire concerné. Les dépouillements de la carte archéologique et des dossiers communaux aux services régionaux d'archéologie, de la carte archéologique de la Gaule des départements concernés et des divers travaux universitaires établissent une première liste qui pourra être complétée par la suite suivant les documents à disposition.

Il s'agit avant tout d'un travail préparatoire qui consiste, à la fois, à collecter des données sémantiques, c'est-à-dire les informations descriptives, et des données cartographiques, c'est-à-dire des informations relatives à sa position géographique. La partie sémantique correspond généralement à une base de données alors que la partie cartographique est généralement intégrée à un système d'information géographique (S.I.G.)³⁷⁰, les deux éléments pouvant être couplés par la suite grâce aux liaisons possibles dans un S.I.G. Ce travail doit aussi prendre en compte les zones où les investigations n'ont rien donné (il s'agit principalement de diagnostics archéologiques qui se sont révélés négatifs) : même nulle, cette information est importante pour la compréhension d'un territoire ; ce n'est pas un vide de la documentation, mais un vide de vestiges.

365. Voir supra chapitre 1, p. 29.

366. Elle est notamment parue dans (Collectif, 1991) ou plus récemment dans (Dechezleprêtre, 2013, p. 27).

367. (Mechling, 1995).

368. (Bertaux, 1974, p. 77-78).

369. Sauf peut-être pour l'empierrement des voies romaines (Resch, 2012, p. 93-99).

370. Voir infra, p. 134.

L'acquisition de nouvelles données ne peut se faire qu'après une étude préliminaire du corpus de départ. Cette première étude doit montrer les zones nécessitant une vérification sur place et les zones potentielles de vestiges archéologiques. Cet axe doit aussi s'appuyer sur les éléments rapportés par les habitants des différentes communes qui, par la tradition, mais aussi l'exploitation de leur terre, connaissent des lieux anciennement fréquentés. Il s'agit alors d'apporter un nouvel éclairage sur les sites connus anciennement et d'avoir une approche critique des sources anciennes ou de révéler de nouveaux sites qui compléteront la carte archéologique connue jusqu'alors.

Ces deux premiers axes doivent être cadrés par une méthode précise et un vocabulaire dédié afin d'avoir une grille d'analyse permettant de comparer efficacement les différents sites. La difficulté principale est d'arriver à une synthèse efficace notamment pour le vocabulaire qui doit être assez précis pour décrire correctement les sites, mais aussi assez souple afin de ne pas trop segmenter ces sites souvent mal connus et mal décrits, ce qui aboutirait à des analyses faussées et sans réelle substance.

Ces deux premières étapes préparent donc le troisième axe qui permet d'analyser et de proposer une réflexion sur ces données pour aboutir à la création de scénarios concernant l'évolution du peuplement dans le territoire concerné. Cet axe ne peut être mis en place qu'après l'acquisition de toutes les données qui seront le socle de l'étude et qui ne devra pas varier tout au long de l'étude.

c) Comment étudier le territoire de Grand ?

Même si les recherches sur les environs d'agglomérations antiques existent, elles sont peu nombreuses et posent des problèmes de mise en œuvre. Pour l'étude du territoire autour d'Argentomagus, les auteurs se sont servis de nombreuses données accumulées lors de plusieurs programmes. Ce travail autour de Grand ne dispose pas d'un programme comparable qui pourrait amener à étudier des informations récoltées depuis plusieurs années.

Nicolas Poirier s'est intéressé à un espace très restreint³⁷¹ qui lui a permis de mener des prospections

pedestres systématiques et en-dehors de toute agglomération connue. Il a observé toutes les traces d'occupation dans une visée diachronique et de modélisation des dynamiques spatio-temporelles. Nous ne nous sommes pas placée dans une zone aussi petite³⁷² ainsi nous ne pouvons pas raisonnablement réaliser des prospections systématiques sur toute cette zone et sur plusieurs années. Les moyens financiers et temporels sont trop importants pour qu'on puisse les réaliser dans le cadre de cette thèse.

Philippe Leveau, que nous avons déjà cité plusieurs fois, est l'un des chercheurs qui a le plus écrit sur les études de territoire du point de vue d'une cité, mais aussi d'une agglomération. Il envisage, à partir de la géographie, deux angles de recherche :

«La première [approche] consiste à raison (sic) de la périphérie vers le centre : la répartition des agglomérations est-elle commandée par le rapport avec l'extérieur ? Ce qui donc est essentiel est le système de communications (routes et voies d'eaux). La seconde va du centre vers la périphérie : la répartition des agglomérations est-elle liée à un territoire à la mise en culture duquel elles concourent ; dans ce cas il importe de le concevoir par rapport au centre de la cité et au réseau des autres habitats ruraux, en particulier des *villae*.»³⁷³

Cette citation de Philippe Leveau amène une première réflexion. Il est nécessaire de travailler sur deux échelles : le local, autour de l'agglomération, et le régional, à l'échelle de la cité et dans les relations avec les autres agglomérations.

Bien entendu, dans le cadre de cette étude, il sera difficile de raisonner à partir des autres agglomérations leuques. Ce type de travail ne pourra être mené que lorsqu'on disposera d'études approfondies sur l'environnement de ces dernières ; l'absence d'information empêche donc de s'orienter dans cette voie. Cependant, nous l'avons vu, la connaissance du territoire leuque, bien qu'imparfaite, peut autoriser, pour certains sujets, à replacer Grand au sein de sa cité.

Ainsi, en partant de l'agglomération comme élément d'organisation du territoire autour d'elle, il devient

371. Pour mémoire, environ 50 km².

372. Nous avons décidé que notre cercle d'investigation serait de 10 km autour du village soit une surface d'environ 314 km².

373. (Leveau dans Petit et al., 1994, p. 247).

alors possible d'étudier son insertion d'un réseau plus vaste au sein de la cité. Le changement entre micro-échelle et macro-échelle devient nécessaire pour comprendre le fonctionnement de cette entité de façon globale, pas seulement en tant que partie d'un territoire mais aussi en tant qu'actrice.

Nous ne connaissons pas encore la qualité des données, mais il est très probable que nous manquions d'informations pour pouvoir les modéliser. Nous serons également amenée à utiliser des concepts provenant de la géographie. Le manque de fouilles pour notre zone d'étude nécessite que nous utilisions des méthodes et des outils qui peuvent y pallier.

Cette thèse ne pourra donc pas matériellement amasser de grandes quantités de données nouvelles. Son apport ne sera pas tant de produire des informations inédites mais de mettre en perspective des données éparses et qui n'avaient jusqu'alors jamais fait l'objet ni d'un regroupement, ni d'une recherche poussée. Nous nous proposons donc de créer des cartes pour une remise en contexte et de poser des questions par grands thèmes en étudiant au maximum les informations et en essayant d'être la plus exhaustive possible dans nos interprétations. Nous verrons dans la seconde partie de notre propos que nous disposons de documents pertinents pour réaliser une étude complète et satisfaisante.

II. Les sources mobilisées

Après avoir expliqué dans quelle optique se plaçait cette étude, il convient de faire le tour des documents dont nous disposons. Les sources utilisables sont multiples tant dans leur nature que dans les informations qu'elles peuvent fournir. Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'une source, quelle que soit sa pertinence, ne peut être interprétée seule mais doit faire l'objet de vérification par croisement avec d'autres éléments. Il faut donc garder à l'esprit les limites de chaque type de document afin de ne pas perdre de vue les problèmes qui pourraient intervenir lors de l'étude.

La revue de tous ces éléments doit aussi permettre aux lecteurs de comprendre les tenants et les aboutissants de la recherche que nous nous proposons de

réaliser et d'exercer son regard critique par rapport à nos choix.

a) Les sources écrites

Le paysage actuel a changé depuis la période antique et il n'est qu'un reflet imparfait de ce qu'il était avant. Les témoignages anciens sont alors précieux parce qu'ils font référence à des éléments qui ne sont peut-être plus visibles, puisqu'à chaque génération les mises en valeur peuvent changer et les sites disparaître, et à des faits ou des légendes attachées à certains lieux qui ont aujourd'hui été diluées dans la mémoire locale. Les carnets de voyageurs sont alors des témoins privilégiés en ce qu'ils détaillent des ruines encore visibles et qu'ils peuvent être accompagnés de croquis et de plans.

Pour Grand, il faut mentionner les quelques pages que lui consacre le Comte de Caylus dans son recueil, mais surtout le plan qui l'accompagne³⁷⁴. Par exemple, il mentionne deux « chaussées romaines » ; sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Les études et les articles anciens parus dans les diverses revues locales, les Annales de la Société d'Emulation des Vosges, et nationales, les Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres permettent de retrouver des mentions de découvertes. Cependant, les hypothèses et les conclusions ne doivent pas être considérées telles quelles mais elles nécessitent une prise de distance. En effet, les interprétations ont pu, quelque fois, être faussées par une surestimation des découvertes ou par des préjugés de l'époque. De plus, la recherche a renouvelé les documentations archéologiques et certains éléments sont aujourd'hui mieux connus.

Aujourd'hui en France, il est possible de retrouver la majorité des informations issues de découvertes et de recherches anciennes grâce aux cartes archéologiques de la Gaule (C.A.G.), collection dirigée actuellement par Michel Provost³⁷⁵. Lancées en 1931, avant d'être reprises en 1988, elles ont pour but de fournir, pour chaque département, une liste la plus exhaustive possible des découvertes archéologiques de l'Âge du Fer au début de la période médiévale, de 800 av. J.-C. à 800 ap. J.-C.³⁷⁶.

374. (Caylus (Comte de), 1764 plan CXI).

375. (Sawicki, 2011).

376. Rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas de fournir des cartes visuelles.

Recensées par liste alphabétique de commune, chacune des découvertes fait l'objet d'un paragraphe synthétique, écrit si possible par le responsable de fouille. Eventuellement accompagnées d'une documentation visuelle complémentaire, ces notices sont complétées par une bibliographie permettant de retrouver les documents originaux pour cette synthèse. En outre, des synthèses à l'échelle du département par période et par thème sont aussi réalisées. A la fin de chaque tome, des entrées permettent de retrouver plus facilement les sites qui intéresseraient les chercheurs – par exemple, tous les sites possédant une mosaïque.

L'intérêt de ces inventaires est de reprendre toute la documentation disponible. En effet, les chercheurs désignés pour réaliser ce travail doivent dépouiller la documentation imprimée mais aussi manuscrite afin d'établir une première liste. Ensuite, ils doivent analyser, critiquer et dater ces informations pour réaliser les notices qui sont relues par des spécialistes. Ainsi, ces cartes doivent être exhaustives et relativement exactes. Cependant, les responsables des tomes n'ont pas eu le temps de vérifier l'intégralité des données et ils n'ont pas une connaissance extensive du département dont ils ont la charge : devant certaines sources anciennes, il est donc possible de faire des erreurs. Ceci dit, elles restent un élément de base non négligeable.

Les connaissances ayant évolué depuis l'établissement des C.A.G., il est nécessaire de les mettre à jour. Ainsi, la consultation des dossiers communaux ainsi que de la carte archéologique des services régionaux de l'archéologie (S.R.A.) est nécessaire. Suivant les services et le personnel, les accès aux documents peuvent s'avérer différents³⁷⁷. Cependant, l'élément de base reste le dossier communal qui rassemble par périodes les découvertes effectuées avec une bibliographie qui doit être exhaustive. Il est alors possible de revenir à la documentation primaire afin d'affiner les notices faites dans les C.A.G. ; il est à noter cependant, suivant les départements et les communes, que tous les sites ne sont pas nécessairement répertoriés.

Enfin, il faut mentionner les travaux universitaires et les publications récentes. Leur intérêt principal, excepté celui d'actualiser le corpus initial, est de présenter, quelquefois, des listes qu'il est possible de reprendre. En outre, les études prenant comme objet

des périodes antérieures ou postérieures peuvent permettre aussi d'inscrire les recherches sur l'environnement archéologique dans une optique diachronique plus importante et de comprendre certains choix ou expliquer certaines transformations.

Les archives peuvent être des éléments importants à prendre en compte lors d'une étude des dynamiques d'occupation des sols. Deux données sont à différencier : d'un côté, les écrits qui regroupent les actes notariés et les témoignages, et de l'autre côté, les cartes qui représentent le territoire ou une partie de territoire. Cependant, dans le cadre de notre étude, il semblait impossible et hors-sujet de réaliser un dépouillement intégral des documents de chaque commune dans les archives départementales. Même si des répertoires existent, ils ne sont pas suffisamment précis pour qu'on puisse trouver seulement les pièces intéressantes. Cependant, une étude dans une optique historique ne pourrait qu'être bénéfique.

b) Les données cartographiques

Les cartes restent l'un des éléments le plus précieux lorsqu'on se propose d'étudier un environnement archéologique, notamment lorsque la zone d'étude choisie a fait l'objet de plusieurs relevés cartographiques à différentes époques³⁷⁸. On peut ainsi suivre les formes du paysage, leurs évolutions et celles des types d'occupation du territoire. Cependant, toutes les cartes ne peuvent pas convenir à ce type d'études : seules quelques-unes peuvent faire l'objet d'une numérisation puis d'une implantation dans un système d'information géographique, à cause des déformations géométriques dues aux méthodes de relevés utilisées. Plus on remonte dans le temps, plus les cartes ont des chances de présenter une déformation importante, à cause des techniques de relevé et de l'avancée des méthodes de mesures par rapport aux méridiens. Toutefois, même si des cartes ne sont pas précises ou ne peuvent pas être géoréférencées, elles peuvent renfermer des informations intéressantes.

Nous pouvons compter quatre cartes principales pour notre zone d'étude. La plus ancienne carte dont nous disposons est la carte des Naudins (fig. 18). Réalisé pour des buts militaires, elle figure sur plusieurs feuilles tous les éléments topographiques présents le

377. Ainsi, pour la Lorraine, je n'ai pu consulter que les dossiers communaux alors que pour la Champagne-Ardenne, j'ai pu aussi accéder aux rapports d'opération.

378. Une bonne introduction aux différentes cartes couvrant le territoire français est donnée dans (Costa et al., 2009).



Fig. 18 Extrait des cartes des Naudins centré sur Grand - C04/Z01-01 (© Service historique de la Défense).

long des frontières du royaume de France³⁷⁹. De fait, les bois, les marais ou encore les sources sont représentés ; ainsi que les gués et les voies pouvant permettre le passage des troupes.

Autour de Grand, elle ne renseigne pas sur des vestiges archéologiques encore présents ; cependant, la voirie est très précisément représentée et elle nous montre, par exemple, que la voie reliant Grand à Midrevaux n'existait pas encore. Nous pouvons aussi noter que le village n'a pas une forme circulaire mais se développe autour de rues sinueuses.

Quelques années plus tard, une nouvelle carte fut réalisée : il s'agit de la carte de Cassini (fig. 19)³⁸⁰. C'est « la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle de la France entière »³⁸¹. Afin de mieux administrer le royaume de France, le roi Louis XV commanda une carte de son royaume. Entre les premiers relevés en 1749 et la dernière édition en 1815, quatre générations de la famille des Cassini se relayent pour mener à bien ce projet. Cette carte est intéressante car elle fait figurer tous les éléments structurants d'un territoire : villages, ponts, moulins, routes... mais aussi des éléments plus anecdotiques comme les ruines par exemple. Son usage est surtout intéressant pour établir des données thématiques qui peuvent éclairer sur les éléments constitutifs du paysage.

Pour notre zone d'étude, elle ne mentionne pas d'éléments pouvant intéresser en premier lieu l'archéologie ; si ce n'est une levée romaine entre Reynel et la forêt des Frandes au nord de Busson. Cependant,



Fig. 19 Extrait de la Carte de Cassini centré sur Grand (© EHESS).

pouvoir se référer à cette carte peut permettre d'éviter de mal interpréter certaines traces dans le paysage : par exemple, un ermitage qui aurait disparu. En outre, cette carte révèle les cours d'eau présents à l'époque mais aussi la couverture forestière, qui est un élément important pour la conservation des traces archéologiques. Nous pouvons par exemple déjà noter que les forêts semblent moins importantes qu'aujourd'hui.

Le troisième élément cartographique dont nous disposons pour l'ensemble de la zone est le cadastre napoléonien. Il fut demandé par l'Assemblée constituante de novembre 1770 afin d'établir un nouvel impôt basé sur les propriétés terriennes suivant leur revenu : il était nécessaire de dresser un cadastre remanié. Après diverses discussions et essais — notamment la réalisation de cadastres par masse de culture, une cadastration par propriétaire et par type d'occupation fut retenue³⁸².

Très utilisé en archéologie ces dernières années, il offre plusieurs possibilités et deux avantages majeurs. Le premier est de pouvoir connaître l'état du parcellaire avant les remembrements qui ont pu accentuer, ou au contraire effacer, les anciennes orientations parcellaires. Par exemple, pour Grand, en 1963, l'aspect circulaire du village a été renforcé ; l'impression actuelle d'un rayonnement parcellaire est donc aussi

379. (Wagner, [sans date])

380. L'histoire de ce projet et de la réalisation de cette carte a été retracée par Monique Pelletier (Pelletier, 2002). Le rapide détail qui suit a été en grande partie inspiré par cet ouvrage.

381. (Costa et al., 2009, p. 23)

382. (Pelletier, Ozanne, 1995, p. 227-228).

due à ce remembrement³⁸³. Le second est sa précision concernant le réseau viaire et les constructions. Cela en fait donc un instrument de choix pour l'étude d'un territoire donné ; par exemple, l'alignement de parcelles permet de révéler d'anciens chemins disparus aujourd'hui, à moins que ceux-ci soient mentionnés comme tels. La toponymie, très détaillée, permet aussi un travail sur la transmission des noms et la mémoire des lieux.

Grâce aux services départementaux des archives, nous avons pu récupérer l'intégralité des cadastres napoléoniens établis pour les Vosges et la Meuse³⁸⁴, le cadastre napoléonien de la Haute-Marne étant disponible sur internet.

Enfin, la dernière carte que nous utiliserons pour cette étude est la carte topographique IGN établie au 1/25 000e. En 1964, le format du 1/20 000e, utilisé depuis les années 1920, est abandonné au profit de celui au 1/25 000e³⁸⁵. Les loisirs de plein air se multipliant, les demandes s'accroissent et l'Institut de la géographie nationale³⁸⁶ augmente la production des cartes de région de la France. Fondamentalement, ce type de cartes n'apporte pas grand-chose à une étude archéologique parce qu'il rend peu compte des éléments qui auraient éventuellement disparu et que la toponymie est peu détaillée. Cependant, ces cartes présentent un fond continu représentant les réseaux viaires, les habitats et l'hydrographie. Elles permettent une première approche avec l'environnement qu'on étudie : relief, réseaux routiers, forêts, sources, carrière... Leurs mises à jour très fréquentes et leur intégration fiable dans un S.I.G. permettent donc d'avoir un fond de carte précis pour le géoréférencement.

Un autre élément cartographique intéressant que nous pouvons utiliser est le relevé LiDAR effectué en février et mars 2009 autour de Grand. D'une surface d'environ 50 km², il a été réalisé dans un premier temps pour permettre l'acquisition d'un relevé topographique très précis. Le LiDAR (Light Detection And Ranging), ou laser scanneur aéroporté, est une

technique de prospection qui s'est développée à partir du milieu des années 1990. Fonctionnant sur le principe du laser, cette technologie permet, notamment, une prise de points rapide et d'une grande précision en élévation³⁸⁷.

C'est sous couvert forestier que ce type de prospection se révèle le plus utile. En effet, il permet d'obtenir une cartographie très précise des zones souhaitées avec la mise en évidence de microreliefs qui ne seraient pas perceptibles à vue. Nous pouvons citer le cas de la forêt de Haye, à proximité de Nancy, qui a bénéficié de ce genre de relevé³⁸⁸. Il a permis de mettre en évidence 50 % de parcelles en plus et 30 % d'habitats sur 11 600 hectares.

Le traitement du relevé LiDAR de Grand a été effectué entre 2010 et 2012 donnant lieu à deux mémoires³⁸⁹ ; mais les résultats sont moins impressionnants que pour la forêt de Haye. Malgré la mise en évidence de 756 anomalies significatives, les traces ne révèlent pas de structures particulières. Seuls des éléments linéaires pouvant être interprétés comme des voies romaines et un parcellaire, probablement médiéval, ont pu être étudiés. Le reste des éléments est trop disparate pour qu'on puisse aller plus loin que de les mentionner.

Lors de notre première année de master, nous avons réalisé une carte archéologique des environs de Grand³⁹⁰ grâce à la compilation de nombreuses données éparées (publications sur Grand, notamment des répertoires, photographies aériennes, exploitation des documents archéologiques...). Nous pourrions donc nous appuyer sur cette dernière afin d'ajouter des sites qui sont inconnus du service régional de l'archéologie.

c) Les autres sources

Les photographies aériennes font aujourd'hui partie intégrante des recherches en archéologie dès qu'on touche au territoire. Développée dans la région du Wessex en Angleterre par O.G.S. Crawford, cette technique apparaît en France dans les années 1950

383. (Bertaux, 1989, p. 96).

384. Depuis le début de ma thèse, ces cadastres ont été mis sur internet.

385. (Jung, 2006, p. 145).

386. Aujourd'hui, institut national de l'information géographique et forestière français.

387. Des explications plus techniques pourront être trouvées dans un bulletin d'information de l'IGN (Joinville et al., 2003).

388. (Georges-Leroy et al., 2011 ; 2009).

389. (Resch, 2011 ; 2012).

390. (Resch, 2011, p. 38-49).

avec des pionniers comme Guy Agache ou Raymond Chevallier. Ces photographies sont obliques mais démontrent déjà un grand potentiel. Les photographies verticales réalisées par l'IGN dans les années 1970 permettent de couvrir des zones plus larges et elles ont permis un renouvellement de la recherche.

L'interprétation des photographies aériennes repose sur l'observation des microreliefs et des anomalies de croissance dans les plantes qui trahissent la présence d'éléments archéologiques enfouis dans le sol. Henri Delétang a essayé de dresser par période les types d'objets archéologiques susceptibles d'être observés³⁹¹. Cependant, sans la remettre en cause, une telle typo-chronologie doit être maniée avec prudence, car il est délicat de dater précisément des structures identifiées uniquement par photographie ; ainsi, une trame orthogonale n'est pas nécessairement due à l'époque romaine. Ces difficultés sont annoncées dès l'introduction de ce livre.

Récemment, le même auteur rappelle qu'une interprétation n'est qu'une hypothèse et que des vérifications doivent être menées par croisement avec d'autres sources³⁹². Néanmoins, certaines formes sont typiques d'une période ou d'une civilisation, comme les villas ou les amphithéâtres qui trahissent une forte influence romaine en Gaule.

Bien qu'extrêmement utile, la photographie aérienne possède quelques limites dont il faut avoir conscience. En premier lieu, tous les sites archéologiques ne peuvent être vus par photographie aérienne : le type de plante, la période de l'année, la nature du gisement archéologique... sont autant de facteurs qui peuvent influencer sur la visibilité ou non d'un site. Ainsi, il faut considérer que ce qui est visible par photographie aérienne n'est qu'un échantillon des sites probables existants. Et, même si un prospecteur passe plusieurs fois dans l'année sur plusieurs années, il ne pourra jamais être sûr de repérer l'ensemble des sites enfouis sous terre. De plus, suivant la sensibilité et la formation des prospecteurs, ils sont plus susceptibles de trouver certains types d'anomalies que d'autres. La vision humaine est faite de telle sorte que les nuances de couleur ne sont pas visibles de la même manière par

tous : un prospecteur pourra percevoir un changement de couleur tandis qu'un autre ne verra rien de particulier. En outre, il est fréquent que les photographies aériennes soient interprétées par des personnes différentes de celles qui les ont prises.

Enfin, la capacité du sol à transmettre certaines formes est primordiale : dans certaines régions, on dénombre une concentration de constructions romaines plus importante que dans d'autres régions où on note la prépondérance de fossés de la période protohistorique. Il faut aussi faire attention aux formes visibles qui peuvent être d'origine naturelle ou géologique ; dans notre zone d'étude, on pense tout de suite aux diaclases qui sont nombreuses. Ainsi, l'archéologue ne doit pas être dupe des informations qu'il recueille à la lumière de la photo-interprétation : il ne peut avoir une liste exhaustive des interventions humaines qui ont eu lieu dans une zone déterminée. A cet égard, le paysage n'est pas un palimpseste archéologique³⁹³.

La réalisation de prospections pédestres est l'une des bases des études d'un territoire. Ces prospections doivent être systématiques et faites sur plusieurs années. Grand n'a fait l'objet que d'une prospection pédestre exécutée sur, au moins, quatre étés au début des années 1980. Effectuée par une étudiante américaine, Lisa C. Kahn, elle avait pour but de réaliser un examen et un enregistrement des artefacts archéologiques autour du village³⁹⁴.

Il a été décidé de diviser le champ d'investigation en carrés de 500 m de côté — appelés cadrats/quadrats — désignés par une lettre et un chiffre. Cependant, ces prospections sont inexploitable à l'heure actuelle. En effet, nous avons eu accès à un seul rapport³⁹⁵ qui était une photocopie de mauvaise qualité de l'original ; les photographies ne sont donc pas exploitables. En outre, ce rapport est trop succinct pour que les hypothèses puissent être utilisées et les prospections ont eu lieu alors que les champs étaient en blé ce qui est non propice à un bon ramassage. Peut-être que si nous étions en possession de tous les rapports et si nous avions accès au mobilier récupéré, nous pourrions faire des conclusions.

391. (Delétang, 1999).

392. (Delétang, 2006, p. 124).

393. Op. cité, p. 131.

394. (Kahn, 1983, p. 1)

395. Il s'agit d'un rapport daté de 1983 qui est un don de Jean-Luc Rémy en 2008 au site de Grand.

Manquant d'une structure porteuse qui aurait pu financer et apporter un appui humain, aucune prospection de ce type n'a pu être faite durant cette thèse. Cependant, des prospections de vérification ont été réalisées à certains endroits mais elles ont été peu nombreuses, par manque de moyens mais aussi parce que les autorisations sont difficiles à obtenir³⁹⁶. Ainsi, nous avons pu suivre la voie romaine menant à Naix-aux-Forges sur la totalité de son tracé sur le territoire communal de Grand³⁹⁷ et la voie romaine vers Soulosse-sous-Saint-Elophé sur quasiment la totalité de son parcours dans notre zone d'étude³⁹⁸. Nous avons réalisé aussi des prospections pédestres systématiques sous couvert forestier aux lieux-dits Acreville et Cagnot Michaudée³⁹⁹.

La mémoire collective a souvent perpétué le souvenir d'une ancienne occupation par diverses appellations que l'on trouve dans la toponymie et la microtoponymie⁴⁰⁰. Ainsi, on peut mettre en relation des toponymes indiquant des chemins ou des voies avec des indices archéologiques et définir certains secteurs où d'anciens réseaux de communication auraient pu exister.

En effet, l'exploitation de la toponymie doit s'accompagner de nombreuses précautions. Stéphane Gendron reprend au début de son ouvrage les considérations à prendre en compte lors de telles études⁴⁰¹. Tout d'abord, l'apparition d'un toponyme ne correspond pas au moment de sa création ; il ne correspond qu'à une transcription à un moment donné d'un objet qu'on appréhende plus ou moins bien. Le toponyme est un fait linguistique, en plus d'être un fait géographique. De nombreuses erreurs peuvent alors se révéler : pour prendre un exemple concernant Grand, un temps l'emplacement de l'amphithéâtre était nommé « le Château de Julien »⁴⁰² en lien avec la légende de sainte Libaire.

Ainsi, on ne peut dater une structure archéologique à partir d'une étude linguistique du toponyme qui lui

est lié. Il faut aussi noter qu'un même toponyme peut renvoyer à des objets différents d'un site à l'autre et qu'il peut changer au cours du temps. A Grand, actuellement un bois est nommé Coursault, mais un acte de mars 1256 fait mention des bois de Gorsaut⁴⁰³. Il s'agit du même lieu-dit dont l'orthographe a changé. Quelque fois le nom de lieu peut changer totalement ; il faut alors confronter ces toponymes avec d'autres sources historiques ou archéologiques, mais aussi les placer dans un contexte plus large. Par exemple, il faut tenir compte de la linguistique locale qui dans le cas des Vosges reste très présente.

Les sources pour une étude toponymique sont multiples, les principales étant les documents à but fiscal. Pour des questions de compétence et de temps, il a été décidé de ne pas se concentrer sur une étude des toponymes qui n'apporterait que peu d'informations in fine. Cependant, nous nous réservons le droit, le cas échéant, de les utiliser ponctuellement. Une étude des toponymes de Grand reportés sur le cadastre napoléonien a déjà été effectuée⁴⁰⁴.

Enfin, il faut aborder les informations qui peuvent être données par les habitants de la commune de Grand. Ces données orales sont aussi importantes car elles permettent quelquefois d'obtenir des informations intéressantes sur d'anciennes découvertes. Pour Grand, c'est Jean-Paul Bertaux, ancien archéologue du site, qui nous a donné quelques renseignements. Dans les « varia »⁴⁰⁵, il parle quelquefois de sites en dehors de l'agglomération. Après avoir relevé les sites qui nous intéressaient et avoir proposé une localisation, nous avons travaillé avec lui afin de les localiser plus précisément. En outre, il a pu nous mentionner d'autres sites inédits qui n'ont jamais été publiés ou communiqués. Ainsi, nous avons pu intégrer 5 nouveaux sites ruraux à ceux déjà connus autour de Grand⁴⁰⁶.

396. La méfiance des propriétaires privés à Grand est grande envers les archéologues et les rancœurs jamais loin.

397. (Resch, 2011, p. 37).

398. (Resch, 2015).

399. (Resch, 2012, p. 47-51).

400. Le toponyme fait référence à un lieu habité alors que le microtoponyme renvoie plutôt à des parcelles (Gendron, 2008, p. 9). Mais, dans le langage courant, le toponyme sert à désigner tous les lieux-dits ; ainsi, dans ce travail, on ne fera pas de réelles différences entre les deux termes.

401. (Gendron, 2006, p. 12-15).

402. (Caylus (Comte de), 1759, p. 352).

403. Document Edpt215 20 H 121, Archives départementales des Vosges.

404. (Hanus, 1987).

405. Les « varia » sont des discussions informelles entre Jean-Paul Bertaux, archéologue historique du site, et Thierry Dechezleprêtre, conservateur départemental des Vosges, à propos des découvertes réalisées sur la commune. Elles sont consignées sous la forme de comptes-rendus et peuvent aborder des thématiques très différentes.

406. Voir infra, p. 269-271

III. Les outils

Une étude sur l'environnement archéologique ne nécessite pas nécessairement des outils particuliers puisque, quelle que soit la recherche, tous les archéologues partent d'un même document : le corpus constitué sous forme de base de données. C'est la création et l'utilisation de cette base de données qui diffèrent.

En outre, comme nous nous intéressons aux composantes géographiques et cartographiques des sites archéologiques, nous devons utiliser un système d'information géographique (S.I.G.) qui permet des études avancées et qui facilite la production de cartes.

a) La base de données

L'intérêt principal de l'utilisation d'une base de données lors d'une étude archéologique est de pouvoir effectuer des comparaisons et de réaliser des analyses plus facilement grâce à des requêtes. La phase de construction est donc une étape importante lors de sa création.

Pour cette étude, nous partirons d'un corpus de sites archéologiques connus. Devant rendre compte d'éléments épars et hétérogènes, elle a été dans un premier temps volontairement simplifiée pour faciliter les études futures. Afin d'établir ce premier corpus, un examen systématique des dossiers communaux et de la carte archéologique, lorsque cela était possible, a été mené au sein des Service Régionaux d'Archéologie. D'autres dépouillements ont aussi été opérés dans les Cartes Archéologiques de la Gaule des trois départements concernés⁴⁰⁷ et dans des travaux universitaires⁴⁰⁸ concernant notre zone d'étude.

Une grille de lecture avait été créée en amont sous la forme d'une base de données. Conçue sans préjugés, elle est donc pleinement utilisable pour toutes les démarches similaires mais elle devra sûrement être adaptée : si on change de secteur, ce support devra être modifié suivant les problématiques abordées et les données disponibles.

De même, cette grille ne préfigure pas des analyses spatiales qui pourront être effectuées et qui enrichiront la base de données. Il s'agit avant tout d'une

première étape de compilation qui doit aider à la réflexion, mais qui surtout nécessite des compléments et ne peut pas être utilisée telle quelle pour une analyse approfondie. Elle s'organise autour de plusieurs groupes de données :

- l'identification du site qui regroupe le numéro du gisement (1 à n suivant l'ordre de saisie) et le code S.R.A. qui lui est associé le cas échéant ;
- la localisation comprend le nom de la commune et du département, le lieu-dit s'il est mentionné et la qualité du géoréférencement lié ;
- la description permet de mentionner les fonction et dénomination précises du site si elles sont connues, un champ de commentaire permet une description plus détaillée ;
- la datation est découpée en trois ensembles : l'époque place le site dans l'une des grandes périodes historiques, la période apporte une précision avec un redécoupage des périodes historiques et la datation permet de renseigner des TPQ ou TAQ. Un avis sur la précision de la datation peut être apporté ;
- les informations secondaires renseignent la date de découverte (ou de première mention), le nom de l'inventeur ou du responsable d'opération (ou du premier auteur à la mentionner), la méthode utilisée et la bibliographie associée.

Le premier but lors de la conception de cette grille de lecture était d'effectuer un premier tri dans les sites et indices de site. Ne connaissant pas à l'avance leur nombre exact mais le supposant faible, il était nécessaire de pouvoir faciliter leur regroupement postérieur afin de mener à bien les analyses. Cependant, une autre exigence doit être aussi prise en compte : la perte minimale d'information. Il ne s'agit pas de simplifier les données et produire des informations tronquées, mais plutôt d'essayer de trouver des solutions qui permettent de former des groupes homogènes sans sacrifier la donnée initiale qui peut déjà être pauvre.

Sa création fut donc avant tout une conception intellectuelle qui a dû intégrer dès le départ les informations nécessaires. Cependant, une fois tous les sites

407. (Thévenard et al., 1996 ; Mourot, 2002 ; Michler, 2004).

408. (Bertaux, 1974 ; Amiot, 2011).

intégrés, il est nécessaire d'effectuer de petits ajustements notamment pour la partie descriptive. Ces changements peuvent aussi s'opérer au fur et à mesure des recherches.

Nous avons choisi de travailler avec le logiciel propriétaire Access® pour deux raisons principales : la première est une assurance dans la pérennité des données et la seconde est l'export facilité dans d'autres formats, notamment sous forme de tableur ou de texte.

Il faut signaler ici que cette base de données, bien que complémentaire du système d'information géographique, n'est pas liée totalement à ce dernier ; c'est-à-dire qu'ils se complètent l'un avec l'autre mais ils doivent permettre de travailler indépendamment. Ce mode de fonctionnement peut paraître fastidieux et être considéré comme une perte de temps, mais l'utilisation de ces deux outils n'est pas la même.

Le fait d'avoir à la fois une base de données et un S.I.G. permet une sélection a priori des informations que l'on souhaite consulter. Ainsi, sans avoir besoin de posséder un logiciel de visualisation et sans effectuer une recherche spatiale, une personne extérieure peut quand même accéder aux données. Le renseignement de champs liés au géoréférencement permet de savoir si la localisation s'est faite à l'échelle du plan, de la parcelle ou de la commune. Un choix peut aussi être réalisé sur la provenance des données et la méthode de découverte des sites.

b) Le système d'information géographique (S.I.G.)⁴⁰⁹

Nous l'avons vu lorsque nous avons fait la liste des sources disponibles, l'étude de l'organisation d'un territoire nécessite la prise en compte de nombreuses informations qui sont éparpillées dans différents documents. Ces documents, lorsqu'ils ont la chance d'être de nature cartographique, sont souvent à d'échelles et de propriétés diverses. Pour pouvoir les comparer et en tirer le maximum d'informations, il est nécessaire de pouvoir les réunir sur un même espace. Il faut si-

gnaler ici que toutes ces informations renvoient à des réalités qui ne sont pas contemporaines : l'étude d'un territoire se réalise dans l'asynchronie.

L'unique solution est de disposer d'une carte qui réunirait toutes ces données. C'est ce que les archéogéographes nomment la « carte compilée » puisqu'elle regroupe dans un même espace géographique — un plan — des informations de différentes natures et de différentes périodes chronologiques⁴¹⁰. La création d'un système d'information géographique est donc nécessaire. Il permet une géolocalisation systématique de tous les objets en le rassemblant sur un même fond de carte avec une base de données associée à chaque type d'objet.

Les SIG ont tout d'abord été développés pour l'urbanisme et la gestion du territoire car, par l'affichage de plusieurs informations différentes — voirie, type de culture, forêt, risques naturelles, potentiel/risque archéologique... —, ils permettent la prise de décision. Chaque type d'information est nommé « couche ». Néanmoins, définir précisément ce qu'est un S.I.G. est délicat voire impossible. Cette difficulté tient du fait que les S.I.G. ne sont pas l'apanage d'une seule discipline et qu'ils ont trouvé leur utilité dans de nombreux domaines ; chacun s'étant approprié cet outil suivant ses besoins.

En outre, en France, cet acronyme est utilisé à la fois pour désigner les systèmes d'information géographique mais aussi les logiciels qui leur sont dédiés. Si les définitions mettent l'accent tantôt sur son but tantôt sur ses fonctionnalités⁴¹¹, on se propose ici d'expliquer le S.I.G. comme un outil (ou des outils) permettant la manipulation de données spatiales.

Cet outil repose sur l'association entre des données dites « sémantiques » liées à l'information propre à l'objet que l'on souhaite définir, les données dites « géométriques » qui représentant la forme de l'objet et les données dites « spatiales » qui placent cet objet dans un système de coordonnées permettant de le localiser sur le globe terrestre⁴¹². Ces données peuvent être soit des images, c'est-à-dire une juxtaposition de pixels, on parle alors de « raster » ; soit des points,

409. Une bonne introduction pour les non-spécialistes est donnée dans (Denègre, Salgé, 2004). Pour une application purement archéologique on peut se référer à (Rodier, 2011).

410. Ce passage a été inspiré par les cours données par Magali Watteaux et Sandrine Robert dans le cadre du cours d'archéogéographie de troisième année de licence d'archéologie à l'université de Paris I.

411. (Denègre, Salgé, 2004, p. 7 ; Rodier, 2011, p. 13-15).

412. (Denègre, Salgé, 2004, p. 21-31).

des lignes ou des polygones, on parle alors de « vecteur ».⁴¹³

Un S.I.G. doit pouvoir répondre à cinq questions initiales : où ? quoi ? comment ? quand ? et si ?⁴¹⁴. Pour y satisfaire, cet outil doit pouvoir acquérir, archiver, analyser et afficher des données⁴¹⁵. La notion d'abstraction est un facteur important : les données représentées ne sont pas « réelles » ; elles sont une sorte d'entité nécessaire à la création d'un schéma conceptuel⁴¹⁶. C'est donc avant tout un outil géographique qui permet de visualiser et de manipuler des informations géographiques.

Son application en archéologie concerne deux domaines : la visualisation de données archéologiques sous forme de carte qui permet de connaître le potentiel archéologique d'une zone par exemple et la modélisation de l'occupation d'un territoire. Ces deux sphères sont indépendantes mais elles peuvent aussi se suivre dans le cadre d'une étude. Le S.I.G. ne sert pas uniquement à réaliser des cartes, mais il doit être considéré aussi comme une aide à la recherche.

Tout d'abord, il est nécessaire de choisir un fond de carte commun pour tous les géoréférencements qui seront faits lors de cette étude. Cela permet de garder une erreur relative constante entre tous les documents due à des déformations inhérentes à chaque type de document. Pour cette étude, nous avons décidé d'utiliser la carte IGN topographique au 1/25 000e.

Concernant le géoréférencement, nous n'avons pu l'appliquer qu'aux photographies aériennes obliques que nous possédions sur Grand⁴¹⁷. Les autres photographies aériennes n'ont pas pu nous être communiquées par les cellules cartographies des services régionaux d'archéologie pour des questions de propriétés intellectuelles⁴¹⁸. En plus de nous priver d'informations utiles pour la comparaison avec d'autres entités par exemple, il fut quelque fois impossible de voir dans les dossiers communaux des copies de ces photographies aériennes et de nous rendre compte de la réalité des anomalies perçues.

Nous n'avons pas pu géoréférencer le cadastre napoléonien pour toutes les communes comme nous l'avions fait pour Grand⁴¹⁹ parce que nous ne possédions pas le cadastre actuel qui nous aurait permis de réaliser ce travail et ce malgré nos demandes nombreuses à notre laboratoire de recherche. Ce manque d'information est certes préjudiciable, mais nous essaierons d'y pallier.

Le choix d'un système de coordonnées est lui aussi important. Il permet à d'autres utilisateurs qui ne possèdent que les cartes de pouvoir géo-référencer, c'est-à-dire enregistrer spatialement, les informations contenues dans ces représentations, ou d'indiquer au logiciel de visualisation la position spatiale d'un objet afin qu'il fasse les conversions nécessaires pour l'afficher correctement. Ainsi, des objets ayant été réalisés dans des systèmes de coordonnées différents peuvent être juxtaposés.

Le système de coordonnées permet en outre de connaître l'unité dans laquelle se place les données géographiques et d'effectuer des analyses spatiales concernant les longueurs et les angles. Dans le cadre de ce travail, il a été choisi de se placer dans la projection Lambert 93 et le système géodésique RGF93, comme le préconise le décret n° 2000-1276 du 26 décembre 2000 modifié par le décret n° 2006-272 du 3 mars 2006⁴²⁰.

413. (Rodier, 2011, p. 74-82).

414. (Denègre, Salgé, 2004, p. 8-9)

415. Op. cité p. 63 et (Rodier, 2011, p. 22-23).

416. (Denègre, Salgé, 2004, p. 63-67).

417. Voir p. 135 pour les méthodes de géoréférencement.

418. Nous remercions Stéphane Izri, Pierre Nouvel et Gilbert Salvini qui ont bien voulu nous faire parvenir leurs prises de vue.

419. (Resch, 2011, p. 37).

420. Les deux textes sont consultables sur le site de Legifrance, consultés le 3 avril 2017.

Conclusion

Nous avons vu que cette thèse ne pourrait pas aborder toutes les thématiques qui pourraient être évoquées, car ce type d'étude n'a jamais été entrepris jusqu'à présent. Grand a bénéficié de nombreuses recherches mais centrées sur son cœur urbain et monumental avec un arrière-plan sacré. Aujourd'hui, le renouvellement des données balaye cette vision et de nouvelles questions apparaissent. Les deux intérêts principaux d'une telle étude pour l'agglomération antique de Grand sont d'une part le côté inédit et d'autre part le foisonnement de questionnements.

Cependant, le travail autour de Grand ne peut s'appuyer sur des données collectées depuis plusieurs années ou sur un espace restreint, ce qui aurait permis d'avoir des informations nombreuses et fiables. Comme tout reste à faire, nous avons décidé de nous concentrer sur les données déjà existantes et de les compléter suivant les besoins et les moyens mis à notre disposition. Il faut aussi tenir compte des différentes échelles et réaliser des changements entre micro-échelle et macro-échelle.

Nous ne souhaitons pas, et nous n'en aurons pas les moyens, modéliser un système économique ou encore reconstituer un écosystème comme pourrait le faire une analyse palynologique. Nous voulons plutôt utiliser des cartes, des cadastres, des photographies aériennes et d'autres documents archéologiques pour aider à la compréhension de logiques propres à ce site et répondre à ses problématiques. Nous souhaitons avant tout mettre en perspective des données éparses et isoler des questionnements pertinents au vu de la documentation disponible.

La plus-value sera d'établir un inventaire précis et exhaustif des connaissances actuelles et donc de préparer de futures études du territoire de Grand en proposant une première étape. Il sera alors possible de mettre en évidence des thématiques qu'il faudra développer dans le cadre du PCR.

Chapitre 7 : Le corpus, premier outil de travail

La première étape de toute recherche en archéologie est de constituer un corpus de travail qui doit servir de socle à l'étude et aux analyses qui suivront. A l'issue de ce premier inventaire des données existantes, il sera possible d'effectuer une première approche et de formuler les premières réflexions sur la zone concernée.

Le corpus étant un élément prépondérant dans cette étude, la présentation de la méthode qui a permis d'enregistrer les différents sites et indices de sites est incontournable. Sur cette base, réaliser une description statistique permet d'obtenir une première image globale de ce corpus et de pressentir les axes et les questionnements auxquels nous pourrions répondre. Il est alors possible de discuter de sa fiabilité en mettant en lumière les biais inhérents à la compilation d'informations hétérogènes.

Ce n'est qu'en proposant une première critique des sources qu'il est possible de présenter une synthèse sur la couverture des recherches archéologiques de la zone d'étude en analysant les facteurs les limitant et les déformant. Le but est de mettre en évidence les faiblesses du corpus sur lequel s'appuie cette étude et d'essayer d'y remédier en proposant des compléments ou des outils qui permettent de les limiter.

I. Présentation du corpus initial

Avant de réaliser une première synthèse, il est utile de rendre compte des conditions de l'élaboration du corpus. Cette première compilation de données est importante puisqu'elle permet d'orienter un futur travail concernant, par exemple, l'acquisition des nouvelles données. Un protocole détaillé et rigoureux doit alors être mis en place afin de limiter au mieux les biais induits, à la fois, par les sources et par ce même protocole.

Nous présenterons tour à tour l'architecture de la base de données en décrivant les principaux éléments (a.) et les liens avec le S.I.G. dédié à cette étude, notamment la question du géoréférencement (b.)

a) L'architecture de la base de données

La construction d'une base de données doit se faire en gardant en tête les questions initiales de l'étude : elle doit permettre une interrogation et des croisements de données facilités par l'outil informatique.

1. Description de la table principale

Prolongement naturel de la grille créée par le dépouillement des sites et des indices de site, la composition de la table principale (Site) reprend les grandes lignes de cette dernière à travers différents champs :

- Numéro du site : numérique, entier long, sans doublon, clef primaire. Il s'agit d'un numéro attribué automatiquement dans l'ordre de saisie qui permet d'identifier le site ou l'indice de site dans le cadre de cette étude ;
- Code SRA : texte, 255 caractères, saisie libre. Il s'agit d'un code donné par la carte archéologique. En

Lorraine, il est formé d'un groupe de deux lettres (AP pour les périodes préhistoriques et protohistoriques et AH pour les périodes historiques) associé à un numéro. En Champagne, ce code est composé uniquement de chiffres ;

- Ville : texte, zone de liste liée à une table recensant toutes les communes de la zone d'étude (issues des données RGE® de l'IGN) ;
- Lieu-dit : texte, 255 caractères, saisie libre. Suivant l'année de découverte, il peut s'agir d'un lieu-dit mentionné sur le cadastre napoléonien ou sur les cartes IGN. Bien souvent, et pour les mentions les plus anciennes, un glissement toponymique a pu se produire : il faut alors vérifier les sources et les deux représentations cartographiques afin d'être le plus précis possible ;
- Géoréférencement⁴²¹ : texte, zone de liste limitée aux valeurs « commune », « parcelle » et « plan » ;
- Type de géoréférencement : texte, zone de liste limitée aux valeurs « point », « polyligne », « polygone » et « polyligne et polygone » ;
- Fonction : texte, zone de liste aux valeurs limitées. Il s'agit de faire une première interprétation du site ou de l'indice de site en les plaçant dans une grande catégorie fonctionnelle ;
- Dénomination : texte, 255 caractères, saisie libre. Après avoir défini une catégorie fonctionnelle, la dénomination permet un regroupement plus fin et une définition plus précise des sites ou indices de site ;
- Commentaire : mémo, saisie libre. Ce champ permet une description plus précise et d'ajouter des informations complémentaires, notamment concernant le mobilier ;
- Epoque : texte, zone de liste liée à une table regroupant tous les grands découpages chronologiques ;
- Période : texte, zone de liste liée à une table regroupant les subdivisions des époques ;
- Datation : texte, 255 caractères, saisie libre. Ce champ permet de renseigner une datation plus précise (TPQ, TPA, fourchette...) ;

- Fiabilité de la datation : texte, zone de liste limitée aux valeurs « hypothétique » et « certaine » ;
- Méthode de découverte : zone de liste liée à une table regroupant les différentes techniques d'investigation utilisées en archéologie ;
- Date de découverte ou de fouille : texte, 255 caractères, saisie libre. Il s'agit de donner la date, ou le siècle, de découverte ou de mention ;
- Nom de l'inventeur ou du responsable d'opérations : texte, 255 caractères, saisie libre ;
- Bibliographie : mémo, saisie libre.

2. Les fonctions et les dénominations

Le regroupement en grandes catégories fonctionnelles (champ Fonction) permet d'effectuer un premier tri global. Il ne faut alors retenir qu'un petit nombre de termes permettant de décrire les réalités observées. Ainsi, les fonctions sont limitées à huit valeurs (•) et les dénominations ont été restreintes à une liste de termes génériques (o) afin de ne pas éparpiller inutilement les informations :

- Artisanat/Production/Transformation
- Atelier métallurgique ;
- Carrière ;
- Four à chaux ;
- Four de potier ;
- Four de tuilier ;
- Parcellaire ;
- Pierrier ;
- Adduction d'eau
- Aqueduc ;
- Canalisation ;
- Captage ;
- Cunette ;
- Puits ;

421. Pour ce point et tout ce qui concerne le géoréférencement et le S.I.G. voir p. 134.

- Tuyau et citerne ;
- Funéraire
- Nécropole : cimetière, concentration de plus de 10 tombes (sarcophages et/ou sépultures) ;
- Sarcophage : inhumation en cercueil de pierre ;
- Sépulture : inhumation en terre nue ou dont les matériaux entourant le corps ont disparu ;
- Stèle ;
- Tertre ;
- Tombe : découverte funéraire sans indications particulières ;
- Indéterminé
- Anomalie de relief ;
- Anomalie phytographique ;
- Pierre monolithique ;
- Objet (dont les dépôts monétaires isolés)
- Amphore ;
- Couteau ;
- Dépôt monétaire ;
- Hache et pointe ;
- Hache marteau ;
- Hipposandale ;
- Médaille ;
- Monnaie : il s'agit soit de monnaies isolées, soit d'une mention globale d'achat par exemple ; à différencier du dépôt monétaire qui est volontaire ;
- Silex et tesson ;
- Tuile ou brique ;
- Occupation
- Bâtiment (partie d'un habitat) ;
- Enceinte ;
- Fosse-dépotoir ;
- Habitat : site archéologique dont on peut deviner plusieurs éléments (bâtiments) et dont le caractère d'habitat est présent (traces de décors muraux, d'hypocauste...), mais sur la définition duquel il est impossible de statuer (*villa*, établissement rural, habitat individuel...) ou dont le plan exact n'est pas connu ;
- Site indéterminé (site à tuile) ;
- Substruction ;
- *Villa* ;
- Structures défensives
- Château ;
- Enceinte ;
- Eperon barré ;
- Voirie
- Chemin : axe routier qui ne semble pas avoir fait l'objet d'aménagement particulier. Par défaut, tous les éléments de voiries découverts en prospection aérienne sont placés sous cette dénomination ;
- Voie : axe routier dont la construction paraît élaborée (dallage, cailloutis supérieurs, présence d'aménagement particulier...) ou voie mentionnée sur les grands itinéraires.

Nous nous sommes efforcés de réduire au minimum les entrées tout en ne dénaturant pas les informations. Ainsi, les fonctions correspondent à des grandes problématiques (eau, habitat, voirie...) et les dénominations permettent d'affiner cette première catégorisation.

3. Objet/Objet-fonction

Des objets archéologiques ont été retenus pour la constitution de ce corpus. La question de la pertinence d'un tel choix doit être posée. Les mentions d'objets sont au nombre de 13⁴²². Mis à part deux dépôts monétaires, il ne semble pas nécessaire de les prendre en compte dans cette étude, ou du

422. Je parle ici de la fonction « objet ». Ne comptent pas pour « objet », les artefacts qui attestent une occupation particulière. De fait, des monnaies trouvées sur la commune sont considérées comme des « objets » alors qu'une stèle funéraire est assignée à une fonction funéraire.

moins ponctuellement. Par exemple, à Avranville, à proximité de la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé, une hipposandale a été trouvée (fiche n°1) ; cette découverte peut être alors reliée à la voie passant sur le territoire de la commune (fiche n°2) et ne doit pas être prise en compte en tant que telle mais liée à ce site proche.

À l'inverse, certains objets trouvés en dehors d'un contexte précis mais qui ont une fonction intrinsèque doivent être conservés et inclus dans les différentes études. Ainsi, une stèle funéraire romaine réutilisée comme bénitier de l'église de Chermisey (fiche n°10) signale vraisemblablement la présence d'une nécropole à proximité de cette commune et donc une occupation durant la période romaine.

Il est donc nécessaire de faire la part des choses entre les objets isolés qui ne donnent pas de réelles informations et ceux qui impliquent nécessairement une occupation. Dans ce cas, il est utile de conserver ces objets et de les classer dans un groupe fonctionnel afin de discuter de l'occupation du territoire même si leur fiabilité est moindre⁴²³. De fait, pour ne pas fausser les statistiques et les analyses, il faudra éluder ces cas particuliers dont les fiches doivent toutefois être conservées afin d'éclairer certaines conclusions, voire d'aider à l'élaboration d'hypothèses.

b) Le lien avec le système d'information géographique (S.I.G.)

Lier la base de données obtenue (données sémantiques) à une représentation cartographique (données géométriques) est nécessaire pour une étude du territoire. La création d'un S.I.G. est alors incontournable car la création de cartes contextualisées permet de réfléchir à des problématiques sous un angle neuf et les possibilités proposées par les logiciels permettent d'effectuer des analyses spatiales fines.

Les données issues du corpus ne sont pas homogènes d'un point de vue spatial et leur géoréférencement n'est donc pas similaire. De même, le redressement de photographie aérienne et de la cartographie ancienne peut induire une erreur dont il faut être conscient lors de la vectorisation des plans puis de leur utilisation.

1. Géoréférencement des sites et des indices de site

Le géoréférencement consiste à donner à une information, une position sur le globe terrestre dans un système de coordonnées défini ; c'est-à-dire que chacune des données de longitude (x), de latitude (y) et éventuellement d'altitude (z) est connue dans une dimension géographique donnée. Cependant, toutes les données n'ont pas la même précision spatiale. Trois degrés d'exactitude ont été alors retenus : « commune », « parcelle » et « plan » (Fig. 20).

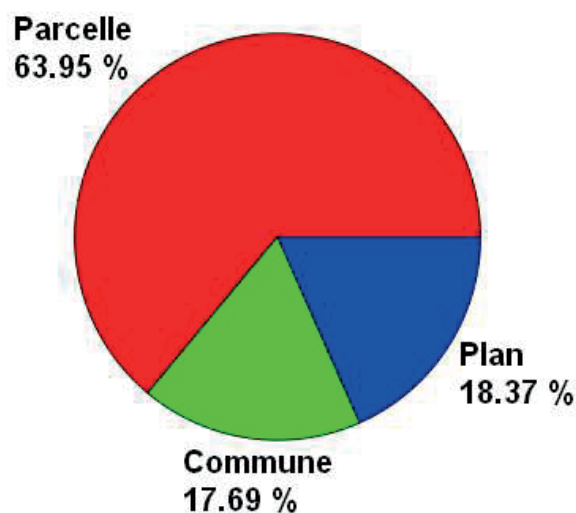


Fig. 20 Proportion de fiches suivant la qualité du géoréférencement

Le terme « plan » correspond à un site qu'il a été possible de reporter très fidèlement. Il s'agit de fouilles qui ont pu être relocalisées même si les relevés sont ténus, de microreliefs mis en évidence grâce au relevé LiDAR et de photographies aériennes orthogonales ou obliques qu'il a été possible de redresser. Pour les 27 sites dont la position précise est connue (soit 18,37 % du total), il est éventuellement possible d'étudier les plans, les surfaces, les rapports avec les éléments connus aux alentours... : c'est la catégorie qui permet le plus d'analyses et de comparaisons fiables.

À l'opposé pour certaines découvertes, souvent anciennes, seule est mentionnée la commune ou un ancien lieu-dit qu'il n'est pas possible de trouver sur les cartes IGN. Il faut alors se tourner vers le cadastre napoléonien qui peut révéler une microtoponymie oubliée. Ainsi sur 26 fiches dont l'emplacement des découvertes est inconnu, 10 pourraient retrouver une localisation plus fiable. Pour les autres

423. En effet, pour l'exemple de Chermisey, il peut s'agir d'une stèle rapportée d'un site plus lointain que le ban communal.

fiches, 5 concernent des chaussées de voie qu'il peut être facile à replacer, par exemple suite à des projections pédestres. Seules 7 mentions ne pourront être retrouvées précisément : il s'agit de trois lots de monnaies trouvés sur les territoires communaux (fiches n°72, n°78 et n°85), de trois mentions de sites funéraires datant probablement de l'époque mérovingienne dont la localisation n'est pas précisée (fiches n°5, n°99 et n°101) et d'un autel réemployé dans une église (fiche n°10). Ces sites mentionnés comme « commune » d'un point de vue du géoréférencement représentent 17,69 % du total, soit 26 sites.

La catégorie « parcelle » regroupe tous les sites dont la précision n'excède pas le lieu-dit. Leur situation relative est donc assurée mais leur emprise n'est pas exactement connue. Ainsi, il est difficile de comparer ces éléments entre eux. Elle concerne la majorité des fiches enregistrées : 63,95 % du total, soit 94 fiches.

2. Photographies aériennes

De nombreuses photographies aériennes ont été utilisées lors du géoréférencement des sites et des indices de sites. Elles sont classables en deux grandes catégories : les orthophotographies et les photographies aériennes obliques.

Les premières sont les plus simples à manipuler. En effet, grâce à des modules d'extension sur les logiciels des S.I.G., il est possible de visualiser les couvertures satellitaires qui sont géoréférencées⁴²⁴. Nous sommes donc en mesure de vectoriser directement les éléments mis en évidence. Grâce au site Géoportail de l'IGN⁴²⁵, les orthophotographies issues des prises de vues faites par avion sont consultables. Ainsi, l'utilisateur peut avoir accès à d'anciennes prises de vues aériennes qui, pour certaines, peuvent être téléchargées gratuitement. Il suffit alors de les géoréférencer grâce aux outils existant nativement dans les logiciels : comme il s'agit d'orthophotographies, la déformation est presque nulle et on peut considérer la géométrie des anomalies observées comme juste.

La difficulté provient des photographies aériennes obliques. En effet, afin de pouvoir les exploiter, il faut les géoréférencer mais la déformation due à cette transformation peut être trop importante pour que la géométrie reste correcte. Il faut aussi faire attention au type de transformation qui peut modifier la réalité même si l'erreur quadripartite moyenne (EQM)⁴²⁶ est faible. Il a été choisi d'utiliser une transformation polynomiale de type 2 qui nécessite au moins 6 points d'ancrage. Systématiquement lorsqu'il était possible de le faire, d'autres points d'ancrage sont renseignés afin d'augmenter le plus possible la précision du géoréférencement. Si la déformation est trop importante ou les points trop peu nombreux, la vectorisation des anomalies n'est pas possible et n'a donc pas été réalisée afin d'éviter de fausser les plans éventuellement obtenus.

La constitution du corpus et l'enregistrement des données ont donc nécessité l'établissement d'une grille de lecture qu'il est aisé de convertir par la suite en base de données facilitant les études futures. Celle-ci doit être constituée en amont en prenant en compte les questionnements et la problématique principale de l'étude. Ainsi, certaines informations n'ont pas vocation à être renseignées immédiatement et il est nécessaire de procéder à un tri préalable. Cette étude portant aussi sur des aspects géographiques, une représentation des données dans l'espace est nécessaire via un S.I.G. qui, par la suite, offrira des possibilités intéressantes et des outils dédiés pour confronter les informations.

II. Description statistique

Le corpus ainsi constitué sert de base aux études et aux analyses qui vont suivre. Cependant, l'utiliser tel quel sans aucune réserve serait une erreur préjudiciable. Même si certaines précautions ont été prises lors sa création (validité des informations, généralisation des termes employés...), il n'est pas exempt d'impairs car les informations ne sont pas homogènes. Pour pouvoir discuter de ses biais et de sa fiabilité, une description statistique de ce corpus est nécessaire.

424. On peut citer par exemple OpenLayers Plugin sur Qgis qui permet, en autres, de visualiser les couvertures satellitaires visibles sur GoogleMaps et Bing Cartes. Mais des services web (WMS, WFS et WCS) permettent aussi de travailler sur des données provenant d'autres sources.

425. <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>.

426. Ou RMS (Root Mean Square) en anglais. Il s'agit de l'écart moyen entre les points d'amer de l'objet à géoréférencer et les points pris en référence.

a) Nombre de fiches

Le corpus de sites et d'indices de site se compose de 147 fiches issues d'un dépouillement le plus exhaustif possible. Ce nombre peut paraître à la fois important pour un espace qu'on présentait comme «vide» de vestiges archéologiques, mises à part l'agglomération antique de Grand et la *villa* de La Goulotte à Liffol-le-Grand, et à la fois insuffisant car les données sont hétérogènes et peuvent induire des problèmes lors des analyses⁴²⁷.

En outre, cet effectif n'équivaut pas à autant de sites ou d'indices de site. Nous avons parlé ci-dessus des objets qui ont été inclus dans le corpus. De plus, comme nous sommes parties, dans un premier temps, des dossiers provenant des S.R.A., il a été décidé de garder comme élément de base les communes actuelles. Par exemple, la voie romaine reliant Grand à Soulosse traverse cinq communes

dans notre zone d'étude ; cette voie est donc renseignée cinq fois dans le corpus. Si nous enlevons les éléments redondants (uniquement des voies), le chiffre de sites et d'indices de site redescend à 127 fiches⁴²⁸.

b) Sites par région géographique

Prenant en compte le nombre de fiches recensées par communes (Fig. 21), la prédominance de Grand et de Liffol-le-Grand dans les données est nette, avec respectivement 25 et 21 fiches. Cela s'explique par une recherche privilégiée sur ces deux communes comparée au reste de notre zone d'étude. En effet, toutes deux ont eu des équipes d'archéologues bénévoles ou professionnels qui se sont investis dans leur étude. Pour Grand, nous pouvons citer le travail effectué par Jean-Paul et Chantal Bertaux qui ont consacré leur vie à ce site⁴²⁹. Ces données sont

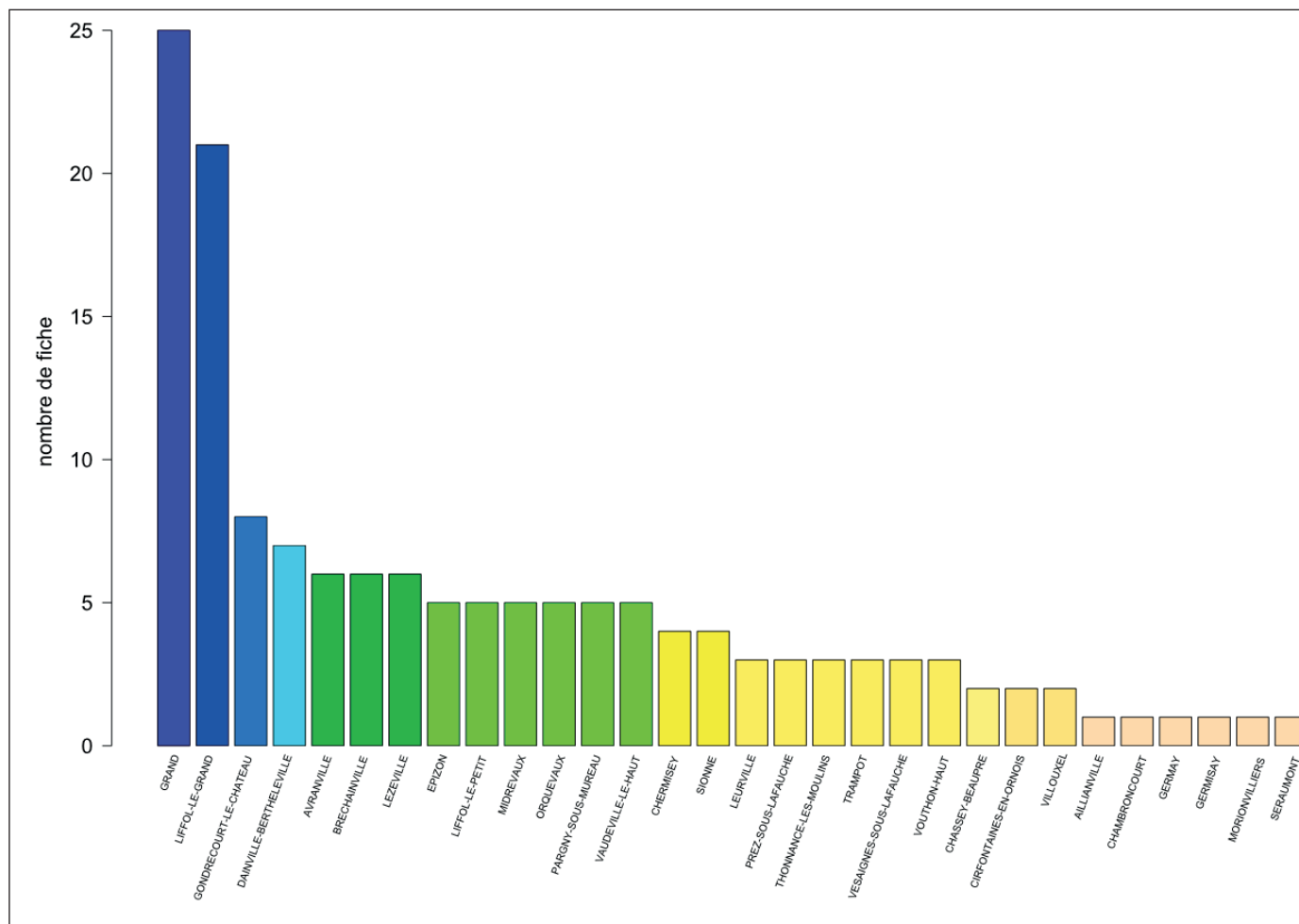


Fig. 21 Nombre de fiches par commune

427. En effet, les informations doivent être les plus semblables possible afin de faciliter, voire de permettre, la comparaison et les mises en relation.

428. Nous avons donc 32 fiches correspondant à 12 voies différentes.

429. Beaucoup de chercheurs se sont intéressés au site de Grand, il n'est pas question de les lister tous ici mais on pourra se reporter au chapitre sur les recherches menées dans notre zone d'étude (REF).

reprises et enrichies au sein d'un Projet Collectif de Recherche (P.C.R.) depuis 2009.

La commune de Liffol-le-Grand a connu une grande période de recherche dans les années 1960 sous l'impulsion de Bernard Counot qui entreprend de nombreuses fouilles, notamment sur le lieu-dit La Goulotte. Des recherches sont toujours menées dans le cadre de l'association des amis du Musée de Liffol qui fait vivre un musée réunissant les collections issues de ces fouilles⁴³⁰.

Cette dissemblance est donc à mettre sur le compte d'un état des connaissances et d'une orientation précise des recherches sur quelques points clés connus. Les autres communes partagent sensiblement le même nombre de fiches.

A l'échelle du département cette fois, l'écart semble encore plus flagrant, même si les communes de Grand et Liffol-le-Grand ne sont pas prises en compte du fait de leur particularisme (Fig. 22). Le nombre de sites, ou d'indices de site, dans les Vosges est bien plus important que dans les deux autres départements. Cette proportion doit être ramenée au nombre et à la surface des communes étudiées dans chacun des départements.

En effet, le nombre de communes étudiées en Haute-Marne est de 15 contre 11 pour les Vosges et seulement 5 pour la Meuse. Il semble donc que la Haute-Marne soit sous-représentée dans le corpus. Cela est confirmé lorsque le nombre de gisements est ramené à la surface de chaque département. Sans compter Grand et Liffol-le-Grand, on obtient une moyenne d'1 gisement tous les 4,76 km² (soit 0,20 gisement par km²) : ce rapport pour la Haute-Marne tombe à 1 gisement tous les 7,9 km² (soit 0,13 gisements par km²)⁴³¹.

Ces chiffres ne sont pas pertinents en soi car ils mêlent plusieurs types de découvertes et ne prennent pas en compte la surface des découvertes. Cependant, ils montrent une différence sensible, qui provient vraisemblablement des recherches, entre les départements : ainsi, la Haute-Marne semble un peu moins bien renseignée que la Meuse ou les Vosges même si des prospections aériennes y sont ef-

fectuées par Stéphane Izri depuis plusieurs années. Il faudra discuter de cet écart et de son impact pour cette étude.

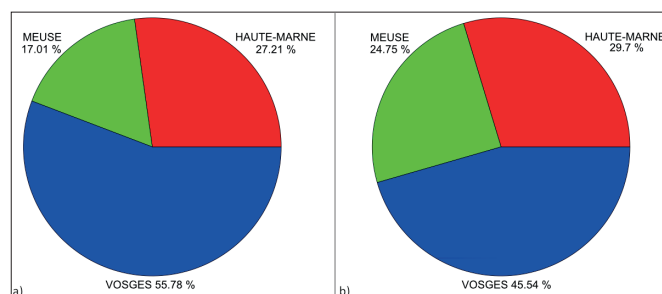


Fig. 22 Proportion de fiches selon les départements. A) avec toutes les communes, b) sans Grand et Liffol-le-Grand.

c) Méthodes de découverte

Les méthodes et les circonstances de découvertes des sites ou indices de site éclairent sur les limites des données et influent sur les manipulations possibles. L'archéologie utilise différentes méthodes d'investigation, ce qui permet de multiplier les sources d'information mais paradoxalement peut aussi appauvrir les données. En faire le recensement avec une critique de chaque technique permet d'obtenir une première image archéologique de ce corpus (Fig. 23).

Un premier tri qualitatif peut alors être effectué, sans trop entrer dans les détails. La fiabilité des données, qu'elles soient chronologiques ou spatiales, n'est pas la même d'une méthode à l'autre. Par exemple, un site mentionné dans un inventaire ancien recensant tous les éléments archéologiques d'un département a moins de « poids » qu'un site découvert grâce à une fouille récente et bien documentée. Il ne s'agit ici que d'un classement a priori des informations.

Le terme « mention » concerne tous les indices de site dont la fiabilité n'est pas garantie à cause de la source de l'information (on-dit anciens par rapport à la citation, auteur qui avoue ne pas être convaincu...) ou du manque d'information (pas de précision sur le lieu de découvertes ou les objets trouvés...) et qu'il n'est pas possible de vérifier immédiatement. Ces mentions représentent la plus grande part des informations : 25,85 % du corpus, soit 38 fiches.

430. Pour un panorama des recherches effectuées sur la commune de Liffol-le-Grand, nous renvoyons particulièrement aux pages 249 à 256.

431. On obtient les rapports d'1 gisement tous les 5,46 km² pour la Meuse (soit 0,18 gisement par km²) et d'1 gisement tous les 2,35 km² pour les Vosges (soit 0,43 gisement par km²).

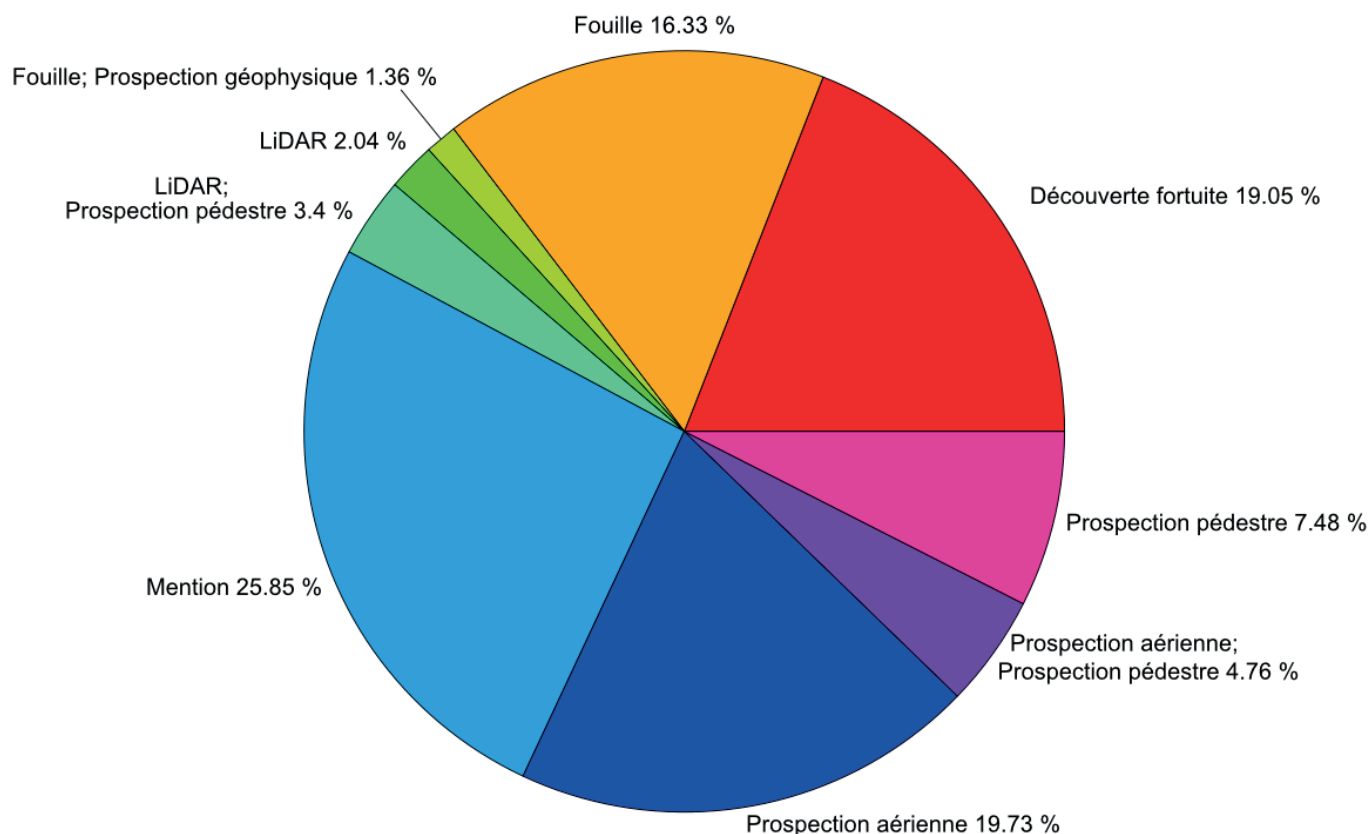


Fig. 23 Répartition des différentes méthodes archéologiques.

La découverte fortuite est une catégorie dont la fiabilité chronologique et fonctionnelle peut être remise en cause. Elle regroupe toutes les découvertes d'éléments trahissant la présence de site mais qui n'a pas donné lieu à des investigations plus approfondies ; elle correspond donc à une information ponctuelle qui ne peut être généralisée, sauf cas particulier. Elle représente 19,05 % du total, soit 28 fiches.

Les autres méthodes d'investigation sont plus sûres sans pour autant être totalement précises à tous les niveaux. Ainsi, tous les éléments perçus par la méthode LiDAR sont fiables spatialement mais la chronologie et la fonction des sites sont moins certaines : les vérifications qui ont eu lieu sur place ne permettent pas toujours une précision suffisante pour les classer. Pour le corpus, cette méthode représente 5,44 % de l'ensemble, soit 8 fiches.

La prospection aérienne permet de découvrir des sites ou des indices avec une très grande fiabilité spatiale puisque les plans sont généralement connus, même s'ils sont incomplets. Cependant, il faut garder à l'esprit les leurs possibles qui peuvent conduire

à de mauvaises interprétations et une impossibilité de datation si cette méthode n'est pas couplée à une prospection pédestre. 29 sites ou indices de site ont pu être révélés grâce à cette méthode, soit 19,73 % du total.

Quelquefois, des vérifications au sol ont pu être effectuées et permettent de compléter ce qui a été vu en vol et d'ajouter une datation probable du site, ou à défaut une période de fonctionnement. Cette combinaison prospection aérienne et prospection pédestre concerne 7 sites ou indices de site, soit 4,76 %.

La prospection pédestre permet de mettre en évidence des sites à partir du ramassage d'artefacts au sol⁴³². Cette méthode est assez fiable chronologiquement si l'on tient compte des bruits parasites (épandages) et du fait que certaines périodes peuvent être masquées par d'autres. Même si leurs surfaces peuvent être estimées, il est impossible de connaître les plans des sites découverts⁴³³. Cette méthode concerne 11 sites ou indices de site soit 7,48 % du corpus.

432. (Ferdrière, 2006, p. 22).

433. Alain Ferdrière considère, suite à des expériences, que « globalement, la surface concernée par cette concentration correspond à l'emprise du site dont elle est issue » Op. cité p. 22.

Enfin, la dernière méthode est celle qui est la plus fiable que ce soit chronologiquement ou spatialement, si elle n'est pas trop ancienne : la fouille. 26 sites ont été fouillés sur l'ensemble du corpus soit 17,69 %. Il faut noter que ces fouilles peuvent être anciennes ou incomplètes ; cependant, elles donnent une idée assez précise du type de site. En outre, la fouille de deux sites a pu être complétée par des prospections géophysiques.

En conclusion, on peut estimer que 22,45 % du corpus est fiable chronologiquement et spatialement (fouille et prospection aérienne complétée par une prospection pédestre) alors que 44,90 % est très peu fiable sans vérification préalable (mention et découverte fortuite). Le reste du corpus (prospection aérienne, prospection pédestre et LiDAR) nécessite que nous nous y penchions au cas par cas.

d) Fonction des sites

Après un rapide tour des méthodes archéologiques qui ont permis de constituer le corpus, passer en revue les différentes fonctions des sites ou indices de sites est une suite logique (Fig. 24). Ce premier bilan doit conduire à une vision d'ensemble de l'occupation de l'espace autour de Grand qu'il conviendra d'approfondir et d'analyser. Pour rappel, chaque site, ou indice de site, est placé dans une grande catégorie fonctionnelle qui constitue une première interprétation. Les différentes fonctions ont été déjà évoquées auparavant, et nous ne reviendrons pas sur leur définition⁴³⁴.

Les éléments de voirie sont majoritaires dans notre corpus. Ils représentent un quart des fiches (24,49 % soit 36 fiches). Rappelons que ce chiffre tient compte de plusieurs tronçons d'une même voie, et ne reflète donc pas le nombre réel de routes passant par cette zone étudiée. Ce sont les voies considérées comme antiques qui sont les plus représentées avec 32 fiches. Outre les grandes voies mentionnées sur les itinéraires antiques, des voies secondaires non attestées par des sources antiques ont aussi été signalées. En tout, on relève 12 itinéraires différents. A ces voies, il faut ajouter 4 chemins qui ont été mentionnés ou mis en évidence par prospection aérienne. L'étude des voies de communication permet

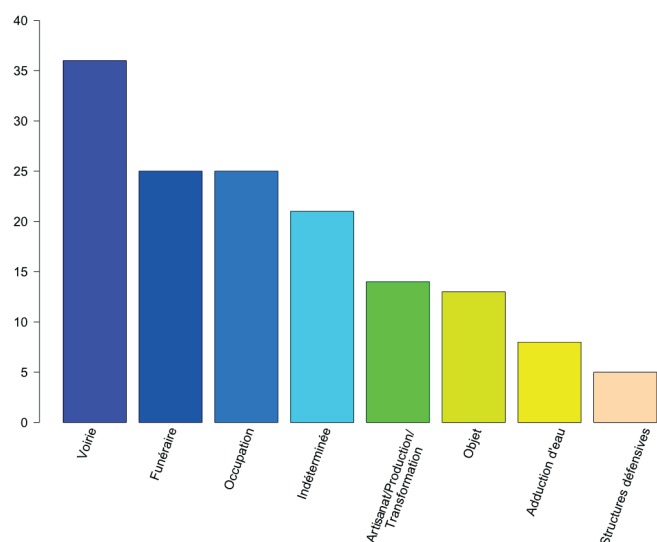


Fig. 24 Nombre de fiches par fonction

de dessiner une structure au sein de la zone. C'est sur cette structure que peuvent s'appuyer les autres occupations humaines.

Les sites funéraires et les indices d'occupation sont aussi très représentés (pour chacun 25 fiches soit 17,01 % du total). Sur les 25 sites ou indices de site liés au funéraire, 6 sont situés sur la commune de Grand ; cependant, le nombre reste tout de même important. Si on se penche sur leur datation, une majorité a été occupée à l'époque médiévale (15 sites dont certains ont été réoccupés) et seuls 6 sites peuvent être datés de l'époque romaine (dont 1 occupé de La Tène finale au iii^e siècle et 2 qui sont des nécropoles de transition avec l'époque mérovingienne). Le peu de témoins de cette époque semble étonnant car Grand est une agglomération romaine d'une certaine importance. Or, jusqu'à présent, aucune nécropole d'époque romaine n'a été mise en évidence dans ses alentours. Il faudra revenir sur cette particularité et en tirer des hypothèses.

Les sites ou les indices de site attestant d'une occupation humaine sont concentrés principalement sur le territoire de la commune de Liffol-le-Grand (9 fiches). On peut mentionner parmi ces éléments, 4 *villae* sur les communes de Chermisey (fiche n°11), de Gondrecourt-le-Château (fiche n°70), de Liffol-le-Grand (fiche n°134) et de Grand (fiche n°34). Leur étude pourrait être intéressante puisque ces structures particulières de l'époque romaine traduisent l'existence de centres de production qui pourraient approvisionner l'agglomération

434. Voir le paragraphe sur les fonctions et les dénominations p. 131-133.

de Grand pour les denrées alimentaires mais aussi peut-être pour d'autres matières premières. Les autres éléments révélant des points d'occupation et d'habitat permettent aussi de compléter la problématique de la structure du territoire.

Les lieux de production, d'artisanat et de transformation représentent 9,52 % du total soit 14 fiches. Ils sont liés à la production de matières premières artisanales (atelier métallurgique, carrière de pierre, fours à chaux, four de potier et four de tuilier) ou à la production agricole (parcellaires et pierriers). L'étude de ces sites soulève la question de l'approvisionnement en matières premières de l'agglomération antique qui était demandeuse de ces produits.

Pour ce sujet particulier, une des fonctions intéressantes à étudier est celle liée à l'eau et à l'adduction d'eau. En effet, Grand se situe sur un plateau karstique où cette ressource n'est assurée que ponctuellement et irrégulièrement. Ainsi, se concentrer sur les manières d'apporter de l'eau sur ce plateau pourrait permettre de comprendre pourquoi une agglomération s'est créée loin d'un cours d'eau et comment les habitants ont pu s'approvisionner. Les points d'eau cristallisent aussi les habitats. 8 fiches permettront peut-être de répondre à ces questions (soit 5,44 %).

Les structures défensives concernent très peu l'époque romaine dans notre zone d'étude. Il s'agit plutôt de sites ayant fonctionné avant ou après cette période. Cependant, elles peuvent renseigner sur les points stratégiques du territoire. Leur nombre est peu important (5 sites au total, soit 3,4 %) et ces sites sont connus par prospection pédestre ou par mention. Notamment pour la protohistoire, il faudra replacer ces éléments dans un contexte plus large.

Toutefois, de nombreux sites ou indices de site n'ont pas pu être interprétés ou restent difficilement interprétables (21 fiches soit 14,29 %) : ils sont classés sous la fonction « Indéterminée ». La complexité découle du fait qu'ils ont tous été découverts par photographie aérienne⁴³⁵. Même si pour 5 d'entre eux des vérifications pédestres ont été réalisées, les plans ne révèlent pas leur fonction précise.

Nous ne reviendrons pas sur les objets dont nous avons déjà parlé auparavant⁴³⁶. Les fonctions des sites, ou des indices de site, sont nombreuses et touchent des facettes différentes d'une occupation humaine. Classés ainsi, leur nombre peut paraître peu important pour une étude complète. Par groupe, ils renseignent un type d'occupation et structurent le territoire de différentes manières ; pris dans leur ensemble, ils révèlent un instantané de la recherche qui ne se limite pas au seul nombre de sites, mais cherche à donner un aperçu de la réalité. La recherche ne pouvant être exhaustive, et donc le nombre de sites aussi, il faut toujours garder à l'esprit que la vision que l'on aura de ce territoire sera plus ou moins rapidement obsolète et qu'elle devra être complétée par la suite.

e) Epoque des sites

Cette étude se veut diachronique, sur une période allant de la protohistoire au Haut Moyen Âge, intervalle qui permet d'étudier les antécédents et les héritages de la période romaine qui est privilégiée (Fig. 25).

Une très grande majorité des sites ou des indices de sites sont d'époque romaine (70 fiches soit 47,62 % du total). Cette prépondérance s'explique, en partie, parce que les recherches se sont concentrées sur cette période historique, notamment à Grand et à Liffol-le-Grand, reconnus comme des sites importants de la période romaine.

La plupart des sites dont la datation est indéterminée sont connus uniquement par photographies aériennes ; c'est pourquoi leur datation est délicate voire impossible (32 fiches soit 32,65 % du total). Dans les autres cas, ce sont les informations fiables qui font défaut. Un retour sur ces données, ainsi que des prospections pédestres pour les compléter lorsque cela est nécessaire et possible, pourrait permettre de mieux cerner une période de fonctionnement.

Il est intéressant aussi de noter que des sites présentent des réoccupations dont certains avec hiatus (9 sites dont 2 avec une interruption). La majorité d'entre eux étant des éléments funéraires (nécro-

435. Sauf un qui est la mention d'une pierre levée aujourd'hui disparue.

436. Voir le paragraphe sur les objet/objet-fonction p. 133-134.

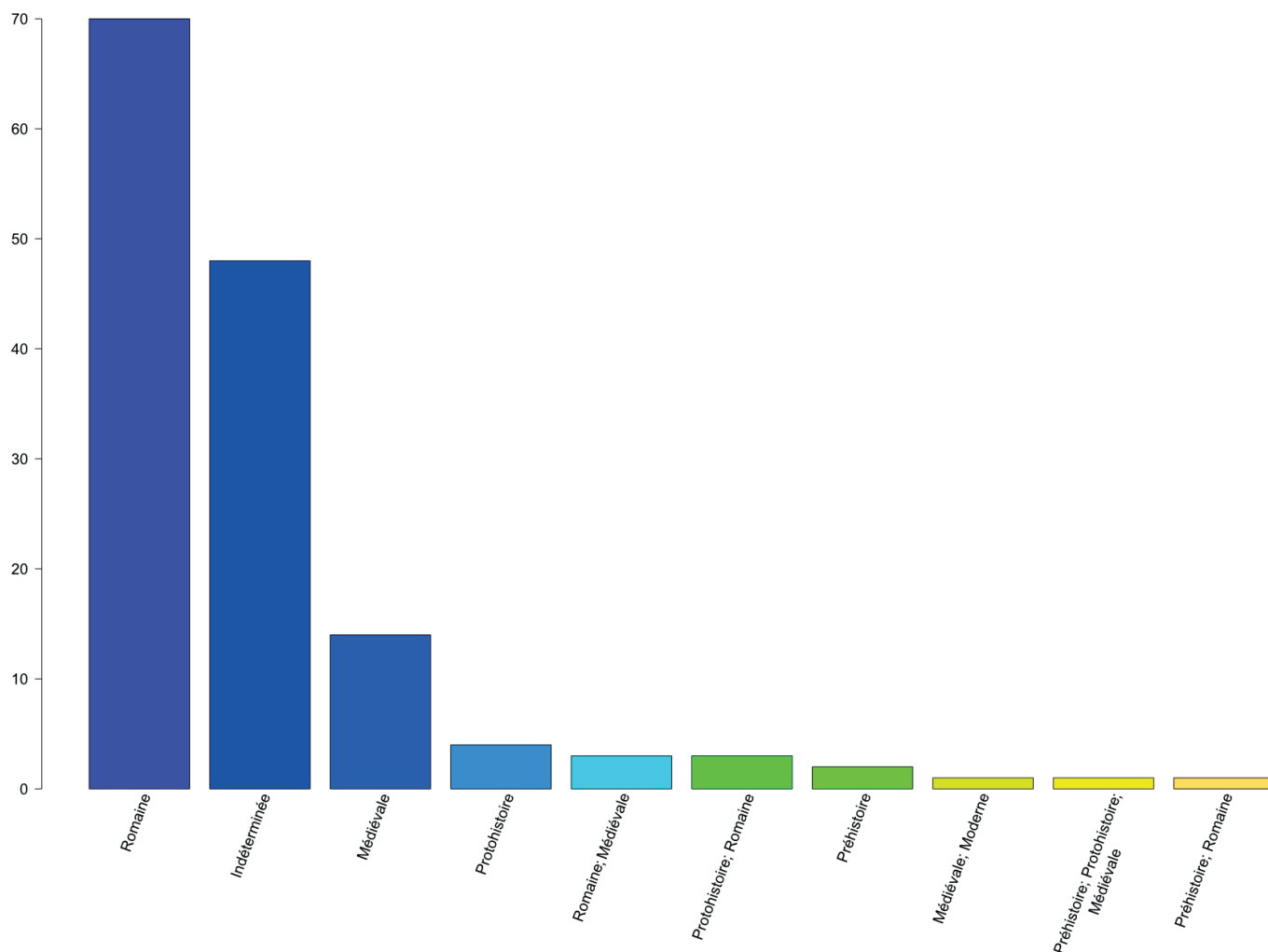


Fig. 25 Nombre de sites suivant leur datation

poles, sarcophage et sépulture), leur étude permettrait de mettre en évidence des continuités d'occupation humaine.

Pour conclure sur les datations des sites, leur fiabilité peut être évaluée suivant le type de découverte et les informations recueillies. Ainsi, sur l'ensemble du corpus dont une datation a pu être avancée (99 fiches), pour un peu plus de la moitié elle est fiable (52 fiches) alors que pour l'autre moitié, elle reste hypothétique.

f) Bilan

Bien qu'austère, cette revue est nécessaire, d'une part pour être transparent par rapport aux données qui vont être utilisées pour la suite de l'étude et, d'autre part afin de pouvoir aborder les biais de ce corpus et de discuter de sa fiabilité.

Le corpus est donc constitué de 147 fiches qui sont autant de sites ou d'indices de site. Ce nombre paraît suffisant pour notre étude : en effet, il s'agit avant tout

de faire un bilan des connaissances acquises jusqu'à présent afin d'en tirer des conclusions sur l'occupation autour de l'agglomération antique de Grand. La zone d'étude a une surface de 427,35 km², ce qui représente en moyenne un site tous les 3 km² (en conservant les découvertes faites sur les communes de Grand et de Liffol-le-Grand). Même si ce chiffre est incorrect suivant les communes, il permet toutefois de se faire une idée de la concentration des sites.

Les sites connus sont majoritairement datés de l'époque romaine ou ne sont pas datés, mais certains montrent tout de même des continuités d'occupation. Puisque cette étude est diachronique, il est intéressant de se poser aussi des questions sur les mutations et les évolutions de cet espace.

Pour regrouper les sites, il a été choisi de le faire par grande fonction : il est plus facile de commencer à réfléchir en prenant comme point de départ des éléments communs liés directement à l'usage qui en est fait. En tout, 6 catégories fonctionnelles pourront être étudiées individuellement dans un premier

temps puis mises en commun suivant leur période de fonctionnement afin d'avoir l'image la plus précise possible de l'occupation de la zone d'étude.

Enfin, les méthodes de découverte sont très diverses et peuvent poser quelques problèmes lors de l'étude des sites. En effet, chacune a ses avantages et ses inconvénients et chacune ne permet pas nécessairement d'avoir une fiabilité suffisante, que ce soit d'un point de vue chronologique ou spatial : les comparaisons peuvent en être compliquées, d'autant qu'un peu moins de la moitié du corpus est peu fiable en l'état. Il faut garder cela à l'esprit lors de l'analyse des données.

Le corpus paraît robuste au vu du nombre de fiches renseignées. Cependant, l'hétérogénéité des données peut poser des problèmes lors de leur exploitation ; c'est pourquoi il faut cerner les faiblesses de ce corpus afin de proposer des solutions pouvant limiter voire annuler ces désagréments.

III. Les biais du corpus

Un corpus en archéologie est constitué à un instant T : il reflète un état de la recherche lors de son élaboration. C'est-à-dire que le corpus n'est qu'un échantillon, au sens statistique, de tous les sites archéologiques ayant effectivement existé, de la protohistoire au Haut Moyen Âge pour cette étude. Les lacunes étant inévitables, il faut dénombrer les faiblesses du corpus afin de connaître sa fiabilité et de se garder de faire de fausses interprétations.

Certains biais semblent logiques : la présence d'un groupe de chercheurs sur une ou plusieurs communes, le type de recherche, la période de fonctionnement des sites... Mais, il faut aussi prendre en compte une autre contrainte qui n'est pas nécessairement liée à la recherche : le type d'occupation du sol. En effet, suivant ces contraintes naturelles, la nature des traces archéologiques change et peut apparaître différemment.

a) Biais géographique

Le contraste du nombre de fiches entre les départements et les communes provient tout d'abord d'un

biais de la recherche qui s'est plus axée sur telle ou telle autre portion du territoire. Cependant, il peut aussi s'expliquer par un biais purement géographique : le type de couverture végétale. En effet, toutes les méthodes d'investigation ne sont pas mobilisables partout et ne permettent pas de détecter tous les indices de site.

1. Type d'occupation du sol

Un programme européen, baptisé CORINE Land Cover et dirigé par l'Agence Européenne pour l'Environnement, a pour but de dresser un inventaire détaillé de l'occupation du sol pour trente-huit pays européens. Concernant la France, sa production est issue de l'interprétation d'images satellitaires et les données sont consultables et téléchargeables⁴³⁷. L'analyse de l'occupation du sol permet de connaître les méthodes archéologiques qui peuvent être mises en place. En croisant ces données avec la carte des sites connus, il est possible de savoir si notre échantillon — le corpus — peut être fiable, dans quelle zone et dans quelle mesure. Spatialement, nous pourrions souligner les endroits bien documentés et ceux où les lacunes sont importantes.

Dans notre zone d'étude, nous pouvons regrouper les types d'occupation du sol en 5 catégories qui représentent autant de champs d'investigation différents où les vestiges archéologiques n'apparaissent pas de la même manière et où toutes les méthodes ne sont pas mobilisables de la même manière. Nous allons passer en revue ces 5 catégories en explicitant les avantages et les inconvénients de chacune.

Toutes les zones construites sont regroupées dans une première catégorie sous le terme de territoires artificialisés. Pour notre zone, il s'agit de tissu urbain discontinu (112)⁴³⁸, de zones industrielles et commerciales (121) et de sites d'extraction de matériaux (131). Construites, ces zones sont difficilement étudiées d'un point de vue archéologique : si les vestiges ne sont pas encore visibles, seules les fouilles et les surveillances de travaux peuvent nous renseigner au gré des constructions. La zone d'étude ayant fait l'objet de peu de diagnostics ou de fouilles préventives, les sites archéologiques dans les villes ou dans les villages sont

437. Pour en savoir plus, <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html> [Dernière consultation: 25 mai 2015]. Les données sont visibles et téléchargeables à cette adresse : <http://clc.developpement-durable.gouv.fr/> [Dernière consultation: 25 mai 2015].

438. Les chiffres entre parenthèses correspondent à la nomenclature de niveau 3 utilisée par le programme CORINE Land Cover.

issus de fouilles anciennes, de découvertes fortuites ou de mentions anciennes.

Les terres utilisées pour la culture sont classées dans une deuxième catégorie. Il s'agit des terres arables hors périmètres d'irrigation (211), des systèmes culturaux et parcellaires complexes (242) et les surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants (243). Il s'agit donc presque exclusivement de champs où des prospections pédestres et aériennes peuvent être menées facilement⁴³⁹. Des campagnes de prospections aériennes, couplées quelquefois avec des vérifications pédestres, sont ou ont été menées fréquemment dans notre zone d'étude par Philippe Frigério et Bernard Muller pour la Meuse et les Vosges, Gilbert Salvini et Michel Loiseau pour les Vosges et Stéphane Izri pour la Haute-Marne et les Vosges.

La troisième catégorie concerne les prairies (231). Les prospections aériennes y sont aussi possibles mais aucune vérification sur place ne peut y être effectuée car en l'absence de labours, aucun objet ne peut remonter en surface.

Les forêts constituent la quatrième catégorie. Il s'agit de forêts de feuillus (311), de forêts de conifères (312) et de forêts mélangées (313). Les investigations sont très difficiles sous couvert forestier à cause de la végétation et du manque de visibilité. Les relevés LiDAR pallient très bien cet obstacle de visibilité : les micro-reliefs sont alors perceptibles. Cependant, des prospections pédestres sont obligatoires afin de vérifier la réalité de ces micro-reliefs. De plus, le mobilier ne peut être ramassé qu'à l'occasion d'un chablis ou d'une taupinière ce qui limite les possibilités de datation. Malgré ces points négatifs, les forêts sont de bonnes fixatrices des sites archéologiques en empêchant notamment les érosions.

Enfin, la dernière catégorie mise en évidence concerne les milieux à végétation arbustive et/ou herbacée. Elle est constituée des landes et broussailles (322) et de forêts et végétations arbustives en mutation (324). Ce type de végétation empêche toutes prospections pédestres⁴⁴⁰ et limitent les résultats des relevés LiDAR. Nous pouvons considérer que ces zones de couverture végétale ne sont pas favorables aux investigations archéologiques.

2. Occupation du sol sur la zone d'étude et découverte de sites

La carte de l'occupation des sols pour la zone d'étude (Fig. 26) ne montre pas de déséquilibres majeurs dans leur répartition géographique : il n'y a pas un type d'occupation qui prévaut dans un secteur particulier. La forêt est grandement majoritaire avec 45 % du total d'occupation ; elle se compose principalement de grands massifs sauf dans la partie nord-ouest en Haute-Marne qui présente de plus petites surfaces. A l'inverse, les territoires artificialisés sont les moins représentés avec 1 % de la surface totale. Cela est conforme à la nature rurale de la zone d'étude.

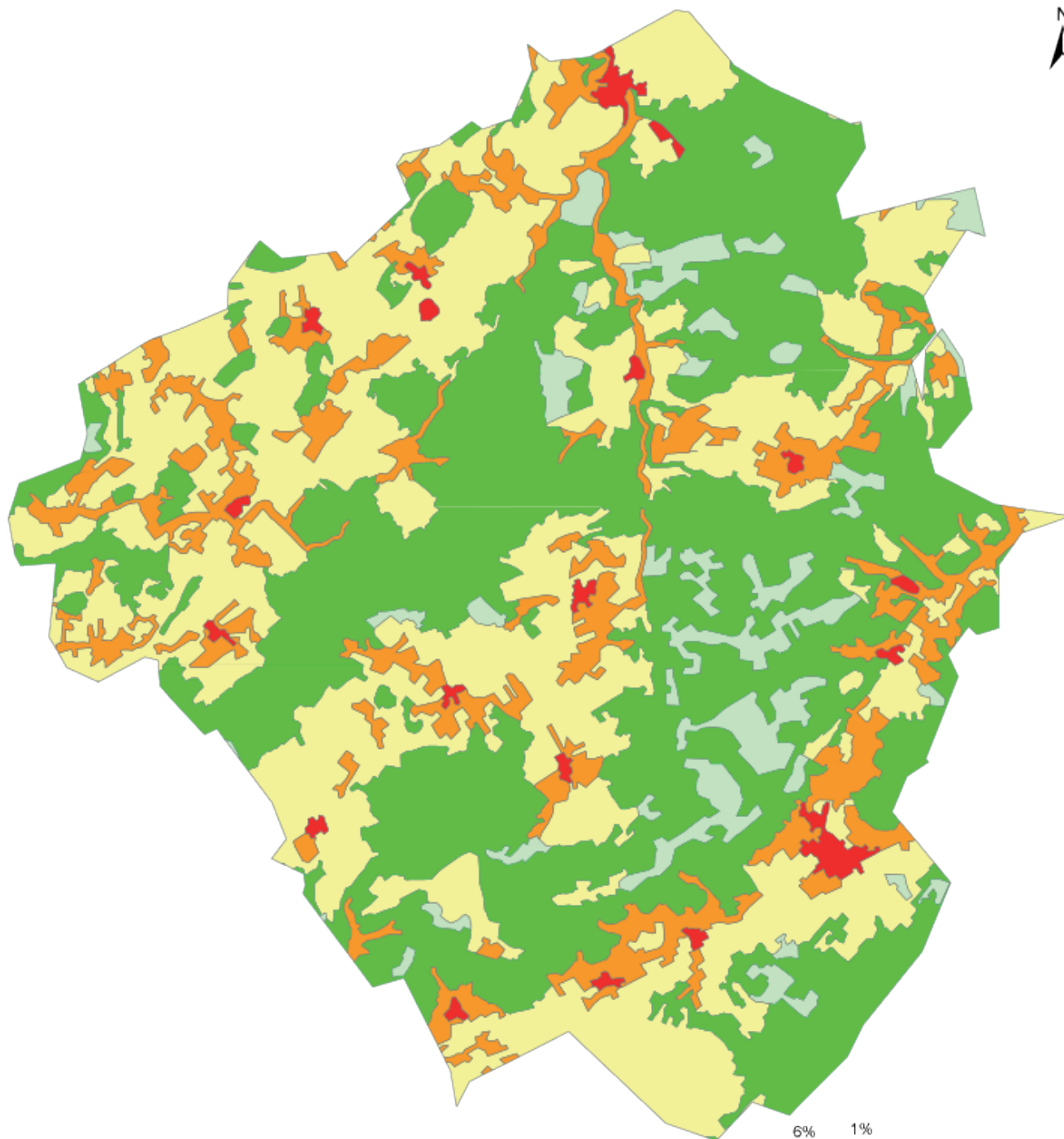
La répartition homogène de la couverture du sol tendrait à faire croire que les potentialités de découvertes archéologiques sont égales ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de secteurs privilégiés pour la reconnaissance de vestiges. Or, il est souvent dit qu'il est plus aisé de découvrir des sites lorsqu'ils sont situés dans un champ labouré que sous couvert forestier. Ce qui nous intéresse n'est donc pas tant de savoir que telle zone n'est pas favorable à la recherche archéologique et donc présente des lacunes, mais plutôt de pointer du doigt les endroits où la recherche est manifestement insuffisante et les secteurs où celle-ci est optimale.

Pour cela, il faut comparer dans un premier temps le nombre de découvertes pour chaque type d'occupation du sol à la surface effective de ces derniers dans notre zone d'étude. Afin de ne pas fausser les résultats, nous écarterons bien entendu les sites dont la localisation est mauvaise et aussi les éléments de voirie qui peuvent traverser plusieurs types d'occupation de sol.

A la lecture des résultats (Fig. 27), deux groupes se dessinent : le premier voit un pourcentage de sites supérieur à celui de l'occupation des sols tandis que pour le second c'est l'inverse. Ainsi, le nombre de sites en territoires artificialisés et dans les prairies est très important par rapport à la surface de ces types d'occupation. Le pourcentage de sites en terres arables et en zones agricoles est semblable à celui de la surface. A l'opposé, il y a un déficit de sites

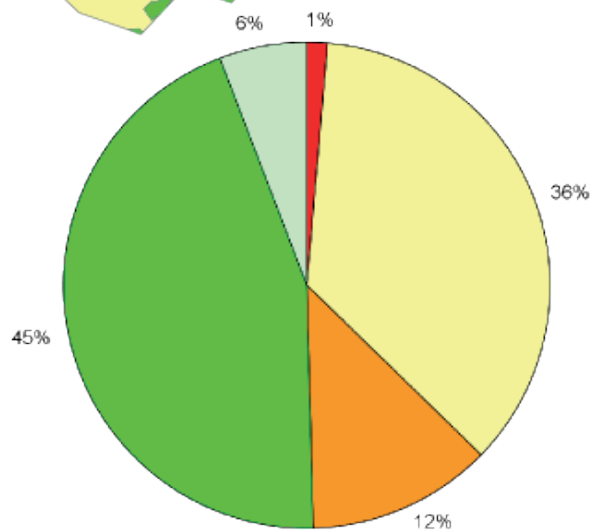
439. Même si toutes les types de culture ne donnent pas les mêmes résultats, voir p. 148.

440. Il n'est pas impossible de prospecter sur ces parcelles stricto sensu ; mais la végétation étant basse et le plus souvent épineuse, il est difficile à la fois de voir les éventuels reliefs et de se déplacer efficacement.



Type d'occupation du sol

- Territoires artificialisés
- Terres arables et zones agricoles
- Prairies
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée



Source : Union européenne - SOes, CORINE LAND COVER, 2006.
 CAO : A. Resch, mai 2015

Fig. 26 Carte et répartition de l'occupation des sols pour la zone d'étude (C.A.O. : A. Resch, 2015).

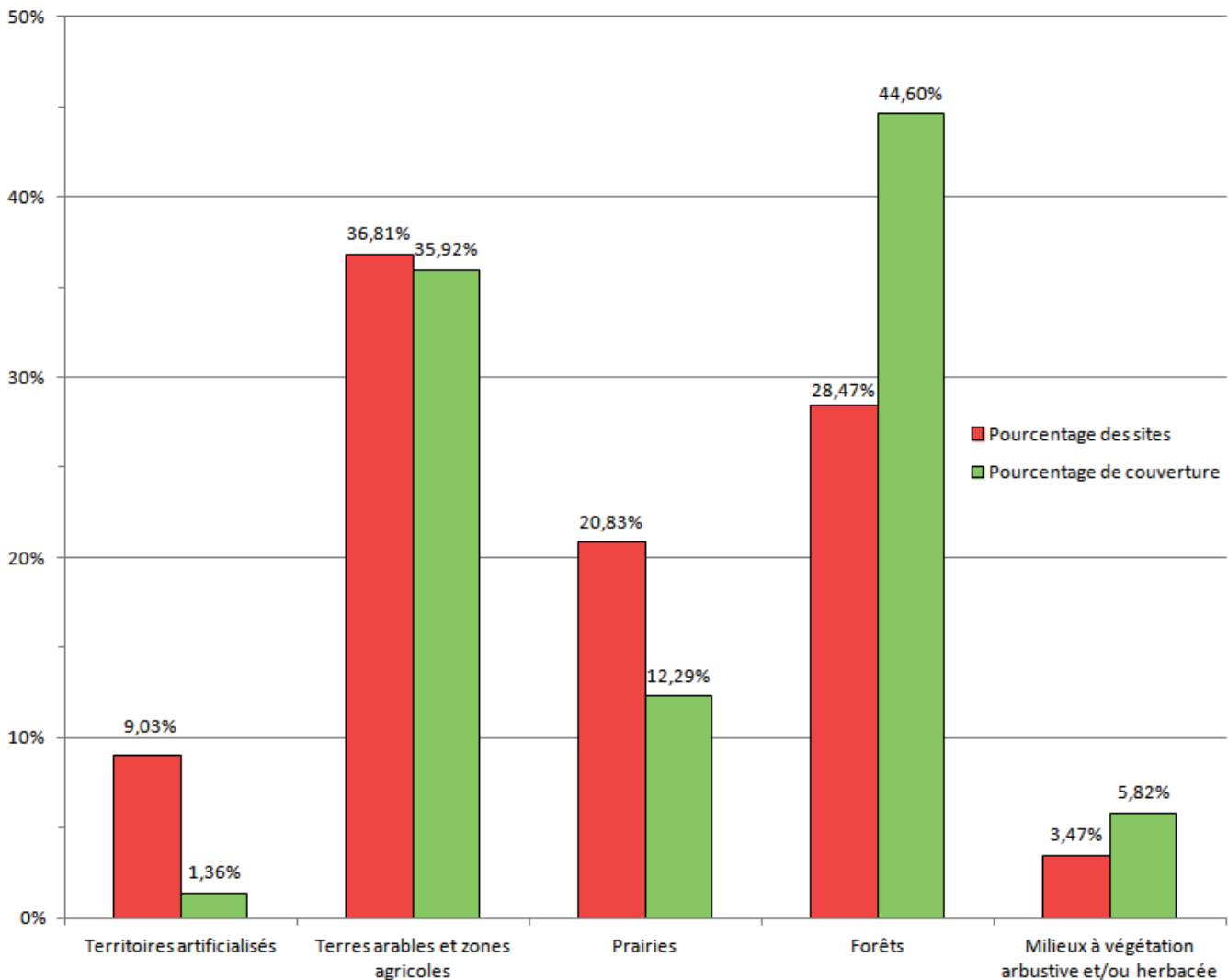


Fig. 27 Répartition des sites par rapport à l'occupation des sols (sans les sites mal localisés et les éléments de voirie).

découverts sous couvert forestier et dans des milieux à végétation arbustive et/ou herbacée.

Avant d'aller plus avant dans l'analyse, il faut aborder deux éléments qui peuvent nuancer ces nombres. Tout d'abord, il est possible que le type d'occupation des sols ait pu changer au cours du temps : pour Grand, par exemple, la forêt a progressé de 234 km² entre 1887, année de l'établissement du cadastre napoléonien, et 2006, année de l'établissement des données CORINE Land Cover⁴⁴¹. Ainsi, si aujourd'hui un site est sous couvert forestier, il est possible que lors de sa découverte, il ait été dans un champ. Cet élément fausserait donc les résultats. Cependant, lors de l'enregistrement des sites, une vérification de cohésion a pu être effectuée : il suffit de comparer les descriptions lorsqu'elles existent, ou de faire preuve de bon sens. Si le site est visible grâce à une prospection aérienne, il est impossible qu'il

soit situé en forêt. Nous supposons donc que ces changements n'impactent pas véritablement sur les résultats ou alors de manière marginale.

Le second élément à prendre en compte est la manière dont les données CORINE Land Cover sont produites. Elles sont issues d'interprétations d'images satellitaires non automatisées à l'échelle 1/100 000e : c'est cette échelle qui pose problème. En effet, elle ne convient pas à des études à grande échelle, comme celle de la commune. De même, la précision thématique est supérieure à 85 % ce qui n'exclut pas des erreurs qui sont d'ailleurs visibles si on vérifie les données avec les ortho-photographies de l'IGN. Il s'agit principalement de décalages et de prairies qui sont devenues des champs ou inversement des champs qui sont devenus des prairies. Encore une fois, c'est le bon sens et la vérification lors de l'enregistrement qui permettent de limiter les

441. (Resch, 2012, p. 100-102).

erreurs. Les décalages éventuels ne faussent pas les résultats outre mesure et nous pouvons considérer qu'ils sont fiables.

Ces deux points évoqués, nous pouvons déduire un certain nombre d'éléments qui pourront nous éclairer sur la fiabilité de ce corpus. Il n'y a aucune surprise pour la bonne représentation des sites pour les terres arables et les zones agricoles ainsi que pour les prairies. Bien que la zone d'étude n'ait pas fait, semble-t-il, l'objet de prospections pédestres intensives, les prospections aériennes sont très nombreuses. Ne disposant pas des carnets de vol de tous les prospecteurs aériens, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Sur les 32 communes de la zone d'étude, 16 ont livré des sites aperçus par prospection aérienne. Cette proportion importante se répercute sur le nombre de sites découverts grâce à cette méthode par rapport à l'ensemble du corpus : en effet, 24,5 % du corpus est connu grâce à ce type d'investigation.

La carte présentant les communes ayant fait l'objet de prospections aériennes (Fig. 28) montre qu'une large bande de notre zone d'étude est concernée ; nous avons ajouté les communes d'Horville-en-Ornois (Meuse) et de Lafauche (Haute-Marne) sur les territoires desquelles aucun site n'a été signalé mais qui, du fait de leur situation géographique, ont manifestement fait l'objet de survol. Les prospections aériennes ont été réalisées sur plusieurs années, nous pouvons donc estimer que les champs et les prairies des communes concernées ont été systématiquement survolés et que l'éventualité de découverte d'un nouveau site est très faible par ce type de méthode dans ces communes : cela ne signifie par que de nouveaux sites n'existent pas.

Un autre type d'occupation du sol bien représenté concerne les territoires artificialisés. Nous avons souligné que notre zone n'est pas dynamique et n'est donc pas favorable à l'archéologie préventive : la reconnaissance de sites découle soit de découvertes fortuites, soit de fouilles anciennes. Cette assertion est vérifiée lorsqu'on se penche sur les fiches concernées : à part une fouille réalisée en 2008 à Liffol-le-Grand (fiche n°147), les informations sont issues de découvertes fortuites ou de fouilles anciennes (1967 pour la plus récente). Malgré une surreprésentation du nombre de sites par rapport à la surface totale des zones construites, la liste de ces sites n'est pas proche

de l'exhaustivité, principalement parce que ces découvertes ne sont que des fenêtres d'investigation et ne donnent pas une vue d'ensemble.

Les deux autres types d'occupation des sols (forêts et milieux à végétation arbustive et/ou herbacée) donnent des résultats plus mitigés quant au nombre de sites découverts. Les bois ne sont pas un terrain d'investigation aisé à cause de la couverture végétale qui interdit la prospection aérienne et rend difficile la prospection pédestre. La cartographie des éléments découverts sous couvert forestier n'indique pas des espaces particuliers qui auraient fait l'objet d'un programme de prospection pédestre ; encore une fois, l'ensemble de ces zones n'a pas été exploré de manière optimale. Cependant, le relevé LiDAR effectué autour de Grand est exhaustif, ce qui permet de considérer cette zone particulière comme traitée complètement.

Pour conclure, notre zone d'étude est hétérogène du point de vue de l'occupation du sol. La moitié de son territoire (51 %) est composée de forêts et de zones arbustives difficiles d'accès qui ne facilitent pas la recherche archéologique et qui n'ont fait l'objet que de très peu d'investigation. D'un autre côté, 28 % de ce même territoire est bien documenté grâce aux prospections aériennes, couplées ou non à des prospections pédestres. La connaissance de la zone est hétérogène : lors des analyses, il faut garder cet aspect à l'esprit.

b) Biais méthodologique

Le premier biais méthodologique qui vient à l'esprit est celui inhérent à la présence d'un chercheur ou d'une équipe de chercheurs sur certains secteurs. Nous avons déjà souligné le grand nombre de sites répertoriés à Grand et à Liffol-le-Grand. Ce nombre est la conséquence d'activités plus fréquentes menées sur le territoire de ces communes.

Il faut aussi penser aux types d'investigations menées et à leur intensité. Ainsi, suivant le caractère systématique ou ponctuel des recherches, les conclusions sont différentes. Nous avons déjà abordé ce sujet lorsque nous avons considéré que les champs et les prairies des communes ayant fait l'objet de prospection aérienne sont des zones de recherches exhaustives. En effet, même si nous ne possédons pas les carnets de vol, la carte archéologique des S.R.A. indique que

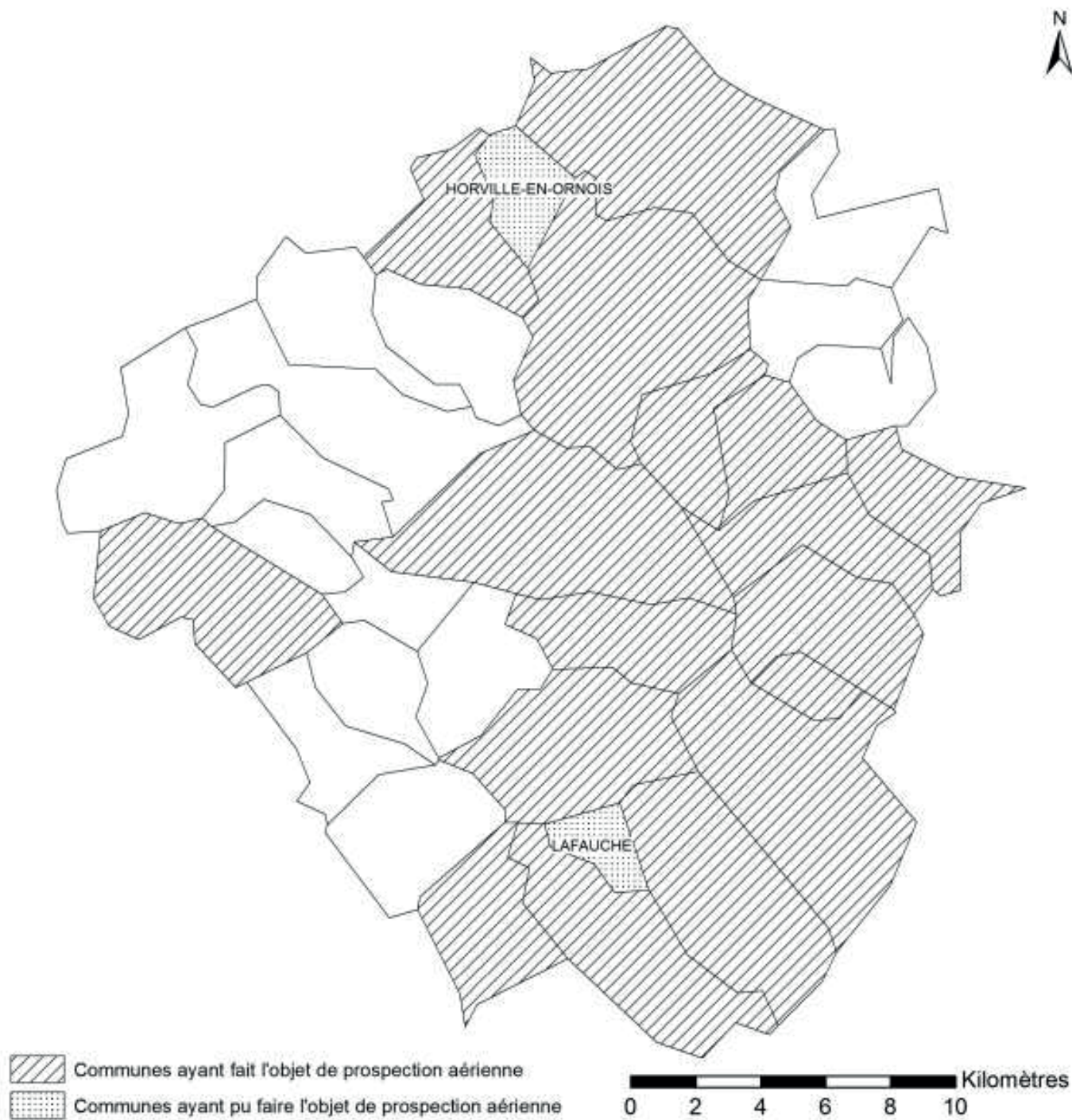


Fig. 28 Carte des communes ayant fait ou ayant pu faire l'objet d'une prospection aérienne (C.A.O. : A. Resch, 2015).

les prospecteurs aériens réalisent, ou ont réalisé, des survols réguliers depuis plusieurs années, ou pendant plusieurs années. C'est cette information qui permet de dire que ces zones survolées sont très bien connues.

Bien que cet aspect ne semble pas avoir eu de conséquences dans notre zone d'étude, la perception personnelle du chercheur et du prospecteur est importante. Personne n'a le même bagage intellectuel et chacun peut décrypter les traces de manière diffé-

rente : « Il est en effet évident [...] que la sensibilité de chacun, ses centres d'intérêts (sa spécialité, sa période historique de prédilection), son expérience, sa personnalité influent sur sa perception des éléments [...] »⁴⁴². Même si cela est moins perceptible pour la prospection aérienne, les interprétations diffèrent d'une personne à l'autre : il faut donc faire attention aux termes utilisés⁴⁴³ et s'efforcer de revenir à leurs sources — et s'il y a lieu, réinterpréter les entités archéologiques.

442. (Ferdrière, 2006, p. 29).

443. C'est aussi pour cette raison qu'un thésaurus limité a été mis en place lors de la création du corpus, voir p. 132-133.

Un autre biais méthodologique tient aux types de méthodes employées. La fouille et, par extension, le diagnostic sont les seules méthodes archéologiques qui permettent d'obtenir des informations pertinentes et complètes sur des sites archéologiques en proposant des plans et des chronologies fiables. Or, nous ne pouvons pas nous appuyer uniquement sur les fouilles. Nous avons vu précédemment les principaux avantages et inconvénients de toutes les méthodes qui ont permis de découvrir des sites dans notre zone d'étude. Nous souhaitons revenir sur deux méthodes d'investigations qui ont une part importante dans cette étude : la prospection aérienne et la prospection pédestre.

La prospection aérienne permet de découvrir des structures enfouies grâce à des traces visibles le plus souvent dans la végétation. L'indice le plus courant concerne la croissance des végétaux qui vont réagir de manière différente suivant le type de vestiges enfouis : on parle d'indices phytographiques⁴⁴⁴. Ainsi, une structure fossoyée, dont le comblement va mieux retenir l'humidité, n'apparaît pas de la même manière qu'une structure maçonnée qui draine l'eau. La perception des structures dépend donc de différentes conditions. Tout d'abord la météo a un impact : les années de sécheresse donnent généralement de bons résultats car la croissance des végétaux est corrélée à la présence d'eau dans le sol⁴⁴⁵. L'heure de prise de vue peut aussi avoir un rôle sur les découvertes : le soleil au zénith permet de limiter les ombres portées qui changent la perception des couleurs ; mais pour détecter les microreliefs, on préférera une lumière rasante de début de matinée ou de fin de journée. Le type de végétation est aussi à prendre en compte : certaines plantes ont besoin de plus d'eau que d'autres et sont donc plus sensibles au manque d'eau. Ainsi, un champ de blé est plus révélateur qu'un champ de colza⁴⁴⁶.

Dans l'idéal, connaître toutes ces conditions pourrait permettre d'affiner une carte de confiance. Cependant, les prospecteurs aériens sont avertis et nous pensons que leur vol se fait dans les meilleures

conditions possibles pour révéler le plus de sites possibles, notamment en multipliant le nombre de vols dans l'année sur les mêmes parcelles⁴⁴⁷.

Dans la majorité des cas, la photographie aérienne ne permet d'obtenir qu'une vision partielle d'un site⁴⁴⁸. Par exemple, très souvent, on ne distingue qu'un bâtiment ou qu'une partie d'un habitat qui est plus conséquent. On en trouve plusieurs exemples dans notre corpus. Dans le cas où l'ensemble de l'habitat est documenté, c'est son environnement qui est inconnu. Il est nécessaire donc de croiser les données sur plusieurs années afin de recueillir le plus d'éléments possibles.

La dernière réserve viendra de l'interprétation. Il est difficile à partir de plans, souvent incomplets, de donner une fonction précise à un site découvert en prospection aérienne — même si celle-ci est suivie d'une vérification pédestre. C'est pourquoi il y a aussi souvent des interprétations indéterminées. Néanmoins, certaines formes sont très reconnaissables car très connues, par exemple les villas d'époque romaine. Ainsi, l'œil du prospecteur est plus attiré par certaines traces que par d'autres. La culture archéologique personnelle et la période privilégiée ont aussi un impact sur les découvertes, même si elles sont moindres que pour la prospection pédestre. Mais, cette donnée est très difficilement quantifiable et ne peut donc entrer en ligne de compte lorsque nous parlerons de fiabilité du corpus.

D'autres réserves auraient pu être abordées ici : l'absence de chronologie, la destruction de sites, ou encore le masquage de sites par d'autres plus récents... Cependant, nous disposons d'assez d'éléments de réflexions pour comprendre que la prospection aérienne est tributaire d'un certain nombre d'éléments difficiles à maîtriser.

La prospection pédestre pose aussi quelques problèmes. Pour simplifier, les sites sont découverts grâce à la présence d'une concentration d'éléments archéologiques (matériaux de construction et arte-

444. D'autres indices existent : hydrographiques, pédographiques, lié à des microreliefs ou encore topographiques. Pour ne pas alourdir notre propos, nous n'entrons pas dans les détails et laisseront le lecteur se référer à (Delétang, 2006, p. 98-111).

445. Op. cité p. 99.

446. Op. cité p. 99.

447. Par exemple, Gilbert Salvini fait au minimum trois survols au printemps lors de la germination, durant l'été au moment de la croissance et du murissement et avant les moissons lorsque les plantes sont mures (information orale).

448. (Delétang, 2006, p. 131).

facts) : «Le site est une concentration de vestiges, à la fois limitée dans l'espace (on peut reconnaître les frontières) et dans le temps (les vestiges correspondent à une période déterminée, plus ou moins longue)»⁴⁴⁹. Le prospecteur est donc tributaire des objets archéologiques remontés à la surface suite aux labours. On pressent les deux problèmes inhérents à ce type de recherche.

Le premier concerne l'érosion des sols. Le lessivage des sols efface petit à petit les traces d'une éventuelle occupation et les amène au bas des pentes. La compréhension de la répartition de l'occupation peut alors être faussée. Pour notre zone d'étude, l'érosion des sols est limitée donc nous ne prendrons pas en compte cet aspect.

Le second problème concerne la perception même des sites. Depuis plusieurs dizaines d'années, les techniques agricoles se sont énormément modifiées et les labours sont de plus en plus profonds. Ainsi, les sites les plus fragiles ont été détruits par les passages successifs des laboureuses, les artefacts peuvent être abîmés et disséminés et les matériaux de construction, pour les plus gros, sont retirés des champs et forment des pierriers. Ainsi, certains sites peuvent ne plus être perceptibles.

Alain Ferdière tend à nuancer cette affirmation : les premières années de labours, le site est détruit et c'est à ce moment que le plus du mobilier «remonte» ; cependant, dans un second temps, le processus se stabilise et si on n'augmente pas la profondeur des labours, le mobilier reste représentatif du site initial⁴⁵⁰. L'idée d'une disparition des sites détruits par l'agriculture contemporaine serait donc à nuancer. Cependant, à Grand et dans ses environs, les agriculteurs utilisent des broyeurs de pierre qui réduisent en miettes tous les objets enfouis, ce qui peut nuire à la détection de site et à leur datation.

La période romaine est la période la plus aisée à détecter car elle livre, généralement, plus d'éléments archéologiques pérennes que la période protohistorique et du début du Moyen Âge. C'est un biais dont il faut tenir compte lorsqu'on réalise la liste des sites découverts par prospection pédestre. De même, un antiquisant peut ne pas être à même à repérer des

artefacts de périodes antérieures. L'expérience du chercheur joue pour beaucoup dans cette perception.

Enfin, la prospection pédestre permet uniquement de pointer des concentrations de vestiges qui traduisent une occupation. Il est impossible d'obtenir un plan de cette occupation et même si une estimation de surface est possible, il faut tenir compte des leurres (épandages par exemple) qui peuvent changer cette perception.

Nous avons vu que la méthodologie a des répercussions sur la découverte de sites archéologiques et donc sur le corpus que nous avons constitué. Le rôle des chercheurs et des équipes bénévoles a été abordé et le biais qu'il entraîne rétabli. Cet acte est plus compliqué lorsqu'on touche à la question des techniques mises en œuvre pour composer ce corpus. De plus, les données ne sont pas issues d'un seul programme dont le protocole complet serait connu et à partir duquel on pourrait raisonner. Le caractère hétérogène des données apparaît encore plus grand.

c) Biais chronologique

Pour finir sur les biais de notre corpus, nous devons aborder le biais chronologique. Nous avons vu que la majorité des sites est datée de l'époque romaine, 48 %, alors que les époques protohistorique et médiévale sont faiblement représentées, respectivement 3 % et 10 %⁴⁵¹. Cette surreprésentation de l'époque romaine peut être justifiée par une meilleure connaissance de cette période qui livre des artefacts plus nombreux. Ce biais est un réel problème uniquement lorsqu'on essaye d'écrire une histoire dans la très longue durée, c'est-à-dire à partir du moment où on compare des cartes de répartition. Pour notre étude, ce ne sera pas un écueil.

Le propos principal est d'étudier les environs de Grand, agglomération antique d'importance, à l'époque romaine. Si nous avons inclus la période précédente, l'époque protohistorique, et la période postérieure, le Haut Moyen Âge, c'est uniquement pour réfléchir sur certaines mutations ou continuités. Même si l'agglomération semble avoir été créée ex nihilo, un contexte expliquant le choix de ce lieu

449. (Ferdrière, 2006, p. 22).

450. Op. cité, p. 22-23.

451. Nous ne tenons pas compte des sites qui ont connu une réoccupation et dont le nombre est marginal. Pour une revue complète, voir p. 140-141.

devait être présent. De la même manière, elle n'a pas cessé d'exister à l'époque médiévale ; elle a changé, ainsi que son environnement. L'objectif n'est donc pas de présenter un scénario de l'évolution de l'occupation du sol autour de Grand, mais de connaître cet environnement le mieux possible et de comprendre son fonctionnement dans sa globalité.

Conclusion : quelle fiabilité pour le corpus ?

Nous l'avons vu, notre corpus est hétérogène. Les chercheurs et les groupes de chercheurs ont cohabité et se sont succédés : nous n'avons donc pas une seule source d'information, ce qui peut compliquer les comparaisons. Les recherches se sont déroulées depuis le XVIII^e siècle et leurs résultats ne sont pas uniformes, notamment grâce à un perfectionnement des techniques archéologiques. Les découvertes de sites ou des indices de site ne sont pas le fait d'une seule technique d'investigation : chacune ne donne pas les mêmes résultats et elles ne peuvent être utilisées aux mêmes endroits. Nous n'avons pas d'unicité dans les plans des sites, dans la fiabilité chronologique ou encore dans les informations livrées.

La question principale est de savoir comment composer avec ce corpus qui semble décousu. Il n'est pas envisageable de réaliser des prospections sur tous les sites mentionnés afin d'obtenir des données uniformes : le coût en temps et en argent serait trop important. Nous ne pouvons donc qu'analyser la situation particulière de ce corpus et trouver des solutions pour une étude fiable qu'il faudra définir.

Tout d'abord, notre zone d'étude se situe sur trois départements répartis sur deux anciennes régions (Meuse et Vosges en Lorraine et Haute-Marne en Champagne-Ardenne). Ces secteurs sont différents et ils n'ont pas été étudiés de la même manière, car souvent les investigations archéologiques sont tributaires des limites si ce n'est départementales au moins régionales. En outre, aucune portion de la zone n'a fait l'objet de recherches soutenues principalement à cause de l'a priori concernant Grand. Les chercheurs ont longtemps pensé que l'agglomération antique se situait dans une clairière au milieu de bois très anciens ; les études aux alentours étaient alors inutiles.

Cependant, après avoir passé en revue le corpus, nous avons constaté que la zone est tout de même bien connue. Le nombre de sites ou d'indices de site est important avec 134 fiches et une répartition assez homogène entre les communes. De plus, la comparaison de la localisation de ces sites avec le type d'occupation des sols montre une bonne couverture de la zone avec un taux de 28 % de territoire connu et prospecté. De même, le pourcentage de sites en forêt est important.

Il est évident que tous les types d'études ne sont pas réalisables avec ce corpus : c'est la comparaison entre les sites qui est la plus compliquée et qui limite les possibilités. La principale action possible est de dresser un état des lieux. Cependant, il ne s'agit pas simplement de faire un simple catalogue plus ou moins argumenté mais de réaliser une véritable réflexion sur une occupation ancienne à partir d'un corpus qui n'est, certes, pas complet mais qui représente un véritable échantillon. Cette thèse est la première étape d'un travail plus large sur l'étude des environs de Grand.

Chapitre 8 : Le réseau viaire

Lorsque l'on parle de réseaux de communication, on pense prioritairement aux voies terrestres, de la voie la plus importante reliant deux grandes agglomérations au petit chemin de terre privé. Mais, il ne faut pas oublier le transport fluvial, particulièrement important pour les périodes anciennes. Pour notre zone d'étude, les rivières ne sont pas navigables ; cet aspect ne sera donc pas abordé.

Les voies sont au cœur des recherches concernant l'occupation des territoires : ce sont des éléments qui les structurent, en premier lieu, en agissant comme une grille. En effet, les possibilités de déplacement influent sur les éléments construits aux alentours des voies. Ainsi, les habitats producteurs de ressources (*villae*, fermes, ateliers...) sont établis à proximité de voies permettant leur transport. A l'inverse, ce réseau est aussi tributaire des nécessités particulières liées à la topographie mais aussi aux habitants d'un lieu. Au fur et à mesure de leur développement, des hameaux peuvent « capter » des voies et faire dévier leur tracé. C'est donc cette apparente contradiction qui permet aux réseaux de communication d'organiser les territoires.

Avant d'entamer les recherches sur le territoire leuque et plus particulièrement dans notre zone d'étude, il faut revenir sur l'histoire de la recherche qui est très ancienne et qui a alimenté de nombreux travaux principalement sur la période romaine.

I. La voie et la recherche : historiographie de la découverte des voies

La recherche concernant les voies romaines débute à la Renaissance et elle se cristallise principalement sur les grands itinéraires connus par les sources antiques. Cependant, au début des années 1990, une mutation s'opère. Elle amène aussi à un changement et à une diversification dans les méthodes d'étude qui restent tout de même complémentaires.

a) Un objet de recherche ancien qui évolue

Les voies ont cristallisé rapidement l'attention de nombreux chercheurs, car elles sont à la fois visibles sur le terrain et dans la toponymie. Il s'agissait dans un premier temps de retrouver les voies mentionnées sur les itinéraires antiques, table de Peutinger et itinéraire d'Antonin principalement. Associées aux textes et à l'épigraphie, les caractéristiques des voies romaines ont fait de cet objet archéologique l'un des plus étudiés au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Rapidement, cette recherche a abouti à des regards théoriques sur les voies. Par exemple, Nicolas Bergier va distinguer, à partir de textes antiques, trois couches dans la construction des voies⁴⁵². Bien que de nombreuses fouilles montrent l'inverse, cette théorie va faire beaucoup d'émules et il semble qu'il faille attendre le Manuel

452. *Statumen, rudus et nucleus* (Bergier, 1622, p. 171-172).

d'archéologie gallo-romaine d'Albert Grenier⁴⁵³ pour que cette idée soit battue en brèche.

Il y propose, comme d'autres avant lui, une méthode pour la recherche des voies romaines. Celle-ci s'appuie notamment sur les textes antiques et les vestiges visibles (ouvrage d'art, bornes...). Raymond Chevalier propose aussi d'étudier les photographies aériennes et la topographie afin de mettre en évidence les grands linéaments visibles dans le paysage⁴⁵⁴. Les voies sont devenues alors des « monuments » pour reprendre l'expression de Sandrine Robert⁴⁵⁵.

Ainsi, les autres voies, non mentionnées dans les textes ou non construites en dur, sont alors « oubliées » de même que les réseaux viaires d'autres périodes. Au début des années 1990, un changement s'initie grâce aux découvertes plus nombreuses issues de l'archéologie préventive et suite à la publication d'un article d'Eric Vion⁴⁵⁶ qui ne part plus des tronçons de voies pour penser le réseau, mais qui prend comme base le réseau pour aller vers le tracé. Il s'agit non plus de rechercher des voies que l'on connaît par les sources mais de partir du réseau routier contemporain pour trouver les voies transmises. Ce postulat est repris par les archéogéographes menés par Gérard Chouquer qui vont le théoriser.

Lors de sa thèse⁴⁵⁷ puis dans diverses publications⁴⁵⁸, Sandrine Robert a abordé la notion de transmission des formes, et notamment des voies. Elle distingue trois niveaux, l'itinéraire, le tracé et le modelé qui répondent à peu près à trois échelles, régionale ou nationale, méso et micro⁴⁵⁹. De plus en plus d'études montrent que pour un itinéraire donné qui correspond à un échange entre deux lieux, plusieurs tracés ont pu coexister et se succéder⁴⁶⁰. Partir uniquement des sources antiques n'est plus suffisant puisqu'un réseau complexe de faisceaux se dessine et que le principe de transmission est aujourd'hui attesté⁴⁶¹.

b) Les méthodes de recherche

La recherche sur les voies romaines a évolué et les études prennent de plus en plus en compte les apports des périodes précédentes et les traces encore visibles pour les périodes postérieures. Cependant, même s'il est intéressant de partir des réseaux routiers contemporains pour étudier les transmissions des réseaux anciens, il est inenvisageable de ne pas tenir compte des sources qui mentionnent des étapes, des agglomérations, des tronçons de route... Même s'il faut se garder de sur-interpréter ces éléments, ils restent tout de même des indices importants dont il faut tenir compte.

1. A la recherche des voies anciennes, sources antiques et archéologiques

Ce paragraphe est issu de la compilation de divers ouvrages qui mentionnent les voies et donnent des méthodes pour leurs études⁴⁶². Il s'agit ici de rendre compte de manière aussi synthétique que possible des divers éléments mobilisables et de leur utilisation dans le cadre de la recherche de voies romaines.

L'une des premières étapes à mettre en œuvre est de se pencher sur les itinéraires antiques afin de rechercher les voies y figurant. Les deux principaux utilisés pour la Gaule sont la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin.

L'itinéraire d'Antonin, *Itinerarium Antonini Augusti*, rédigé probablement à la fin du iii^e siècle se présente sous la forme de tableaux listant des étapes (agglomérations, relais routiers...) et la distance en milles romains entre deux étapes⁴⁶³. Il ne concerne pas tout l'Empire romain, bien qu'il en décrive 372 voies représentant environ 85 000 km. Il est parvenu jusqu'à nous sous la forme de vingt manuscrits recopiés entre le VII^e et le XV^e siècle. On suppose qu'il s'inspire de la Table de Peutinger et qu'une première version aurait été écrite sous Caracalla puis remodelée sous la Tétrarchie⁴⁶⁴. Il comporte des erreurs, notamment dans

453. L'auteur consacre la première partie de son deuxième tome sur l'occupation du sol à cette problématique des voies (Grenier, 1931, p. 19).

454. (Chevallier, 1998, p. 157-161).

455. (Robert, 2009a).

456. (Vion, 1989).

457. (Robert, 2003b).

458. (Robert, 2003a, 2003b, 2006, 2005, 2009a, 2009b ; Robert, Verdier, 2009 ; Robert et al., 2012).

459. (Robert, 2005, p. 11-12, 2011, p. 164)

460. (Robert, 2005, p. 10-11, 2009a, p. 9)

461. (Robert, 2006, p. 1-4, 2011, p. 8).

462. Notamment le tome 2 d'Albert Grenier sur les voies (Grenier, 1931) et l'ouvrage de Raymond Chevallier (Chevallier, 1998).

463. (Grenier, 1934, p. 133-138 ; Chevallier, 1998, p. 56-59).

464. (Grenier, 1934, p. 134-136 ; Chevallier, 1998, p. 56).

les distances, mais la rareté d'un tel témoignage rend précieux ce document, notamment pour retrouver des étapes aujourd'hui disparues.

La table de Peutinger se présente sous la forme d'une carte⁴⁶⁵. Le seul exemplaire connu actuellement est une copie du XIII^e siècle conservée à la bibliothèque nationale de Vienne en Autriche. L'original est daté de la fin du III^e siècle ou du IV^e siècle, même si les spécialistes discutent toujours sa datation⁴⁶⁶. Elle se présente sous la forme de onze parchemins, dont le premier perdu devait représenter la péninsule ibérique et une partie des îles Britanniques. Assemblés, les parchemins forment une bande de 6,82 m sur 0,34 m représentant environ 200 000 km de voies. Son support normé — le parchemin — ne permet pas de reproduire une réalité physique qui comporte donc de nombreuses déformations et approximations : il s'agit plutôt d'une représentation schématique, comme un plan de métro, que d'un réseau effectivement existant.

«La Table de Peutinger décrit donc des itinéraires particuliers empruntant une série de tronçons successifs du réseau des voies existantes et de raccordements entre ces voies. Elle ne décrit pas une voie. Elle ne décrit pas non plus toutes les voies»⁴⁶⁷

Il s'agit avant tout de représenter la distance à parcourir entre deux lieux symboliques (ville thermale, sanctuaire, auberge...). Gérard Coulon en parle comme d'un «schéma itinéraire de base représenté presque toujours dans le sens horizontal»⁴⁶⁸. Bien que mentionnant l'emplacement des villes, des mers, des ports, des fleuves, des forêts et des chaînes de montagne..., elle ne comporte pas l'exactitude de nos cartes actuelles ; d'autant que les erreurs des copistes peuvent rendre sa lecture hasardeuse.

L'utilisation d'itinéraires, bien qu'utile, doit cependant se faire avec précaution : l'itinéraire ne donne pas le tracé précis d'une voie mais indique plutôt que deux lieux sont reliés. Ainsi, il peut y avoir plusieurs routes qui relient deux lieux, mais aussi d'autres routes non mentionnées.

La toponymie et la microtoponymie peuvent aussi être utilisées, même si leur exploitation doit s'accompagner de nombreuses précautions⁴⁶⁹. Raymond Chevallier a dressé une liste des toponymes associés à des voies⁴⁷⁰. Les plus évidents sont ceux qui font référence explicitement à la voie elle-même, par la transformation de ses diverses dénominations latines — *callis, iter, ruga...* Viennent ensuite des appellations qui concernant l'aspect de la voie : ses éléments de construction, son profil, sa régularité... — *calceata, ferrata, strata...* Les croisements et les bornes peuvent aussi avoir laissé un souvenir dans la toponymie — *quadri vium*, croix, fourche... De même, les constructions liées aux voies ont quelquefois laissé des traces : auberges, sanctuaires, nécropoles, ouvrages d'art, relais... — *cella, gué, mansio, pons...*

Ces deux éléments ne sont que des indications pour orienter la recherche et il est nécessaire de se rendre sur le terrain afin de relever les traces physiques. La voie romaine serait caractérisée par la rectitude de son tracé ; effectivement, la photographie aérienne a permis de constater dans certains paysages français cette réalité. Cependant, lorsque la topographie le nécessitait (franchissement difficile, zones marécageuses...), les routes empruntaient un tracé plus sinueux.

Une deuxième caractéristique pourrait être leur surélévation et leur empiérement. Il est vrai que souvent, lors de prospections pédestres, les voies sont visibles grâce au bombement de leur chaussée qui peut atteindre une hauteur importante. En outre, elles possèdent généralement des fossés latéraux qui facilitent l'écoulement des eaux et qui délimitent la voie du point de vue du parcellaire.

Cependant, seules les fouilles permettent de réellement se prononcer sur la réalité d'une voie. Souvent, elles n'apportent que des informations sur sa période d'abandon car les nombreux remaniements ont occulté des occupations antérieures. Entre autres objets archéologiques, les bornes milliaires lorsqu'elles sont retrouvées en place, ou non loin d'une voie supposée, peuvent aussi apporter de précieux indices.

465. (Grenier, 1934, p. 126-133 ; Chevallier, 1998, p. 53-56).

466. (Grenier, 1934, p. 127-130 ; Chevallier, 1998, p. 53).

467. Jean Baradez cité dans (Chevallier, 1998, p. 54).

468. (Coulon, 2007, p. 19).

469. Cf. supra chapitre 6.

470. (Chevallier, 1998, p. 168-171).

2. Une recherche « régressive »

Associée à une recherche plus traditionnelle, la recherche de réseau prônée par Eric Vion⁴⁷¹ et les archéogéographes peut aussi donner des résultats intéressants. Cette méthode de recherche pose comme postulat de départ que le réseau viaire actuel possède une « mémoire » de son histoire et qu'une stratigraphie s'est effectuée le perpétuant. Il ne s'agit plus de penser la voie comme un élément de départ mais plutôt de prendre le réseau comme premier élément de réflexion. Il faut donc partir d'une échelle plus vaste afin de pouvoir aller dans le détail.

Ainsi, il est nécessaire de s'intéresser à toutes les données cartographiques et planimétriques disponibles afin de rechercher les itinéraires anciens. Eric Vion ne souhaite pas qu'un déterminisme géographique puisse intervenir dans ce type de recherche. Même s'il concède qu'il existe des points de passage obligé et un « réseau de couloirs naturels de communication potentielle »⁴⁷², leur usage n'est que potentiel et non affirmé.

En outre, il est aussi nécessaire d'avoir une vision historique de la région étudiée, sans quoi l'étude archéologique ne peut donner de résultat. En effet, le réseau est composé de points reliés entre eux et ces points peuvent être actifs, léthargiques ou désuets⁴⁷³, c'est-à-dire que ces points peuvent obliger ou expliquer le passage d'un itinéraire.

Eric Vion propose une méthode de tri graphique afin de mettre en évidence les différents réseaux : supra-régionaux, régionaux et locaux. Il effectue ce tri sur une carte routière au 1/10 000e qu'il complète par le relevé systématique des éléments liés à la route mentionnés sur des documents plus anciens. Ce premier tri est aussi possible à partir de cartes au 1/25 000e ou au 1/50 000e, mais il faut faire attention aux routes récentes et des recherches en archives sont indispensables. Le réseau local comporte toutes les voies qui relient l'agglomération à sa périphérie (bois, champs...) ou deux agglomérations entre elles. Toutes les voies qui sortiraient de ce schéma tradiraient une « anomalie » qui devra être reportée sur une seconde carte plus large afin de révéler un autre réseau.

Une autre méthode peut aussi permettre de comprendre la structure supra-régionale d'un réseau routier. Il s'agit de caractériser les centres routiers par le nombre de branches qui le relient aux autres centres routiers. Eric Vion commence à les individualiser à partir des 5 voies. Par la suite, il garde les centres routiers de plus de 8 voies puis de 10 voies afin de montrer la structuration de la région.

Les archéogéographes reprennent ces constatations en allant plus loin dans la théorie et en les mettant en lien avec des formes cadastrales. C'est surtout Sandrine Robert qui a travaillé sur la notion de réseaux et de leur transmission. L'aboutissement de cette théorisation fut la publication d'un ouvrage sur les sources et les techniques de l'archéogéographie⁴⁷⁴. Les voies passent réellement au second plan : c'est le réseau et les trames qui prennent le pas et qui deviennent les objets de recherche privilégiés.

Dans un premier temps, comme pour Eric Vion, il faut établir une carte compilée à partir de diverses sources cartographiques et thématiques. Elle devient l'outil de travail principal de l'archéogéographe qui peut alors, grâce aux S.I.G., les traiter informatiquement. Ce qui est recherché n'est pas nécessairement des anomalies, mais plutôt des formes qui s'organisent de manière homogène et cohérente.

Ainsi cinq grands principes sont dégagés : l'isoclinie ou la transmission de l'orientation, l'iso-axialité ou la transmission de l'alignement, l'isotopie ou la transmission du lieu/de l'implantation, la connexion ou la transmission de la relation entre des éléments et la périodicité ou la transmission de mesures périodiques⁴⁷⁵.

Les traitements consistent alors en la recherche d'orientations dominantes, ou remarquables, ou de points morphogénétiques qui attireraient les réseaux. Ces différentes mises en évidence permettent d'obtenir des éléments de réflexion sur la création et la transmission de ces formes dans le temps. Les analyses sur plusieurs échelles permettent aussi de distinguer trois éléments différents sur le réseau routier : le modelé qui correspond à la réalité construite de la

471. (Vion, 1989).

472. Op. cité, p. 72.

473. Op. cité, p. 74.

474. (Robert, 2011).

475. (Robert, 2006, p. 7, 2011, p. 149-160).

route, c'est-à-dire son existence en trois dimensions ; le tracé qui correspond à son emprise au sol, c'est-à-dire sa représentation cartographique ; et l'itinéraire qui correspond au flux, c'est-à-dire au lien entre deux endroits.

Les archéogéographes s'intéressent aussi aux trames, c'est-à-dire aux formes planimétriques. Ainsi, ils mettent en relation les réseaux avec le cadastre qui peut aussi contenir une histoire.

La difficulté principale de ces deux méthodes reste la datation de ces réseaux mis en évidence. Cette datation ne peut se faire que de manière indirecte puisque même si un tronçon du tracé a été fouillé, on ne peut pas être sûr de la datation des autres éléments du même réseau.

La recherche sur les voies romaines a bénéficié très tôt de l'intérêt des chercheurs car elle était à la fois un élément encore visible dans le paysage français et un objet archéologique accessible par des sources antiques. Lorsqu'on est passé d'une recherche centrée sur la voie à une recherche centrée sur les réseaux, de nouveaux outils ont été mis au point et l'optique de ce type de travail a changé.

Nous pensons qu'il ne faut pas opposer les deux méthodes et plutôt s'orienter vers un croisement des outils. Partir du terrain et des données archéologiques diverses est souvent la seule manière de commencer à réfléchir sur les voies romaines. Associé à une recherche sur les réseaux d'époques différentes, ce travail peut prendre une autre ampleur et compléter les lacunes. Ainsi, nous n'allons présenter ni un travail qui partirait uniquement des voies physiques et des documents archéologiques, ni une étude archéogéographique ; nous préférons mêler les deux afin de prendre en compte les caractéristiques propres à notre territoire d'étude.

II. Les voies et le territoire leuque : état de la question et étude dans l'ouest du territoire leuque

Nous avons vu qu'il existe beaucoup de pistes pour étudier les voies. Plusieurs échelles peuvent être ainsi utilisées suivant que l'on s'intéresse aux itinéraires ou aux tracés. Nous souhaitons tout d'abord nous pencher sur les voies qui traversent le territoire leuque, et plus particulièrement dans l'ouest de ce territoire.

Après avoir présenté l'état de la recherche pour cette partie de la cité, nous proposons d'étudier plus spécifiquement le tracé de voies connues avant de partir à la recherche des réseaux.

a) Etat de la recherche

Les voies de la cité des Leuques ont fait l'objet de nombreuses recherches. Cependant, pour la grande majorité, les publications sont anciennes et consistent en une liste d'itinéraires possibles quelquefois avec des descriptions de tronçons fouillés⁴⁷⁶. Aujourd'hui, des prospections continuent dans certains secteurs vosgiens⁴⁷⁷ mais aucune recherche globale et récente sur l'ensemble du département ou de la cité des Leuques n'existe actuellement.

Dom Auguste Calmet semble avoir été le premier à s'intéresser aux voies traversant la Lorraine⁴⁷⁸. Dans l'esprit de son époque, l'auteur livre une liste des voies et des étapes mentionnées dans les itinéraires antiques.

D'autres auteurs, au cours du XIX^e siècle, se sont essayés à la reconnaissance des voies dans la région. Pour les Vosges, Jean-Baptiste Prosper Jollois fut le premier à s'y intéresser à travers un mémoire⁴⁷⁹ qui fait suite à son inventaire des Antiquités du département entre 1820 et 1823. Ses indications sont, à la fois, issues de ses observations et, à la fois, le résultat de l'étude des itinéraires antiques. Bien que son ouvrage se consacre, en principe, aux Vosges, l'auteur parle aussi d'autres voies qui sont proches de ce département afin d'avoir une vue d'ensemble de l'articulation de ces réseaux⁴⁸⁰. Outre la description précise

476. (Calmet, 1727 ; Jollois, 1843, p. j-xxxvj ; Gaudé, 1864, 1865 ; Maud'heux, 1874, p. 312-343 ; Fournier, 1892 ; Toussaint, 1928, p. 37-73).

477. Autour de Vittel et Contrexéville, autour d'Escles et autour de Saint-Dié des Vosges.

478. (Calmet, 1727).

479. (Jollois, 1843, p. j-xxxvj).

480. Op. cité, p. j.

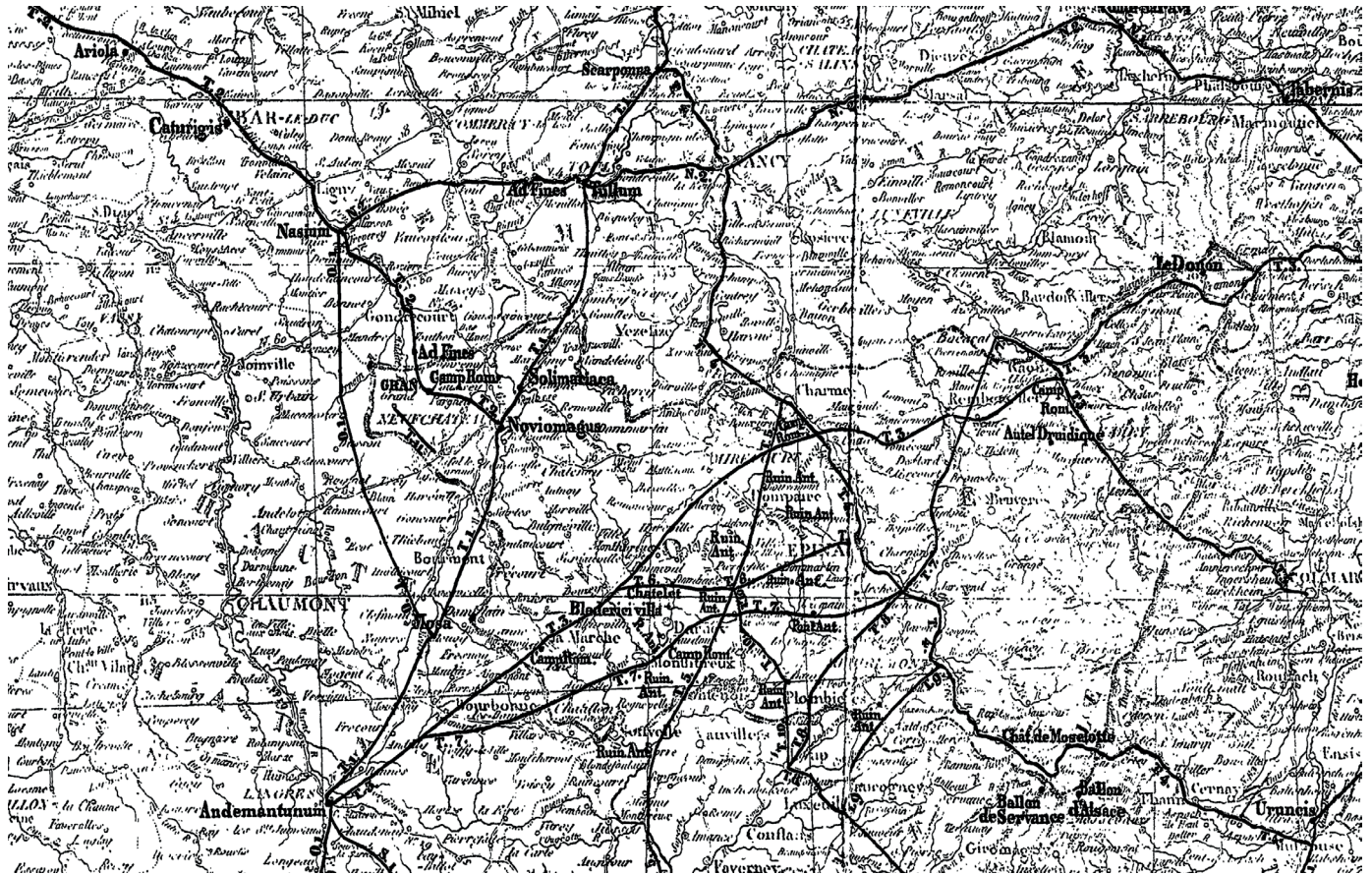


Fig. 29 Extrait de la carte des voies romaines selon Jean-Baptiste Prosper Jollois (Jollois, 1843, pl. 1ère).

des voies mises en évidence, une carte générale des voies romaines dressée sur une carte routière des Ponts-et-Chaussées accompagne ce discours (Fig. 29).

Julien-François Gaudé a étudié les voies romaines dans l'ouest de la cité des Leuques⁴⁸¹. Dans cette étude, l'auteur part de cinq agglomérations qu'il pense importantes à l'époque antique pour construire son discours — à savoir, Naix-aux-Forges (*Nasium*), Toul (*Tullio*), Soulosse-sous-Saint-Elophé (*Solimariaca*), Neufchâteau (*Neomagus*) et Grand (*Andesina*). Il distingue ainsi quatre voies importantes qu'il qualifie de « militaires »⁴⁸². Les autres voies qu'il décrit ne sont pour lui que des « chemins de traverse »⁴⁸³. Il dresse alors une liste de sept diverticules reliant ces agglomérations à d'autres points du peuplement. Les descriptions de ces voies sont très précises avec la mention de nombreux lieux-dits et rapports d'observation ; cependant, aucune fouille ou découverte

n'est mentionnée. En outre, la carte qui accompagne ces trois articles (Fig. 30) montrent plus de voies que celles rapportées par l'auteur. Ainsi, elle donne l'impression que chacune des agglomérations citées est un carrefour.

François-Félix Maud'heux a aussi été amené à discuter de cette thématique lors de son étude sur l'ancienne topographie du département des Vosges⁴⁸⁴. L'auteur a souhaité étudier les périodes protohistorique, gallo-romaine et mérovingienne⁴⁸⁵, mais pour la question des voies, il lui a été impossible de réaliser une étude diachronique et il a dû se concentrer sur la période gallo-romaine⁴⁸⁶. Il mentionne quatre voies principales qui passent à proximité du département sans y pénétrer — de Reims à Metz, de Metz à Strasbourg, de Strasbourg à Bâle et Besançon et de Besançon à Toul par Langres et *Nasium*⁴⁸⁷ et il prend aussi position par rapport aux hypothèses de Jean-Baptiste Prosper Jollois⁴⁸⁸. Il décrit vingt-quatre voies pour le

481. (Gaudé, 1864, 1865).

482. (Gaudé, 1864, p. 76).

483. Op. cité, p. 77.

484. (Maud'heux, 1874, p. 312-343).

485. Op. cité, p. 252.

486. Op. cité, p. 312.

487. Op. cité, p. 315.

488. Op. cité p. 315-316.

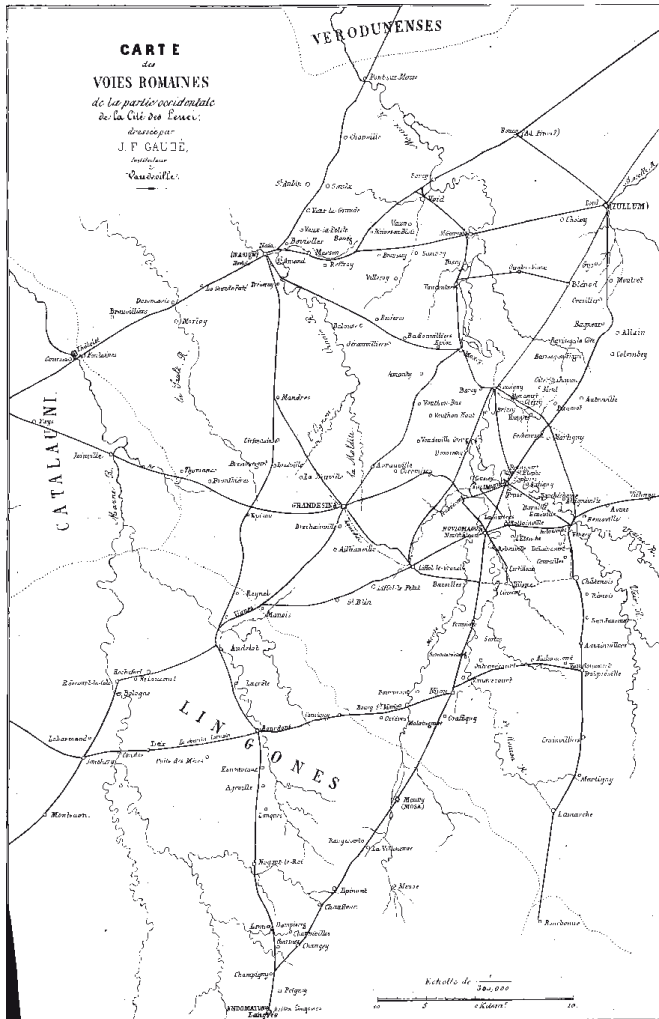


Fig. 30 Carte des voies romaines dans l'ouest de la cité des leuques selon Julien-François Gaudé (Gaudé, 1865).

département des Vosges en mentionnant leur tracé et leur structure lorsque cela est possible. Dans sa conclusion sur cette étude, François-Félix Maud'heux indique que cet exposé est incomplet puisqu'il ne concerne que les voies qui ont été pavées et qu'il devait y avoir d'autres dessertes de l'époque protohistorique qui n'ont pas subi de modification dans leur construction après la conquête romaine⁴⁸⁹. La carte reproduite à la fin de l'ouvrage donne aussi une indication sur le passage des voies recensées (Fig. 31).

Félix Liénard s'est, quant à lui, intéressé aux voies romaines de la Meuse dans une publication en trois tomes, et c'est son premier tome sur le sud du département qui nous intéresse particulièrement⁴⁹⁰. Ainsi,

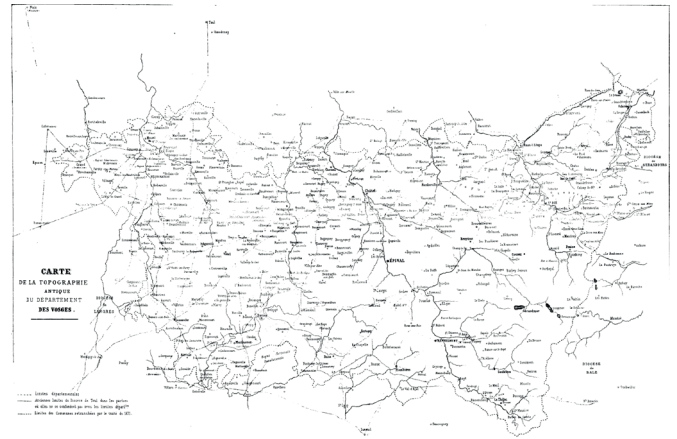


Fig. 31 Carte de la topographie antique du département des Vosges selon François-Félix Maud'heux (Maud'heux, 1874).

il distingue douze voies dont il donne le tracé mais il liste aussi les monuments antiques qui les bordent. L'intérêt majeur de cet ouvrage est la carte détaillée qui l'accompagne.

Alban Fournier a été amené à parler de voies romaines dans un ouvrage sur la topographie du département des Vosges⁴⁹¹. Il distingue les deux voies à l'ouest du département mentionnées par la table de Peutinger, à savoir celle allant de Langres à Metz et celle reliant Reims à Toul⁴⁹². Pour les autres voies, il se place dans la lignée de Jean-Baptiste Prosper Jollois, mais ajoute quelques voies mentionnées par François-Félix Maud'heux qu'il considère comme critiquables⁴⁹³. En outre, il fournit une carte qui devait être en couleur mais que nous n'avons pu consulter qu'en noir et blanc (Fig. 32).

L'abbé Idoux s'est intéressé plus particulièrement aux voies reliant Langres à Strasbourg et Corre à Charmes⁴⁹⁴. Sans les nommer, il critique ses prédécesseurs et notamment leur manque de précision dans leurs commentaires sur les voies romaines dans les Vosges⁴⁹⁵ et il souhaite que les indications de passage des voies romaines soient effectuées avec le plus grand soin possible et en allant sur le terrain⁴⁹⁶. A travers ses notes de bas de page, l'auteur mentionne aussi d'autres voies ainsi que leur itinéraire.

Maurice Toussaint, dans son ouvrage sur la Lorraine à l'époque gallo-romaine, consacre lui aussi un cha-

489. Op. cité, p. 342.

490. (Liénard, 1881).

491. (Fournier, 1892).

492. Op. cité, p. 133.

493. Op. cité p. 138.

494. (Idoux (Abbé), 1907).

495. Op. cité, p. 118.

496. Op. cité p. 173.

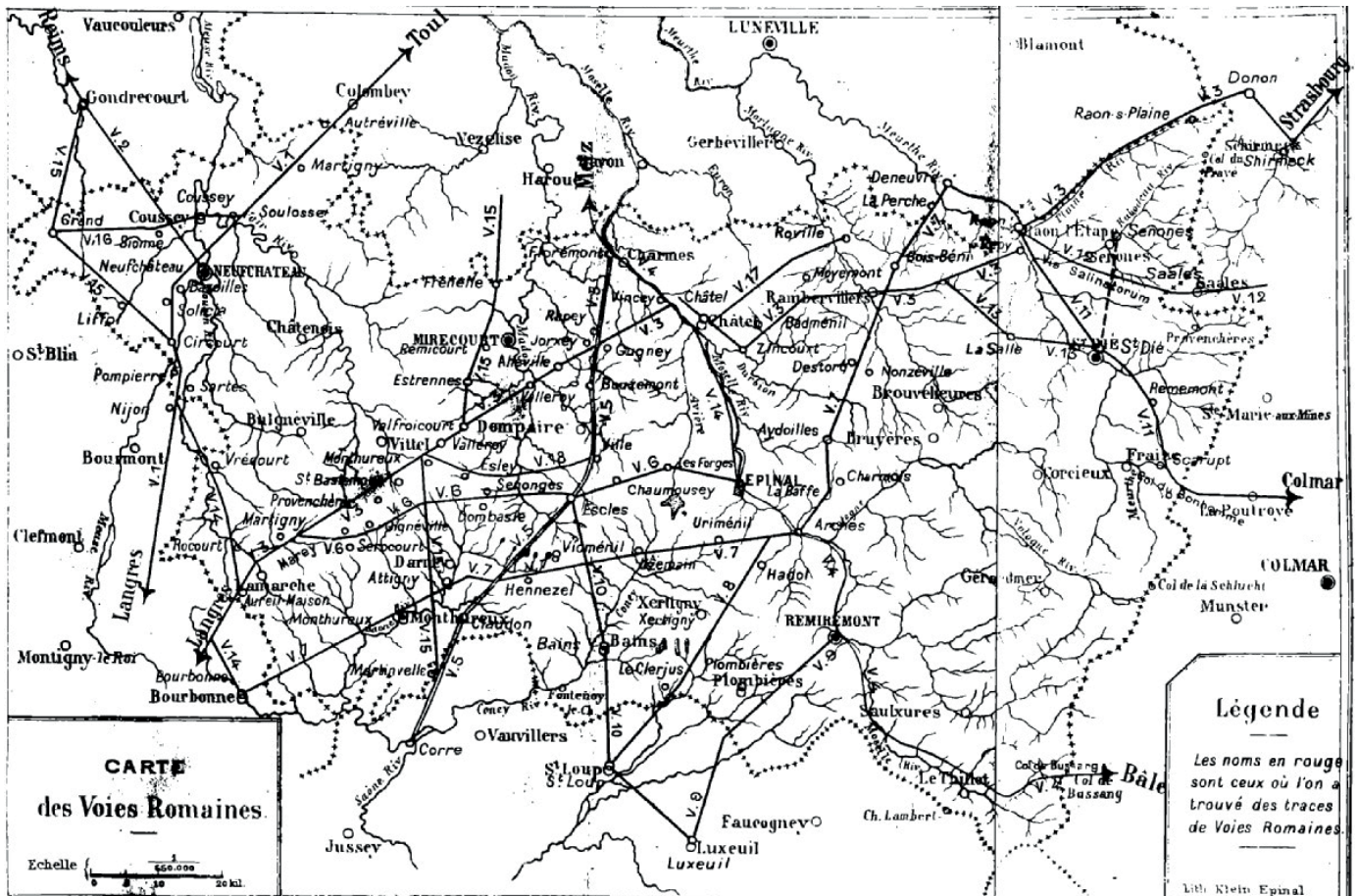


Fig. 32 Carte des voies romaines dans les Vosges selon Alban Fournier (Fournier, 1892, planche n°2).

pitre à la question des voies⁴⁹⁷. L'auteur se base sur l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger afin de décrire les deux voies principales — Langres à Trèves par Toul et Metz et Reims à Strasbourg par Metz⁴⁹⁸ — qui traversent le territoire des Leuques, des Médiomatriques et des Trévires. Il faudrait plutôt parler d'itinéraires, car il en mentionne plusieurs qui relient ces centres urbains. D'autres voies qu'il considère comme mineures sont aussi mentionnées. En tout, il décrit cinq voies en évoquant aussi les sites archéologiques et les diverticules.

Sans nécessairement revenir dans le détail sur le tracé des voies romaines, Albert Grenier fournit dans le volume du Manuel d'archéologie gallo-romaine consacré aux voies, des cartes ainsi que des bibliographies concernant les voies romaines en Gaule. Bien entendu, il fournit une carte à l'échelle de la cité des Leuques (Fig. 33) ainsi que la bibliographie afférente⁴⁹⁹.

Ces dernières années, aucune étude spécifique sur les voies romaines dans la cité des Leuques n'a été menée. Les diverses publications, notamment les CAG (Fig. 34), reprennent la carte établie par Yves Burnand en 1990⁵⁰⁰. Elle montre les quatre voies principales passant par le territoire leuque : les voies Reims/Toul, Langres/Naix-aux-Forges, Langres/Trèves et Langres/Strasbourg. Un article synthétique sur les voies en Lorraine a été écrit en 2009⁵⁰¹, et c'est la carte l'accompagnant qui est intéressante pour notre propos (Fig. 35).

A plusieurs reprises, les chercheurs ont montré l'importance des itinéraires protohistoriques dans la genèse des voies romaines⁵⁰². Ainsi, Clément Féliu voit, dans le territoire leuque, à l'époque protohistorique, une inégalité entre l'ouest et l'est, la première partie étant mieux pourvue en termes de voies que la seconde⁵⁰³.

497. (Toussaint, 1928, p. 37-73).

498. Op. cité, p. 39.

499. (Grenier, 1934, p. 339-441).

500. (Burnand, 1990, p. 28).

501. (Laffite, 2009).

502. (Grenier, 1934, p. 24-25 ; Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 22 et 40).

503. (Féliu, 2008, p. 223-227).

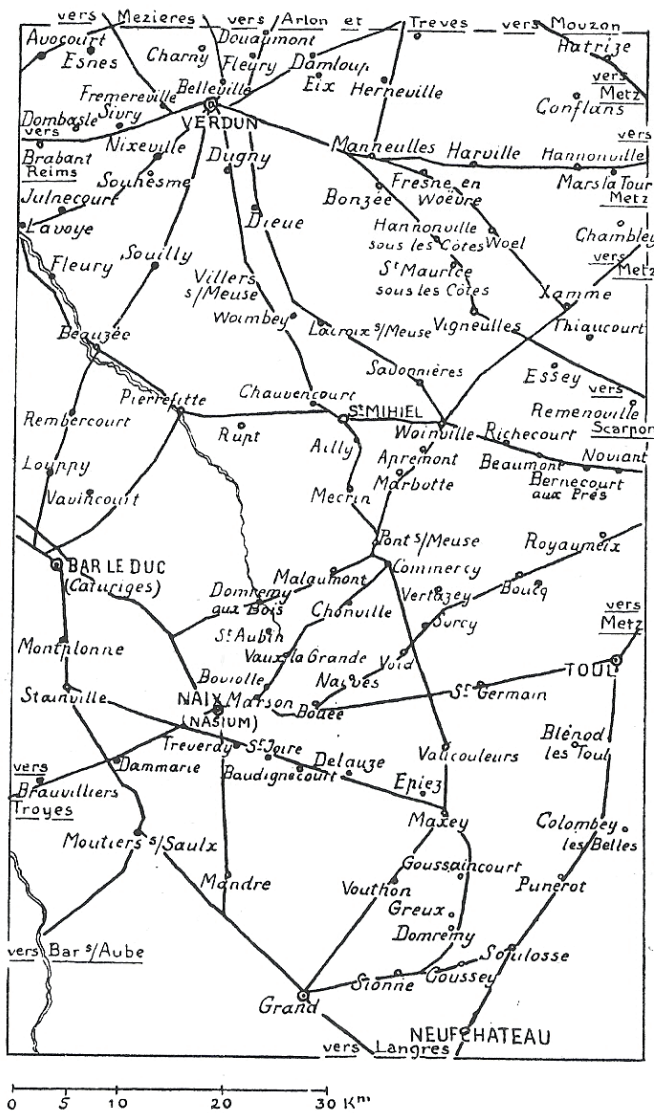


Fig. 33 Carte des voies romaines des Leuques selon Albert Grenier (Grenier, 1935, fig. 148, p. 440).

Il reprend les quatre voies connues pour l'époque romaine en insistant sur le caractère « naturel » de ces itinéraires : un entre Langres et Trèves, un entre Toul et Reims par la vallée de l'Ornain et Naix-aux-Forges, un entre Langres et Strasbourg par le col du Donon et un entre Langres et Naix-aux-Forges. En outre, les parcours entre l'ouest et l'est sont réduits, voire absents.

L'étude des voies romaines traversant le territoire leuque est très ancienne et chaque chercheur travaillant sur cette cité a accordé une place à cette question : c'est une sorte de passage obligé qui permet de mieux appréhender son organisation. Nous n'avons donc mentionné que les auteurs qui ont eu le plus de poids ou dont la démarche nous semblait la plus intéressante. Cependant, on peut voir que chacun des auteurs a une idée bien précise sur le sujet et, s'ils sont globalement tous d'accord sur les itinéraires, il en est tout autrement en ce qui concerne leur tracé.

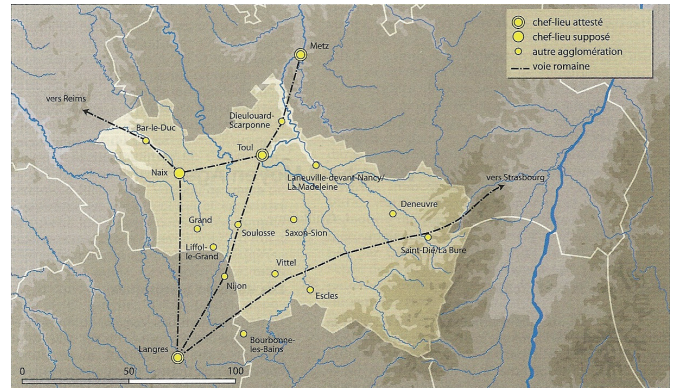


Fig. 34 Carte du territoire des Leuques à l'époque gallo-romaine (Michler, 2007, fi. 32, p. 77).

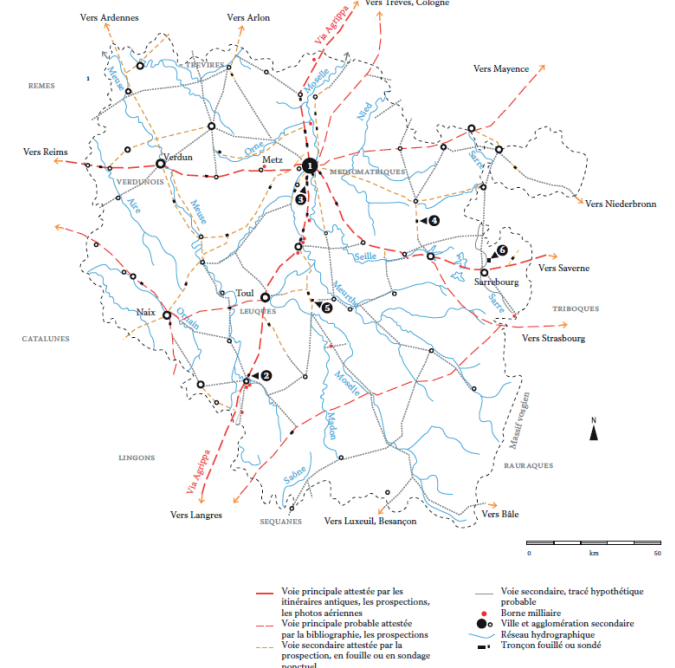


Fig. 35 Carte de principales voies antiques de la région Lorraine (Laffite, 2009, fig. 1 p. 16).

b) Tracés des voies connues (Fig. 36)

Avant de commencer une étude des voies romaines dans la cité des Leuques et plus particulièrement dans sa partie occidentale, nous souhaitons souligner qu'il semble utopique de pouvoir répondre précisément et totalement à la question de leurs tracés. Le travail est immense et même avec une étude précise des mentions faites dans les diverses publications, le seul moyen d'avoir des certitudes serait de réaliser des fouilles sur l'ensemble de ces mentions. C'est techniquement impossible dans le cadre de cette thèse, même si c'est ce vers quoi il faut tendre.

De même, nous allons décrire des tracés grâce aux travaux effectués avant nous mais aussi en utilisant la carto- et la photo-interprétation. Nous sommes consciente que ces tracés ne sont que des propositions déduites de nombreux éléments. Il est évident qu'ils peuvent ne pas être véridiques puisque non vérifiés

mais ils constituent une indication des réseaux existants. Ainsi, ce travail se rapproche plus de l'archéogéographie que de l'archéologie des voies.

Nous avons parlé rapidement du réseau des voies au sein de la cité des Leuques⁵⁰⁴. Connues principalement par la Table de Peutinger et par l'Itinéraire d'Antonin, quatre voies principales traversaient le territoire de la cité des Leuques :

- la voie reliant Langres (*Andemantunnum*) à Naix-aux-Forges (*Nasium*) ;
- la voie reliant Langres (*Andemantunnum*) à Trèves (*Augusta Treverorum*) en passant par Toul (*Tullum*) et Metz (*Divodurum*) ;
- la voie reliant Reims (*Durocortorum*) à Toul (*Tullum*) en passant par Naix-aux-Forges (*Nasium*) ;
- la voie reliant Langres (*Andemantunnum*) à Strasbourg (*Argentoratum*).

Comme nous nous concentrons sur la partie ouest

du territoire leuque, nous nous intéresserons aux trois premières voies et dans une fenêtre restreinte à cette zone.

1. La voie reliant Langres à Trèves

L'Itinéraire d'Antonin mentionne les stations de *Mosa* et de *Solimariaca* alors que la Table de Peutinger mentionne celles de *Mosa* et de *Noviomagus*. Nous avons déjà vu que les distances mentionnées sur ces deux itinéraires sont similaires. *Mosa* est identifié traditionnellement comme un site situé sur le ban communal de Meuvy (Haute-Marne), *Noviomagus* sur le territoire de l'actuel Nijon (Haute-Marne) et *Solimariaca* sous le village de Soulosse-sous-Saint-Elophe (Vosges).

Si l'identification de *Solimariaca* comme étant située sous Soulosse-sous-Saint-Elophe est indéniable comme tendent à le montrer les inscriptions trouvées sur ce site⁵⁰⁵, celle rapprochant *Noviomagus* de Nijon (Haute-Marne) nous semble plus discutable : nous

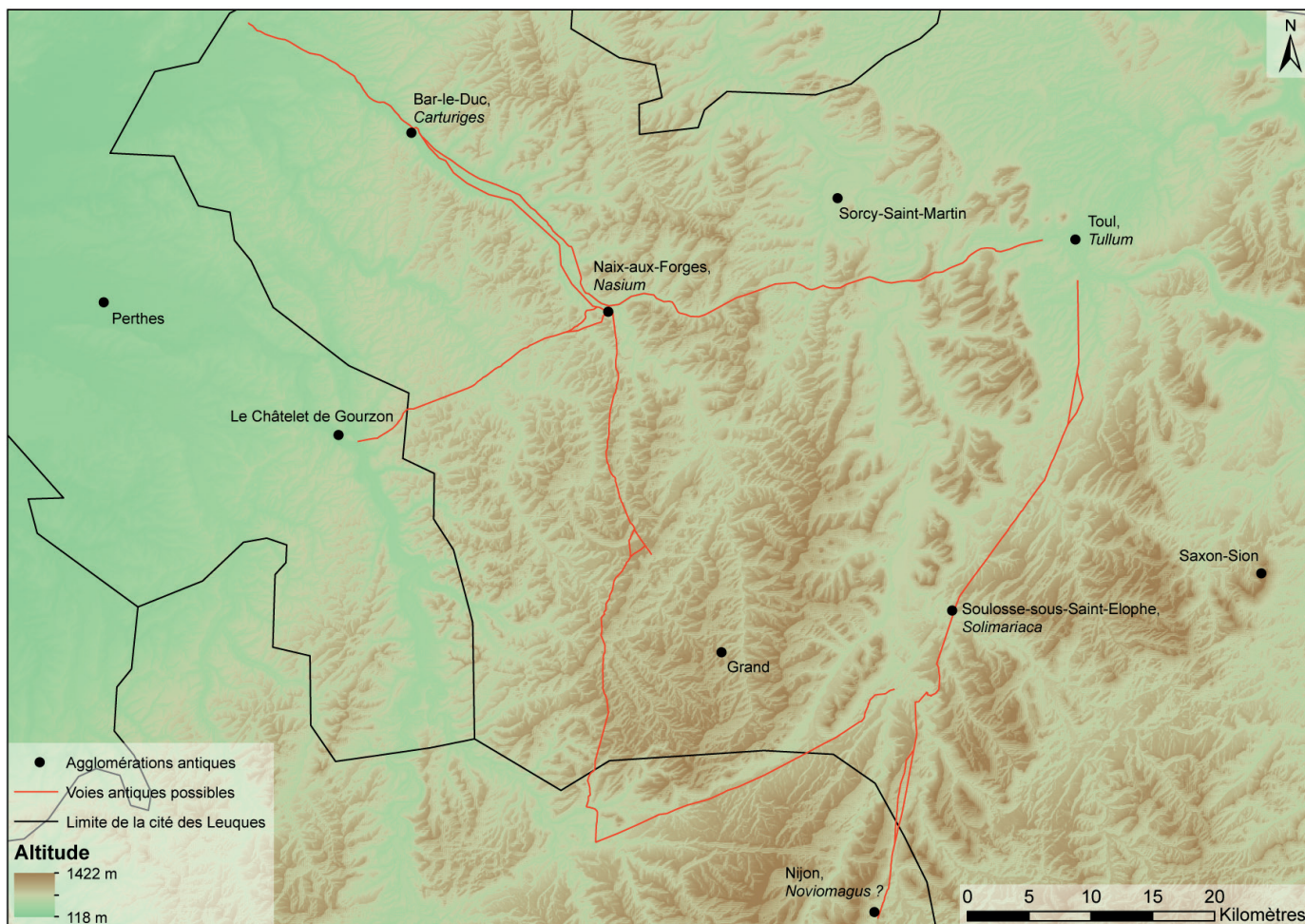


Fig. 36 Carte des voies antiques probables pour l'ouest de la cité des Leuques (CAO : A. Resch, 2018).

504. Voir p. 95-97.

505. CIL XIII, 4681 et 4683 qui mentionnent un *vicus Solimariaca*, voir p. 90.

ne reviendrons pas sur la démonstration réalisée précédemment⁵⁰⁶ et nous nous contenterons d'indiquer que nous pensons que le site de *Noviomagus* est plutôt à rechercher à proximité de Pompierre (Vosges)⁵⁰⁷ ; toutefois, il est vrai que les deux sites sont proches.

Sur la commune de Sartres, cette voie était visible aux lieux-dits Les Nairaux, Sur le Chêne, Les Champis, Les Sauges et Virevaux⁵⁰⁸. En outre, elle serait large d'à peine 5 m⁵⁰⁹. A Pompierre, la voie passe aux lieux-dits Sur la Croix et Au Canton des Pilaires avant de suivre la limite communale actuelle avec Haréville-les-Chanteurs (Haute-Marne) et de pénétrer sur le territoire de la commune de Circourt-sur-Mouzon (Vosges). En 1861, selon l'instituteur, sur la commune, elle aurait une largeur de 6 m — ce qui reste cohérent avec l'observation faite la même année à Sartres — pour une hauteur de 1 à 2 m⁵¹⁰. Des photographies aériennes prises par Gilbert Salvini montrent en effet une anomalie linéaire continue à proximité de la route départementale n°1⁵¹¹.

La voie suit les rives du Mouzon sur la commune de Rebeuville (Vosges) avant de poursuivre son parcours dans le bois de Rouceux à Rollainville (Vosges). Entre les deux villes, la question du passage de la voie sur la commune de Neufchâteau est posée : si, au vu du tracé supposé de la voie, il est indéniable qu'elle passe sur son territoire, c'est son lieu de passage exact qui reste à discuter. En effet, nous sommes confrontée à un dénivelé assez important entre les deux points nommés précédemment. Il semble impossible que la voie suive ce fort dénivelé puisque nous n'avons aucune attestation de son passage qui aurait dû laisser des indices importants à cet endroit. Ainsi, nous pensons qu'elle suit la rive du Mouzon en haut de la côte et longe peu ou prou les limites communales de la zone avant de rejoindre le bois de Rouceux.

Sur le territoire de Soulosse-sous-Saint-Elophé (Vosges), la voie reprend à peu près l'axe actuel de la route nationale n°74. Son tracé est mieux connu à

Martigny-les-Gerbonvaux (Vosges) où elle arrive au pied de la côte de Saint-Elophé avant de traverser le Bois des Grappolles. Des photographies aériennes de Michel Loiseau⁵¹² ainsi que des reconnaissances réalisées par Philippe Frigério⁵¹³ aux Essarts permettent de connaître avec précision son tracé.

C'est la même chose à Punerot (Vosges) où elle est visible grâce à des photographies aériennes⁵¹⁴ et connue suite à des observations, réalisées probablement au cours du XIX^e siècle, qui ont montré que le pavage était fait de pierres de lave de 0,15 à 0,20 m de haut⁵¹⁵. Elle est même reportée sur la carte IGN au 1/25 000e, comme à Autreville (Vosges) où elle passe par les lieux-dits Sauries, Le bois carré et Bois Jean-May avant d'entrer en Meurthe-et-Moselle.

Elle entre dans ce département par la commune de Barisey-au-Plain puis elle traverse le territoire de Bagnoux avant de se confondre avec le chemin n°1 allant de Toul à Colombey sur la commune de Crézilles. A Moutrot, cette voie est décrite comme de mauvaise qualité par Maurice Toussaint avec une hauteur de 1 m et l'utilisation de pierres posées de champ selon un angle d'environ 30°⁵¹⁶. Le Chemin Brabant sur la commune de Gye correspondrait à cette voie qui arrive par la suite sur le territoire communal de Toul.

A part quelques sections qui sont visibles grâce aux photographies aériennes, aucun tracé ne peut être connu avec ni daté avec certitude. En outre, à notre connaissance, aucune cartographie précise n'a été effectuée. Ainsi, nous avons décidé de cartographier cette voie grâce aux mentions de son passage complétées par les cartes IGN, les ortho-photographies et les cartes anciennes — principalement la carte de Cassini et la carte d'Etat Major. A l'occasion, nous avons proposé plusieurs tracés possibles suivant les traces encore visibles et la topographie.

506. Voir p. 57

507. Nous ne sommes pas la seule à penser de même (Poirot, 1905, p. 30).

508. (Maud'heux, 1874, p. 339 ; Toussaint, 1948, p. 133).

509. (Louis, 1889, p. 293).

510. (Toussaint, 1948, p. 78).

511. (Salvini, 2000 photo 14/5).

512. (Loiseau, 1990, p. 20 photo 90).

513. (Frigério, 1995 photo 63/13).

514. (Frigério, Muller, 1993 photo 23/0592/58).

515. (Maud'heux, 1874, p. 338).

516. (Toussaint, 1948, p. 127).

2. La voie reliant Reims à Toul par Naix-aux-Forges

Cette voie est mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin, qui cite les stations de *Fanum Minervae*, d'*Ariola*, de *Caturices* et de *Nasium*. Nous avons déjà vu que cette dernière est à rapprocher du site romain de Naix-aux-Forges. *Fanum Minervae* est généralement identifié à une enceinte militaire située sur la commune de La Chappe (Marne)⁵¹⁷. La station d'*Ariola* correspondrait selon l'abbé Favret à un lieu à proximité d'un camp dit « de la Murée » sur le territoire de Vadivières (Marne)⁵¹⁸. Enfin, la station de *Caturices* est traditionnellement rapprochée du site antique de Bar-le-Duc (Meuse). La Table de Peutinger semble mentionner cette voie en reliant *Durocortorum* à *Nasium* mais la difficulté de lecture et les lacunes à cet endroit ne permettent pas d'aller plus loin dans l'analyse⁵¹⁹.

La voie romaine arrive sur le territoire meusien par la commune de Nettancourt (Meuse) qu'elle traverse en ligne droite sous le nom de La Romaine ou Voie romaine vers Noyers-Auzécourt (Meuse). Sur le territoire de cette commune, la voie passe par le hameau de la Maison du Val où elle franchit un ruisseau, la Chée, avant de se diriger tout droit vers le moulin du Piroué. Ensuite, elle traverse le nord de la commune de Brabant-le-Roi (Meuse) où elle passe par La Nausonce et le bois du Piroy où elle prend le nom de Route des Romains.

Sur la commune de Laimont (Meuse), elle passe par le bois de Loissard avant d'entrer sur le territoire de la commune de Bussy-la-Côte (Meuse) qu'elle traverse en suivant la rive droite de l'Ornain en se confondant en partie avec la route départementale n°994. A Varny (Meuse), la voie suit toujours la rive droite de l'Ornain en passant par le lieu-dit Venise. A Fains-Véel (Meuse), elle longe les coteaux de la rive droite de l'Ornain parallèlement à la route départementale n°994 et pénètre sur le territoire de Bar-le-Duc (Meuse).

Elle passe près de la verrerie de Fains et quitte le plateau afin de traverser le ruisseau Pisseloup. Elle traverse la commune de Bar-le-Duc toujours sur la rive droite de l'Ornain. A Longeville-en-Barrois (Meuse), elle est peut-être appelée Chemin Romain

sur les cartes 1/25 000e de l'IGN, mais il peut aussi s'agir d'une autre voie qui double celle dont nous parlons. C'est sur cette commune que la voie traverse l'Ornain avant de pénétrer sur la commune de Tronville-en-Ornois (Meuse) où elle passe par le lieu-dit Sous le Mur des Sarrazins et au nord-ouest du village.

A Velaines (Meuse), elle suit la rive droite de l'Ornain avant de pénétrer sur le territoire de Ligny-en-Barrois (Meuse). Elle passe au nord-est de la commune aux lieux-dits Queue du Serpent et Grange aux Champs avant de monter vers le moulin de Givrauval. Ensuite, elle se dirige vers le village de Menaucourt et longe les côtes sur la rive droite de l'Ornain avant de se rendre à *Nasium* par le nord.

Sur la commune de Naix-aux-Forges (Meuse), elle suit toujours la rive droite de l'Ornain mais, arrivée à l'agglomération antique, elle se dirige vers Boviollles (Meuse) et Reffroy (Meuse) en suivant la Baboure. A Marson-sur-Barboure (Meuse) et Reffroy (Meuse), elle se nomme Chemin des Romains ou Rez-Voie et elle traverse ce dernier village. A Bovée-sur-Baboure (Meuse), elle passe par le moulin de Bovée où elle se nomme le Chemin de la Pucelle avant de se confondre avec la route départementale n°29 puis n°134 en passant sur les côtes de Navermont et de Tramatin.

Elle suit alors la limite entre les communes de Broussy-en-Blois (Meuse) et de Naives-en-Blois (Meuse). A Sauvoy (Meuse), elle arrive par la Vallée des Pierres sise entre le bois Chaté et le bois de Monfeu. Elle suit la vallée étroite de Méholle avant de remonter à l'est par la vallée sèche du bois de Vacon. Sur la commune de Void-Vacon, la voie franchit la Méholle et sert de limite sud à la commune. Ensuite, elle entre sur le territoire de la commune de Ourches-sur-Meuse (Meuse) où elle suit les limites des bois communaux avant de franchir la Meuse peu avant Saint-Germain-sur-Meuse (Meuse).

En 1893, Ernest Desjardins rapproche les bois de cette commune du *Ad Fines* mentionné après la station de *Nasium* sur la Table de Peutinger⁵²⁰. En effet, la voie romaine prend le nom de Chemin des Romains, Chemin de la Pucelle ou Chemin de Brabant. En outre, c'est sur le territoire de cette commune qu'elle

517. (Thévenard et al., 1996, p. 125).

518. Rapporté dans *Op. cité*, p. 126

519. Voir p. 52-53

520. (Desjardins, 1893, p. 134).

franchit la Meuse avant de traverser le village et les bois communaux et d'entrer en Meurthe-et-Moselle.

A Choley-Ménillot (Meurthe-et-Moselle), la voie traverse les lieux-dit Le Mélot et La Graphonnière. Elle passe en contrebas du village d'Ecrouves avant d'entrer sur le territoire de la commune d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle).

Comme pour la voie reliant Langres à Trèves, nous avons procédé à une cartographie de cette voie en analysant plusieurs documents, notamment graphiques, afin de proposer la cartographie la plus précise possible pour le passage de cette voie romaine. La difficulté principale réside dans le choix d'un passage à proximité de l'Ornain et de la Barboure qui ont vu leur cours changer depuis l'époque romaine. En outre, cette voie pouvait être « doublée » sur l'autre rive de ces deux rivières sans que cela ne soit mentionné sur l'un ou l'autre des itinéraires.

3. La voie reliant Langres à Naix-aux-Forges

Cette voie est mentionnée sur la Table de Peutinger mais entre les deux agglomérations, aucune étape n'est mentionnée. Sur le terrain, elle semble se détacher de celle reliant Langres à Toul peu après son départ de la capitale de cité des Lingons au lieu-dit Les Granges sur le territoire de la commune voisine, Champigny-lès-Langres (Haute-Marne).

En Haute-Marne, elle passe sur la partie ouest du territoire de la commune de Manoix avant de pénétrer sur celui de Reynel. Elle y est connue sous le nom de Chemin des Romains où elle est visible sur près d'un kilomètre entre le chemin de Carrière et celui du bois du Grond. Nous n'avons retrouvé cette appellation ni sur les cartes anciennes, ni sur la carte IGN des années 50 ; cependant, nous avons pu en déduire un tracé convenable. A Busson, elle serait visible à l'entrée du bois des Harrandes qu'elle traverse ainsi que la commune de Leurville. Notons que la portion entre Reynel et le bois des Harrandes est reportée sur la carte de Cassini sous le nom de Levée Romaine alors que celle entre le Bois de Harrandes et Epizon est visible sur la carte d'Etat-Major sous le nom d'ancienne voie romaine et qu'elle reprend le tracé de la route départementale n°25.

A Epizon, on la retrouve à l'est du village grâce aux photographies aériennes qui font voir un tracé rectiligne. Par la suite, elle semble se retrouver sous la

route départementale n°25 et elle traverse les communes de Germisay et Germai. Sur le territoire de cette dernière, la voie passe à proximité de la source de la Saulx et de l'étang Canée. A Bressoncourt, elle longe la limite orientale du Bois de la Crinière qui marque aussi la limite avec la commune de Lezéville. Pénétrant sur le territoire de cette dernière, elle passe par la combe le Saint et se dirige vers la ferme d'Abonlieu. Elle traverse ensuite le village de Cirfontaines-en-Ornois avant de se diriger au lieu-dit Les Fourches à la limite communale avec Chassey-Beaupré ou de prendre vers le nord et de pénétrer dans le département de la Meuse à proximité de la ferme Saint-Eloi.

A Mandres-en-Barrois, la voie serait l'actuel Chemin de Biencourt avant de suivre la limite communale est de Bure. Elle longe le bois Lejuc et elle passe à l'ouest du village de Ribeaucourt pour se diriger vers la commune de Biencourt-sur-Orge dont elle suit une partie de la limite communale ouest dans le bois de la Foucherotte avant de pénétrer dans la commune de Trévéray. Elle passe à l'est du village aux lieux-dits Borne l'Huilier et Sur la Villemont où elle est visible par photographie aérienne. Enfin, elle se dirige en ligne droite vers l'agglomération de Nasium en passant par le lieu-dit Les Chardonnières à Saint-Amand-sur-Ornain. Ce tracé jusqu'au sud de Trévéray est mentionné aussi sur la carte de Cassini sous le nom de Chemin Romain.

En dehors de ces voies mentionnées par les itinéraires, d'autres voies ont été reconnues sans qu'il soit possible de vérifier leur authenticité car aucune fouille n'a été menée jusqu'à présent sur ces tracés. Nous parlerons de trois voies : celle reliant Le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne) à *Nasium*, celle reliant Montsaon (Haute-Marne) à Soulosse-sous-Saint-Elophe (Vosges) et celle reliant Chaumont (Haute-Marne) à Soulosse-sous-Saint-Elophe (Vosges).

4. La voie reliant Gourzon à Naix-aux-Forges

La voie part de l'est de l'éperon du Châtelet à Gourzon et suit un chemin nommé Route de Pouchien. Elle passe en-dessous de l'écart La Grange avant de suivre la limite communale avec Chevillon et de pénétrer dans le département de la Meuse. Une partie de son tracé est commun avec la route départementale n°152.

Sur la commune de Brauvilliers, elle passe entre les deux carrières et au lieu-dit Les Fourches où elle part en ligne droite jusqu'aux limites communales entre

Morley et Dammarie-sur-Saulx qui est aussi une limite de forêt. Sur le territoire de cette dernière, elle passe par la Vallée le Prêtre avant de passer par le centre du village et de rejoindre la forêt de La Grande Ferté par des sentiers. Elle sert alors de limite communale avec Villers-le-Sec. A la sortie de ce bois, elle passe par les lieux-dits Le Moulin et La Cave où elle est visible sous forme de haie avant de rejoindre plus ou moins perpendiculairement la route départementale n°127.

A partir de ce point, deux chemins peuvent se voir dans la photo- et carto-interprétation : soit la voie suit un sentier puis un chemin rejoignant le sud du village de Nantois où elle traverse le ruisseau des Grandes Fontaines avant de se diriger vers les bois de la Raffé et se connecter à la voie reliant Reims à Naix ; soit elle passe par le lieu-dit La Tuilerie avant de pénétrer dans le bois de La Ronde Haie et de traverser la Vallée de Nantois et de se diriger vers l'agglomération antique de *Nasium* par le sud-ouest.

5. La voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé

Bien que joignant deux sites romains, cette voie permet aussi de relier les deux voies principales entre Langres et Naix-aux-Forges et entre Langres et Trèves. Elle croise cette première sur le territoire de Rimaucourt (Haute-Marne) au lieu-dit Pont-Charrot. Puis, elle passe au sud de la colline de Barrémont. Sur le territoire de Manois, elle traverse le lieu-dit Les Terres Rouges avant de se confondre plus ou moins avec la route départementale n°674. Elle suit cette route sur les communes de Saint-Blin, de Sémillilly, de Vesaignes-sous-Lafauche, de Prez-sous-la-Fauche et de Liffol-le-Petit avant de pénétrer dans le département des Vosges.

A son entrée sur le territoire communal de Liffol-le-Grand (Vosges), elle se détache de la voirie actuelle pour suivre le tracé de l'actuel chemin de fer. Elle traverse le sud du village avant de se diriger entre les lieux-dits Maison Dieu et Pochené. A Fréville, la voie passe au sud du village et par le lieu-dit Le Pota et la limite du bois Béné. Elle passait aussi sur le territoire de Mont-lès-Neufchâteau et de Noncourt où elle rejoignait la voie reliant Langres à Trèves.

6. La voie reliant Chaumont à Soulosse-sous-Saint-Elophé

N'ayant pas retrouvé tous les lieux-dits et les dénominations de voie lors de notre recherche sur cette voie hypothétique, nous avons décidé de ne pas la représenter sur la carte des voies de l'ouest du territoire leuque. Cependant, nous en donnons le tracé déduit de la lecture des cartes archéologiques de la Gaule.

Il s'agit d'un diverticule de la voie reliant Langres à Trèves qui s'y rattache à Circourt-sur-Mouzon (Vosges). De Millières (Haute-Marne), cette voie traverserait les lieux-dits Langaunet, La Mairie et La Mouillière avant de passer par le village et se diriger vers La Croix de la Mission, Le Mouin à vent, Le Poutio, Le Fouëie et La Sueure. Sur la commune d'Ozières (Haute-Marne), elle est connue sous le nom de Haut-Chemin. En outre, elle était visible sous forme d'une levée à la ferme de Sécheprée et à 400 m du village⁵²¹.

A Illoud et à Goncourt, elle longe les forêts communales et le bois de Beaucharnois en empruntant le chemin dit « du Canon » et en passant au nord de la ferme de Beaucharnois. Elle prend par la suite le nom de Haut-Chemin. C'est aussi sous ce nom, et celui de Chemin des Romains, qu'elle est connue à Harréville-les-Chanteurs où elle passe à l'ouest du village et traverse le lieu-dit La Ferrée.

c) A la recherche des réseaux

Comme nous l'avons déjà vu, la recherche évolue aujourd'hui vers une recherche des réseaux plutôt qu'une recherche des tracés. Il faut alors partir d'une vision globale pour aller vers le particulier. Eric Vion se proposait de partir des cartes routières actuelles afin de montrer une armature de ce réseau : appelée « méthode des tris numériques », elle se base sur une analyse morphologique.

Le problème principal lorsqu'on parle de réseaux de voies est de pouvoir les dater précisément. Même si, par manque de données, il peut être nécessaire de partir d'une cartographie contemporaine voire moderne ; il faut toujours se garder d'y voir un ancien réseau. Raisonnant sur les formes transmises, il n'est pas possible de connaître avec précision le tracé des voies utilisées à l'époque romaine. Il faut alors utiliser

521. (Marchal, 1896, p. 171 ; Ballet, 1971, p. 241).

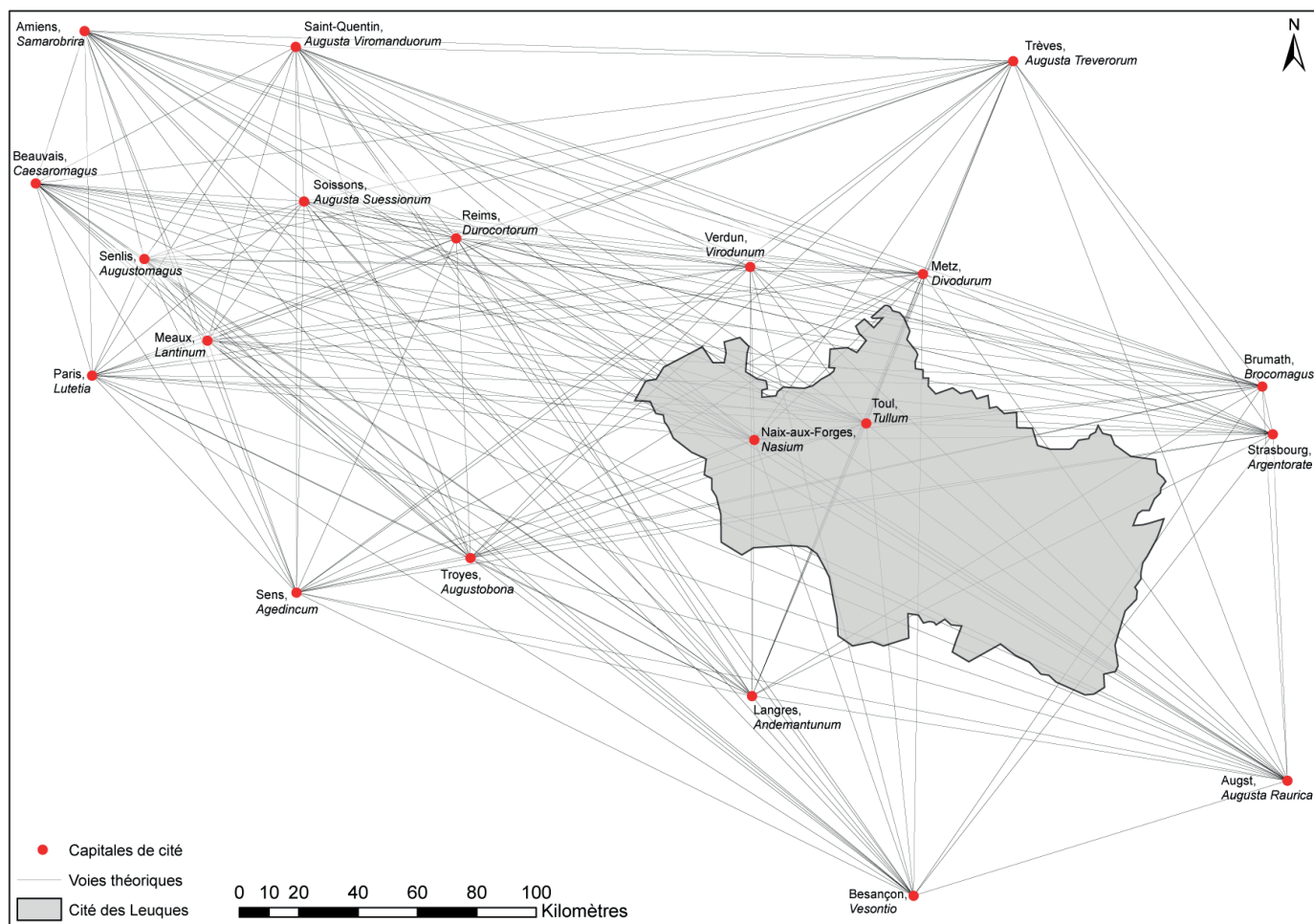


Fig. 37 Carte des itinéraires théoriques entre les différentes capitales de cité dans le nord-est de la Gaule (CAO : A. Resch, 2018).

d'autres méthodes pour orienter les recherches

Nous avons vu que seulement trois voies sont attestées par les sources antiques pour l'ouest du territoire leuque, quatre sur l'ensemble ; ce qui semble bien peu. Raisonner en terme de réseau de voies peut être fertile : nous parlons bien du réseau d'Agrippa lorsque nous désignons ces voies pavées traversant les territoires conquis qui avaient pour but, en autres, de relier Rome à ses provinces.

Les liaisons entre les capitales de cité semblent, au cœur de cette organisation, prépondérantes. Ainsi, si nous relient les capitales de cité, et les villes importantes, de l'époque romaine, nous obtenons un réseau théorique entre ces villes, appelé « itinéraires théoriques » par Sandrine Robert⁵²² et « grille rhomboïdale » par Magali Watteaux⁵²³. Comme le rappelle cette dernière⁵²⁴, l'élément important est le nombre de

pôles pris en compte.

Dans notre premier exemple (Fig. 37), nous n'avons utilisé que les capitales de cité et dans un espace réduit. Nous avons décidé de prendre en compte *Nasium*, Naix-aux-Forges, et *Tullum*, Toul, parce que la date de basculement d'une capitale à l'autre n'est pas connue avec précision et parce que les voies protohistoriques sont importantes dans la structure des voies romaines⁵²⁵.

Signalons d'emblée que nous ne pourrions, par manque de temps, aller au-delà de remarques générales et que nous n'effectuerons pas d'analyses poussées, bien que ce type d'étude puisse s'avérer intéressant. A partir de la carte des résultats, on peut déjà faire quelques remarques :

La partie ouest du territoire cristallise plus de tracés potentiels que la partie est. Cette dichotomie, déjà

522. (Robert, 2011, p. 166-167).

523. (Watteaux, 2010).

524. Op. cité, p. 11.

525. Rappelons que l'*oppidum* de Boviollles, à proximité de Naix-aux-Forges, était très probablement le pôle principal du territoire leuque à l'époque protohistorique.

vue par ailleurs⁵²⁶, peut s'expliquer par la position de la cité des Leuques par rapport au reste de l'Empire romain. Il existe effectivement moins de capitales de cité à l'est de ce territoire qu'à l'ouest.

On remarque que la voie théorique reliant Langres à Trèves passe très près de Toul et Metz. Il n'existait pas plusieurs itinéraires reliant Langres à Toul, Langres à Metz et Langres à Trèves, mais qu'un seul reliant Langres à Trèves en passant par Toul et Metz. Cette remarque peut s'appliquer à d'autres itinéraires et doit être vue au cas par cas.

L'effet nord-sud est très visible sur ces projections puisque les axes est-ouest sont vraiment rares. Mises à part, Paris, Meaux, Strasbourg et Brumath, les capitales de cité se situent au nord ou au sud de Naix-aux-Forges et Toul. Ainsi, il est logique d'avoir une majorité d'axes nord-sud.

Il semble que les quatre voies principales reconnues sur le territoire leuque soient bien représentées sur cette carte des axes théoriques. Il pourrait manquer une voie transversale nord-ouest/sud-est reliant Reims, Naix-aux-Forges et Augst. Mais ce manque a pu être comblé par des voies «secondaires» moins visibles dans le paysage. Notons que la voie entre Reims et Naix-aux-Forges est connue par les textes et par l'archéologie.

En bref, nous pouvons conclure que les voies connues actuellement pour la cité des Leuques reprennent globalement les voies théoriques reliant les capitales de cité entre elles. L'orientation majoritaire nord-sud des voies peut s'expliquer par la situation des autres capitales qui sont, sauf pour quelques exceptions, au nord et au sud de Naix-aux-Forges et Toul. La même constatation à propos des emplacements explique un moins grand nombre de voies théoriques à l'est par rapport à l'ouest. Enfin, il est visible que certains itinéraires n'allaient pas directement d'une capitale à une autre mais pouvaient passer par d'autres capitales.

Si on s'intéresse à la carte des voies théoriques limitées aux agglomérations antiques de la cité des Leuques et à proximité de cette dernière (Fig. 38), certains points peuvent être soulevés :

On retrouve cette partition est-ouest avec une zone plus dense que l'autre. Cette différence est due au

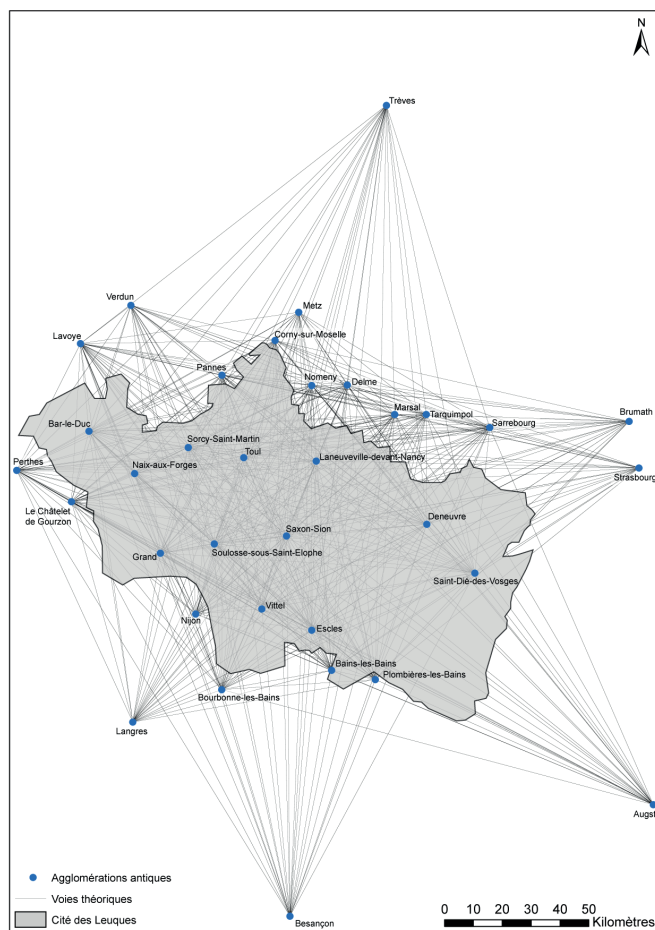


Fig. 38 Carte des itinéraires théoriques entre les agglomérations de la cité des Leuques et des cités voisines (CAO : A. resch, 2018).

nombre d'agglomérations plus faible à l'est qu'à l'ouest. Cependant, la zone est n'est pas totalement exempte de voies théoriques : une étude plus poussée sur ce secteur pourrait peut-être permettre de revoir l'hypothèse d'un nombre réduit de voies antiques dans cette zone.

L'orientation nord-sud des voies est moins visible et de nombreux axes est-ouest se distinguent : Gourzon/Naix-aux-Forges/Toul/Laneuveville-devant-Nancy/Strasbourg, Grand/Soulose-sous-Saint-Elophé/Saxon-Sion/Deneuvre/Strasbourg et Bar-le-Duc/Sorcy-Saint-Martin/Toul, par exemple. Il serait intéressant de voir plus en détail ces itinéraires pour en dégager des possibles passages.

Comme pour la carte précédente, les itinéraires entre deux agglomérations passent par d'autres agglomérations et ne sont pas nécessairement directs entre les deux destinations.

526. Voir p. 97.

L'axe pressenti précédemment entre Reims, Naix-aux-Forges et Augst semble être confirmé par la présence entre Naix-aux-Forges et Augst d'agglomérations antiques qui auraient pu profiter du passage d'une voie à proximité ou qui auraient pu « capter » cette voie : Soulosse-sous-Saint-Elophé, Escles et Plombières-les-Bains.

Un autre axe nord-sud apparaît reliant Bourbonnelles-Bains, Vittel, Saxon-Sion, Laneuveville-devant-Nancy, Delme et Trèves. A-t-il une réalité sur le terrain ? Des investigations plus poussées pourraient amener des éléments intéressants.

La réalisation et le commentaire de ces deux cartes montrent qu'une étude à partir d'itinéraires théoriques peut apporter une nouvelle vision des voies antiques en prenant comme point de départ le réseau et les liens entre points de peuplement. Notre rapide revue ne permet pas d'en tirer des conclusions importantes même si nous avons mis en évidence quelques points qu'il serait intéressant de développer par la suite en prenant en compte une zone plus importante que celle retenue dans le cadre de cette thèse.

III. Les voies et Grand

Pour Billoret, Grand serait à l'écart de toutes les voies romaines importantes qui traversent les Vosges : elles « forment une sorte de triangle dont Grand est à peu près le centre »⁵²⁷. Trois voies principales, mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin, sont connues pour le département et passent aux abords directs de Grand :

- la voie qui relie Langres (*Andemantunnum*) à Metz (*Divodurum*), en passant par Meuvy (*Mosa*), Soulosse-sous-Saint-Elophé (*Solimariaca*), Toul (Tullum) et Dieulouard (*Scarponna*),

- la voie de Reims (*Durocortoro*) à Toul (*Tullum*) qui passe à La Chappe/Vesle (*Tanomia*), Bar-le-Duc (*Carturices*) et Naix-aux-Forges (*Nasium*),

- la voie entre Naix-aux-Forges (*Nasium*) et Langres (*Andemantunnum*) qui peut être vue comme une bifurcation de la voie Reims-Toul près de Naix-aux-Forges qui aboutit à Langres.

Autour de Grand, la problématique des voies n'a

peut-être pas eu autant de succès qu'ailleurs. Bien que de nombreux auteurs aient décrit les voies sur le territoire leuque, aucun n'a insisté particulièrement sur ce cas particulier, se contentant soit de se placer dans un cadre large — au mieux au niveau départemental, soit de compiler des informations prises dans des publications diverses sans vérifier leur exactitude.

Les recherches depuis une cinquantaine d'années ont un peu renouvelé les connaissances sur ces voies, notamment grâce aux prospections pédestres effectuées par des bénévoles. Il est donc nécessaire de revenir sur les différentes hypothèses concernant les tracés et les itinéraires des voies autour de Grand avant de proposer une analyse nouvelle éclairée par des éléments nouveaux.

a) L'état de la recherche

Comme on l'a vu précédemment, les voies considérées comme importantes durant l'Antiquité ne passent pas par Grand. Cependant, il ne faut pas oublier que l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger ne sont pas le reflet exact de toutes les voies existantes dans l'Empire, mais qu'ils ne figurent qu'un ensemble de chemins conseillés avec la représentation des relais que le voyageur est susceptible de trouver sur sa route. Ainsi, l'absence probable de la mention de Grand dans l'un ou l'autre de ces documents⁵²⁸ ne signifie pas que l'agglomération ait été éloignée des axes de communication, ni qu'elle ait été isolée au milieu d'une clairière comme il a souvent été écrit.

Les recherches sur le territoire de la localité de Grand ont donc été peu nombreuses et la majorité d'entre elles concerne l'étude des voiries et des routes partant et arrivant à Grand (Fig. 39). Il convient donc de revenir sur chacune d'entre elles puisqu'elles sont des témoignages précieux sur les traces visibles à des époques plus anciennes.

1. Selon Jean-Baptiste Prosper Jollois

Lors de sa charge en tant que conservateur dans le département des Vosges et au cours de l'inventaire des Antiquités de ce département, Jean-Baptiste Prosper Jollois effectue un dénombrement des voies romaines qu'il a pu voir lui-même ou dont on lui a

527. Rapporté dans (Bertaux, 1974, p. 15).

528. Sauf si on adhère à la thèse selon laquelle Grand correspond à l'*Andesina* de la table de Peutinger.

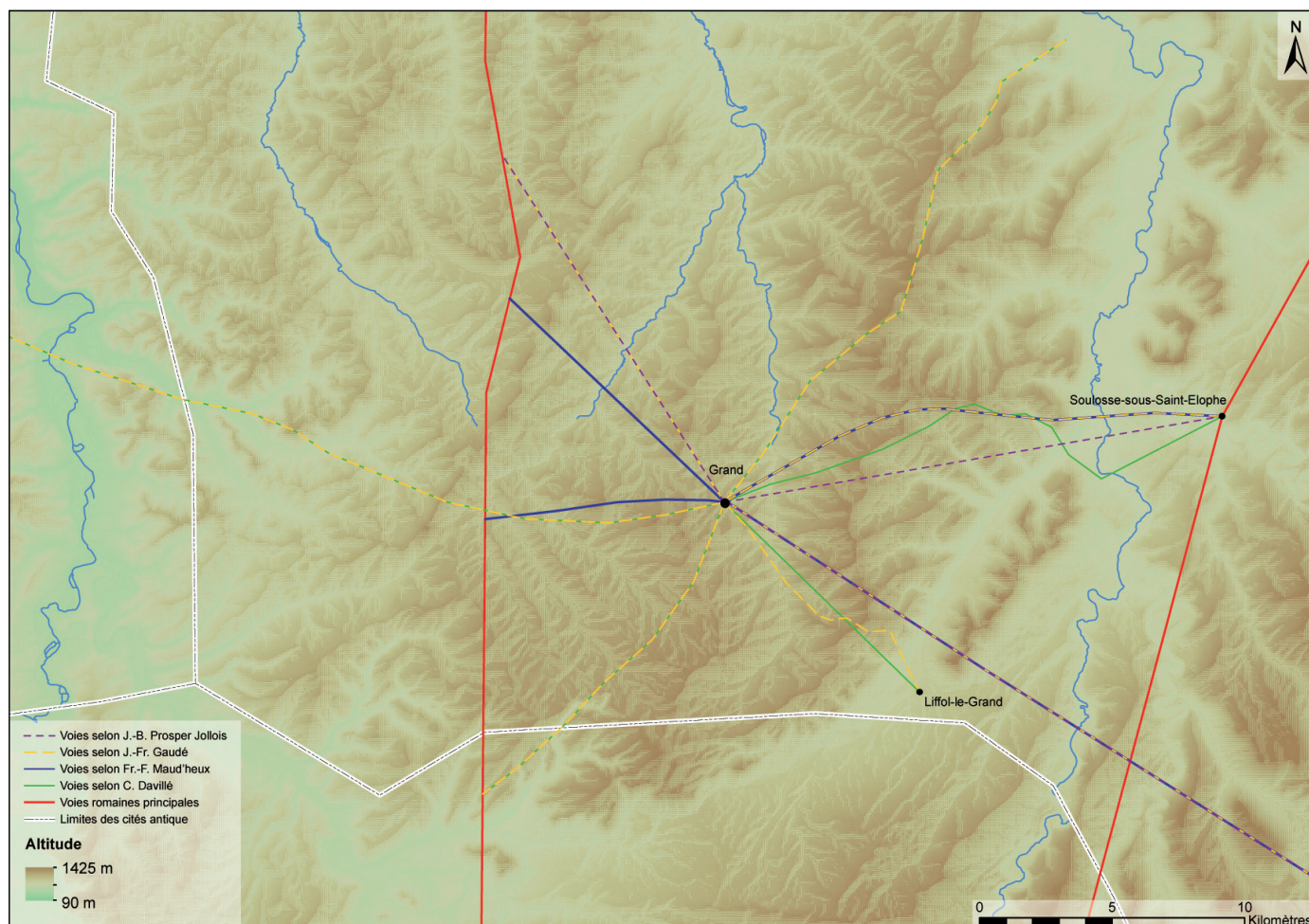


Fig. 39 Carte des voies autour de Grand suivant J.-B. Prosper Jollois, J.-Fr. Gaudé, Fr.-F. Maud'heux et C. Davillé (CAO : A. Resch, 2018).

rapporté l'existence (Fig. 29)⁵²⁹. Il en compte pour Grand seulement deux : l'une serait un diverticule de la voie Langres-Trèves par Toul et Metz qui s'en détache aux environs de Neufchâteau⁵³⁰ et passe par Liffol (T.11)⁵³¹ et l'autre, prolongement de la première, se dirige vers Naix-aux-Forges⁵³². Cette dernière est bien visible au bout de la rue de la Pichée et continue jusqu'au bois de Naix⁵³³ où aucune observation directe n'a pu être faite par l'auteur. Cependant, elle présente toutes les caractéristiques d'une voie romaine : un alignement droit et un surhaussement.

Jean-Baptiste Prosper Jollois a même effectué un sondage dans le village sur cette voie présumée dans la rue de la Pichée : elle atteint une profondeur de 6,6 m et le talus de ses fossés effectue un angle de 45°. Une troisième voie serait probable, selon l'auteur, bien

qu'elle ne soit visible à aucun endroit de son tracé : elle relierait Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé en passant par les villages de Sionne et de Coussey⁵³⁴.

2. Selon Julien-François Gaudé

Jean-François Gaudé publie en 1864 et en 1865 ses constatations sur les voies dans la partie occidentale de la cité des Leuques dans le Journal de la Société d'Archéologie et du comité du Musée Lorrain (Fig. 30)⁵³⁵. Dans cette grande étude, il distingue sept voies qui auraient pu traverser le territoire de Grand.

La première qu'il mentionne est celle qui relie Grand à Naix par un embranchement sur la voie Reims-Metz. Bien pavée et toujours visible, son itinéraire est précisé : elle passe près de Saint-Amand et de Trévéray où sont visibles des ruines gallo-romaines, puis

529. (Jollois, 1843, p. 2-3).

530. Jollois associe Neufchâteau à la station Noviomagus citée par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin (op. cité, p. xx).

531. Op. cité, pp. xxxv-xxxvi et 3.

532. Op. cité, p. 2.

533. Il s'agit actuellement du Bois du Roi/Bois des Hamets.

534. Op. cité p.3.

535. (Gaudé, 1864, 1865).

près de Laneuville où est établi un camp triangulaire, elle suit ensuite le val d'Ormanon et elle passe près de Mandres avant d'aboutir à Grand à proximité de l'ancienne prison et du souterrain dit « stratégique » et où elle se sépare en trois : une se dirige vers Liffol-le-Grand (et plus loin vers Bazoilles et la voie Langres-Metz), la deuxième vers Neufchâteau en ligne droite et la dernière vers Soulosse en traversant Sionne et le bois de Frebécourt.

Les trois autres voies relient Grand :

- à Maxey-sur-Vaise en passant par Avranville au niveau de l'ancienne gare, dans le bois de Vaudeville (Haut-Chemin) et par Amauty (Chemins-des-Armées) : cette voie existe encore jusqu'à Avranville ;
- à Châlons-en-Champagne en passant à proximité de Brouthières, Thonnace-les-Moulins, Joinville et Fays : cette voie ne serait visible qu'à la sortie de Grand ;
- à Langres en passant par Bréchainville et Montsaon où un embranchement se fait sur la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

3. Selon François-Félix Maud'heux

En 1874, François-Félix Maud'heux écrit un long article portant sur la topographie des Vosges⁵³⁶. Au cours de son étude, il mentionne les voies antiques du département (Fig. 31)⁵³⁷ et se concentre sur Grand⁵³⁸. Il évoque lui aussi la voie de Soulosse à Grand (voie n°23) qui passerait sur le territoire de Coussey et de Chermisey et marquerait la limite entre les bois de Frébécourt et de Sionne. Elle aurait une largeur de 3,30 mètres pour une hauteur par rapport au sol de 1,20 mètre sur le territoire de Coussey.

De Grand, d'autres embranchements seraient possibles :

- vers la voie Langres-Naix-aux-Forges à Cirfontaines (Haute-Marne) par la forêt de Laneuveville-aux-Bois ;
- vers la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges au niveau d'Epizon et passant par le bois des Bâties à Grand ;

- vers Naix-aux-Forges en passant par Avranville, Chermisey, Dainville et Gondrecourt ;
- vers Malaincourt par Fréville et Bazoilles : cette voie n'est pas visible entre Grand et Fréville puisque entièrement détruite.

4. Selon Camille Davillé

En 1942, Camille Davillé publie un article⁵³⁹ qui se concentre principalement sur la voie entre Langres et Naix-aux-Forges qu'il qualifie comme « l'une des plus fréquentées »⁵⁴⁰ ; cependant, il s'autorise une digression sur la seconde agglomération principale de l'Ornois dans l'Antiquité puisque sur cette voie reliant Langres à Naix-aux-Forges s'embranchent une autre se dirigeant vers Grand. Il situe ce carrefour non loin du lieu-dit Saint-Eloi sur le territoire de Mandres-en-Ornois. Elle se dirige vers la ferme d'Heurtebise avant de passer sur le territoire de Chassey-Beaupré ; appelée Chemin du Closel, elle traverse l'un des trois étangs. Elle suit le bois de la Grosse-Côte et elle traverse celui de Vésigny avant d'arriver sur le territoire de Grand par le bois des Hamets.

L'auteur mentionne l'existence d'au moins six voies, mais il monte à sept car « le chiffre plaisait aux Romains »⁵⁴¹ :

- vers Maxey-sur-Vaise en passant par Avrainville et Vouthon ;
- vers Soulosse-sous-Saint-Elophé en passant par Chermisey, Sionne et Coussey ;
- vers Bourbonne-les-Bains en passant par Liffol-le-Grand et Lamarche ;
- vers Alise-Sainte-Reine par Manois, Andelot, Bologne et Arc-en-Barrois ;
- vers Reynel ;
- vers Wassy en passant par Epizon, Poisson, et Joinville.

Pour appuyer ses hypothèses, il mentionne la survie de deux péages sur ces routes au Moyen Âge :

536. (Maud'heux, 1874).

537. Op. cité, p. 312-343.

538. Op. cité, p. 339-341.

539. (Davillé, 1942).

540. Op. cité p.441.

541. Op. cité p. 448.

un à Prez-sous-Lafauche connu en 1202 et en 1305, et un autre à Trampot mentionné dès 1225. Bien que pensant le contraire⁵⁴², il n'ajoute qu'une seule voie : celle allant vers Reynel. Ce nombre élevé de voies venant à Grand s'explique aussi par le fait que le flux de pèlerins se rendant à Grand était assez important pour justifier la présence de nombreuses routes⁵⁴³.

Cependant, Camille Davillé considère, pour appuyer ses dires, que Grand devait être un grand sanctuaire dédié à Apollon Grannus ; il compare le centre religieux que devait être Grand à celui d'Alise-Sainte-Reine ou de Sanxay-en-Poitou⁵⁴⁴ et il le considère comme partagé entre les Leuques et les Lingons, ce qui pourrait expliquer son importance malgré une position peu favorable aux premiers abords⁵⁴⁵.

5. Autres études

Outre ces études centrées principalement ou abordant plus largement les itinéraires concernant les voies de Grand, des nombreux articles mentionnent ici et là des parcours possibles pour les voies antiques et certains avec des témoignages et des preuves à l'appui.

Jean Mouton identifie une voie antique qui relie Soulosse-sous-Saint-Elophé à Grand par la forêt de Mureau⁵⁴⁶. Alban Fournier, qui reprend pour l'essentiel les constatations de Jean-Baptiste Prosper Jollois⁵⁴⁷, ajoute que cette même voie devait passer près de la chapelle de sainte Libaire et qu'elle est attestée par un toponyme « champ-ferré » qui révèle l'existence d'une ancienne voie romaine vers Soulosse-sous-Saint-Elophé. Roger Billoret confirme l'existence d'une voie romaine entre Soulosse-sous-Saint-Elophé et Grand d'après l'étude de deux bornes milliaires retrouvées brisées sur place lors de fouilles⁵⁴⁸.

Félix Liénard mentionne, quant à lui, le diverticule menant de Maxey-sur-Vaise à Grand⁵⁴⁹. Il en décrit minutieusement le parcours sur les territoires de Vouthon-Bas, de Vouthon-Haut, de Vaudeville où un sondage a été effectué, de Seraumont et d'Avrainville.

L'abbé Idoux publie un article⁵⁵⁰ où il appuie l'existence d'une voie reliant Grand à Escles par le témoignage de l'abbé Thomas qui aurait suivi son parcours sur près de cinq kilomètres sur le territoire d'Auzainvilliers notamment⁵⁵¹.

Dans un article concernant les vestiges archéologiques en Lorraine⁵⁵², André Pérardel et Xavier de Planhol remarquent un lien entre voie de communication et concentration de vestiges⁵⁵³ ; ils s'appuient sur une carte qu'ils joignent à leur court écrit (Fig. 40). Autour de Grand, on peut voir qu'ils représentent sept voies romaines : ont-ils repris l'idée de Camille Davillé ? En tout cas, les destinations sont les mêmes : vers Maxey-sur-Vaise, vers, Soulosse-sous-Saint-Elophé, vers Liffol-le-Grand, vers Andelot, vers Reynel, vers Joinville et vers Naix-aux-Forges.

6. Les prospections contemporaines

Lors de nos recherches dans les archives du site du Grand et de nos discussions avec les prospecteurs de la zone, nous avons pu entrer en possession de deux rapports de prospections pédestres concernant la voirie aux alentours de Grand : le premier concerne uniquement la voie entre Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé mais il est malheureusement non daté⁵⁵⁴ alors que le second est une somme de connaissances issues de plusieurs prospections dont il est difficile de connaître le nombre exact mais qui s'étalent, au moins, de 1990 à 2012⁵⁵⁵.

542. En effet, il ne mentionne que deux auteurs ayant travaillé sur les voies, Félix Liénard et le père Maud'heux, et il déplore qu'ils n'aient reconnu respectivement que deux et quatre voies (Op. cité, p. 449).

543. Op. cité, p. 449.

544. Op. cité, p. 449.

545. Op. cité, p. 450.

546. (Mouton, 1869).

547. (Fournier, 1899, p. 134-137).

548. (Billoret, 1969).

549. (Liénard, 1881, p. 111-113).

550. (Idoux (Abbé), 1907, p. 135).

551. Il s'agit de la voie que Madheux désigne comme l'embranchement de Grand sur Malaincourt.

552. (Planhol, Pérardel, 1969).

553. Op. cité, p. 179.

554. (Quercia, Inconnue). Nous remercions sincèrement Serge Béguinot qui nous a prêté ce tapuscrit trouvé lors d'un vide-grenier. Nous n'avons trouvé que plus tard à Grand le manuscrit correspondant qui était plus complet mais ne changeait pas le travail entrepris à partir du premier document.

555. (Muller, Muller, 2012).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES
GALLO-ROMAINS EN LORRAINE.

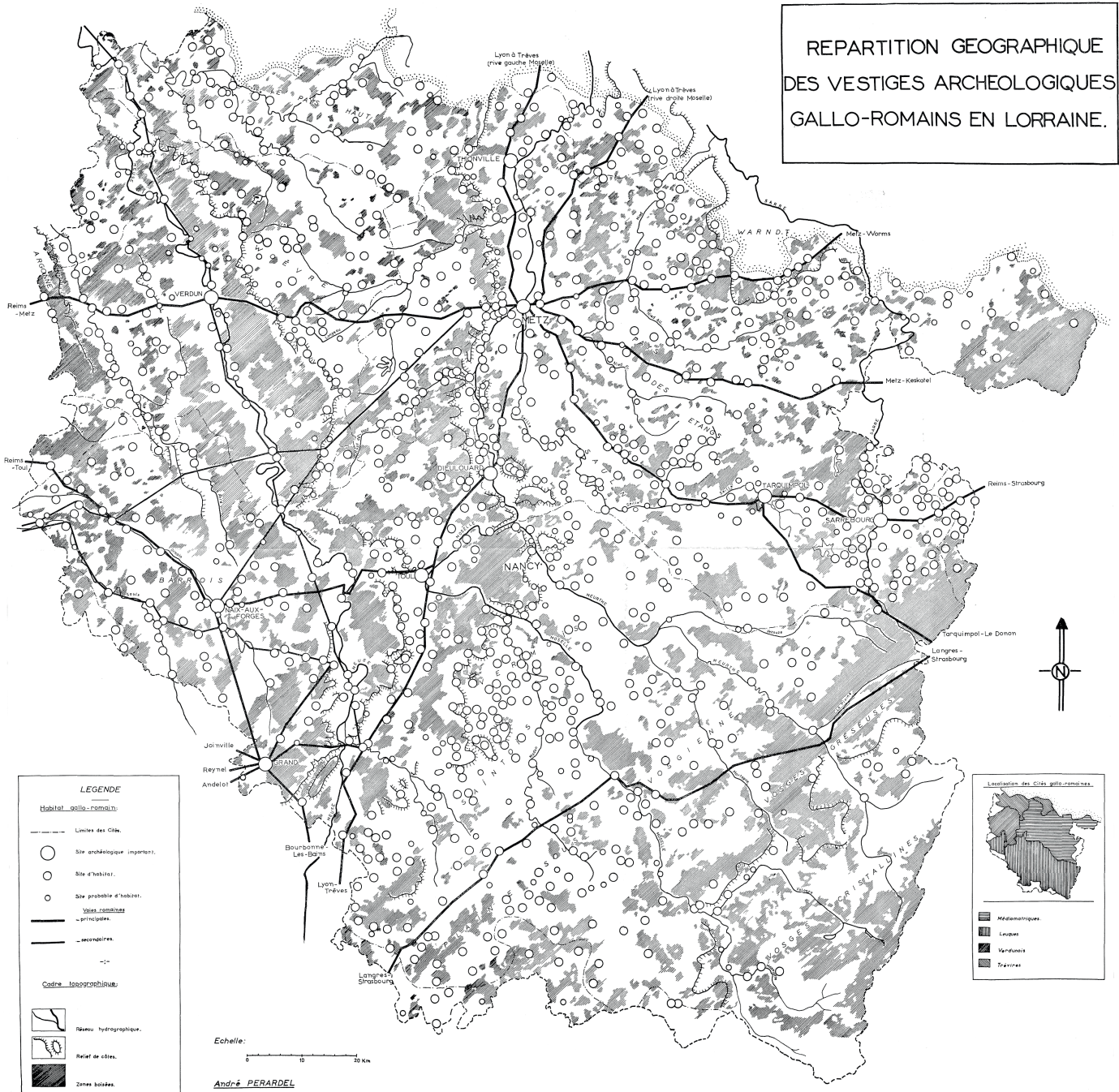


Fig. 40 Carte de répartition géographique des vestiges archéologiques gallo-romains en Lorraine d'André Pérardel (Planhol, Pérardel, 1969).

Bien que n'ayant prospecté qu'une seule voie, Armand Quercia propose un rayonnement de sept voies qu'il tire d'un plan vu dans les archives. Il s'agit de sept pressenties par Camille Davillé qui semble être devenues la norme. Cependant, il ne les considère que comme des directions dont il faut trouver les tracés. Ainsi, il s'attache à la voie se dirigeant vers Soulosse-sous-Saint-Elophé dont il parcourt quelques 6,5 km entre Grand et Midrevaux. Nous aurons l'occasion d'en reparler⁵⁵⁶, mais nous pouvons déjà mentionner que cette voie est constituée principalement de pierres

calcaires formant un hérisson.

Les frères Muller ont mené plusieurs prospections autour de Grand afin de reconnaître cinq voies autour de Grand : vers Langres — qui est un diverticule se rattachant à la voie entre Langres et Naix-aux-Forges sur le territoire d'Epizon (Haute-Marne), vers Naix-aux-Forges — qui se rattachent à la même voie principale que la précédente mais sur le territoire de Mandres-en-Barrois (Haute-Marne), vers Soulosse-sous-Saint-Elophé par Coussey, vers Joinville et vers Liffol-le-

556. Voir p. 188.

Grand. Même si certaines de leurs conclusions sont contestables, leur travail sur le terrain reste inestimable.

A la lecture de ces différentes hypothèses, une seule voie possède un tracé concordant pour l'ensemble des auteurs : celle qui relie Naix-aux-Forges à Grand par l'embranchement sur la voie Langres-Naix-aux-Forges à Mandres-en-Ornois. Pour les autres, on ne peut statuer que globalement : les itinéraires sont les mêmes mais les lieux de passage différent. Souvent, ces inventaires ne sont pas issus d'une étude poussée et les auteurs se contentent de compilation en ne vérifiant pas les informations sur le terrain. Il faut alors se tourner vers les données archéologiques brutes afin de démêler le vrai du faux et de proposer une véritable cartographie des voies autour de l'agglomération antique de Grand.

b) Une nouvelle étude : les documents et les premières constatations

Nous nous proposons d'effectuer une nouvelle étude augmentée avec les découvertes récentes et inédites. Nous souhaitons partir sans a priori afin de ne pas biaiser le travail que nous allons entreprendre. Cette étude n'a pas pour objectif de valider ou d'invalider toutes les hypothèses émises en essayant de retrouver sur le territoire de l'agglomération les traces de ces voies si elles existent, mais dans la mesure du possible de répondre à quelques-unes des interrogations sur le réseau viaire autour de Grand et surtout de battre en brèche les idées romantiques liées à cette thématique.

1. Les éléments archéologiques issus du corpus

Lorsque nous avons abordé la question du corpus⁵⁵⁷, nous avons souligné que les éléments de voirie sont majoritaires : ainsi, nous disposons de 36 mentions liées à la voirie. Sur cet ensemble, seuls 32 éléments sont datés de l'époque romaine et correspondent à 11 itinéraires différents alors que les 4 restants sont de période indéterminée — issues de prospections aériennes et du relevé LiDAR — et correspondent à des chemins.

Outre les deux voies principales reliant Langres à Naix-aux-Forges et Langres à Trèves par Toul et Metz, d'autres itinéraires sont mentionnés : entre Grand et

Soulosse-sous-Saint-Elophe, entre Grand et Naix-aux-Forges, entre Grand et Maxey-sur-Vaise, entre Grand et Orquevaux, entre Grand et Epizon, entre Liffol-le-Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophe, entre Liffol-le-Grand et Pargny-sous-Mureau, entre Montsaon et Soulosse-sous-Saint-Elophe, entre Prez-sous-Lafauche et Leurville, entre Prez-sous-Lafauche et Gourzon et entre Bourbonne-les-Bains et Soulosse-sous-Saint-Elophe. D'autres éléments de voirie dont la destination n'est pas connue sont aussi présents dans le corpus.

Beaucoup de ces éléments n'ont été que mentionnés dans des inventaires — 61 % du total — alors que seulement deux tronçons ont pu être fouillés. Cependant, il s'agit de fouilles anciennes — probablement du XIX^e siècle — impossibles à replacer précisément. De plus, nous n'avons pas eu accès à des plans ou à des coupes qui auraient pu nourrir cette étude.

Concernant la précision de leur géo-référencement, celle-ci est faible : seulement 4 tronçons ont pu être replacés avec précision car issus du LiDAR ou de prospection aérienne. Or, comme nous le verrons pour la voie reliant Grand à Naix-aux-Forges, le LiDAR permet certes d'avoir un tracé précis des microreliefs mais l'interprétation de ces derniers peut porter à confusion. Nous pouvons toutefois noter qu'une grande majorité de ces tronçons sont repositionnables à l'échelle de la parcelle — soit 61 % de l'ensemble des éléments de voirie connus.

Les données ne sont pas optimales, mais, complétées par d'autres outils de travail, elles sont suffisantes pour remettre à plat ce dossier et avancer sur cette thématique importante.

2. Les autres données du corpus mobilisables

D'autres éléments archéologiques peuvent aider le chercheur à retrouver des chemins aujourd'hui disparus. Ainsi, il est communément admis que les monuments funéraires étaient disposés en dehors des agglomérations mais surtout de part et d'autres des voies y menant⁵⁵⁸. Nous pouvons donc nous appuyer sur la mention de sépultures afin d'affiner notre propos. Sur les trente sites concernant les monuments funéraires, seuls 7 ont été datés de l'époque romaine.

557. Voir p. 136.

558. (Grenier, 1934, p. 213-214 ; Chevallier, 1998, p. 293-296 ; Crubézy et al., 2007, p. 119 ; Monteil, Tranoy, 2008, p. 136).

Toutefois, ceux des autres époques peuvent nous renseigner sur le passé et le devenir de ces voies.

Concernant les objets trouvés sur les territoires communaux, seule une hipposandale trouvée dans les bois communaux d'Avranville peut se révéler intéressante (fiche n°1).

3. Le cadastre napoléonien

Nous avons à notre disposition l'ensemble du cadastre napoléonien des communes formant la zone retenue pour le corpus⁵⁵⁹. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment⁵⁶⁰, nous n'avons pas pu le géo-référencier entièrement ; ne pouvant laisser ces informations dans une forme partielle, nous avons décidé de géo-référencer les tables d'assemblage de communes dont nous n'avons pas le cadastre contemporain en nous aidant des cartes Scan25 de l'IGN et des ortho-photographies (Annexe 7). La précision est certes beaucoup plus faible mais cette solution a l'avantage de pouvoir obtenir une vision homogène du réseau viaire à cette époque. Il faut garder un autre élément à l'esprit : tous les petits chemins et sentiers ne sont pas obligatoirement reportés sur les tables d'assemblage. Ainsi, nous ne disposons pas obligatoirement d'un relevé complet des voies.

Ceci dit, des remarques plus générales doivent aussi être faites. Tout d'abord, ces cadastres ne sont pas tous contemporains. Même si la majorité d'entre eux a été réalisée sur une période assez courte d'une quinzaine d'années, entre 1824 et 1839, un est plus ancien — 1810, et d'autres beaucoup plus récents — entre 1859 et 1887. En outre, beaucoup ne sont pas datés, même si pour la commune de Villouxel (Vosges), le style peut être qualifié de récent avec une mise en page et une figuration qui rappelle plus les cartes Scan25 que le cadastre napoléonien.

Si on ajoute à cela le fait que les topographes-releveurs n'ont pas été les mêmes d'un département à l'autre mais aussi quelquefois d'une commune à l'autre, les problèmes de concordance apparaissent. Par exemple, elles sont très visibles au nord de Grand où des parcelles ont été amputées ou acquises avec la commune meusienne de Dainville-Bertheléville. Ainsi, les rac-

ords entre les cadastres ne sont pas parfaits.

De fait, quelques routes peuvent être discordantes et des chemins peuvent ne pas avoir de suite une fois sortis de leur commune initiale. Ces discordances peuvent être aussi le fait des choix réalisés par les topographes qui n'ont pas les mêmes sensibilités. De même, les chemins traversant les bois ne sont pas systématiquement mentionnés ce qui peut entraîner des ruptures.

Nous avons essayé de classer les informations fournies par ce cadastre afin de pouvoir les mettre en relation avec les autres données. Le nom des voies mentionnées peut changer d'une commune à l'autre, ainsi certaines peuvent mentionner la liaison avec une ville proche alors que d'autres vont nommer des villes plus lointaines. D'autres voies sont signalées en pointillé et sont nommées « Chemin » alors que d'autres sont mentionnées comme des « sentiers » et sont aussi figurées en pointillé. Homogénéiser l'information doit alors être question de choix.

Ainsi, nous avons décidé de ne conserver que trois niveaux d'information : route, chemin et sentier⁵⁶¹ en s'affranchissant des dénominations rapportées sur le cadastre. Ainsi, le type « route » regroupe toutes les voies qui relient les villages et les villes entre eux ; le type « chemin » les voies qui relient les villes et villages à des écarts, des lieux-dits, des fermes... ; et le type « sentier » les voies qui sont figurées en pointillés, peu importe leur appellation. En outre, nous avons choisi de ne pas représenter les limites des parcelles forestières pouvant faire office de chemins d'exploitation sauf lorsque celles-ci faisaient mention d'un chemin ou d'une direction.

Nous obtenons donc trois niveaux emboîtés de réseau : réseau supra-local — entre villes et villages, réseau local — de l'agglomération vers sa périphérie — et réseau micro-local — entre les différentes parties d'un même territoire. Au niveau supra local (Fig. 41), nous pouvons observer un réseau déjà bien structuré au XIX^e siècle avec des axes forts notamment sud-ouest/nord-est.

559. Les cadastres napoléoniens de la Haute-Marne et de la Meuse peuvent être visualisés sur le site des archives de ces deux départements. Celui des Vosges nous a été mis à disposition.

560. Voir p. 122.

561. Auquel nous avons ajouté les rues et les ruelles des villages. Cependant, cette information ne sera pas nécessairement utile pour notre propos.

Ainsi, nous avons trois itinéraires parallèles :

- Prez-sous-Lafauche/Liffol-le-Petit/Liffol-le-Grand qui semble se séparer en deux pour contourner la colline d'un côté par Villouxel/Pargny-sous-Mureau/Sionne et de l'autre pour rejoindre Neufchâteau (non figuré ici). Il s'agit du même itinéraire que celui pressenti pour l'époque romaine reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé
- Leurville/Trampot/Grand/Chermisey/Seraumont
- Germisay/Lezéville/Chassey-Beaupré/Gondrecourt-le-Château qui peut être doublé par Germay ou par Epizon

Les autres itinéraires semblent moins assurés même si nous pouvons peut-être citer un alignement Germay/Morionvilliers/Trampot/Aillianville/Liffol-le-Petit qui pourrait être parallèle à celui Chassey-Beaupré/Dainville-Bertheléville/Chermisey/Midrevaux — qui peut être détourné par Avranville.

Classe	Nombre de tronçons	Longueur totale des tronçons (m)	Pourcentage du total
0°-10°	2481	127903,5	9,42%
10°-20°	2540	137805,18	10,15%
20°-30°	2674	144003,06	10,61%
30°-40°	2698	157372,09	11,59%
40°-50°	2894	183371,08	13,51%
50°-60°	2790	161702,07	11,91%
60°-70°	2770	162142,86	11,94%
70°-80°	2498	141333,73	10,41%
80°-90°	2464	142090,84	10,47%

Tableau 5 Classement des tronçons des voies du cadastre napoléonien par orientation

Cependant, lorsqu'on classe les tronçons obtenus selon leur orientation et qu'on additionne leur longueur (Tableau 5), on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'orientation particulière pour ces linéaments, même si on peut observer un pic pour les tronçons orientés entre 40 et 50°.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de traces d'une organisation datant de l'époque romaine ? L'affirmer tout de suite serait un peu trop rapide. Ce que nous pouvons quand même affirmer est qu'il ne semble pas exister au XIX^e siècle une organisation orthonormée qui aurait pu traduire une organisation plus ancienne.

Une recherche peut aussi être effectuée sur les noms

de ces voies. Ainsi, les « anciens chemins », les « anciennes levées romaines » et ceux dont le toponyme pourrait traduire une certaine antériorité peuvent être isolés. Dans notre cas (Fig. 41), ce tri nous montre le tracé de deux itinéraires dont nous avons déjà parlé : Langres à Naix-aux-Forges — tronçons passant à côté de Leurville, d'Epizon, de Germisay et pas Cirfontaines-en-Ornois — et Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé — tronçons passant à côté de Veaisons-sous-Lafauche, Prez-sous-Lafauche et Lafauche. Un autre itinéraire semble se dessiner reliant Cirfontaines-en-Ornois, Grand et Liffol-le-Grand.

4. La cartographie ancienne

Deux autres documents cartographiques peuvent être utilisés lorsqu'on étudie les voies : la carte de Cassini et la carte de l'Etat Major.

Sur la carte de Cassini (Fig. 42), outre les voies principales traversant le sud et l'est de la zone choisie, est reportée la mention d'une levée romaine entre Reynel et la forêt des Frandes (actuellement la forêt des Harrandes) à Busson. Il s'agirait d'un tronçon correspondant à la voie entre Langres et Naix-aux-Forges. C'est le seul élément figurant sur la carte qui nous renseigne sur le passage de voie ancienne.

La carte de l'Etat-Major nous apporte un peu plus d'information puisque toutes les voies principales du XIX^e siècle y sont reportées. C'est donc un document complémentaire du cadastre napoléonien dont nous avons déjà parlé. Ne possédant pas les documents initiaux, nous n'avons pas pu les géo-référencer afin de les comparer avec les autres éléments que nous possédons. Cependant, la comparaison visuelle nous montre que les routes sont les mêmes. Quant aux mentions de voies antiques, il n'y en a qu'une entre Busson et Epizon se superposant à un chemin vicinal (Fig. 43).

Si nous comparons ce tracé avec celui de la carte de Cassini, nous pouvons observer que les deux divergent de quelques mètres, celui de la carte de Cassini passant plus à l'ouest. Nous ne pouvons pas imputer cette erreur à la précision du relevé : dans le cas de la levée, il est évident qu'elle part de Reynel alors que dans l'autre cas, la voie part de Busson.

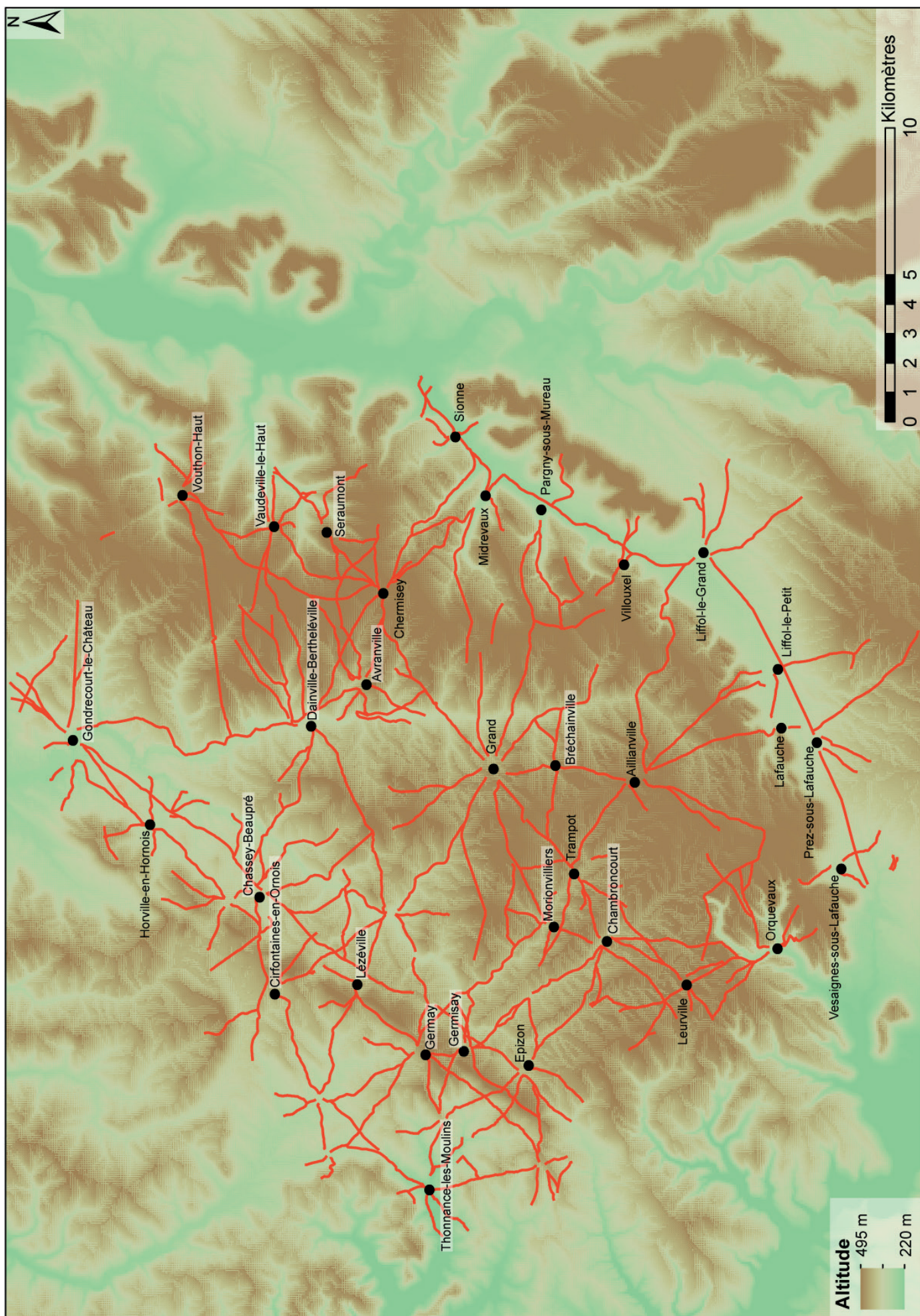


Fig. 41 Routes mentionnées sur le cadastre napoléonien (A. Resch, 2017).

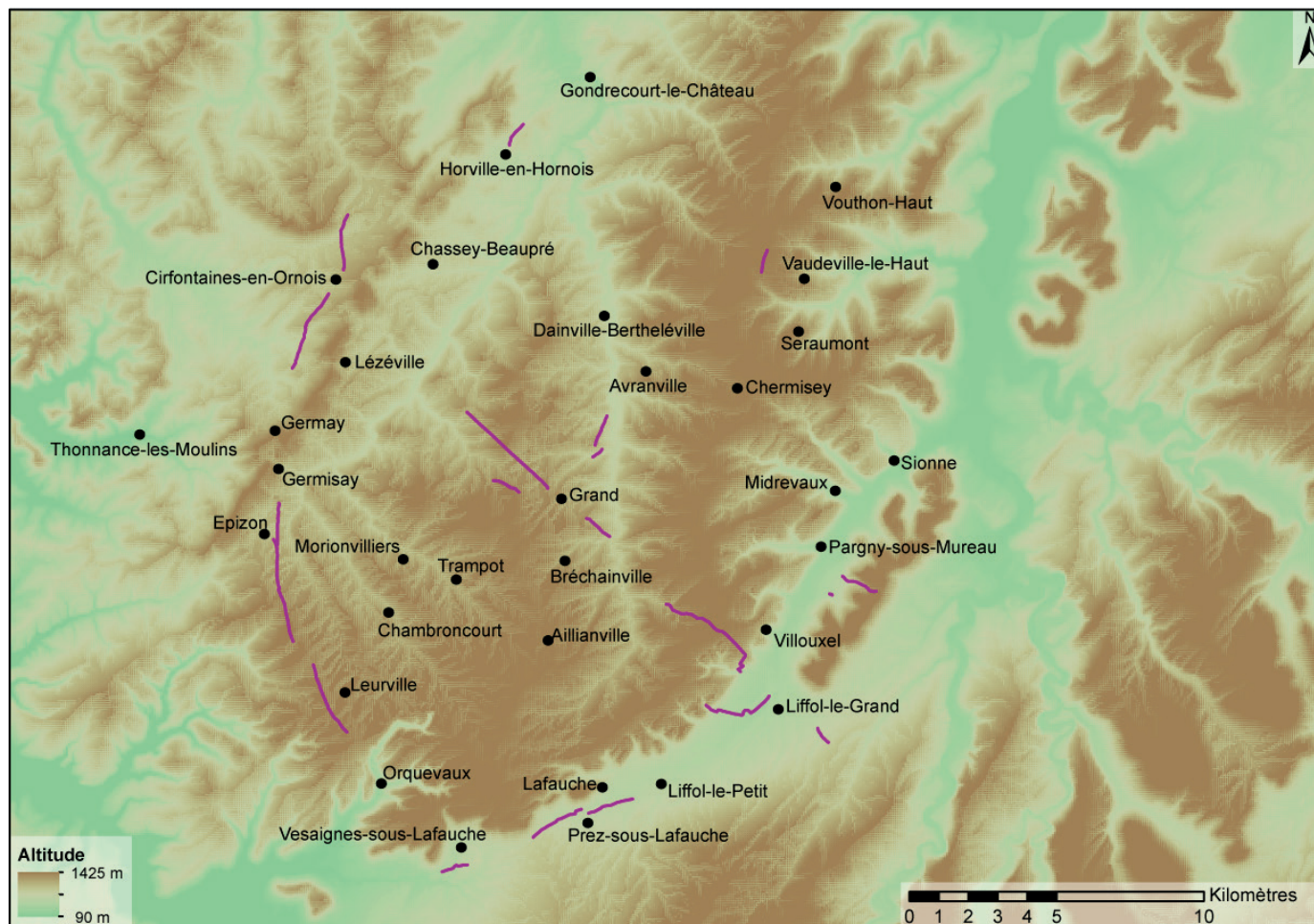


Fig. 41 Tri toponymique des voies mentionnées sur le cadastre napoléonien (CAO A. Resch, 2017).

Toutefois, cette double mention n'est pas nécessairement contradictoire. En effet, nous ne savons ni comment ni pourquoi ces deux éléments ont été rapportés. Ainsi, la tradition locale peut avoir influencé le choix de la voie sur la carte d'Etat-Major — par ailleurs, le cadastre napoléonien de la commune de Leurville mentionne aussi cette voie comme une ancienne voie romaine, alors que la topographie pourrait avoir orienté les cartographes pour la carte de Cassini — aujourd'hui, il n'y a pas de levée visible.

L'un n'est pas nécessairement plus véridique que l'autre, mais ces deux exemples montrent l'importance, autant que faire se peut, de revenir aux documents initiaux et de comprendre pourquoi et comment ces éléments ont été sélectionnés. De même, une visite sur les lieux peut aider à trancher.

IV. Les voies autour de Grand : une nouvelle étude

Nous avons vu que l'étude des voies romaines a évolué et que la recherche s'est complexifiée. Nous souhaitons dans cette dernière partie reprendre toute la do-

cumentation disponible et la croiser avec des analyses à plus grande échelle. Nous opérerons voie par voie.

a) La voie Langres à Naix-aux-Forges (Fig. 44)

Nous ne reviendrons pas sur les données générales dont nous avons déjà parlé auparavant ; et nous nous concentrerons sur le passage de cette voie dans notre zone.

1. Les données textuelles

Le passage de cette voie est mentionné sur le territoire de sept communes de Haute-Marne : Cirfontaines-en-Ornois (fiche n°112), Epizon (fiche n°107), Germay (fiche n°106), Germisay (fiche n°105), Leurville (fiche n°102), Lézéville (fiche n°97) et Thonnance-les-Moulins (fiche n°86). Cependant, les indices qui permettraient de pouvoir la suivre sont ténus.

Si nous nous tournons vers les textes, tous les érudits décrivent à peu près le même cheminement⁵⁶². A Cirfontaines-en-Ornois, la voie est reprise par la voie de moyenne communication n°38. Ensuite, elle passe entre les villages de Bressoncourt et de Lézéville en suivant les limites communales. Pénétrant sur le territoire de Lézéville, elle passe à proximité de la ferme d'Abonlieu. Elle passe aussi à Germay, à Germisay et à Epizon avant de se retrouver dans les bois des Frandes et de Javot. Sur la commune d'Epizon, elle est mentionnée par la carte de l'Etat-Major sous le nom d'ancienne voie romaine. Enfin, elle se dirige vers Reynel.

Une coupe a été réalisée sur la voie au niveau de la commune de Cirfontaines sans qu'on en sache plus sur son contexte. Félix Liénard, le premier à la mentionner, y décrit une construction classique des voies romaines à trois couches⁵⁶³ : des pierres formant un hérisson, une couche de sable et des pierres sur une épaisseur d'environ 0,40 m formant la bande de roulement. En outre, celle-ci est large de 6,60 m à sa base et atteint 5 m sur sa partie sommitale. Aux endroits les mieux conservés, elle atteint une hauteur de près de 0,94 m.



Fig. 42 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).



Fig. 43 Extrait de la carte d'état-major (données IGN).

562. (Par exemple, Gaudé, 1865, p. 73-74 ; Liénard, 1881, p. 86-87 ; Davillé, 1942, p. 445-446). Nous avons donc décidé de décrire le cheminement communément admis.

563. (Liénard, 1881, p. 86).

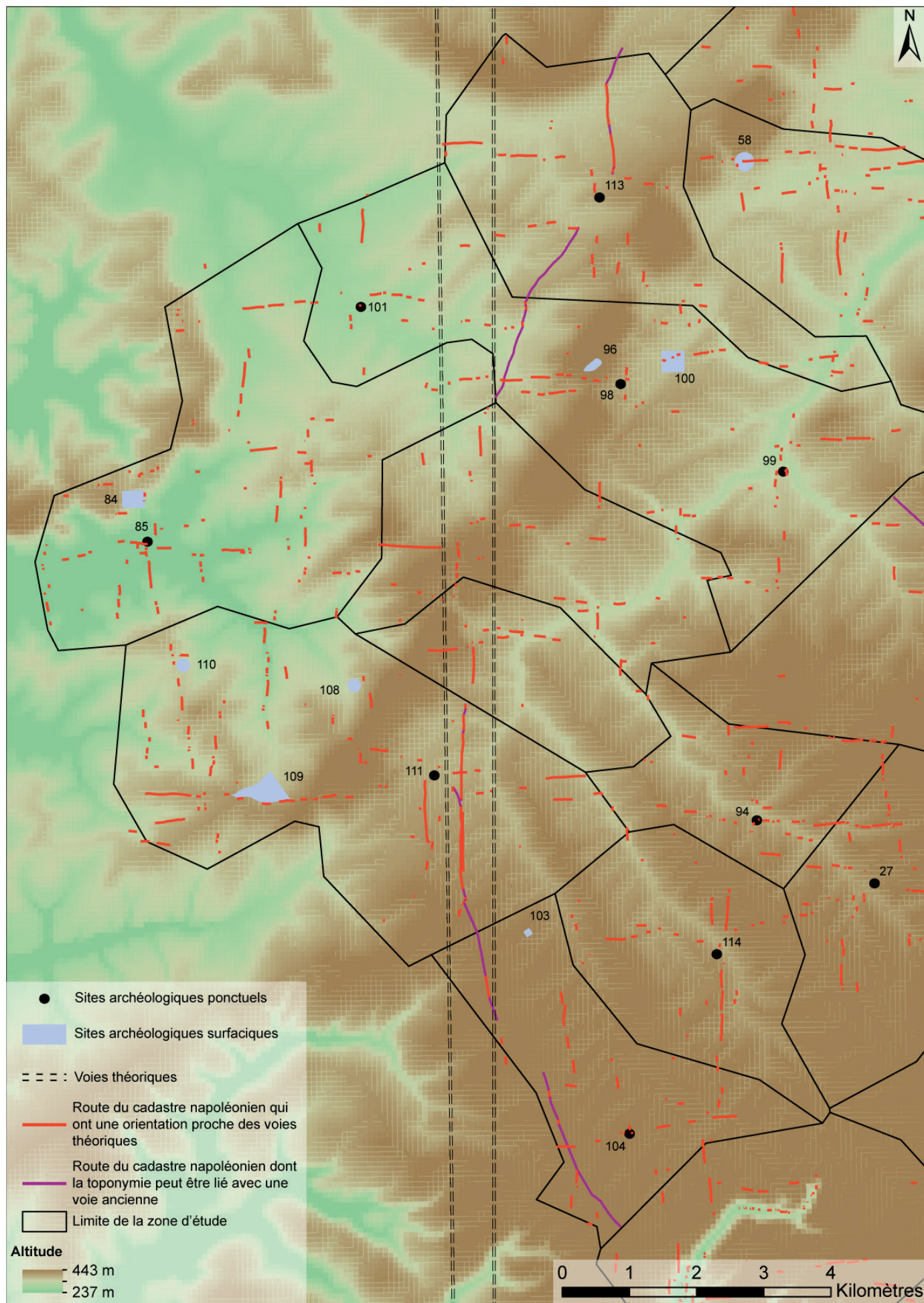


Fig. 44 Carte résumant les indices du passage de la voie Langres à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).

2. Les données issues des documents cartographiques

Sur le cadastre napoléonien, des tronçons sont plusieurs fois mentionnés : « Ancienne levée romaine de Cirfontaine à Mandre » sur la table d'assemblage de la commune de Cirfontaines-en-Ornois, « Ancienne voie romaine conduisant de Germay à Cirfontaines » sur celles des communes de Cirfontaines-en-Ornois et Lézéville, « Ancienne levée romaine » sur la commune d'Epizon, « Ancienne levée romaine de Buisson à Epizon » sur les communes d'Epizon et de Leurville.

Nous avons déjà abordé le problème de cette voie sur la carte de Cassini et la carte de l'Etat-Major ; nous soulignerons juste ici que l'indication du cadastre napoléonien est similaire à celui de l'Etat-Major puisqu'elles reprennent toutes les deux la route départementale n°25.

3. Les données archéologiques

Outre la coupe effectuée à Cirfontaines-en-Ornois, aucune opération archéologie ne semble avoir été effectuée sur cette voie. Sur cette portion, nous ne possédons que très peu d'indices archéologiques qui pourraient indiquer le passage d'une voie à proximité. Stéphane Izri a mentionné la présence d'une enceinte quadrangulaire non datée dans le bois des Harrandes à Leurville (site n°103). Cette structure est située à environ 800 m de la route départementale n°25 considérée généralement comme la voie romaine. Sans autre information, il est délicat de se prononcer sur la fonction de ce site et aucun élément ne permet de dire qu'il existe un lien avec la voie qui nous intéresse.

Nicolas Coquet, Stephan Izri et Pierre Nouvel signalent la présence de vestiges antiques au lieu-dit La Sarzinière à cheval sur les communes de Busson et de Leurville⁵⁶⁴. Visibles sur des photographies aériennes, ils s'étendraient sur plus de 5 ha le long d'une voie dénommée « Ancienne levée romaine de Buisson à Epizon ». Les auteurs interprètent ce site comme étant celui d'une agglomération d'origine laténienne. Sans aller aussi loin dans l'interprétation, nous retiendrons seulement qu'il y a à cet endroit un site antique accolé le long d'une voie qu'on peut interpréter comme celle

allant de Langres à Naix-aux-Forges.

Pour la commune d'Epizon, les trois sites du corpus se situent loin du passage supposé de la voie — le plus proche est à un peu plus d'un kilomètre et concerne la découverte d'un sarcophage médiéval. Le seul élément qui est intéressant est la présence d'un site à tuiles au lieu-dit Tincourt sur la commune associée de Bettoncourt-le-Haut. Cependant, il est situé à plus de 4 km du passage supposé de la voie. Il n'y a donc pas de lien immédiat et évident entre les deux.

Sur la commune de Lézéville, la nécropole du Haut Moyen Âge fouillée par Edouard Salin en 1912-1913 et 1919-1920 est située par la Carte Archéologique de la Gaule en surplomb de la voie romaine reliant Langres à Naix-aux-Forges⁵⁶⁵. Cependant, cette dernière passe à environ 2,5 km de la nécropole. Il s'agit d'une erreur qui peut être rapidement rectifiée à la lecture d'autres documents : il s'agit d'une voie dite romaine entre Reynel et Gondrecourt. Si on ne peut affirmer qu'elle est romaine, ce n'est pas la voie qui nous intéresse.

Pierre Ballet rapporte l'existence à l'extrémité sud-est du bois de La Forêt d'un monticule interprété par la tradition locale comme un camp romain⁵⁶⁶. L'ayant prospecté en 1951, il décrit une structure circulaire d'environ 100 m de diamètre munie d'un fossé d'environ 2 m de diamètre qu'il date de l'époque romaine. Cependant, la carte archéologique du SRA de Haute-Marne date cette enceinte du Moyen Âge. Comme pour les autres éléments, il se situe à plus d'un kilomètre du passage supposé de la voie.

Finalement, nous ne possédons qu'un seul site dont le lien immédiat avec la voie reliant Langres à Naix est clairement attesté : le gisement archéologique au lieu-dit La Sarzinière à Leurville.

4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation

Nous avons déjà vu que la grille rhomboïdale peut permettre de donner une orientation aux voies reliant des points de peuplement préalablement choisis. Bien entendu, la voie théorique reliant Langres à Naix-aux-Forges est la voie principale qui doit guider cette

564. (Venault, Nouvel, 2013, p. 112-113).

565. (Thévenard et al., 1996, p. 245).

566. (Ballet, 1971, p. 185).

étude. Cependant, la voie théorique reliant Langres à Verdun passe à proximité et possède grosso modo la même orientation, proche de 0°. Le déclin de l'agglomération de *Nasium* et l'affirmation de la puissance de Verdun, qui deviendra capitale d'une cité déduite de celle des Médiomatiques puis l'une des cités des trois évêchés de Lorraine, peut avoir amené une modification du tracé des voies romaines qui se sont décalées à l'ouest en ne passant plus nécessairement par Naix-aux-Forges et se dirigeant plus directement vers Verdun.

Ce raisonnement nous apprend peu de choses : les seuls tronçons qui ont une orientation compatible avec ces deux voies théoriques sont déjà ceux qui ont été identifiés comme d'anciens chemins par la toponymie. La surprise vient plutôt de l'éloignement vers l'est du tracé théorique au nord de la commune de Germai afin de se diriger vers Cirfontaines-en-Ornois. Cette déviation peut s'expliquer par le contournement de l'éminence présente au nord de la commune et plus facile à contourner par l'est que par l'ouest. Le chemin retrouve ainsi une orientation plus conforme à celle attendue. Dans ce cas, l'hypothèse des voies théoriques ne peut pas s'adapter correctement à cause de la topographie qui reste très vallonnée dans ce secteur.

5. Conclusion

Au final, le tracé de cette voie, mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin, reste archéologiquement incertain. Nous disposons de bien peu d'indices et la documentation nous fait défaut. Même en nous tournant vers des schémas théoriques, les résultats sont bien maigres. Toutefois, nous pouvons nous prononcer sur un tracé probable

La voie provient de Buisson et passe à proximité du lieu-dit La Sarrazinière sur la commune de Leurville. Un site de bord de voie y a été reconnu par Nicolas Coquet, Stéphane Izri et Pierre Nouvel. Elle semble suivre ensuite le tracé de la route départementale n°25 dans le bois des Hérandes. Nous nous plaçons donc dans la continuité des indications du cadastre napoléonien et de la carte de l'Etat-Major qui mentionnent à cet endroit une ancienne levée romaine.

Arrivée à l'embranchement avec la route départementale n°156, elle n'entre pas dans le village d'Epizon mais continue en ligne droite au lieu-dit Bétret suivant l'ancienne levée romaine mentionnée sur le cadastre napoléonien de la commune et se rattache de nouveau à la route départementale n°25 qu'elle suit sur le territoire des communes de Germisay et de Germai. Son tracé y est plus sinueux du fait de la topographie et des sources sur le territoire de Germai. Même s'il est hypothétique, il semble suivre le chemin de Cirfontaines-en-Ornois à Germai mentionné sur le cadastre napoléonien et passer à l'est de Crinière Bois.

Arrivant sur le territoire de Lézéville, elle suit l'ancienne voie romaine conduisant de Germai à Cirfontaines reportée sur le cadastre napoléonien passant à proximité de la ferme d'Abonlieu. Sur le territoire de Cirfontaines-en-Ornois, elle suit le tracé de chemins et de sentiers menant au village qu'elle traverse avant de se confondre avec la route départementale n°115a et rejoindre Mandres-en-Barrois.

b) La voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Eloph (fig. 45)

1. Les données textuelles

Cette voie est hypothétique, puisqu'elle ne figure sur aucun des itinéraires connus. Selon les différents auteurs, il s'agirait en fait non pas d'une liaison directe mais plutôt d'une succession de tronçons qui relient les deux sites romains. Par exemple, Justin-François Gaudé ne parle pas de cette voie sous ce terme mais décrit une voie de Frebécourt à Andelot, par Liffolle-Grand et une voie de Liffolle-Grand à Neufchâteau⁵⁶⁷. François-Félix Maud'heux, quant à lui, mentionne une voie de Soulosse vers la Haute-Marne par Liffolle-Grand⁵⁶⁸. Ces deux exemples montrent qu'il est difficile d'être toujours sûr de parler de la même voie puisque les agglomérations de départ et d'arrivée peuvent être différentes d'un auteur à l'autre. En outre, certaines voies sont des diverticules qui relient une agglomération à une voie et n'ont donc pas pour finalité une autre agglomération.

Cette voie est signalée sur le territoire des communes de Vesaignes-sous-Lafauche (fiche n°82), de Prez-

567. (Gaudé, 1865, p. 94-95).

568. (Maud'heux, 1874, p. 341)

sous-Lafauche (fiche n°87), Liffol-le-Petit (fiche n°95) et Liffol-le-Grand (fiche n°132). C'est sur le territoire de cette dernière que la voie peut suivre deux chemins : se diriger vers Neufchâteau afin de retrouver la voie reliant Langres à Trèves ou passer par la vallée de la Saône afin de relier la voie entre Grand et Soulosse. Dans ce dernier cas, elle passe par Villouxel (fiche n°31), Pargny-sous-Mureau (fiche n°18), Midrevaux et Sionne⁵⁶⁹.

Son tracé ne diverge pas d'un auteur à l'autre. Elle est décrite habituellement comme étant située sous la route départementale n°674 sur les communes de Vesaignes-sous-Lafauche, de Prez-sous-la-Fauche et de Liffol-le-Petit. A Liffol-le-Grand, elle suit le tracé de l'actuel chemin de fer et traverse le sud du village en passant entre les lieux-dits Maison Dieu et Pochené. Si la voie se dirige vers celle de Langres à Trèves, elle se rend à Fréville.

Si elle se dirige plutôt vers la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé, elle passe par les villages de Villouxel, de Pargny-sous-Mureau et de Midrevaux tout en restant sur la rive droite de la Saône. Les auteurs ne sont pas plus précis concernant son tracé.

2. Les données issues des documents cartographiques

Seul le cadastre napoléonien mentionne des voies anciennes. Ainsi, on retrouve à Vesaignes-sous-Lafauche un « ancien chemin de Chaumont à Neufchâteau » et à Prez-sous-Lafauche un « ancien chemin de Prez à Liffol le petit ». Même s'ils sont qualifiés d'« anciens », il ne s'agit pas pour autant de voies datant de la période romaine ou identifiées comme telles. En regardant le cadastre napoléonien, on s'aperçoit qu'une autre route passe au sud de ces villages, nommée Route Royale de Chaumont à Neuchâteau. Voie plus importante, elle a sûrement supplanté ces chemins « anciens ».

3. Les données archéologiques

Comme pour la voie précédente, les indices archéologiques sont minces. G. Bourgeois mentionne qu'entre Vesaignes et Prez-sous-Lafauche, cette voie est bien conservée et qu'elle a fait l'objet d'une fouille ; à cet

endroit, elle a une largeur de 5,50 m pour une épaisseur de 0,20 m⁵⁷⁰. Cependant, des photographies aériennes montreraient la présence de cette voie sur les communes de Villouxel et de Pargny-sous-Mureau.

A Villouxel, en 2007, Gilbert Salvini a photographié une anomalie linéaire au lieu-dit Prés du Baron qu'il interprète comme la voie romaine reliant Liffol-le-Grand à Pargny-sous-Mureau (fiche n°31). Les deux photographies aériennes prises ce jour-là n'ont pas pu être redressées et les couvertures aériennes que nous avons à notre disposition ne montrent pas cette anomalie. Nous ne disposons donc pas d'une orientation précise ; cependant, au vu des photographies, elle a une orientation sud-ouest/nord-ouest cohérente avec celle de la voie dont nous parlons.

En outre, il ne semble pas que cette photographie montre des limites parcellaires du cadastre napoléonien. En effet, à cet endroit, les limites parcellaires se décalent et ne forment pas une ligne droite comme ce semble être le cas sur la photographie aérienne. Sans pouvoir parler d'antériorité, il s'agit d'un indice qui n'est pas datable de cette époque. Au cours du xxe siècle, les remembrements ont simplifié et diminué le nombre des parcelles ; on peut donc légitimement penser que cette anomalie est antérieure au cadastre napoléonien sans en être totalement sûr.

Gilbert Salvini a aussi mis en évidence deux anomalies linéaires parallèles à Pargny-sous-Mureau au lieu-dit Champ du Brouillard qu'il interprète comme étant les deux fossés bordiers de la voie allant de Liffol-le-Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (fiche n°18). Cette interprétation se base sur deux faits : l'alignement avec l'anomalie précédemment citée à Villouxel et une résistivité magnétique observée. Les photographies aériennes n'ont pas pu être rectifiées et aucune anomalie n'apparaît à cet endroit sur les autres couvertures à notre disposition. Ce qui peut être déduit des photographies, c'est qu'effectivement ces anomalies semblent avoir la même orientation que l'anomalie précédente et être alignées avec elle.

Le cadastre napoléonien figure, à proximité, un sentier nommé « Chemin de la Corvée » qui est sinueux. En outre, il ne peut s'agir de limites parcellaires puisqu'à cet endroit, les parcelles sont d'orientation

569. Pour ces deux communes, nous n'avons relevé aucun indice lié à cet itinéraire.
570. (Bourgeois, 1899, p. 16).

totallement différente — à savoir, nord-est/sud-ouest. Encore une fois sans pouvoir parler avec certitude d'antériorité, la contradiction totale dans le cadastre à cet endroit avec les deux anomalies repérées semblent toutefois montrer une certaine antériorité.

Concernant les autres sites archéologiques qui pourraient trahir la présence d'une voie proche, nous avons aussi peu d'indications. Nous pouvons mentionner la villa dite de la Goulotte à Liffol-le-Grand (fiche n°134) qui devait bénéficier d'une desserte à proximité. Sur le territoire de la même commune, au lieu-dit Le Gueulard, lors du curage de la Saônelle, des fragments de tuiles romaines ainsi que des tessons de céramique ont été remontés. Il pourrait s'agir d'un habitat situé à proximité d'un gué (fiche n°130). Lors d'une fouille de sauvetage au lieu-dit Le Paquis des Taureaux, quatre inhumations datées des périodes de La Tène et romaine ainsi que des fosses et des trous de poteaux ont été mis en évidence (fiche n°147). Il pourrait s'agir d'une nécropole associée à un habitat.

D'autres anomalies phytographiques sont mentionnées sur les différentes communes que doit traverser la voie. Cependant, comme elles ne sont pas datées avec précision, nous préférons ne pas les inclure dans les indices d'un passage d'une voie à proximité.

4. Les tracés théoriques et la carto-et photo-interprétation

Aucune voie théorique orientée sud-ouest/nord-est ne passe par notre zone d'étude. En effet, le relief entre la vallée de la Saônelle et la vallée de la Meuse nécessite qu'une éventuelle voie en direction de Soulosse-sous-Saint-Elophé fasse un détour par l'une ou par l'autre de ces vallées. Le relief est une des limites de la méthode des voies théoriques : dans notre cas, elles ne peuvent pas être directes sans changement d'orientation.

5. Conclusion

Nous ne disposons que de très peu d'indices pour cette voie qui reste hypothétique pour une grande majorité des chercheurs. Seules les anciennes mentions du passage de cette voie et des clichés aériens sont disponibles. Le cadastre napoléonien et les cartes anciennes n'apportent aucune nouvelle information qui pourrait nous aider.

Devant le manque d'information, il est séduisant

de supposer que la route départementale actuelle reprend le tracé de la voie romaine. Cependant, les deux mentions d'anciens chemins sur le cadastre napoléonien viennent contredire, en partie du moins, cette hypothèse. En effet, cette route contemporaine est héritière d'une route dite royale reliant Neufchâteau à Chaumont. Il s'agit donc d'une construction de l'époque moderne qui ne devait pas exister aux époques plus anciennes.

Ainsi, nous pouvons supposer que pour les communes dont nous connaissons d'anciens chemins, la voie romaine ne doit pas se situer sous la départementale actuelle. En outre, un chemin de fer suit sur une grande distance cette voie. On pourrait alors aussi supposer qu'il masque une ancienne route. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun document qui nous permettrait de savoir si sa construction a entraîné la découverte d'éléments liés à une voirie. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur ce fait.

Au final, il ne nous reste pas beaucoup d'éléments pour conclure. La description que nous allons faire de cette voie sera très succincte et se veut plutôt être une idée de cheminement qu'un tracé définitif.

La voie entre sur le territoire de Vesaignes-sous-Lafauche au lieu-dit En Voïnerose, où un ancien chemin de Neufchâteau à Chaumont est mentionné sur le cadastre napoléonien. Ensuite, elle rejoint la départementale n°674 dont elle partage le tracé jusqu'à Prez-sous-Lafauche. Arrivée dans ce village, elle se dirige vers le nord-est et passe au-dessus de Sur le Tripier en suivant la délimitation communale avec Lafauche. Elle continue de suivre la limite communale entre Lafauche et Liffol-le-Petit où, sur le cadastre napoléonien, est mentionné un « ancien chemin de Prez à Liffol le petit ». Arrivée sur le territoire de cette dernière, elle suit un petit ruisseau jusqu'au village en passant au nord du lieu-dit Les Houches. Traversant le village, elle passe au sud du Pré Marie et entre La Bataille et Haie Guillaume avant de pénétrer dans les Vosges.

Entrant sur le territoire de Liffol-le-Grand, elle passe par les lieux-dits Le Patouillot, Fosse Damoly et Croix Blanche où elle reprend en partie le chemin des Pâtis puis l'ancien chemin entre Liffol-le-Grand et Orquevaux mentionnés sur le cadastre napoléonien. Traversant le village, elle débouche au lieu-dit Les Lochères avant de se porter à l'ouest de la Prêle. Elle se situe alors à environ 500 m de la nécropole

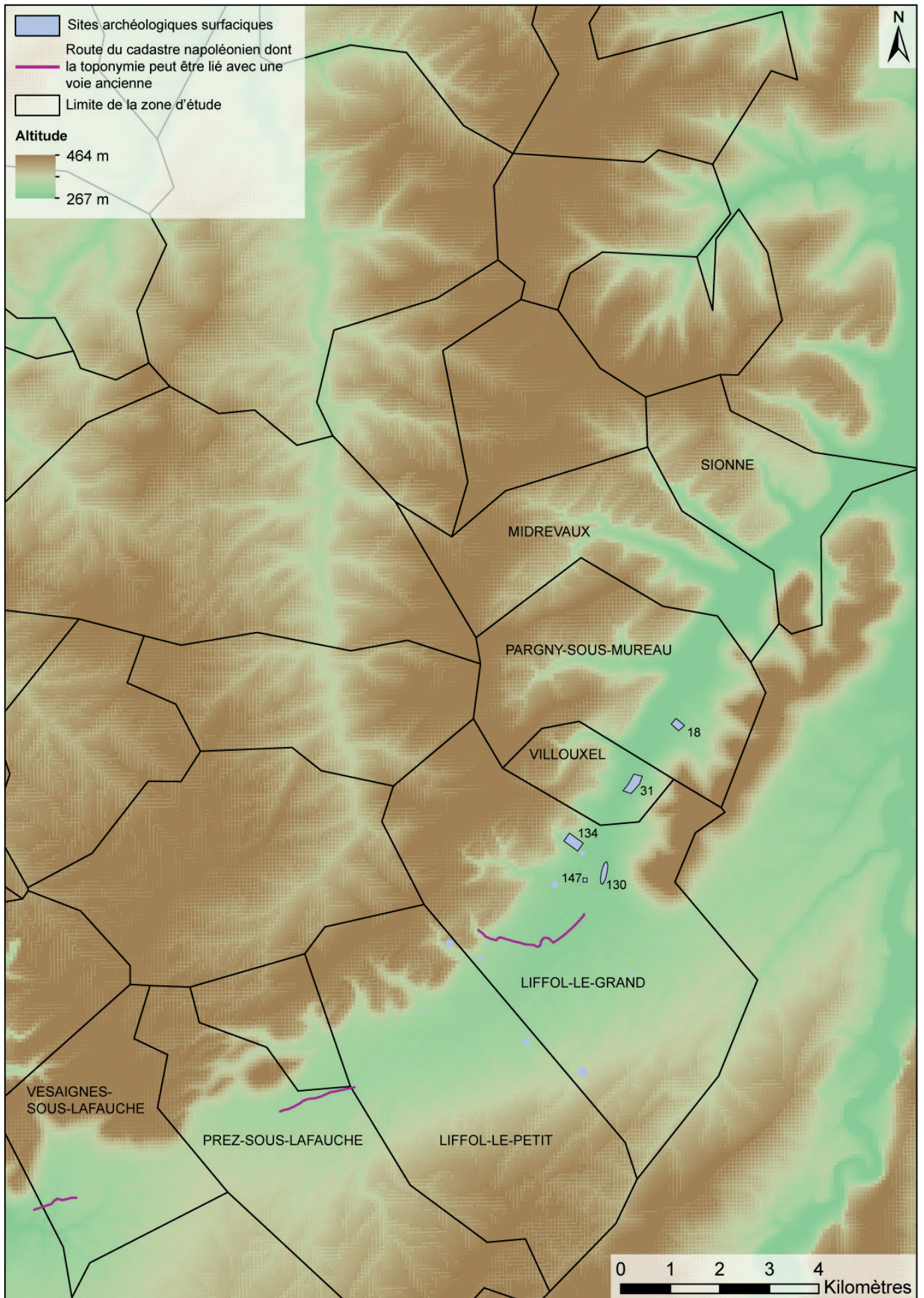


Fig. 45 Carte résumant les indices du passage de la voie Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé (A. Resch, 2017).

(site n°147) et à 700 m de la villa de la Goulotte (site n°134). Elle peut se confondre avec une partie du chemin de Vonévaux et du sentier des roseaux. Elle passe aussi à proximité du site n°103 et traverse Richard Moulin et d'arriver sur le territoire de Villouxel. Elle y traverse Les Vonévaux, les Prés du Baron (site n°31) et Beau Soleil. Sur le territoire de Pargny-sous-Mureau, elle passe par les Prés Poutot, Les Aulnées (site n°18), Le Grand Pont, Chempchamp. A Midrevaux, on la retrouve à Sur Soys et à l'ouest de La Renarde. Enfin, à Sionne, elle suit la Saônelle et se dirige vers Burnoncourt et Les Plates Terres où elle doit croiser la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé.

Si la voie se porte plutôt vers Fréville et rejoint la voie impériale reliant Langres à Trèves, il est probable qu'elle se détache de la précédente à Liffol-le-Petit au niveau du Bocard et qu'elle suive plus ou moins le tracé de l'actuel chemin de fer.

c) La voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (Fig. 46)

1. Les données textuelles

Cette voie est mentionnée par la plupart des auteurs mais les tracés varient. Pour Jean-Baptiste Prosper Jollois, cette voie est très probable, même s'il n'a pas pu voir lui-même ces traces qui lui ont été rapportées. Il indique la direction de Sionne et de Coussey sans en dire plus⁵⁷¹. Justin-François Gaudé fait aussi état d'une voie entre les deux villes qu'il estime être un prolongement de la voie reliant Naix-aux-Forges et Soulosse-sous-Saint-Elophé, Grand n'étant qu'une étape⁵⁷². Il fait sortir cette voie à proximité de la chapelle Saint-Libaire, située dans le cimetière actuel, et de la petite chapelle. Elle traverse la forêt à l'est de Grand en ligne droite sur environ 13 kilomètres où elle porte encore le nom de Chemin des Romains⁵⁷³. Elle traverse les bois de Midrevaux et de Chermisey dans lequel le chemin reliant Certilleux à Dainville la coupe. Passant dans les bois de Sionne, elle descend par le lieu-dit Berthelevaux d'où elle rejoignait le ter-

ritoire de Frébécourt pour passer la Meuse⁵⁷⁴.

François-Félix Maud'heux, lui aussi, mentionne cette voie⁵⁷⁵. Il la fait passer à Grand, à Chermisey et sur la limite entre les bois de Frébécourt et de Sionne avant qu'elle ne se dirige vers Coussey. Camille Davillé le suit en faisant passer cette voie par Chermisey et Coussey⁵⁷⁶. Jean Mouton, dans un article, fait passer cette voie par la forêt de Mureau sur le territoire de Pargny-sous-Mureau⁵⁷⁷.

Avec ces quelques exemples, nous constatons que les tracés varient. Aujourd'hui, tous les chercheurs sont d'accord pour dire que les deux agglomérations ont été reliées par une voie dont les vestiges sont encore visibles dans les forêts actuelles de Grand (fiche n°45), d'Avranville (fiche n°2), de Chermisey (fiche n°9), de Midrevaux (fiche n°15) et de Sionne (fiche n°24). Il n'est plus question de la faire passer par la forêt de Mureau, comme le proposait Jean Mouton, sans qu'il soit exclu qu'il puisse exister un chemin reliant les deux lieux⁵⁷⁸.

2. Les données issues des documents cartographiques

La carte de Cassini ne mentionne qu'une voie projetée reliant Avranville, Chermisey et le sud de la commune de Sionne. La carte d'Etat Major figure plusieurs voies mais aucune n'est mentionnée comme pouvant être une ancienne voie romaine. Nous sommes dans la même position pour le cadastre napoléonien dont la toponymie des voies ne révèle pas d'anciens chemins.

3. Les données archéologiques

Contrairement aux deux autres voies traitées jusqu'à présent, nous avons plus de mentions, notamment grâce à des prospections pédestres récentes. Avant d'aborder ce point, Justin-François Gaudé signale que, dans la forêt à l'est de Grand, la voie a une largeur de 3,5 m pour une hauteur conservée d'environ 1 m⁵⁷⁹ ; même si nous sommes en dehors de notre zone d'étude, François-Félix Maud'heux indique

571. (Jollois, 1843, p. 3).

572. (Gaudé, 1864, p. 76).

573. Nous n'avons retrouvé cette dénomination ni sur le cadastre napoléonien, ni sur les cartes anciennes.

574. (Gaudé, 1865, p. 83-84).

575. Il s'agit de la voie n°23 (Maud'heux, 1874, p. 339-340).

576. (Davillé, 1942, p. 448).

577. (Mouton, 1869, p. 322).

578. Notons à ce propos qu'il a existé une route, aujourd'hui disparue mais mentionnée sur le cadastre napoléonien, passant par la forêt de Mureau. La raison semble être la construction d'une abbaye au cours du XII^e siècle à Pargny-sous-Mureau et qui possédait des terres à Grand.

579. (Gaudé, 1865, p. 83-84).

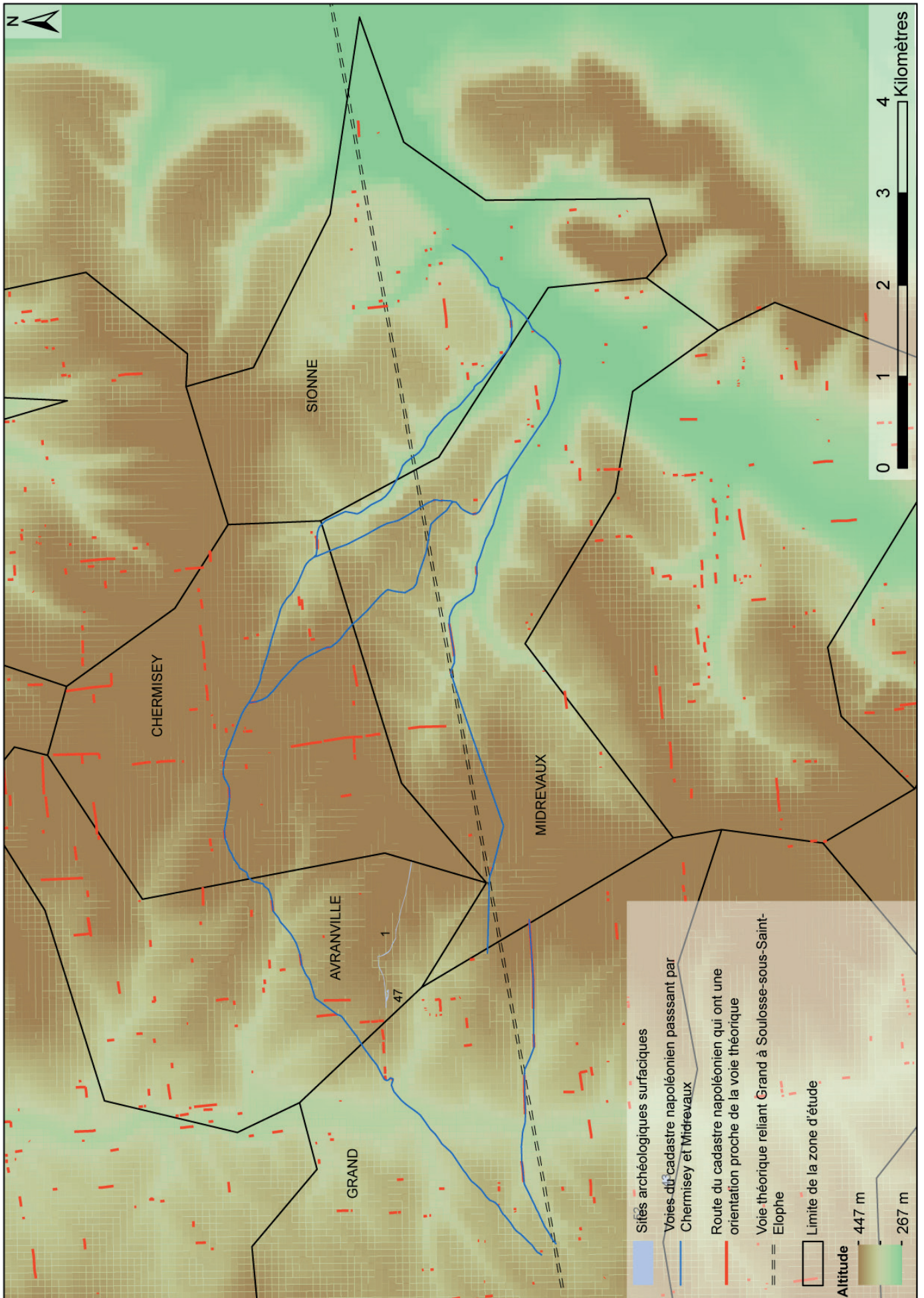


Fig. 46 Carte résumant les indices du passage de la voie Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (A. Resch, 2017).

qu'elle fait 3,30 m de large pour une hauteur conservée de 1,20 m sur le territoire de Coussey⁵⁸⁰.

Pour les frères Muller, qui ont beaucoup parcouru les environs de Grand, cette voie est de type militaire⁵⁸¹. Elle partirait de Grand à côté de la Chapelle Sainte-Libaire pour se porter vers la Petite Chapelle. Elle y tourne vers l'est pour rejoindre la Combe de l'Oignon et de tourner vers le nord en pénétrant dans la forêt. Elle monte le coteau de la Renardière et arrive dans les bois communaux d'Avranville. A partir de cet endroit, les prospecteurs l'ont suivie dans les bois jusqu'à Coussey. Cependant, dans le rapport que nous avons eu à notre disposition, ils ne décrivent pas cette prospection mais font référence à un rapport que nous n'avons pas pu consulter⁵⁸².

Néanmoins, les cartes jointes à ce rapport suffisent à retracer la partie manquante. Elle pénètre sur le territoire de Chermisey au sud-ouest des Soyers. Elle atteint alors le Bois de Midrevaux qu'elle traverse en ligne droite jusqu'au bord du plateau. La voie descend la côte et coupe l'actuelle route départementale no3 au fond de la combe avant de remonter le plateau du Bois de Sionne. Elle suit alors un chemin forestier qui servira de limite entre Sionne et Coussey.

Armand Quercia a lui aussi suivi cette voie. Comme il joint une carte à ses propos, il est facile de suivre son cheminement sur quelques 6,5 km⁵⁸³. Il fait partir la voie de la Chapelle Sainte-Libaire et la dirige vers l'ancienne voie de chemin de fer en ligne droite. Elle passe par La Renardière où elle aboutit dans les bois communaux d'Avranville. Elle passe aussi aux Soyers sur le territoire de Chermisey. A Midrevaux, il a reconnu cette voie qu'on appelle « Levée de saint Elophe »⁵⁸⁴ dans les bois. Y ayant effectué un sondage profond, il décrit la voie comme ayant été remblayée jusqu'à environ 0.70 m au-dessus du sol.

D'autres éléments archéologiques viennent accréditer la présence d'une voie antique. Tout d'abord, le relevé LiDAR permet de suivre cette voie au ni-

veau de la Combe de la Portière et de La Renardière qu'elle incise fortement entre 0,5 m et 1,5 du sud au nord (fiche n°45). Elle poursuit alors en direction du Bois communal d'Avranville où elle est visible par un bombement significatif (fiche n°2). Le relevé LiDAR s'arrêtant quelque 500 m après son entrée sur le territoire d'Avranville, il est difficile de savoir quelle direction prend cette voie.

Cependant, une découverte est révélatrice. Sur cette voie considérée comme romaine et sur le territoire d'Avranville, un prospecteur de métaux a remis à la DRAC une hipposandale en fer (fiche n°1). Si le lieu de découverte est juste, cet indice nous permettrait de dater ces reliefs vus en forêt et de remonter leur utilisation à la période romaine.

Mentionnons aussi la présence de deux carrières à proximité du passage supposé de cette voie : l'une à Avranville (fiche n°47) et l'autre sur la commune de Chermisey. Ces deux carrières sont assez semblables par leur forme et leur nature. Pratiquement collées à la voie romaine, elles ont pu servir de carrières de pierre pour le damage.

En outre, la prospection pédestre menée afin de vérifier le tracé de cette voie a permis de découvrir un tertre anciennement fouillé mais n'apparaissant pas sur les cartes archéologiques. Il s'agit d'une structure circulaire d'environ 13 m de diamètre reconnaissable grâce aux moellons et dalles sciées éparpillées aux alentours. Il s'agit, selon les informations orales de Jean-Paul Bertaux, d'un ancien tumulus fouillé dans le début des années 1900⁵⁸⁵ dit tumulus des Morlats. Ayant lui-même effectué une prospection de vérification à cet endroit en 2007, il y a ramassé trois clous, un petit fragment de dalle de couverture en calcaire oolithique avec trou de fixation en biais et quatre monnaies⁵⁸⁶.

Cette structure a une position assez similaire à celles que l'on retrouve aux Bois des Hamets à Grand⁵⁸⁷, c'est-à-dire à proximité de la voie et sur un point haut. On peut alors penser qu'il s'agit d'un élément

580. (Maud'heux, 1874, p. 340).

581. (Muller, Muller, 2012, p. 10).

582. Op. cite, p. 10.

583. (Quercia, Inconnue).

584. Toponyme que nous n'avons retrouvé ni sur le cadastre napoléonien, ni sur les cartes anciennes.

585. Un article dans l'Est républicain daté du vendredi 19 décembre 1902 rapporte cette fouille.

586. Ces informations issues des variés 11 et 12 ont été revues avec Jean-Paul Bertaux qui nous a amené sur le terrain et réitéré ses observations.

587. Voir p. 278-279.

funéraire répondant à ceux qu'on trouve le long de cette autre voie. Par ailleurs, un article de l'Est républicain mentionne d'autres tumulus découverts dans la même zone sans donner d'autres informations. Actuellement, ces derniers ne sont plus visibles.

4. Les tracés théoriques et la carto-et photo-interprétation

La voie théorique entre Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé passe bien plus au sud que celle qui est généralement dessinée sur les cartes. S'il ne fait aucun doute que ces deux agglomérations aient été reliées entre elles, comment expliquer alors cette divergence ? La réponse la plus probable est qu'il s'agit d'un effet de relief.

En effet cette zone est marquée par de nombreuses combes étroites difficile à franchir et par un relief marqué. Il est alors plus simple soit de suivre le relief, soit d'emprunter des chemins qui permettent des montées plus douces. C'est donc probablement la topographie qui a dû guider le choix des constructeurs.

Si nous parlons d'orientation générale, la voie hypothétique entre Grand et Soulosse a une orientation d'environ 80°. En gardant toutes les voies du cadastre napoléonien ayant une orientation proche, aucune d'entre elles dans notre zone ne « double » cette voie théorique. Nous retrouvons plutôt de petits éléments qui ne forment pas un ensemble cohérent nous permettant d'aller plus loin.

Toutefois, si nous prenons en compte toutes les voies du cadastre napoléonien, nous nous apercevons que deux voies peuvent permettre de rejoindre Soulosse-sous-Saint-Elophé : une voie passant par Chermisey et une autre passant par Midrevaux. Une étude plus poussée sur les périodes médiévale et moderne permettrait peut-être de montrer qu'il y a un développement de ces deux villages après l'époque antique qui vont alors polariser cette voie.

5. Conclusion

A partir de tous ces indices, nous avons décidé de vérifier le tracé de cette voie grâce à une prospection pedestre. Nous avons, pour une partie du moins, le

relevé LiDAR qui pouvait guider nos pas et nous nous sommes intéressée uniquement aux tronçons sous couvert forestier et dans des parcelles communales. Ainsi, nous avons suivi cette voie sur les communes d'Avranville, de Chermisey, de Midrevaux et de Sionne (Annexe 8).

La voie sortirait de Grand au niveau de la Chapelle de Sainte-Libaire et se dirigerait vers la Petite Chapelle en suivant un chemin actuellement visible. Nous n'avons aucun moyen de vérifier cette hypothèse ; d'autant que lors d'un suivi de travaux télécoms effectués en 1994, les archéologues se sont aperçus que la roche du substrat affleure au ras du sol actuel⁵⁸⁸. Une étude sur les rues de l'agglomération antique peut peut-être aider à répondre à cette question : en effet, des fouilles effectuées aux abords de l'amphithéâtre⁵⁸⁹ ont montré qu'il existait une voie antique légèrement décalée par rapport à la rue actuelle. Il se pourrait donc que la voie ne commence pas au niveau de la Chapelle de Sainte-Libaire mais devant l'amphithéâtre.

Si elle suit bien le chemin entre les deux chapelles, elle suit probablement le chemin vers Germisey mentionné sur le cadastre napoléonien entre La Hallebarde et Sur la Tête de Grenobois. A hauteur de la Combe Larousse, elle s'infléchit vers l'est afin de se porter vers la Combe des Portières et La Renardière. Très visible sur le relevé LiDAR, elle incise le plateau en prenant une direction sud-ouest/nord-est sur une hauteur variant de 0,5 m et 1,5 m. La pente forte à cet endroit semble peu propice au passage des marchandises. Une fois le haut du plateau atteint, la voie prend la forme d'un relief d'environ 0,30 m de hauteur. Elle entre alors dans les bois communaux d'Avranville.

Sur ce territoire, la voie est visible sur le relevé LiDAR et, en grand partie en prospection. En effet, les premières parcelles ne comportant aucun végétal arbustif, elle apparaît très clairement. Cependant, elle se perd par la suite dans des parcelles contenant des taillis denses et ne peut être suivie que dans les chemins forestiers qui la coupent plus ou moins perpendiculairement. Une partie étant dans une forêt privée, elle n'a pas pu être suivie sur l'ensemble de son tracé sur le territoire d'Avranville. Elle pénètre ensuite sur le territoire de Chermisey, au lieu-dit Les Soyers, en

588. (Direction régionale des affaires culturelles, 1994, p. 114)

589. (Boulanger-Bouchet, 2006).

coupant le chemin d'exploitation séparant les deux communes où elle redevient nettement visible. Passant à proximité du tumulus des Morlats, elle se porte en ligne droite jusqu'au territoire de Midrevaux et reste apparente sur l'ensemble des bois communaux de Chermisey.

Elle arrive dans la forêt communale de Midrevaux au niveau du point 415 qu'elle traverse plus ou moins en ligne droite jusqu'au bord du plateau. Il n'a pas été possible de suivre correctement cette voie du fait des parcelles contenant de nombreux taillis sous futaie. Cependant, nous avons pu l'observer dans les chemins forestiers où son bombement apparaît quelquefois.

La question du franchissement de la combe en direction de Sionne reste non résolue. Cependant elle pénètre bien dans les Bois de Frebécourt où sa levée est visible. Puis, elle semble s'infléchir afin de rejoindre la délimitation entre Sionne et Coussey afin de rejoindre la vallée de la Saônelle.

d) La voie reliant Grand à Naix-aux-Forges (Fig. 47)

1. Les données textuelles

Justin-François Gaudé parle d'une voie directe entre les deux agglomérations antiques qui arrivée à Grand se poursuit vers Liffol-le-Grand, Neufchâteau et Soulosse-sous-Saint-Elophé⁵⁹⁰. Cependant, la description de cette voie sur notre zone d'étude est bien mince : elle part de la maison des oubliettes — aujourd'hui nommée maison de la prison romaine — à Grand et se dirige presque en ligne droite vers Mandres-en-Barrois⁵⁹¹ où elle se rattache à la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

Jean-Baptiste Prosper Jollois fait état de cette voie qu'il n'a pas pu reconnaître lui-même mais qu'il identifie comme une voie romaine sur la foi des rapports qu'on lui a fait. Ainsi, il fait partir cette voie de la rue de la Pichée où il a réalisé deux sondages et il indique qu'on peut la suivre jusqu'aux bois de Naix-aux-Forges⁵⁹². François-Félix Maud'heux propose que cette voie traverse le bois de Bâtis et rejoigne à Epizon la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges⁵⁹³.

Pour lui, un autre embranchement se fait sur cette voie au niveau de Cirfontaines-en-Ornois en passant par les bois de Laneuveville-aux-Bois⁵⁹⁴.

Camille Davillé penche lui aussi pour une hypothèse d'embranchement sur la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges. Il situe ce carrefour entre Mandres-en-Barrois au lieu-dit Saint-Eloi. De cet endroit, la voie se dirige vers la ferme Heurtebise et traverse l'un des étangs de Chassey-Beaupré. Elle longe le bois de La Grosse Côté et traverse l'Ognon afin de rejoindre le bois de Vésigny. Sur le territoire de Chassey-Beaupré, cette voie aurait le nom de Chemin du Closel⁵⁹⁵. Elle arrive sur le territoire de Grand par la forêt des Hamets⁵⁹⁶.

Au final, les auteurs proposent deux itinéraires différents : l'un reliant directement Grand à Naix-aux-Forges et l'autre rattachant cette voie à celle reliant Langres à Naix-aux-Forges soit à Cirfontaines-en-Ornois, soit à Mandres-en-Barrois. Et, c'est la deuxième option qui semble unanimement privilégiée actuellement. La voie passerait donc par les territoires de Grand (fiche n°44), Laneuveville-aux-Bois (fiche n°98), de Chassey-Beaupré (fiche n°57) et de Cirfontaines-en-Ornois (fiche n°113).

2. Les données issues des documents cartographiques

Si la carte de Cassini et la carte de l'Etat-Major ne nous apportent pas d'éléments d'information, le cadastre napoléonien de Grand est plus intéressant : il mentionne cette voie sur la deuxième feuille de la section A comme « chemin de la Haie levé » et « ancienne voie romaine de *Nasium* à *Grandesina* ». Malheureusement, cette ancienne voie disparaît sur le cadastre de Laneuveville-aux-Bois ; tout au plus, on peut penser qu'elle débouche sur une limite parcellaire. Elle semble toutefois alignée avec un chemin non nommé qui est figuré à son entrée dans les bois communaux. Au-delà, d'autres chemins peuvent amener cette voie jusqu'au territoire de Cirfontaines-en-Ornois ou de Mandres-en-Barrois sans passer par un seul village ; cependant, on ne peut pas prouver qu'ils étaient effec-

590. (Gaudé, 1864, p. 76).

591. (Gaudé, 1865, p. 72-73).

592. (Jollois, 1843, p. 2-3).

593. (Maud'heux, 1874, p. 339-340).

594. Op. cité, p. 340.

595. Nous n'avons retrouvé ce chemin ni sur le cadastre napoléonien, ni sur les cartes anciennes.

596. (Davillé, 1942, p. 444-445).

tivement liés entre eux à une époque plus ancienne.

3. Les données archéologiques

Les données archéologiques pour cette voie remettent en cause les tracés jusqu'alors établis par les chercheurs. Plusieurs prospections ont été effectuées avant nous ; mais la seule que nous ayons à notre disposition est celle des frères Muller⁵⁹⁷. Partisans de l'idée que la voie se rattache à Mandres-en-Barrois, ils l'ont suivie de bout en bout. Elle quitte Grand en coupant la route nationale n°71 et elle apparaît dans les limites parcellaires ayant été utilisées comme chemin vicinal. Pour les prospecteurs, elle était utilisée pour rejoindre le village de Laneuville-aux-Bois avant que la route contemporaine ne soit construite.

Elle entre dans le Bois du Roi et continue de manière rectiligne son cheminement jusqu'en Haute-Marne, suivant la route indiquée sur le cadastre napoléonien. Elle s'infléchit alors vers l'est et descend vers le ruisseau de l'Ognon en poursuivant son tracé dans les Bois de Laneuville. Il semble que dans cette forêt elle soit bien visible. Elle remonte en partie la vallée de l'Ognon vers le nord en passant en Meuse avant de remonter sur le plateau par le Val d'Autigny. Elle coupe alors la route départementale n°32 et traverse l'étang du Petit Moulin. Elle poursuit en direction des fermes de Heurtebise et de Saint-Eloi avant de rejoindre la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

La description de son cheminement ne pourrait être plus précise et les éléments à notre disposition semblent confirmer cette description. A sa sortie de Grand, les photographies aériennes et les prospections géophysiques menées montrent une rue qui s'oriente avec le Bois du Roy/Bois des Hamets et semble être suivie effectivement par un chemin menant à ces mêmes bois. Nous avons nous-mêmes effectué une première reconnaissance en 2011 afin de vérifier la levée qui apparaissait très nettement sur le relevé LiDAR. On y perçoit très clairement un relief qui peut correspondre à la partie centrale d'une voie romaine qui par rapport au sol actuel atteint une moyenne de 0,50 m de hauteur pour une largeur de 12 m — fossé compris. Un seul fossé est visible du côté sud-ouest, nous pensons alors que l'autre côté a

dû être remblayé du fait de l'exploitation forestière.

Trois tumulus sont aussi présents à proximité immédiate de la voie qui doit même faire un détour afin d'éviter ces monuments (fiche n°37). Ils ont été fouillés vraisemblablement à la fin du XIX^e siècle. Jules Laurent avait fouillé une structure similaire qui pourrait correspondre à l'un de ces tumulus⁵⁹⁸. Elle contenait trois corps et les objets qui y ont été retrouvés permettent de dater cette structure de la période romaine.

Le souci principal est le contournement que semblait effectuer cette voie. Nous nous situons sur l'un des points les plus hauts de Grand : choisir de construire à cet endroit, c'est choisir d'être vu ; c'est donc un lieu idéal pour placer des monuments funéraires. Cependant, est-ce que ces monuments sont antérieurs à la voie ? et dans ce cas, pourquoi les arpenteurs n'ont-ils pas fait dévier de quelques degrés la voie afin d'éviter un contournement ? Ou est-ce que les monuments sont postérieurs à la voie ? et dans ce cas comment justifier l'autorisation de construction de ces monuments mais surtout de détournement de la voie ?

La réponse à ces questions est simple : la voie ne passe pas par cette levée pourtant indiquée sur le cadastre napoléonien et confirmée par la plupart des auteurs et des prospecteurs. Nous avons mené durant l'été 2016 des fouilles en aval des monuments funéraires. Le but était de reconnaître une voie antique, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'à présent en dehors de l'agglomération (Annexe 9).

Cependant, le bombement très visible sur le relevé LiDAR et à vue n'était qu'une fissure tectonique et non pas une chaussée de voie. Aucun élément dans les couches supérieures et sur le substrat ainsi mis au jour ne permet de supposer qu'une voie ait un jour été implantée à cet endroit. Nous savons pourtant qu'une rue antique part de l'agglomération antique et se dirige vers ces bois.

Si voie il y a, il faut la chercher en contrebas de ce bombement : en effet, sur un peu plus de 10 m de large, une couche présente la particularité d'avoir des cailloux émoussés, peut-être sous l'effet des passages répétés. Une probable recharge composée d'une fine couche argileuse avec des cailloux, fugace lors de la

597. (Muller, Muller, 2012, p. 9).

598. (Laurent, 1860, p. 215-217).

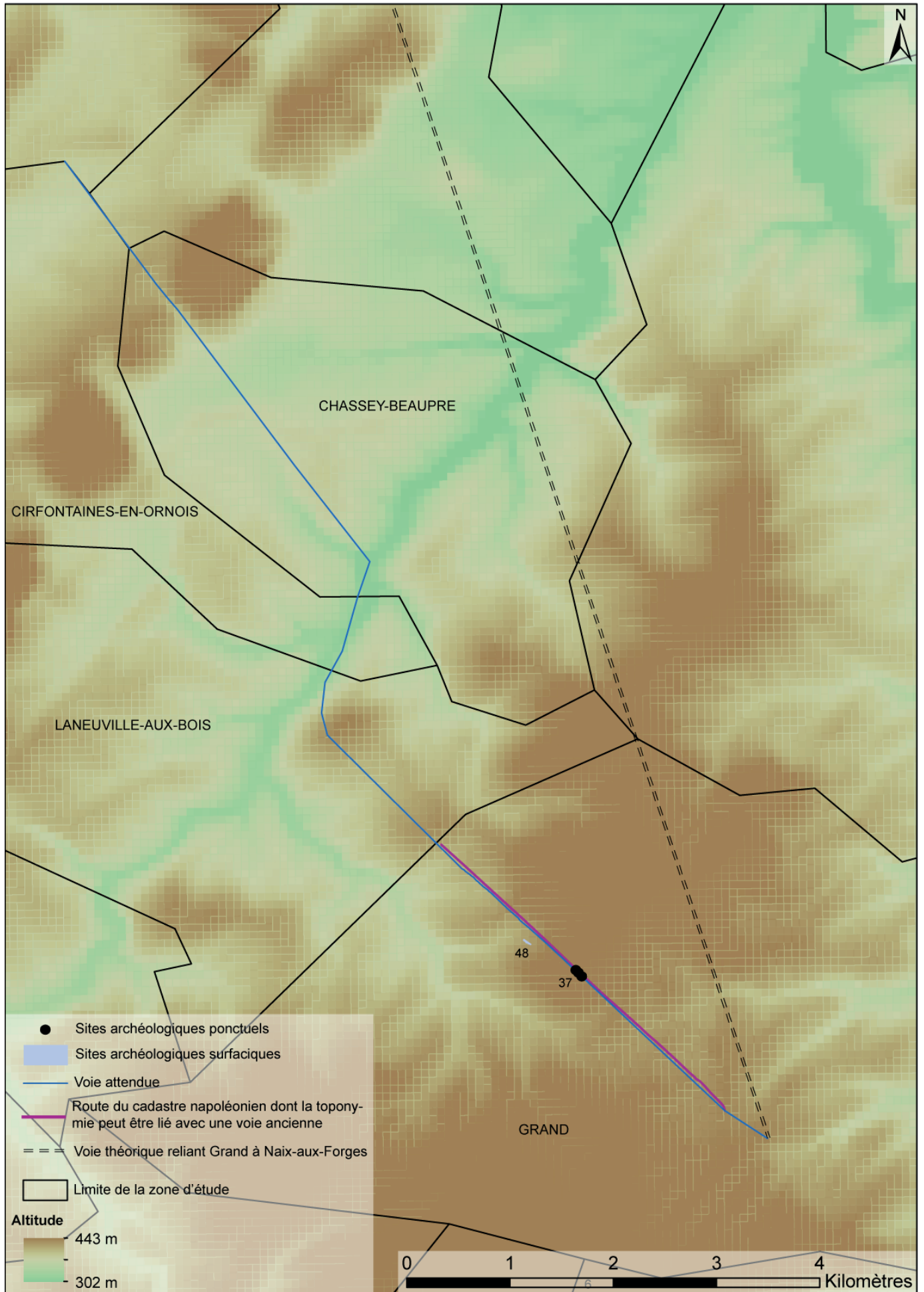


Fig. 47 Carte résumant les indices du passage de la voie Grand à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).

fouille, a pu être mise en évidence. En outre, un aménagement au sud de ce chemin composé de gros blocs semble avoir été réalisé.

Il est difficile de se prononcer plus avant puisque nous n'avons effectué qu'un sondage d'une largeur de 2 m qui, s'il permet de faire quelques constatations, ne suffit pas pour être affirmatif. Il serait nécessaire de réaliser plusieurs sondages en amont du complexe funéraire afin de retrouver le tracé de cette voie qui sort effectivement de l'agglomération antique et ainsi de reconnaître son tracé réel.

En l'état actuel des connaissances, nous pouvons supposer que la voie reliant Grand à Naix-aux-Forges passe plus au sud que les chercheurs ne le pensaient. Nous pouvons peut-être nous appuyer sur un autre élément pour confirmer cette hypothèse : une dépression oblongue de 90 m de long pour une largeur de 25 m a été repérée sur le relevé LiDAR. Située sur un terrain privé, aucune vérification sur place n'a été réalisée, mais il pourrait s'agir d'une carrière ayant servi pour damer la voie, comme celle à proximité de la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé⁵⁹⁹. Il serait alors possible que la voie romaine longe cette carrière confirmant ainsi qu'elle passerait plus au sud que supposé.

4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation

Des questions restent donc en suspens : est-ce que la théorie des tracés théoriques et la carto-interprétation peuvent s'avérer révélatrices dans notre cas ? Si nous traçons la voie théorique entre ces deux agglomérations, nous obtenons une voie qui passe beaucoup plus au nord que ce que nous attendions avec une orientation d'environ - 18° et logiquement, elle ne recoupe pas la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

La question d'un lien direct mérite d'être posée, d'autant que ceux qui identifient l'agglomération de Grand comme la station [A]ndesina sur la Table de Peutinger y voient un lien avec celle de Naix-aux-Forges, Nasie. L'observation des cartes topographiques peut permettre d'apporter un élément de réponse : si on trace un chemin direct, celui-ci doit traverser de nombreux reliefs qui sont autant d'obs-

tacles à franchir.

Une alternative serait donc d'utiliser une partie du réseau viaire existant afin de ne pas multiplier les difficultés. Ainsi, si la voie reliant Grand à Naix-aux-Forges se rattache bien à celle reliant Langres à Naix-aux-Forges au niveau de Mandres-en-Barrois, l'avantage est d'utiliser en grande partie cette voie tout en n'allongeant pas de beaucoup le temps de parcours ; en effet, la différence entre les deux tracés est d'environ 3 km. On comprend donc ainsi qu'il est plus probable que cette voie se soit bien rattachée à une autre au lieu de se rendre directement vers Naix-aux-Forges. Nous nous retrouvons dans le même cas que la voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé : on pourrait parler d'un abus de langage qui peut induire en erreur puisque les deux agglomérations ne sont pas reliées « directement ».

Il est donc inutile d'utiliser l'orientation de la voie théorique puisque la destination n'est pas Naix-aux-Forges mais la voie entre Langres et cette dernière.

5. Conclusion

L'étude de cette voie est très intéressante, car elle permet d'aborder de nombreuses thématiques liées à la recherche des voies. Tout d'abord, nous ne remettons pas en cause l'existence d'une telle voie qui se justifie par l'importance qu'avaient les deux agglomérations à l'époque antique et le peu de distance qui les sépare⁶⁰⁰ : il ne fait aucun doute qu'elles devaient être reliées entre elles. Cependant, il ne faut pas penser que toutes les agglomérations antiques étaient connectées directement entre elles : c'est une idée absolument impossible à mettre en œuvre. Le concept de réseau prend alors toute son ampleur : il s'agit de s'inscrire dans quelque chose qui existe déjà et de penser d'une manière globale.

Si nous revenons au tracé de la voie, nous savons que la voie quitte bien Grand au bout de la rue de la Pichée. Elle se trouve probablement sous le chemin rural qui sépare Le Trou et Le Fagnat. Nous proposons de lui faire quitter ce chemin dès son entrée dans les Bois du Roy pour la faire passer à proximité de la dépression vue sur le relevé LiDAR (fiche n°48, Fig. 47). Elle entre sur le territoire de Laneuville-aux-

599. Nous rappelons qu'elle fait environ 135 m sur 25 m.

600. Environ 30 km à vol d'oiseau.

Bois entre les bois Le Plessis et La Charbonnière et rejoint un chemin d'exploitation mentionné sur le cadastre napoléonien. Les frères Muller parlent d'une levée courbe visible dans Le bois de Laneuville qui suit la même côte avant de descendre la côte pour traverser l'Ognon.

Pénétrant en Meuse, elle poursuit dans la vallée de l'Ognon, appelé la Fosse aux Goûts, jusqu'au Val d'Autigny qu'elle remonte par le chemin de la caille du Val d'Autigny mentionné sur le cadastre napoléonien. Elle coupe presque perpendiculairement la route départementale n°32 et part en ligne droite vers les fermes de Heurtebise et de Saint-Eloi en traversant la Chaprée et l'Étang du Fourneau.

e) La voie reliant Grand à Liffol-le-Grand (fig. 48)

1. Les données textuelles

En 1843, Jean-Baptiste Prosper Jollois parle de la découverte récente d'une portion de la voie reliant les deux sites⁶⁰¹. C'est d'ailleurs la seule voie qu'il fait figurer sur la carte qui accompagne son ouvrage. Cependant, il n'en donne pas une description plus précise à l'inverse de Justin-François Gaudé qui donne des indications très détaillées⁶⁰².

En faisant une suite de la voie venant de Naix-aux-Forges, l'auteur poursuit ce tracé en ligne droite depuis la rue de Pichée vers la forêt où elle tourne légèrement vers l'est. Au bout de 2,5 km, elle réalise une boucle importante vers l'ouest sur 1 km avant d'aller vers l'est puis vers l'ouest en direction de Fréville. A partir de ce point, la voie est difficile à suivre à cause de la pente importante mais elle tourne un peu à l'est et se dirige vers Liffol-le-Grand qu'elle atteint après avoir traversé la Saônelle. Sortant du village actuel, elle coupe la route impériale de Neufchâteau à Bonny-sur-Loire avant de se diriger vers Bazoilles par le lieu-dit Maison-Dieu.

François-Félix Maud'heux n'est pas convaincu par les écrits de ses prédécesseurs, notamment ceux de Jean-Baptiste Prosper Jollois⁶⁰³. Il estime qu'aucun indice probant n'a pu être trouvé sur les territoires de Bréchainville, de Trampot, d'Allianville ou de Villouxel. Cependant, un tronçon d'une voie pavée a pu

être mis en évidence à partir du clocher de Fréville et se dirigeant vers Bazoilles. De fait, elle aurait été détruite entre Grand et Fréville ; mais, il déduit de la topographie que cette voie devait plutôt passer par Villouxel et Bréchainville via la ferme d'Audeuil et donc n'était pas directement relié à l'agglomération antique de Grand. Camille Davillé suit plutôt le tracé de Justin-François Gaudé en faisant passer la voie par la Maison Dieu mais en indiquant une autre arrivée, à Bourbonne-les-Bains⁶⁰⁴.

En conclusion, les auteurs proposent trois itinéraires différents débouchant au nord, au sud ou directement sur le village actuel de Grand. La difficulté principale est le franchissement des différents reliefs notamment vers le sud-est et la vallée de la Saônelle. Il est donc nécessaire de rassembler d'autres informations afin d'essayer de retrouver cette voie, d'autant qu'elle n'est mentionnée que sur la commune de Liffol-le-Grand (fiche n°143).

2. Les données issues des documents cartographiques

Sur les sixième et onzième feuilles de la section B du cadastre napoléonien de Grand, un chemin ancien de Liffol-le-Grand est mentionné et les première et deuxième feuilles de la section F du cadastre napoléonien de Liffol-le-Grand font référence à un ancien chemin de Grand à Liffol-le-Grand. Malheureusement, entre les deux, le cadastre de Bréchainville ne mentionne aucun ancien chemin. Cela peut éventuellement s'expliquer par le fait que cette voie traverse une forêt où les routes sont généralement peu représentées.

Un élément intéressant à noter est qu'il n'y a aucun autre chemin mentionné partant de Liffol-le-Grand pour aller à Grand : c'est la seule alternative mentionnée ; comme s'il n'était plus d'usage d'aller d'un village à l'autre. Cependant, l'établissement du cadastre de Liffol-le-Grand est antérieur à celui de Grand qui mentionne bien deux routes possibles. La raison de cette particularité nous est inconnue. Cependant, ces mentions d'anciens chemins sont aujourd'hui soit des sentiers, soit des chemins forestiers.

601. (Jollois, 1843, p. xxxv).

602. Il parle d'une voie allant jusqu'à la station du Bois-Quarré près de Bazoilles (Gaudé, 1865, p. 81-83).

603. (Jollois, 1843, p. 340-341).

604. (Davillé, 1942, p. 448-449).

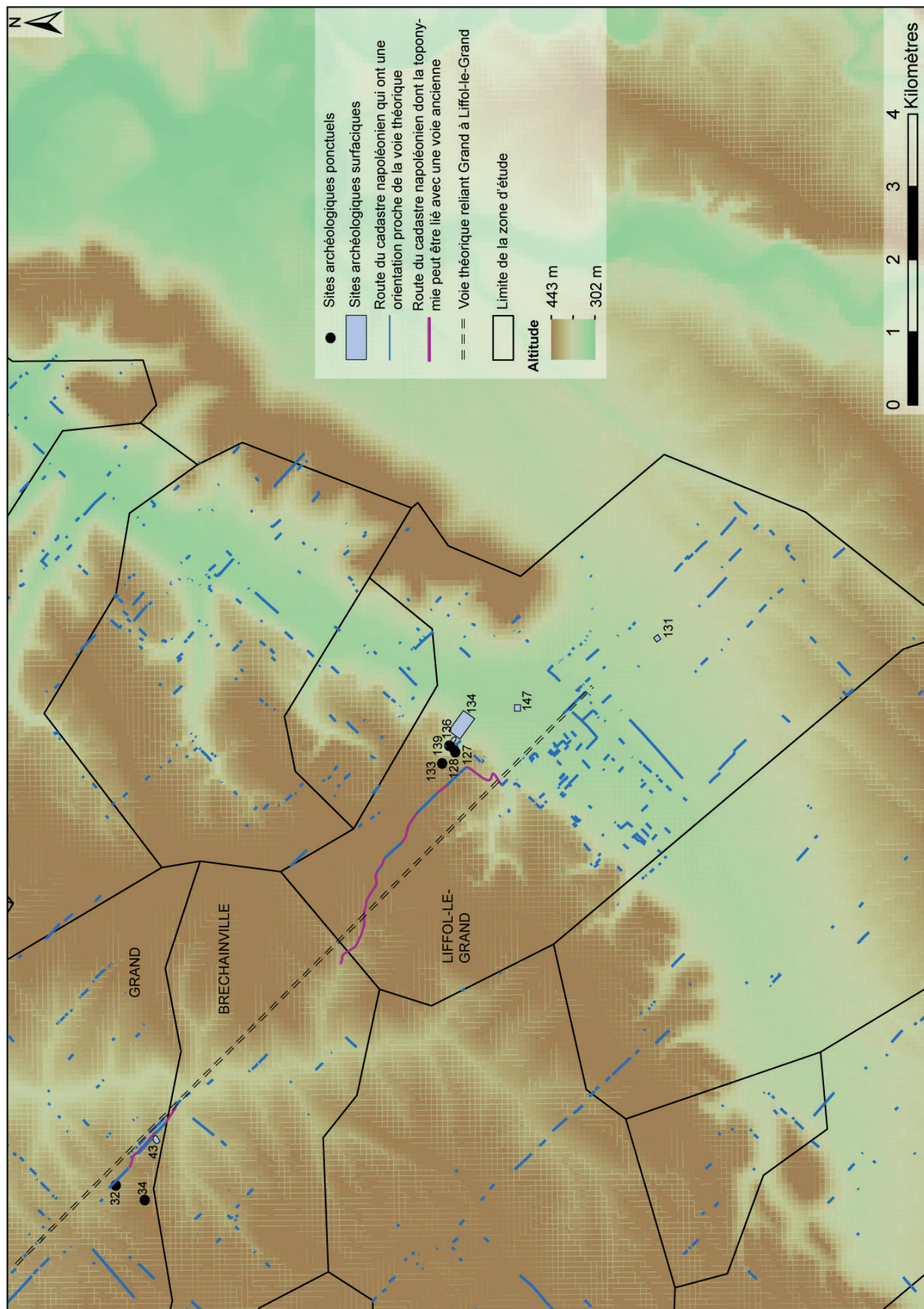


Fig. 48 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Grand à Liffol-le-Grand (A. Resch, 2017).

3. Les données archéologiques

Les frères Muller ont pu prospecter cette voie qu'ils considèrent comme secondaire⁶⁰⁵. Ils la situent sous la route départementale n°71 qu'elle quitte au niveau de la Combe de Bouilleau pour continuer en ligne droite son cheminement jusqu'à se retrouver de nouveau sous la route départementale. Elle suit, à peu de chose près, la vallée sèche de la Maldite. Au sud du territoire de Bréchainville, elle quitte de nouveau la route départementale au niveau de la Côte Belmont afin de suivre une altitude constante jusqu'à l'intersection entre la route départementale n°71 et la route nationale n°427. Elle traverse le lieu-dit la Bouloire avant de traverser les bois de la Réserve. Elle tourne alors brusquement pour entrer dans les Hauts Bois sur le territoire de Liffol-le-Grand. Elle y forme une sorte de boucle pour retrouver le chemin dit des Six Sœurs au fond d'une combe et se diriger vers le village actuel.

Au départ de Grand, plusieurs éléments peuvent indiquer qu'il existait un chemin prenant la direction de Liffol-le-Grand. Au lieu-dit Hardrat, un suivi de travaux sur la voirie a permis la fouille d'un four de potier dont le terminus post quem est daté de 141 d'après une monnaie de Faustine Mère découverte dans une couche de cailloutis au-dessus de la couche d'abandon (fiche n°32)⁶⁰⁶. Cette zone aurait aussi été occupée par des structures légères en matériaux périssables, mais cette occupation aurait été de courte durée puisqu'un incendie durant la seconde moitié du I^{er} siècle a détruit cet habitat sans qu'il soit manifestement reconstruit⁶⁰⁷. On peut donc imaginer, qu'au I^{er} siècle au moins, un quartier existait et qu'il devait être desservi par une rue qui s'est perpétuée depuis l'Antiquité sous forme de route. Cette rue pouvait continuer comme chemin vers Liffol-le-Grand.

En outre, une nécropole au Bois Mourot a été signalée par Lucien Vilminot (fiche n°43)⁶⁰⁸. Il rapporte la mention par J. Chounavelle⁶⁰⁹ de deux cimetières le long de la route menant actuellement à Liffol-le-Grand. Il montre qu'ils ne forment qu'un seul et même site qui a été coupé par cette route moderne.

On peut donc supposer qu'il existait une voie à proximité de cette nécropole, située elle-aussi sur un point haut de Grand. Notons que l'ancien chemin vers Liffol-le-Grand passe alors à une vingtaine de mètres de cette zone funéraire.

A environ 500 m de ce même chemin, cinq bâtiments dont un possédant un hypocauste et une caves ont été fouillés entre 1968 et 1971 par Chantal Bertaux et Jean-Claude Berçot (fiche n°34)⁶¹⁰. L'édifice principal a été interprété comme un habitat alors que les autres bâtiments seraient des bâtiments d'exploitation et un lieu de culte. Cet ensemble a donc été interprété comme une villa qui fut occupée du deuxième tiers du I^{er} siècle jusqu'à la fin du II^e siècle.

De nombreuses découvertes réalisées à Liffol-le-Grand indiquent que le territoire de cette commune était occupé à l'époque romaine. Tout d'abord, la villa dite de la Goulotte (fiche n°134) ainsi que tous les sites trouvés à proximité de la source de la Goulotte (fiches n°127, 128, 133, 136 et 139) prouvent qu'il y a une occupation ancienne à cet endroit, de la fin de la période laténienne jusqu'au IV^e siècle. Au vu de l'importance de ce site, il semble probable qu'il ait été relié à Grand⁶¹¹. La *villa* est située entre 700 et 900 m du tracé de la voie la plus proche.

Quatre inhumations ont aussi été mentionnées au lieu-dit Le Paquis des Taureau (fiche n°147). Datées d'entre La Tène finale et le III^e siècle, ces sépultures pourraient être situées à proximité d'une voie romaine. Ce site est situé à 500 m du tracé de la voie la plus proche. Cela peut sembler éloigné pour une nécropole de bord de voie, cependant, une grande majorité de la zone séparant les deux se situe sous la ville actuelle. Il est alors possible que la nécropole soit plus étendue que ce qui a été observé.

En aval du village, la tradition fait passer la voie soit par la Maison Dieu, soit par un chemin rural entre le Pavé et la Pierre-qui-tourne. Seul un élément archéologique est mentionné pour cette dernière zone : une structure quadrangulaire de 70 m de côté aux angles arrondis et cloisonnée a été mise en évidence

605. (Muller, Muller, 2012, p. 13).

606. (Billoret, 1970, p. 308).

607. (Bertaux, 1974, p. 117-118).

608. (Vilminot, 1939).

609. (Chounavelle, 1909, p. 28).

610. (Billoret, 1970, p. 117-118, 1972, p. 372-375 ; Berçot, 1974).

611. Voir p. 249-256.

par photographie aérienne (fiche n°131). Le chemin rural évoqué précédemment passe dans cette structure qui n'est pas datable.

Le LiDAR n'est d'aucun secours dans ce cas pour deux raisons principales : la première est le passage supposé de la voie sous la voirie actuelle et la seconde est la quasi-absence d'espace boisé dans la zone, ce qui ne favorise pas la conservation de traces fossiles souvent arasées par les labours. Ainsi, si la voie empruntait un itinéraire différent mais proche, celui-ci ne serait pas nécessairement visible.

4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation

Si nous traçons la voie théorique entre Grand et Liffol-le-Grand, nous obtenons un tracé avec un angle d'environ -45° . Cette orientation regroupe celle très proche des voies mentionnées sur le cadastre napoléonien comme étant des anciens chemins reliant les deux villages.

D'un point de vue topographique, la difficulté principale réside dans le passage au sud des Hauts Bois qui forment un rebord de plateau très abrupt qui nécessite une route en lacets afin de rejoindre la vallée de la Saône, à l'image de la route actuelle.

5. Conclusion

Lorsqu'on sort des liens entre des agglomérations connues, la première question qui doit venir à l'esprit est celle de l'utilité qu'il peut y avoir à relier deux lieux entre eux. En clair, avons-nous assez d'éléments pour pouvoir justifier d'un lien nécessitant l'utilisation d'une route entre deux lieux ? ou alors, un itinéraire est-il justifié entre ces deux lieux ?

Pour Grand et Liffol-le-Grand, la réponse est oui. Les découvertes réalisées à Liffol-le-Grand, si elles ne permettent pas d'y voir une agglomération, montrent une occupation importante à l'époque romaine notamment autour de la villa de la Goulotte. Il semble qu'on puisse établir un lien plus étroit entre ces deux sites grâce aux tuiles dont un exemplaire avec une marque a été retrouvé lors de la fouille du rempart de Grand. Si cette connexion était avérée, il est évident qu'un chemin reliait les deux lieux.

Quel tracé peut être envisagé ? Au vu des sites archéologiques attestés, il est plus probable que la voie arrive à Liffol-le-Grand directement sur le village actuel. La voie part de Grand par la route départementale n°71 et s'en détache assez rapidement pour suivre l'ancienne voie reliant Grand à Liffol-le-Grand mentionnée sur le cadastre napoléonien. Elle sert par la suite de limite communale entre Grand et Bréchainville avant de rejoindre de nouveau la route départementale n°71. A la cote 361, la voie romaine se sépare de la route départementale afin de rester à une altitude presque constante dans la forêt domaniale de Maupas. Elle entre ensuite sur le territoire communal de Liffol-le-Grand par le Haut Bois où elle contourne les combes descendant vers la vallée de la Saône. A la cote 380 au lieu-dit la Montagne, elle s'infléchit afin de descendre le plateau par deux lacets et rejoindre la route nationale n°427. Elle poursuit son tracé à peu près en ligne droite jusqu'à la gare.

Après avoir atteint Liffol-le-Grand, il est probable que cette voie se rattache à la voie déjà mentionnée entre Soulosse-sous-Saint-Elophé et Montsaon. Cependant, il est impossible de savoir, en l'état actuel des connaissances, si elle continuait vers Bazoilles ou vers Bourbonne-les-Bains comme l'ont pensé certains auteurs. Nous préférons donc ne pas indiquer de tracé au-delà du village actuel.

f) La voie menant de Grand à Maxey-sur-Vaise (Fig. 49)

1. Les données textuelles

Justin-François Gaudé décrit cette voie qu'il a pu observer sur le territoire d'Avranville, dans le bois de Vaudeville-le-Haut où elle porte le nom de Haut-Chemin et à Amanty où on la nomme Chemin-des-Armées⁶¹². Elle reprendrait jusqu'à Avranville la voirie contemporaine puisqu'il indique qu'on peut y marcher. Il doit probablement s'agir de la voie mentionnée sur le cadastre napoléonien comme « chemin de la Gare » ou « chemin d'Avranville à Grand ». Actuellement, elle prend la forme d'un chemin local nommé Pommier Pandart.

Félix Liénard en fait une description très précise⁶¹³. La voie passe sous la voirie contemporaine jusqu'à

612. (Gaudé, 1864, p. 77-78, 1865, p. 86-87).

613. (Liénard, 1881, p. 111-113).

Avranville qu'elle traverse. Elle se porte alors vers la ferme du Chênoi. Elle entre ensuite dans le département de la Meuse en pénétrant dans les Bois de Vaudeville. Selon l'auteur, les traces de cette voie sont bien visibles jusqu'à la source du Routeuil, une des sources de la Maldite.

Sur la commune de Vaudeville-le-Haut, elle prend le nom de Haut Chemin qu'il est possible de suivre sur environ 1,1 km. Elle croise aussi des constructions romaines établies à proximité de la voie⁶¹⁴ et les lieux-dits la Haute-Borne dont la tradition veut qu'il y avait une pierre dressée d'environ 3 m de haut et Pierre-Percée dont le nom viendrait des ruines d'un monument celtique⁶¹⁵. Elle traverse Vouthon-Haut et passe à l'est de Vouthon-Bas et d'Amanty pour se porter vers Maxey-sur-vaïse. Camille Davillé suit la description de Félix Liénard en faisant passer cette voie par Avranville et Vouthon⁶¹⁶.

Les auteurs sont tous d'accord sur l'itinéraire global qu'emprunte cette voie. Cependant, dans notre corpus, elle n'est mentionnée que pour les communes de Vaudeville-le-Haut (fiche n°74) et Vouthon-haut (fiche n°79) ainsi que sur la commune de Dainville-Berthelévillle (fiche n°59). Si elle passe par le territoire de cette commune, la voie venant de Grand s'incline vers l'est au niveau de la Combe Saint-Suaire et passe la Maldite avant de monter le plateau situé en face. Elle sert alors de limite communale entre Dainville-Berthelévillle et Avranville jusqu'à ce qu'elle pénètre sur le territoire de Vaudeville-le-Haut⁶¹⁷ où elle rejoint le tracé précédent.

2. Les données issues des documents cartographiques

Le cadastre napoléonien mentionne des noms qui peuvent trahir la présence d'anciennes voies. Sur la commune de Grand, on retrouve un ancien chemin de Dainville dit du Luat et un ancien chemin de la Gare. Le haut chemin conduisant d'Avranville à Vouthon sur la commune de Vaudeville-le-Grand est plus intéressant d'une part parce qu'il est mentionné par les chercheurs comme étant un tronçon de la voie ro-

maine et d'autre part parce que le toponyme «haut chemin» fait effectivement souvent référence à une voie antique en renvoyant à son bombement caractéristique⁶¹⁸.

La toponymie pourrait peut-être nous orienter : les lieux-dits Haute Borne et les Traits à Vaudeville-le-Haut et l'Enrouillée à Vouthon-Haut trahissent peut-être le passage d'une voie ancienne.

3. Les données archéologiques

Les frères Muller n'ont jamais, lors de leur prospection, vu de voie reliant Grand à Maxey-sur-Vaise bien qu'ils aient prospecté une voie passant par Amanty, Vouthon-Bas et Vouthon-Haut⁶¹⁹. Cependant, des indices archéologiques peuvent signaler la présence d'une voie à proximité.

La Petite Chapelle à la sortie de Grand dédiée à la sainte tutélaire du village a été construite selon le chanoine Eugène Martin sur le lieu d'une borne milliaire⁶²⁰. Aujourd'hui, elle jouxte un carrefour et à des époques plus reculées, elle pouvait aussi être établie sur le lieu d'une séparation de voies. Cette dernière aurait pu donner lieu à l'établissement d'un petit autel dédié aux Lares Compitales avant d'être repris par la religion chrétienne qui y a établi un culte en faisant de ce lieu l'endroit où sainte Libaire aurait été décapitée.

Un deuxième élément pouvant trahir la présence d'une voie proche est le cimetière dit de la Gare (fiche n° 4). Il s'agit d'une nécropole mixte avec des inhumations en terre et dans des sarcophages. Son extension, de même que sa situation exacte, est inconnue car aucune fouille n'y a été réellement menée. En effet, c'est en 1841 suite à un orage que sont découvertes des sépultures mérovingiennes. Il faut attendre la construction de la voie du chemin de fer entre 1882 et 1884 pour que d'autres sépultures et objets soient révélés. Encore une fois située sur un point haut autour de Grand, elle pourrait tout à fait correspondre à une nécropole de bord de voie, comme nous en avons déjà parlé.

Sur le territoire d'Avranville, des prospections aériennes ont montré la présence de trois bâtiments et

614. Mais dont nous n'avons retrouvé aucune mention.

615. Ce lieu-dit n'a pas été retrouvé sur les cartes anciennes.

616. (Davillé, 1942, p. 448).

617. (Mourot, 2002, p. 230).

618. (Grenier, 1934, p. 240 ; Chevallier, 1998, p. 169 ; Gendron, 2006, p. 30-31 et 42).

619. (Muller, Muller, 2012, p. 7).

620. (Rapporté dans Perrin, 1998, p. 27).

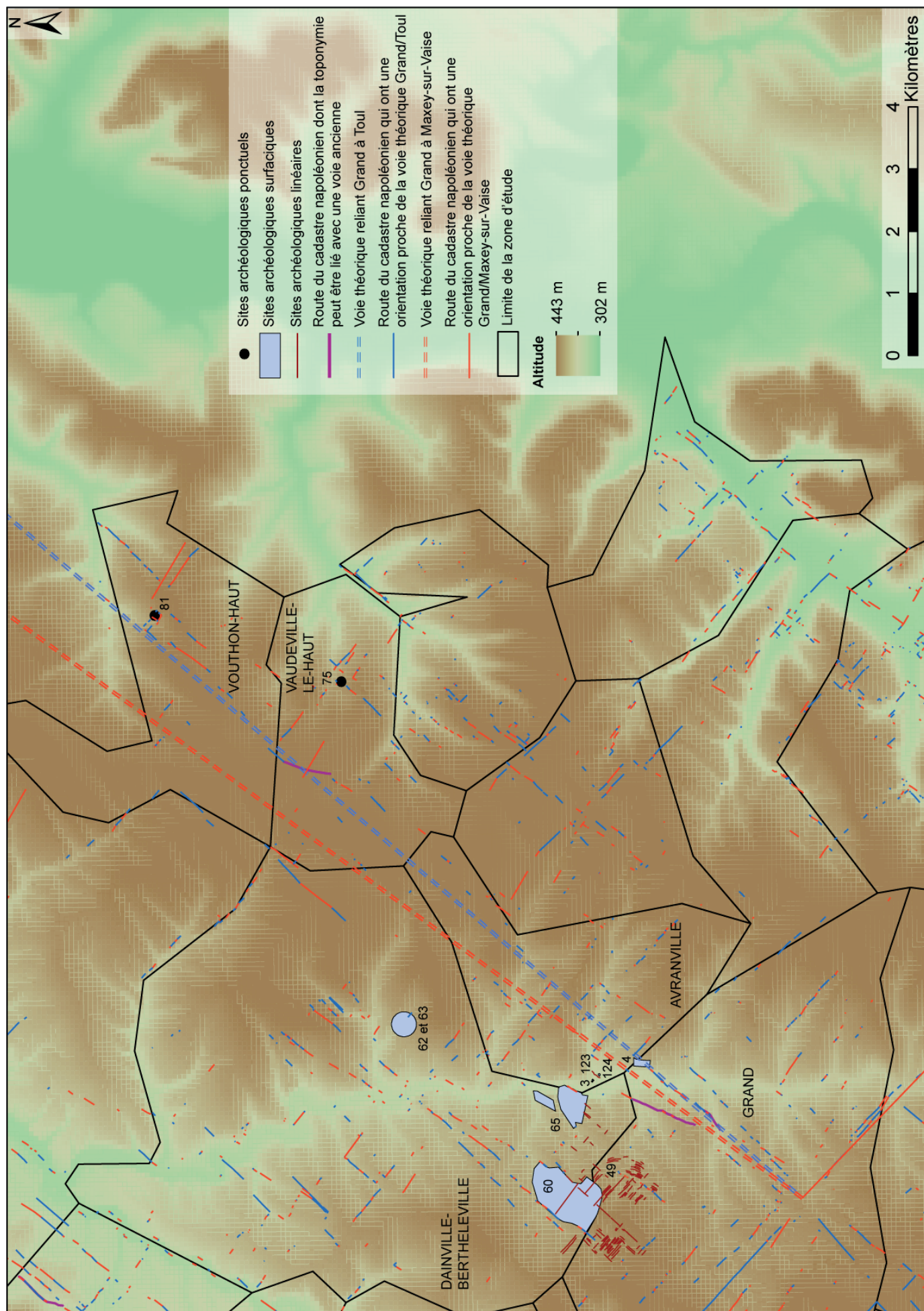


Fig. 49 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Grand à Maxey-sur-Vaise (A. Resch, 2017).

d'un chemin à proximité de la Maldite au lieu-dit la Roche (fiche n°3, 123 et 124). Sans autre indication, il est difficile de savoir s'il s'agissait de bâtiments agricoles et s'ils sont bien datables de l'époque romaine. Mais situés entre 200 et 500 m du chemin du Pommier Pandart, ces vestiges peuvent être en lien avec une voie passant à proximité.

Les autres découvertes sont signalées comme étant situées près de la voie romaine (fiche n°75 et 81) mais sans aucune autre indication, il est délicat alors de les replacer précisément sur une carte.

Sur le territoire de Dainville-Bertheléville, au lieu-dit Le Lua, des pierriers de limites parcellaires ont été signalés à la carte archéologique par un agent de l'ONF (fiche n°65). Il pourrait s'agir de la suite du parcellaire en terrasse vu à Grand sur le relevé LIDAR (fiche n°49) et des structures mentionnées au lieu-dit Le But (fiche n°60). Ces structures sont situées en aplomb de la voie si elle passe par Dainville-Bertheléville.

Des substructions romaines (fiche n°63) ainsi que des sarcophages non datés (fiche n°62) ont été mentionnés près de la chapelle de Clécourt, soit à environ 1 km de la voie telle que décrite dans la carte archéologique de la Gaule.

4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation

Lorsque nous avons parlé des agglomérations dans la cité des Leuques, nous n'avons pas retenu Maxey-sur-Vaise comme telle. Hyppolite de Windrange y voyait une agglomération s'étant développée autour d'un croisement de trois voies. Même si de nombreux vestiges semblent avoir été trouvés, une photographie aérienne montre plutôt un habitat se rapprochant d'une villa⁶²¹.

Cependant, si on prend tous les tracés théoriques reliant Grand aux autres agglomérations de la cité des Leuques mais aussi des cités alentour, nous pouvons voir que celle reliant Grand à Toul passe à proximité de Maxey-sur-Vaise. Pourrait-il alors s'agir d'une voie qui a une autre destination que celle de Maxey-sur-Vaise ? Rappelons que la topographie présente des

reliefs accentués et qu'il est nécessaire de faire des détours afin de limiter les descentes abruptes et les fortes montées.

Nous pouvons aussi tracer un trait reliant Grand à Maxey-sur-Vaise. L'orientation de ces deux voies théoriques est assez proche : 41° vers Toul et 36° vers Maxey-sur-Vaise. Cependant, sur le terrain, ces orientations se retrouvent peu parmi les routes napoléoniennes si ce n'est la voie du Pommier Pandart.

5. Conclusion

Il est délicat de statuer sur l'existence de cette voie. Nous ne retenons pas Maxey-sur-Vaise comme une agglomération mais une voie théorique entre Grand et Toul passe près de cette commune ; une petite occupation de bord de voie aurait pu s'y développer et cette hypothèse serait cohérente avec les écrits d'Hyppolite de Windranges. Cependant, plusieurs auteurs mentionnent l'avoir observée à plusieurs endroits et des substructures antiques y seraient reliées⁶²². En outre, lors d'une visite avec le maire de Vaudeville-le-Haut, nous avons pu voir le relief du Haut Chemin dans les champs mais aussi à l'entrée du bois de Vaudeville. Même si son arrivée est hypothétique, il semble qu'une voie ait effectivement existé sur ce parcours.

Le second problème est de savoir si cette voie passe par Dainville ou par Avranville. Il est difficile de privilégier l'une ou l'autre direction puisqu'aucune ne livre de voie romaine proprement dite. La voie passant par Avranville paraît peu probable, rien n'indique qu'il ait été nécessaire, en partant de Grand, d'aller vers ce village actuel ; la première mention de la commune remonte à 965 et, vraisemblablement, il n'y a pas eu d'occupation antérieure⁶²³. D'autant que la toponymie sur le cadastre napoléonien mentionne en priorité une route vers la gare et non vers Avranville, comme si cette voie avait été créée consécutivement à l'établissement de cette gare commune entre les deux communes.

Le second itinéraire qui passe par Dainville est une hypothèse plus séduisante mais aucune vérification sur le terrain ne permet d'affirmer qu'il y a eu à cet endroit une voie romaine. Les anomalies du relevé

621. Voir p. 70

622. Par exemple, (Liénard, 1881, p. 103 ; Lemoine, 1909, p. 384 ; Toussaint, 1946, p. 91).

623. Seule la nécropole de la gare pourrait attester d'une occupation antique mais elle peut aussi s'expliquer par la proximité avec l'agglomération antique de Grand et reste trop éloignée du village actuel d'Avranville pour être une preuve pertinente (Michler, 2004, p. 101-102).

LiDAR et les autres indices issus du cadastre napoléonien montrent qu'un ancien chemin vers Dainville existait à la fin du XIX^e siècle, mais probablement aussi à des périodes plus anciennes où la forêt actuelle était occupée par des terres agricoles, si on en croit les parcellaires vus en forêt.

Ne pouvant réellement prendre parti, nous allons décrire le tracé le plus probable de cette voie par ces deux directions. Elle sort de Grand peut-être par le même chemin que la voie allant vers Soulosse-sous-Saint-Elophé et elle s'en détache au niveau de la Petite Chapelle pour suivre le chemin du Pommier Pandart. C'est à la cote 353 au lieu-dit la Hallebarde que le tracé peut se séparer en deux, soit vers Dainville soit vers Avranville. Vers Dainville, elle suit l'ancien chemin de Dainville à Grand mentionné sur le cadastre napoléonien en passant par Sur le Prut, Callais, le Luat, Chalémont et Première Culée. En face de la Combe Saint-Suaire, elle traverse la Maldite par un pont toujours utilisé aujourd'hui. Elle suit le plateau et lorsqu'elle rejoint la route départementale n°10f, elle tourne vers l'est avant de monter le plateau de la Grande Haie par un chemin vicinal. Elle poursuit en ligne droite sur la Tayotte et rejoint la lisière du Bois de Hatroy et la limite communale entre Dainville-Bertheléville et Avranville qu'elle longe jusqu'à son arrivée sur le territoire de Vaudeville.

Si elle passe par Avranville, la voie continue sur le chemin du Pommier Pandart et suit le chemin d'Avranville à Grand mentionné sur le cadastre napoléonien. Elle sort de la vallée de la Maldite par la Roche et traverse le Champ de l'Autel. Passant par le village, elle suit le chemin d'Avranville à Vaudeville jusqu'au territoire communal de Vaudeville-le-Haut.

C'est donc dans les bois de Vaudeville que les deux itinéraires peuvent se rejoindre. La voie reste à altitude constante et, au-lieu le Barillot, plutôt que de se diriger vers le village, elle suit le haut chemin conduisant d'Avranville à Vouthon du cadastre napoléonien dont on peut encore observer le bombement sur place. Elle atteint ainsi le village de Vouthon-Haut qu'elle traverse en ligne droite afin de rejoindre la vallée du ruisseau de Fragne.

g) Un autre diverticule de la voie menant de Langres à Naix-aux-Forges vers Grand (Fig. 50)

1. Les données textuelles

Cette voie est mentionnée avec différentes arrivées, mais elle croise toujours la voie entre Langres à Naix-aux-Forges même si aucun auteur ne la mentionne expressément.

Julien-François Gaudé parle d'une voie allant de Grand à Châlons en passant par Joinville⁶²⁴. Il précise qu'elle n'est plus visible entre les deux agglomérations sauf à la sortie de Grand. Il la fait passer par Brouthières, Thonnance-les-Moulins, Fays et Wassy. Camille Davillé parle quant à lui d'une voie reliant Grand à Wassy par Epizon, Poissons et Joinville, mais ne donne pas de précision quant à son tracé⁶²⁵. G. Bourgeois lui aussi trace un chemin entre Grand et Epizon⁶²⁶. Selon lui, le diverticule se détache à environ 2 km du village d'Epizon. Il traverse le bois d'Epizon et se confond avec la limite entre Morionvilliers et Germisay⁶²⁷ avant de se diriger vers Grand où il était encore bien visible dans les bois.

Son itinéraire précis n'a donc jamais été établi clairement, d'autant que la voie semble avoir été « effacée » par le temps. Cependant, les cartes archéologiques mentionnent cette voie sur les communes de Morionvilliers (fiche n°94) et d'Epizon (fiche n°111).

2. Les données issues des documents cartographiques

Un ancien chemin vers Germary est mentionné sur le cadastre napoléonien ; cependant, il ne correspond pas à la direction générale donnée par les auteurs. En outre, aucune mention n'est faite d'un chemin reliant Grand à Epizon. Cependant, deux chemins peuvent se raccorder pour lier ces deux villages : le chemin d'Epizon à Morionvilliers et le chemin de Germisay à Grand.

3. Les données archéologiques

Les frères Muller mentionnent deux voies qui croisent celle menant de Langres à Naix-aux-Forges : l'une à hauteur de Germisay et l'autre à hauteur d'Epizon. A la sortie de Grand, elles se confondent : elles suivent

624. (Gaudé, 1865, p. 80).

625. (Davillé, 1942, p. 449).

626. (Bourgeois, 1899, p. 24).

627. L'auteur indique Gillaumé mais cette commune se situe beaucoup plus au nord que Morionvilliers.

un chemin vicinal qui passe au-dessus du Charme jusqu'à la forêt du Signal. Dans les bois, elles ne sont pas très visibles mais elles redeviennent perceptibles au sud de la forêt des Hamets. C'est à la lisière de Grand que les deux voies se séparent⁶²⁸.

La première, qui a pour but Joinville, est difficile à suivre puisqu'elle ne possède pas de surélévation⁶²⁹. Toutefois, après sa séparation, elle se dirige vers le nord et traverse la forêt des Bâtis de manière sinueuse. Elle atteint le département de la Haute-Marne par le bois des Combes de Morionvilliers, puis passe par la Taille Madame et entame sa descente dans la Combe du Va où les prospecteurs la perdent. Cependant, ils supposent qu'elle rejoint la route départementale n°427 pour entrer dans Germay et couper la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

La seconde doit arriver à Langres⁶³⁰. A la lisière de Grand, elle suit la limite communale entre Grand et Morionvilliers. Elle descend les Bois Communaux par le chemin de Germisay à Grand, afin de rejoindre la route nationale n°427 qu'elle suit durant quelques mètres, avant de remonter le plateau du Bois de Sainte-Croix où elle sert de limite entre les communes d'Epizon et de Morionvilliers. Elle poursuit à peu près en ligne droite et traverse le Grand Marchat et la Combe de Chambroncourt. Ensuite, elle monte doucement une petite combe pour rejoindre la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges située sous la route départementale n°25.

Parmi les sites archéologiques, un seul élément peut trahir la présence d'une voie sur le relevé LiDAR. A l'est du village de Grand, entre le chemin de Morionvilliers et le chemin de la Gravière, une anomalie en relief positif se distingue avec une orientation d'environ 90° (fiche n°46). Sur une longueur d'un peu plus d'1,7 km, on peut suivre son itinéraire dans la forêt des Bâtis. Etant située dans un bois privé, elle n'a pu être vérifiée. Cependant, elle ressemble à l'anomalie déjà signalée comme pouvant être la voie vers Soulosse-sous-Saint-Elophé (fiche n°2 et 45)⁶³¹ : la surélévation se fait sur une quarantaine de centimètres pour une largeur d'environ 12 m.

Aux alentours, une dépression est visible : il s'agit d'une fosse ovale d'une dimension de 40 m sur 30 m. Le sud de cette anomalie donne directement sur la voie supposée. Différente de celles déjà mentionnées comme carrières (fiche n°47 et 48)⁶³², elle est plus régulière et moins accidentée. Seule une vérification sur le terrain pourrait permettre de savoir s'il s'agit d'une carrière ou non. En outre, d'autres anomalies linéaires fossilisées semblent former un ensemble cohérent à proximité. Malheureusement, toutes ces anomalies sont situées dans un bois privé et les vérifications nécessaires n'ont pas pu être menées.

Une fouille semble avoir été menée sur cette voie selon G. Bourgeois⁶³³. La chaussée y a une largeur de 5 m pour une hauteur de 0,80 m. La bande de roulement était composé de cailloux sans hérisson.

4. Les tracés théoriques et la carto- et photo-interprétation

Quel que soit son itinéraire, cette voie se rattache toujours à la grande voie reliant Langres à Naix-aux-Forges. Nous avons déjà mentionné une voie se rattachant à cette dernière entre Grand et Naix-aux-Forges⁶³⁴. Cependant, ce raccord ne se faisant pas à la perpendiculaire de Grand, il est possible qu'un second rattachement ait existé plus bas vers Langres afin de réduire le temps de trajet pour une personne partant de Langres.

Comment savoir où va ce chemin mentionné par plusieurs auteurs et attesté par des traces archéologiques ? Nous nous confrontons alors à un problème majeur que nous avons déjà esquissé lorsque nous avons parlé de la voie entre Grand et Naix-aux-Forges. Au final, il n'est pas nécessaire de savoir où cette voie se rendait puisqu'elle se rattachait très probablement à un autre itinéraire. Ainsi, il n'est pas possible de se baser sur les tracés théoriques pour en ressortir des tronçons ayant pu être utilisés à l'époque romaine.

Il faut alors uniquement se fier aux éléments dont nous avons déjà parlé.

628. (Muller, Muller, 2012, p. 8).

629. Op. cité, p. 11.

630. Op. cité, p. 8.

631. Voir p. 188

632. Voir p. 188 et 193.

633. (Bourgeois, 1899, p. 24).

634. Voir p. 90-94.

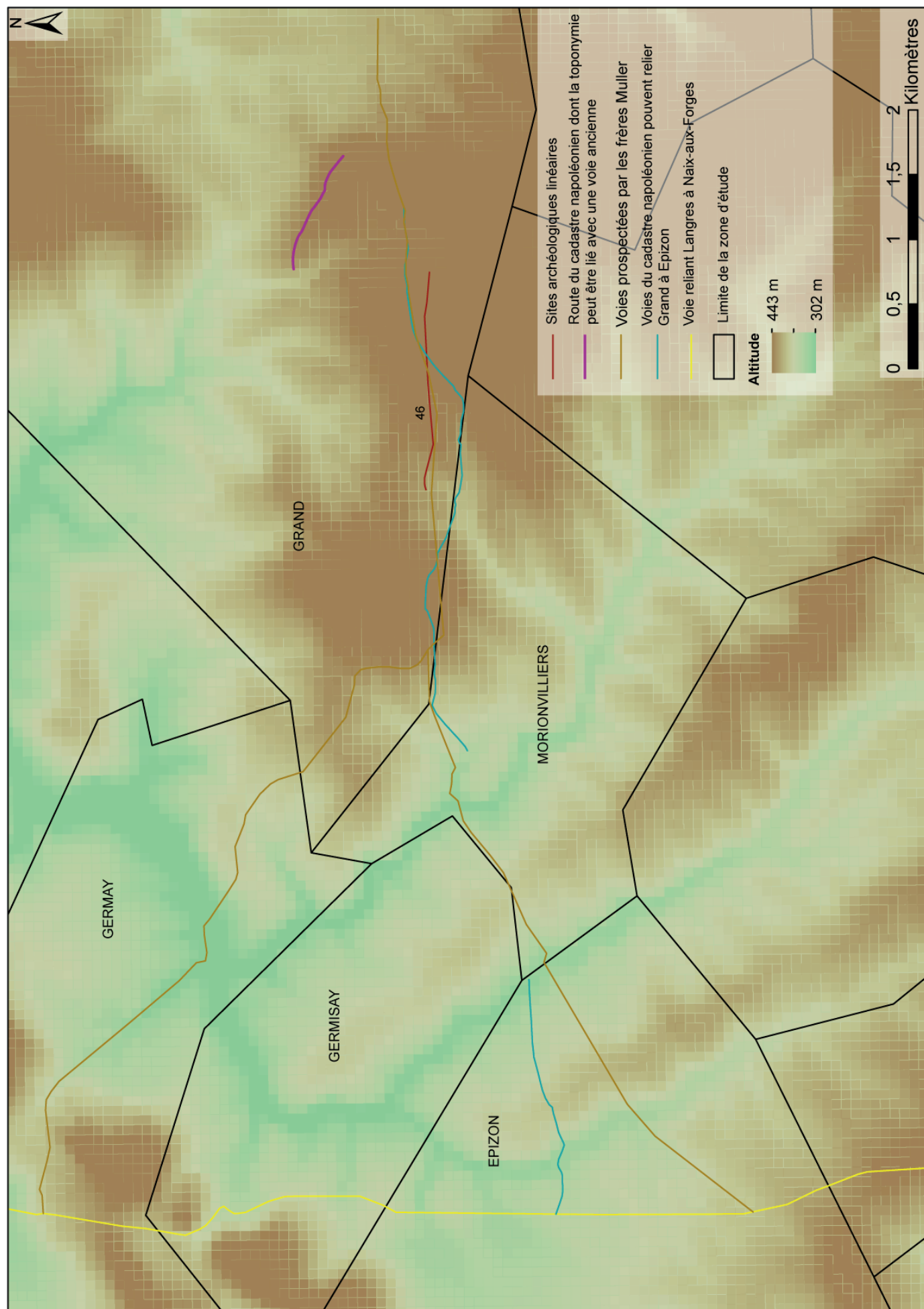


Fig. 50 Carte résumant les indices du passage d'un autre diverticule de la voie menant de Langres à Naix-aux-Forges vers Grand (A. Resch, 2017).

5. Conclusion

Nous avons deux indices forts du passage d'une telle voie : l'anomalie linéaire relevée sur le territoire de Grand et la mention d'une fouille sur un chemin sur le territoire d'Epizon. Les autres arrivées sont seulement hypothétiques et non vérifiables sans investigations plus poussées. Nous nous concentrons donc sur une voie entre Grand et la voie de Langres à Naix-aux-Forges au sud du village d'Epizon.

La voie sort de Grand par un chemin vicinal passant au-dessus du Charme. Elle monte progressivement sur la Combe Coulinvaux. Arrivée à la Gravière, la voie s'infléchit vers le nord qu'elle traverse ainsi que la Haie Charmois. Nous suivons ici le tracé visible sur le relevé LiDAR. Elle rejoint ainsi la Lisière de Grand et suit la limite communale entre Grand et Morionvilliers. Elle descend le plateau vers la route nationale n°427 et se confond un moment avec cette dernière.

Par la suite, nous suivons les observations réalisées par les frères Muller et G. Bourgeois. La voie correspond alors à la limite communale entre Germisay et Morionvilliers et elle pénètre sur le territoire d'Epizon au Grand Marchat. Elle traverse alors la Combe de Chambrancourt avant de rejoindre la route départementale n°25 sous laquelle se trouve l'ancienne voie romaine entre Langres et Naix-aux-Forges.

h) Les mentions d'autres voies

1. Une voie entre Grand et Orquevaux ou entre Gourzon et Prez-sous-Lafauche ?

Une voie entre Grand et Orquevaux est signalée dans la carte archéologique de la Haute-Marne sur la commune d'Orquevaux (fiche n°91). Ce serait une voie appelée Voie-Robert qui semble se diriger vers Grand.

Cependant, l'abbé Humblot nous décrit la voie Robert avec une autre arrivée⁶³⁵ : se détachant de la voie reliant Montsaon et Soulosse-sous-Saint-Elophé au niveau de Saint-Blin, elle passe au pied de Châtelmont et par le village d'Orquevaux. Il voit dans le nom du moulin de l'Etrée une déformation du latin *via strata* qui signale des levées. Elle passe ensuite par le territoire des communes de Leurville et d'Epizon avant de rejoindre la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges.

Si on se réfère aux sites archéologiques de la commune de Leurville, une voie entre Gourzon et Prez-sous-Lafauche qui croiserait effectivement la grande voie entre Langres et Naix-aux-Forges (fiche n°104) est mentionnée. Cependant, elle aboutirait à Prez-sous-Lafauche (fiche n°88).

Nous avons donc pour ce secteur trois itinéraires possibles. Comment alors déterminer ce qui relève du vrai chemin antique d'une voie postérieure interprétée à tort comme ayant été utilisée à l'époque antique ?

D'un point de vue archéologique, nous pouvons très probablement éliminer tout de suite la voie reliant Prez-sous-Lafauche et Epizon. En effet, G. Bourgeois indique qu'il n'a retrouvé aucune trace de ce diverticule malgré ses recherches sur les communes⁶³⁶. C'était cependant un tracé intéressant qui permettait de contourner la dépression du cul du Cerf et de n'avoir à monter qu'une seule combe afin d'arriver sur le plateau.

Concernant la voie Robert nous n'avons trouvé aucune trace sur les documents anciens sauf pour la commune de Saint-Blin. Sur les hauteurs de la commune, le toponyme la Voie Robert est attaché à un bois. En regardant en détail le cadastre napoléonien, il y a deux voies mentionnées comme Voie Robert dont l'une part vers Orquevaux. Elle rejoint sur le territoire de ce dernier le chemin d'Orquevaux à Vesaignes-sous-Lafauche qui est aujourd'hui un chemin d'exploitation forestier. Il est alors probable que le tracé suivait celui de la route départementale n°16 qui traverse Leurville et que le raccordement à la voie entre Langres et Naix-aux-Forges se faisait au niveau de la Sarzinière.

Archéologiquement rien n'indique que cette voie ait pu exister à l'époque romaine. En effet, situé sous des voiries actuelles, ce tracé ne peut être vérifié et aucun indice archéologique autour de cette voie supposée n'a été relevé. En outre, le terrain accidenté entre Saint-Blin et Leurville, qui impose deux montées fortes et une descente, est peu propice à l'établissement d'une voie de grande circulation. D'ailleurs, aujourd'hui, il n'y a pas de liaison directe entre les deux villes.

Enfin, d'un point de vue des réseaux et de ce qu'on

635. (Humblot, 1908, p. 138).

636. (Bourgeois, 1899, p. 16).

connaît de l'occupation de cette zone à l'époque antique, il paraît très peu probable qu'un diverticule ait joint les deux voies Langres/Naix-aux-Forges et Montsaon/Soulesse à cet endroit.

Cependant, une occupation de type éperon barré a été signalée au lieu-dit Chaté à Orquevaux avec un talus fortifié d'environ 2 m de haut (fiche n°90). En outre, une occupation de l'époque protohistorique semble être confirmée par la découverte d'un couteau en bronze de l'autre côté de la vallée (fiche n°92). Il n'est donc pas déraisonnable d'imaginer qu'un chemin plus ancien ait réellement existé. Mais nous sortons de notre période principale.

Il reste alors un élément à expliciter : la voie semblait se diriger vers Grand. Dans ce cas aussi aucun élément archéologique ne vient étayer cette thèse ; cependant, une autre voie mentionnée par les érudits locaux s'y rapproche.

2. Une voie entre Grand et Langres par Bréchainville ou une voie entre Grand et Alise-Sainte-Reine

Décrite par Julien-François Gaudé, elle passerait par Andelot avec un embranchement sur Montsaon⁶³⁷. Elle part du sud de Grand pour arriver à Bréchainville. Elle passe alors à l'est du village d'Aillianville, où on aurait trouvé des objets de l'époque romaine ainsi qu'un souterrain⁶³⁸. Elle traverse les bois pour se porter vers Manois et, au sud de Vignes, elle vient se confondre avec la voie reliant Naix-aux-Forges à Langres. Par la suite à Andelot, elle bifurque pour se rendre à Montsaon et peut-être continuer vers Alise-Sainte-Reine. Selon Camille Davillé, cette voie passerait aussi par Manois et Andelot⁶³⁹.

Elle se rapproche de la voie dont nous parlions juste avant, et nous tombons sur les mêmes résultats. Aucun élément archéologique ne permet d'affirmer que cette voie existait à l'époque antique. De même, d'un point de vue des réseaux, rien ne justifie le rattachement au niveau de Vignes. Le relief joue aussi une grande importance dans ce tracé et il était plus facile de monter au nord par la voie entre Langres et

Naix-aux-Forges et par la suite bifurquer au niveau d'Epizon pour aller vers Grand que de lancer une autre route plus accidentée pour rejoindre la même agglomération.

3. Une voie entre Grand et Reynel

Dernière voie citée dans les ouvrages, celle reliant Grand à Reynel. Elle est citée par Camille Davillé sans plus d'informations⁶⁴⁰. Il cite toutefois un péage à Trampot attesté dès 1225. Effectivement, si nous traçons une ligne droite entre les deux villages, celle-ci traverse les communes de Trampot, Chambroncourt et Leurville.

Dans notre corpus, nous avons la mention à Chambroncourt d'une voie venant de Grand par Trampot (fiche n°114). Cependant, aucun élément rapporté par les érudits ne permet d'aller plus loin ni de proposer un tracé si ce n'est de suivre les chemins du cadastre napoléonien qui permettent effectivement de rejoindre les deux villages de manière pratiquement linéaire.

Même si cette voie évite l'écueil majeur des reliefs prononcés, elle n'a pas réellement de justification d'autant que celle reliant Grand au sud d'Epizon est plus sûre.

4. Réseaux et itinéraires, pourrait-il y avoir d'autres voies ?

Jusqu'à présent, nous avons parlé uniquement des voies et des itinéraires, qui avaient déjà été proposés par d'autres chercheurs. Nous avons confirmé ou infirmé leurs hypothèses suivant les découvertes archéologiques effectuées, les interprétations cartographiques et les prospections pédestres réalisées. Si nous regardons notre corpus, nous avons parlé de tous les éléments de voiries connus. Nous aurions donc traité tous les éléments à notre disposition concernant les voies. Cependant, est-il possible que certaines voies aient échappé aux chercheurs ?

Nous ne pouvons plus partir des vestiges archéologiques. Il faut alors se tourner vers la notion de réseaux

637. (Gaudé, 1865, p. 80-81).

638. Aucune découverte n'est signalée pour cette commune. Cependant, lors d'une prospection aérienne, Stéphane Izri a mis en évidence la présence d'une ligne courbe associée à des anomalies rondes qu'on pourrait interpréter comme un système d'adduction d'eau avec de puits de regard ou de captage (fiche n°115). Voir p. 287.

639. (Davillé, 1942, p. 449).

640. Op. cité, p. 449.

et se poser une question : durant la période romaine, à quel autre point du territoire Grand pouvait-elle être reliée ? Nous parlons de points afin de ne pas généraliser à un seul type de site archéologique, en l'occurrence les autres agglomérations. Nous avons vu que certaines voies avaient pour destination une autre voie à laquelle elle se raccordait : il faut penser en termes plus larges, à savoir l'insertion dans un réseau déjà existant.

Néanmoins, partir d'une carte des agglomérations autour de Grand est un bon début : en traçant les voies théoriques, nous pouvons réfléchir sur un corpus de voies théoriques probables. Nous avons retenu trois types d'agglomérations auxquelles Grand pouvait être rattachée par une voie :

- les capitales de cité : Augst, Besançon, Brumath, Langres, Metz, Toul, Trèves et Verdun ;
- les agglomérations de la cité des Leuques : Bains-les-Bains, Bar-le-Duc, Deneuvre, Escles, Laneuveville-devant-Nancy, Naix-aux-Forges, Plombières-les-Bains, Saint-Dié-des-Vosges, Saxon-Sion, Sorcy-Saint-Martin, Soulosse-sous-Saint-Elophé et Vittel ;
- les agglomérations proches des cités alentour : Bayard-sur-Marne, Bourbonne-les-Bains, Corny-sur-Moselle, Delme, Lavoye, Marsal, Nijon, Nomeny, Pannes, Perthes, Sarrebourg, Strasbourg et Tarquimpol.

Nous ne discuterons pas ici des choix réalisés pour ces trente-trois capitales et agglomérations, notamment pour les agglomérations proches, car ce n'est pas le propos. Nous souhaitons simplement appliquer une méthode qui puisse permettre de répondre à la question initialement posée. Suivant l'évolution des connaissances, des points d'arrivée pourront être modifiés ou ajoutés afin de développer d'autres hypothèses. Nous nous basons donc sur des acquis à un instant t ; nous pouvons d'ailleurs voir sur la carte qu'il existe un trou dans la partie sud-ouest qui est probablement dû à un manque de données.

Que pouvons-nous déduire de cette carte ? Il serait illusoire de croire que toutes les agglomérations et les capitales étaient directement reliées à Grand. La carte

nous donne uniquement des indices pour en déduire des itinéraires : ainsi nous pouvons regrouper des tracés théoriques suivant leur orientation. Par exemple, les voies reliant Grand à Naix-aux-Forges et à Lavoye ont une orientation très proche — respectivement $-17,8$ et $-20,9^\circ$ — ; on pourrait donc penser qu'il est probable que pour aller à Lavoye de Grand, l'itinéraire transitait effectivement par Naix-aux-Forges.

Un autre aspect doit être soulevé : est-il possible que Grand, agglomération « secondaire » puisse être reliée à des capitales d'autres cités ? Pouvait-elle être reliée directement à toutes les autres agglomérations de la cité des Leuques et à celles proches des autres cités ? Autrement dit, vers quels lieux pouvait-on accéder directement par une voie ?

Il est difficile de répondre à cette question puisque nous ne possédons aucun document de l'époque qui pourrait nous éclairer. Cependant, nous pouvons essayer d'avancer quelques éléments de réflexion. Tout d'abord, nous devons nous intéresser aux itinéraires plus anciens, de la période protohistorique, qui ont pu structurer le territoire.

Cet aspect est peu abordé dans la région, car le principal écueil est le manque de données archéologiques. Pour pouvoir comprendre sans ambiguïté comment les voies se construisent et se transforment, il faut pouvoir s'appuyer sur des fouilles récentes de voies. Or, sur le territoire de la cité des Leuques, cela n'est pas le cas. Nous devons donc nous tourner sur les axes, ou les couloirs, naturels qui sont des lieux de passage privilégiés. Clément Féliu dans sa thèse aborde cette question⁶⁴¹.

Un premier axe est celui de la vallée de la Meuse, peu important semble-t-il à l'époque romaine mais qui, à la période protohistorique, est densément occupée — par exemple, les oppidums de Moncel-sur-Vair et de Sorcy-Saint-Martin pour le territoire des Leuques. La vallée de la Meurthe semble aussi être importante puisque des meules de La Salle ont été retrouvées tout au long de cette dernière⁶⁴². Elles étaient donc distribuées par cette vallée. La vallée du Madon, affluent de la Moselle, semble être un lieu permettant de mettre en relation le sud et le nord, le Rhône et la Moselle. Les nombreuses tombes et nécropoles de

641. (Féliu, 2008, p. 225-227).

642. (Jaccotey et al., 2011).

l'époque protohistorique qui sont situées sur ces parcours semblent attester de cette réalité.

Ainsi, on retrouve la configuration nord-sud déjà esquissée lorsque nous avons abordé la problématique des voies romaines : il y a un déséquilibre nord-sud. Mais cela ne doit pas nous étonner puisque les couloirs naturels suivent principalement les vallées et que la géographie de notre zone d'étude est faite principalement de vallées orientées nord-sud. L'absence de liaisons transversales peut aussi se justifier par le peu de relations naturelles entre ces vallées. Cependant, ces considérations ne nous permettent pas de parler des voies romaines.

Michel Kasprzyk et Pierre Nouvel ont travaillé sur les mutations entre les périodes préromaine et romaine⁶⁴³. Ils concluent sur le fait que dans l'est de la Gaule, les nouvelles voies construites par les Romains sont peu nombreuses et que la grande majorité des voies utilisées à l'époque romaine sont des rénovations de voies laténiennes⁶⁴⁴. Ainsi, seule la voie reliant Langres à Trèves par Toul et Metz serait une nouvelle voie. Les deux voies menant de Langres à Naix-aux-Forges et de Reims à Toul en passant par Naix-aux-Forges seraient des voies « recalibrées » à l'époque romaine. Enfin, les voies entre Montsaon et Soulosse et entre Langres et Strasbourg seraient des voies d'origine ou de tradition protohistorique⁶⁴⁵. Même si cette carte nous donne des indices sur un possible état transmis, elle ne permet pas d'aller plus loin dans notre réflexion sur la structuration du réseau de voies romaines.

Concentrons-nous alors sur les agglomérations les plus proches de Grand qui avaient le plus de chance d'être reliées de facto avec elle. Les deux plus proches agglomérations leuques étaient Soulosse-sous-Saint-Elophe, *Solimariarca*, et Naix-aux-Forges, *Nasium*. Nous avons déjà étudié les voies allant à ces deux agglomérations. Il s'avère que dans les deux cas, il ne s'agit pas de tracés directs mais d'un raccordement sur des voies déjà existantes, la première sur la voie reliant Langres à Trèves et la seconde sur la voie entre Langres et Naix-aux-Forges.

Nous devons évoquer un élément important que nous n'avons pas encore abordé : malgré les recherches effectuées depuis longtemps sur l'agglomération, Grand semble avoir été construite ex nihilo à partir du milieu du I^{er} siècle. Avant cette date, et dans notre zone d'étude, l'occupation semble anecdotique et il est probable qu'aucune voie n'y passait⁶⁴⁶.

Grand serait donc une création dans un lieu qui n'avait pas connu jusqu'alors d'occupation majeure. Il était donc nécessaire de relier cette nouvelle agglomération à des structures déjà existantes et il était ainsi peut-être plus aisé de la relier à un réseau déjà existant que de créer de nouvelles voies directes. Cette facilité doit découler simplement, comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, de la topographie particulière du lieu. En effet, Grand est située sur un plateau calcaire dont l'altitude contraste fortement avec les vallées alentour.

Nous avons par ailleurs signalé d'autres raccordements sur l'une et l'autre des deux voies principales dont nous avons déjà parlé. Cependant, dans l'ouest du territoire leuque, une autre voie importante forme un axe est-ouest : la voie reliant Reims à Toul par Naix-aux-Forges. Serait-il possible que Grand soit aussi reliée à cette voie ? Si aucun élément archéologique ne permet de l'affirmer, certains chercheurs évoquent cette possibilité par l'étude de la Table de Peutinger.

Sur cet itinéraire antique, à côté de la station [A]ndesina, le chiffre xvi est apposé. Problématique parce que la voie dessinée sur le parchemin s'arrête à cette étape, il a été beaucoup commenté. Certains chercheurs, comme Auguste Poirot⁶⁴⁷, ont supposé un oubli et rattachent le tout au niveau de Toul. Si on prend comme hypothèse que Grand est [A]ndesina il faudrait effectivement chercher une voie partant du nord de l'agglomération antique et se rattachant à cette voie impériale. Auguste Poirot propose comme lieu de rattachement la commune de Void-Vacon ou de Saint-Germain-sur-Meuse⁶⁴⁸.

643. (Kasprzyk, Nouvel, 2011).

644. Op. cité, p. 40.

645. Op. cité, p. 23 fig. 1.

646. Dans la notice sur Grand dans (Frézouls, 1982), il est précisé qu'il n'y a aucune trace d'une occupation antérieure à la période gallo-romaine mais les auteurs doutent d'une création purement romaine (Op. cité, p. 226). De même, Jean-Paul Bertaux considère que l'agglomération est antérieure à l'époque gallo-romaine même si les fouilles montrent une occupation sans interruption du début du I^{er} siècle jusqu'à la fin du IV^e siècle (Bertaux, 1989, p. 97).

647. (Poirot, 1905).

648. Op. cité p. 33.

i) Des voies, mais qu'en est-il des chemins ?

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que des voies de « grande communication », c'est-à-dire de voies qui relient deux agglomérations entre elles. Mais il existait d'autres types de voie à l'époque romaine : chemin pour aller dans les champs, chemin pour relier une villa à une route plus importante...

Nous devons alors nous tourner vers le classement juridique des voies à cette époque. La grande majorité des chercheurs prennent comme référence le texte de l'arpenteur du II^e siècle Sículus Flaccus⁶⁴⁹, *De conditionibus agrorum*. Il y distingue trois catégories⁶⁵⁰ :

les *viae publicae*, ou voies publiques : ce sont les grandes routes reliant les capitales de cité entre elles et vers Rome. Leur financement était généralement assuré par le pouvoir central qui chargeait des *curatores viarum*, curateurs de voies, de leur exécution. L'entretien était alors confié à des contractants mais à la charge des cités qui pouvaient demander des financements aux propriétaires des terrains sur lesquels passait la voie ;

les *viae vicinales*, voies vicinales : elles se détachent des voies publiques et elles peuvent donc être considérées comme des diverticules, *diverticula*. Elles relient les agglomérations secondaires entre elles et vers les capitales de cité. Leur construction et leur entretien étaient à la charge de la cité qui pouvait demander des travaux ou désigner des portions à entretenir aux propriétaires des terres sur lesquelles passaient ces voies ;

les *viae privatae* ou communes, chemins privés ou communs : elles se détachent des voies précédentes pour desservir les terres et permettre d'accéder aux villas, fermes et domaines ruraux. Comme elles passaient sur des terrains privés, leur construction et leur entretien étaient à la seule charge du propriétaire.

À la lecture de cette classification, nous nous rendons compte que nous n'avons parlé que des deux premières catégories. Cela peut s'expliquer par le fait que, généralement, on considère qu'elles étaient réalisées en dur, c'est-à-dire pavées ou dallées, avec des fossés. Ce sont les voies les plus visibles, notamment par leur bombement. La dernière catégorie se rapproche plus

de sentiers et de chemins, c'est-à-dire de voies qui n'ont pas de caractéristiques particulières et peuvent être construites en terre battue.

Ainsi, nous pouvons nous poser la question de l'existence de chemins non perceptibles sur notre zone d'étude. Ils existent, comme l'attestent les textes antiques, mais avons-nous des traces de leur passage ? Comme ils n'ont pas de conformation particulière qui les distinguerait de chemins d'autres époques, nous ne pourrions pas être précis dans nos conclusions sans éléments de datation. Dans notre zone d'étude, il y a trois sites qui correspondent à des anciens chemins.

Le premier se situe sur le territoire de la commune de Grand (fiche n°54). Des photographies aériennes ont mis en évidence la présence d'une anomalie linéaire formant un angle droit. Il pourrait s'agir d'un chemin d'accès pour un bâtiment en forme de « L » photographié au même moment (fiche n°53). Aucun élément ne permet de dater cette anomalie.

Sur le territoire de Liffol-le-Petit, une autre prospection aérienne a révélé la présence d'une anomalie linéaire dans un champ (fiche n°118). Elle est peut-être associée à des fossés qui ont été observés à proximité (fiche n°119). Sur le cadastre napoléonien, il n'y a pas de voie mentionnée à cet endroit. Cependant, la photographie aérienne n'a pas pu être redressée et la comparaison avec le cadastre napoléonien n'est pas idéale. Ainsi, les limites de parcelles semblent s'orienter de la même manière mais il est difficile de savoir si cette anomalie correspond à une ancienne limite parcellaire.

Le troisième élément qui pourrait être interprété comme un chemin se trouve sur le territoire communal d'Avranville (fiche n°123). Il s'agit d'une anomalie linéaire aperçue sur des photographies aériennes. La présence d'anomalies quadrangulaires de part et d'autre a été aussi signalée (fiche n°3 et n°124). Il pourrait donc s'agir d'un chemin lié à des exploitations agricoles, mais de datation inconnue.

Nous ne pouvons aller plus loin sur ce dossier. En effet, ces chemins servant à desservir des écarts ne sont pas nécessairement marqués de manière pérenne dans le paysage. Ce type de chemins donne accès aux

649. Jean-Yves Guillaumin dans sa présentation du texte signale une « datation épineuse » et penche pour la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle (Hyginus mentor, Sículus Flaccus, 2010, p. xxxv).

650. *De conditionibus agrorum*, 2, 26-32 ; cette classification est reprise par la grande majorité des chercheurs dont (Grenier, 1934, p. 2-8).

établissements agricoles et nous pourrions partir de ces sites pour les rechercher. Or, nous allons le voir, les connaissances sur ce thème sont trop peu nombreuses autour de Grand pour permettre de raisonner à partir de lieux à relier.

Conclusion

La recherche sur les voies antiques, à l'instar de nombreux autres dossiers archéologiques, a vu son intérêt et ses méthodes renouvelés ces dernières années avec des études innovantes. Ainsi, il y a deux points de vue, et par extension deux manières d'aborder le sujet :

- partir des voies vues sur le terrain ou issues des itinéraires antiques pour construire un réseau ;
- partir d'un réseau théorique de voies pour trouver des voies sur le terrain.

Ces méthodes et ces approches ne sont pas opposées, et ne doivent pas l'être. Elles sont au contraire complémentaires et il ne peut qu'être profitable de les combiner : aucun indice, quel qu'il soit, ne doit être mis de côté. En outre, le point de départ et l'optique d'étude sont différents. Nous avons donc réalisé une étude « classique » en essayant d'intégrer une dimension archéo-géographique. Cependant, une étude archéo-géographique classique mériterait à elle seule une thèse séparée. Ainsi, nous avons dû faire un choix et nous avons décidé de conserver la notion de réseaux, et notamment celle de réseaux théoriques.

La question des voies romaines et des lieux où elles passaient exactement est un débat ancien pour le territoire leuque qui a amené à de nombreuses discussions. Aujourd'hui, les auteurs sont plus prudents et avancent quatre voies, mentionnées dans les itinéraires antiques : celle reliant Langres à Trèves par Toul, celle reliant Langres à Naix-aux-Forges, celle reliant Reims à Toul par Naix-aux-Forges et celle reliant Langres à Strasbourg.

Notre étude des voies dans la partie ouest du territoire leuque nous amène à retenir au moins six voies :

1. La voie reliant Langres à Trèves
2. La voie reliant Reims à Toul par Naix-aux-Forges
3. La voie reliant Langres à Naix-aux-Forges
4. La voie reliant Gourzon à Naix-aux-Forges
5. La voie reliant Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé
6. La voie reliant Chaumont à Soulosse-sous-saint-Elophé

Les voies à l'époque protohistorique ont aussi été étudiées. Cependant, devant le manque d'informations de terrain, les auteurs s'étant penchés sur le cas de Grand ne peuvent que spéculer sur le passage de ces voies par des axes naturels qui sont les cuestas orientées nord-sud.

Autour de Grand, nous avons fait le même constat que pour le territoire leuque : les études sont anciennes et les auteurs ne sont pas nécessairement d'accord entre eux, même s'il semble y avoir un consensus relatif sur les itinéraires. En outre, il ne faut pas oublier que jusqu'à une date récente, Grand était vue comme un sanctuaire des eaux placé dans une clairière et que, de fait, il fallait des routes pour que le flux de pèlerins puisse s'y rendre.

L'étude du cadastre napoléonien dans notre zone d'étude a permis de montrer qu'à la fin du XIX^e siècle cette zone est dense en voies et chemins — même si on ne considère que les routes. Les liaisons entre les villages sont importantes et dans la plupart des cas directes. Il faut alors intégrer Grand dans un réseau de communication plus large.

Nous avons étudié en tout dix voies : sept ont été confirmées sur le terrain ou dans leur itinéraire alors que trois ont été infirmées. L'agglomération antique de Grand compterait au moins cinq voies y partant et y arrivant. L'analyse du réseau routier montre que toutes ces voies se rattachent toujours à des voies déjà existantes et plus importantes, puisque reliant les capitales de cité entre elles. Est-ce en lien avec le fait que Grand semble être une création ex-nihilo ? Si c'est le cas, il est probable qu'il existe une sixième voie qui se rattacherait à la voie entre Reims et Toul. Enfin les questions de voies vers les écarts n'ont pas pu être résolues par manque de preuves archéologiques, même si quelques photographies aériennes ont montré des anomalies linéaires pouvant être interprétées comme d'anciens chemins.

A l'issue de cette étude, toutes les hypothèses sur les voies romaines à Grand ne sont pas vérifiées. Cependant, des éléments ont pu être corrigés comme le tracé de la voie entre Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé ou totalement infirmés comme pour celle entre Grand et Naix-aux-Forges. Ainsi, on se rend compte que Grand n'est pas totalement isolée même si l'agglomération ne se situe pas sur une des voies mentionnées par les itinéraires antiques.

Chapitre 9 : Les établissements ruraux

Après avoir abordé les agglomérations et les voies, il était nécessaire de se pencher sur la question du monde rural. N'opposons pas la ville à la campagne et ne confondons pas « agricole » et « rural »⁶⁵¹ : ces deux pôles que l'archéologie dissocie pour des questions pratiques sont interdépendants durant l'Antiquité.

« Il s'instaure alors entre les deux mondes — rural et urbain — un rapport dialectique qui est le fondement même de l'économie antique, et des cultures urbaines qui lui succéderont. »⁶⁵²

Nous ne souhaitons pas revenir sur la question de la dépendance de l'une par rapport à l'autre qui dépasserait le cadre de ce travail⁶⁵³. Mais, nous partons simplement du postulat que les échanges entre ces deux mondes s'effectuaient. Cependant, dans la définition de notre sujet d'étude, nous avons décidé de ne pas prendre en compte l'agglomération de Grand en tant que telle et de nous concentrer sur son environnement archéologique.

Nous nous donnons donc comme objectif de faire une revue de l'habitat rural que nous connaissons dans notre zone d'étude, de le comparer avec ceux déjà connus pour la cité des Leuques et de comprendre quelles relations il pouvait entretenir avec l'agglomération de Grand. Mais avant de parler de cas particuliers, il faut revenir sur l'historiographie de ce genre de recherche en France.

I. Des villas et des « fermes indigènes » aux établissements ruraux : une recherche en perpétuelle mutation

Les études sur l'habitat rural sont anciennes. Cependant, comme pour la plupart des objets de recherche en archéologie, elles ne furent pas exemptes d'erreurs et l'historiographie qui y est attachée a façonné les problématiques et les méthodes d'étude jusqu'à récemment. L'utilisation de la photographie aérienne, la systématisation des prospections pédestres et la multiplication des fouilles préventives ont permis d'élargir la vision d'une forme d'habitat unique, la villa. Les nombreux programmes de recherche sur les campagnes en Gaule romaine à partir des années 1980 ont aussi changé les problématiques qui s'orientent alors plus vers une recherche des réseaux et une reconstitution du paysage.

a) Une idée de la villa figée par Albert Grenier

Nous l'avons déjà vu auparavant, l'impact du *Manuel d'archéologie* d'Albert Grenier a été important lors de son édition et ce livre a forgé des définitions qui n'ont été que récemment remises en question. Notons par ailleurs qu'il avait consacré en 1906 un mémoire à l'habitat rural dans la cité des Médiomatriques⁶⁵⁴. Il y pui-

651. (Leveau, 2002, p. 8)

652. (Ferdrière, 1988b, p. 300).

653. Nous renvoyons aux diverses publications sur le sujet (Février, Leveau, 1982 ; Leveau, Goudineau, 1983 ; Leveau, 1983 ; 2013 ; Petit, 1994, p. 263-281 ; Gros, 1998).

654. (Grenier, 1906).

sera son inspiration pour son ouvrage et reprendra de nombreux exemples lorrains pour illustrer son propos.

Albert Grenier consacre ainsi deux chapitres de son ouvrage aux habitations rurales : un chapitre sur les habitations primitives et les hameaux indigènes et un second sur les villas et leurs édifices⁶⁵⁵. Il sépare ces types d'établissements ruraux considérant que les deuxièmes de par leur caractère monumental et pérenne — constructions en dur — représentent la romanité dans les provinces auparavant barbares. Ainsi « les villas témoignent de la diffusion dans les provinces des habitudes de l'agriculture et de la civilisation romaine »⁶⁵⁶.

Il considère que la villa est le centre, l'*aedificium*, de l'exploitation d'un domaine, le *fundus*⁶⁵⁷. Il insiste sur le fait que la villa, l'édifice principal, n'est pas le seul élément mais qu'elle est associée avec d'autres bâtiments à fonction productive au sein d'une enceinte maçonnée ou non⁶⁵⁸.

Leur taille dépendant de la superficie du domaine, elles sont dissemblables et les recherches sur le terrain montrent une hétérogénéité des formes. Deux groupes cependant se distinguent : les villas rustiques qui sont l'équivalent de nos fermes actuelles et les villas urbaines plus proches de « châteaux campagnards »⁶⁵⁹. En s'appuyant sur un corpus important en Gaule et en Germanie, il distingue trois groupes suivant leur plan⁶⁶⁰ : les villas à galerie-façade, les villas de type basilical et les villas de plan carré dont les bâtiments donnent sur une cour.

La villa urbaine ne se distingue de la villa rustique que par sa taille : ainsi, c'est une « villa rustique agrandie »⁶⁶¹. Elle représente une sorte d'évolution de cette dernière par l'adjonction successive de pièces et de bâtiments, génération après génération. Deux grandes catégories sont distinguées : celle avec des plans à portique et celle avec des plans à péristyle⁶⁶².

Dès cette époque, il met en lumière les liens entre

les formes d'occupation à l'époque protohistorique et la villa. Les fouilles archéologiques prouvent qu'il y a une continuité entre les deux périodes, même si elle s'exprime sous une autre forme⁶⁶³.

Ainsi, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, deux types d'habitations rurales sont distingués : ceux en matériaux périssables, qualifiés de primitifs ou d'indigènes, et ceux maçonnés, qualifiés de villas. La villa est définie par Albert Grenier comme le bâtiment principal d'un ensemble délimité comprenant des édifices de production⁶⁶⁴. Dans cette définition, il y a déjà les deux parties d'une villa qui sont distinguées en archéologie : la *pars urbana*, la partie dédiée à l'habitat, et la *pars rustica*, la partie dédiée à la production.

Cependant, dans les exemples donnés et les thèmes abordés, on devine que les fouilles sur l'habitat rural se concentrent principalement sur les grands domaines et plus particulièrement sur les parties luxueuses. Le manque de données et de réflexions sur la production de ces domaines ne permet pas d'avoir une vision complète de ce genre de sites archéologiques qui ne sont alors étudiés que pour leur valeur architecturale.

Les chercheurs de l'époque se contentent de souligner le caractère monumental des villas et le caractère « colonial » de ces constructions. La villa doit permettre de montrer l'essor, l'apogée et le déclin de l'influence romaine en Gaule. De même, il n'y a pas de formes intermédiaires entre les « habitations primitives » et les villas, les premières reflétant un type d'exploitation ancien et les secondes une nouvelle forme d'exploitation de la terre.

b) Un travail renouvelé par les prospections aériennes et pédestres

Dans les années 1970, la multiplication des prospections aériennes, et en premier lieu celles de Roger Agache dans la Somme, permettent de mettre en évidence de nouvelles formes d'habitat et de renou-

655. (Grenier, 1985).

656. Op. cité, p. 783.

657. Op. cité, p. 782. Il reste proche de la définition donnée par le Digeste qui englobe l'ensemble des constructions d'un domaine (Digeste. L. 16, 211).

658. (Grenier, 1985, p. 213-214).

659. Op. cité, p. 782.

660. Op. cité, p. 796-813.

661. Op. cité, p. 819.

662. Op. cité, p. 826-832.

663. Op. cité, p. 784.

664. Op. cité, p. 813.

veler les anciennes visions⁶⁶⁵. Dans le même temps, les chercheurs souhaitent mieux connaître l'environnement dans lequel leur site s'insère : les prospections pédestres se multiplient en France et apportent une masse considérable de données⁶⁶⁶. Ainsi, les campagnes se peuplent de nombreux édifices ruraux quelquefois associés à leur parcellaire : la densité et la diversité de l'occupation commence à changer la vision binaire opposant la villa à l'habitation indigène⁶⁶⁷.

Les données étant plus importantes et les techniques ayant changé, une nouvelle synthèse sur les campagnes en Gaule était nécessaire. Alain Ferdière publie en 1988 un ouvrage en deux tomes⁶⁶⁸ ; il aborde la question des types de l'habitat mais aussi celle des techniques et des productions. En effet, le développement des études paléo-environnementales et les fouilles non centrées exclusivement sur les parties d'habitation permettent d'appréhender un peu mieux le fonctionnement des établissements ruraux.

L'opposition entre habitat groupé — agglomération — et habitat dispersé — habitat rural — est encore l'élément principal de la compréhension du monde rural. Ainsi, la campagne est parsemée d'« unités de production ». Cependant, il existe quelques cas d'habitat groupé dans les zones marginales et forestières qu'il est délicat de qualifier d'agglomérations puisqu'ils n'ont aucun caractère citadin⁶⁶⁹. De même, l'idée que le domaine, *fundus*, est l'unité principale de l'organisation reste ancrée dans cette synthèse même si Alain Ferdière concède que la théorie est délicate à voir sur le terrain⁶⁷⁰.

L'auteur revient aussi sur la signification du mot villa : utilisé pour désigner tous les établissements agricoles, ce terme avait des sens différents durant l'Antiquité. Cependant, reprenant en partie la définition d'Albert Grenier, il essaye de donner une définition globale : « une exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante et construite en dur »⁶⁷¹. Elle s'oppose donc aux constructions en milieu urbain comme les domus.

Alain Ferdière établit lui aussi une typologie selon les plans : les plans en longueur avec une galerie de façade, les plans en longueur sans galerie, les plans basilicaux à trois nefs, les plans autour d'une cour centrale et les plans à péristyle⁶⁷². L'apparition de deux nouveaux plans dans cette typologie peut s'expliquer par l'intégration de modèles picards et anglais au corpus.

La différence entre une villa et un habitat rural reprend celle édictée par Albert Grenier : leur surface. Ainsi, les bâtiments d'une villa s'étendent sur 1 ou 2 ha alors qu'un habitat rural se développe sur une dizaine de milliers de mètres carrés. Les caractéristiques principales des villae sont notamment :

- une délimitation, souvent matérialisée sous forme d'enceinte ;
- deux habitations distinctes dont une plus modeste ;
- un cellier ou une cave ;
- des bains ou des thermes privés ;
- des salles chauffées par hypocauste ;
- des éléments d'agrément⁶⁷³.

Ainsi, les *villae* sont un type particulier d'établissements ruraux qui montrent une certaine ostentation tant dans leur mode de construction (utilisation de matériaux non périssables et de valeur) que dans le type de pièces construites (chauffage par hypocauste, bains...).

Chronologiquement, même si on connaît quelques exemples de formes d'habitat rural protohistoriques nommés « fermes indigènes », il semble que la création ex nihilo au début du ier siècle est la norme⁶⁷⁴. On considère ainsi que la création de nouveaux types d'établissements ruraux est en lien avec une romanisation de la société gauloise.

Même si les données sont renouvelées, révélant de nouvelles formes, les connaissances évoluent au fi-

665. (Ferdrière, 1988b, p. 80-81)

666. (Zadora-Rio, 1986, p. 11).

667. (Ferdrière, 1988b, p. 18).

668. (Ferdrière, 1988b ; 1988a)

669. (Ferdrière, 1988b, p. 63 et 191). L'auteur cite l'exemple des « villages » de l'est vosgien, voir p. 95 .

670. Op. cité, p. 87.

671. Op. cité, p. 157-158.

672. Op. cité, p. 168-169.

673. Op. cité, p. 186.

674. Op. cité, p. 66 et 191.

nal peu sur le fonctionnement des établissements ruraux. Les chercheurs continuent à opposer l'habitat groupé à l'habitat dispersé et les problématiques s'orientent vers les formes de peuplement.

L'opposition entre habitat groupé et habitat dispersé reste important dans l'historiographie, même actuelle. Ainsi, on a forgé des idées de formes d'habitat qui devaient se retrouver suivant les périodes : aux regroupements des périodes protohistoriques succèdent les villas romaines puis les villages médiévaux. Cependant, la photographie aérienne a montré qu'il existait des « fermes indigènes », habitat dispersé, pour la période laténienne. De même, la multiplication des fouilles préventives démontre qu'il existe plus de liens entre les exploitations protohistoriques et médiévales et celles de l'époque romaine.

c) De nouvelles orientations

Malgré la diversité des types d'habitats ruraux, les fouilles ne concernaient majoritairement que les riches demeures. D'ailleurs, dès les années 1980, le CSRA souhaite limiter ces fouilles sur les parties résidentielles pour concentrer les efforts sur les parties productives afin d'étudier les liens avec l'environnement agricole⁶⁷⁵. Il fallait alors renouveler les problématiques. Les travaux sur différentes régions, les colloques sur les campagnes, les PCR et la création d'une association pour la promotion de ce type de recherche⁶⁷⁶ permettent ce renouvellement. Ces dernières années, les études se sont concentrées autour de la définition des termes villa et vicus⁶⁷⁷, les problématiques sur l'organisation spatiale⁶⁷⁸, la chronologie des établissements ruraux⁶⁷⁹ et leur typologie⁶⁸⁰.

Nous avons vu précédemment qu'Alain Ferdière regroupait sous le terme de villa toute construction à

la campagne possédant deux parties construites en dur⁶⁸¹. Cependant, Philippe Leveau souligne la nature polysémique de ce terme à l'époque antique, qui ne désigne pas nécessairement un bâtiment ou un domaine⁶⁸². Il souligne aussi le fait que la villa n'est pas nécessairement synonyme d'exploitation agricole⁶⁸³ : il est alors en opposition avec la définition d'Alain Ferdière en incluant sous le terme villa des constructions qui n'auraient que des vocations d'habitation. Il rapproche aussi ce terme de celui de vicus qui désigne lui aussi un habitat rural⁶⁸⁴.

Même si la définition de la villa ne satisfait pas tous les chercheurs, la grande majorité s'accorde à dire qu'elle n'est pas l'unique moyen d'exploitation des campagnes gallo-romaines⁶⁸⁵. Ainsi, à côté de ces exploitations de tradition romaine, il existe d'autres formes d'habitations et de bâtiments agricoles issus de traditions antérieures. Ces constatations proviennent à la fois de la multiplication des fouilles de sauvetage et des prospections aériennes et pédestres systématiques, mais aussi des premières typologies aidées par ordinateur.

Le développement de la New Archaeology et de l'archéologie du paysage dans le nord de l'Europe permet en France l'amorce d'une archéologie agraire⁶⁸⁶ qui s'intéresse aussi aux territoires et aux relations entre l'Homme et son environnement. Des disciplines de sciences dures entrent alors dans le champ archéologique, permettant de redessiner un paysage passé. C'est aussi dans ce contexte que se développent des méthodes issues de la géographie humaine ainsi que l'émergence d'une recherche sur l'organisation du peuplement.

Le programme européen Archaeomedes a permis de renouveler les recherches dans le monde rural avec de nouvelles méthodes d'analyse des sites⁶⁸⁷. En effet, les chercheurs partent de corpus micro-ré-

675. (Sous-direction de l'archéologie, 1990, p. 185-186).

676. Il s'agit de l'association d'étude du monde rural gallo-romain (AGER) dont le carnet de recherche est accessible à cette adresse : <https://ager.hypotheses.org/>.

677. (Par exemple Leveau, 1983, p. 922-923 ; Leveau et al., 1999, p. 5-9 ; Leveau, 2002 ; Garmy, 2002)

678. (Leveau, 1983, p. 921-922).

679. (Bayard, Collart, 1996).

680. (Sablayrolles, 2009, p. 9 ; Leveau et al., 2009).

681. (Ferdrière, 1988b, p. 157-158).

682. (Leveau, 2002, p. 7-9)

683. (Leveau et al., 1999, p. 4 ; Leveau, 2002, p. 8).

684. (Leveau, 1993, p. 470 ; Leveau et al., 1999, p. 5-7 ; Leveau, 2002, p. 23 ; 2012).

685. (Ouzoulias, 2007, p. 23).

686. (Guilaine, 1991).

687. (Favory, Van der Leeuw, 1998 ; Van der Leeuw et al., 2003).

gionaux et croisent les données à leur disposition afin de construire une typologie nouvelle fondée sur les liens entre les sites. La typologie est donc établie a posteriori et non a priori.

A grande échelle, ce programme permet de réaliser une première synthèse de l'évolution du peuplement antique avec ses dynamiques naturelles et socio-économiques. C'est aussi l'occasion pour les archéologues de travailler sur le temps long avec l'aide de géographes qui posent un regard différent sur ces problématiques de peuplement. Le programme Archæodyn reprend la suite en se focalisant sur les dynamiques communes ou, au contraire, différentes entre les zones d'étude⁶⁸⁸.

Le travail sur les campagnes de la Gaule romaine connaît alors un renouveau, pas seulement dans le sud de la France mais aussi en Limagne⁶⁸⁹, dans le nord de la Bourgogne⁶⁹⁰, au sein de la cité des Bitturiges Cubes⁶⁹¹ ou encore sur la Plaine de France avec P. Ouzoulias et P. Van Ossel⁶⁹². C'est d'ailleurs ce dernier qui va donner une définition de l'établissement rural qui est utilisée par la majorité des archéologues français :

«Toute construction ou groupe de constructions, servant à l'habitation ou à l'activité de la population de l'époque (quelle que soit son origine) établie dans des résidences individuelles, dispersées dans la campagne et dont le mode de vie n'est pas forcément et uniquement agricole.»⁶⁹³

Volontairement vague, cette définition permet d'englober une très grande partie des constructions rurales dès lors qu'elles ne sont pas regroupées. Ce terme permet donc d'englober des réalités différentes tout en mettant de côté les agglomérations.

Enfin, le projet RurLand⁶⁹⁴ porté par Michel Reddé propose d'étudier l'espace rural du Nord-Est de la Gaule (Belgique, Germanie inférieure, Germanie supérieure et une partie de la Lyonnaise) du milieu du II^e siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du V^e siècle ap. J.-C. Le choix de la longue durée doit permettre de

comprendre les évolutions du monde rural sur un temps long, avec ses précédents durant la période protohistorique et ses mutations durant l'Antiquité tardive.

Le projet s'organise autour de quatre axes : l'étude des systèmes agro-sylvo-pastoraux, l'étude des fonctions typologiques des établissements agricoles, l'étude des systèmes de limites de champs et l'étude des sociétés rurales et des activités socio-économiques. Le but est de produire des données mises en ligne, triées et testées sur la France principalement, au travers de fenêtres d'étude, plus ou moins vastes, choisies pour la qualité de leurs données archéologiques. La multiplication des échelles et des zones d'études doit permettre leur comparaison, la seconde ambition finale étant de produire une synthèse sur le sujet.

Ce champ de recherche en archéologie n'est pas nouveau. Cependant, depuis les années 1980, ses problématiques et ses outils ont changé, passant de la vision d'une campagne romanisée marquée par la présence de villas luxueuses à celle d'une campagne aux établissements multiples. L'augmentation du nombre d'études sur les campagnes romaines à différentes échelles et sur différents territoires devrait permettre de mieux comprendre son organisation et, peut-être, de distinguer des traits communs à toute la Gaule.

II. Les établissements ruraux dans la cité des Leuques

Avant de réaliser une étude dans les environs de l'agglomération de Grand, il est nécessaire de dresser un tableau des établissements ruraux dans la cité des Leuques. Les recherches en Lorraine sont assez anciennes, mais elles ont été peu renouvelées à certains endroits, ce qui a conduit à donner une image très contrastée. La mise à jour des données anciennes avec la compilation des sites ruraux doit permettre une étude préalable qui donnera une première tendance et des points de comparaison.

688. (Favory et al., 2008).

689. (Dousteyssier et al., 2004).

690. (Nouvel, 2004).

691. (Gandini, 2006 ; 2008).

692. (Ouzoulias et al., 2002).

693. (Van Ossel, 1992, p. 39).

694. Le carnet de recherche de ce projet est accessible à cette adresse : <http://rurland.hypotheses.org/>. Depuis la synthèse finale a été publiée, mais elle n'a pas pu être consultée dans le cadre de cette thèse.

a) Etat de la recherche : un manque de vestiges ou un manque de données ?

La recherche sur les établissements ruraux en Lorraine est assez ancienne et elle a été peu renouvelée ces dernières années, sauf pour le département de la Moselle qui a connu une activité archéologique plus importante renouvelant une documentation souvent ancienne. Cependant, pour la cité des Leuques, le manque de données est particulièrement visible et semble marquer une différence avec ses voisines.

Albert Grenier voit une différence majeure entre la cité des Médiomatriques, qui compte de nombreuses villas, et celle des Leuques qui en semble presque totalement dépourvue. A tel point que « le contraste est frappant »⁶⁹⁵. Véronique Poinsignon a soutenu un mémoire en 1984 sur les villas en Lorraine et en Alsace⁶⁹⁶. Se basant sur un corpus de 720 sites, dont des « sites à tuiles », le déséquilibre est frappant avec 556 sites pour le seul département de la Moselle. En outre, elle souligne que les fouilles sont anciennes et qu'elles ne permettent pas une datation précise.

Récemment, le programme RurLand propose de réétudier les campagnes sous différents angles. La Lorraine bénéficie de ce programme, mais aucune publication sur le territoire des Leuques n'est à ce jour disponible.

Il semble que le territoire leuque soit dépourvu de villas ou tout du moins d'établissements ruraux. Cette impression peut être expliquée par deux éléments. Le premier est l'absence de recherche spécifique sur cette région : bien qu'incluse dans des études plus larges, elle n'a jamais fait l'objet de recherches resserrées qui pourraient permettre d'approfondir cette thématique, par exemple grâce à la réalisation de prospections pédestres systématiques⁶⁹⁷. La seconde justification est l'absence d'activités archéologiques intenses qui auraient permis de renouveler les données.

Cependant, il semble qu'une troisième raison doive être avancée : le problème de vocabulaire. Nous avons vu que l'utilisation du terme villa a posé, et

pose encore actuellement, certains problèmes. Si nous avons choisi de parler de l'ensemble des sites ruraux, sous le terme d'établissements ruraux, il n'en est pas de même pour tous les chercheurs. C'est le cas d'Albert Grenier qui s'est concentré sur les vestiges les plus impressionnants en dur. Cependant, Véronique Poinsignon a choisi d'inclure des sites plus fugaces.

Le dépouillement systématique des CAG concernant la cité des Leuques a permis de recenser 775 établissements ruraux. Nous avons déjà vu que la répartition de ces sites est assez homogène compte-tenu de nos connaissances actuelles et qu'environ 27 % des sites ont été découverts après 1990⁶⁹⁸.

Si Véronique Poinsignon n'a pas pu étudier l'ensemble des établissements ruraux cela vient principalement du fait qu'il manquait, pour la région, un inventaire précis des sites ruraux : en effet, les inventaires les plus récents étaient ceux de Maurice Toussaint⁶⁹⁹. La publication des CAG, même si elles ne sont pas exemptes d'erreurs, permet de gagner un certain temps et d'avoir accès à un grand nombre de sites qui pourraient s'inscrire dans une recherche à grande échelle.

b) Un dépouillement sans a priori qui doit permettre un premier travail d'analyse

Si le dépouillement de la CAG semble un préalable, il n'est pas exempt de difficultés. Ainsi, il est nécessaire de vérifier un par un les sites mentionnés sous des vocables différents mais évocateurs : « établissement rural gallo-romain », « habitat rural gallo-romain », « bâtiment gallo-romain », « bâtiment antique »...

L'établissement d'un corpus avec des données hétérogènes et devant faire l'objet d'une analyse nécessite de faire abstraction des interprétations des découvreurs. Par exemple, de très nombreux sites sont mentionnés comme villa dans les CAG mais ne correspondent finalement pas à la définition retenue. Il semble qu'il y ait eu, comme le souligne Philippe Leveau⁷⁰⁰, des

695. (Grenier, 1985, p. 861).

696. (Poinsignon, 1984).

697. Notons toutefois que l'association Escles Archéologie et le cercle d'étude de Contrexéville mènent des recherches sur le terrain. Mais leur travail est encore trop peu suivi par d'autres bénévoles.

698. Voir p. 95.

699. (Toussaint, 1946 ; 1947 ; 1948 ; 1950).

700. (Leveau, 2002, p. 6).

«phénomènes de mode» et une «utilisation systématique» de ce terme à une époque où sa définition était synonyme d'acculturation romaine. Il devient alors difficile de distinguer une villa au sens que lui donne Alain Ferdière, d'un établissement rural plus modeste. La définition d'un site dépend à la fois des méthodes d'acquisition et de l'attribution chronologique.

Ceci dit, il est nécessaire de ne pas multiplier les termes afin d'éviter une mauvaise analyse due à l'éclatement des données. Nous avons donc limité à quatre les dénominations possibles : «sites à tuiles» pour ceux connus seulement par des objets, «établissements ruraux» pour ceux dont nous ne connaissons pas la destination mais qui sont perceptibles par des matériaux de construction et par des substructions, «habitats ruraux» pour ceux qui ont un seul bâtiment connu et dont sa fonction est celle d'habitation⁷⁰¹ et «villas» pour ceux qui ont plusieurs bâtiments qui partagent des fonctions d'habitat et de production.

Puisqu'il n'est pas dans notre propos de faire une étude complète des établissements ruraux chez les Leuques et que le temps imparti pour cette thèse ne le permet pas, nous nous contenterons de travailler à partir des données issues exclusivement des CAG sans systématiquement reprendre les publications initiales.

Même si cela semble évident, il est nécessaire de rappeler que la qualité et la quantité de renseignements sur les sites retenus sont inégales, et ce à cause de la diversité des sources — date et méthode de découverte. Toutefois, les nombreuses mentions de sites montrent que le territoire de la cité des Leuques est riche en potentielles découvertes. Approfondir la question des sites ruraux, avec des vérifications et des prospections systématiques, par exemple, permettrait vraisemblablement de mieux appréhender cet aspect et de revoir l'image d'une cité possédant peu de villas et d'établissements ruraux.

Ici, la vision donnée sera globale et très superficielle mais elle devrait pouvoir donner une idée des connaissances sur ce territoire et une première comparaison avec Grand.

c) Une première analyse des établissements ruraux

Les quatre catégories retenues pour un premier inventaire font apparaître un déséquilibre des données et montrent la difficulté à laquelle se heurte le chercheur sur ce type de sites archéologiques dans la cité des Leuques. Ainsi, 382 sites ne sont connus que par des objets archéologiques sans présence sûre de structures en dur, ce qui représente un peu plus de 49 % de l'ensemble des sites ruraux mentionnés. Même si pour Alain Ferdière les objets migrent peu latéralement⁷⁰², force est de constater que pour deux sites la présence d'artefacts n'est pas synonyme de bâtiments (ETARUR241 et ETARUR644). Il est alors délicat d'affirmer que nous sommes bien en présence d'établissements ruraux.

Par la suite, nous laisserons cette catégorie de côté, car même si son étude par les types d'objets retrouvés peut se révéler intéressante, le temps consacré à cette thèse ne permettra pas d'en faire une analyse poussée. Il nous reste alors 393 sites dont la réalité est prouvée par au moins des substructions observées.

Une première cartographie (Fig. 51) montre qu'il y a une certaine homogénéité dans la répartition des sites ruraux connus même si la majorité est située dans le département de la Meurthe-et-Moselle — 391 sites — sans qu'aucune justification ne puisse être avancée : au vu de nos connaissances sur l'archéologie de la Lorraine, les recherches archéologiques ne semblent pas avoir été plus importantes qu'ailleurs, en Meuse et dans les Vosges.

Les données n'étant pas optimales, nous n'irons pas plus loin dans l'analyse de la répartition spatiale entre les départements. La carte des densités de site tend à montrer qu'il n'y a pas de réels vides sauf pour les trois zones dont nous avons déjà parlé (Fig. 59)⁷⁰³. Quatre zones semblent plus pourvues que d'autres. Il s'agit du nord de la cité des Leuques, de la zone entre Toul et Dieulouard-Scarpone, de celle entre Toul, Laneuveville-devant-Nancy et Saxon-Sion et de la vallée de la Saulx.

701. Ainsi, la présence d'éléments de construction, de céramique commune et d'objets de la vie quotidienne peut suffire à qualifier un site d'habitat. Il n'est pas nécessaire de trouver des traces concrètes de cette fonction comme des bains ou la présence d'enduits peints décoratif.

702. (Ferdrière, 2006, p. 22).

703. Voir p. 95.

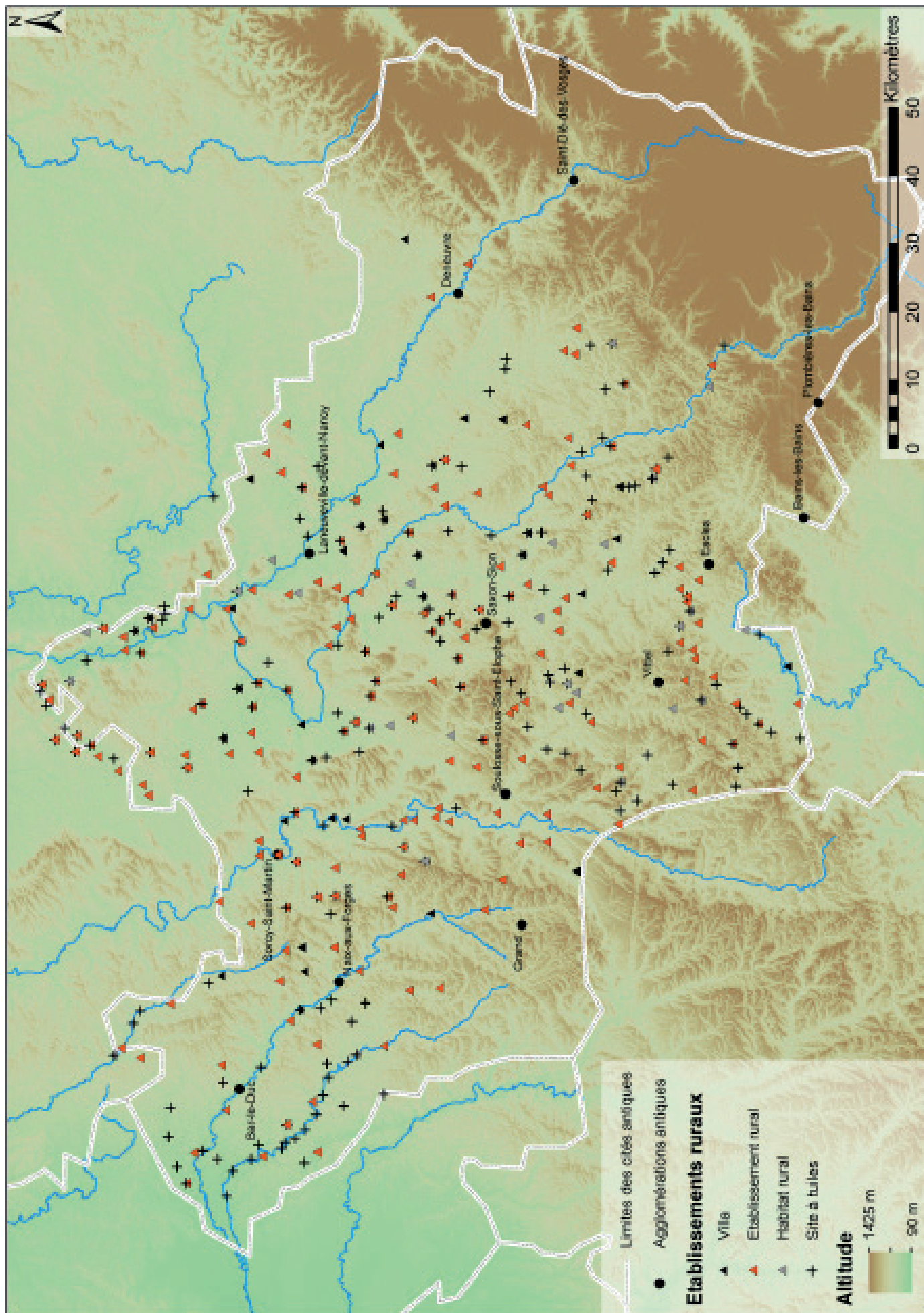


Fig. 51 Carte des Etablissements ruraux recensés sur le territoire de la cité des Leuques (CAO : A. Resch, 2018).

Encore une fois, notre propos n'est pas de proposer une étude approfondie des établissements ruraux dans la cité des Leuques. Et bien que ne pouvant pas définir des ensembles cohérents et homogènes qu'on pourrait comparer, nous allons tout de même essayer de définir quelques éléments caractéristiques de la campagne leuque à l'époque antique, sans toutefois oublier les filtres déformants liés à l'histoire de la recherche, au substrat, à l'occupation des sols...

Un élément qui paraît essentiel en archéologie est la datation des sites étudiés. Sur l'ensemble du corpus retenu, 26 sites n'ont pas de datations avancées à cause du manque de données. Il s'agit de sites vus par prospection aérienne et qui n'ont pas de caractéristiques pouvant les rattacher à une époque donnée. Notons ici que nous n'avons pas remis en cause les datations proposées par les prospecteurs aériens lorsqu'ils avançaient une période par un rapprochement typologique.

	Nombre de sites	Pourcentage global
Datation indéterminée	26	3,35 %
Protohistorique	20	2,58 %
Hallstatt	8	1,03 %
La Tène	15	1,94 %
Gallo-romaine	744	96,00 %
Haut Empire	102	13,16 %
Bas Empire	78	10,06 %
Antiquité tardive	15	1,94 %
Haut Moyen Âge	22	2,84 %

Tableau 6 Nombre de site par datation

La prépondérance des sites gallo-romains est forte, avec environ 96 % de sites qui ont été occupés durant cette période. Cependant, cette datation reste vague : sur l'ensemble de ces sites, seul un peu moins d'un quart — 23,22 % — est daté du Haut Empire ou du Bas Empire. Pour le reste, la précision n'ira pas plus loin qu'une période. Ce constat est particulièrement frappant lorsqu'on compare ce résultat par rapport aux sites datés de l'époque protohistorique : seul 25 % d'entre eux ne sont pas datés avec précision.

Cette différence vient principalement des méthodes de découverte qui amènent une meilleure possibilité de datation pour la période protohistorique. Ain-

si, nous n'avons relevé aucune mention, découverte fortuite, prospection aérienne seule ou élément issu d'un relevé LiDAR qui fasse mention d'un site protohistorique. Ils sont connus exclusivement par des fouilles ou des prospections pédestres dont une coupée avec une prospection aérienne.

	Gallo-romain	Protohistoire
Mention	322	0
Découverte fortuite	31	0
Fouille	91	12
Prospection aérienne	35	0
Prospection pédestre	206	7
Prospection aérienne et pédestre	58	1
Prospection LiDAR	1	0

Tableau 7 Nombre de site par période suivant les méthodes de découverte.

Cette constatation amène des réflexions que nous avons déjà abordées au sujet de la perception des sites et de leur datation⁷⁰⁴. Ainsi, les structures et les artefacts caractéristiques de la période protohistorique sont moins connus et plus ténus que pour la période romaine. C'est sans doute pourquoi il n'y a aucun site mentionné ou découvert fortuitement pour cette période : ces traces sont moins aisées à percevoir pour des propriétaires ou des exploitants, qui sont majoritairement les découvreurs et qui généralement n'ont pas une sensibilité pour cette période. Ainsi les premières découvertes de sites protohistoriques en prospection pédestre n'apparaissent qu'à partir des années 1980 (Annexe 10). Il en est de même pour la période médiévale (Annexe 11).

La seconde réflexion que nous ferons est celle de la fiabilité de la datation, et notamment en ce qui concerne la durée d'occupation : est-ce que l'absence d'éléments d'une époque implique que le site n'était pas occupé à cette époque ? Cette question concerne plutôt les prospections pédestres, les mentions et les découvertes fortuites qui, par définition, ne sont que des observations ponctuelles.

Pour les mentions et les découvertes fortuites, nous ne

704. Voir p. 147

pouvons qu'être vigilants. En effet, il nous est impossible de savoir si toutes les découvertes ont fait l'objet d'une déclaration et si dans les mentions qu'ils en font, les chroniqueurs n'ont pas privilégié certains éléments plutôt que d'autres. De même, la grande majorité des prospections pédestres ont été réalisées par des bénévoles sans qu'on puisse connaître leur méthode d'investigation. Il convient donc d'être prudent sur les cartes d'occupation que nous allons présenter en gardant à l'esprit que ces données sont lacunaires et partielles.

1. Rythmes d'occupation

Ordinairement, en Gaule, on considère que le premier essor des constructions rurales a lieu durant la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C. avec un apogée durant les I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.. Les troubles du Bas-Empire entraînent une décroissance dès le III^e siècle qui se poursuit durant le Haut Moyen Âge⁷⁰⁵. Qu'en est-il pour les établissements agricoles connus chez les Leuques ?

Nous ne prenons en compte que les établissements dont nous avons une datation précise au siècle près, soit au total 92 établissements. Est-ce suffisant pour appréhender la question des dynamiques d'occupation chez les Leuques ? Manifestement non puisque les autres études prennent en compte un plus grand nombre de sites⁷⁰⁶. Cependant, ce sont les seules données dont nous disposons et nous souhaitons avoir une orientation. En outre, même si nous disposions de données plus nombreuses, l'hétérogénéité des méthodes de découverte ne permettrait pas nécessairement d'avoir des données plus précises.

La carte de répartition de ces sites (Fig. 52) bien datés montre qu'ils se concentrent essentiellement au centre de la cité des Leuques. Cette information est à garder en mémoire si on compare ces rythmes d'occupation à d'autres zones en Gaule, ou dans la cité des Leuques même.

Si on regarde la répartition des sites occupés suivant les siècles (Fig. 53), on retrouve une tendance globalement proche de ce qui a été observé à l'échelle de la Gaule. Ainsi, dès le I^{er} siècle, un accroissement du nombre de sites occupés peut être observé, mais

c'est véritablement aux II^e et III^e siècles que l'essor est perceptible. La diminution du nombre de sites occupés n'intervient qu'au IV^e siècle.

La même description avec un intervalle plus petit, de 50 ans, permet d'affiner les premières constatations (Fig. 54). Durant le I^{er} siècle, le nombre de sites occupés fluctue peu. Le pic d'occupation a lieu durant la première moitié du II^e siècle avec un maximum de 71 sites occupés, mais elle varie peu au cours de ce siècle. La baisse au cours du III^e siècle tend à se rapprocher du nombre de sites existants au I^{er} siècle alors que le IV^e siècle voit une nette diminution de ce nombre.

Pour conclure, nous voyons qu'il y a une période d'augmentation au cours des I^{er} et II^e siècles qui voit une occupation de 77 % des sites connus à cette période. Le III^e siècle est une période plutôt de stagnation avec un total de 61 sites occupés — 66,30 % du total des sites. Le déclin de l'occupation des sites ruraux intervient au cours du IV^e siècle avec une division par deux du nombre de sites totaux occupés.

Néanmoins, cette tendance ne donne pas stricto sensu un nombre d'habitants pour la cité des Leuques en dehors des agglomérations. Il nous manque des données sur la surface occupée par chacun de ces établissements, sur le nombre de personnes hébergées, sur l'organisation des bâtiments... Ainsi, nous ne percevons qu'une image incomplète de la densité de population.

L'élément le plus important pour comprendre les dynamiques d'occupation n'est pas nécessairement le nombre de sites occupés par période, qui donne une orientation et une idée des mouvements, mais plutôt le nombre de créations et d'abandons de sites qui permet de mieux appréhender les phases de rupture et de continuité dans le peuplement. Nous ne parlerons pas de réoccupation, même si c'est un aspect intéressant à commenter, simplement parce que les sources à notre disposition parlent très peu de ce phénomène.

Les données permettent de nuancer les consta-

705. Alain Ferdière mentionne une expansion au cours du I^{er} siècle et une régression durant le Bas-Empire (Ferdrière, 1986, p. 77). Martial Monteil et Laurence Tranoy apportent, toutefois, une nuance pour le Bas Empire : si la phase d'abandon commence bien au III^e siècle, ce siècle connaît aussi des créations et des permanences (Monteil, Tranoy, 2008, p. 68-69).

706. Autour d'*Augustonemetum*, Clermont-Ferrand, les auteurs recensent 551 occurrences dont 367 sites datés pour une surface de plus de 500 km² (Dousteyssier et al., 2004, p. 122). Christina Gandini, pour les campagnes des *Bituriges Cubi*, répertorie 397 sites bien datés et 182 sites dont la durée d'occupation n'est pas bien cernée, soit en tout 579 sites (Gandini, 2006, p. 149 et 163).

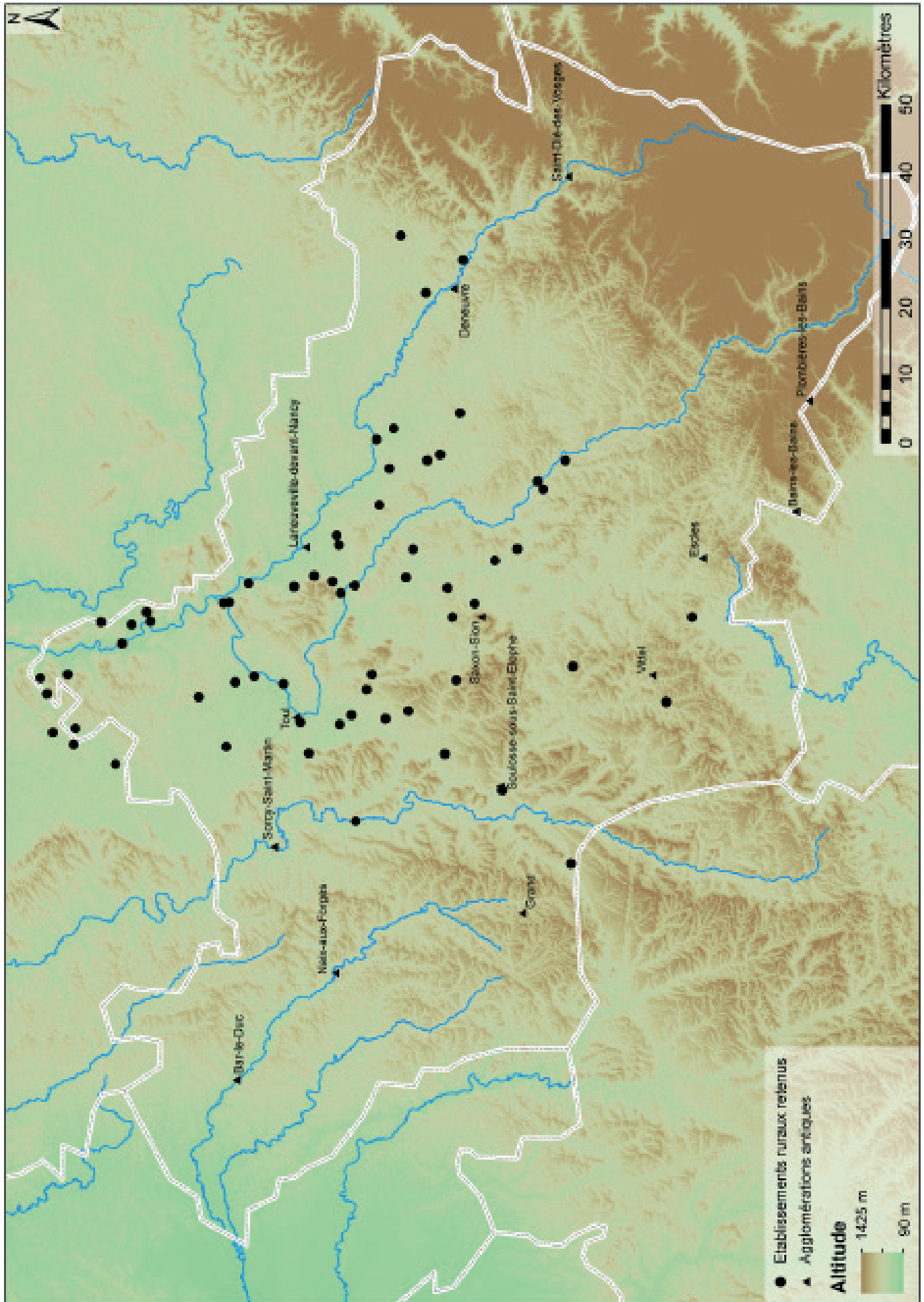
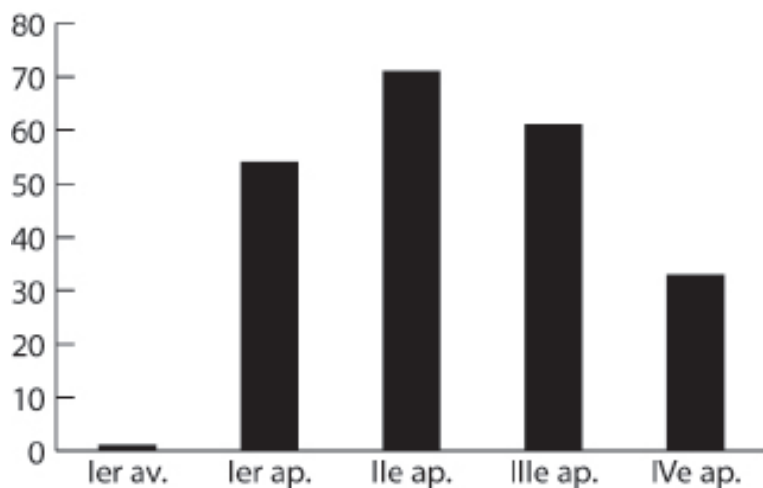
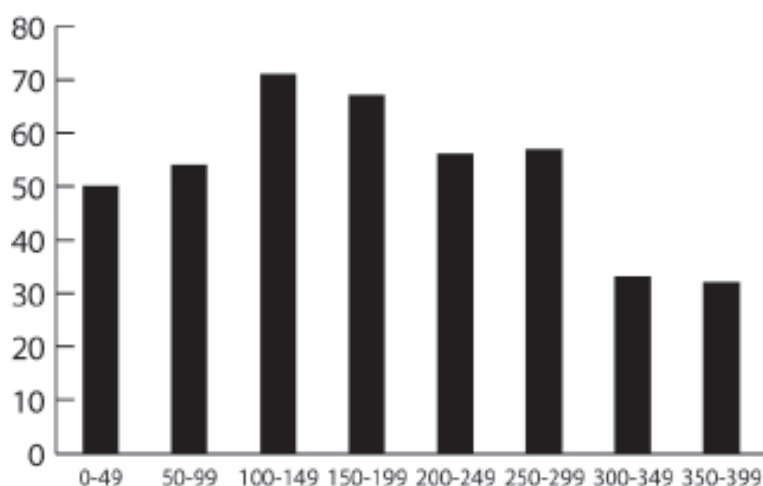


Fig. 52 Cartes des sites dont la datation est connue avec précision (CAO : A. Resch, 2017).



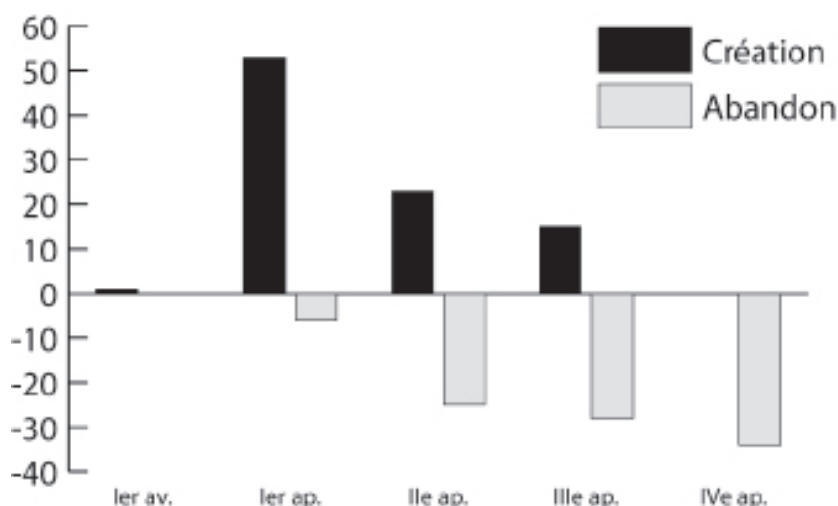
	Nombre de sites	% des sites totaux
I ^{er} siècle av. J.-C.	1	1,09 %
I ^{er} siècle ap. J.-C.	54	58,70 %
II ^e siècle ap. J.-C.	71	77,17 %
III ^e siècle ap. J.-C.	61	66,30 %
IV ^e siècle ap. J.-C.	33	35,87 %

Fig. 53 Nombre de sites occupés siècle par siècle (DAO : A. Resch, 2017).



	Nombre de sites	% des sites totaux
0-49	50	54,35 %
50-99	54	58,70 %
100-149	71	77,17 %
150-199	67	72,83 %
200-249	56	60,87 %
250-299	57	61,96 %
300-349	33	35,87 %
350-399	32	34,78 %

Fig. 54 Nombre de sites occupés par intervalles de 50 ans (DAO : A. Resch, 2017).



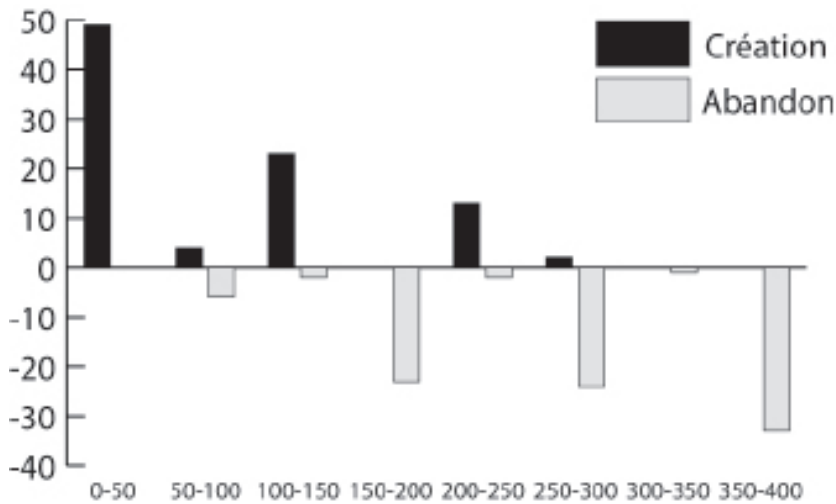
	Création	Abandon
I ^{er} av.	1	0
I ^{er} ap.	53	-6
II ^e ap.	23	-25
III ^e ap.	15	-28
IV ^e ap.	0	-34

Fig. 55 Nombre de créations et d'abandons de sites par siècle (DAO : A. Resch, 2017).

tations émises auparavant (Fig. 55). Ainsi, même si l'occupation est maximale au cours du II^e siècle, c'est au I^{er} siècle que les créations de sites sont les plus importantes, avec plus de 50 % de création de sites. De même, c'est lors du II^e siècle que le nombre de sites abandonnés commence à être important, mais avec un nombre de créations qui rend la balance presque égale.

Les créations s'arrêtent durant le III^e siècle alors que les abandons ont tendance à augmenter.

Si on affine nos données avec des intervalles de 50 ans (Fig. 56), on peut encore préciser ces observations. Ainsi, nous nous apercevons que la création des sites est particulièrement importante durant la première



	Création	Abandon
0-50	49	0
50-100	4	-6
100-150	23	-2
150-200	0	-23
200-250	13	-2
250-300	2	-24
300-350	0	-1
350-400	0	-33

Fig. 56 Nombre de créations et d'abandons de sites par intervalle de 50 ans (DAO : A. Resch, 2017).

moitié du I^{er} siècle avec plus de 50 % de sites créés à cette époque. De même, la balance création/abandon négative du II^e siècle se trouve confirmée avec des créations uniquement dans la première moitié du siècle et des abandons aussi nombreux durant la seconde moitié. Le III^e siècle suit un peu le même schéma avec des créations importantes au début du siècle et des abandons importants à la fin du siècle. On s'aperçoit aussi que les abandons ont lieu majoritairement à la fin du IV^e siècle.

En résumé, nous pouvons dire que la majorité des créations de sites se fait au cours des I^{er} et II^e siècles, ce qui est en accord avec l'observation de l'augmentation du nombre de sites occupés. Cependant, les abandons commencent à être significatifs dès la seconde moitié du II^e siècle, mais leur disparition ne se répercute sur le nombre de sites occupés qu'au cours du IV^e siècle.

Nous retrouvons peu ou prou les mêmes constatations que celles faites par Véronique Poinsignon dans son mémoire⁷⁰⁷. Elle souligne l'existence de 3 phases marquées par des constructions et des destructions :

- 1^{ère} période : constructions entre le milieu du I^{er} siècle et le début du II^e siècle et destructions aux alentours de 170 ;
- 2^e période : reconstructions moins soignées ou agrandissements et destructions majoritairement définitives au milieu du III^e siècle ;
- 3^e période : reconstructions sommaires pour la plupart des sites, même si certains connaissent des agrandissements et destructions au milieu du

IV^e siècle.

Même si son discours est justifié par les différentes invasions, on retrouve la même chronologie de créations et de ruptures — sauf pour les reconstructions de la fin du III^e siècle et du début du IV^e siècle, mais Véronique Poinsignon ne semble pas différencier continuité d'occupation et réoccupations.

Un autre aspect important à prendre en compte est l'héritage des sites de siècle en siècle (Fig. 57). Nous observons que la part des sites hérités des I^{er} siècle reste importante au cours des siècles suivants puisqu'elle représente toujours près de 50 % des sites occupés — respectivement 67,61 %, 45,90 % et 51,52 % pour le II^e siècle, le III^e siècle et le IV^e siècle. De même, la proportion de sites créés au cours du II^e siècle, qui restent occupés deux siècles plus tard, est très faible, environ 12 % soit 4 sites seulement.

Un dernier point sur les rythmes d'occupation nous permet d'aborder la durée de vie des établissements ruraux (Fig. 58). La moitié des sites a une durée d'occupation de deux siècles alors que 20 % existent durant 4 siècles. Les établissements à courte durée de vie, moins d'un siècle, sont peu nombreux, 15 %, alors que dans le programme Archeomedes ce chiffre monte à 36 %. Cependant, dans notre zone d'étude, la proportion de sites à ne pas dépasser 2 siècles de vie est de 75 % alors qu'il est de 70 % pour le même programme. Globalement, nous pouvons affirmer que les sites ruraux leuques suivent le rythme de vie de ceux de la Narbonnaise. Cependant, il faut rester prudent sur les comparaisons entre zones d'étude.

707. Poinsignon, 1984, p. 22-23.

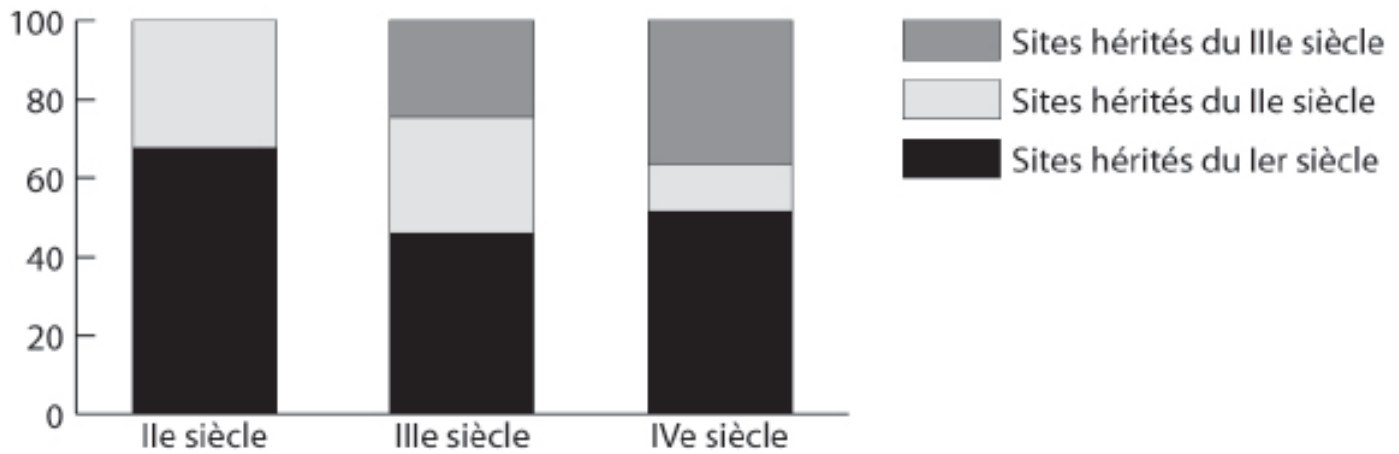


Fig. 57 Pourcentage des sites hérités (DAO, A. Resch 2017).

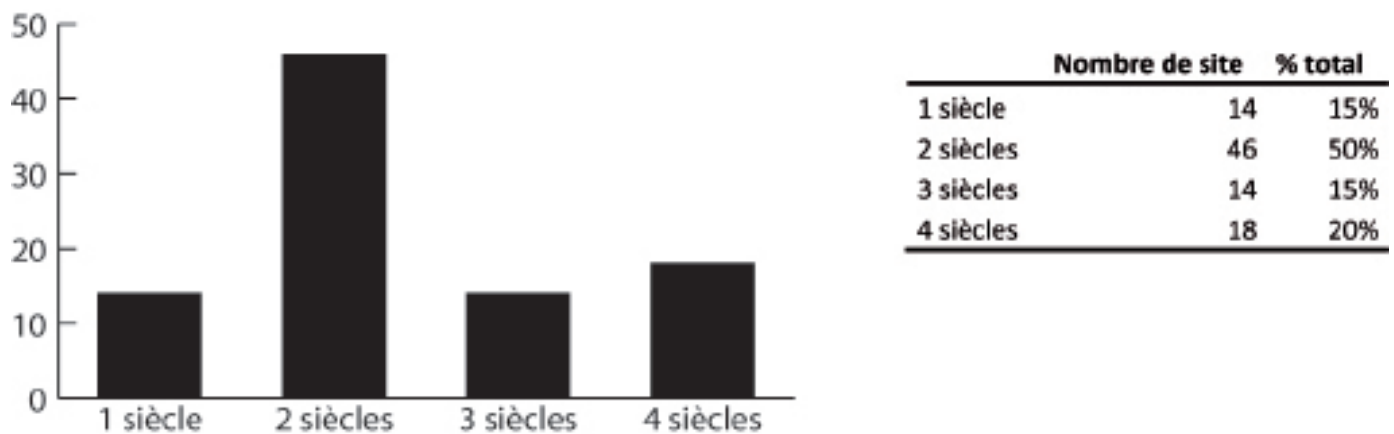


Fig. 58 Nombre de sites par durée d'occupation (DAO, A. Resch 2017).

2. Comparaison avec d'autres régions françaises

Peut-on légitimement comparer nos données avec celles d'autres zones sur le territoire français qui ont fait l'objet d'une même analyse ? N'ayant ni la même fiabilité de données, ni la même méthode que les autres études, nous serions tentée de dire non. Cependant, ces données sont valables à un instant t et nous devons les comparer avec d'autres données, quelle que soit leur nature, afin de confirmer ou d'infirmer ces premières constatations.

De même, les autres études dont nous allons parler utilisent des données plus précises quant aux datations ou un nombre plus important de sites⁷⁰⁸. Cependant, nous pensons que les comparaisons sont tout de même possibles.

Cristina Gandini dans sa thèse sur les établissements ruraux dans la cité des Bituriges Cubes donne une évolution de ces établissements à l'échelle de la cité⁷⁰⁹. Ainsi, elle met en évidence une phase de

création de sites qui s'étend de 50 av. J.-C. jusqu'à la première moitié du II^e siècle, dernière période à laquelle le nombre de sites ruraux atteint son apogée. Ensuite, dès 150, elle note de nombreux abandons et un coup d'arrêt des créations au III^e siècle.

Si nous ne pouvons nous avancer pour le I^{er} siècle av. J.-C., nous observons pour la cité des Leuques une augmentation importante des créations de sites au cours du siècle suivant. De même, le nombre de sites occupés est le plus important durant la première moitié du II^e siècle et les créations continuent. Cependant, les abandons de sites sont importants dès la seconde moitié du II^e siècle et se poursuivent au cours du III^e siècle. Ainsi, il existe un décalage d'une cinquantaine d'année dans le phénomène d'abandon ; mais, globalement, les phénomènes de création et d'abandon sont très proches.

Pour l'Ile-de-France, deux phases de création ont été mises en évidence à la fin du II^e siècle av. J.-C./début du I^{er} siècle av. J.-C. et au I^{er} siècle ap. J.-C.

708. (Ouzoulias, Van Ossel, 2001 ; Raynaud, 2001 ; Trément, 2001 ; Dousteysier et al., 2004 ; Gandini, 2006 ; Varennes, 2010).

709. (Gandini, 2006, p. 166-167).

après une baisse durant la période augustéenne. Le nombre d'abandons des sites commence à être important au cours du III^e siècle, mais l'occupation reste conséquente au cours du IV^e siècle. Mise à part une phase d'expansion au I^{er} siècle, les rythmes dans la cité des Leuques sont différents de ceux observés pour l'Ile-de-France.

Enfin, la Narbonnaise a fait l'objet d'une étude dans le cadre du programme Archeomedes. Ainsi, les chercheurs ont mis en évidence une période de croissance dans la première moitié du I^{er} siècle qui atteint son maximum durant la seconde moitié du I^{er} siècle et au début du II^e siècle. Durant ce siècle, une phase de stagnation dans le nombre de sites occupés est observée. Ce nombre diminue doucement au cours du III^e siècle, mais le IV^e siècle voit la création de nouveaux sites. Si le IV^e siècle n'est pas bien documenté, les dynamiques rurales observées en Narbonnaise se rapprochent fortement des observations faites chez les Leuques.

Ainsi, nous pouvons conclure que dans les grandes lignes, pour les régions étudiées, le nombre des sites augmente au cours des I^{er} et II^e siècles avec un apogée durant ces siècles. La seconde moitié du II^e siècle voit, si ce n'est un abandon des sites, du moins une stagnation de leur nombre. La baisse du nombre de sites est significative pour toutes les régions au cours du III^e siècle.

3. Une étude statistique : concentration ou dispersion ? distribution aléatoire ou significative ?

Après avoir analysé leur rythme d'occupation, il est légitime de se poser la question de la répartition de ces sites dans l'espace. Nous nous concentrerons sur la période gallo-romaine qui dispose d'un assez grand nombre de sites pour permettre une analyse statistique, à l'inverse des autres périodes.

En géographie, l'analyse du plus proche voisin, *nearest neighbour analysis*, permet d'utiliser la « loi de Poisson » pour des questions spatiales en supposant qu'un site peut s'établir aléatoirement sur un territoire donné. Ainsi, on compare la distance moyenne observée entre sites avec la distance moyenne attendue. L'index obtenu, appelé R, permet de situer le semis de points sur une échelle de distribution : une concentration totale a un index de 0, une distribution aléatoire un index de 1 et une distribution régulier

un index de 2. D'autres index, comme le score Z, permettent d'affiner les premières constatations afin de valider ou de réfuter l'hypothèse d'une distribution aléatoire.

L'application de cette analyse aux établissements ruraux leuques donne des résultats intéressants à interpréter (Tableau 8). Réalisée sur les 737 sites occupés à la période romaine, l'analyse permet de souligner deux faits : le premier, la distribution est concentrée avec un index de 0,26 et le second, la distribution n'est pas aléatoire avec un score Z de -38,24. Ainsi, la distribution spatiale des établissements ruraux chez les Leuques ne tiendrait pas au hasard et aurait tendance à être groupée.

Distance moyenne observée	607,639035594 m
Distance moyenne attendue	2305,21722591 m
Index du plus proche voisin	0,26359296155
N	737
Score Z	-38,2456950211

Tableau 8 Tableau issu de l'analyse du plus proche voisin appliqué aux établissements ruraux dans la cité des Leuques.

Nous pouvons déjà mentionner que l'effet de « concentration » des établissements ruraux est dû en partie à la collecte des données. Effectivement, il n'a pas été possible de géo-référencer les sites ruraux avec précision. Ainsi, sur les cartes, ils sont tous localisés au centre de la commune où la découverte a été effectuée. Cependant, l'index étant vraiment bas, une répartition correcte des lieux de découvertes ne devrait pas l'augmenter significativement.

Le second élément qui peut accentuer l'effet « concentration » est l'intensité des recherches effectuées sur le territoire. Ainsi, des zones où des prospections pédestres et aériennes sont réalisées régulièrement vont livrer plus de sites que des zones qui en sont exemptes : nous aurons une impression de concentration par manque de données. Même s'il est évident que l'ensemble de la cité des Leuques n'a pas bénéficié d'une étude homogène, il est difficile de savoir à quel point cela affecte le résultat de cette analyse.

La cartographie des densités de sites a montré l'existence de trois points de peuplement importants.

Nous allons nous appuyer sur cette première carte et sur d'autres analyses cartographiques et spatiales afin de comprendre pourquoi ces sites tendent à se regrouper. Une carte de chaleur est peut-être plus simple à interpréter si l'on souhaite la comparer avec d'autres couches. Nous allons observer quelques variables dont l'altitude et la proximité avec des voies romaines, des agglomérations antiques et des cours d'eau (Fig. 59).

Un premier regard à cette carte nous permet de retrouver les trois zones où le nombre de sites ruraux est important, mais permet aussi de montrer d'autres zones. Nous retrouvons le long de la vallée de la Saulx, une occupation notable, alors que la vallée de l'Ornain est sensiblement moins occupée. Cette constatation est plus intrigante si on précise que la voie impériale entre Reims et Naix-aux-Forges suit cette vallée alors que nous n'avons aucune mention d'une voie dans la vallée de la Saulx. En l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas isoler une cause ou dénoncer un biais des sources ; tout au plus, nous pouvons dire qu'il existe dans cette vallée une occupation dès l'époque protohistorique ce qui ne semble pas le cas l'autre.

Un deuxième point de chaleur se situe entre Naix-aux-Forges et Sorcy-Saint-Martin. Ces deux agglomérations ont une occupation longue avec un premier habitat sur un éperon barré ; ce qui a pu favoriser l'émergence de sites ruraux depuis l'époque protohistorique même si aucune des données dont nous disposons ne le confirme. En outre, leur proximité d'environ 20 km⁷¹⁰ en fait des potentiels lieux d'échange et de revente pour des établissements établis entre les deux agglomérations ; même si cette justification n'est pas universelle : en effet, entre Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé, éloignées de moins de 20 km, il n'y a a priori pas autant de sites ruraux.

Une autre zone de concentration se situe entre Vittelet et Escles. Dans ce cas, nous pouvons avancer un biais des sources puisque la présence de deux associations de bénévoles réalisant des prospections aériennes et pédestres amène de fait plus de signalisations de sites qu'une zone non prospectée.

La zone entre Toul, Laneuveville-devant-Nancy et Sion est plus contrastée avec des concentrations à proximité des agglomérations et des axes de communications, ce qui peut se justifier par la demande de débouchés de ce type d'activités. C'est aussi le long d'axes de communication importants que semblent se fixer les établissements ruraux du nord de la cité.

La revue rapide de ces implantations mériterait d'être approfondie avec de meilleures données et d'autres analyses. Cependant, nous pouvons conclure que, globalement, l'emplacement des sites ruraux se fait à proximité de cours d'eau, de voies terrestres et d'agglomérations ; ce qui n'est guère surprenant.

Enfin, nous souhaitons aborder un dernier thème et faire une dernière analyse qui pourrait nous aider à la compréhension de l'environnement archéologique de Grand : la proximité de ces établissements avec les agglomérations antiques. Nous avons réalisé une matrice de distance à partir des établissements ruraux connus pour connaître l'agglomération la plus proche (Annexe 12). N'ont pas été pris en compte, pour ne pas fausser les calculs, cinq établissements — trois à Toul, un à Bar-le-Duc et un à Soulosse-sous-Saint-Elophé — qui ont les mêmes coordonnées que les agglomérations antiques.

Le graphique de répartition du nombre de sites ruraux par agglomération la plus proche (Fig. 60) montre une prépondérance de trois agglomérations que nous avons déjà citées, Toul, Sion et Laneuveville-devant-Nancy⁷¹¹. Ces trois agglomérations semblent avoir été des lieux centraux de la cité des Leuques. A l'autre bout du spectre, nous retrouvons les deux agglomérations de Grand et Plombières-les-Bains⁷¹². Cela traduit plus vraisemblablement un manque de données.

La distance moyenne avec l'agglomération la plus proche est de 13,97 km pour une médiane de 11,88 km ce qui traduit une distribution asymétrique vers les grandes valeurs. En effet, le minimum est de 1,61 km et le maximum de 38,60 km, soit une étendue de 36,99. En choisissant une zone de 10 km de rayon, nous couvrons donc une bonne part des établissements ruraux pouvant avoir des relations

710. En moyenne, la distance de toutes ces agglomérations est d'un peu plus de 60 km alors que la moyenne au plus proche voisin est d'environ 20 km.

711. Respectivement 157, 121 et 104 sites.

712. Signalons que les agglomérations de Bains-les-Bains et de Saint-Dié-des-Vosges n'ont aucun site rural proche.

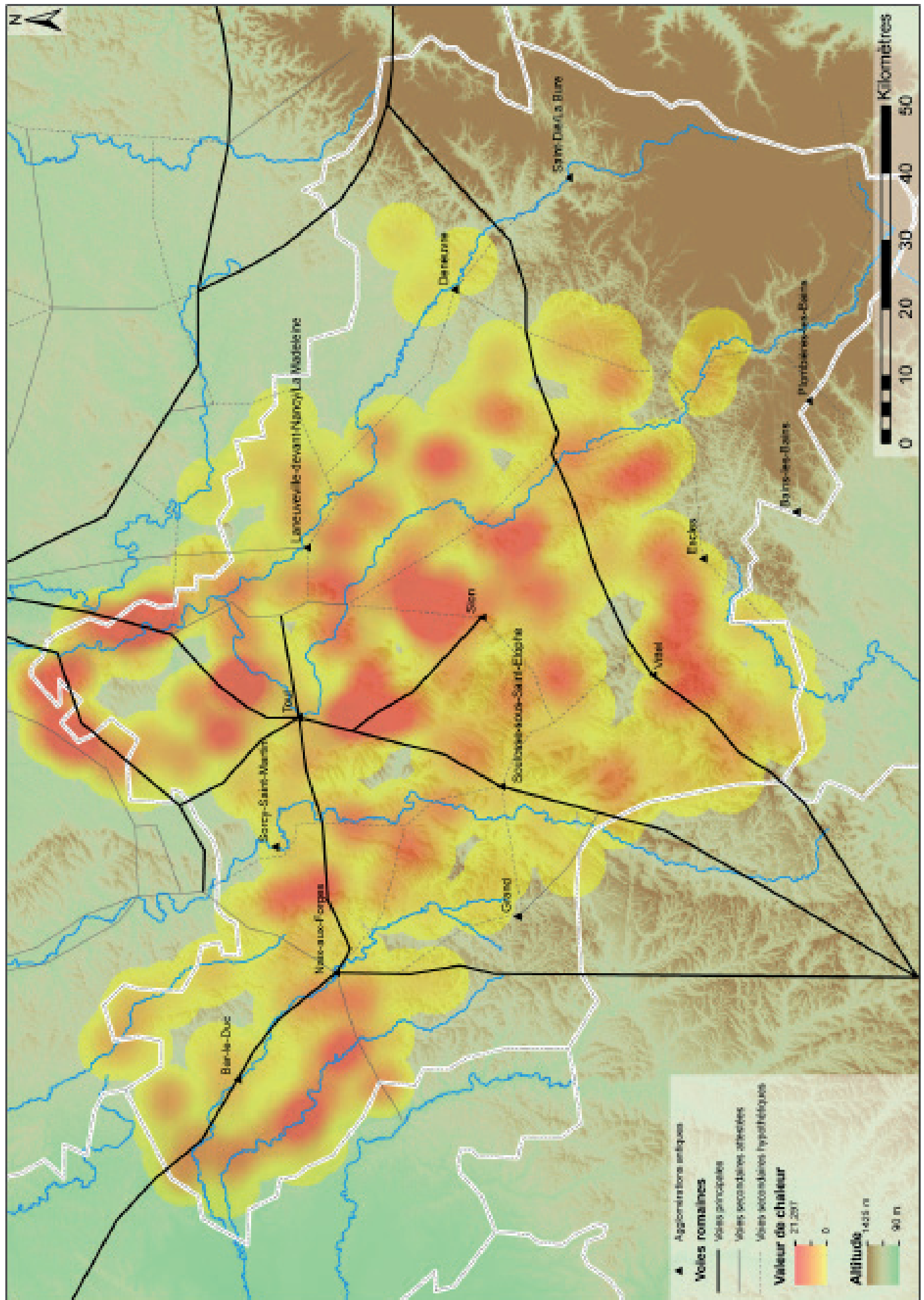


Fig. 59 Carte de chaleur des sites ruraux à l'époque antique. Les cercles ont un diamètre de 5 km (CAO : A. Resch, 2017).

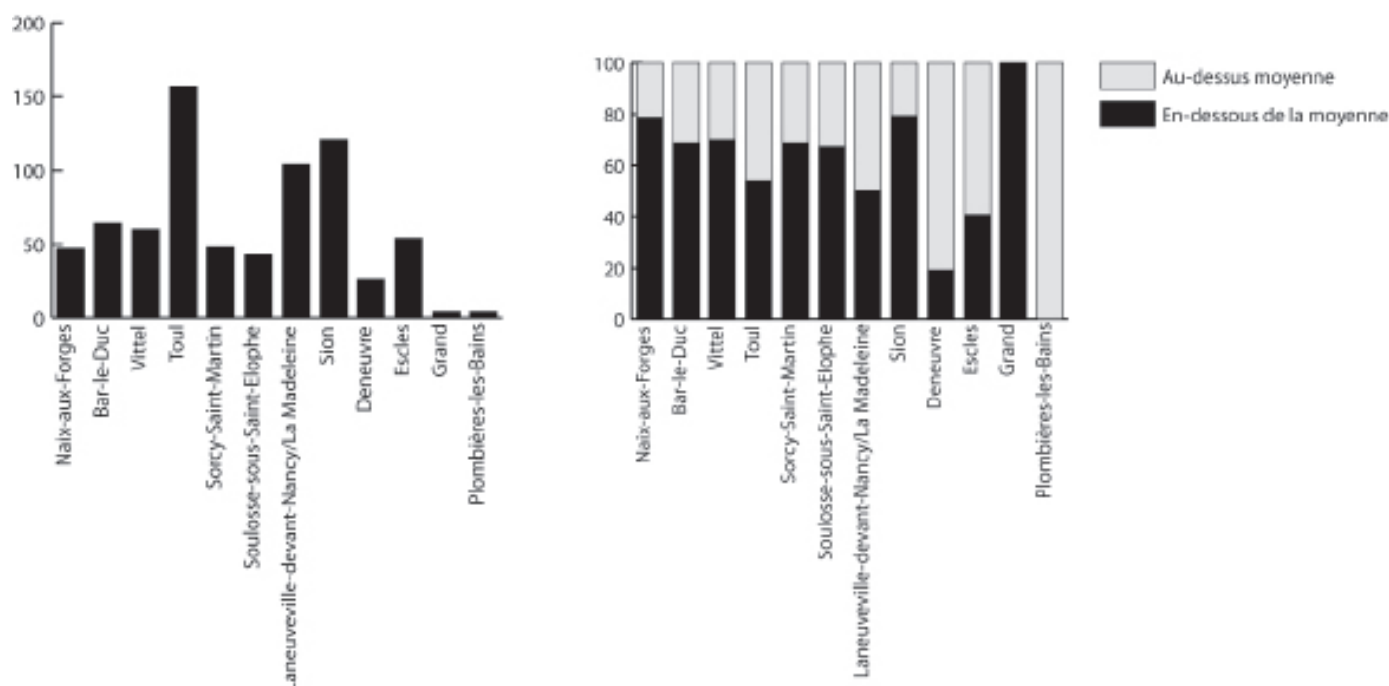


Fig. 60 Graphiques du nombre de sites ruraux les plus proches et du pourcentage des sites ruraux selon leur éloignement à la moyenne par agglomérations retenues (CAO : A. Resch, 2017).

avec Grand. Rappelons que ces distances médiane et moyenne permettent de faire un aller-retour dans la journée.

Si on regarde l'histogramme cumulé de l'éloignement des sites ruraux par rapport à la moyenne, nous observons que globalement les sites sont situés à moins de 14 km des agglomérations, sauf pour Deneuvre, Escles et Plombières-les-Bains. Pour cette dernière agglomération, un effet de frontière joue sur la répartition des sites ruraux. En effet, elle est située vraiment à la limite avec le territoire des Sénons, et nous n'avons pas pris en compte les établissements situés dans cette cité. En outre, le peu de sites recensés, à savoir 3, ne permet pas de généraliser.

Pour Deneuvre, nous pouvons supposer que sa situation éloignée des autres agglomérations leuques accentue cette tendance. C'est aussi le cas d'Escles pour les établissements situés au nord-est de l'agglomération : c'est la seule agglomération proche pour ces sites. Cette influence potentielle se voit si on trace les polygones de Thiessen qui attribuent à ces deux agglomérations de grandes zones d'influence (Fig. 61).

À l'issue de cette étude, il apparaît que la question des établissements ruraux dans la cité des Leuques mériterait d'être étudiée de manière plus approfondie avec des vérifications et des prospections systématiques rassemblant plusieurs acteurs locaux. L'absence d'études récentes et de mises à jour dans les données anciennes n'empêche toutefois pas une première syn-

thèse.

Nous n'avons que très peu de données pour les périodes protohistoriques et médiévales ce qui nous oblige à nous concentrer sur la période romaine. La répartition des sites gallo-romains semble être concentrée autour de points particuliers de la cité des Leuques. La vallée de la Saulx semble être peuplée dès la période protohistorique avec une occupation dense et importante durant l'époque romaine. Les agglomérations de Nasium, de Sorcy-Saint-Martin, de Toul, de Laneuveville-devant-Nancy, de Sion, de Vittel et d'Escles semblent avoir été des points de concentration des établissements ruraux ; mais, ces résultats peuvent aussi être biaisés par des recherches plus importantes aux alentours de ces villes.

Concernant les rythmes d'occupation, nous avons montré que la cité des Leuques semble être globalement en phase avec d'autres régions françaises. Ainsi, les créations sont très importantes dès le début du I^{er} siècle et perdurent jusqu'à la première moitié du II^e siècle. À partir de la seconde moitié du II^e siècle, les abandons deviennent significatifs, même si le nombre de sites occupés reste important. Malgré des créations au début du III^e siècle, les abandons prennent le dessus et leur apogée est atteint à la fin du IV^e siècle.

Notons aussi que 20 % des sites créés au cours du I^{er} siècle sont encore occupés au cours du IV^e siècle, ce qui traduit une vitalité et une continuité importante

des sites ruraux leuques ; d'autant que seulement 15 % des sites ne dépassent le siècle d'occupation, ce qui semble être peu au vu d'autres régions. Est-ce un biais des sources ?

Ceci établi, nous pouvons nous pencher sur notre zone d'étude et les environs de Grand.

III. Les établissements ruraux autour de Grand

Les environs de Grand ne sont pas exempts d'établissements ruraux, puisque le corpus compte dix-sept sites archéologiques pouvant être des habitats ou des lieux de production agricole. Sur cet ensemble, deux sites ont été fouillés récemment ou ont fait l'objet de recherches récentes : la villa de la Violette à Grand (fiche n°34) et la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand (fiche n°134). Nous nous proposons d'étudier ces deux sites successivement avant de mentionner les autres sites ruraux connus.

a) La villa de la Violette

La villa dite « de la Violette » se situe au sud du territoire communal de Grand au lieu-dit Le Moulinet⁷¹³. Lors du remembrement de la commune en 1964, deux pierriers proches ont été dégagés. Des sondages ainsi que des fouilles organisés entre 1968 et 1973 ont permis de mettre en évidence la présence de plusieurs bâtiments dont les rôles n'ont pas toujours bien été identifiés. Une reprise documentaire a été effectuée dans le cadre d'un master par Laura Darmon⁷¹⁴. A notre tour, nous allons revenir sur cet exemple de site rural qui demeure particulier.

1. Une première vision des vestiges à travers l'histoire des recherches

Des sondages de vérification

Les premiers sondages effectués sur les deux pierriers dégagés lors du remembrement avaient pour but de vérifier s'ils décelaient des éléments archéologiques intéressants. Réalisés en août 1968 sous la direction de Chantal Bertaux et Jean-Pierre Pineau,

ils permettent de mettre en évidence la présence sous chacun de ces pierriers de murs antiques et d'obtenir de premiers éléments de stratigraphie⁷¹⁵.

Pierrier n°1 (Fig. 62)

Le premier pierrier correspond à un bâtiment de 20 m de côté composé d'au moins quatre salles. Il est construit en petit appareil régulier avec des joints soignés dont seulement 3 à 5 assises ont été conservées. Les sols étaient, pour trois salles, constitués d'un pavage rectangulaire posé sur un cailloutis. Pour la quatrième salle, il était fait « [d']un bétonnage reposant sur un hérisson »⁷¹⁶. Les murs devaient être recouverts de décoration sous forme de stuc gravé ; mais la diversité et la fragilité des éléments découverts n'a pas permis une étude de ce décor. La couverture semble avoir été faite exclusivement de tuiles.

La première salle — nommée salle A — a une dimension interne de 11,70 par 10 m et elle ne doit pas comporter de murs de refend. L'un des petits murs a été dégagé sur la totalité de sa longueur et les fouilleurs ont mis en évidence la présence d'une ouverture d'une largeur d'environ 4,70 m en son milieu. La deuxième salle — nommée salle C — n'a pas été explorée mais a été seulement identifiée grâce à un sondage. Les responsables notent que la fouille de cette pièce pourrait se révéler intéressante car la puissance stratigraphique augmente considérablement. La troisième salle — nommée salle D — a une dimension interne de 11,70 par 4,70 m. Seuls les deux petits murs et un grand mur ont été dégagés. Le plus long mur possède une ouverture de 4,40 m. Enfin la quatrième salle — nommée salle E — ne fait pas l'objet d'une description.

Les étapes de destruction de ce bâtiment ne font aucun doute pour les fouilleurs : la charpente se serait écroulée, suivie des murs ; en effet, dans la couche de destruction, les moellons du mur auraient cassé les tuiles. La violence du (ou des) impacts(s) a été très importante puisque les fouilleurs ont noté un enfouissement des artefacts de 5 cm dans le sol malgré le pavage de certaines salles ainsi que des re-

713. Le qualificatif Violette vient de la ferme contemporaine qui s'appelle la ferme de Violette. Par extension, l'établissement fouillé à proximité s'est nommé villa de la Violette.

714. (Darmon, 2014).

715. (Bertaux, Pineau, 1968).

716. Op. cité, p. 3

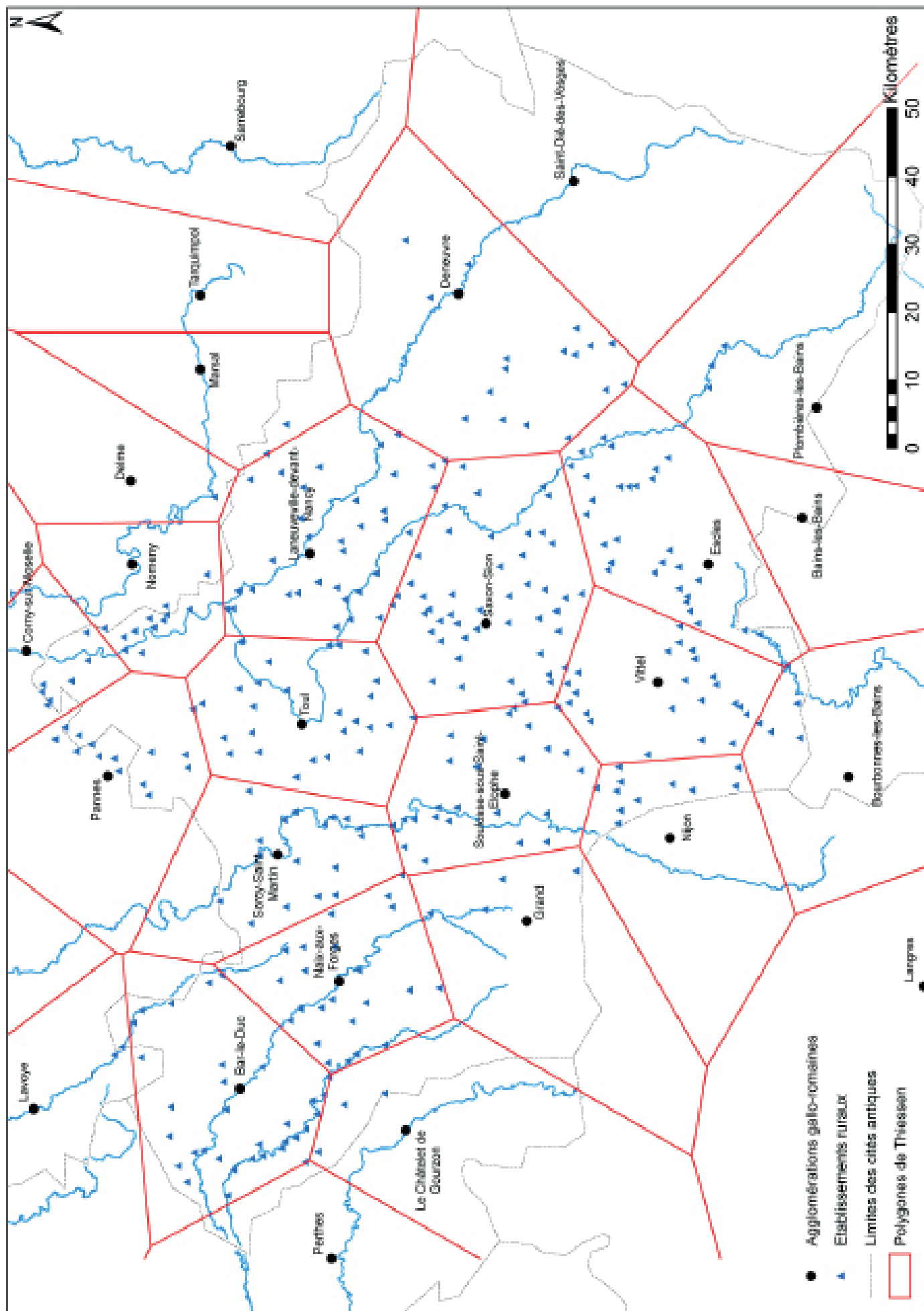


Fig. 61 Carte figurant les polygones de Thiessen pour les agglomérations gallo-romaines retenues (CAO : A. Resch, 2018).

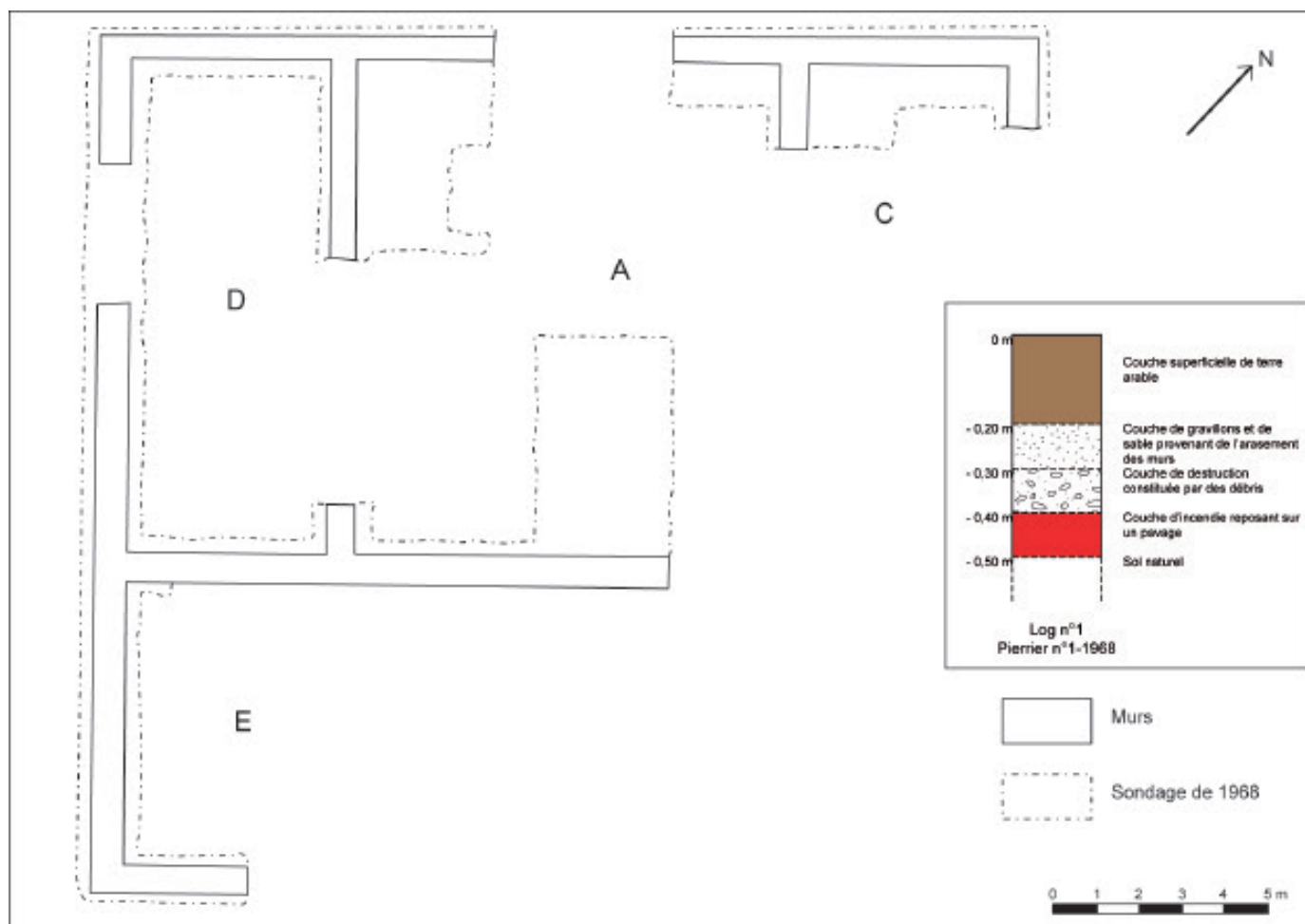


Fig. 62 Bâtiment sous le pierrier 1, état en 1968 (d'après Bertaux, Pineau, 1968 ; CAO, A. Resch 2017).

collements d'objet séparés de plusieurs dizaines de centimètres. La destruction serait due à un incendie dont les traces sont visibles dans les salles A et C avec la présence de charbons de bois et de scories et de zones fortement rubéfiées.

Les objets trouvés lors de ce sondage proviennent majoritairement des couches de destruction et d'occupation. Les clous de charpente à tête plate et de section quadrangulaire ont été retrouvés en nombre important (au total, 260). Notons aussi la présence d'une clef en bon état de conservation trouvée à proximité de fragments de charnière.

Pierrier 2 (Fig. 63)

Avant les opérations archéologiques, une prospection pédestre sur ce pierrier avait permis de ramasser des fragments de meules à grain, des *tubuli*, des *tegulae* et des dalles sciées. Cinq sondages ont été effectués sur ce pierrier. Cependant, les végétaux et notamment les arbres ont perturbé fortement les fouilles.

Les deux premiers sondages révèlent la présence d'un mur épais de 1,20 m d'une longueur minimale de 20 m. Il est construit en petit appareil et son sol serait composé d'un mortier de tuileau, «[...] un mélange de briques pilées, de sable et de chaux.»⁷¹⁷, reposant sur un hérisson soigné. Les murs devaient être recouverts d'enduits peints dont des fragments ont été retrouvés. Le troisième sondage a permis de mettre en évidence la présence d'un mur parallèle à celui révélé par le premier sondage et d'une couche d'occupation sous la forme d'un sol en terre battue qui a fourni de nombreux objets quotidiens (tessons, fragments de verre, objets en bronze...). Le quatrième sondage a confirmé une occupation antique. Enfin, le cinquième sondage a révélé la présence d'un troisième mur parallèle aux deux autres déjà mis en évidence. Un autre mur perpendiculaire s'appuyait dessus.

Les fouilleurs concluent à la présence d'un bâtiment de taille importante contemporain de celui trouvé sous le pierrier 1.

717. Op. cité, p.7.

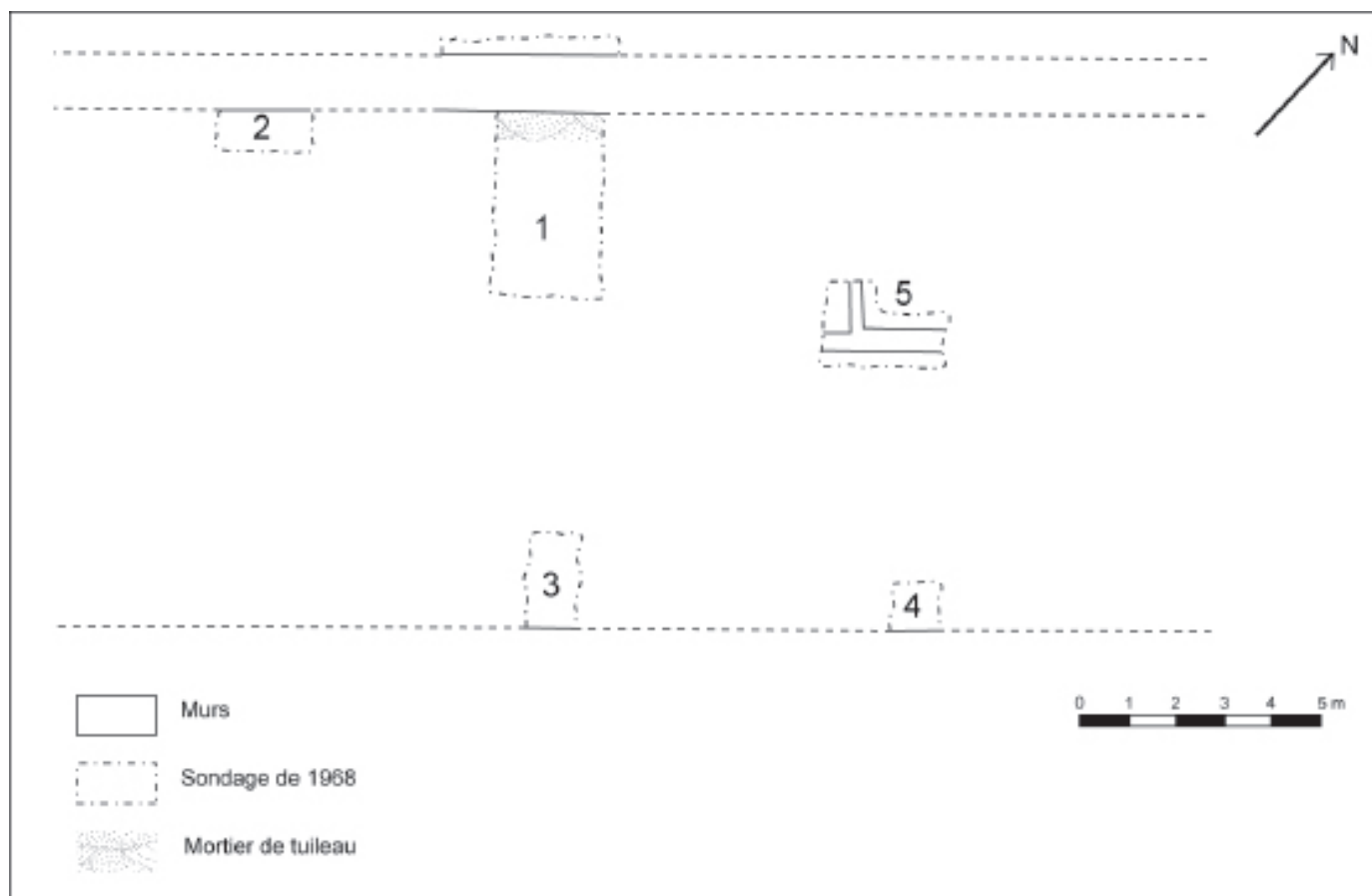


Fig. 63 Plan des sondages effectués sur le pierrier n°2 (Bertaux, Pineau, 1968 ; CAO, A. Resch 2017).

A ce point, il est évident que ces pierriers indiquent l'emplacement d'au moins deux bâtiments antiques. La présence d'une couverture faite de tuiles et non de dalles sciées, comme c'est le cas dans les édifices publics de Grand, atteste le caractère privé d'au moins un bâtiment. Le manque d'informations supplémentaires dans le rapport de sondage ne permet pas d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse, bien que les auteurs évoquent déjà un établissement rural situé en dehors de l'agglomération.

Une première fouille de vérification : la découverte de la cave (Fig. 64)

L'année suivante, des fouilles sont organisées sous la direction de Jean-Claude Berçot⁷¹⁸. Divisées en six tranchées, elles recoupent les découvertes réalisées par les sondages de Chantal Bertaux et Jean-Pierre Pineau l'année précédente. Dans l'introduction de son rapport, Jean-Claude Berçot note déjà les différences observées entre les tranchées du point de vue des « découvertes topographiques » mais aussi « des trouvailles »⁷¹⁹.

Les deux premières tranchées ont permis de suivre le mur vu sous le pierrier n°2 sur une longueur totale de 18,80 m. Son architecture a pu aussi être mieux observée : réalisé intégralement en opus quadratum, il a probablement été remanié avec une partie basse plus soignée. Des restes de sols en « béton blanc » ont aussi été trouvés mais ceux-ci devaient être recouverts d'un placage de dalle si on en croit deux fragments retrouvés posés à plat. Le reste des artefacts archéologiques permet de supposer la présence d'enduits peints sur ce mur. Les autres tranchées ont été réalisées entre les deux bosquets. Elles ont permis de conclure à l'absence de vestiges archéologiques et d'action anthropique dans cette zone et donc entre les deux murs mis en évidence en 1968. Ainsi, les deux bâtiments semblent indépendants.

La grande découverte de cette première fouille fut celle de la cave dans l'angle nord-ouest du grand mur. Il s'agit d'une pièce d'environ 4,20 m par 3,85 m dont le substrat calcaire naturel forme le sol ; ce dernier semble avoir été creusé de rigoles pour entraîner l'eau dans des « puits perdus ». Ses murs sont

718. (Berçot, 1969).

719. Op. cité, p. 2.

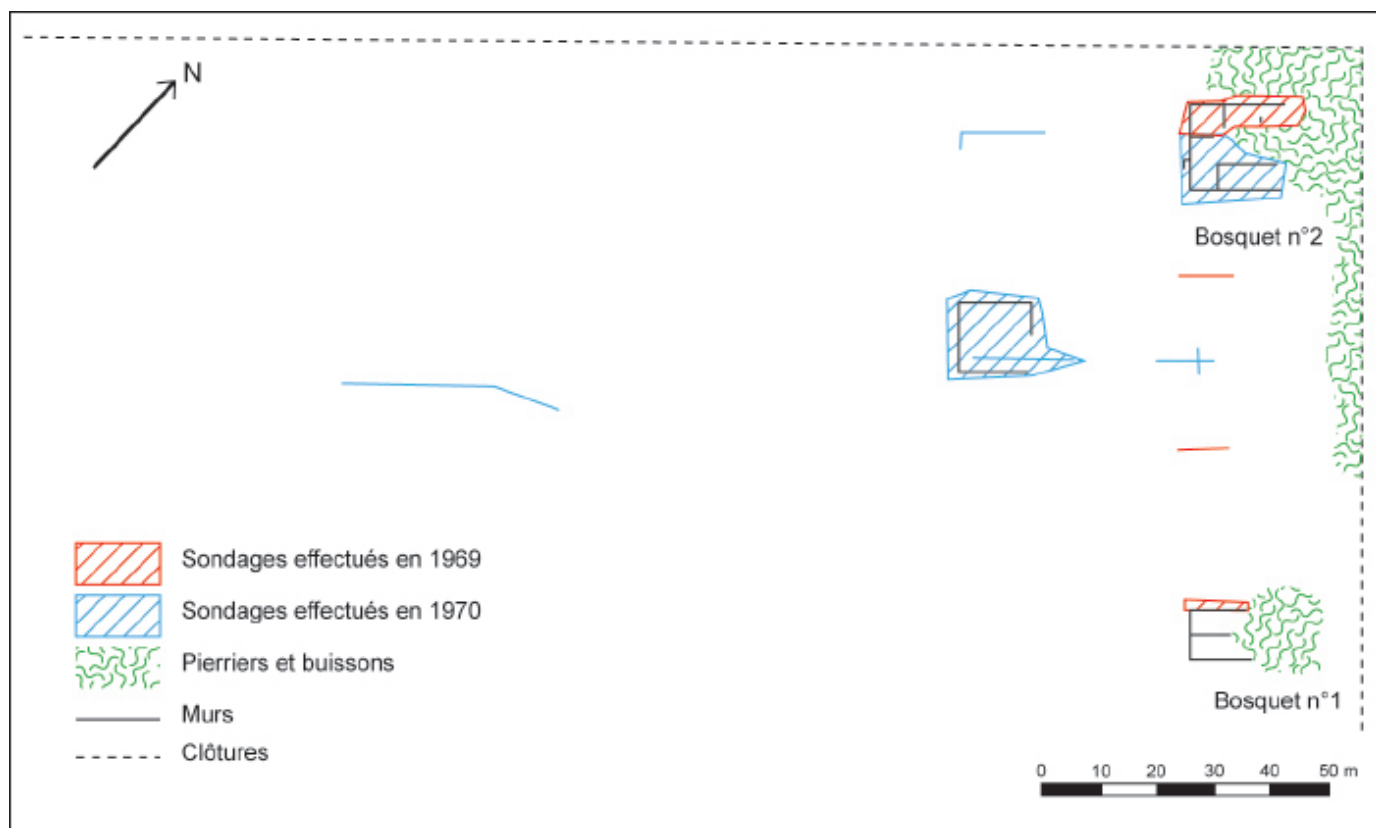


Fig. 64 Plan des sondages effectués en 1969 et 1970 (d'après un dessin manuel daté de 1970, CAO : A. Resch, 2017).

construits en *opus quadratum* peu soigné mais avec des traces de jointure au fer. Les murs semblent avoir supporté un placage en dalles sciées : des tenons en forme de T et des clous ont été retrouvés dans le mur et deux fragments de dalles étaient encore en place.

Cette pièce comporte un soupirail d'1,10 m de largeur pour une hauteur de 1,05 m. Un autre mur présente un décrochement de 0,30 m de largeur formant comme une tablette puisque recouvert d'une couche de mortier régulière. Les fouilleurs notent qu'il n'est pas lié aux autres murs et pourrait donc correspondre à un ajout postérieur, mais le manque de temps n'a pas permis d'aller plus avant dans les vérifications.

Le nombre de fragments de dalles sciées retrouvés au-dessus des niveaux d'occupation de la cave, les trous observables sur ces dernières et la présence de six faitières en pierre numérotées conduisent Jean-Claude Berçot à conclure à une couverture en dalles sciées et non en tuiles. Il a aussi déduit de la position de ces fragments que le bâtiment s'est écroulé « dans la direction de Grand »⁷²⁰. Les objets trouvés permettent d'avancer une première datation : fin du

I^{er} siècle jusqu'à la fin du II^e siècle voire le début du III^e siècle, mais les études scientifiques manquent pour pouvoir être plus précis.

Ces premières fouilles de vérification ont permis de confirmer les observations réalisées l'année précédente mais elles ne permettent pas de compléter les éléments vus précédemment si ce n'est la présence d'une cave qui permet de qualifier ce bâtiment de domestique.

Nous pouvons toutefois faire une observation sur le sol de cette cave. Les fouilleurs ont noté la présence de rigoles sur le sol qu'ils ont attribuées à une action anthropique. Cependant, s'il s'agit bien du substrat calcaire, rien n'est moins sûr. En effet, la nature même de ce substrat forme des diaclases pouvant se manifester par des petites failles très régulières qui peuvent effectivement être prises pour un creusement fait de la main de l'homme.

720. Op. cité, p. 7.

Une deuxième fouille : à la découverte d'un troisième bâtiment (Fig. 64)

Toujours dirigée par Jean-Claude Berçot une deuxième fouille est engagée en 1970⁷²¹. Plusieurs sondages ont été menés afin de compléter la fouille de l'année précédente mais aussi pour vérifier quelques éléments qui apparaissaient sur des photographies aériennes.

Un troisième bâtiment est dégagé sur le point le plus haut de la zone. Il s'agit d'une pièce unique dont le quatrième mur n'est pas totalement fermé. Ses dimensions externes sont d'environ 12,70 m par 11,05 m. Cependant, les assises étaient très arasées puisqu'il n'en reste qu'au maximum 2. À l'intérieur de ce bâtiment, une construction de 1,30 m sur 0,75 m a été mise en évidence : il s'agissait d'un mélange de moellons et d'argile de couleur brune. Les fouilleurs ont détruit ce massif afin d'en révéler ses fondations ; mais, rien n'a été trouvé. Un autre élément interne a été dégagé : d'une dimension interne de 2,15 m sur 4 m et reposant sur un hérisson, il a été interprété comme un ensemble de deux auges. En outre, le bâtiment devait être couvert par une toiture en tuiles. Jean-Claude Berçot y a vu une écurie utilisée durant la fin du III^e siècle et qui a été détruite par un incendie au début du IV^e siècle.

La fouille s'est aussi poursuivie sur le bâtiment avec la cave. L'hypothèse d'une autre cave derrière le mur à la tablette a dû être abandonnée : il n'y avait que la roche naturelle sur laquelle étaient plaqués des moellons. Au sud de ce mur, une pièce de 3,30 m sur 1,40 m était délimitée par deux soubassements qui ont peut-être accueilli une paroi en matériaux périssables et qui s'ouvraient sur le palier de l'escalier menant à la cave. Son sol était réalisé en mortier blanc très compact.

Encore plus au sud, plusieurs pièces ont été dégagées : elles ont été interprétées comme un *praefurnium*, un conduit de communication et un hypocauste. Le *praefurnium* formait un demi-cercle d'un petit axe de 1,70 m. Le léger décalage observé dans les assises encore présentes pourrait faire penser que la couverture était faite en encorbellement. On y descendait par trois petites marches et on devait aboutir à une porte matérialisée par une crapaudine et une clef trouvées à cet endroit. Le foyer était

probablement réalisé sur une petite plateforme de 0,55 m de largeur située devant un conduit le reliant à l'hypocauste. Des marques d'incendie y étaient encore visibles.

Le conduit faisait 0,42 m de largeur pour une longueur de 0,92 m et une hauteur de 0,45 m. L'hypocauste se présentait sous la forme d'une pièce d'environ 2,40 m sur 2,50 m pour une hauteur d'environ 0,75 m. Un ensemble de neuf pilettes carrées soutenait le sol constitué de dalles de calcaire carrées de 0,43 m de côté. Les angles de cet hypocauste formaient des conduits qui devaient aboutir à des *tubuli* pris dans les murs ; mais leur arasement à ces endroits n'a pas permis pas de vérifier cette hypothèse.

Chose intrigante, le reste d'une arcade est visible sur le mur nord-est de l'hypocauste. Les fouilleurs ont émis l'hypothèse qu'avant d'être un hypocauste, ce lieu fut une pièce qui, par l'adjonction de murs de forme trapézoïdale, a vu sa destination changer. Enfin, une autre pièce à l'ouest de l'hypocauste a pu être mise en évidence mais elle se poursuivait sous les déblais.

Les conclusions faites par Jean-Claude Berçot concernent plutôt la datation qu'il conviendrait d'affiner : le mobilier archéologique datable montre qu'il y eu deux occupations principales, de la fin du I^{er} siècle au deuxième tiers du II^e siècle et au dernier quart du III^e siècle. J.-C. Berçot n'explique pas pour le moment le hiatus observé mais il souhaite poursuivre la fouille afin d'avoir une vision complète du plan de cette villa.

Après cette troisième année de fouille, l'hypothèse d'un premier bâtiment plutôt domestique se trouve confirmée avec la présence d'un système de chauffage par hypocauste. Ce luxe ne se retrouve que dans des bâtiments d'habitat. Cependant, la fonction des deux autres bâtiments est plus sujette à discussion. Le deuxième bâtiment mis en évidence lors des sondages de 1969 n'a pas été plus dégagé.

Le troisième bâtiment est plus intéressant puisqu'il a livré deux structures qui pourraient nous renseigner sur sa fonction. La première n'a pas pu être interprétée alors que la seconde a été identifiée comme un emplacement pour deux auges. Ce bâtiment se-

721. (Berçot, 1970).

rait donc une étable. Devant cette identification et le caractère résidentiel du premier bâtiment, il ne fait plus trop de doute que les fouilleurs sont en présence d'un établissement agricole.

Une troisième fouille : la découverte d'un *fanum* ?

Devant les résultats des années précédentes, Jean-Claude Berçot décide de fouiller une troisième année afin de préciser la chronologie et le plan de l'ensemble rural qui s'est dessiné⁷²².

Les premières investigations se font au nord-est de l'hypocauste, et vont révéler une longue pièce de 16,40 m sur 4 m suivie de deux autres pièces de 3,35 m sur 4 m et de 2,45 m sur 4 m. Plus la fouille avance vers le nord-est, plus les vestiges ont été abîmés par les labours. Le peu de mobilier trouvé dans les deux dernières pièces semble accréditer cette hypothèse.

D'autres sondages sont entrepris le long des murs déjà connus et trois autres murs d'orientation nord-ouest-/sud-est sont dégagés. Deux d'entre eux forment un petit « couloir » de 9,80 m sur 1,80 m. Son sol semble composé d'un mortier de tuileau, « conglomérat de gravillons et de mortier rosâtre »⁷²³. A partir de ces deux murs parallèles, les sondages ont mis en évidence deux autres murs perpendiculaires qui forment des pièces supplémentaires dans ce bâtiment. Un plan commence à se dessiner mais un bosquet ayant poussé sur le pierrier et ses arbres ayant beaucoup abîmé cette zone du bâtiment, la lecture archéologique n'est pas toujours aisée.

Les fouilleurs ont aussi réalisé deux sondages sous le hérisson des sols antiques du bâtiment 1 afin de retrouver les niveaux plus anciens, contemporains de sa construction. Cependant, aucun ne révèle une occupation plus ancienne. En effet, sous le hérisson, ils trouveront à chaque fois le sol géologique surmonté d'une couche de « glaise rougeâtre et très compacte » sans aucun mobilier archéologique. Cette couche était probablement préparatoire à la construction du bâtiment.

Parmi les autres sondages réalisés, un seul a révélé, entre les deux bâtiments vus en 1969, une quatrième

construction de 3,20 m par 3,80 m. Constitué d'une seule pièce, ce bâtiment a une orientation totalement différente des autres éléments déjà mis au jour (Fig. 65). L'abondance d'ossements animaux brûlés et de monnaies a fait penser à Jean-Claude Berçot qu'il pourrait s'agir d'un *fanum*. Cependant, il avoue lui-même que le manque de temps ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

Le mobilier archéologique trouvé à l'occasion de ces sondages confirme l'hypothèse d'une décoration faite d'enduits peints avec une diversité dans les décors et les couleurs. De même, la présence de nombreux fragments de *tubuli* tend à prouver qu'il existait bien un chauffage qui s'effectuait par les murs. La chronologie a pu aussi être affinée grâce à la découverte de plusieurs tessons qui font remonter la construction de ce bâtiment au milieu du I^{er} siècle.

A la fin de cette troisième campagne de fouille, on peut constater que le premier bâtiment constitué d'une cave et d'un hypocauste commence à avoir un plan complet qui s'oriente vers une *pars urbana* à galerie. Cependant, les perturbations engendrées par les racines des végétaux ne permettent pas toujours une lecture aisée de l'architecture. En outre, les rapports ne nous donnent pas assez d'informations pour que la fonction des pièces mises en évidence puisse être identifiée.

En outre, la découverte d'un nouveau bâtiment porte le nombre total de ceux-ci à quatre. Il se dessine alors un établissement agricole important qu'il convient encore de délimiter avec précision.

Une quatrième fouille pour compléter les plans

Suite aux trois premières années de fouille, Jean-Claude Berçot a soulevé beaucoup de questions autour de ce qu'il interprète comme une « *villa rustica* »⁷²⁴. Il souhaite poursuivre la fouille afin de préciser le plan du bâtiment principal et sa chronologie, de fouiller le *fanum* découvert l'année précédente et de dégager le mur découvert sous le pierrier n°1 en 1969 qui n'a pas encore fait l'objet d'investigation.

Sur la base de photographies aériennes, plusieurs sondages ont été réalisés. Un seul fut positif au

722. (Berçot, 1971).

723. Op. cité, p.6.

724. (Berçot, 1972).

nord-ouest de l'étable. Il s'agit d'une construction de 8 m sur 3,70 m visible uniquement grâce aux hérissons des murs (Fig. 65). Les objets associés à cette structure ne permettent pas de la dater ou de lui donner une fonction particulière. Après ces découvertes, le responsable d'opération a conclu sur le fait que l'ensemble des bâtiments liés à cette exploitation agricole a pu être mis en évidence, même s'il rappelle que certaines tranchées sont passées très près de bâtiments mis au jour par la suite.

Les autres investigations ont permis de découvrir l'ensemble du plan du bâtiment principal même si certaines parties au nord-est ne sont plus lisibles à causes des perturbations agricoles et végétales. Le plan ne pourra donc pas être complet.

Les plus grands efforts de cette campagne de fouille se sont portés sur le second bâtiment à trois pièces mis au jour lors des sondages de 1969 et ont permis de compléter les premiers plans établis. Même si les fouilleurs ont trouvé une faîtière en pierre, la présence de nombreuses *tegulae* semble indiquer que la couverture était plutôt réalisée en tuiles ; la faîtière en pierre pourrait provenir du pierrier du bâtiment d'habitat.

Une cinquième et ultime campagne

Jean-Claude Berçot n'avait pas pu finir l'année précédente la fouille du bâtiment à trois pièces. Il va donc réaliser une dernière opération sur ce bâtiment en particulier⁷²⁵. Le plan complété, il s'agit d'un bâtiment à trois pièces symétriques. La présence d'enduits peints seulement dans une partie de ce dernier a fait penser à Jean-Claude Berçot qu'il s'agissait d'un lieu d'habitat pour le personnel, mais aussi d'une grange.

A partir du peu de mobilier exhumé, il déduit une construction contemporaine de celle du grand bâtiment résidentiel, à savoir le deuxième tiers du I^{er} siècle. Les phases d'occupation semblent être les mêmes : jusqu'à la fin du II^e siècle et une réoccupation au III^e siècle.

Cette revue des opérations, année après année, nous a semblé intéressante pour montrer les questionne-

ments qui ont guidé les fouilleurs mais aussi pour montrer les conditions dans lesquelles se sont réalisées ces fouilles. Plutôt que de fouilles, il faudrait parler de sondages ; en effet, à part quelques rares cas, les fouilleurs se sont contentés de suivre les murs sans entrer dans les pièces.

La difficulté principale de ces opérations, et qui est revenue plusieurs fois dans les rapports, est l'importance des perturbations provoquées par les racines et les anciens travaux agricoles⁷²⁶ associée à une topographie qui a pu amener à des mouvements dans les couches archéologiques. La lecture des plans et de l'agencement des pièces a été perturbée notamment au nord-ouest du bâtiment résidentiel.

Cependant, les fouilles ont permis de dessiner un plan qui correspond aux villas composées d'une *pars urbana* et d'une *pars rustica* telles qu'on peut en croiser sur le territoire leuque et dans les cités alentour. Il faut toutefois être prudent sur les interprétations fonctionnelles de certains bâtiments, notamment l'écurie, qui ont comme justification une analyse essentiellement architecturale. Au final, le mobilier archéologique est très peu pris en compte si ce n'est pour obtenir des datations.

2. Une nouvelle étude

Le bâtiment résidentiel

Il s'agit d'un bâtiment de 28,5 m de longueur pour une largeur de moins de 15 m. Construit en petit appareil de pierre calcaire, il était couvert, comme la plupart des bâtiments antiques de Grand, de dalles sciées retrouvées en grand nombre effondrées dans la cave. Éléments intéressants, des faîtières en pierre numérotées ont été aussi retrouvées qui montrent une planification de cette construction. Seules la cave et la pièce chauffée par hypocauste semblent avoir une fonction évidente dans ce bâtiment.

La cave

L'un des premiers éléments découverts fut la cave munie d'un soupirail : pièce de 4,20 m sur 3,85 m, ses murs ont été conservés sur environ 2,60 m de haut. La construction était soignée puisque les joints étaient vraisemblablement tirés au fer, les murs étaient recouverts d'un placage en dalles calcaires et un seuil a été creusé à même

725. (Berçot, 1973b).

726. Aujourd'hui, et lors de la fouille, cette parcelle est un pâturage.

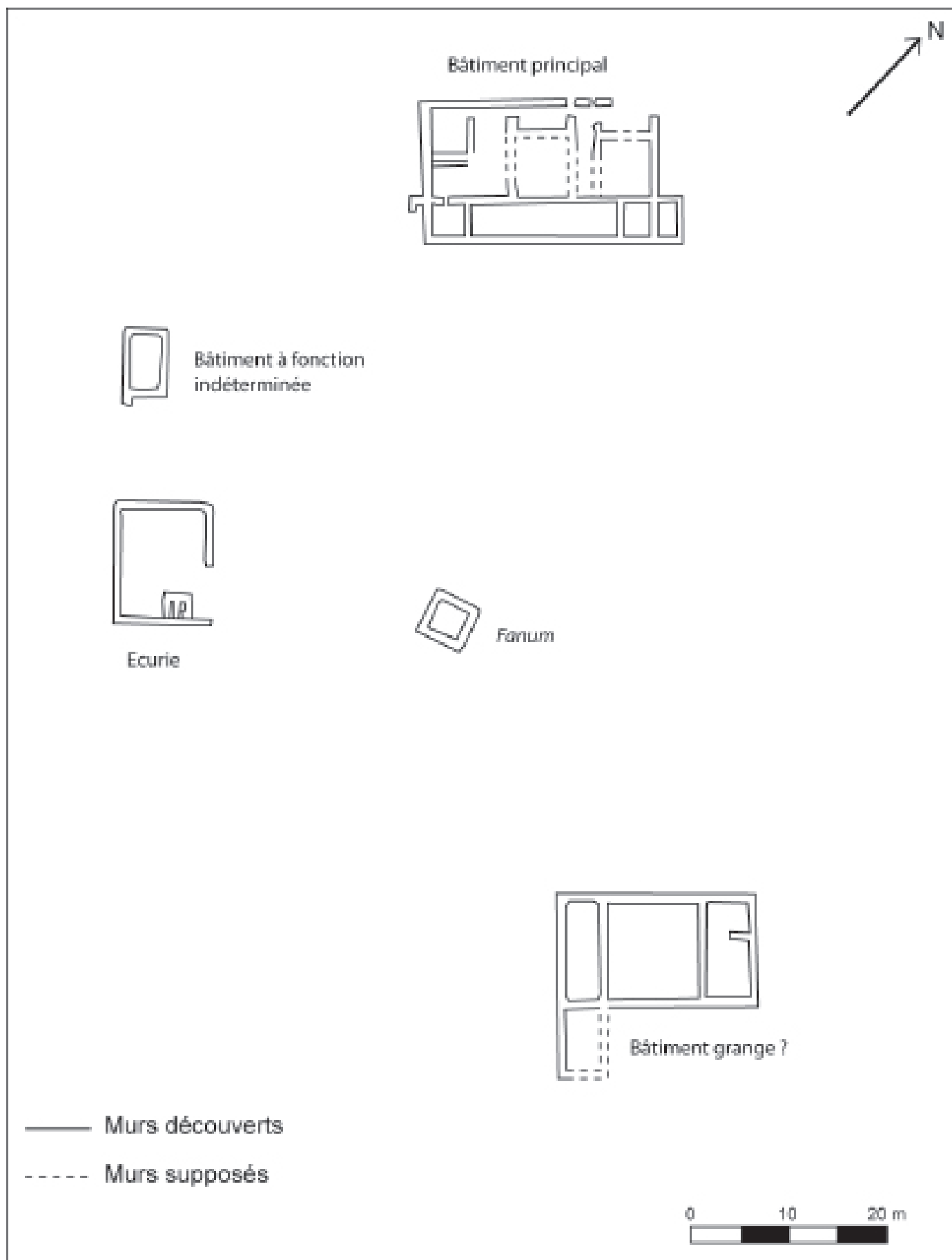


Fig. 65 Ensemble des bâtiments de la villa de la Violette (d'après un dessin manuel de Jean-Claude Berçot daté de 1973, CAO : A. Resch, 2017).

le substrat au pied de l'escalier en calcaire à double volée qui permet de desservir cet espace. Cependant, le sol de cette cave ne semble pas avoir été aménagé : le substrat calcaire y est affleurant.

Lors du dégagement de la cave, les fouilleurs ont remarqué que le sol semblait creusé de rigoles faites par la main de l'homme. Sur les photographies prises à l'époque, on peut remarquer des différences de hauteur dans ce sol et que les «rigoles» sont perpendiculaires et parallèles. Il est très probable que ce qui a été interprété comme une action anthropique soit en fait une action naturelle due au caractère karstique du sous-sol de Grand. Cependant, on ne peut exclure que les bâtisseurs de l'époque aient tenté d'excaver une partie de ce substrat : en effet, une partie du parement de cette pièce s'appuie sur ce dernier.

Le mur sud-est de la cave présente un décrochement d'une trentaine de centimètres dont le fond était recouvert d'une «couche de mortier lissé»⁷²⁷. Les fouilles ont révélé que ce mur était appuyé sur le substrat calcaire⁷²⁸ : il n'était composé que d'un parement. Ce décrochement doit être interprété comme une étagère. Mais ce dispositif ne semble pas exceptionnel dans les villae en Lorraine.

De même, la cave était munie d'un soupirail à 1,10 m au-dessus du substrat. A la base, il mesure 0,75 m et s'élargit jusqu'à 1,05 m dans sa partie haute. Le mur présente alors une inclinaison qui peut permettre de penser qu'il ne servait pas seulement à donner de la lumière mais qu'il pouvait aussi faire office de porte d'entrée pour certains produits.

Le mobilier retrouvé lors de la fouille permet de confirmer que cette pièce était un lieu de stockage avec la présence d'un dolium retrouvé quasiment intact. Aucun élément qui puisse se rapprocher d'un objet de culte n'a été retrouvé. Ainsi, il semble exclu que celle-ci ait pu servir de lieu de culte, comme certaines caves dans d'autres villae de la cité des Leuques.

Mentionnons aussi que c'est le comblement de cette cave qui a fourni l'essentiel des dalles sciées découvertes lors de la fouille, et notamment des faîtières en pierre calcaire numérotées. Ce fait est assez curieux pour être signalé puisque jusqu'à la fouille de la *domus* de la

Fontainotte⁷²⁹, on croyait que seuls les édifices publics étaient couverts de dalles sciées, les édifices privés étant recouverts de tuiles.

L'hypocauste et son *praefurnium*

La seconde découverte qui a occupé une grande partie du temps de fouille est celle de l'hypocauste et de la pièce ellipsoïdale faisant office de *praefurnium*. Cette dernière a une longueur de 1,70 m pour son petit axe pour un grand axe de 3,20 m. Elle est conservée, ainsi que les murs de l'hypocauste, sur une hauteur d'environ 0,70 m. On y accède par trois marches sur son côté sud-est qui ouvre sur une petite pièce mal définie. Les fouilleurs ont observé un léger décalage dans les assises, ce qui effectivement peut être le signe d'une couverture voûtée⁷³⁰.

La fonction de cette pièce comme *praefurnium* semble être attestée par un faisceau d'indices archéologiques. Tout d'abord, sa situation par rapport à une pièce à hypocauste à laquelle elle est reliée avec un conduit de chauffe et sa semi-excavation s'inscrit dans les modèles de *praefurnium* connus par ailleurs. Ensuite, la stratigraphie de cette pièce indique que le sol de fonctionnement porte des marques de calcination. Enfin, parmi les objets retrouvés, des fragments de dalles sciées noircies par le feu ont été retrouvés. Élément intéressant, une crapaudine ainsi qu'une clef ont été trouvées à proximité des escaliers, ce qui pourrait attester la présence d'une porte à cet endroit.

La pièce à hypocauste, quant à elle, a une dimension de 2,50 m sur 2,40 m. Son sol a été réalisé avec un mortier de bonne qualité qui ne s'est dégradé qu'à la sortie du conduit de chauffe. Il soutenait neuf piles dont seulement deux ont conservé plusieurs pilettes. Ces dernières étaient de forme carrée de 0,19 m de côté et elles étaient liées entre elles avec un mortier. Les piles comportaient chacune deux briques carrées de 0,27 m et de 0,43 m de côté puis une dalle carrée en calcaire elle aussi de 0,43 m de côté formant la *suspensura*.

Le chauffage ne se faisait pas uniquement par le sol puisqu'aux quatre coins de la pièce, des conduits de formes et de tailles différentes devaient alimenter un système de *tubuli*. Cependant, l'arasement des murs au niveau du sol antique ne permet pas d'en être certain.

727. (Berçot, 1969, p. 5).

728. (Berçot, 1970, p. 7).

729. Fouilles menées par Michel Gazenbeck en 2011.

730. (Berçot, 1970, p. 8).



Fig. 66 Photographies d'archive montrant l'hypocauste et la pièce ellipsoïdale de la partie habitat de la villa de la Violette (Archives de Grand).

La présence de murs «supplémentaires» qui resserre la surface de la pièce peut faire penser que ce système a connu au moins deux phases de construction. Néanmoins, la datation du mobilier archéologique, et notamment les monnaies, tend à prouver que la pièce à hypocauste et le *praefurnium* ont fait partie d'un même programme, même si des remaniements sont perceptibles.

Si les indices archéologiques et planimétriques ne permettent pas le doute sur la fonction de ces deux pièces, nous pouvons nous poser la question de la présence d'un secteur thermal à cet endroit de l'habitat. Laura Darmon évoque cette possibilité dans son mémoire en remarquant la similitude entre la pièce ellipsoïdale et les découvertes de baignoire⁷³¹.

Effectivement, si le rapprochement est tentant, il reste délicat à étayer puisque la pièce ellipsoïdale fait office de *praefurnium*. D'un point de vue architectonique, il semble délicat de placer au-dessus de cette pièce une baignoire. En outre, celle-ci aurait une forme rectangulaire et non d'ellipse puisqu'elle serait délimitée au nord par un mur bahut droit et non par les murs courbes du *praefurnium*.

Il reste toutefois l'hypothèse d'une baignoire excavée dans laquelle on descendrait par les trois marches découvertes en fouille. Cette dernière se heurte à deux objections principales : pourquoi n'a-

t-on trouvé aucun élément qui pourrait se rapprocher d'une baignoire ? et comment chauffait-on la pièce à hypocauste si ce *praefurnium* disparaît ?

Ainsi, il nous semble plus probable que ces deux pièces ne constituaient qu'un élément de confort visant à chauffer au moins une pièce.

Une pièce mal définie entre la cave et le *praefurnium*

Les fouilleurs ont identifié une petite pièce de 3,30 m maximum par 1,40 m située entre le *praefurnium* et la cave. Défini par un petit mur bahut de 0,20 m d'épaisseur très abîmé, son sol était réalisé en mortier blanc. Jean-Claude Berçot a pensé qu'il a pu s'agir d'une réserve à bois en raison de sa position, bien qu'«il [soit] scientifiquement impossible de dire à quoi a pu servir cette petite pièce [...]»⁷³². Il nous semble que cette interprétation est la plus plausible en l'absence d'éléments plus concrets.

Ainsi, nous ne pensons pas qu'il ait pu s'agir d'un foyer indépendant qui aurait pu servir à chauffer d'autres pièces de l'habitat, comme le suggère Laura Darmon⁷³³. Bien qu'elle cite deux autres exemples⁷³⁴, la configuration même de cette pièce ne permet pas de chauffage direct. La pièce ne peut chauffer qu'un large espace à l'est⁷³⁵, ce qui demanderait une grande zone de contact ; or, de ce côté elle ne fait que

731. (Darmon, 2014, p. 97-98).

732. (Berçot, 1970, p.

733. (Darmon, 2014, p. 95).

734. A savoir, la *villa* de Dieue-sur-Meuse et celle de Luppy.

735. Il n'y a aucun intérêt à chauffer la cave ou le *praefurnium*.

1,40 m. De plus, le rapport ne fait pas mention de traces de rubéfaction qui auraient pu traduire en effet la présence de foyers. Enfin, le mur bahut semble avoir soutenu deux murs en matériaux périssables⁷³⁶ il semble alors délicat d'y allumer des feux.

Une galerie de façade et deux petites pièces

L'hypothétique galerie prend la forme d'un long rectangle de 16,40 m sur 4 m alors que les deux petites pièces rectangulaires ont des longueurs respectivement de 3,35 m et 2,45 m. Les sols de ces trois éléments étaient fait d'un mortier blanc. Jean-Claude Berçot émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une cour⁷³⁷ avec deux pièces servant de logement pour les serviteurs. Malheureusement, plus les fouilleurs avançaient vers l'est plus les vestiges étaient dégradés du fait de la faible épaisseur de terre arable qui protégeait ces structures⁷³⁸. Ainsi, ces pièces ne sont pas interprétables immédiatement faute de structures et de mobiliers archéologiques pertinents.

Cependant, la comparaison de ce plan avec d'autres plans de villa et de domus en Gaule romaine amène à penser que le grand quadrilatère serait plutôt d'une galerie de façade, ou du moins d'un espace de circulation permettant d'accéder aux différentes pièces. En effet, ce type de plan est assez courant dans l'est de la Gaule. Ces galeries donnent généralement sur un jardin ou sur la *pars rustica* des domaines agricoles, comme c'est le cas ici. Il est dommage que la fouille n'ait pas fait connaître l'emplacement des portes, ce qui aurait pu permettre une meilleure compréhension de la circulation dans ce bâtiment.

De fait, il est difficile de conclure sur la fonction des deux petites pièces rectangulaires. La majorité des villae avec une galerie en façade possèdent aussi deux pièces à leur extrémité formant des « tours ». Ici, cela ne semble pas être le cas puisqu'il y a trois pièces et que symétriquement, l'autre pièce-tour correspond à la pièce à hypocauste. Il pourrait alors simplement s'agir de pièces de vie.

Un couloir qui aurait pu accueillir un escalier et d'autres pièces aux fonctions indéterminées

A la vue des plans, un petit espace se dessine entre deux plus grandes pièces. Suivi sur quelque mètres en 1971, il s'agit d'un espace de 9,80 m de long sur 1,80 m de large. Son sol semble composé d'un mortier de tuileau, « mortier rosâtre »⁷³⁹. Cet espace ferait communiquer la galerie avec l'arrière du bâtiment avec un autre couloir, cette fois parallèle aux grands murs. Cependant, le manque de temps et la difficulté de fouiller des zones détruites par les racines n'ont pas permis de mieux caractériser cet espace. Et bien qu'aucune preuve archéologique ne l'atteste, nous pouvons supposer que cet espace aurait pu aussi accueillir un escalier permettant d'accéder à un niveau supérieur hypothétique.

Au moins trois autres pièces ont été mises en évidence par la fouille. Mais encore une fois, la mauvaise conservation des vestiges et la présence d'arbres ont été des freins aux investigations archéologiques. D'autant plus que les sondages effectués dans ces pièces ont donné peu de mobilier. Nous savons seulement que des enduits peints devaient recouvrir les murs.

La datation de ces ensembles

Concernant la datation de ces ensembles, nous pouvons noter que, pour la cave, les céramiques les plus anciennes remontent au premier tiers du I^{er} siècle⁷⁴⁰, alors qu'une monnaie de Galba en bon état datée du dernier tiers du I^{er} siècle a été trouvée sur le sol géologique⁷⁴¹. Nous ne pouvons considérer, comme Laura Darmon, que la construction de cette cave remonte au début du ier siècle sur la seule justification que les céramiques les plus anciennes remontent à cette époque. Que faire alors du du-pontius qui leur est postérieur⁷⁴² ? Notons que les poteries sont des objets qui peuvent être gardés assez longtemps en bon état. Pour notre part, nous datons la construction de cette cave de la fin du I^{er} siècle. La cave semble être abandonnée puis comblée à la fin du II^e/début du III^e siècle.

736. Il semble en effet qu'il y avait une ouverture de 0.60 m sur la partie nord-est.

737. (Berçot, 1973a, p. 2).

738. Entre 0,10 et 0,20 cm.

739. (Berçot, 1971, p. 6).

740. (Darmon, 2014, p. 92).

741. (Trommschlagel, 2011, p. 46).

742. Il pourrait bien évidemment s'agir d'une perte postérieure.

La datation de l'ensemble pièce à hypocauste/*prae-furnium* a été déterminée majoritairement grâce aux monnaies qui indiquent une construction à la fin du I^{er} siècle. Cependant, une deuxième occupation à la fin du III^e siècle est aussi visible dans le faciès monétaire, associée à un rehaussement des sols d'au moins 0,40 m.

Les autres sondages dans les diverses parties de ce bâtiment n'ont livré que peu de mobilier permettant de dater cet ensemble. Cependant, nous pouvons légitimement penser que cette habitation est construite à la fin du I^{er} siècle et qu'elle est abandonnée à la fin du III^e siècle, avec éventuellement un hiatus au début du III^e siècle.

Les bâtiments annexes

Le bâtiment à trois pièces (Fig. 67)

Le premier bâtiment fouillé en 1968 a été celui du bosquet/pierrier n°1 pour lequel de nouvelles investigations en 1972 et en 1973 ont permis de compléter le plan. Avec comme dimensions 20 m sur 22 m, il est divisé en trois pièces, peut-être quatre. Organisées de manière symétrique autour d'une grande pièce de 9,50 m par 11,50 m, les plus petites pièces font 4,50 m de large. Il est construit en petit appareil dont il ne reste que 3 à 5 assises de fondation. Le sol était composé soit de mortier reposant sur un hérisson pour la salle D, soit d'un pavage rectangulaire reposant sur un cailloutis. La fouille a permis aussi de mettre en évidence des stucs gravés qui devaient décorer les murs. Malheureusement, une bonne conservation de ces éléments n'a pas été possible lors de leur découverte à cause d'une fragilité préexistante de permettant pas d'étude stylistique⁷⁴³. Des enduits peints semblaient aussi orner la pièce C. Enfin, il semble que la toiture ait été faite uniquement en tuiles au vu de leur nombre important.

L'ensemble des murs de la salle principale, nommée A, ont été sondés. Le mur nord-ouest est interrompu en son milieu par une grande ouverture de 4,70 m qui pourrait être interprétée comme une porte. La salle D, fouillée entièrement, comporte elle-aussi une ouverture de 4,40 m dans son mur sud-ouest.

La pièce C est particulière avec un petit mur de refend dont les délimitations ne sont pas nettes. Les fouilleurs ont pensé qu'il pourrait s'agir d'une limite marquant la présence d'une cuisine au nord-ouest de celui-ci à cause de la présence de nombreux ossements animaux et d'une zone de foyer.

Là encore, il est délicat de parler de l'organisation de ce bâtiment sans connaître les ouvertures et sa circulation interne. Jean-Claude Berçot estime cependant que des portes de 1,40 m de large formaient un axe sud-ouest/nord-est au vu de seuils qui « se devinent encore »⁷⁴⁴. Cependant, cette affirmation ne pourrait suffire à elle seule.

Le mobilier archéologique est, quant à lui, plus intéressant : des restes culinaires, un bougeoir, une clef en bronze, des fragments de charnière en métal et en os, des fragments d'objets en verre, quelques monnaies, une boucle d'oreille en or, des fragments de fibule, une intaille... Ces éléments trahissent une occupation domestique, si on excepte la présence d'une fourche à trois dents. Jean-Claude Berçot a conclu qu'il s'agissait d'un lieu d'engrangement associé à un lieu d'habitat pour les personnes travaillant sur le domaine⁷⁴⁵.

La présence de grandes ouvertures pour les pièces A et D permet effectivement d'évoquer des pièces à usage agricole⁷⁴⁶ alors que le mobilier et les décors muraux semblent permettre d'identifier la pièce C comme une pièce d'habitat. Cependant, plusieurs éléments viennent contredire cette hypothèse.

Bien que les enduits peints aient été retrouvés uniquement à proximité de la pièce C, les stucs semblent quant à eux avoir été découverts dans l'ensemble du bâtiment. Les décors en stuc sont rares dans les bâtiments gallo-romains fouillés jusqu'à présent et ils révèlent toujours un certain soin apporté au décor ; ce qui pourrait traduire un niveau social élevé des propriétaires de bâtiments stuqués⁷⁴⁷. De même, certains éléments comme la boucle d'oreille en or ou les fibules en bronze attestent une certaine richesse. Le décor ne semble donc pas correspondre avec une pièce à vocation de stockage.

743. (Bertaux, Pineau, 1968, p. 3). Notons que lors de la reprise de la fouille en 1972, Jean-Claude Berçot n'y voit pas de décors mais plutôt des éléments de rainures, d'encoignures, de décrochements... (Berçot, 1972, p. 8).

744. (Berçot, 1973a, p. 4).

745. (Berçot, 1973a, p. 5).

746. L'absence de mobilier caractéristique ne permet pas penser qu'elles aient pu servir pour de l'artisanat.

747. Dominique Heckenbenner qui a étudié ce décor signale ces deux faits (Heckenbenner, 1972, p. 26).

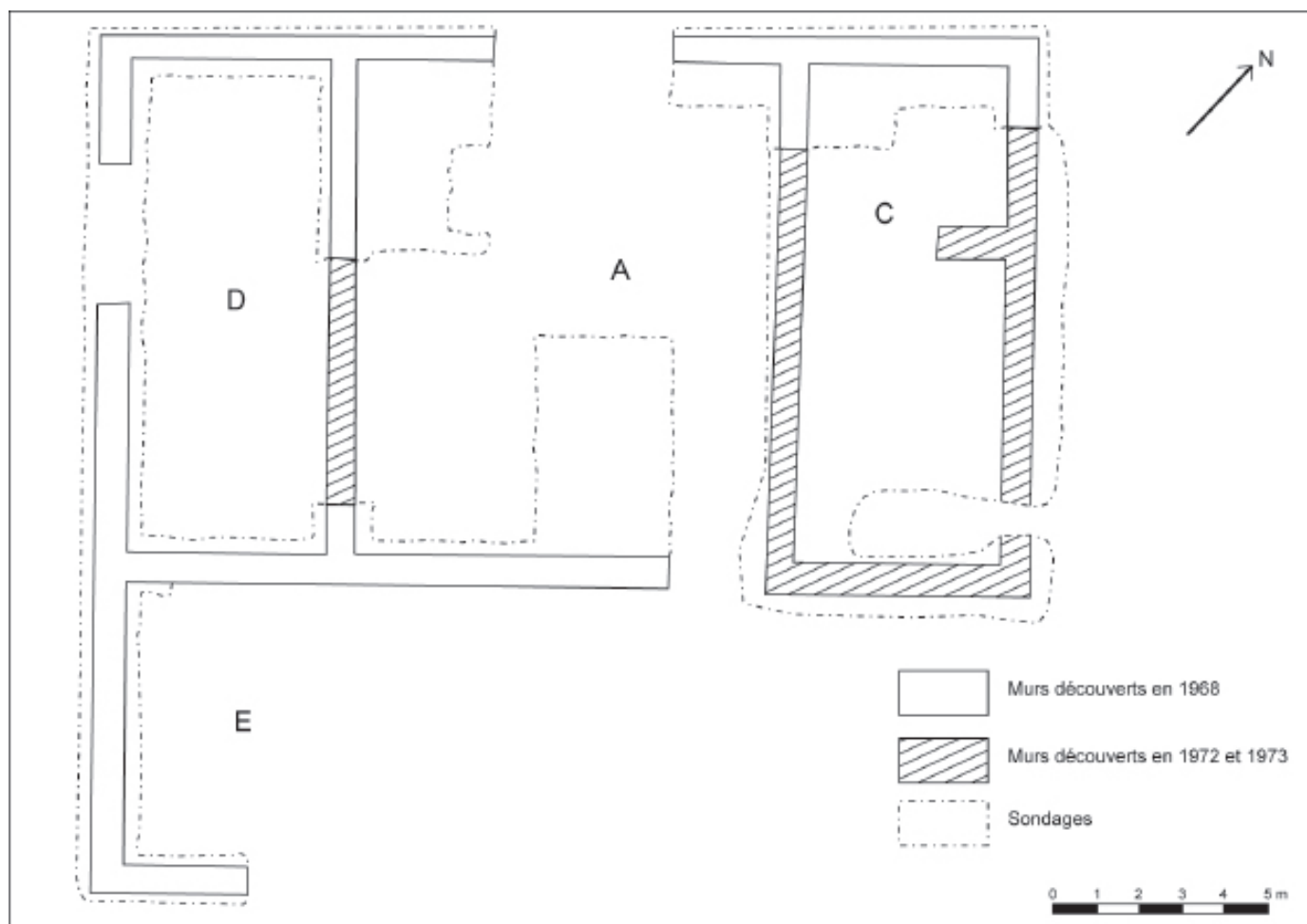


Fig. 67 Bâtiment sous le pierrier 1, état en 1974 (d'après Bertaux, Pineau, 1968 et des pièces d'archive de Grand ; CAO, A. RESCH 2017).

En outre, un lieu d'engrangement nécessite au moins une mise en hauteur des denrées périssables qui pourraient être mangées par des animaux ou pourrir à cause de l'humidité du sol. Or, aucun élément issu de la fouille ne permet de penser qu'il y a eu une surélévation de quelque nature que ce soit.

Ce bâtiment pose de nombreux problèmes de compréhension qui peuvent être résumés par une opposition entre le luxe déployé et une fonction indéterminée qui ne peut être celle d'un habitat principal ; à moins que nous ayons à faire ici à un nouvel habitat distinct du premier bâtiment résidentiel. Cependant, le manque d'information sur le lien que peuvent entretenir les deux constructions ne permet pas d'aller plus loin dans les hypothèses.

Concernant la datation, la céramique et les monnaies trouvées lors de la fouille rapprochent cette construction du bâtiment d'habitat. Ainsi, son occupation est certainement contemporaine de celle de ce dernier.

Un bâtiment à vocation artisanale (Fig. 68)

Un sondage mené sur le point le plus haut de la parcelle a révélé la présence d'un bâtiment à une seule pièce interprété, par Jean-Claude Berçot, comme une écurie. Formant un rectangle de 11 m sur 12,70 m, la construction présentait une aire dallée d'environ 2,50 m sur 2 m comportant deux constructions faites en moellons et dont le fond était recouvert d'un dallage. L'entrée se faisait au nord-est grâce à une ouverture de 5,50 m. La couverture de ce bâtiment était réalisée en tuiles et son sol était composé d'un mélange de cailloutis et d'argile.

La désignation de ce bâtiment comme une écurie est justifiée par deux éléments principaux : le caractère fruste de la construction qui ne possède pas de murs parallèles et la présence d'une structure interprétée comme deux auges contre le mur sud-est. Et c'est précisément la fonction de cette structure particulière qui est remise en question actuellement.

Nous suivons en ce sens l'avis de Laura Darmon qui voit un problème à cette identification : la taille de ces deux structures ne permet pas aux animaux,

chevaux ou bœufs, de boire sans difficulté⁷⁴⁸. Mais serait-elle suffisante pour d'autres animaux plus petits ? C'est très probable. Ainsi, il faut garder à l'esprit cette hypothèse.

Laura Darmon considère alors que cette structure était probablement un séchoir de type A selon la typologie de Paul Van Ossel, c'est-à-dire un four à chambre surélevée et à canaux de chauffe sous-jacents⁷⁴⁹. Les deux justifications données sont celles de la forme et de la stratigraphie. Commençons par parler de la forme. Certes, elle se rapproche de celles identifiées dans d'autres fouilles mais il lui manque un retour formant un T. Ici, les deux constructions s'appuient sur le mur du fond : la diffusion de la chaleur serait ainsi limitée à la partie centrale du séchoir ce qui limiterait son action.

En outre, la stratigraphie devrait montrer que le sol naturel a été rubéfié. Cependant, à aucun endroit dans ses rapports Jean-Claude Berçot ne mentionne ce fait : il parle juste d'une « glaise rougeâtre et [de] cailloutis »⁷⁵⁰ sans rien mentionner de plus. Or, lorsque des zones rubéfiées sont apparues lors de la fouille, il le mentionnait plus clairement. En outre, la « couche charbonneuse et cendreuse »⁷⁵¹ interprétée comme une couche d'occupation par Laura Darmon ressemble plus à une couche d'incendie.

En outre, lors de la fouille, peu de mobilier archéologique a été retrouvé. Il s'agit principalement de céramiques et de monnaies, ce qui rend difficile l'identification d'une fonction par ce biais. Ce bâtiment intrigue par sa mise en œuvre et par la structure rectangulaire présentant deux constructions excavées. Cependant, nous pouvons être sûrs qu'il s'agit d'un bâtiment à vocation artisanale ou agricole.

Les monnaies et les tessons de céramique trouvés lors de la fouille ne permettent que de certifier une occupation et une destruction de ce bâtiment à la fin du III^e siècle.

Un bâtiment agricole ?

La fouille a permis de mettre en évidence un bâtiment de 8 m sur 3,70 m dont le mur sud-est semble se prolonger jusqu'au bâtiment à vocation artisanale.

L'arasement important des murs, dont ne subsistent que les fondations, et le peu de mobilier ne permettent que d'émettre des suppositions quant à sa fonction.

Signalons que le mur du « fond » de ce bâtiment semble s'aligner à peu près avec celui du bâtiment à la structure énigmatique. On peut supposer ainsi qu'ils forment une sorte de limite à la villa comme il est habituel dans ce type de domaine. Ce bâtiment aurait pu alors simplement servir de remise.

Un *fanum* ?

A la fin de la fouille de 1972, un petit bâtiment de 5,20 m sur 4,60 m a été découvert. Cependant, le manque de temps et de fouilleurs n'a pas permis une exploration totale de cet édifice. L'identification de ce bâtiment a été faite principalement à la lumière des objets archéologiques qui y ont été trouvés : de petits ossements animaux calcinés et huit monnaies. Il s'agirait donc d'un *fanum*, petit temple. Cette hypothèse peut être renforcée par la situation de cette construction au centre de l'ensemble formé par tous les bâtiments mis au jour. Seule son orientation en décalage avec les autres constructions pose question.

La datation des monnaies montre un terminus post quem de la fin du III^e siècle, en accord avec les autres datations dont nous disposons pour le reste des bâtiments.

Une villa gallo-romaine ?

La revue de ces différents éléments tend à montrer que nous avons effectivement affaire à un habitat lié à une exploitation agricole sans qu'il soit possible d'en être totalement sûr. En vérité, il faut bien avouer que l'identification de cet ensemble comme étant une villa vient tout d'abord de l'interprétation qu'en a fait Jean-Claude Berçot suite à six années de fouille.

Or, rien ne vient confirmer que tous ces bâtiments ont bien fonctionné ensemble. En effet, même s'il semble que leur construction, leur occupation et leur destruction soient contemporaines, aucun indice ne permet d'affirmer que tous ces édifices aient fait partie du même ensemble. Le seul élément tangible est que nous sommes en dehors de l'agglomération

748. (Darmon, 2014, p. 105).

749. (Darmon, 2014, p. 107).

750. (Berçot, 1970, p. 4).

751. (Darmon, 2014, p. 107).

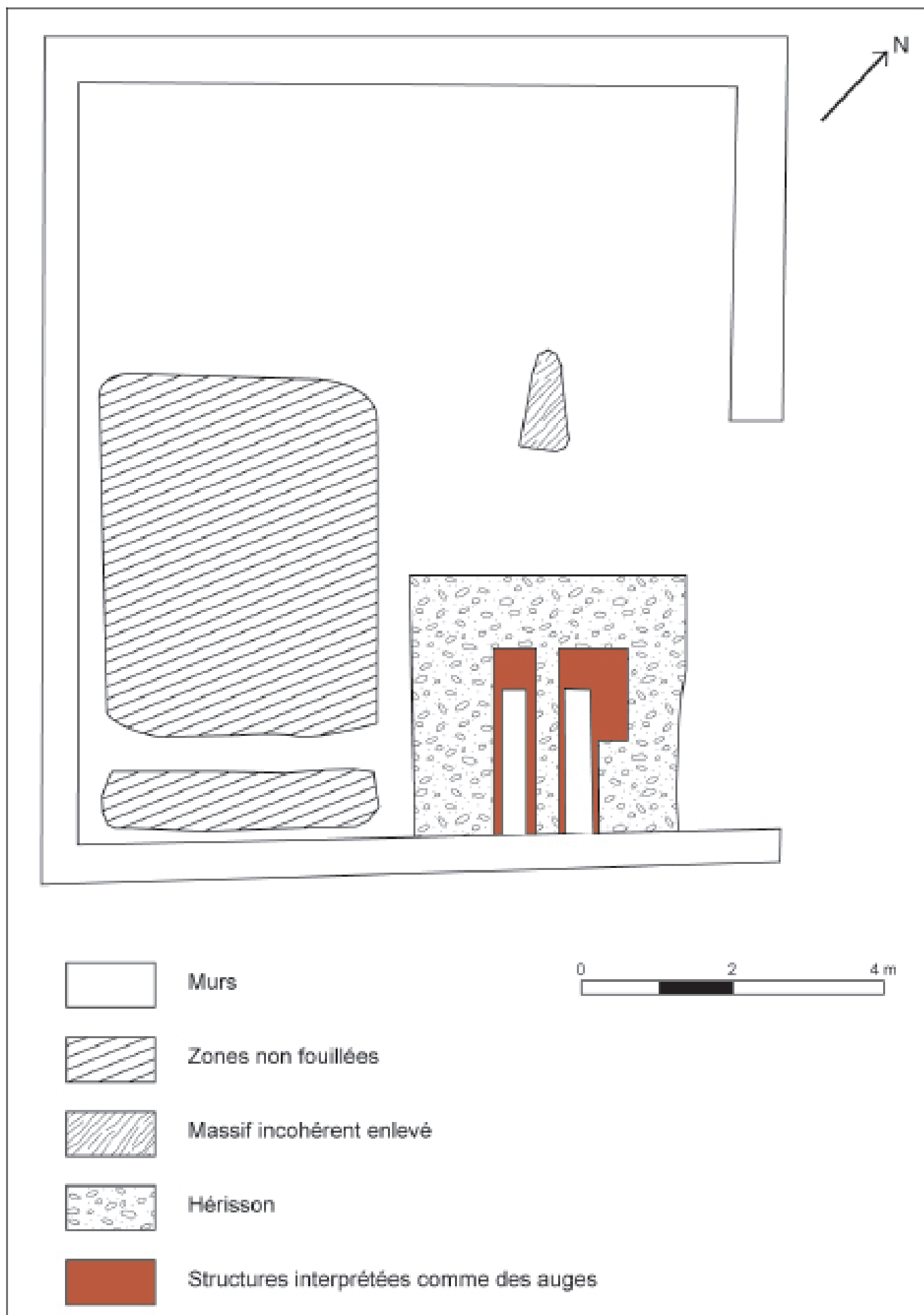


Fig. 68 Plan du bâtiment interprété comme une étable (d'après un croquis daté de 1970, Archives de Grand, CAO : A. Resch, 2017).

antique de Grand et que nous savons, par des données de fouille et par des attestations littéraires, que certaines constructions regroupaient deux entités, une *pars urbana* et une *pars rustica* pour former un domaine.

Or, nous savons aussi que généralement, les villas sont délimitées par des constructions ou des éléments en matériaux périssables, ou du moins que leurs bâtiments — notamment ceux de la *pars rustica* — forment un ensemble cohérent. Et cela ne semble pas le cas pour la villa de la Violette.

Laura Darmon propose un module pour la construction de cette villa⁷⁵², mais nous n'avons pas été convaincus par sa démonstration. Bien que partant de présupposés valables, le module choisi n'est pas reportable exactement dans tous les édifices. Il semble qu'il faille, sans nouvelles données précises, abandonner l'idée de vouloir définir comme celui d'un *fundus* cet ensemble de bâtiments.

Une campagne de prospection géophysique a été réalisée en 2013 par Géocarta sur cette parcelle (Fig. 69). La présence de bosquets et de pierriers a gêné la prospection dans la zone de fouille. En outre, le problème de géoréférencement des opérations archéologiques ne permet pas d'apprécier correctement les éventuelles anomalies décelées par la prospection.

En effet, deux éléments semblent intéressants : la présence d'un probable bâtiment à deux pièces (en bleu sur l'illustration) et d'une anomalie circulaire conductrice (en violet sur l'illustration). Le bâtiment peut être rapproché de celui avec les « auges », cependant Jean-Claude Berçot ne mentionne pas un probable prolongement vers le nord-ouest. S'agit-il d'un nouveau bâtiment ? ou bien la fouille n'a-t-elle pas vu cette extension ?

La conservation des vestiges était très mauvaise ce qui pourrait expliquer que certains aspects aient échappé aux fouilleurs. Cependant, ce bâtiment est visible sur les trois voies, c'est-à-dire jusqu'à 1,5 m de profondeur. Il paraît donc peu probable que ces anomalies n'aient pas été vues en fouille. En outre, les vestiges sont conservés sur peu de hauteur, or ici cela ne semble pas être le cas. Nous pensons donc

qu'il s'agit plutôt d'un nouveau bâtiment non vu en fouille. Notons aussi qu'aucun des sondages n'apparaît sur ce relevé géophysique.

La seconde anomalie conductrice circulaire apparaît aussi sur les cartes des trois voies, même si ses contours sont plus nets sur la carte de la première voie. Pourrait-il s'agir d'un puits ? Jean-Claude Berçot s'est toujours demandé d'où provenait l'eau qui devait être utilisée dans cette exploitation et s'est résolu à ne pas en trouver la réponse⁷⁵³. Laura Darmon propose quant à elle un système de qanâts au vu de certaines anomalies vues lors de la prospection géophysique⁷⁵⁴. Si l'hypothèse est intéressante, il est impossible de l'affirmer avec les données que nous possédons. Cependant, notons que les anomalies désignées comme des « puits d'accès » sont maçonnées et que rien ne paraît les relier.

Des comparaisons peuvent être réalisées avec le bâtiment d'habitation. Les *pars urbana*, beaucoup plus étudiées, ont été très souvent cataloguées. Ainsi, celle de la Violette ferait partie des villas à galerie de façade. C'est à notre sens le seul rapprochement qui peut être fait avec ce type d'établissement agricole. Les fonctions des bâtiments n'étant pas établies avec certitude et n'ayant aucune idée de l'extension de cet ensemble, il est délicat de faire d'autres rapprochements.

Toutefois, il est difficile de ne pas rapprocher cette habitation d'autres trouvés en fouille dans l'agglomération, et plus particulièrement avec la domus de la Fontainotte qui présente des caractéristiques proches de la villa de la Violette. Fouillé en 2011 sous la direction de Michel Gazebeck, le site a livré notamment un riche habitat, un jardin avec un monument représentant probablement un cavalier à l'anguipède et un bâtiment qui n'a pas pu être fouillé entièrement⁷⁵⁵. L'habitation formait un rectangle de 45 m sur 17 m possédant un *praefurnium* chauffant une pièce de réception. Il présente une galerie de façade donnant sur un jardin et un couloir de service de l'autre côté. Un autre bâtiment relié au premier présentait une cave d'environ 4,7 m sur 2,5 m munie d'un soupirail et d'une niche. Le monument du jardin est perceptible grâce à aux fondations d'un sou-

752. (Darmon, 2014, p. 126-138).

753. (Berçot, 1973a, p. 6).

754. (Darmon, 2014, p. 144).

755. (Gazebeck, 2014).

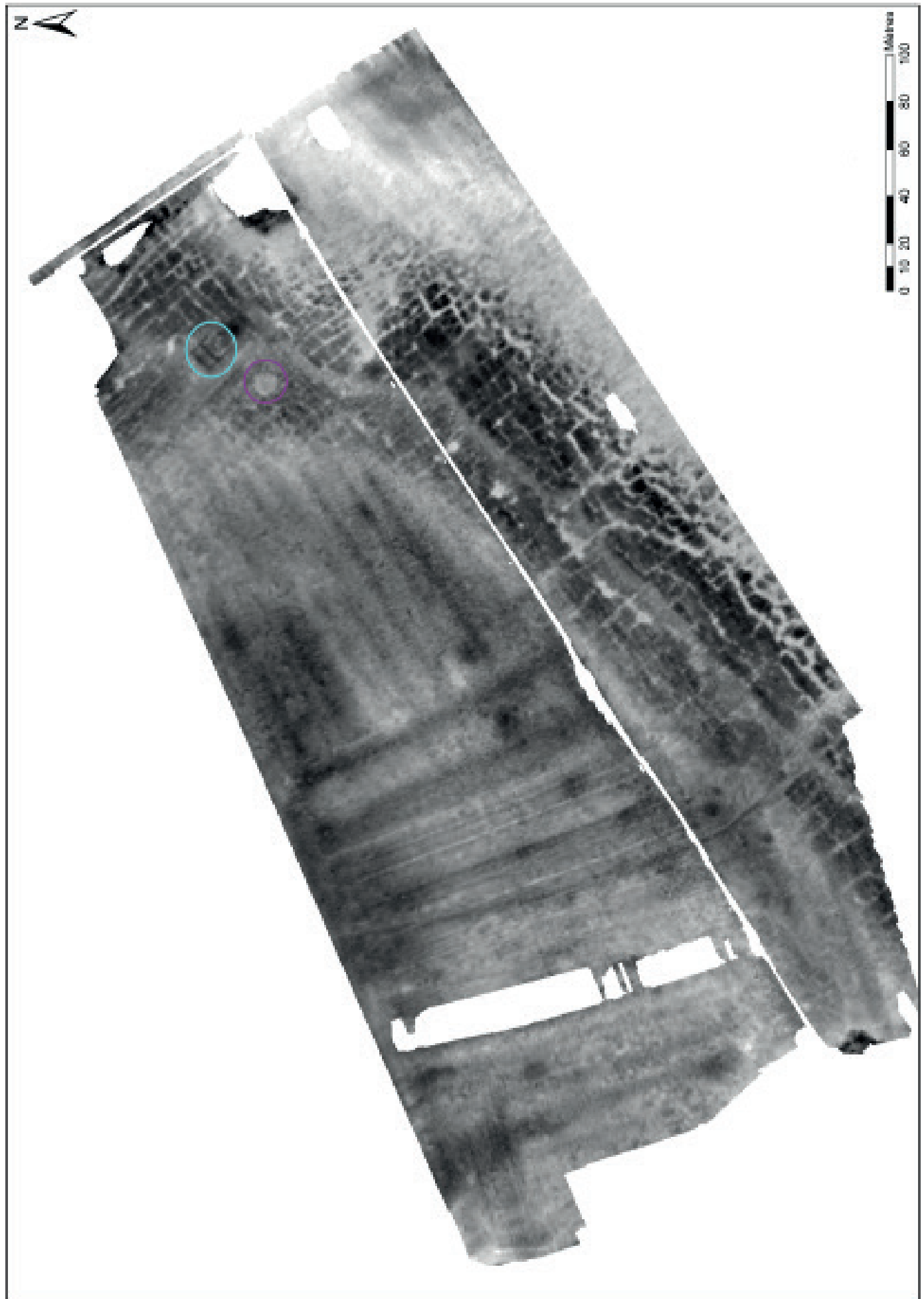


Fig. 69 Prospection Géocarta sur le lieu-dit Le Moulinet (Fond de carte : Géocarta ; CAO : A. Resch, 2018).

bassement carré de 1,70 m de côté. Il aurait soutenu une statue représentant un cavalier à l'anguipède. Le mobilier retrouvé se compose essentiellement de monnaies et de faune. Les similitudes entre les deux plans sont frappantes bien que le bâtiment d'habitat de la Violette soit moitié moins long que celui de la domus.

b) La villa de la Goulotte

La première mention d'un site archéologique à Liffol-le-Grand remonte au début du XVIII^e siècle lorsque des travaux au lieu-dit La Goulotte montrent la présence d'éléments archéologiques sur une superficie de 1200 m². Par ailleurs, des moellons y sont prélevés afin de consolider les chemins communaux⁷⁵⁶. Dès lors, des recherches sont entreprises à cet endroit : elles révèlent une villa dont la *pars urbana* a livré cinq mosaïques et des fresques luxueuses. Autour de ce bâtiment d'habitation, d'autres constructions et indices archéologiques montrent que s'organisait un complexe agricole et artisanal autour de cet habitat.

La commune de Liffol-le-Grand a été étudiée par David Amiot dans un mémoire⁷⁵⁷. Cependant, une étude plus approfondie sur cette partie de la commune actuelle avec des comparaisons est nécessaire. D'autant que de nouvelles prospections géophysiques ont amené des angles d'étude inédits.

1. Un premier aperçu de cet ensemble

La découverte d'un habitat luxueusement décoré à l'histoire mouvementée (site n°134)

Les premières découvertes réalisées au lieu-dit La Goulotte ont été réalisées par des ouvriers consolidant la voie entre Liffol-le-Grand et Villouxel en 1830. Le 2 juin, ils creusent dans un champ appartenant à M. Girardin afin de trouver des pierres. Ils y trouvent, ainsi que dans les parcelles adjacentes, des « fondations » et une salle de 6 m de côté qui ren-

ferme deux mosaïques, une intacte⁷⁵⁸ et l'autre trop dégradée pour qu'on puisse en conserver des éléments⁷⁵⁹. La première fait l'objet d'une dépose mais le manque d'argent oblige Jules Laurent, conservateur du musée d'Épinal à ne prélever que la moitié de cette grande mosaïque mesurant 1,78 m de côté⁷⁶⁰.

L'*emblema* central semble avoir été composé d'un opus sectile en marbre gris et beige-jaune de 0,90 m de côté. Il était entouré d'une bande en tessellatum noir et blanc représentant des figures d'animaux marins et terrestres (chevaux, poissons, canards, griffons marins et dauphins ainsi que des vases ou des paniers à anse. Henri Stern n'avance pas de datation même à partir de la typologie⁷⁶¹ mais Bernard Counot donne une datation du II^e siècle voire du début du III^e siècle grâce à une comparaison typologique et aux fouilles effectués entre 1966 et 1969⁷⁶².

En effet, malgré la découverte de ces deux mosaïques, aucune opération n'est entreprise avant 1954 et ce n'est qu'entre 1967 et 1969 que la *pars urbana* de la villa est fouillée sous la direction des frères Counot : en 1967, le manque de résultats sur la fouille d'un grand enclos à proximité de la villa amène les fouilleurs à se déplacer vers l'angle nord-ouest de la structure⁷⁶³. C'est à cette occasion qu'ils mettent au jour un bâtiment d'au moins cinq espaces dont deux possèdent des mosaïques au sol (Fig. 70).

La première salle en forme de T, interprétée comme un *triclinium*, comporte une mosaïque dont l'*emblema* de 1,19 m de côté représente des feuilles d'eau entourées d'un dessin géométrique de losange. L'ensemble est lacunaire et mal conservé mais suffisant pour permettre une restitution (Fig. 71). Un parallèle avec la mosaïque découverte en 1830 représentant des animaux aquatiques est à faire⁷⁶⁴. Les murs étaient décorés d'enduits peints colorés et de marbres. La datation de cet ensemble n'est pas possible par manque d'objets découverts : seuls un bronze d'Antonin le Pieu et un clou ont été retrouvés.

756. (Jollois, 1843, p. 154-155).

757. (Amiot, 2011).

758. Manuscrit d'un extrait du cahier de Vilminot, archives de Liffol-le-Grand, réf. Doc_0029. Notons qu'H. Stern qui étudie cette mosaïque parle d'une salle de 9,50 m sur 4,60 m (Stern, 1960, p. 15).

759. (Counot, 2006, p. 257).

760. Op. cité.

761. (Stern, 1960, p. 15).

762. (Counot, 2006, p. 260).

763. (Counot, 1967, p. 1).

764. Op. cité, p. 2.

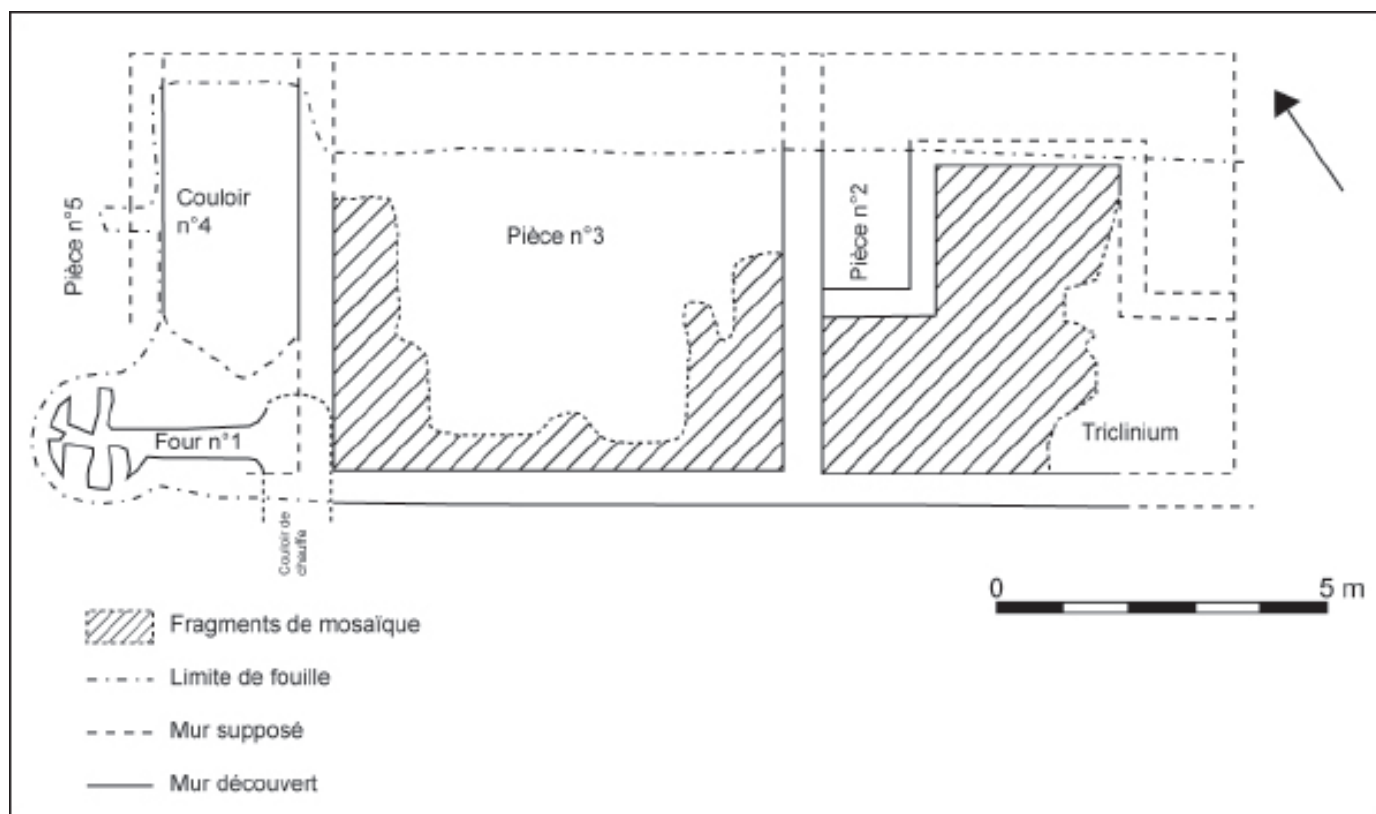


Fig. 70 Plan de la *pars urbana* de la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand (d'après les archives du musée de Liffol, DAO : A. Resch, 2017).

La salle n°2 n'a pas été fouillée entièrement : son sol est réalisé en béton blanc simple et ses murs étaient revêtus par un enduit peint moucheté rouge et noir⁷⁶⁵.

Enfin, la troisième salle, interprétée comme un probable *tablinum*, ressemble dans le décor de sa mosaïque à la première pièce avec la présence de losanges. Les tesselles employées sont aussi semblables⁷⁶⁶. Cependant, l'*emblema* central n'a pas été conservé. Les enduits peints y ont été conservés sur le bas des murs avec un décor de deux bandes horizontales grise et rouge⁷⁶⁷. De même que pour la pièce n°1, le mobilier est trop peu important pour permettre une datation⁷⁶⁸. Cependant, la même mise en œuvre pour les deux mosaïques amène à considérer ces deux pièces comme contemporaines dans leur construction.

Par comparaison avec d'autres mosaïques gallo-romaines, les chercheurs penchent pour une datation à l'époque flavienne avec des matières premières locales⁷⁶⁹. L'absence de matériel datant dans les couches de remblais empêche de donner une datation plus précise.

L'espace n°4, considéré comme un couloir, a été détruit dans ses premiers mètres par l'installation d'un four de potier⁷⁷⁰. Espace d'une largeur de 2,07 m de large, son sol était composé d'un mortier de chaux alors que ses murs ont été récupérés, peut-être au cours du III^e siècle suite à la construction du four.

C'est la fouille du four de potier, en 1969, qui permet de donner une datation probable (Fig. 72). Possédant un laboratoire d'un diamètre d'environ 1,40 m, il est occupé entre le début et le milieu du III^e siècle⁷⁷¹.

Ainsi, Bernard Counot déduit deux périodes de fonctionnement pour cette villa aux activités diffé-

765. Op. cité, p. 2.

766. (Counot, 1968, p. 1)

767. (Counot, 1967, p. 2-3).

768. (Counot, 1968, p. 2).

769. Archives personnelles de Bernard Counot, lettre manuscrite adressée à Roger Billoret en 1968.

770. (Counot, 1969, p. 2).

771. Op. cite, p.3 et 5.

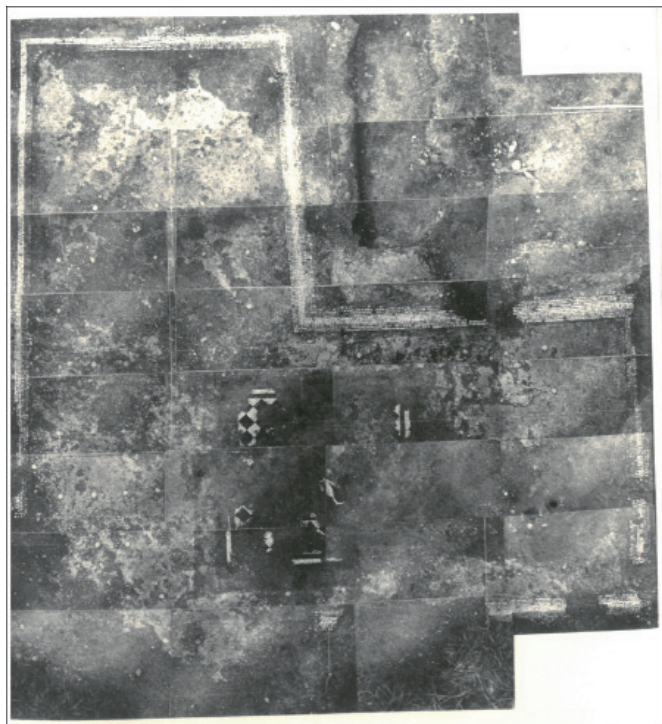


Fig. 71 Photomontage de la pièce n°1 montrant l'état de la mosaïque lors de sa découverte (Archives du musée de Liffol-le-Grand).

rentes. La première occupation entre le début du I^{er} siècle et le troisième quart du II^e siècle voit s'établir un grand domaine caractérisé par des dépendances agricoles et un riche habitat. La seconde période d'une cinquantaine d'année voit la partie « habitat » être remplacée par des activités artisanales suite à un incendie qui aurait détruit totalement le bâtiment préexistant. La conservation lacunaire des pièces liées à l'habitation trouverait son explication dans la réutilisation des matériaux de construction au cours du III^e siècle.

Des annexes diverses mais difficiles à mettre en relation

Cette villa n'a pas bénéficié uniquement d'une fouille sur sa partie habitat. D'autres investigations ont porté sur les alentours de ce site et, même si elles se sont avérées positives, il est quelquefois délicat de rattacher ces découvertes au bâtiment luxueusement décoré.

Un établissement identifié comme une villa (Fig. 73)

En 1962, un établissement, surnommé la villa Thou-

venin, a été fouillé au lieu-dit Coteau de la Goulotte⁷⁷². Daté des II^e et III^e siècles, il fait suite à des substructions plus anciennes remontant à La Tène III. Une hache polie et un silex retouché trahissent une probable occupation au Néolithique. Lors de la fouille, deux périodes de destruction ont été mises en évidence : à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle.

Aucune fonction n'est réellement avancée pour cette structure. Cependant, sa proximité avec la source de La Goulotte a fait penser à des annexes d'un temple lié au culte de l'eau. Aucun élément de chauffage par le sol n'a été mis en évidence bien que les murs soient richement décorés.

Un bâtiment à la fonction inconnue mais réutilisé comme annexe agricole (Fig. 74)

Au lieu-dit La Montagne-Le Semis, à proximité de la voie romaine reliant Grand à Liffol-le-Grand et dominant la source de la Goulotte, une fouille a été effectuée en 1965 sur un bâtiment construit en petit appareil mais difficilement interprétable (site n°133). Il a été utilisé au cours du III^e siècle comme annexe agricole, et sa fonction au I^{er} siècle a intrigué les fouilleurs⁷⁷³. Ses dimensions sont d'environ 34 m sur 16 m et il semble comporter une grande pièce centrale flanquée de deux autres pièces identiques.

Seule une de ces pièces latérales a pu être sondée. Riche en matériel archéologique, il semble qu'elle ait été occupée durant deux périodes distinctes : au I^{er} siècle et au III^e siècle. Si la première occupation regroupe plutôt des objets du quotidien, la seconde revêt un caractère plus artisanal avec des outils en fer — serpette ou échardeur par exemple. Un aspect important est l'absence de système de chauffage qui rend pratiquement impossible son occupation durant les périodes les plus froides. Ainsi, il pourrait s'agir d'un bâtiment occupé de manière saisonnière, du moins durant la première période d'occupation.

Une enceinte en relation avec la villa ? (Fig. 75)

En 1966, lors de sondages au sud-est de la villa de la Goulotte, un enclos de 18 000 m² a été mis au jour⁷⁷⁴ sous la forme d'un seul soubassement en

772. Note manuscrite anonyme, Archives du musée de Liffol-le-Grand. Ce site n'apparaît ni dans le dossier de Liffol-le-Grand à la carte archéologique de Lorraine, ni dans la CAG du département des Vosges.

773. (Counot, 1965, p. 1 ; ANON., 1966, p. 1 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 210).

774. (Counot, 1966).



Fig. 72 Photographie du four de potier réutilisant une partie des susbstructions de la villa (Archives du Musée de Liffol-le-Grand).

grand appareil d'une largeur de 0,80 m (site n°135). Fait intéressant, un aménagement avait été effectué dans les murs de l'angle sud-ouest de la structure afin de faire passer l'eau de la Goulotte.

Lors de son déblaiement, un fragment de colonne toscane de 0,60 m de diamètre a été trouvé. Plus haut sur le coteau, des chapiteaux et des tambours de même ordre ont aussi été repérés⁷⁷⁵ : les fouilleurs ont émis l'hypothèse qu'il devait exister une colonnade toscane formant les limites de cette enceinte⁷⁷⁶. Les chercheurs ont pensé qu'il pourrait s'agir d'un monument religieux en lien avec l'eau⁷⁷⁷ sans pouvoir le vérifier et aucun mobilier retrouvé ne permet de dater ce monument même si le responsable d'opération penche pour une datation au II^e siècle⁷⁷⁸.

Une sépulture non datable en l'absence de mobilier, mais postérieure à la destruction de cet édifice puisque le corps reposait sur une couche comprenant des éléments d'architecture de la villa, a aussi été trouvée dans l'angle nord de l'édifice⁷⁷⁹. Interprétée comme une tombe « barbare », Bernard Counot date cette inhumation au minimum du début du III^e siècle, voire de la fin du II^e siècle⁷⁸⁰ ; ce qui implique une récupération des éléments constitutifs de cette enceinte antérieure et donc une destruction peut-être contemporaine de celle de la villa, même si aucun élément de destruction n'a été retrouvé⁷⁸¹.

Un bâtiment fouillé en deux fois (Fig. 76)

A la Goulotte, un bâtiment de 12 m sur 9 m a été fouillé à proximité de la villa⁷⁸². Partiellement dé-

775. Op. cité, p. 2.

776. Op. cité p. 1.

777. (Bertaux et al., 1994, p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 210 et 213).

778. (Counot, 1966, p. 2).

779. (Counot, 1966, p. 2 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 211).

780. (Counot, 1966, p. 2).

781. Op. cité.

782. (Counot, Pierson, 1981). Ce site n'apparaît ni dans le dossier de Liffol-le-Grand à la carte archéologique de Lorraine, ni dans la CAG du département des Vosges.

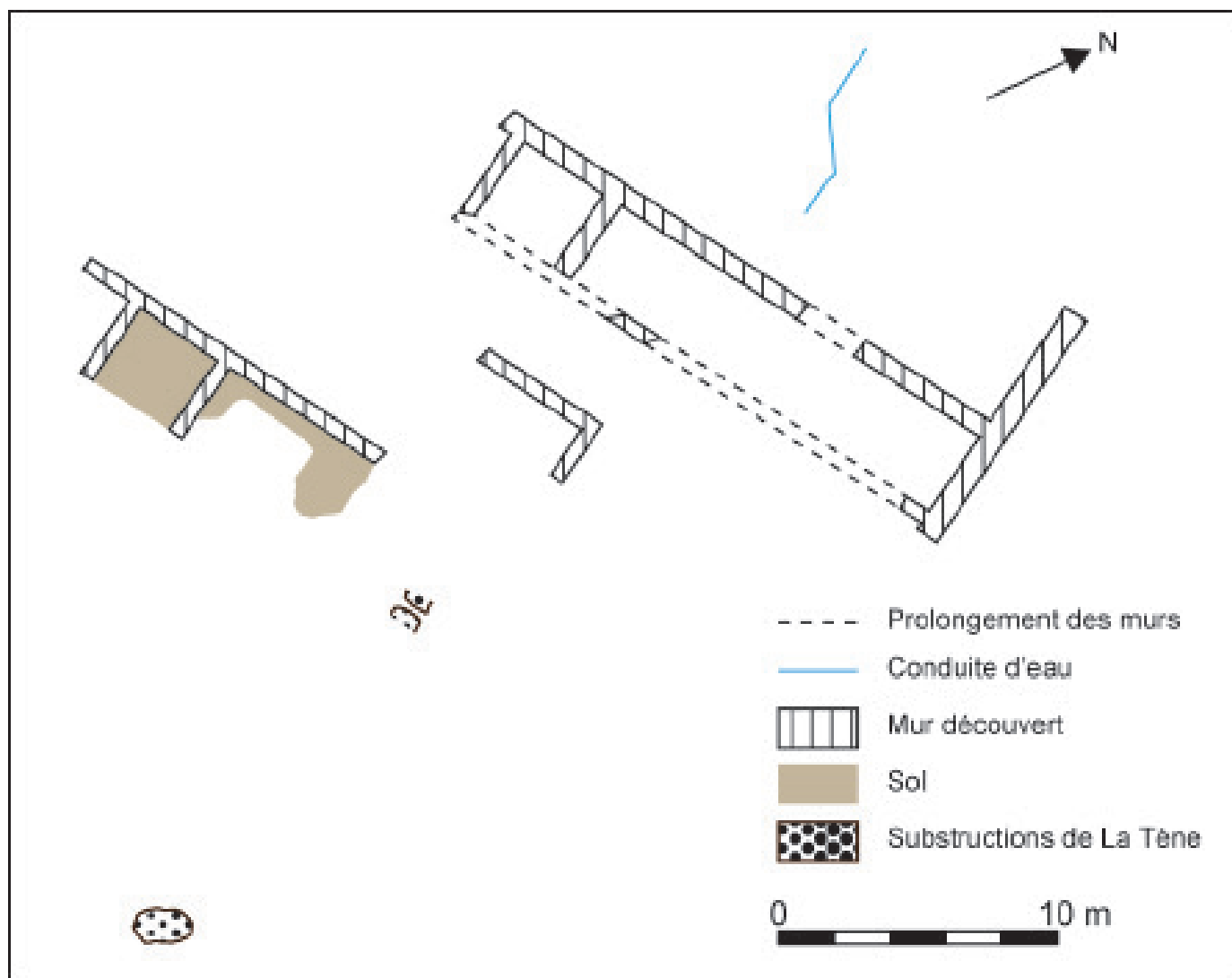


Fig. 73 Plan de l'édifice fouillé au lieu-dit coteau de la Goulotte (d'après les archives du musée de Lifol-le-grand, CAO : A. Resch, 2017).

couvert en 1955 par les frères Roussel qui en exploré parcouru deux, il est composé en tout de six pièces. Le caractère d'habitat est visible dans la pièce e qui comporte un foyer de type domestique alors que les deux autres foyers présents dans la pièce c ont un conduit passant dans le mur.

Le mobilier archéologique pauvre est surtout marqué par la présence de nombreuses pièces de monnaies qui étaient éparpillées dans les pièces a et b ; la monnaie la plus récente est celle représentant l'impératrice Lucille datée de la fin du II^e siècle. En rapprochant cette construction avec d'autres aux alentours et en étudiant la stratigraphie obtenue, les fouilleurs ont estimé qu'elle a été occupée une première fois jusqu'à l'époque flavienne puis une seconde fois au cours du II^e siècle avant d'être abandonnée définitivement au siècle suivant.

Un bâtiment carré réutilisé comme atelier métallurgique

En 1971, une fouille de sauvetage dans une parcelle boisée aux Hauts-Bois a permis de reconnaître un bâtiment carré de 9,10 m de côté et une fosse dépôt⁷⁸³ (site n°127). Ce bâtiment semble avoir connu deux phases d'occupation : une première au début du I^{er} siècle et une seconde à la fin du I^{er} siècle. La seconde période d'occupation correspond à l'installation d'un atelier de métallurgie et de forge.

Un four à chaux

En 1961 à proximité d'une voie antique au Côteau de Peurchenot, un four à chaux a été découvert⁷⁸⁴ (fiche n°139). Daté du début du III^e siècle, il a été trouvé alors qu'il était encore rempli de son char-

783. (Counot, 1971 ; Bertaux et al., 1994, p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 211).

784. (Counot, 1961 ; Bertaux et al., 1994, p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 212).

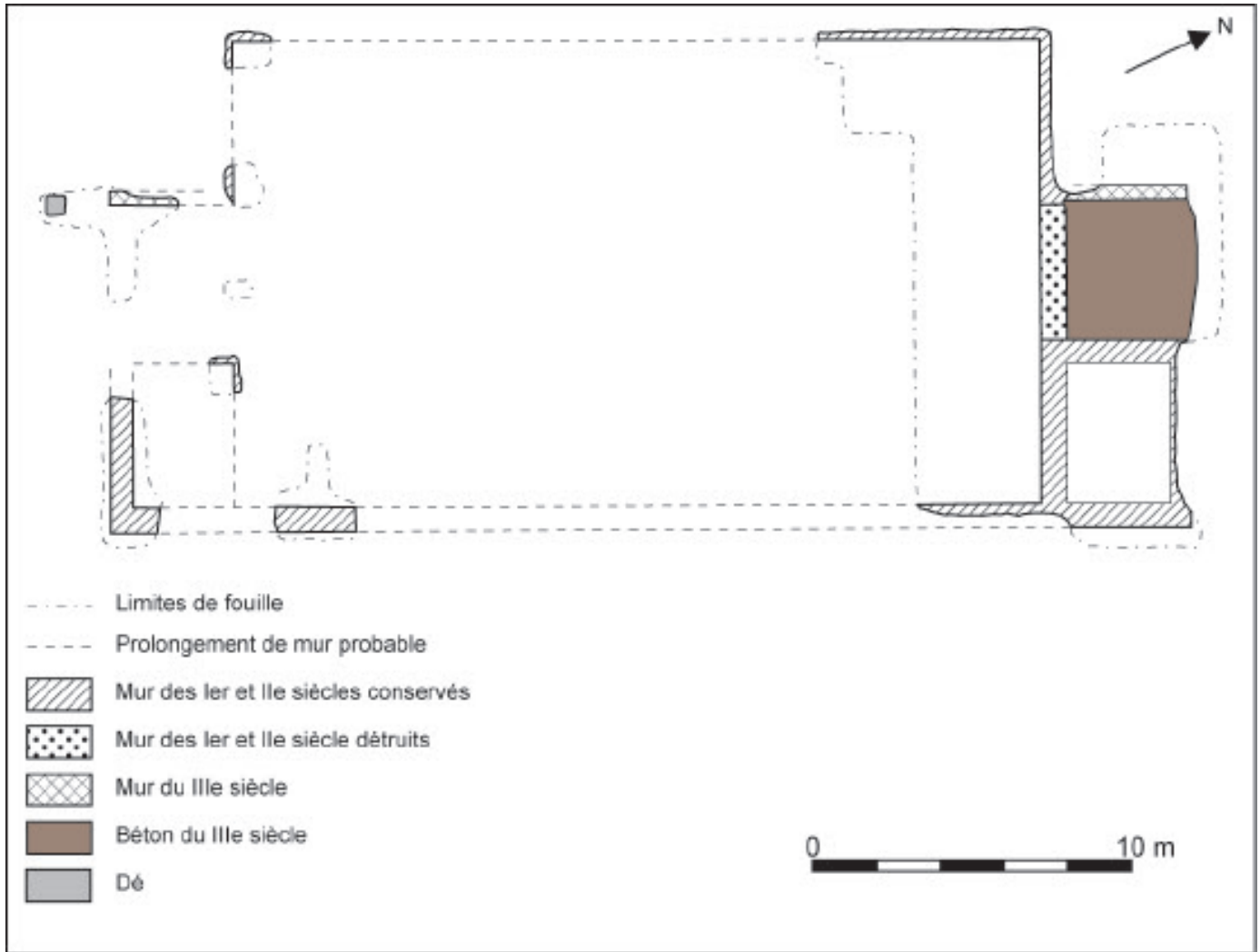


Fig. 74 Plan du bâtiment fouillé au lieu-dit La Montagne-le Semis (d'après les plans des archives du musée de Liffol-le-Grand, CAO : A. Resch, 2017).

gement. La présence de coulées dans ce dernier, de creusets et de déchets de verre permet d'avancer l'hypothèse que cet endroit était aussi utilisé pour fondre du verre, à une époque contemporaine ou non.

Un four séchoir (Fig. 77)

Au lieu-dit Sur le bassin de la Goulotte, un bâtiment avec une seule pièce a été fouillé⁷⁸⁵ (fiche n°136). Il a livré un four-séchoir possédant un foyer de 50 cm² et deux alandiers précédant un laboratoire sous voûte. Le système de régulation particulier possédait une seconde voûte qui permettait aux fumées d'entrer ou non. Plusieurs outils en fer et outils lithiques y ont aussi été trouvés. Sa destruction date du milieu du III^e siècle.

Un four de tuilier (Fig. 78)⁷⁸⁶

Au lieu-dit Sur le chemin de la Goulotte, un four de tuiliers, four n°1, a été fouillé par Pierre et Jean Roussel en 1954⁷⁸⁷ (fiche n°138). Les tuiles sont de cinq dimensions différentes et comportent pour la plupart un des trois types de marques d'appartenance recensées⁷⁸⁸. Ses productions se retrouvent dans un habitat détruit au milieu du III^e siècle, ce qui permet de dater son utilisation du début de ce même siècle.

Par la suite, un second four, four n°2, est fouillé non loin de là par Pierre Roussel et Bernard Counot quelques années plus tard. Arasé, il est remplacé par un abri utilisant des tuiles produites par le premier four, ce qui permet une datation relative au début du III^e siècle.

785. (Bertaux et al., 1994, p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 212).

786. L'ensemble de ces informations proviennent de documents, le plus souvent tapuscrits, des archives du musée de Liffol-le-Grand.

787. Pour étude de ce four, on pourra se reporter à (Le Ny, 1985, p. 297-304), même si quelques erreurs persistent.

788. Ainsi, la marque R a pu être individualisée : elle se retrouve sur une tuile trouvée lors de sondages sur le rempart de Grand (Bertaux, Counot, 1997, p. 212).

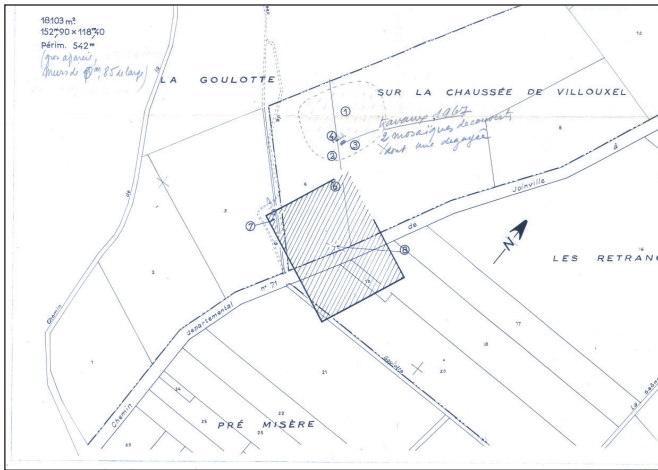


Fig. 75 Plan de l'enceinte à proximité de la villa de la Goulotte (Archives du musée de Liffol-le-Grand)

Tous ces bâtiments sont proches et pourraient correspondre à un même domaine. Les activités seraient diversifiées — productions alimentaires, de terres cuites, de construction — et elles ne seraient pas limitées aux seuls besoins des habitants puisqu'une tuile produite à Liffol-le-Grand a été retrouvée lors d'une fouille à Grand. Cependant, les datations donnent une vision différente.

En effet, l'ensemble des fouilles montre que le site a subi deux périodes d'occupation différentes. La première correspond à une phase d'habitation riche avec la construction d'un habitat au début du I^{er} siècle, détruit suite à un incendie au cours du troisième quart du II^e siècle. La seconde voit s'installer des établissements artisanaux au début du III^e siècle qui sont désertés dès le milieu de ce même siècle.

La vision d'une villa avec *pars urbana* et *pars rustica* ne semble donc pas acquise. Il est difficile de relier tous ces sites entre eux d'autant que les éléments permettant une datation semblent faibles et procèdent généralement d'une méthode relative. Reprendre l'ensemble des données à notre disposition en les recontextualisant à l'aide de carte et s'appuyer sur des nouvelles données doit permettre de relire ce site exceptionnel.

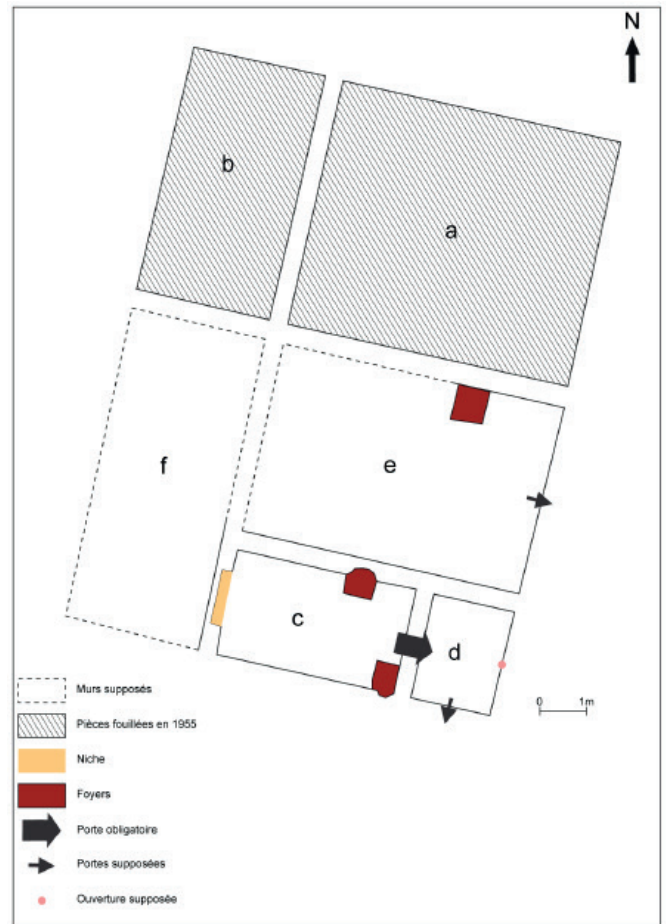


Fig. 76 Plan du bâtiment fouillé au lieu-dit la Goulotte (d'après Counot et Pierson, 1981 ; DAO : A. Resch, août 2017).

IV. De nouvelles données et une nouvelle étude

Nous venons de voir que les données ne permettent pas de parler véritablement d'une villa pour le site de la Goulotte. Cependant, la reprise documentaire dans le cadre d'un mémoire et la réalisation de prospections géophysiques permettent d'aller plus loin et de valider l'hypothèse d'un domaine agricole.

Avant de poursuivre cette étude, nous tenons à signaler que durant onze années, les frères Roussel ont réalisé des sondages dans les environs de La Goulotte. C'est à eux que l'on doit la plupart des découvertes faites concernant la villa. Cependant, les seuls éléments parvenus de ces fouilles sont neuf cahiers d'écolier conservés actuellement par l'association du Musée de Liffol⁷⁸⁹. Nous n'avons pas eu accès aux cahiers originaux mais seulement à une transcription effectuée par l'association⁷⁹⁰.

Ainsi, malgré la richesse de ces documents, il ne

789. (Furgaut-Sauer, 2010, p. 4).

790. (Furgaut-Sauer, 2010).

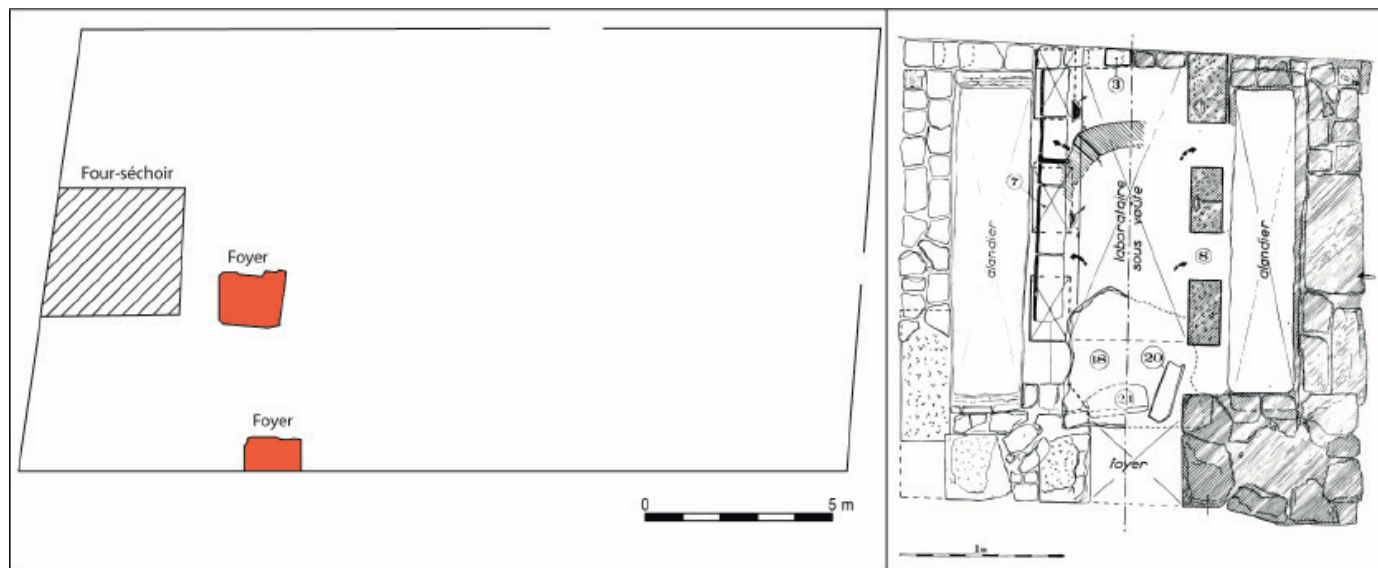


Fig. 77 Plan de l'habitat au lieu-dit Sur le bassin de la Goulotte et du four-séchoir (d'après les archives du musée de Liffol-le-Grand, DAO : A. Resch, 2018).

nous a pas été possible de replacer correctement les divers sondages effectués durant plus d'une dizaine d'années. En outre, les sondages n'ont pas été réalisés avec la rigueur scientifique actuelle et nous ne pouvons pas reprendre telles quelles les conclusions avancées par les auteurs, d'autant qu'ils semblent avoir recherché avant tout le bel objet.

Ce n'est pas là une critique — cette démarche a permis de découvrir des éléments très intéressants pour notre propos — mais nous ne pouvons que déplorer, au vu des documents que nous possédons, des lacunes pour la compréhension du site. Il nous paraîtrait intéressant de reprendre entièrement toute la documentation — notes de fouille, objets, plans, croquis... — liée à cette villa afin de réétudier ces fouilles dans de meilleures conditions. C'est ce que nous nous proposons de faire, mais le manque de temps ne permettra pas une relecture optimale.

a. Des prospections géophysiques

Dans le cadre du PCR sur l'ouest du territoire leuque, trois campagnes de prospections géophysiques ont eu lieu entre 2010 et 2012⁷⁹¹. Centrées sur l'emplacement de la villa, ces investigations ont permis de mieux appréhender la répartition des bâtiments et de mettre en évidence la *pars rustica* de cette villa.



Fig. 78 Photographies du four n°1 (en haut) et du four n°2 (en bas) (archives du musée de Liffol-le-Grand).

1. Délimitation de la partie agricole (Fig. 79)

En effet, à l'issue de ces trois campagnes, deux grandes anomalies linéaires presque parallèles d'orientation nord-ouest/sud-est traversent une grande partie de la zone explorée (flèches rouges sur

791. (Géocarta, 2011 ; 2012). Nous n'avons pas eu accès au rapport de 2010.

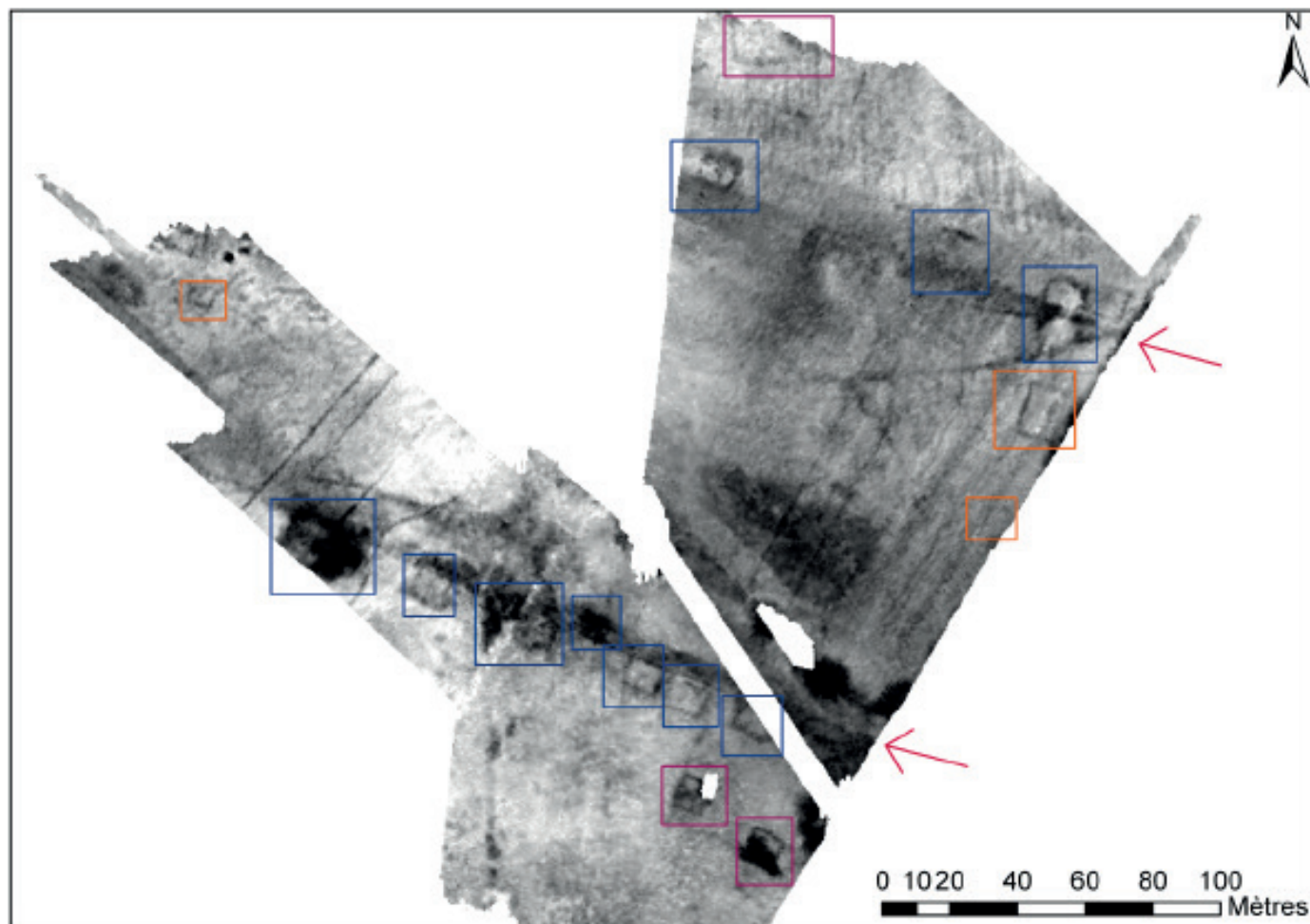


Fig. 79 Interprétation des anomalies de la pars rustica de la ville de Liffol-le-Grand (Données : Géocarta, 2010, voie 1 ; Dao : A. Resch, 2017).

l'illustration). Sur le côté externe de ces anomalies, divers bâtiments rectangulaires et des masses résistantes apparaissent (rectangles bleus sur l'illustration). Ce schéma est celui, classique et bien connu, des *pars rustica* à pavillons multiples⁷⁹². Cependant, les bâtiments d'exploitation sont situés à l'extérieur du mur d'enceinte et non à l'intérieur. Leur taille ainsi que leur agencement semble différer et il n'y a aucune règle qui se dessine. Notons aussi une possible exèdre sur le mur nord. Les masses résistantes peuvent correspondre soit à un effondrement des murs de bâtiments, soit à des fouilles anciennes rebouchées.

De forme trapézoïdale, l'enceinte de la *pars rustica* semble se rétrécir vers l'ouest : à l'est, la distance entre les deux murs est d'environ 141 m et de 138 m environ 125 m plus loin. Cette déformation peut être due au vallon que semble suivre l'enceinte. Dans tous les cas, il est difficile d'en faire un plan complet, notamment sur toute la longueur. Que ce soit

vers l'est ou vers l'ouest, aucun élément transversal linéaire ne permet de clôturer l'ensemble ; tout au plus, nous pouvons dire que l'enceinte fait au minimum 190 m de long puisque le mur sud semble se poursuivre au-delà de l'emprise des prospections.

Au moins trois bâtiments se dessinent de part et d'autre de la *pars rustica* (rectangles violets sur l'illustration) et trois dans cette dernière (rectangles oranges sur l'illustration). Les deux présents au sud de la partie agricole sont associés à des anomalies zonales résistantes. Il s'agit probablement de bâtiments fouillés par les frères Roussel sur ce lieu-dit entre 1954 et 1965 sans qu'il soit possible, pour le moment, de relier un sondage en particulier à un bâtiment. Néanmoins, la présence de ces bâtiments à proximité de la villa indique que les activités artisanales et agricoles ne devaient pas toutes se faire dans son enceinte. D'ailleurs pour les sites connus, il apparaît que les activités artisanales ont toujours lieu à l'extérieur de la villa.

792. (Ferdrière et al., 2010).

Les bâtiments situés à l'intérieur de la *pars rustica* ne sont pas identifiables sans investigations complémentaires. Cependant, nous pouvons souligner que la présence d'autres bâtiments au sein des parties agricoles, bien que rare, n'est pas exceptionnelle dans les villae en Gaule⁷⁹³.

2. La *pars urbana* de la villa ? (Fig. 80)

Les fouilles qui ont livré les deux mosaïques permettent de situer la *pars urbana* dans la partie est de la prospection. La présence d'un hangar métallique à cet endroit ne favorise pas les prospections géophysiques ; cependant, nous voyons apparaître plusieurs éléments intéressants.

Concernant la partie fouillée anciennement, et selon les plans et les cotes relevées à l'époque, cette partie semble être située au sud du hangar où de nombreuses anomalies résistantes sont visibles, et qui pourraient traduire d'anciennes fouilles, ainsi que quelques éléments linéaires conducteurs (zone rouge sur la figure). Si nous considérons cet ensemble, nous pouvons dessiner un rectangle d'environ 67 m sur 57 m. Au nord, on peut deviner une pièce carrée d'environ 6,8 m de côté qui clôt ce bâtiment : s'agit-il d'une tour d'angle ? Il est difficile d'en dire plus à cause du hangar, sous lequel passe ce bâtiment, qui masque la lecture.

Cependant, au nord de ce bâtiment, une autre anomalie conductrice de 25 m sur 30 m avec une avancée est visible (zone orangée sur la figure). Les deux bâtiments semblent être connectés même si le second semble être en retrait du premier et qu'il est difficile d'en faire la démonstration. S'agit-il d'une extension de la *pars urbana* ? des bains ? un lieu d'agrément ? Ou s'agit-il d'un autre type de bâtiment ?

Au sud de ce que nous avons identifié comme la *pars urbana*, un autre bâtiment d'environ 29,8 m sur 16,6 m est perceptible (zone bleue sur la figure). A l'intérieur, au moins 4 petites anomalies conductrices proches des murs sont aussi visibles mais seulement sur la première voie. A l'avant de cette structure, une anomalie conductrice carrée de 10 m de côté avec une anomalie résistante circulaire d'un diamètre de 4,5 m est présente ; elle se dessine très bien sur la troisième voie et elle pourrait donc être

plus basse que le premier bâtiment. En outre, une anomalie linéaire semble les relier. Pourrait-il s'agir d'un aménagement hydraulique ? une fontaine couplée à une citerne ?

Nous proposons cette hypothèse parce que nous pensons qu'il s'agit d'une partie d'agrément. En effet, toujours au sud de ces deux éléments, cinq anomalies résistantes, voire sept, sont visibles (partie beige sur l'illustration). Il pourrait s'agir de bases pour une colonnade ou de trous de poteaux indiquant une clôture. Nous serions alors en présence d'une cour d'agrément (partie verte sur l'illustration).

En outre, la présence de l'enceinte monumentale mise en évidence en 1966 est clairement visible sur les relevés géophysiques sous la forme de trois anomalies linéaires résistantes (partie brune sur l'illustration). Nous percevons même la conduite mise en évidence dans sa partie ouest. La prospection géophysique ne nous montre pas d'anomalies particulières qui pourraient traduire la présence de bâtiments ou de structures. La seule trace d'orientation nord-sud correspond vraisemblablement au chemin actuel utilisé pour accéder au hangar. Nous reviendrons sur l'interprétation de cette enceinte, mais nous penchons pour un jardin. Nous aurions donc au sud de la *pars urbana*, un ensemble de lieux d'agrément.

Enfin, la prospection géophysique fait apparaître à l'est de la *pars urbana* une anomalie d'une forme intrigante (partie violette sur l'illustration). De forme circulaire avec deux excroissances rectangulaires opposées, son centre apparaît comme plutôt résistant alors que le reste de la structure est plutôt conducteur. Elle fait environ 40 m sur 21 m alors que son centre a un diamètre de 10 m.

793. Les plans de différents exemples peuvent être consultés dans (Ferdrière et al., 2010).

b. Caractérisation du plan

Si nous prenons en compte uniquement la prospection géophysique (Fig. 81), nous avons une *pars urbana* d'au moins 3,8 ha — nous prenons en compte les deux lieux d'agréments et la partie contenant l'anomalie de forme intrigante — avec un bâtiment d'habitation d'environ 0,6 ha et une *pars rustica* de 4,3 ha au minimum.

Nous sommes donc en présence d'une « grande villa à pavillons multiples alignés » tel que le définissent Alain Ferdière et ses co-auteurs dans un article récent⁷⁹⁴. Toujours selon la typologie employée dans cette publication, la villa de Liffol-le-Grand ferait soit partie du type 1B, c'est-à-dire avec une cour agricole de plan allongé et une distribution irrégulière des bâtiments, soit du type 2, c'est-à-dire avec une cour agricole de plan ramassé⁷⁹⁵. En effet, la cour fait environ 141 m sur 190 m ce qui donne un ratio d'environ 1,3 : loin du double observé dans le premier type mais aussi éloigné du rapport inférieur à ½ du deuxième type. Cependant, nous n'avons qu'un plan partiel de cette villa et la longueur estimée de la *pars rustica* semble être un minimum et peut se révéler encore plus longue ; nous sommes donc tentés de classer cette villa dans le type 1B.

Si on compare la surface totale à celle des autres villas recensées par les auteurs, nous nous apercevons qu'elle est supérieure à la moyenne observée de 6,5 ha⁷⁹⁶. En outre, elle est bien plus étendue que toutes celles partageant le même type 1B puisque la plus grande est celle de Vierzon dont la surface est supérieure à 6,7 ha.

Les comparaisons ne sont donc pas aisées, d'autant que nous n'avons pas un plan précis de la *pars urbana* et notamment de la partie habitat. Ainsi, nous pouvons uniquement dire que la villa de Liffol-le-Grand est une villa à pavillons multiples qui se développe à proximité d'une source d'eau sur environ 8,1 ha.

c. Le bâtiment d'habitat et l'enceinte monumentale

Au final, les seuls éléments connus par les fouilles sont les cinq espaces contenant pour certains des mosaïques et l'enceinte se trouvant au sud-est de ces espaces. Concernant les pièces où ont été trouvées les mosaïques, leur caractère d'habitat ne semble pas faire de doute. Cependant, leur interprétation est sujette à plus de difficultés.

Deux pièces ont été qualifiées par les fouilleurs de *tablinum* (espace n°3) et de *triclinum* (espace n°1), probablement en raison de leur décoration riche tant au sol que sur les murs. Cependant, dans les constructions romaines classiques, la présence d'un *tablinum* demande celle d'un atrium. Or, les fouilles n'ont jamais pu prouver que l'organisation de la partie d'habitat se faisait autour d'une cour. En outre, la présence d'un espace interprété comme un couloir (espace n°4) semble indiquer une autre organisation. La mauvaise conservation des murs, même en fondation, ne permet pas de réfléchir sur les passages d'un espace à l'autre ; ce qui nuit à notre compréhension des éléments dont nous disposons.

Néanmoins, en l'absence d'autres données, nous pensons qu'il faut être prudent sur l'interprétation des fonctions des pièces mises au jour. En effet, même si leur décor est riche, le peu de mobilier retrouvé lors des fouilles ne nous permet pas d'affirmer qu'elles ont servi de pièces de réception et qu'elles peuvent être qualifiées de *tablinum* ou de *triclinum*. N'oublions pas que ces espaces ne sont pas les seuls à avoir été mosaïqués puisque deux autres mosaïques ont été trouvées à proximité.

De même, l'enceinte monumentale a été interprétée comme une enceinte liée à un lieu de culte des eaux. Mais si nous reprenons les éléments découverts, rien ne permet d'affirmer qu'elle ait eu une fonction religieuse.

Dans le rapport de fouille, Bernard Counot indique que l'enceinte enclôt un espace de 18 103 m² pour un périmètre d'environ 542 m⁷⁹⁷. Les longueurs des deux côtés ont été établies à 152,90 m pour les côtés nord et sud et à 118,40 m pour les côtés est et ouest.

794. (Ferdrière et al., 2010, p. 358).

795. Op. cité, p. 358-359.

796. Op. cité, p. 388.

797. (Counot, 1966, p. 1).

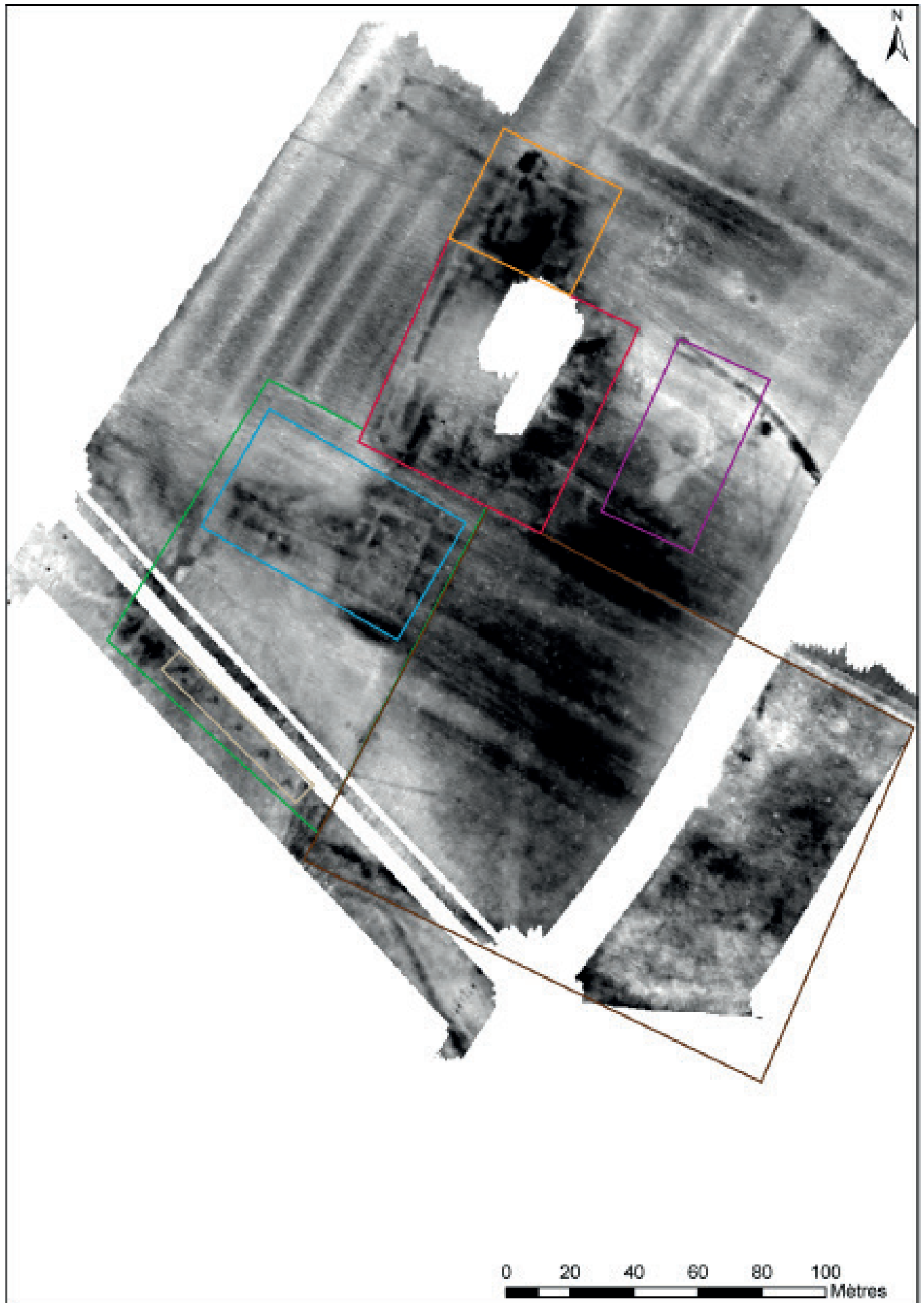


Fig. 80 Interprétation des zones de la *pars urbana* de la villa de la Goulotte de Liffol-le-Grand (Données: Géocarta, 2011, voie 1; CAO : A. Resch, 2017).



Fig. 81 Interprétation des prospections géophysiques (Données : Géocarta, 2010 et 2011 ; Interprétations et DAO : A. Resch, 2017).

Le géoréférencement est très précis puisqu'il correspond peu ou prou aux anomalies que nous retrouvons sur le relevé géophysique. Le soubassement réalisé en grand appareil à une largeur de 0,80 m et un fragment de colonne toscane a été retrouvé. D'un diamètre de 0,60 m, elle peut être mise en relation avec le soubassement et il est possible effectivement qu'il ait existé une colonnade toscane autour de cet espace. Nous devrions donc utiliser le terme de colonnade plutôt que celui d'enceinte qui traduit plutôt la présence d'un mur haut aveugle.

Ce qui avait fait penser aux fouilleurs à un lieu religieux lié à l'eau est l'aménagement soigneux dans l'angle sud-ouest d'un passage pour les eaux de la Goulotte. Or, ce fait n'implique pas pour autant une dévotion particulière à ce ruisseau. En effet, les aménagements hydrauliques et la maîtrise des petits cours d'eau ne sont pas quelque chose d'exceptionnel dans les constructions romaines et a fortiori dans les villas situées à proximité d'une source.

Le centre de ce quadrilatère a été sondé et n'a rien révélé d'intéressant, mis à part peut-être un sol. La surface n'a pas été fouillée entièrement et seule une sépulture non datable mais postérieure à la destruction de cet ensemble a été mise au jour. Nous pensons donc que cet espace est un jardin d'agrément entouré par une colonnade.

d. La structure circulaire : un guéoir ?

Nous avons décrit la forme intrigante visible sur les prospections géophysiques à l'est de la partie résidentielle de la villa. Lors de nos recherches bibliographiques, peu de comparaisons ont été possibles. En effet, les structures circulaires sont souvent interprétées comme des bassins ou des fontaines et les raccordements à un aqueduc ou à une citerne souvent mis en évidence. Cependant, nous ne sommes pas en présence d'une forme seulement circulaire : elle présente aussi deux excroissances rectangulaires.

La seule comparaison que nous puissions faire est celle d'une structure similaire, mais ne comportant qu'une excroissance rectangulaire, fouillée dans une

villa à Conthil lors de la construction de la LVG Est européenne en 2009⁷⁹⁸. Cette villa comportait une *pars urbana* d'une surface de 1,5 à 3 ha et la *pars urbana* était composée de bâtiments donnant sur une cour fermée.

La structure qui nous intéresse fait 6,50 m de diamètre pour moins de 1 m de hauteur et comportait une rampe d'accès⁷⁹⁹. Elle comportait aussi une canalisation d'évacuation de 27m de long (Fig. 82). Elle a été interprétée comme un pédiluve pour les animaux : il s'agit d'un guéoir⁸⁰⁰, bâtiment bien connu en Lorraine. Ce sont des constructions, généralement rectangulaires bien qu'on puisse en trouver des demi-circulaires, situées à proximité des lavoirs ou des abreuvoirs et qui permettaient notamment aux chevaux de se laver les pattes et de se délasser après des travaux aux champs ou un long trajet⁸⁰¹.

Si la forme des deux structures peut sembler similaire, notons que la deuxième excroissance n'est perceptible que sur les voies les plus profondes et que les dimensions sont différentes ; en effet, la structure de Liffol-le-Grand fait 21 m de diamètre soit 3 fois plus que celle de Conthil. D'autres objections peuvent être retenues contre cette interprétation.

Si cette structure possédait un canal d'évacuation des eaux ou du trop-plein, nous pouvons supposer qu'il serait visible sur les résultats de la prospection géophysique. Or, aucun élément ne ressort véritablement, si ce n'est peut-être le grand tracé curviligne passant au nord-est qui « touche » la structure ; mais il est difficile de savoir si ces deux éléments communiquent ou sont contemporains.

En outre, l'intérieur de cette structure semble maçonné puisqu'il ressort comme résistant. D'un diamètre de 10 m, il s'agit d'une grande construction monumentale pleine qui ne se retrouve jamais, du moins à notre connaissance, dans les guéoirs. Supportait-il quelque chose qui aurait nécessité la construction de fondations importantes ?

Enfin, sa position au sein de la villa nous pose aussi quelques problèmes de compréhension : en effet, elle est située dans la partie habitat alors qu'on se se-

798. (Mondy, 2011).

799. (Mondy, [sans date]).

800. On parle aussi de gayeroir ou d'égayoir, gailloir ou guévoir en patois lorrain ; il semblerait qu'il y a autant de formes que de pays.

801. Nous n'avons pas trouvé de bibliographie attachée à ce type de monument. Nos informations proviennent donc essentiellement de nos connaissances personnelles sur le sujet et de discussion avec d'autres lorrains.



Fig. 82 Vue aérienne du pédiluve et de son canal d'évacuation dans la villa de Conthil (Photographie: Fly-Pixel, Inrap, 2009).

rait plutôt attendu à voir ce type de structure dans la *pars rustica*, ou du moins en dehors de la *pars urbana*.

Pour conclure, il est difficile de faire un rapprochement typologique avec d'autres structures existantes principalement par manque de données sur cette structure de forme particulière. En outre, nous ne sommes pas totalement sûrs qu'elle soit contemporaine de la villa gallo-romaine même si sa situation semble le confirmer. Seule une fouille ou un sondage permettrait de mieux la comprendre.

e. Un ensemble cohérent ?

Jusqu'à présent nous n'avons étudié que des parties de cette villa puisque les données nouvelles se concentrent sur cette dernière. Mais, il est aussi intéressant de regarder les autres découvertes, majoritairement artisanales, faites autour de ce vaste domaine. Nous avons vu que sept bâtiments de natures diverses ont été fouillés totalement ou partiellement à proximité. Il n'a pas été possible de bien replacer l'ensemble de ces sept sites : nous n'avons pu qu'approcher une position au niveau de la parcelle pour quatre d'entre eux (Fig. 83).

Les deux difficultés principales lorsqu'on veut savoir si tous ces bâtiments sont liés sont l'absence de caractérisation et une datation incertaine. Ainsi, il est délicat d'associer tous ces éléments entre eux. Cependant, travailler sur les datations peut permettre de formuler quelques hypothèses.

Ainsi, si nous nous concentrons sur les bâtiments contemporains à ceux de la villa, c'est-à-dire entre le I^{er} et le II^e siècle, on s'aperçoit qu'il y a peu de bâtiments artisanaux ou agricoles contemporains. Seul un atelier métallurgique peut être mentionné à la fin du I^{er} siècle qui semble prendre la place d'un habitat. Soulignons ici le fait qu'il est difficile de toujours mettre en évidence des activités artisanales qui, soit laissent peu de traces, soit sont couplées avec une occupation résidentielle au sein d'un même bâtiment⁸⁰². Les méthodes de fouilles et le cheminement de l'interprétation étant inconnus, il faut aussi songer au fait que l'atelier de métallurgie pouvait être contemporain d'une occupation de type habitat.

Ceci-dit, deux bâtiments semblent avoir été occupés exclusivement au I^{er} siècle. Une datation plus précise

802. Nous rejoignons en ce sens la pensée d'Alain Ferdière et ses co-auteurs qui proposent de rapprocher les pavillons d'une villa avec les « boutiques-ateliers » des agglomérations gallo-romaines (Ferdrière et al., 2010, p. 406).

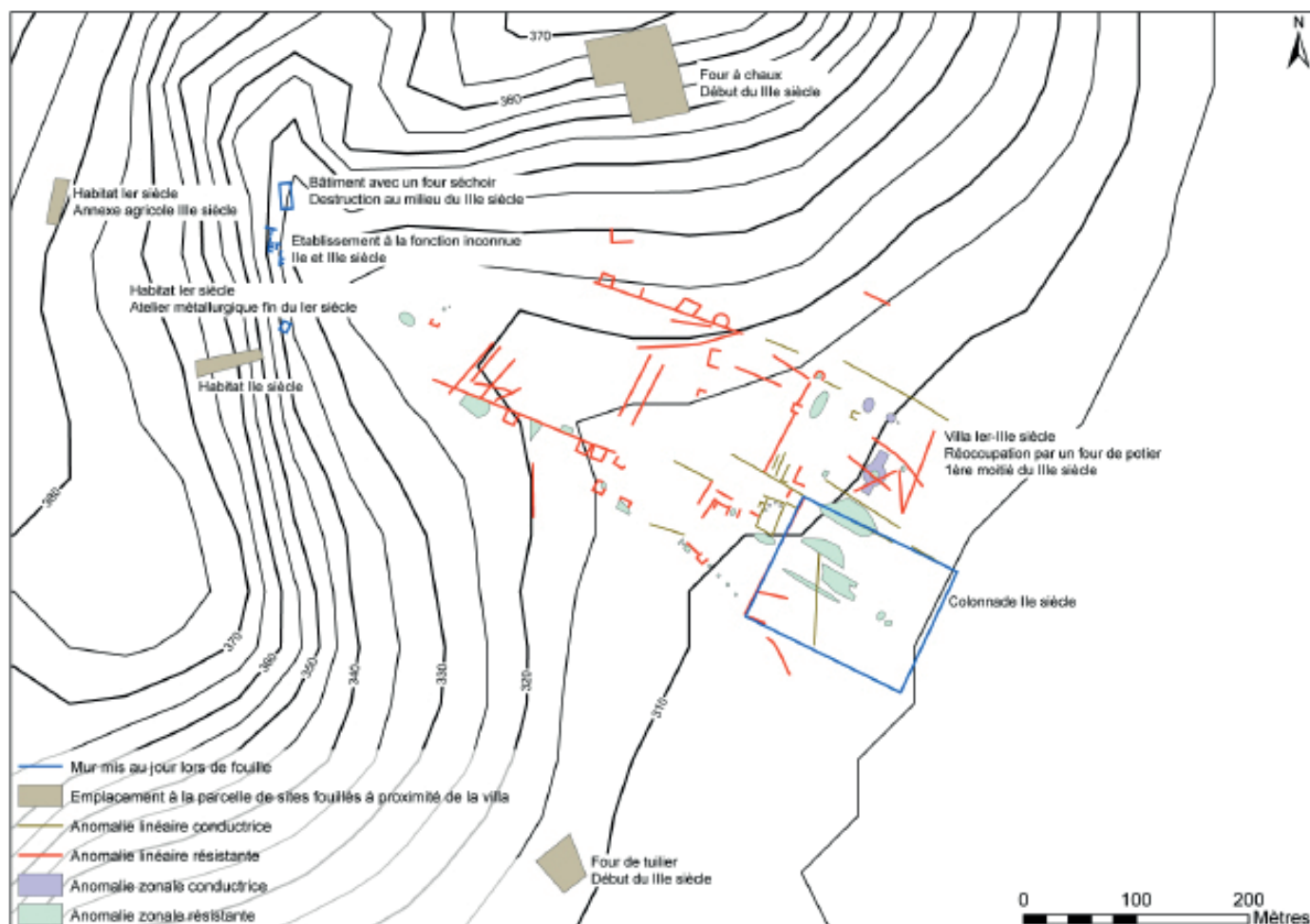


Fig. 83 Situation des bâtiments découverts autour de la villa de la Goulotte (DAO : A. Resch, 2017).

pourrait nous permettre ici de savoir si leur occupation est effectivement contemporaine de celle de la villa ou s'ils sont antérieurs ou postérieurs à l'établissement de celle-ci. En outre, leur position, l'un en haut de coteau et l'autre en bas de coteau, doit questionner sur leur contemporanéité.

Les deux autres bâtiments sont du II^e siècle. L'un a une fonction inconnue mais comporte de nombreuses pièces et l'autre est interprété comme un habitat. A priori, ils sont strictement contemporains de l'occupation de la villa ; mais quelle est leur fonction exacte ? sont-ils rattachables à la villa ? Pourquoi les avoir construits si loin de cette dernière et surtout en surplomb ?

Les questions sont nombreuses et le manque d'informations pertinentes ne permet pas de réfléchir plus en avant sur cette question. Cependant, au début du III^e siècle, après la destruction de la villa, il semble que soit les bâtiments sont abandonnés, soit ils sont réoccupés par des ateliers artisanaux. De même, un four à chaux et un four de tuilier sont construits à proximité. Mais surtout aucun habitat n'est connu pour cette époque.

Les fouilles ont montré qu'il y avait une récupération importante des matériaux de construction de la villa à certains endroits. Est-ce que cette récupération a été systématique ? A-t-elle nécessité l'installation d'infrastructures particulières ? L'habitat s'est-il rétracté dans une partie non connue de la villa ? ou est-ce que le domaine a éclaté entre différents noyaux ? En l'absence de nouvelle documentation, notamment de sondage, il est impossible de répondre à ces questions.

f) Les autres établissements ruraux (Fig. 85)

Nous venons de réétudier les deux « villae » connues par les fouilles de notre zone d'étude. Bien entendu, il existe d'autres traces de sites ruraux autour de l'agglomération antique de Grand.

1. Les sites d'Avranville (Fig. 84)

Lors de prospections aériennes, des anomalies surfaciques et linéaires ont été relevées : un chemin (fiche n°123) sépare un groupe de taches quadrangulaires et circulaires (fiche n°3) d'une anomalie quadrangu-

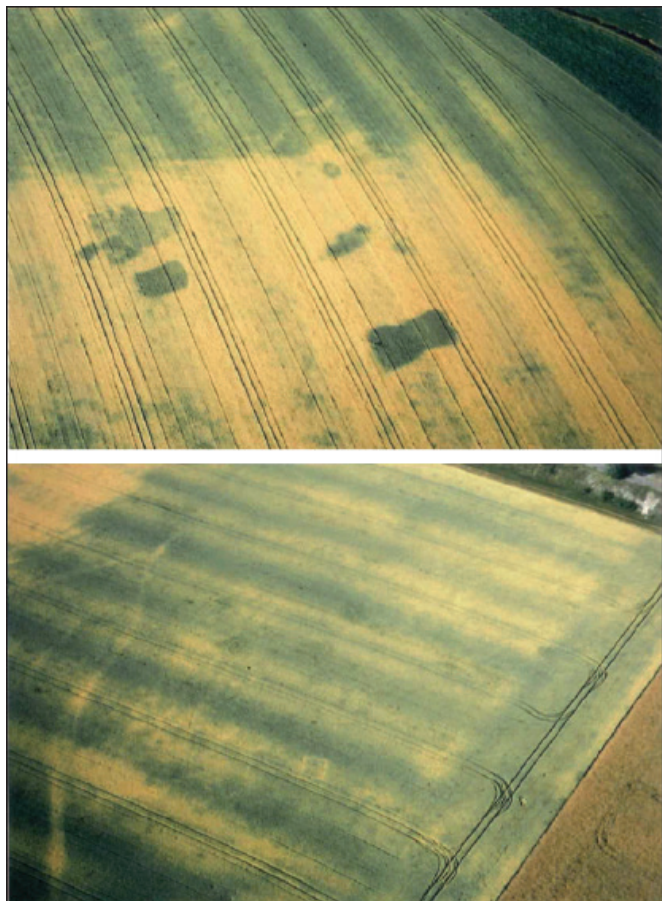


Fig. 84 Photographies aériennes des sites ruraux à Avranville (Ph. Frigério, 1998, 50/9 et 50/6).

laire (fiche n°124). Rappelons qu'il est impossible de dater ces vestiges, ni de s'assurer de leur contemporanéité.

La tâche circulaire pourrait être interprétée comme un puits. C'est la seule forme qu'on puisse interpréter clairement. En effet, bien que les autres anomalies semblent trahir la présence de bâtiments, elles ne forment pas un ensemble cohérent dont on pourrait déduire un plan qui nous renseignerait sur leur fonction. Néanmoins, la proximité avec la rivière de La Maldite qui devient permanente à environ 350 m de ces anomalies fait de cet endroit un lieu propice à l'installation de bâtiments d'exploitation. Des investigations supplémentaires devraient être menées afin de dater ces anomalies ou de révéler un plan plus complet.

2. La villa de Chermisey (fiche n°11 et Fig. 86)

En 1993, une prospection aérienne au nord du village de Chermisey a révélé la présence d'anomalies phytographiques formant un angle. Le long d'un côté,

des cloisonnements sont visibles alors qu'une structure quadrangulaire est visible à cheval sur l'autre côté. Le changement de culture dans le champ d'à côté ne permet pas d'obtenir un plan complet.

Cependant, même en l'absence de prospections pédestres qui pourraient permettre une datation, nous sommes vraisemblablement en présence d'un établissement gallo-romain. Le prospecteur aérien, Bernard Muller, avance l'hypothèse d'une probable villa avec une cour quadrangulaire⁸⁰³. Effectivement, il peut s'agir d'une villa sur cour ou alors de la *pars rustica* d'une villa avec la présence d'un portique sur l'un des côtés visibles.

Néanmoins, sans un plan complet, il est difficile d'être affirmatif sur cette identification : d'autres bâtiments de cette époque ou d'époque postérieure pourraient aussi correspondre à cette description — par exemple, un relais de bord de voie.

3. Des structures mentionnées à Dainville-Berthéléville

A Dainville-Berthéléville, plusieurs structures pouvant trahir la présence d'établissements ruraux ont été mentionnées. Tout d'abord au sud de la commune, dans le Bois du But, des substructions ont été observées dès le début du XX^e siècle (fiche n°60). Le relevé LiDAR effectué en 2009 montre effectivement la présence de terrasses ainsi qu'une structure de forme triangulaire. Un peu plus loin, à Le Lua, des pierriers de 4 m de large pour une hauteur moyenne de 1,5 m ont été signalés par l'agent ONF en charge de cette forêt (fiche n°65). Il est probable qu'il s'agisse de la suite des terrasses précédentes. Il s'agit très vraisemblablement de pierriers de culture qui servaient de délimitation parcellaire. Cependant, aucun élément ne permet une datation de ces structures.

Au Taon, des haies dans un pré semblent former un parcellaire (fiche n°61) alors qu'on a signalé des pierriers dans le bois de Nogère (fiche n°64). Sans datation, il est difficile de pouvoir mettre en relation tous ces indices. Cependant, s'ils datent bien de la même époque, ils sont le signe d'une mise en valeur de ces terres plus importante qu'à notre époque avec une culture d'espaces aujourd'hui boisés. Même si des substructions romaines ont été mentionnées à

803. Fiche SRA AH 002.

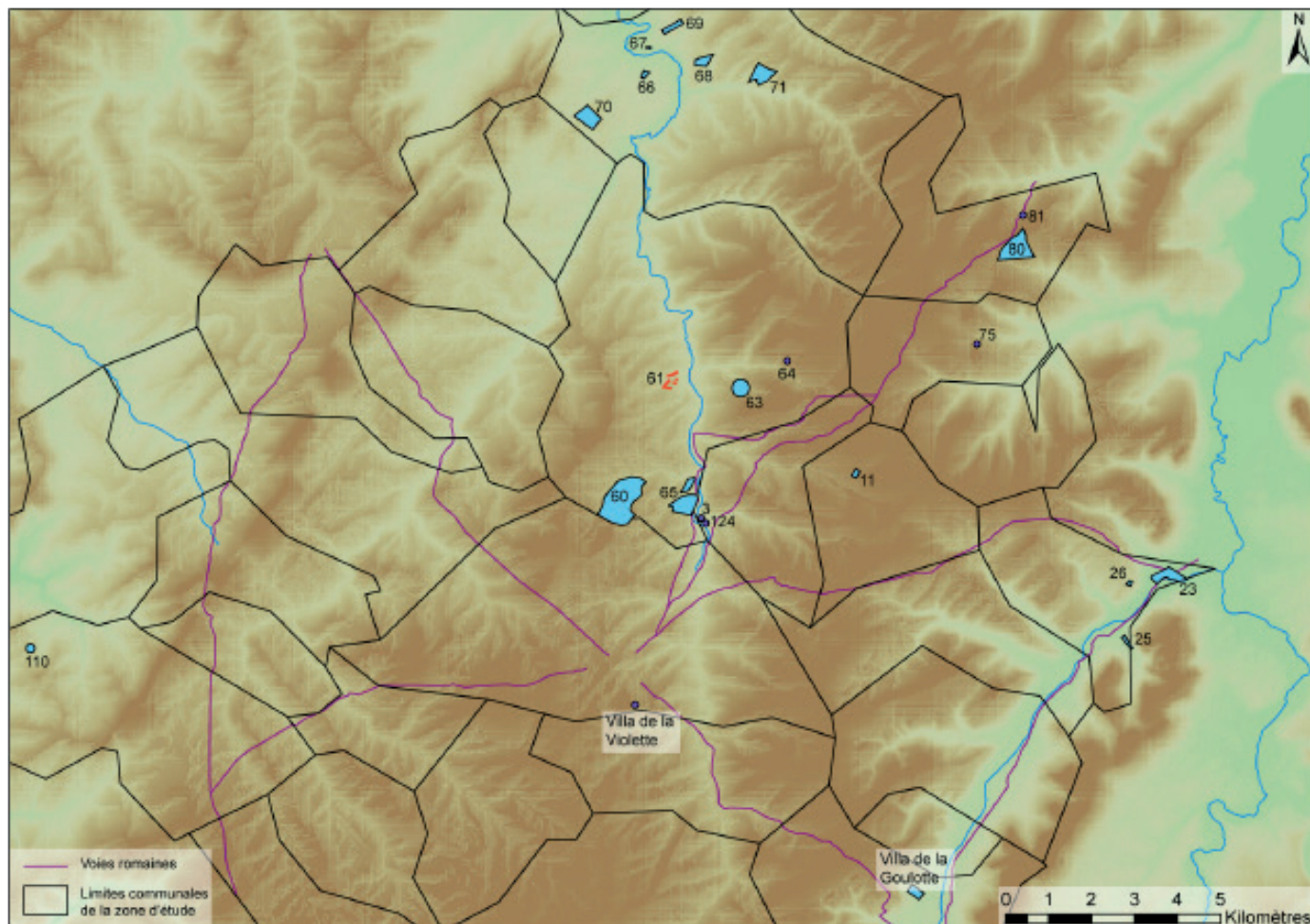


Fig. 85 Localisation des sites du corpus pouvant trahir une occupation rurale (DAO : A. Resch, 2017).

La Chapelle de Clécourt (fiche n°63), ces pierriers semblent plutôt dater de l'époque médiévale avec une mise en culture en terrasses connue par ailleurs en Lorraine. Il n'est pas exclu cependant que nous soyons en présence d'enclos délimitant des parcelles pour de petits ou moyens établissements.

4. Un site à tuiles à Bettoncourt-le-Haut

Stéphane Izri, en 1998, a signalé la présence de tuiles, de tessons de céramique et de pierres de construction au lieu-dit Tincourt à Bettoncourt-le-Haut (fiche n°110). La céramique permet de dater ce site de l'époque gallo-romaine mais nous ne pouvons en dire plus. L'absence de matériaux de construction plus luxueux — enduits peints, marbre... — ou d'artefacts pouvant trahir la présence d'un habitat — pilettes d'hypocauste, objets de la vie quotidienne... — ne permet pas d'aller au-delà d'une simple mention d'occupation.

5. Des mentions à Gondrecourt-le-Château

Plusieurs missions de prospection aériennes ont permis de mettre en évidence la présence d'une villa à ailes latérales associée à un chemin d'accès (fiche n°70 et Fig. 87). Des prospections pédestres de vérification ont

permis de recueillir des fragments de *tegulae* et des tessons de céramiques communes, sigillées et fines.

Sur la même commune, sur l'autre rive de l'Ornain, d'autres anomalies phytographiques dessinent des fosses, des tracés linéaires, des fossés, des taches... (fiches n°68, 69 et 71). Peut-on mettre en relation la villa et ces anomalies qui semblent être des indices de mise en culture ? Il est tentant de le faire, d'autant que nous avons vu que plusieurs types d'établissements pouvaient cohabiter, de la petite ferme à la grande villa luxueuse. Cependant, les vérifications au sol n'ont pas permis de relever des objets permettant une datation fiable. Celle-ci est d'autant plus délicate que Gondrecourt-le-Château connaît une occupation mérovingienne importante comme l'attestent deux nécropoles trouvées sur son territoire (fiches n°66 et 67).



Fig. 86 Photographie aérienne de la villa de Chermisey (Photographie : Bernard Muller, 17.07.1992.139).

6. Deux bâtiments et des anomalies mentionnés à Sionne

Lors de prospections aériennes, une anomalie quadrangulaire cloisonnée a été observée au lieu-dit Les Souches, non loin de la rivière La Saônelle (fiche n°25). Sans vérification sur place, il n'est pas possible d'affirmer que ce bâtiment date de l'époque galloromaine, même si cette datation est probable.

A proximité de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé, une autre structure quadrangulaire a été observée par prospection aérienne (fiche n°23). Un diagnostic effectué sur une parcelle adjacente a révélé la présence d'occupations protohistorique et médiévale avec une réutilisation de matériaux de construction de l'époque antique⁸⁰⁴. Une datation de cette époque pour ce bâtiment est aussi probable.

Enfin, une anomalie linéaire et des anomalies ovales ont été signalées sur les hauteurs de la commune,

au lieu-dit Le Grand Four (fiche n°26). Les formes évoquent plutôt une ferme avec enclos ; cependant, sa situation en position dominante sur la vallée de la Saônelle ainsi que l'absence de point d'eau sur ce plateau ne semblent pas propices à l'agriculture. En l'absence de mobilier, il est difficile de caractériser cette occupation et de la dater.

7. Des substructions à Vaudeville-le-Haut

A la fin du XIX^e siècle, Félix Liénard a signalé à proximité de la voie romaine reliant Grand à Maxey-sur-Meuse la présence de « traces de constructions antiques »⁸⁰⁵ sans autres indications (fiche n°75). La mention est ancienne et surtout, elle n'est pas recoupée par d'autres témoignages⁸⁰⁶. Sans remettre en cause cette observation, nous préférons la mettre de côté d'autant plus que sur le territoire de cette commune, il n'y a pas d'autres indices d'une occupation romaine.

804. (Forelle, 2013) pour les sondages et informations orales de Florence Demarly-Creps, responsable de la fouille.

805. (Liénard, 1881, p. 112).

806. Seul Maurice Toussaint a repris cette information (Toussaint, 1946, p. 82) et lors de notre visite au maire de la commune, il ne nous a pas rapporté de tels vestiges à proximité de la voie romaine qu'il connaît bien.



Fig. 87 Photographie aérienne de la villa à ailes latérales de Gondrecourt-le-Chateau (Photographie : Philippe Frigério, 1998, 62/8).

8. Un site à tuiles et des substructions à Vouthon-Haut

Sur le Fond de Boncourt, sur le site d'un monastère daté du VIII^e siècle, des fragments de terres cuites, des tessons de céramique et des pièces de monnaies de différentes époques ont été retrouvés (fiche n°80). L'abbé Robinet mentionne que sous ce monastère existent des vestiges de bâtiments antiques⁸⁰⁷ Nous sommes tentés de rapprocher cette découverte de celle réalisée le long de la voie romaine où de nombreux tessons de céramiques ont été ramassés dans des substructions (fiche n°81). Félix Liénard y rapporte la présence de monnaies du Haut et du Bas Empire ainsi que d'une tablette-matrice qui servait à imprimer des inscriptions sur les céramiques⁸⁰⁸.

Les mentions anciennes, la transformation de la tablette en tuileau⁸⁰⁹ et le manque d'autres éléments de réflexion nous obligent à être prudente sur le sujet et, comme pour Vaudeville-le-Haut, à mettre ces sites de côté.

g) Les varia de Jean-Paul Bertaux : quelques nouveaux sites autour de Grand

Pour rappel, les *varia* de Jean-Paul Bertaux sont les retranscriptions des rencontres entre Jean-Paul Bertaux, archéologue historique du site, et Thierry Dechezleprêtre, conservateur du département des Vosges. Au cours de ces entrevues, différents thèmes pouvaient être abordés dont les prospections pédestres effectuées autour de Grand.

Nous avons pu rassembler ces données éparses et, avec l'aide de Jean-Paul Bertaux, confirmer les lieux de découvertes. Certains sites sont validés par la présence d'objets caractéristiques alors que d'autres sites inédits ont été découverts. Malheureusement, les objets n'ont pas pu être réétudiés et nous n'avons pas la plupart du temps une datation plus précise que l'époque romaine. Cependant, la seule cartographie de ces lieux permet de mieux appréhender les établissements ruraux dans l'environnement très proche de l'agglomération antique (Fig. 88).

807. (Robinet, 1904, p. 255 note 1).

808. (Liénard, 1881, p. 111-112) ; repris par (Toussaint, 1946, p. 83).

809. (Liénard, 1881, p. 112).

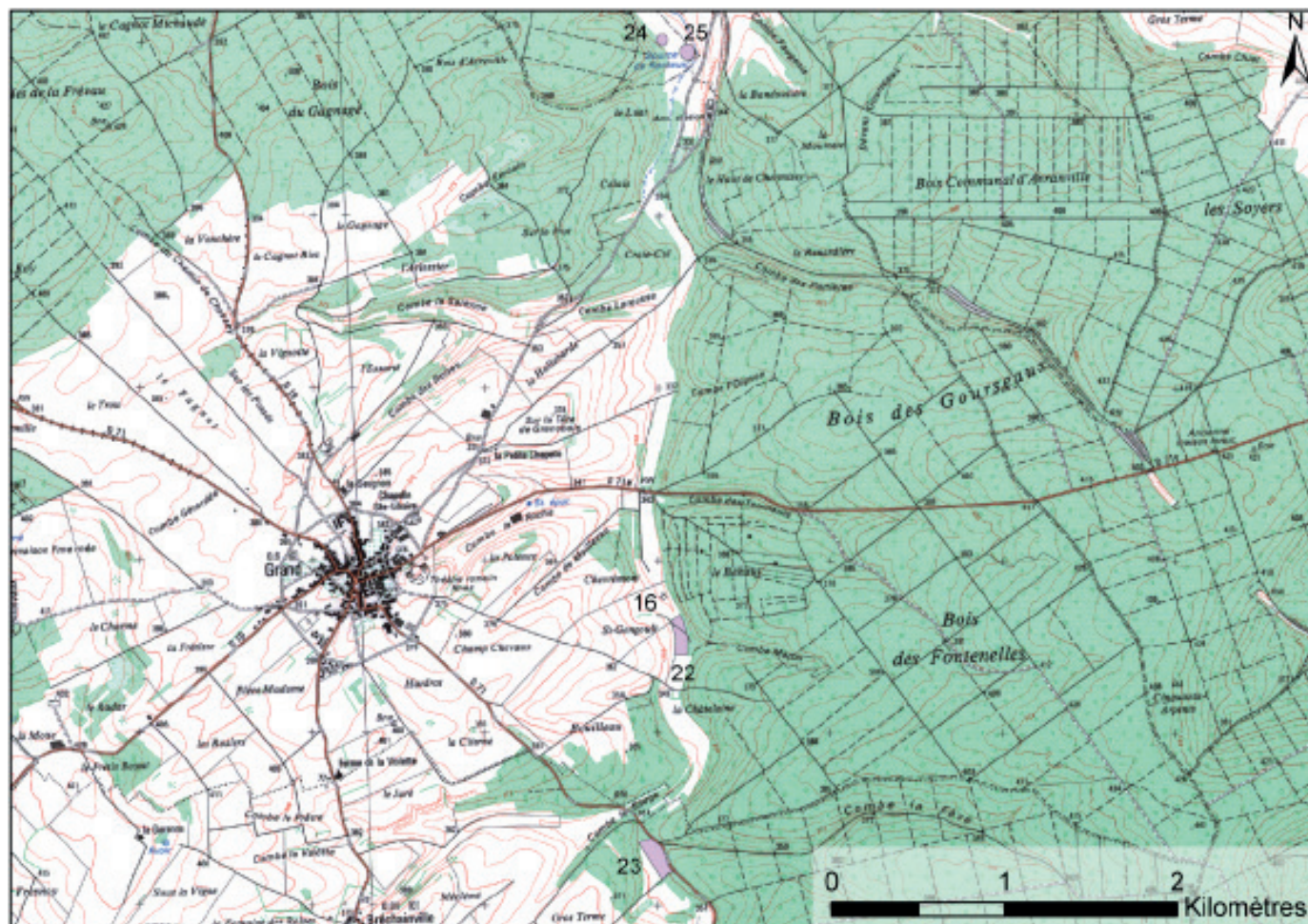


Fig. 88 Localisation des sites mentionnés dans les varia de Jean-Paul Bertaux (Fond de carte : IGN 25 ; Dao : A. Resch, 2017).

Nous avons parlé des anomalies phytographiques repérées à Avranville (fiche n°3 et 124). De l'autre côté de La Maldite, à proximité de la source du Routeuil, Jean-Paul Bertaux a identifié deux sites en 2005 et 2007. Le plus proche de la source n'a livré qu'un seul élément peigné qu'il a identifié comme un tubulus (site n°25). Sur l'autre site (site n°24), plus au nord, ce sont un flan d'environ 2 cm de diamètre et des tessons de céramique indigène, fumigée et sigillée qui ont été retrouvés. La céramique est plutôt ancienne, des I^{er} et II^e siècle.

Nous pouvons probablement relier les deux sites entre eux à cause de la faible distance les séparant et le peu de mobilier recueilli. De même, celui-ci n'est pas assez caractéristique pour qu'on soit sûr qu'il s'agit d'une occupation pérenne puisqu'il ne s'agit pratiquement que de tessons de céramique.

Un autre établissement a été prospecté au lieu-dit Saint-Gengoult à proximité de l'ancienne voie reliant Grand à Pargny-sous-Mureau⁸¹⁰ (site n°22) :

un dé à coudre, une pièce de harnachement, un médaillon figuré, un fragment de plomb fondu, une tête sphérique en bronze, un bouton semi-sphérique en bronze, un pendentif en bronze, trois monnaies et des fragments de *tegulae* ont été recueillis. Ce mobilier semble être datable de l'époque gallo-romaine sans qu'on puisse être plus précis. A proximité de l'ancienne voie et de cet établissement, une hippo-sandale, un couperet, un fer plat, une virolle et une clavette ont été retrouvés sur le site pillé (site n°16).

Comme pour les sites précédents, nous sommes tentés de grouper ces deux découvertes en un seul site. La présence de fragments de *tegulae* permet de supposer l'existence à cet endroit d'un bâtiment. Le mobilier ne fait pas pencher la balance vers une occupation domestique ou vers une occupation agricole et artisanale. D'autres investigations seraient nécessaires, d'autant plus que le site semble pillé.

Enfin, une dernière prospection sur la commune de Bréchainville a révélé la présence d'une occupation

810. Chemin disparu de nos jours, nous n'avons aucun indice justifiant que cette voie soit romaine. Elle est plus vraisemblablement médiévale et relie le village à l'abbaye de Pargny-sous-Mureau qui possédait des terres sur le territoire de la commune.

avec des fragments de *tegulae* et un ensemble de 96 monnaies. Ce lot a été étudié par Ludovic Trommschläger⁸¹¹. Il souligne deux éléments : l'aspect usé de ces monnaies et le grand éventail chronologique, de la période gauloise au III^e siècle. Ces deux particularités pourraient montrer qu'il s'agit d'une accumulation d'offrandes. Cependant, le manque d'informations sur le contexte archéologique ne permet pas d'être affirmatif sur ce point.

A l'issue de ce passage en revue de la documentation, nous voyons que les environs de Grand sont plus densément peuplés que pensé jusqu'à présent. Ainsi, le mythe d'une ville-sanctuaire située au milieu du clairière⁸¹² s'effondre petit à petit. Sur une zone d'environ 315 km² et pour l'époque antique, deux villas à Liffol-le-Grand et à Gondrecourt ont été mises en évidence, peut-être trois si on compte celle de Chermisey, ainsi que plusieurs occupations, même si elles n'ont pas pu être caractérisées avec précision entre fonction domestique ou artisanale/agricole.

De même, des traces de mise en culture, difficilement datables d'une époque ou d'une autre, ont aussi été repérées. Situées dans des massifs forestiers, elles montrent un défrichement qui n'est aujourd'hui perceptible qu'au travers de pierriers de culture, alors que dans les champs et les prés, elles montrent une mise en valeur ancienne.

Le problème majeur dans ce dossier est la datation des sites. Mises à part la villa de la Violette et celle de la Goulotte, aucune fouille ou sondage n'a pu être menée sur d'autres occupations. En outre, même si des ramassages de surface ont pu être faits, la chronologie ne peut être établie dans le détail et nous ne pouvons pas être plus précise que la période gallo-romaine. Ainsi la dynamique autour de l'agglomération nous échappe en grande partie. Cependant, pour les deux villas étudiées, nous pouvons voir une occupation dès le I^{er} siècle avec une phase d'abandon au cours du II^e siècle et une réoccupation au III^e siècle.

Aller plus loin dans la caractérisation des habitats ruraux autour de Grand nécessiterait de procéder à des prospections systématiques rapprochées de l'ag-

glomération dans un premier temps, puis de plus en plus éloignées, et de réaliser des sondages de vérification si nécessaire. De telles recherches permettraient de mieux comprendre l'occupation extra-urbaine et de distinguer différents types d'occupation, voire de spécialisation.

811. Nous le remercions de nous avoir communiqué le résultat de son étude non publiée.

812. Une belle description onirique peut être lue dans (Eydoux, 1965, p. 252-272).

Conclusion

L'histoire de la recherche sur les campagnes est ancienne mais le renouvellement de l'image des campagnes et de leurs modes d'exploitation est, au final, assez récent. La campagne gauloise n'a pas été totalement romanisée par la construction de villae, mais elle est devenue « gallo-romaine » avec des établissements d'exploitation de taille et d'aspect différents.

L'étude des établissements leuques est elle aussi assez ancienne mais elle n'a pas bénéficié de renouvellement depuis le milieu des années 1980. Ainsi, les chercheurs sont restés sur l'idée d'un territoire leuque dépourvu de sites ruraux, et notamment de villae. Cependant, aucune recherche propre à grande échelle n'a été menée sur cette cité, l'activité archéologique préventive, qui est une grande inventrice de sites ruraux, n'y est pas très intense, et des problèmes de vocabulaire pour décrire les sites peuvent cacher une richesse réelle sous-estimée.

La première étape du travail sur ce dossier a été de dépouiller intégralement les CAG des départements concernés : 775 sites ruraux ont été recensés dont 382 sites à tuiles, 61 habitats ruraux, 264 établissements ruraux et 68 villas. La carte de répartition de ces sites montre une certaine homogénéité dans leur répartition même si on peut deviner des zones de « vide » et certaines plus densément pourvues qui correspondent à des biais de la recherche.

Pour 92 sites, nous avons pu aborder la question de la datation de ces établissements. Globalement, les créations ont lieu durant les I^{er} et II^e siècles. Les abandons commencent dès le II^e siècle mais ne deviennent perceptibles sur le nombre d'établissements total qu'au cours du IV^e siècle. En outre, la part des sites créés au cours du I^{er} siècle et toujours occupés lors des siècles suivants est importants. Cela montre une certaine stabilité dans l'occupation du territoire même si la majorité des sites ne dépassent pas deux siècles d'existence. Ces rythmes d'occupation sont globalement similaires à ceux observés pour les autres régions de la France.

La répartition de ces sites montre que la distance moyenne de ces sites aux agglomérations du territoire est de 13,97 km et sa médiane de 11,80 km. Ainsi, notre zone d'étude qui correspond à un cercle de 10 km de diamètre autour de l'agglomération antique de Grand devrait permettre d'aborder une grande majorité des établissements en lien avec elle.

Dans notre zone d'étude, nous avons recensé 17 sites ruraux ou signes de production agricole, mais seulement deux ont fait l'objet de fouille, à savoir la villa dite « de la Violette » et la villa de la Goulotte. La villa de la Violette montre un début d'occupation du bâtiment principal d'occupation à la fin du I^{er} siècle et une seconde occupation à la fin du III^e siècle. La question du hiatus au début du III^e siècle reste

posée. Les autres édifices interprétés plutôt comme des bâtiments d'exploitation sont occupés au cours du III^e siècle. Le lien entre ces différents bâtiments n'a pas été clairement prouvé ; l'appellation « villa » ne doit pas cacher une interrogation encore présente sur le caractère agricole de cet ensemble, si tous les bâtiments sont contemporains et liés.

La villa de la Goulotte est une villa connue par des fouilles et son plan a pu être complété par des prospections géophysiques. Son extension est difficile à circonscrire car des bâtiments fouillés à proximité pourraient en dépendre. Cependant, il semble que la première occupation de cette zone se fasse aux I^{er} et II^e siècles sous forme d'habitat puis qu'au cours du III^e siècle, des activités artisanales réoccupent ces habitations et créent de nouveaux bâtiments.

Les autres sites connus autour de Grand n'ont pas donné lieu à des fouilles mais ils sont connus principalement par la photographie aérienne et les prospections pédestres. Ils se concentrent dans le quart nord-est de notre zone d'étude. Le problème principal auquel nous avons été confrontée est celui de la datation qui empêche une comparaison et un rapprochement entre tous ces sites. Il serait nécessaire de mener des travaux systématiques qui permettraient d'avoir une meilleure connaissance des environs de l'agglomération.

Néanmoins, les deux villas de la Violette et de la Goulotte semblent obéir au schéma d'occupation des établissements ruraux de la cité des Leuques.

Chapitre 10 : Les autres traces d'occupation

En évoquant les voies et les établissements ruraux, nous avons discuté des deux grands types d'occupation qui structurent les territoires. Cependant, il faut aussi parler d'autres types de sites qui peuvent traduire d'autres occupations non perceptibles à travers des indices d'habitations, mais surtout qui doivent répondre à des problématiques propres à notre zone d'étude.

Ainsi, les sites funéraires présents dans notre zone d'étude permettent de s'interroger sur le peu de nécropoles datables de l'époque romaine. Les adductions d'eau sont cruciales pour l'agglomération antique de Grand : la pérennité d'une occupation dépend en partie de l'accès à l'eau. Enfin, nous connaissons quelques sites liés à la production et à l'artisanat. Nous pourrions donc aborder la question des matières premières et des circuits d'approvisionnement.

I. Les sites funéraires

Le nombre de sites funéraires est important dans notre zone d'étude — 25 fiches ; cependant, seuls six sites peuvent être datés de l'époque romaine. Autour de Grand, on en dénombre six dont seulement une nécropole d'époque romaine (fiche n°41) et deux autres de transition avec l'époque médiévale (fiche n°4 et 36)⁸¹³. Comment expliquer le peu de témoins funéraires autour de cette agglomération ? En outre, est-ce que les nécropoles et les sépultures connues reflètent une occupation déjà connue ?

a) Etat de la question chez les Leuques

Nous l'avons évoqué rapidement lorsque nous avons discuté de l'état de la recherche dans notre zone d'étude⁸¹⁴ et de l'organisation de la cité des Leuques⁸¹⁵, mais nous devons revenir un peu plus longuement sur ce point. Jean-Noël Castorio a travaillé sur le sujet pour l'ensemble de la Lorraine au tournant du I^{er} siècle⁸¹⁶ et spécifiquement sur le département des Vosges⁸¹⁷. Il fait le constat d'un manque de données qui, en outre, sont souvent trop anciennes, notamment pour la Meuse et les Vosges⁸¹⁸.

Pour l'ensemble du territoire leuque, il est délicat d'arrêter un chiffre à cause notamment du caractère partiel des données. Jean-Noël Castorio recense soixante sites funéraires pour le seul département des Vosges, mais pour seulement six d'entre eux, on dispose d'une documentation correcte⁸¹⁹. Dans son étude sur le changement d'ère, il donne une liste de douze sites pour l'ensemble du territoire leuque⁸²⁰. Dans tous les cas, le peu d'informations disponibles et l'absence de fouilles récentes ne permettent pas à l'heure actuelle de réaliser une synthèse pertinente puisque seuls quatre sites peuvent être bien datés — Gondreville et Lanveuveville en Meurthe-et-Moselle et Dompaire et Vittel dans les Vosges⁸²¹.

813. Il est possible que la nécropole d'Avranville (fiche n°4) ne soit pas liée à Grand mais nous reviendrons plus loin sur cette question.

814. Cf. p. 36 pour la période gallo-romaine

815. Cf. p. 92.

816. (Castorio, 2011).

817. (Castorio, 2004).

818. (Castorio, 2004, p. 64, 2011, p. 673-675).

819. (Castorio, 2004, p. 64).

820. (Castorio, 2011, p. 680-683).

821. Ajoutons à ce corpus récent, deux voire six cimetières relevés par Pierre Fetet (Fetet, 2009, p. 267-286)..

Les seuls documents dont nous disposons pour la période romaine se résument en grande partie à des épitaphes et des stèles funéraires⁸²². Jean-Noël Castorio voit dans les stèles du I^{er} siècle une « pénétration assez précoce, dans des milieux isolés, du marquage gréco-romain de la tombe et de son imagerie »⁸²³. Ces petits monuments funéraires ont été retrouvés en grand nombre dans le département, notamment en remploi dans le rempart de Soulosse-sous-Saint-Elophé (Vosges) qui a livré plus de 70 sculptures funéraires. Ils montrent une certaine standardisation dans leur fabrication et célèbrent la réussite du défunt.

En outre, au sein du territoire leuque, la crémation semble être la règle durant toute l'époque romaine bien que les données concernant les IV^e et V^e siècles manquent pour caractériser le passage de l'incinération à l'inhumation et la christianisation des rites funéraires⁸²⁴.

Le constat est le même pour la période antérieure de La Tène⁸²⁵, à l'exception de la période de La Tène ancienne qui présente une certaine continuité avec la période du Hallstatt⁸²⁶. Pour la période de La Tène finale, un seul site a livré des sépultures : celui d'Étival-Clairefontaine, site fortifié. Une quinzaine d'incinérations dans des fosses rectangulaires ont été retrouvées dont certaines en contexte d'habitat⁸²⁷. Le manque de sites fouillés ne permet pas non plus de travailler sur ce thème.

Pour la période du haut Moyen Âge, les données s'améliorent un peu⁸²⁸. Même si les sites funéraires sont connus grâce à des découvertes fortuites⁸²⁹, cette documentation est suffisamment solide pour permettre une étude plus poussée que pour les périodes antérieures. Ainsi par exemple, l'usage du sarcophage, d'abord urbain, semble s'être totalement diffusé dans les campagnes dès le dernier quart du VI^e siècle⁸³⁰. L'inhumation habillée et les dépôts funéraires sont une règle observée en Lorraine bien que les types d'objets diffèrent d'une tombe à l'autre⁸³¹. Toutefois,

réaliser une synthèse régionale fiable est difficile.

b) Les sites funéraires dans notre zone d'étude (Fig. 92)

Dans notre corpus, nous retrouvons 25 fiches se rapportant à des sites funéraires. La plus grande partie concerne des nécropoles et des sarcophages — 76 % du total soit 19 fiches — alors que le reste concerne trois sépultures, une tombe, une stèle et un tertre (Fig. 89).

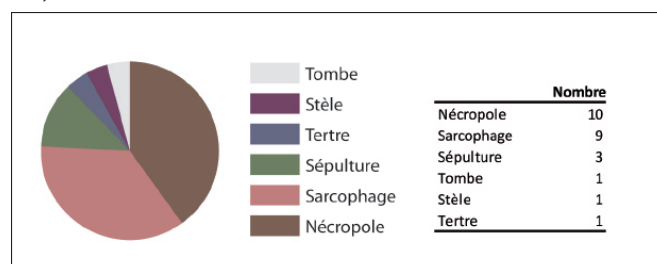


Fig. 89 Graphique représentant le nombre de type de sites funéraires (DAO : A. Resch, 2017)

Ces sites sont relativement bien connus puisque seuls sept ont une localisation se limitant à la commune et que sept autres ne sont connus par des mentions. Les fouilles ont concerné neuf sites au total dont seulement trois ont été réalisées après 1950. Les autres découvertes l'ont été fortuitement et n'ont pas donné lieu à des fouilles (Fig. 90). Enfin, la datation est indéterminée pour cinq sites et la période médiévale est surreprésentée parmi les occupations datées avec plus de 50 % de sites occupés à cette époque — soit 15 sites. Notons aussi que six sites sont soit des sites couvrant les deux périodes, soit connaissant des réoccupations (Fig. 91).

Ces statistiques, bien que restreintes au vu du nombre de sites, semblent correspondre au bilan dressé pour les différents départements de la cité des Leuques, dont nous avons parlé juste avant, avec une connaissance plus importante pour la période mérovingienne et une minorité de fouilles récentes.

822. (Castorio, 2004, p. 64).

823. Op. cité, p. 65.

824. (Mourot, 2002, p. 102 ; Castorio, 2004, p. 66).

825. Voir p.34

826. (Michler, 2004a).

827. (Castorio, 2004, p. 65 ; Michler, 2004a, p. 55).

828. Voir p. 40

829. (Guillaume, 2004, p. 82).

830. (Guillaume, Mourot, 2002, p. 127 ; Guillaume, 2004, p. 81).

831. (Guillaume, Mourot, 2002, p. 127 ; Guillaume, 2004, p. 85).

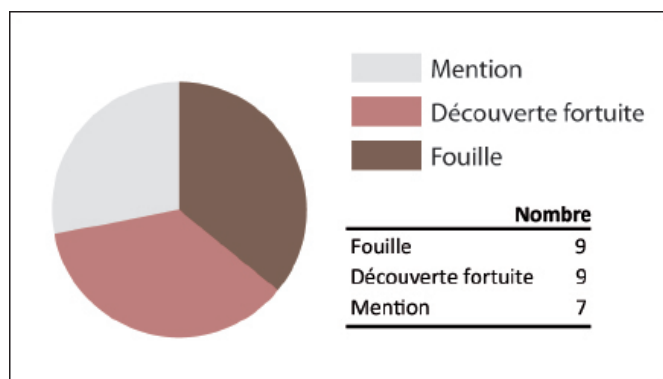


Fig. 90 Graphique représentant le nombre de sites funéraires par type de découverte (DAO : A. Resch, 2017)

1. Les sites d'époque indéterminée

A Dainville-Berthelévillle (Meuse), près de la chapelle de Clécourt, H. Lemoine mentionne la découverte de « nombreux sarcophages »⁸³² (fiche n°62). Franck Mourot ajoute une datation incertaine, celle de l'époque mérovingienne mais sans plus de précision⁸³³. De même, la fiche SRA de ce site mentionne une datation du haut Moyen Âge sans éléments sûrs⁸³⁴. La présence d'une chapelle à proximité du lieu de découverte ainsi que la mention de sarcophages fait effectivement penser à des inhumations de la période médiévale ; cependant, ces découvertes sont rapportées dans un recueil sur le département de la Meuse abordant de nombreux thèmes écrit en 1909. Le manque d'indications concernant le contexte de découverte, les objets éventuellement trouvés, les ossements humains contenus dans ces sarcophages, leurs formes... nous incitent à rester prudent dans l'interprétation et la datation de ce site. En outre, il existerait des substructions gallo-romaines à proximité (fiche n°63).

A Epizon (Haute-Marne), sur l'ancienne commune de Bettoncourt-le-Haut, au lieu-dit Burville, un tertre aurait livré des tessons de céramiques qui pourraient permettre de dater cet ensemble de l'époque romaine⁸³⁵ (fiche n°109). L'endroit est vallonné et compte parmi les lieux les plus élevés des alentours et il aurait pu effectivement accueillir un tertre. Cependant, comme pour le site précédent, le manque de contexte ne permet pas de connaître la

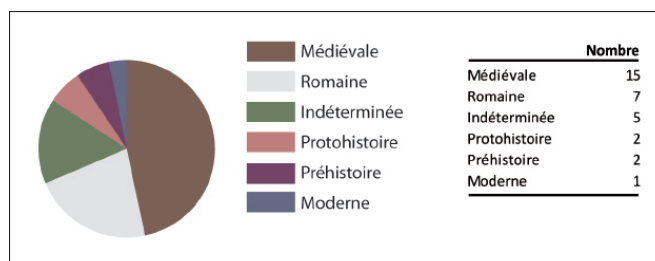


Fig. 91 Graphique présentant la datation des sites funéraires (DAO : A. Resch, 2017)

nature exacte de ce tertre et la datation est impossible en ne prenant en compte que les tessons de céramique qui peuvent ne pas provenir du tertre lui-même.

J. Chounavelle, instituteur de Grand, mentionne la présence d'un cimetière sur la route de Liffol qui a été cité par Félix Voulot⁸³⁶. La phrase d'après, il précise qu'un autre cimetière a été découvert à proximité en 1898. Ce dernier se caractérise par la présence de vases placés dans la roche creusée. Dans un bois de sapins appartenant à M. Mourot à quelques mètres de la route vers Liffol, Lucien Vilminot souligne qu'il était possible à la fin du XIX^e siècle de voir des sarcophages et d'autres éléments funéraires qu'il date de l'époque mérovingienne⁸³⁷. Cette nécropole aurait été découverte en 1884 et aurait livré un fragment de sarcophage mérovingien comportant une inscription incomplète du Haut-Empire⁸³⁸. L'auteur émet aussi l'hypothèse qu'il pourrait s'agir du site fouillé par Félix Voulot en 1883, mais le manque de précision sur ses investigations empêche tout rapprochement⁸³⁹.

Pour nous, il est très probable qu'il s'agisse d'une seule et même nécropole (fiche n°43) malgré une tradition qui en distingue deux. La similarité dans les descriptions, certes peu distinctives, nous a amenée à cette conclusion. En outre, le cadastre napoléonien mentionne un ancien chemin vers Liffolle-Grand⁸⁴⁰ ; il est très probable que le cimetière se situait à la bordure de cet ancien chemin et qu'il ait été coupé en deux lors de son déplacement à une date indéterminée. Bien que Lucien Vilminot sou-

832. (Lemoine, 1909, p. 282).

833. (Mourot, 2002, p. 230).

834. Information CA SRA, n° gisement 0003 AH.

835. (Ballet, 1971, p. 39 ; Thévenard et al., 1996, p. 121).

836. (Chounavelle, 1909, p. 28).

837. (Vilminot, 1939, p. 118-119).

838. Op. cité, p. 122.

839. Op. cité p. 123

840. Voir p. 194.

tienne que cette nécropole est datable de l'époque mérovingienne, nous pensons plutôt qu'il faut la considérer comme non datée. En effet, si les sarcophages donnent une datation de l'époque mérovingienne, la présence de vases dans des emplacements creusés à même la roche oriente plutôt vers une datation de l'époque romaine. Il pourrait aussi s'agir d'une nécropole utilisée à plusieurs époques. Le manque d'informations sur les objets qui ont pu y être retrouvés ne nous permet pas de trancher de manière satisfaisante.

A Pargny-sous-Mureau (Vosges), en 1840, un sarcophage a été trouvé lors du creusement des fondations de l'école des garçons (fiche n°20). Matthieu Michler rapproche cette découverte de celle mentionnée par l'instituteur du village en 1861 au lieu-dit Châtelet qui permis de mettre à jour des ossements, des monnaies et une épée⁸⁴¹. Or, ce lieu-dit se retrouve à proximité de l'abbaye de Mureau et non dans le village. Il s'agit de deux découvertes distinctes.

Cependant, toujours sur la même commune, des ossements, des outils et des armes non datés auraient été découverts au lieu-dit Au Brainville (fiche n°21). Sur le cadastre napoléonien, ce lieu-dit est situé tout de suite au nord de la commune à proximité du cimetière et de l'église du village. Si l'école a aujourd'hui disparu, elle devait sûrement se trouver à proximité. Nous rapprochons donc ces deux mentions que nous considérons comme un seul et même site. Pour cette découverte et celle au lieu-dit Châtelet, nous manquons d'informations pour les dater.

2. Les sites d'époque romaine

A Chermisey (Vosges), un autel votif réutilisé comme bénitier d'église a été déposé au Musée d'Épinal (fiche n°10). Composé d'un socle et d'une corniche, le monument porte une inscription sur le dé : ---|---]Vov (?) [---] / Severini / [---] / memoria(e) / amici f(aciendum) c(uraverunt), [à la mé-

moire de] Severinus, ses amis ont pris soin d'élever (ce monument)⁸⁴². Dédicace funéraire, elle pourrait provenir d'une nécropole proche du village actuel. Des prospections aériennes ont permis de découvrir une possible *villa* au nord-ouest de Chermisey (fiche n°11) : les deux sites pourraient être en lien ce qui prouverait l'existence d'une petite nécropole rurale.

Les deux autres sites attribuables à la période romaine sont localisés sur le site de Grand (Vosges). Le premier a été découvert suite à une fouille menée par Jules Laurent en 1860⁸⁴³ (fiche n°37). Suivant les indications d'un ancien forestier, il dégage d'une butte une structure de quatre assises de moellons à laquelle était accolé un escalier de huit marches. Pour pénétrer dans cette dernière, il dut casser une voûte hémisphérique faite en pierres sèches. Le comblement de la structure était composé de terre mélangée à des moellons calcinés, des fragments de statues et d'inscription — dont une en l'honneur de Mercure et Rosmerta⁸⁴⁴, de clous, un couteau de sacrificeur, d'ossements d'animaux... La tombe renfermait trois défunts.

Le site est situé à l'orée du Bois des Hamets et à proximité de la voie antique reliant Naix-aux-Forges à Grand. Nous pensons avoir retrouvé ce lieu grâce aux relevés LiDAR où apparaissent clairement trois anciens tumulus fouillés⁸⁴⁵ mais les fouilles menées par Pascal Vipard sur ces anomalies en 2014 et 2016 ont démontré que les tailles ne correspondent pas⁸⁴⁶. Cependant, les similitudes entre les deux découvertes restent troublantes. Nous pensons que ce lieu-dit pouvait correspondre à une nécropole qui tant pour les fouilles de Jules Laurent que pour les fouilles de Pascal Vipard est à dater exclusivement de la période antique⁸⁴⁷.

A la Grande Chapelle, des sarcophages romains sont exhumés régulièrement lors de travaux effectués dans le cimetière actuel (fiche no41). Selon Lucien Vilminot, c'est Félix Voulot qui les aurait signalés en

841. (Michler, 2004b, p. 251).

842. CIL, XIII, n°5948. Nous empruntons la transcription de la CAG des Vosges (Michler, 2004b, p. 130). Pascal Vipard a voulu réétudier cette épitaphe mais le lieu de conservation ne permet pas de voir directement l'inscription (commentaire personnel).

843. (Laurent, 1860, p. 215-217).

844. CIL, XIII, 5939.

845. (Resch, 2011, p. 74, 2012, p. 74)

846. Commentaire personnel.

847. Notons toutefois que les fouilles menées par Pascal Vipard n'ont pas livré jusqu'à présent d'ossements humains qui pourraient permettre de confirmer que les trois structures découvertes sont bien des tombes. C'est seulement le rapprochement avec la fouille de Jules Laurent qui nous autorise cette interprétation.

premier mais sans en indiquer clairement le lieu ou les découvertes effectuées⁸⁴⁸. Il faut aussi noter qu'à proximité du cimetière actuel, une fouille a mis au jour en 1967 des murs et des centaines de fragments de placage en marbre ainsi que du mobilier divers⁸⁴⁹ (site n°42). Cependant, Jean-Bertaux indique que le cimetière actuel a été rehaussé avec de la terre provenant de la fouille de la mosaïque en 1883⁸⁵⁰.

Ainsi, les découvertes réalisées en 1967 sont à relativiser du point de vue des objets qui y ont été retrouvés. Cependant, la présence de mobiliers anciens liés à des rites funéraires est manifeste. La datation romaine de sarcophages peut surprendre, mais on mentionne aussi la découverte d'une poterie noire qui aurait pu faire office de contenant pour une crémation ou faire partie d'un dépôt funéraire⁸⁵¹.

3. Les sites d'époque médiévale

Sur le territoire de la commune de Bréchainville (Vosges), des tombes de l'époque mérovingienne ont été découvertes (fiche n°5). Il n'y a pas d'autres précisions sur ces découvertes anciennes. Bréchainville est situé directement au sud de Grand. Or, la nécropole du Bois Mourot (fiche n°43) est située sur la limite entre les deux communes et des sarcophages y ont aussi été découverts. Pourrait-il y avoir eu une confusion entre les deux communes ? C'est probable mais en l'absence de données plus pertinentes, nous ne pouvons qu'émettre cette hypothèse sans pouvoir la confirmer.

A Epizon (Haute-Marne), en 1920, un agriculteur a mis au jour un sarcophage au lieu-dit Fontaine de la Savetière (fiche n°108). Il est daté du haut Moyen Âge sur la carte archéologique mais aucun élément ne permet de le dater plus précisément.

A Gondrecourt-le-Château (Meuse), deux nécropoles de l'époque médiévale ont été mises au jour. A Saint Vitré, en 1791 et en 1810, des travaux agricoles

à proximité d'une ancienne chapelle abandonnée ont livré des sarcophages dont deux des couvercles étaient gravés (fiche n°66). La mise en place d'une conduite d'eau et la construction d'une maison en 1976 et 1979 ont permis la réalisation de fouilles qui ont livré seize autres sarcophages et deux inhumations en pleine terre datables de la première moitié du VII^e siècle ; la plupart avaient été violés.

Le second site a été découvert de manière fortuite en 1887 (fiche n°67). Au moins soixante inhumations ont été mises au jour. Le mobilier découvert permet de dater cette nécropole du vie et du début du VII^e siècle. Parmi les éléments intéressants, on peut noter la présence d'un coffret à bijoux daté de l'époque romaine et contenant des objets romains et francs : une transmission d'objets entre les deux périodes est ici attestée⁸⁵².

La commune de Lézeville (Haute-Marne) a livré des sarcophages (fiche n°99 et 101) ainsi qu'une nécropole fouillée par Edouard Salin en 1912 et en 1913⁸⁵³, en 1919 et en 1920⁸⁵⁴ qui contenait entre 259 et 270 sépultures (fiche n°100). Ces trois sites ont été différenciés puisqu'ils se situent à trois endroits bien distincts de la commune actuelle, Lézeville ayant fusionné avec deux autres villages. Ainsi, des sarcophages contenant des ossements et des poteries ont été découverts au nord de Laneuveville-au-Bois (fiche n°99). Alors que plusieurs sarcophages ont été découverts au XIX^e siècle à Harmeville (fiche n°101). L'absence de précision dans ces mentions anciennes ne permet pas de les dater avec précision.

Cependant, la nécropole fouillée au nord du village de Lézeville au lieu-dit Croüy est plus riche d'informations (fiche n°100). Se déployant sur le flanc d'un coteau et jusqu'au sommet, elle domine la voie romaine entre Langres et Naix-aux-Forges. Elle était disposée en quatorze rangées et son occupation va du V^e au VII^e siècle⁸⁵⁵. Seuls une vingtaine de sarcophages ont été retrouvés, les autres inhumations

848. (Vilminot, 1939, p. 120)

849. (Billoret, 1968, p. 401-402).

850. *Varia* 58/01.12.11.

851. (Vilminot, 1939, p. 120).

852. (Bertrand, 1887).

853. (Salin, 1915).

854. (Salin, 1922).

855. Certains auteurs mentionnent une extension jusqu'au IX^e siècle (Lepage, 1988, p. 38 ; Thévenard et al., 1996, p. 245) mais Edouard Salin parle uniquement du VII^e siècle (Salin, 1915, p. 43, 1922, p. 89). Un réexamen des objets trouvés dans ces tombes permettrait peut-être de redéfinir les bornes d'occupation de cette nécropole.

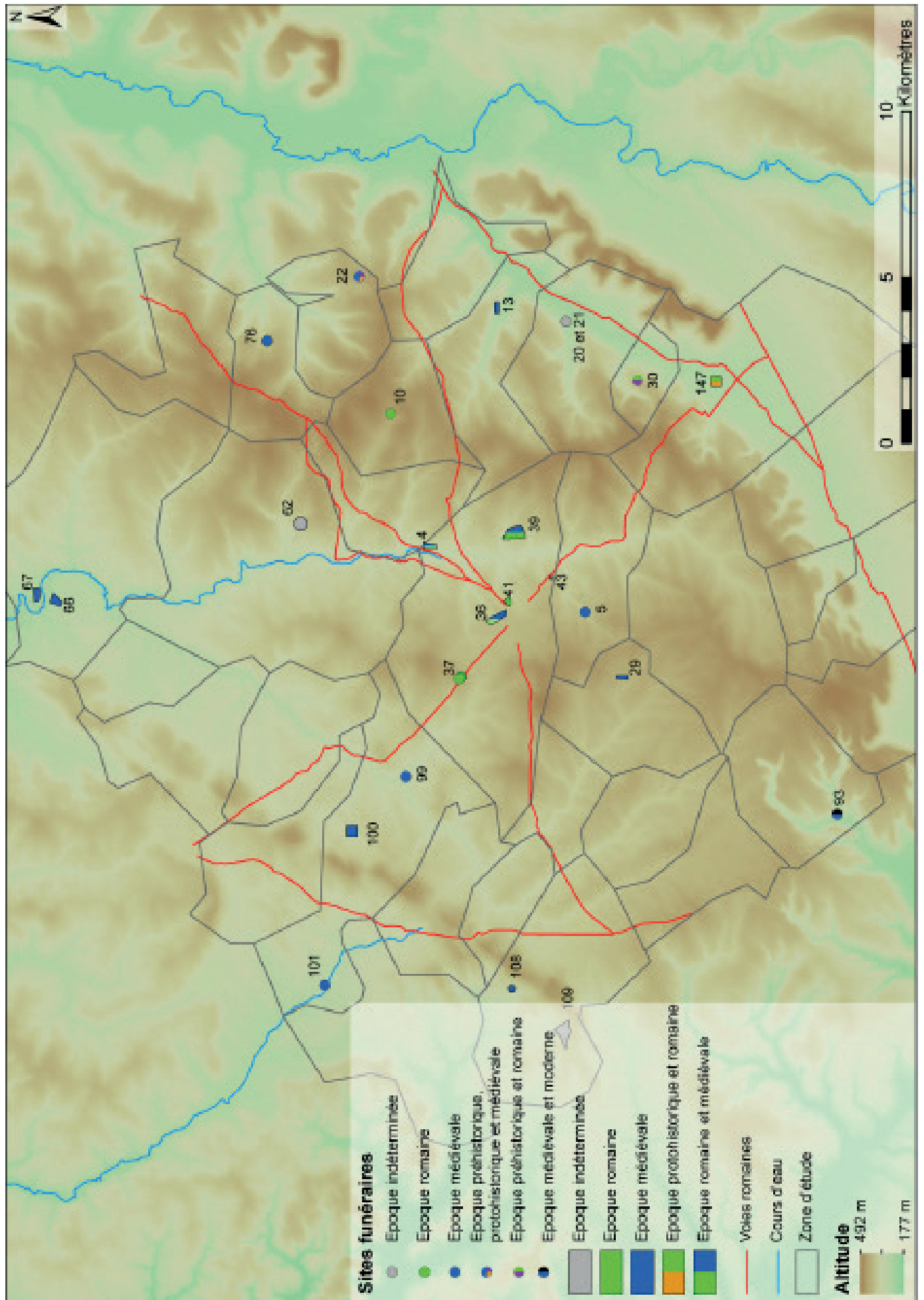


Fig. 92 Carte des sites funéraires suivant leur datation (les sites n°4, 29, 36, 41, 47, 66 et 67 ont été agrandis afin de faciliter la compréhension du symbole) (DAO : A. Resch, 2017).

étant en pleine terre⁸⁵⁶.

A Midrevaux (Vosges), au lieu-dit Poirier de la Mort situé au nord du village actuel sur le coteau, plusieurs sarcophages ont été découverts et ils renfermaient deux à trois squelettes sans armes (fiche n°13). Seul Lucien Vilminot mentionne ces découvertes dans ses cahiers⁸⁵⁷ et aucun autre compilateur n'en fait mention. Nous pourrions douter de la réalité de ces découvertes si nous n'avions pas vu nous-mêmes un sarcophage trouvé à cet endroit⁸⁵⁸. Cette découverte est donc authentique.

A Trampot (Vosges), à proximité de la ferme d'Audeuil, deux sarcophages en pierre de Chevillon ont été retrouvés en 1861 (fiche n°29). L'un contenant les squelettes d'un adulte et d'un enfant alors que l'autre ne contenait qu'un squelette. Une serpe à douille et un poignard datant du Moyen Âge ont aussi été retrouvés. Il est très probable que ces découvertes sont à mettre en relation avec les sarcophages en pierre découverts par Jules Laurent en 1867 dans le bois de Trampot⁸⁵⁹.

Enfin, des sarcophages ont été aussi trouvés à Rignecourt à VaudevilleHaut (fiche n°76). En 1936, Edouard Salin y mène des fouilles mais ne parle que de cinq tombes, une tombe de chef entourée de quatre autres⁸⁶⁰. Ces tombes sont datées du VII^e siècle.

4. Les sites ayant connu plusieurs périodes d'occupation

Grand (Vosges) possède, sur son territoire, trois nécropoles dites « de transition » entre l'époque romaine et l'époque mérovingienne. La plus connue est certainement la nécropole dite « du Béhaut ». Connue dès le XVIII^e siècle et elle a fait l'objet de fouilles régulières entre 1820 et 1948 (fiche n°39). C'est probablement ce site qu'a fouillé Jean-Baptiste Prosper Jollois et sur lequel il a découvert des vases et des restes d'incinération ainsi que des objets datables de l'époque romaine⁸⁶¹. Majoritairement effectuées par Emile Durand, propriétaire des bois, les fouilles n'ont pas été publiées entièrement⁸⁶² et les observations sont partielles ce qui empêche une étude approfondie de cette nécropole importante⁸⁶³ même si au moins 197 sépultures ont été fouillées par Emile Durand. Néanmoins, les objets trouvés par cet archéologue amateur permettent de dater ses découvertes de l'époque mérovingienne.

Selon toute vraisemblance, nous sommes en présence d'un seul site : il peut s'agir de deux lieux non contigus puisque nous ne connaissons pas l'extension exacte des investigations et leurs localisations précises. Il est dommage de ne pas avoir plus d'informations pour illustrer ce changement de période.

Un deuxième site a été découvert en 1841 suite à un orage violent au niveau de la future gare de Grand/Avranville (fiche n°4)⁸⁶⁴. Des sépultures du Bas Empire, urnes avec des ossements, ainsi que des tombes franques, sarcophages et inhumations en pleine terre, ont ainsi été mises au jour avec divers objets. Malheureusement, le contexte de découverte n'a pas permis un inventaire précis des sépultures et des objets qui y étaient contenus. D'autres découvertes vont être effectuées lors de la construction de la ligne de chemin de fer et de la gare révélant d'autres sarcophages ; mais ici, encore les descriptions sont sommaires. Il est donc impossible d'être plus précis ; on en peut qu'indiquer que cette nécropole semble

856. (Lepage, 1988, p. 38).

857. Cahiers Vilminot, VI, p.6 repris par (Luchier, 1963, p. 44).

858. Visible depuis la rue, il est conservé comme ornement dans un jardin du village. C'est un habitant qui nous l'a signalé.

859. (ANON., 1868, p. 37).

860. (Salin, 1949, p. 183).

861. (Jollois, 1843, p. 34-35).

862. Roger Billoret a fait publier en partie celles réalisées par Emile Durand durant les années 1930 et 1940 (Billoret, 1964).

863. Mentionnons toutefois que Jacques Guillaume a écrit un article récent sur les nécropoles mérovingiennes de Grand et qu'il a écrit un développement sur ce site (Guillaume, 2013, p. 169-226).

864. A la carte archéologique de Lorraine, ce site est attribué à la commune d'Avranville ; cependant, si on prend comme référence les lieux-dits, il est plutôt sur le territoire de la commune de Grand. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cette nécropole s'étende sur les deux communes.

être une nécropole de transition entre les périodes antique et médiévale.

Enfin, Derrière l'Essarté, une autre nécropole de transition semble avoir été découverte (fiche n°36). Félix Voulot en parle pour la première fois comme d'un cimetière franc sur des tombes gallo-romaines. A cet endroit, ou à proximité, Maurice Toussaint mentionne la découverte d'une stèle à fronton triangulaire et acrotères représentant un enfant⁸⁶⁵. Il est difficile de faire d'autres rapprochements puisque la proximité avec le site de La Grande Chapelle rend les attributions difficiles.

A Liffol-le-Grand (Grand), ce sont des prospections pédestres et une fouille rapide⁸⁶⁶ qui ont permis de révéler la présence d'une nécropole au lieu-dit Le Paquis des Taureaux (fiche n°147). Les opérations menées sur place ont permis de restituer une nécropole d'au moins 2 ha utilisée de La Tène finale jusqu'au III^e siècle, avec une majorité d'objets du I^{er} siècle⁸⁶⁷.

A Orquevaux, des sarcophages renfermant des ossements auraient été trouvés sous l'ancien presbytère (fiche n°93). L'occupation s'étend de la période mérovingienne à l'époque moderne. Mais le contexte de découverte ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse.

A Seraumont (Voges), au lieu-dit La Devise, des fouilles réalisées par le Club de Recherche archéologique de la base aérienne 902 entre 1966 et 1968 ont mis en évidence des occupations préhistoriques, protohistoriques et médiévales (fiche n°22). A la fin du Néolithique, un dolmen peut-être sous tumulus s'installe et il continue à être au moins visité durant le Bronze ancien et la période laténienne. A la période médiévale, une réoccupation funéraire est opérée : une petite enceinte oblongue est sûrement créée afin de délimiter une nécropole aujourd'hui bouleversée. Des fragments de sarcophages ainsi que trois sarcophages complets et des objets ont pu être mis au jour. Le matériel découvert permet de dater ces sépultures de la première moitié du VII^e siècle.

Enfin à Villouxel (Vosges), au lieu-dit Champ Libert, une sépulture en coffre de l'époque néolithique

a été fouillée en 1978 et le site semble avoir été réoccupé ou fréquenté ponctuellement à l'époque romaine (fiche n°30). Le problème principal vient du fait que la première fouille a été effectuée par le propriétaire du terrain avant que Bernard Counot n'y effectue une fouille de sauvetage qui n'a jamais été publiée⁸⁶⁸. Sans les contextes de découverte des objets, il est difficile de savoir si l'occupation antique (des tessons de céramique fine antique à engobe noir) était liée à un passage ou une occupation.

c) Synthèse

Que peuvent nous apprendre la cartographie de ces sites funéraires ? Concentrons-nous tout d'abord sur l'agglomération de Grand puis nous parlerons des autres sites funéraires dans notre zone d'étude.

La connaissance des sites funéraires autour de Grand est parcellaire. Au final, seulement trois sites ont bénéficié d'une fouille : les sites des Hamets (fiche n°37), du Béhaut (fiche n°39) et de la Gare (fiche n°4). Fouilles anciennes et non menées selon des principes scientifiques rigoureux, il est impossible d'aller plus loin que de citer le nombre de tombes fouillées. Pour les nécropoles du Béhaut (fiche n°39) et de la Gare (fiche n°4), les différents auteurs ont souligné leur caractère « de transition » entre les périodes romaine et mérovingienne. Cependant, les seules indications que nous possédons pour la période romaine sont des restes d'inhumations et des vases alors que la documentation est beaucoup plus abondante pour la période mérovingienne. Doit-on douter de la réalité de ces indications ? Probablement pas, mais nous devons être prudents quant à leur situation et à leur interprétation.

En effet, pour ces deux exemples, l'occupation gallo-romaine n'est pratiquement jamais mentionnée avec celle de l'époque mérovingienne ; c'est-à-dire que les rapports officiels ou les mentions à l'époque des découvertes ne parlent pas de ces deux époques simultanément. Ce sont des rapprochements entre l'indication de différents sites qui permettent de supposer qu'il y a eu plusieurs périodes d'occupation. Ainsi, pour parler de nécropoles de transition,

865. (Toussaint, 1948, p. 115).

866. Il s'agit plus d'un suivi de travaux effectué durant 2 jours par Marion Liboutet (information CA SRA)

867. Tapuscrit d'Albert Pierson daté de 2009 issu des archives du Musée de Liffol.

868. Informations CA SRA.

il faudrait être sûr que progressivement les tombes du Bas Empire sont remplacées par des sépultures mérovingiennes. Nous préférons donc parler de nécropoles ayant connu plusieurs périodes d'occupation.

Dans tous les cas, nous connaissons pour l'agglomération de Grand six sites funéraires dont deux sont uniquement datés de l'époque romaine : un tumulus au Bois des Hamets (fiche n°37) et les sarcophages romains exhumés A la Grande Chapelle (fiche n°41) sous le cimetière actuel. Nous avons déjà vu pour ce dernier lieu que les indications sont maigres et à prendre avec précaution⁸⁶⁹. Au Bois des Hamets, la fouille de Jules Laurent n'a pas pu être localisée avec précision mais la similitude avec les trois tumulus anciennement fouillés encore visibles sur ce lieu-dit permet d'avancer l'hypothèse d'une nécropole d'au moins quatre tombes⁸⁷⁰.

Même si nous prenons en compte la présence d'une nécropole sous le cimetière actuel, cela est bien peu pour une agglomération se développant sur au moins soixante hectares et possédant un amphithéâtre pouvant accueillir au minimum 16 000 personnes. Où sont les nécropoles romaines de Grand ?

Pascal Vipard s'est posé la question dans une communication récente⁸⁷¹ et il est arrivé aux conclusions que nous ici : nous ne le savons pas. Alors, comment expliquer cette méconnaissance ? Nous pouvons invoquer en partie le manque de recherches autour de Grand en général, qui ont préféré se concentrer sur le monumental et le mieux connu⁸⁷². Cependant, nous nous rendons compte que même les données indirectes ne sont pas nombreuses : seules cinq inscriptions funéraires ont été découvertes jusqu'à présent⁸⁷³ et, à notre connaissance, aucune stèle funéraire découverte. Cela semble déroutant alors que Soulosse-sous-Saint-Elophé a livré la plus grande collection de stèles funéraires de la cité des Leuques retrouvées dans le *castrum*. L'absence de tels rem-

plis peut s'expliquer par la présence de nombreux bâtiments publics, dont l'amphithéâtre, qui ont été utilisés comme carrière. En outre, si remploi de stèles funéraires il y a eu, il faudrait les chercher dans les fondations des maisons et édifices actuels du village ce qui est compliqué à réaliser.

Si on regarde la cartographie des nécropoles connues autour de Grand, on s'aperçoit que deux nécropoles sont très proches de la commune alors que les quatre autres en sont assez éloignées. La nécropole A la Grande Chapelle (fiche n°41) est parmi les deux nécropoles les plus proches de l'agglomération antique de Grand : si elle est d'époque romaine, elle est établie à plus de 350 m à l'est du rempart et à environ 250 m au nord de l'amphithéâtre qui compte pour la partie est comme le dernier monument de l'agglomération antique. Cependant, elle reste éloignée de la rue passant devant l'amphithéâtre et rejoignant très probablement la voie allant vers Soulosse-sous-Saint-Elophé⁸⁷⁴. Toutefois, elle pourrait être à proximité de la voie reliant Grand à Maxey-sur-Vaise⁸⁷⁵. La nécropole Derrière l'Essarté (fiche n°36) est encore plus proche puisqu'elle toucherait presque le quartier des habitats Nord. En outre, elle ne se situe sur aucune voie antique connue actuellement, mais elle pourrait correspondre à une extension de la nécropole du cimetière actuel.

Les autres nécropoles sont à chercher beaucoup plus loin. Sur la voie menant de Grand à Naix-aux-Forges, on retrouve les quatre tumulus de la nécropole du Hamets (fiche n°37). Le plus proche tumulus connu est situé à plus d'1,8 km du quartier nord. La nécropole de la gare (fiche n°4) est quant à elle située à plus de 2,8 km de l'amphithéâtre. Elle pourrait être située sur la voie reliant Grand à Maxey-sur-Vaise en passant par Avranville. Sur la voie vers Liffol-le-Grand, la nécropole du Bois Mourot (fiche n°43) est à environ 984 m de l'agglomération antique. Enfin, la nécropole du Béhaut (fiche n°39) est à un peu plus d'1,8 km de l'amphithéâtre. Mais,

869. Des déblais provenant de la fouille du bâtiment basilical ont été mis à cet endroit, nous possédons peu d'informations sur ce qui a été trouvé effectivement et l'appellation « sarcophages romains » semble anachronique.

870. Quelques autres anomalies semblables apparaissent sur le relevé LiDAR mais elles semblent trop éloignées pour avoir fait partie d'un même ensemble.

871. Communication faite lors de la fête de la science en 2016 à laquelle étaient invités les membres du conseil scientifique pour restituer au public les recherches menées à Grand.

872. Le cas le plus parlant est sûrement celui de la nécropole de la Gare. Lors de sa découverte en 1841, Jules Laurent, alors inspecteur des Monuments Historiques pour les Vosges, estime que ce site est peu intéressant et qu'il vaudrait mieux porter l'attention sur Grand. Rapporté dans (Bertaux, 1987, p. I ; Guillaume, 2013, p. 227).

873. Sur les quarante-deux étudiées par Pascal Vipard (Vipard, 2013, p. 113-123). Notons aussi le caractère lacunaire de beaucoup d'entre elles.

874. Voir p. 186-190.

875. Nous ne reviendrons pas sur la réalité de cette voie, mais nous nous contentons de mentionner ce fait.

elle ne semble pas être située sur une voie d'époque romaine.

Si nous prenons les voies romaines comme indice pour trouver les nécropoles, il en manquerait probablement une sur la voie entre Grand et Langres où aucune découverte de type funéraire n'a été réalisée. Cependant, il n'est pas certain qu'à proximité de toutes les voies romaines, des monuments funéraires et des tombes aient effectivement été présents. Si les anciennes voies doivent guider notre recherche, elles ne doivent pas traduire automatiquement l'existence de sites funéraires. Cependant, il semble que l'agglomération de Grand ait placé ses nécropoles sur la plupart des voies romaines connues.

Pourquoi alors avoir une telle disparité dans l'éloignement de ces sites funéraires ? La réponse serait à trouver dans l'effet architectural. En effet, Pascal Vipard a montré que le site des Hamets était l'un des points hauts que l'on voyait en arrivant à Grand avant de voir l'agglomération et c'était le point le plus éloigné que l'on voyait en allant vers Naix-aux-Forges⁸⁷⁶. L'effet scénographique justifie à lui seul l'implantation à plus d'1 km de l'agglomération. En était-il de même pour les deux autres nécropoles situées sur les voies romaines ?

La nécropole du Bois Mourot bénéficie de la même implantation que celle du Bois des Hamets mais en position inverse. La voie descend vers Liffol-le-Grand alors qu'elle monte vers Naix-aux-Forges. La nécropole se retrouve aussi en bord de côte et elle est le premier élément visible avant Grand et en partant de l'agglomération. Pour la nécropole de la gare, elle est située sur les côtes de la vallée de la vallée de la Maldite. Si des monuments funéraires romains s'y dressaient, ils devaient être vus de la voie, mais pas de l'agglomération, la vue étant masquée par une autre éminence au lieu-dit Craie-Cul.

Son éloignement par rapport à l'agglomération antique a fait dire à Jules Laurent que cette nécropole n'était pas à rapprocher de Grand mais d'une « petite bourgade gallo-romaine voisine »⁸⁷⁷. Nous suivons Jean-Paul Bertaux lorsqu'il indique que cette nécropole doit être rattachée à l'agglomération antique de

Grand⁸⁷⁸. Même si le nombre de sépultures n'est pas connu, les descriptions des découvertes semblent montrer qu'elle s'étend sur une grande surface. Et, si on la rapproche de la nécropole du Béhaut avec laquelle elle partage de nombreux points communs, nous pouvons estimer que c'était une nécropole de taille importante. Ce qui supposerait une population importante à proximité ; ce dont nous n'avons aucun indice. La seule occupation importante dans un rayon faible est celle de l'agglomération de Grand. Malgré le fait qu'elle ne soit pas visible de l'agglomération, elle doit y être rattachée.

Enfin, nous terminerons par la nécropole du Béhaut qui pose la question de la voie romaine passant à proximité. En effet, aucune voie n'est mentionnée pour cette époque et il est très peu probable qu'il y ait une voie d'importance vers l'est. Cependant, la nécropole du Béhaut est située à proximité d'une source et d'une ancienne chapelle, celle de Saint Gengoult. C'est un ancien lieu de culte médiéval dont nous savons peu de choses. Cependant, son implantation correspond bien à celle des nécropoles médiévales et plus particulièrement mérovingiennes, d'autant plus qu'une ancienne voie vers l'abbaye de Mureau⁸⁷⁹ sur le territoire de PargnysousMureau passait sur ce lieu-dit.

Néanmoins, elle ne correspond pas à celle d'une implantation romaine, époque où les sites funéraires sont situés le long des axes de communication terrestres. Comme pour la nécropole de la gare, nous ne sommes pas sûrs qu'il existait effectivement une occupation funéraire romaine puisque les données de cette époque manquent et se résument à des mentions éparses dans les publications. La question se pose de la véracité de ces informations qui sont souvent mal localisées sur le territoire de Grand. Mais sans investigations supplémentaires, il est difficile d'aller plus loin.

Que savons-nous sur les sites funéraires de Grand ? Peu de choses tout compte fait. Les signalements sont nombreux mais trop parcellaires et anciens pour qu'on puisse en tirer des informations pertinentes. Une mise à plat plus générale comme cela a été fait

876. Constatations faites plusieurs fois lors des conseils scientifiques.

877. Rapporté dans (Bertaux, 1987, p. V).

878. Op. cité p. V.

879. Cette abbaye aurait été fondée en 1001 (Lepage, Charton, 1845, p. 371) mais la fondation pourrait être encore plus ancienne (Ardura, 1993, p. 397).

pour l'époque mérovingienne⁸⁸⁰ avec une nouvelle étude du mobilier lorsqu'il existe semble indispensable mais ne devrait pas donner de résultats si elle n'est pas couplée avec des études sur le terrain, prospections et sondages. Trouver les nécropoles de l'agglomération de Grand pourrait permettre de mieux comprendre ses habitants.

Parlons maintenant des sites funéraires à l'échelle de notre zone d'étude. Ils révèlent la plupart du temps des occupations déjà connues même si elles n'ont pas nécessairement été mises en évidence jusqu'à présent. Ainsi, les deux nécropoles mérovingiennes de Gondrecourt-le-Château (fiches n°66 et 67) montrent l'importance que va acquérir la ville au cours du Moyen Âge qui était une prévôté. La stèle funéraire de Chermisey (fiche n°10) pourrait provenir d'une petite nécropole rurale liée à la villa vue par prospection aérienne. De même, la nécropole de Liffol-le-Grand (fiche n°147) dépend très vraisemblablement de la villa de la Goulotte dont elle suit l'occupation de La Tène finale jusqu'au III^e siècle avec un pic d'occupation au I^{er} siècle.

L'époque romaine reste représentée à proximité de Grand et de villas connues. Cependant, au début de la période médiévale, les sites funéraires deviennent plus nombreux et sont plus espacés sur notre zone d'étude. Cela traduit-il un éclatement de l'occupation ? et la multiplication d'occupations de taille plus réduite ? Il est difficile de répondre à cette question car en parallèle, aucun lieu d'habitation de la même époque n'est connu. Cette évolution pourrait être plutôt un effet de sources ; d'autant que les découvertes concernent peu de sépultures et peuvent n'être que des cimetières ruraux.

Seule la nécropole du Croüy à Lézéville (fiche n°100) a livré plus de 200 sépultures, soit plus que pour la nécropole du Béhaut à Grand. La voie romaine reliant Langres à Naix-aux-Forges passe assez loin de ce site, mais la nécropole est située non loin d'une voie mentionnée sur le cadastre napoléonien qui traverse Germisay, Chassey-Beaupré et Gondrecourt-le-Château⁸⁸¹. Il n'est donc pas illogique de penser que ce chemin est d'origine médiévale. Ce-

pendant, le questionnement provient plutôt de la qualité des personnes inhumées et de leur origine.

A la lecture de l'étude d'Edouard Salin⁸⁸², il apparaît que ces sépultures étaient riches avec des attributs guerriers. Les interprétations peuvent être empreintes d'a priori⁸⁸³, mais en l'absence d'études récentes, nous sommes obligés de suivre l'avis d'Edouard Salin. Leur origine est inconnue puisque nous ne connaissons pour la période, du V^e au VII^e siècle, aucune occupation moyenne ou importante pour la zone, si ce n'est Grand et Gondrecourt-le-Château qui possèdent leurs propres nécropoles pour cette période. Une étude des environs de ce site funéraire pourrait permettre de mettre en évidence cette occupation qui nous est inconnue.

En conclusion, les sites funéraires dans notre zone d'étude nous révèlent des points de peuplement inconnus ou peu documentés. Il semble que, pour le début de l'époque médiévale, il y ait un essaimage des populations qui s'installent autour de Grand et notamment à l'ouest de l'ancienne agglomération antique. Agglomération dont nous ne connaissons pas, ou du moins pas bien, les nécropoles romaines, elle devait toutefois posséder plusieurs nécropoles de taille importante dont les situations ont été esquissées.

Une reprise objective des objets et découvertes liés aux nécropoles et sépultures antiques permettrait de mettre les éléments à plat avec une étude du mobilier et des prospections aux alentours des sites présumés. La connaissance de ces nécropoles est aussi primordiale que celle des habitats urbains. Elle peut permettre de circonscrire l'agglomération et apporter des informations sur les habitants antiques.

II. La question de l'eau

La question de l'eau est importante pour Grand, située sur un plateau calcaire karstique. Les sources ne sont pas nécessairement pérennes et le seul cours d'eau connu, la Maldite, est intermittent. Alors pourquoi la population s'est-elle fixée à cet endroit ?

880. (Guillaume, 2013).

881. Chemin vicinal de Reynel à Gondrecourt sur le cadastre napoléonien.

882. (Salin, 1922)

883. Par exemple, l'inventaire des objets trouvés lors de la fouille ne fait état que 76 objets liés à l'armement ou à la défense ce qui semble bien peu pour des tombes dites guerrières. De même, seule une vingtaine de sarcophages ont été retrouvés.

Et comment les eaux étaient-elles canalisées pour répondre aux besoins des habitants de l'agglomération ?

a) L'eau à Grand et les phénomènes karstiques

Grand est situé sur le plateau lorrain sur un revers très karstifié de la côte de la Moselle. Les calcaires à chailles (Oxfordien inférieur) sont composés de 80 à 90 % de carbonate de calcium qui se dissout particulièrement bien en présence d'eau. Cette dissolution forme des failles et des cavités, ce qu'on appelle phénomène karstique⁸⁸⁴.

Ainsi, sous l'effet de pluies et de ruissellements, des nappes phréatiques et de conduits naturels, appelés diaclases, permettent à l'eau de s'écouler dans un sens comme dans l'autre. Des résurgences et des pertes sont alors visibles en plusieurs points du territoire. Pour Grand, le point de résurgences le plus célèbre est celui identifié lors du mécénat technologique d'EDF sous l'église actuelle⁸⁸⁵. Mais le phénomène est connu dans la forêt de Trampot (Vosges) ou encore au Cul du Cerf, doline, sur le territoire d'Orquevaux (Haute-Marne).

Cette particularité géologique n'est pas propice à l'établissement de cours d'eau pérennes : ainsi, la vallée de la Maldite est sèche une très grande partie de l'année. En effet, la rivière n'est visible que lors de grosses pluies ou lors du dégel, saturant les réseaux souterrains. Elle ne devient permanente qu'au niveau de la source du Routeuil à Avranville (Vosges).

La question de l'eau pour l'agglomération antique de Grand ne s'est pas véritablement posée en tant que telle puisque très tôt des souterrains sont mentionnés⁸⁸⁶. C'est Jean-Baptiste Prosper Jollois qui va le premier évoquer ce thème en parlant du souterrain dit « stratégique »⁸⁸⁷, en exposant les résultats ob-

tenus par M. Grillot chargé de rétablir d'anciennes fontaines et d'en créer de nouvelles⁸⁸⁸ et en cartographiant les quelques réseaux connus⁸⁸⁹.

Cependant, il faut attendre les années 1960 et la reconnaissance du réseau hydraulique souterrain pour que les premières hypothèses sur les méthodes d'adduction d'eau soient émises. Profitant des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau, Jean-Paul Bertaux explore plusieurs galeries et fouille certains puits⁸⁹⁰.

Depuis, dans le cadre du projet collectif de recherche menée depuis 2008, de nombreux chercheurs se sont penchés sur l'hydrologie de Grand. En premier lieu, Claire Brinon, dans le cadre d'une thèse soutenue en 2012⁸⁹¹, a étudié la ressource en eau et sa gestion durant l'époque antique. Elle a mis en évidence la présence d'un réseau de galeries de 2 km de long qui redirige les eaux de l'aquifère de l'Oxfordien supérieur vers le village actuel⁸⁹². Elle conclue aussi à une capacité d'alimentation en eau pour une population d'au maximum 80 000 personnes, ce qui est suffisant pour une agglomération dont le nombre d'habitants est estimé entre 16 000 et 20 000 personnes⁸⁹³.

Florian Minet a travaillé sur la question de puits antiques⁸⁹⁴. Bien que le but de ce mémoire ait été de travailler sur les différentes structures hydrauliques⁸⁹⁵, aucune synthèse critique sur les liaisons et l'activité de ces dernières à l'époque antique n'a été proposée⁸⁹⁶. Néanmoins, complétant la carte archéologique des puits avec des données vérifiées, ce travail permet de mieux localiser et caractériser les différentes constructions liées à l'eau dans le village actuel.

Enfin, depuis 2015, dans le programme 3 du PCR, un thème sur le complexe hydrologique de Grand est développé par Alain Devos, Vincent Barbin et

884. Pour plus d'information sur les phénomènes karstiques, on peut se référer à (Campy, Macaire, 1989).

885. Les résultats sont consultables dans *Les Dossiers de l'archéologie* (Collectif, 1991, p. 65-83).

886. La première mention de souterrains à Grand est celle du père Benoît de Toul (Père Benoît de Toul, 1707, p. 111).

887. (Jollois, 1843, p. 27-28).

888. Op. cité, note 1 p. 54-56.

889. Op. cité, planche 2.

890. (Salin, 1965, p. 82-84 ; Burnand, 1978, p. 342-343, 1980, p. 428-429, 1982, p. 340-341).

891. (Brinon, 2012).

892. Op. cité p. 158-159 et 279-280.

893. Op. cité p. 50 et 279.

894. (Minet, 2016).

895. Op. cité, p. 21.

896. L'auteur évoque une « faiblesse des données » (op. cité, p. 87) alors que pour les liaisons, il pouvait par exemple s'appuyer sur le travail de Claire Brinon ou sur les commentaires oraux de Jean-Paul Bertaux pour aiguiller son propos.

Françoise Le Ny de l'Université Reims-Champagne-Ardenne. Les chercheurs souhaitent réaliser une cartographie du contact géologique de l'Oxfordien supérieur et de l'Oxfordien moyen en élargissant la zone traitée par Claire Brinon grâce à la géophysique et aux dolines présentes dans le Bois de Trampot⁸⁹⁷. La réalisation de traçages doit aussi permettre l'étude de l'écoulement des eaux.

L'équipe a démontré que les réseaux souterrains de Grand n'étaient pas des aqueducs mais plutôt des « galeries drainantes » qui avaient pour but de ramener l'eau vers un point donné, probablement l'église⁸⁹⁸. Cependant, ils qualifient l'aquifère capté à Grand de « peu productif », mais sans donner d'estimation quant à sa capacité d'alimentation en eau de l'agglomération antique⁸⁹⁹. Leurs travaux sont toujours en cours.

En résumant brièvement les dernières études sur l'hydrologie de Grand, nous avons voulu montrer que même si le sujet est étudié depuis longtemps, des questions se posent toujours. En effet, la position de l'agglomération antique ne permet pas seulement de parler d'adduction d'eau mais doit prendre en compte des réalités géologiques que les archéologues ont, quelquefois, du mal à appréhender. Cependant, tous les chercheurs sont d'accord pour dire que les habitants de Grand à l'époque antique ont dû canaliser les eaux, qu'elles viennent des bassins versants par des galeries ou des pluies par des systèmes de récupération d'eau.

N'étant pas géophysicienne, géologue ou hydrologue, nous ne prétendons pas renouveler totalement le regard porté jusqu'à présent sur cette question. Nous souhaitons seulement faire un point sur l'approvisionnement en eau de Grand et de ses environs afin de présenter une synthèse archéologique des structures connues.

b) L'eau autour de Grand

Dans notre corpus, nous avons recensé huit sites liés à l'eau et un site qui peut être un élément d'adduction d'eau. Cela semble bien peu pour une zone d'étude qui se situe majoritairement sur un haut plateau

connu pour être aride. Deux hypothèses peuvent déjà être avancées devant ce manque de données : le peu de recherches effectuées autour de l'agglomération antique et la réutilisation des réseaux antiques durant les périodes postérieures qui est attestée dans le village de Grand.

La nature des découvertes est multiple : deux aqueducs, deux puits, une cunette, un tuyau et une citerne, un captage d'eau et un éventuel système d'adduction d'eau. De même, quatre sites ne sont pas datés alors que sur les cinq sites datés de l'époque romaine, seul un est certain (site n°40). Or, trois de ces sites ont bénéficié de fouilles (sites n°7, 28 et 35) dont deux récentes. D'ailleurs, les dates de découvertes se séparent en deux : au cours du XIX^e siècle et après 1950. Cette revue rapide montre donc la difficulté devant laquelle se retrouve un archéologue qui souhaite parler des systèmes d'adduction d'eau dans les environs de Grand.

1. Les sites d'époque indéterminée (Fig. 93)

A Aillianville (Haute-Marne), au lieu-dit La Devise, une campagne de prospection aérienne a mis en évidence une ligne courbe sur laquelle des anomalies rondes ont aussi été repérées (fiche n°115). Il peut s'agir d'un système d'adduction d'eau avec des puits ou des regards.

A Chassey-Beaupré (Meuse), au sommet d'une petite côte dominant la route départementale n°32, un puits maçonné a été découvert (fiche n°58). D'une section de 0,80 m sur 0,70 m pour une profondeur de 13 m, il était construit en pierre sèche et il n'a pas été daté.

A Liffol-le-Grand (Vosges), au lieu-dit Entre les Rupts, un captage d'eau aurait été découvert sans autre précision (fiche n°140).

Enfin, à Vesaignes-sous-Lafauche (Haute-Marne), à La Mallière, près de l'ancienne voie romaine, un puits a été découvert par le propriétaire du terrain (fiche n°83). D'une profondeur de 8 à 10 m, ce puits posséderait des galeries qui en partent.

897. Ces buts sont explicités dans le dossier de demande du PCR.

898. (Devos et al., 2016, p. 8).

899. Op. cité, p. 20 et 55

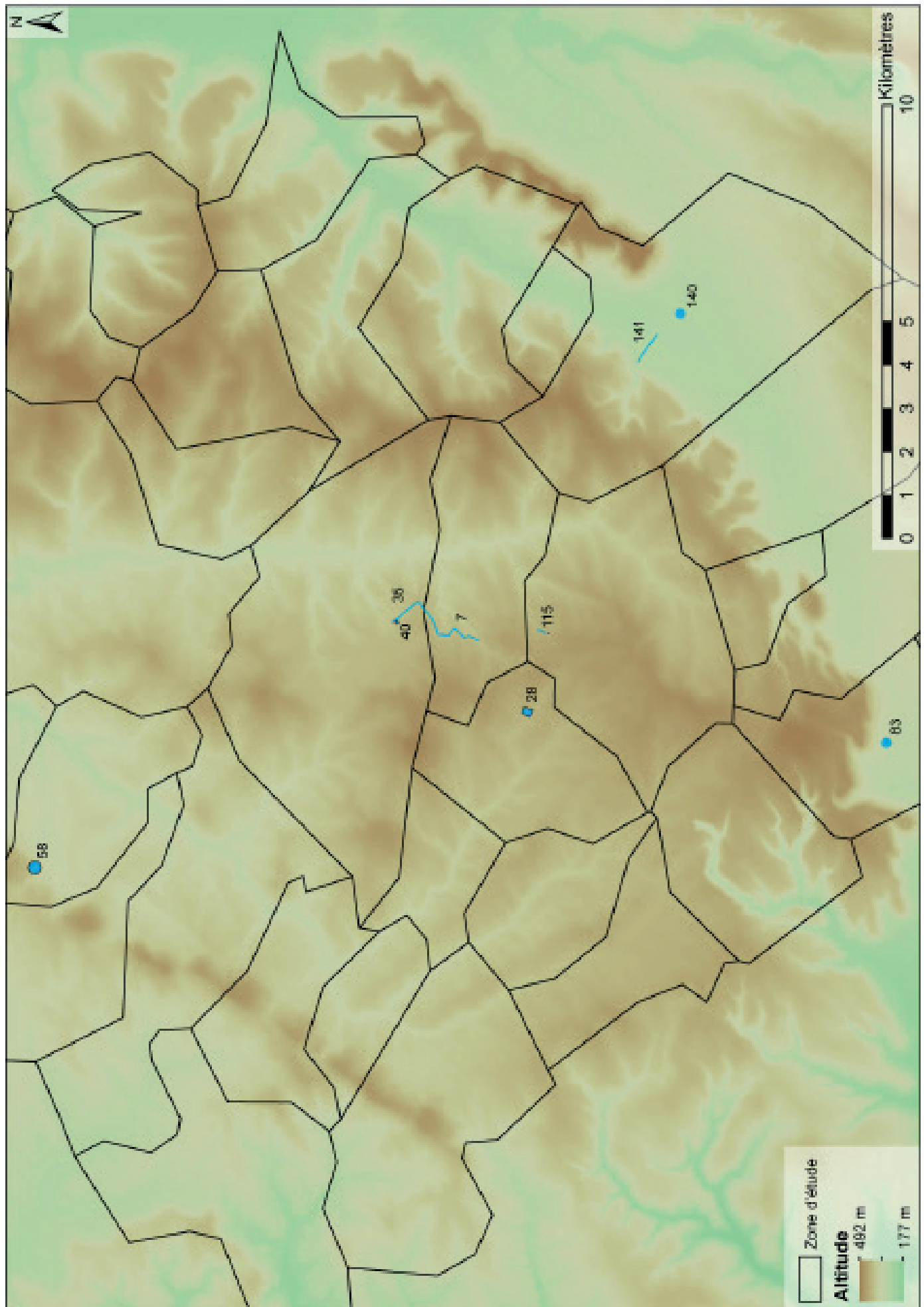


Fig. 93 Carte des sites liés à l'eau (DAO : A. Resch, 2017).

2. Les sites d'époque romaine (Fig. 93)

A Bréchainville (Vosges), au lieu-dit Combe le Prêtre, lors de la surveillance des travaux d'adduction d'eau en 1963, une cunette d'un diamètre de 0,30 m a été mise au jour (fiche n°7). Selon Jean-Paul Bertaux, il s'agirait d'une partie d'un aqueduc qui devait acheminer l'eau de la source du Sauveuil à Grand en passant par le Juré.

A Grand (Vosges), au lieu-dit Hardrat et La Citerne, le long de la voie romaine vers Liffol-le-Grand, un réservoir a été découvert sous un pierrier (fiche n°35). Chantal et Jean-Paul Bertaux ont rapproché ce réservoir d'un *castellum divisorium* qui serait relié à l'aqueduc mis en évidence à Bréchainville. Ce réservoir a été mis en relation avec la présence d'une citerne au lieu-dit Champé Marguerite (fiche n°40). D'une profondeur de 2m, elle a un diamètre de 3 m.

A Liffol-le-Grand (Vosges), au lieu-dit Les Vergères, une canalisation sculptée dans des blocs calcaires a été suivie ponctuellement sur environ 2 km (fiche n°141). Elle était parallèle à la voie menant de Grand à Liffol-le-Grand. Une partie de cette canalisation est aujourd'hui visible au Musée de Liffol.

A Trampot (Vosges), au niveau de la ferme d'Audeuil, un aqueduc a été fouillé anciennement (fiche n°28). Il faisait 1,50 m de hauteur pour une largeur de 0,85 m. La partie inférieure était faite de pierres grossièrement taillées alors que le haut était peu cimenté et recouvert de dalles brutes. Refouillé l'année suivante sur un peu plus de 0,70 m, il s'est avéré avoir des dimensions plus petites : 1,40 m de hauteur pour 0,60 m de largeur. Le suivi des travaux de l'assainissement a permis de repérer des éléments probablement liés à cet aqueduc.

3. Les sources autour de Grand (Fig. 94)

Nous avons parlé des structures maçonnées et anthropiques. Or, le phénomène karstique s'appuie sur un système de résurgence/perte qui fait apparaître ponctuellement des sources ; mais, il est difficile de savoir si les sources actuelles étaient déjà présentes à

l'époque antique. En effet, il semble que ces dernières « disparaissent » et apparaissent régulièrement⁹⁰⁰. Cependant, une cartographie des éléments connus est nécessaire pour permettre de mieux comprendre les aménagements hydrauliques autour du village.

Chantal Bertaux recense cinq sources autour de Grand⁹⁰¹. La première, la source du Routeuil (1) est la plus connue puisque c'est la source qui permet à la Maldite d'être pérenne. Elle se situe à la frontière entre les communes de Grand et d'Avranville, à proximité du cimetière de la Gare (fiche n°4) et de traces d'habitats et d'un chemin (fiche n°3, 123 et 124). La source du puits de Saint-Gengoult (2) est située à l'est du village à proximité de la nécropole du Béhaut (fiche n°39) et d'une chapelle dédiée au saint. Elle est considérée par J. Chounavelle et Chantal Bertaux comme la source de la Maldite ; or, il semble qu'il existe au moins une autre source qui ait alimenté ou alimente ce cours d'eau puisque la vallée se prolonge vers le sud.

Pour l'ouest du village, deux sources sont connues : la source de Parmaison (3) qui a alimenté sous forme d'un lavoir et d'un étang une ancienne ferme mentionnée sur le cadastre napoléonien mais qui n'existe plus aujourd'hui. Elle fournit toujours de l'eau bien qu'elle ne soit plus entretenue. La seconde source a été découverte par l'abbé Paramel en 1850 à proximité de la route actuelle allant vers Trampot au lieu-dit Le Radar (4).

Enfin au nord du village actuel le long de la route vers Dainville, une source alimente un ancien lavoir du village au lieu-dit Fontaine des Roises (5). Elle se trouve actuellement en dehors du village, mais il est possible qu'elle ait été située dans l'agglomération à l'époque antique. La nécropole hypothétique des Roises (fiche n°36) est implantée à proximité.

A ces sources, nous pouvons ajouter celles du Sauveuil (6), de la Fontaine des Roises (7) et de la Fontaine au Bois (8) sur le territoire de Bréchainville, celles de la ferme d'Audeuil (9) et de la côte des Lecs (10) sur le territoire de Trampot, celle de la Fontaine de Bonpré (11) sur le territoire d'Avranville et celles de la Fontaine aux Chênes (12) et du

900. Lors de nos visites dans les bois de Grand, M. Guyon, garde-forestier, nous a indiqué à plusieurs endroits des sources qui ne donnent actuellement plus d'eau. N'étant pas spécialiste dans ce domaine, nous ne pouvons dire si elles sont asséchées ou si un phénomène particulier ne permet l'émergence de l'eau que sous certaines conditions.

901. (Chounavelle, 1909, p. 10 ; Bertaux, 1974, p. 83-84).

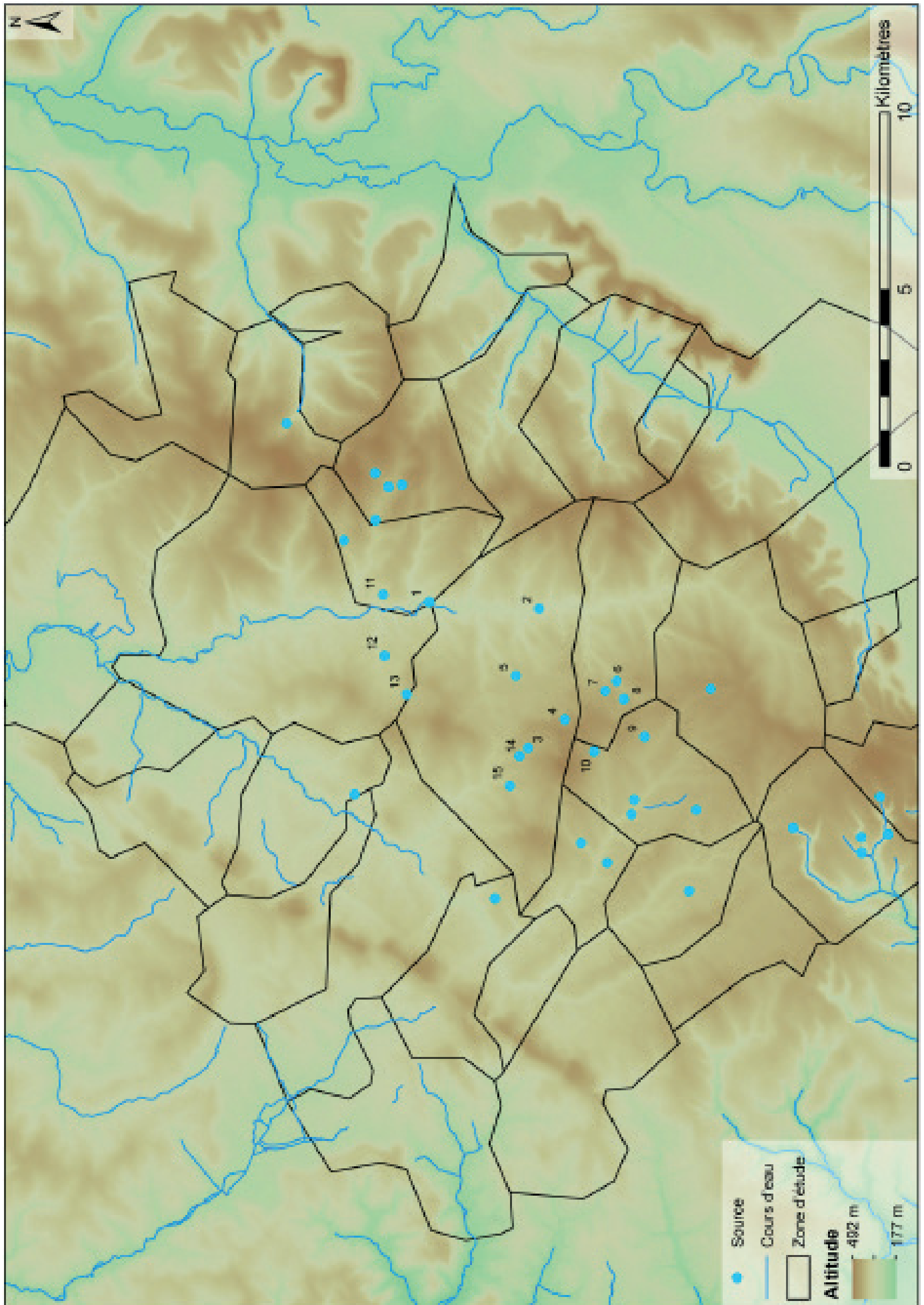


Fig. 94 Carte des sources autour de Grand (les numéros renvoient au texte) (Dao : A. Resch, 2017).



Fig. 95 Extrait de la carte d'état-major (© IGN)

Bois de Méval (13) sur le territoire de Dainville.

Ces sources sont visibles sur les cartes IGN des années 1950 consultables sur géoportail. Ces dernières nous indiquent aussi des sources sur le territoire de Grand non mentionnées par Chantal Bertaux : celle de la Combe de Besinvaux (14) et celle du Goussot (15)⁹⁰².

Nous avons réalisé une carte des sources situées sur le plateau de Grand ou en bordure de celui-ci en privilégiant les sources ne donnant pas nécessairement naissance à un ruisseau ou à une rivière. Cette carte a été effectuée à partir de la carte IGN des années 1950. Bien qu'imparfaite, car ne mentionnant pas les sources existantes à l'époque antique, elle permet toutefois de rendre compte du nombre de points d'eau pouvant être accessibles à une époque donnée. Nous avons donc pris en compte uniquement les sources naturelles en essayant d'éliminer celles provenant d'actions anthropiques comme les forages.

On peut voir qu'il existe de nombreuses sources pouvant alimenter des populations locales. Cependant, la plupart des sources présentes dans les années 1950 sont adossées à des fermes ruinées ou toujours actives. Il semble donc que ces sources ne puissent pas alimenter une agglomération romaine de taille importante avec un besoin en eau qui ne se limite pas aux seuls besoins humains et domestiques.

c) Synthèse

En passant en revues les sites liés à l'eau et des sources connues, nous nous sommes aperçue que nous avons peu d'éléments pour discuter de l'alimentation en eau de l'agglomération antique de Grand. Cette situation n'est pas surprenante, c'est un cas particulier d'un phénomène plus général : les chercheurs se sont peu intéressés à l'extérieur de l'agglomération et se sont plutôt concentrés sur le fait urbain.

Ainsi, nous avons décidé de travailler sur deux thématiques qui nous semblent principales pour avancer sur cette question : la rivière La Maldite et la question d'un aqueduc vers Grand.

902. Cette dernière n'est plus en eau depuis quelques années.

1. La Maldite, un cours d'eau temporaire ⁹⁰³

La Maldite est une rivière qui prend sa source à la Source de Routeuil située à l'extrémité nord-est du territoire administratif de Grand. Au sud de la commune de Gondrecourt-le-Château, elle se jette dans l'Ornain qui alimente de nombreuses villes meusiennes avant de se verser elle-même dans la Marne. Cependant, en amont, il existe un cours temporaire qui n'est visible qu'en cas de fortes pluies ou de la fonte des neiges lorsque les prés sont inondés.

J. Chounavelle indique dans son rapport que des personnes âgées se souviennent de deux bateaux qui y naviguaient et d'anneaux pris dans des rochers devant permettre de les amarrer⁹⁰⁴. Il est peu probable que des bateaux aient pu naviguer sur la Maldite qui est peu profonde à cet endroit. Cependant, cette description permet de faire une hypothèse intéressante quant à l'hydrologie à Grand.

Aucune carte ancienne ne fait mention d'une rivière ou d'un ruisseau sur le territoire de Grand, excepté celle de l'Etat-Major (Fig. 95). Sur cette dernière, la rivière Maldite est présentée comme un cours d'eau pérenne à partir au moins du sud de Grand, mais sa vallée prend naissance au nord-est d'Aillianville comme l'indique le toponyme *La Rivière Maldite*⁹⁰⁵.

En comparant ces données avec celles issues du relevé LiDAR (Fig. 96), on trouve des traces intrigantes. Au-delà de la source du Routeuil, et même un peu en amont, on distingue bien le lit de la rivière qui a une largeur comprise entre cinq et six mètres⁹⁰⁶ pour une profondeur de quarante à cinquante centimètres. Ce lit correspond dans sa géométrie à celle figurant sur la carte d'Etat-Major.

En amont, et aux endroits indiqués par la carte d'Etat-Major, on remarque des traces d'un ancien cours d'eau. Elles ont les mêmes caractéristiques qui rappellent celles du lit actuel : une largeur moyenne de cinq mètres pour une profondeur marquée d'environ quarante centimètres. Actuellement, lorsque les prés sont en eaux, c'est l'ensemble des terres qui est immergé et il n'y a pas de ruisseau visible.

En outre, le cadastre napoléonien montre pour la

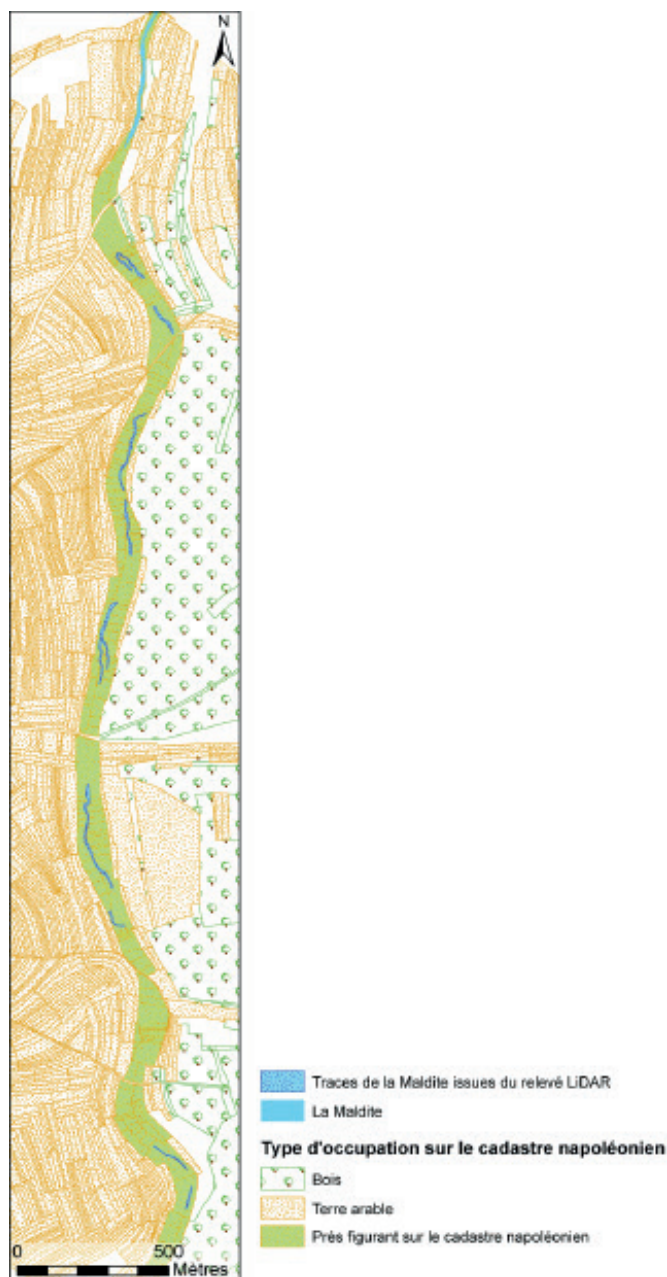


Fig. 96 Carte des anomalies du relevé LiDAR sur le cadastre napoléonien (DAO : A. Resch, 2017)

commune de Grand que des prés occupaient ces lieux dessinant une vallée courbe et peu large alors qu'aujourd'hui, nous trouvons des terres arables ou des bois. De plus, le découpage de ces parcelles diffère grandement des autres et ne peut pas s'expliquer exclusivement par le relief. Il semble que dès cette époque le caractère « inondable » de ces lieux ait été connu et transmis.

Cela permet aussi de remonter plus loin dans le temps et d'étudier une occupation du sol qui est alors différente du modèle jusqu'à présent appliqué

903. Nous avons déjà abordé cette question lors de notre mémoire (Resch, 2012, p. 105-108), nous reprenons ici notre pensée.

904. (Chounavelle, 1909, p. 10) qu'il tient sûrement de (Fournier, 1892, p. 160).

905. Cadastre napoléonien, section B feuille 3.

906. La largeur peut atteindre quinze mètres à proximité de la source du Routeuil.

pour Grand puisqu'elle devient contrainte par une zone potentiellement inondable. La présence donc d'une rivière ou d'un ruisseau change grandement la façon de penser l'alimentation en eau de l'agglomération antique.

La Maldite aurait-elle été un cours d'eau non temporaire à une époque inconnue ? L'importance de ces reliefs et les mesures proches de celle du lit contemporain tendraient à le prouver. Cependant, nous manquons de preuves plus concrètes pour l'affirmer sans aucune réserve. Cette hypothèse mérite toutefois d'être discutée plus en avant avec des recherches complémentaires en hydrologie et en géoarchéologie.

2. La question d'un aqueduc vers Grand

Nous l'avons vu, très tôt les chercheurs ont mis en évidence la présence de galeries souterraines utilisées durant la période romaine afin d'alimenter en eau l'agglomération de Grand. Les travaux récents en hydrologie montrent qu'il existait effectivement un réseau de puits et de galeries qui avait pour but de canaliser et d'atteindre les cours d'eau souterrains. Claire Brinon estime que les débits étaient suffisants pour alimenter une agglomération comptant jusqu'à 80 000 habitants⁹⁰⁷. Il n'était donc pas utile d'adjoindre à ce réseau un aqueduc.

Cependant, il semble que toutes ces galeries convergent vers le centre du village, sous l'église actuelle, pour former une mare « sacrée »⁹⁰⁸. L'alimentation en eau des habitations privées n'a jamais fait l'objet de recherche particulière, mais les quelques fouilles font état de puits et de citernes afin d'atteindre et de stocker l'eau rare⁹⁰⁹. Or, dans les données dont nous disposons, l'existence d'un aqueduc entre Grand et Bréchainville revient souvent.

Nous devons faire ici un rappel terminologique que nous empruntons à Claire Brinon⁹¹⁰. Les puits et les galeries tirent leurs eaux de la nappe locale alors

que les aqueducs captent une source pour acheminer l'eau vers un point donné. Il y a donc une différence entre les galeries mises en évidence dans le village et le probable aqueduc venant de Bréchainville.

C'est la source du Sauveuil qui serait le point de départ de cet aqueduc devant alimenter les thermes de la route de Liffol-le-Grand observés lors de travaux d'adduction dans le village. Le lieu-dit La Citerne a retenu l'attention des chercheurs à cause de son toponyme. En 1968, sous un pierrier, un grand réservoir d'eau a été mis en évidence (fiche n°35)⁹¹¹. Il aurait été « alimenté par un conduit de drainage des eaux de surface »⁹¹². Lors des suivis de travaux pour l'adduction d'eau, une cunette aurait été retrouvée à l'ouest de la ferme de la Violette mais sa localisation n'est pas assurée.

Ce sont ces deux indices qui ont fait penser aux chercheurs qu'il y avait effectivement une conduite d'eau entre les deux communes. En outre, si on regarde les photographies aériennes réalisées depuis et les ortho-photographies de l'IGN⁹¹³, on s'aperçoit que de nombreuses anomalies phytographiques courbes sont visibles le long du tracé supposé de l'aqueduc (Fig. 97).

Dans le cadre du programme sur l'hydrologie de Grand, des investigations ont été réalisées au lieu-dit La Citerne⁹¹⁴. En 2009, Claire Brinon a réalisé des relevés géophysiques — magnétique, électromagnétique et électrique — qui ont révélé, outre une rupture lithographique, une anomalie courbe magnétique conductrice⁹¹⁵ (Fig. 97, tracé vert).

Un sondage de deux jours a été réalisé l'année suivante afin de vérifier la nature de cette anomalie⁹¹⁶. Aucun élément maçonné n'a été découvert lors de cette fouille même si trois clous et un tesson de céramique ont été découverts. Les fouilleurs concluent à la présence d'une tranchée de palissade. Si l'hypothèse est séduisante, pourquoi cette anomalie tourne-t-elle à environ 90° ? Il est aussi possible qu'il

907. (Brinon, 2012, p. 50 et 279).

908. Cette vision a été fixée notamment par l'aquarelle de Jean-Claude Golvin.

909. Claire Brinon parle aussi d'aqueducs (Brinon, 2012, p. 141).

910. Op. cité, p.5.

911. (Bertaux, 1974, p. 87)

912. Op. cité p. 87.

913. Disponibles sur Géoportail par exemple.

914. *Rapport du PCR 2009-2011*, 2010, p. 20-29.

915. (Brinon, 2012, p. 147).

916. *Rapport du PCR 2009-2011*, 2010, p. 22.

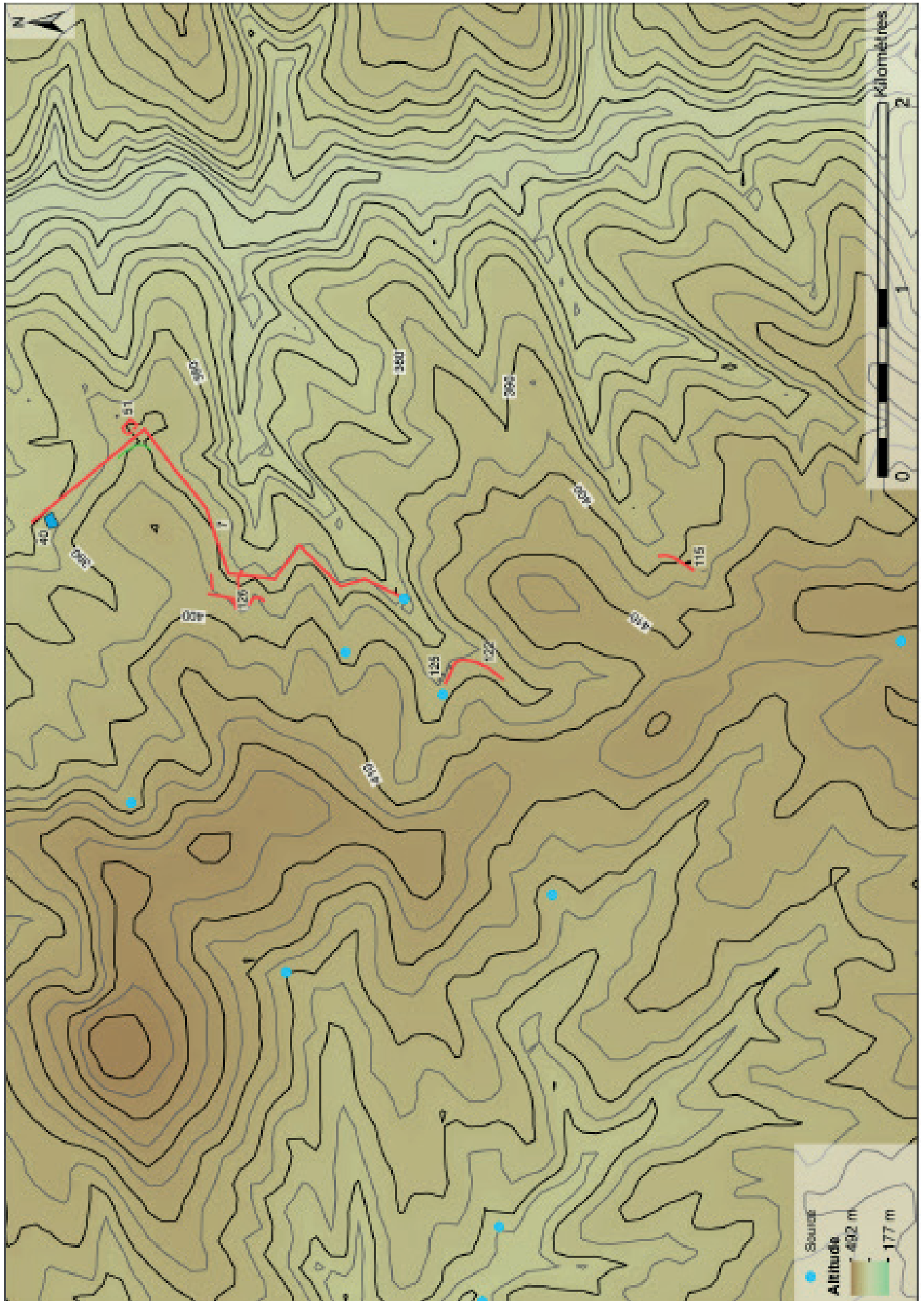


Fig. 97 Carte des anomalies photogrammétriques visibles le long du tracé supposé de l'aqueduc entre Grand et Bréchainville. En vert, le tracé d'une anomalie magnétique (DAO : A. Resch, 2017).

ait existé une canalisation maçonnée sous forme de cunette qui ait été récupérée ultérieurement.

A proximité, en 2012, Gilbert Salvini a photographié des anomalies phytographiques pouvant correspondre à un ancien bâtiment (fiche n°51). Sur le cadastre napoléonien, trois côtés correspondent à d'anciennes limites parcellaires, dont une ancienne haie. A proximité et à la même époque, une parcelle de 308 m² correspondait à un pierrier. Les prospections géophysiques recouvrent en partie ces anomalies mais sur le relevé, rien ne leur correspond.

Si on observe les autres linéaments mis en évidence par la photographie aérienne, on s'aperçoit, à peu de chose près, qu'ils suivent les courbes de niveau 390-395 m. Or, la source du Sauveuil est plutôt située à une altitude inférieure à 385 m. Il ne semble pas possible que cet aqueduc prenne sa source à cette dernière. Cependant, les sources de la Fontaine des Roises (7) et de la Fontaine au Bois (8) sur le territoire de Bréchainville sont plus hautes et pourraient avoir vu leurs flux canalisés.

Une anomalie phytographique a été repérée au lieu-dit La Devisse sur le territoire d'Aillianville (fiche n°115). Se pourrait-il que cet aqueduc prenne sa source plus loin que le territoire de Bréchainville ? Chantal Bertaux, s'inscrivant dans la lignée des travaux effectués par Jean-Paul Bertaux en 1973, ne fait pas continuer cet aqueduc jusqu'au territoire d'Aillianville à cause des « réalités hydrologiques et géologiques » sans préciser davantage⁹¹⁷. Nous ne nous prononcerons pas sur l'aspect hydrologique mais pour la question géologique nous ne comprenons pas cette assertion. En effet, la commune d'Aillianville se situe aussi sur des formations calcaires jurassiques : les calcaires coralliens et les calcaires à astartes inférieurs. En outre, la construction d'un aqueduc, même souterrain, n'est pas conditionnée par la nature du terrain qu'il traverse.

L'étude de Claire Brinon sur le débit des sources peut permettre de répondre à cette question⁹¹⁸. Elle démontre que le débit de la source d'Aillianville est peu important par rapport à sa distance pour qu'elle

ait pu être exploitée à l'époque antique.

La réalité d'un aqueduc à cet endroit n'est pas sûre. Le manque d'information notamment archéologique ne permet pas de statuer sur sa présence effective et nous fait même douter de son existence puisqu'aucun élément maçonné n'a été découvert sur son tracé supposé. D'autres investigations, sous la forme de plusieurs sondages espacés, devraient être menées afin de valider cette hypothèse. Dans tous les cas, si cet aqueduc existe, il est impossible topographiquement qu'il ait pris sa source au Sauveuil ; il faut plutôt se reporter sur les sources de la Fontaine des Roises et de la Fontaine au Bois qui correspondent mieux.

L'existence d'un autre aqueduc a été avancée pour l'écart d'Audeuil dans un premier temps grâce à la toponymie⁹¹⁹, puis à un conduit mis en évidence lors de fouilles. Chantal Bertaux réfute l'hypothèse d'un lien entre cet aqueduc et Grand, précisant qu'il s'agit en réalité d'une « galerie captante » similaire à celle de Grand⁹²⁰. Nous sommes de son avis. En effet, la lecture des archives du Musée de Liffol a permis de découvrir des notes manuscrites et des photographies concernant le suivi des travaux d'adduction d'eau en 1963 qui mentionne bien que « le diverticule supposé Grand-La Garenne⁹²¹-Audeuil n'a pas été démontré »⁹²².

Cependant, la canalisation, qui existe bien, s'oriente vers l'est et ne semble pas se poursuivre au-delà de l'écart vers l'ouest. La question est de savoir si la ferme d'Audeuil était le point de départ ou celui d'arrivée de cet aqueduc. Comme elle est située sur un point bas, il semblerait logique de se dire que c'était bien un point d'arrivée. Néanmoins, la canalisation mise au jour en 1963 se situe à proximité d'une source, ce qui tendrait plutôt à démontrer qu'il s'agit d'un point de départ. Mais vers où allait-elle ? Aucune occupation ancienne n'est connue vers l'est de cet écart et on se heurte rapidement à des problèmes d'altitude qui empêchent un acheminement de l'eau sur une longue distance. Il nous semble donc plus logique que la canalisation captait la source de la

917. (Bertaux, 1974, p. 86).

918. (Brinon, 2012, p. 155-157).

919. (Bertaux, 1974, p. 86).

920. (Bertaux, 1974, p. 86).

921. Il s'agit d'un autre écart sur le territoire de Bréchainville.

922. Archives du Musée de Liffol.

ferme d'Audeuil (9) pour la distribuer à proximité.

Peut-elle être datée de l'époque romaine ? Durant la période médiévale, il s'agissait d'une métairie, aussi appelée Audeux, appartenant à l'abbaye de Mureaux⁹²³ et il est possible que cette conduite soit en lien avec l'installation d'une population à cet endroit à cette époque. En effet, même si elle est datée de l'époque romaine, aucune fouille n'a révélé une occupation antérieure à celle mentionnée par les textes médiévaux⁹²⁴. Il faut aussi noter la présence de sarcophages découverts à proximité et qui attestent d'une occupation mérovingienne. D'autres investigations sont nécessaires pour vérifier l'existence d'une canalisation à cet endroit, pour définir son orientation et pour la dater.

Les données sur l'hydrologie à Grand commencent à être importantes et bien connues. Cependant l'absence de coopération entre archéologues et hydrauliciens, entre archéologues et géologues, empêche d'arriver à des conclusions satisfaisantes pour la question de l'alimentation en eau de l'agglomération antique. Nous ne pouvons qu'espérer que, maintenant que les données archéologiques, géophysiques, hydrauliques et géologiques sont suffisantes, un travail pluridisciplinaire puisse être mené.

III. Approvisionnement en matières premières et productions artisanales

L'agglomération antique de Grand se développe sur au moins 60 ha⁹²⁵ et son cœur monumental est connu par la présence d'un amphithéâtre de grande taille et d'un bâtiment à plan basilical. Si nous ne devons retenir que ces deux monuments, la présence d'une carrière de pierre à proximité est primordiale. Cependant, dans le paysage actuel du village, les traces de la présence de carrières de pierre sont bien maigres.

De même, bien que seul un four de potier ait été mis en évidence à proximité de l'agglomération⁹²⁶, il devait exister d'autres ateliers artisanaux dans celle-ci mais aussi gravitant autour d'elle et l'alimentant en produits manufacturés. C'est par exemple le cas pour les tuiles dont une partie devait provenir de Liffol-le-Grand⁹²⁷. En outre, ce sont notamment ces ateliers de potiers et de tuiliers qui avaient besoin de matières premières proches : de l'eau, de l'argile et du bois. Les autres types d'artisanat ont soit des besoins en matières premières qui peuvent venir de plus loin — par exemple, la métallurgie, soit laisser peu de traces à la fois dans l'exploitation de la matière première et dans leur fabrication — par exemple, le tissage. D'autres encore, comme la tabletterie, peuvent fonctionner en « circuit fermé » et ne pas être perceptibles dans les alentours d'une agglomération.

a) La question des carrières de pierre

Élément important dans la phase de construction d'une agglomération et dans l'économie locale, la question des carrières présentes sur le territoire de Grand est un thème peu abordé dans l'histoire de la recherche du site⁹²⁸. La seule étude sur le sujet est celle de Jean-Michel Mechling, dans le cadre d'un diplôme de recherches doctorales, qui s'est intéressé à la provenance des pierres utilisées lors de la construction de l'amphithéâtre⁹²⁹. Il conclut que la pierre utilisée pouvait être locale mais que le volume qui a dû être extrait pose un problème par rapport à ce qui est observable aujourd'hui⁹³⁰. Il avance l'hypothèse que soit les carrières utilisées pour l'amphithéâtre ont été par la suite comblées, soit on a utilisé des pierres provenant de plus loin⁹³¹.

Lors de nos investigations sur le territoire de Grand concernant les carrières, nous sommes arrivés à ces mêmes conclusions. Bien que certaines pierres aient été importées de distances plus ou moins loin-

923. (Fournier, 1899, p. 240 ; Lepage, Charton, 1845, p. 20).

924. Le suivi des travaux d'adduction d'eau a tout de même livré trois tessons de poteries et une boucle de ceinture incomplète datée du iii^e siècle (Archives du Musée de Liffol). Mais cela nous semble insuffisant pour parler d'une véritable occupation ayant nécessité l'installation d'une canalisation.

925. (Tur, 2015, p. 56).

926. (Billoret, 1968, p. 308).

927. (Bertaux, Counot, 1997, p. 212)

928. A peine peut-on mentionner deux pages dans le mémoire de Chantal Bertaux (Bertaux, 1974, p. 77-78).

929. (Mechling, 1995).

930. Op. cité, p. 19.

931. Op. cité, p. 20.

taines⁹³², un approvisionnement en pierres locales transportées sur de petites distances semble être l'alternative la plus probable et préférable en termes de coût et d'économie de chantier ; d'autant que les pierres utilisées dans l'amphithéâtre sont de même nature que les affleurements autour de Grand.

Cependant, dans son étude de sciences de la terre, Jean-Michel Mechling ne mentionne que les affleurements qui pourraient correspondre à la nature des pierres de l'amphithéâtre et il ne prend pas en compte la dimension archéologique que peut recouvrir un tel sujet. Ainsi, aucune prospection systématique n'a été menée et les quelques carrières connues aujourd'hui ne sont pas mentionnées.

Les pièces d'archives mentionnées par Chantal Bertaux⁹³³ permettent de se rendre compte qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, les pierres n'étaient pas extraites sur le territoire de Grand mais dans les communes limitrophes. Ainsi, en 1773, les habitants de Grand reprochent à un entrepreneur d'avoir utilisé des pierres provenant de Grand de qualité inférieure à celle qu'il aurait dû utiliser en les faisant venir de Bréchainville⁹³⁴ (Vosges) ou de Chalvraines (Haute-Marne). D'autres carrières sont mentionnées sur le territoire de Grand à Parmaison⁹³⁵ et à Trampot. Chantal Bertaux mentionne en outre celles de Dainville et de Chevillon à Savonnières-en-Perthois, qui fournissent encore aujourd'hui des pierres calcaires tendres réputées dans la région.

Le fait que les pierres de Grand soient réputées comme de moindre qualité est conforté par l'observation de J. Chounavelle, ancien instituteur du village, qui écrit que les pierres calcaires oolithiques sont très friables sous les conditions météorologiques que connaît le village et qu'elles ne peuvent être utilisées comme pierres de construction. Il ajoute toutefois qu'à certains endroits, les pierres se délitent naturellement en dalles qui peuvent servir alors d'éléments de couvertures⁹³⁶. Il note aussi la présence d'un cal-

caire fin à veines bleues qui est « estimé pour les constructions »⁹³⁷. Ces constatations nous les avons aussi réalisées lors de nos prospections pédestres en forêt et dans les carrières de bord de voie.

Cependant, le cadastre napoléonien mentionne des carrières sur le territoire de Grand et les carrières contemporaines connues démontrent que les calcaires locaux pouvaient être utilisés pour la construction. Il est nécessaire de rappeler ici que les mentions dans les archives de carrières à tel ou tel endroit ne signifient pas que celles-ci étaient déjà ouvertes durant l'Antiquité. Pour qu'on soit sûr d'une exploitation antique, des prospections sont nécessaires afin de vérifier si des traces d'exploitation ou d'occupation antiques peuvent être relevées.

Il est fréquent que les carrières aient été réutilisées à d'autres époques effaçant alors les traces antiques. De même, le front de taille seul ne peut pas révéler, sauf traces particulières comme des attestations épigraphiques, la date de fonctionnement puisque les outils utilisés ont peu changé au cours du temps.

Comment alors étudier les carrières à l'époque antique ? et comment les caractériser ? Nous allons essayer à partir de données cartographiques et documentaires de mettre en évidence des carrières probables ; mais nous ne pourrions pas être certains de leur datation.

Le relevé LiDAR a permis de cartographier de nombreux creux qui peuvent correspondre à ces carrières. Des vérifications sur place sont nécessaires afin de ne pas les confondre avec des éléments naturels, comme les dolines, ou des éléments anthropiques, comme des fossés. Des rapprochements avec des carrières contemporaines connues ont pu aussi être effectués.

932. Ainsi, la pierre de Savonnières a pu être importée pour certaines sculptures (Mechling, 1995, p. 20), ainsi que la plupart des roches décoratives (Thèse en cours de Nadine Nikiforoff).

933. (Bertaux, 1974, p. 77-78).

934. Cette carrière n'est pas mentionnée sur la carte IGN au 1/25 000e ; mais le relevé LiDAR ainsi que la carte géologique montrent deux excavations à l'est qui pourraient correspondre.

935. Il s'agit d'une carrière à ciel ouvert actuellement à l'abandon mais mentionnée sur la carte IGN au 1/25 000e. Elle a fourni la pierre de Chalvraines, roche sédimentaire du Jurassique de type calcaire oolithique blanchâtre à grain fin et régulier (Base de données Monumat). Elle existe depuis au moins 1844 selon les pièces d'archives.

936. Ces dalles de couvertures sont aussi appelées laves, dénomination qu'on peut mettre en relation avec la toponymie comme Aux lavottes (section D feuille 13 du cadastre napoléonien).

937. (Chounavelle, 1909, p. 10).

La carrière de Parmaison a pu être ainsi cartographiée. D'une surface de plus de 13 700 m², elle forme à peu près un quadrilatère descendant jusqu'à 3,50 m de profondeur. Sa longueur maximale est de 182 m et sa largeur de 97 m. Elle est située loin d'une voie de communication existante et l'accès se fait à partir d'un chemin dédié.

La carrière de Trampot est, quant à elle, située au bord d'une route reliant cette commune à Bréchainville. Elle semble se diviser en deux parties : l'une d'une surface de plus de 2 800 m² et l'autre d'un peu plus de 109 m². D'une longueur de 70 m pour une largeur de 48 m, elle est beaucoup plus petite que la précédente.

Ces deux carrières se situent sur des calcaires oolithiques et il semble que le faciès observable à la carrière de Trampot ait été utilisé pour le grand appareil de l'amphithéâtre⁹³⁸. Ces deux exemples sont très différents et montrent qu'il n'existe pas une typologie des carrières. En outre, nous ne pouvons pas en tirer plus d'informations que leurs dimensions.

Cependant, nous avons pu, lors de nos prospections, croiser de nombreuses carrières à proximité de chemins forestiers autour de Grand. Parmi elles, cinq sont situées à peu de distance aux lieux-dits Acreville et Cagnot-Michaudée. Elles ont à peu près la même surface variant de 211,15 m² à 290,37 m² et présentent deux types de géométries : trois sont en forme d'ovale plus ou moins régulier, comme pour la carrière de Trampot, alors que les deux autres sont plutôt longitudinales et régulières, comme pour la carrière de Parmaison. Les fronts de taille ne sont pas importants en hauteur puisqu'ils ne dépassent pas deux mètres. De plus, les lits sont très minces et ne peuvent avoir donné des pierres de taille ; aucune trace d'outil n'a pu être observée.

Nous pensons que c'est la géologie particulière de Grand avec un calcaire friable qui se délite en plaques, utilisées pour les toitures notamment, qui explique ces caractéristiques. Il est alors facile de prendre ces pierres pour les retailler grossièrement ou les concasser afin de regarnir les chemins d'exploitations forestières. Par ailleurs, les propriétaires des forêts du Bois du Roy et des Hamets ont utilisé

ce type de carrières pour construire un nouveau chemin d'exploitation⁹³⁹.

Il semble assez logique que ces carrières situées en bord de chemin forestier aient été utilisées pour les renforcer. Il est donc assez difficile de les dater précisément : elles ne sont pas nécessairement contemporaines de la construction de la voie puisque régulièrement, ces routes sont ré-empierrées afin de garantir un accès aux parcelles, mais elles sont, au moins, contemporaines de sa période de fonctionnement.

Néanmoins, si on suit ce raisonnement, il est peut-être possible de mettre en évidence des carrières antiques. Deux carrières de bord de voies antiques ont été observées lors des prospections en forêt ; les deux se situent à proximité de la voie vers Soulosse-Saint-Elophé⁹⁴⁰. La première est visible sur le relevé LiDAR : il s'agit d'une fosse oblongue d'environ 135 m de long pour une largeur atteignant au maximum 21 m dont la surface est estimée à environ 1 700 m². La hauteur d'excavation peut atteindre 2 m, mais il faut compter sur le relief naturel de la combe qui peut expliquer un tel dénivelé. Sur place, on peut observer des pierres affleurant au sol qui ressemblent à des cailloux plus ou moins gros. Il est donc aisé d'imaginer qu'elle ait pu servir comme carrière de pierre pour la voie romaine passant à proximité.

Bien entendu, nous ne pouvons être sûre de la concomitance de ces deux structures, d'autant que la datation de la voie n'est pas assurée. Cependant, elle n'est pas indiquée sur le cadastre napoléonien et son passage à cet endroit était inconnu jusqu'au relevé LiDAR. Si ce chemin n'est pas antique, il est très sûrement antérieur à l'époque contemporaine, voire moderne.

La seconde carrière observée n'est pas visible sur le relevé LiDAR mais elle est bien connue dans la forêt de Chermissey. Il s'agit d'un grand front de carrière dont les pierres semblent se déliter sous forme de laves, ou en lits de faible hauteur. Cependant, sa proximité avec des chemins d'exploitations utilisés de nos jours ne permet pas de conclure à une utilisation durant la période antique.

938. (Mechling, 1995, p. 19).

939. Information orale de Pascal Guyon, garde forestier de Grand.

940. Voir p. 188

Sur le relevé LiDAR, d'autres fosses pouvant être interprétées comme des carrières de bord de voie apparaissent. Une fosse oblongue a été mise en évidence à proximité de la voie menant à Naix-aux-Forges⁹⁴¹. D'une longueur d'environ 90 m pour une largeur approchant 25 m, sa surface estimée est de 1 494,09 m². Sa profondeur atteint 1,5 m. Elle est de taille similaire à celle de Soulosse-sous-Saint-Elophé mais elle ne donne pas exactement sur la voie et se trouve à environ 50 m de l'anomalie que nous avons rapprochée de cette dernière. Cependant, nous avons vu que la voie romaine ne passait pas par cette anomalie, du moins là où la fouille a eu lieu. Elle pourrait alors passer plus au sud du tracé reconnu et être de fait plus proche de cette excavation que ce qu'on avait pensé de prime abord.

Une autre fosse est visible à proximité d'une anomalie linéaire se dirigeant vers Joinville. Il s'agit d'une fosse ovale d'environ 40 m sur 30 m et sa profondeur maximale est d'un mètre. La partie sud de cette carrière donne directement sur la voie. Outre ses dimensions, cette anomalie diffère de celles qui sont en lien avec les autres voies puisqu'elle est plus régulière et moins « accidentée ». Seule une vérification sur le terrain pourrait permettre de savoir s'il s'agit d'une carrière ou non ; mais sa proximité avec une potentielle voie romaine est un argument suffisamment fort pour accréditer cette hypothèse.

Le long du tracé de la voie vers Liffol-le-Grand, trois fosses peuvent être interprétées comme des carrières. Situées sur le territoire de Bréchainville (Vosges), l'une d'entre elle peut correspondre à celle mentionnée par les archives municipales de Grand. De forme allongée, elles sont très accidentées et présentent des profondeurs allant de 7 à 9 m. Leur surface varie d'un peu plus de 3 000 m² à 7 000 m², soit une surface trois à sept fois plus importante que celles déjà étudiées. Là encore, il est impossible de dater ces carrières, d'autant plus qu'une route contemporaine passe elle aussi à proximité.

La dernière comparaison possible concerne la voie hypothétique allant vers Maxey-sur-Vaise (Meuse).

Si on retient comme itinéraire une voie passant par Dainville-Bertheléville, on peut observer deux cavités. De forme plutôt allongée, la première mesure environ 28 m sur 16 m pour une surface d'environ 280 m² alors que la seconde mesure 50 m sur 33 m pour une surface de 1 135 m². La forme de cette dernière diffère puisqu'elle est moins allongée mais comporte surtout plusieurs reliefs accentués. De fait, elle ressemble plus aux carrières identifiées comme ayant servi à empierrier les chemins d'exploitation. Ici encore, la proximité avec la voirie contemporaine empêche toute datation.

Nous l'avons vu, la description des carrières ou des traces pouvant être interprétées comme telles ne donne pas de résultat satisfaisant, notamment à cause d'un manque de datation. En outre, il faudrait effectuer une étude sur le volume de pierres nécessaires à la construction d'une agglomération comme Grand afin de rendre compte de la taille des carrières⁹⁴² l'ayant alimentée. Mais il ne fait aucun doute qu'il a fallu des importations sur de plus ou moins grandes distances afin de satisfaire à la demande de l'agglomération.

En outre, sur le relevé LiDAR et lorsqu'on se promène dans les environs du village actuel, on se rend compte qu'il existe des reliefs légers qui, s'ils avaient été plus marqués, auraient pu être interprétés comme des carrières. L'extraction des pierres a aussi pu être réalisée à partir d'affleurements et elle a pu ne pas laisser de traces importantes qui ont, éventuellement, pu être recouvertes petit à petit. Une prospection systématique et la découverte d'autres affleurements menées à la fois par des archéologues et des géologues pourraient confirmer cette hypothèse.

La toponymie de Grand fournit aussi des indices sur d'anciennes carrières ou d'anciens lieux d'extractions. La Gravière, Aux Lavottes et Haut des Lavottes font, tous les trois, référence à des exploitations. La première dénomination correspond clairement à un endroit où l'on extrait des graviers et des petits cailloux, une gravière⁹⁴³. Aucun document en notre possession ne mentionne à un mo-

941. Voir p. 193

942. On sait que l'agglomération a été une grande demandeuse de matériaux de construction. Or, il semble impossible qu'une seule carrière ait pu fournir à elle seule l'ensemble de pierres nécessaires sans laisser des traces importantes dans le paysage. En outre, d'un point de vue économique, il est plus probable qu'il y ait eu plusieurs points d'extraction.

943. Selon le Littré, « gravière » est aussi l'autre nom du pluvier à collier qui est un oiseau migrateur vivant près des cours d'eau et des littoraux. Nous pouvons ainsi mettre de côté cette interprétation.



Fig. 98 Photographie du premier four (photographie : archives du musée de Liffol-le-Grand)

ment donné l'existence d'une gravière à cet endroit. Le substrat se délitant naturellement et facilement, il est aussi possible qu'à cet endroit les travaux de charrue fassent remonter des pierres et des cailloux de manière plus importante qu'ailleurs.

Le mot « lavotte » fait référence vraisemblablement à des dalles de couverture, les laves dont nous avons déjà parlé. Sur le cadastre napoléonien, de nombreux pierriers sont visibles sur ces deux lieux-dits. Plutôt qu'une carrière à cet endroit, il était possible que les habitants soient venus se servir sur ces parcelles en pierres de couverture pour leur habitation.

Exploitation en surface ou en profondeur ? Utilisation de pierres locales ou importation ? Ces questions restent posées mais les réponses ne s'excluent pas nécessairement. C'est un sujet peu abordé, mais il serait intéressant de se pencher un peu plus sur ce dossier avec une étude plus poussée des différents types de pierres exploitables et un rapprochement systéma-

tique avec les découvertes faites lors des fouilles. L'établissement d'une lithothèque pourrait permettre de mieux cerner les secteurs pourvoyeurs de pierres de construction et de mieux comprendre l'économie de la construction de l'agglomération antique.

b) A propos de l'artisanat aux alentours de l'agglomération

Après avoir parlé de l'approvisionnement en pierre, un autre grand thème doit être abordé : celui de l'artisanat. En effet, quelques sites autour de l'agglomération antique ont pu être des lieux de production l'ayant alimentée en produits finis ou manufacturés. Ainsi, la villa de Liffol-le-Grand a fourni à Grand au moins une tuile⁹⁴⁴ ; cependant, les indices d'une exportation sont rares et souvent il faut se limiter à l'interprétation d'un usage local.

Ce sont donc les bâtiments autour de la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand qui ont livré le plus d'in-

944. (Bertaux, Counot, 1997, p. 212)

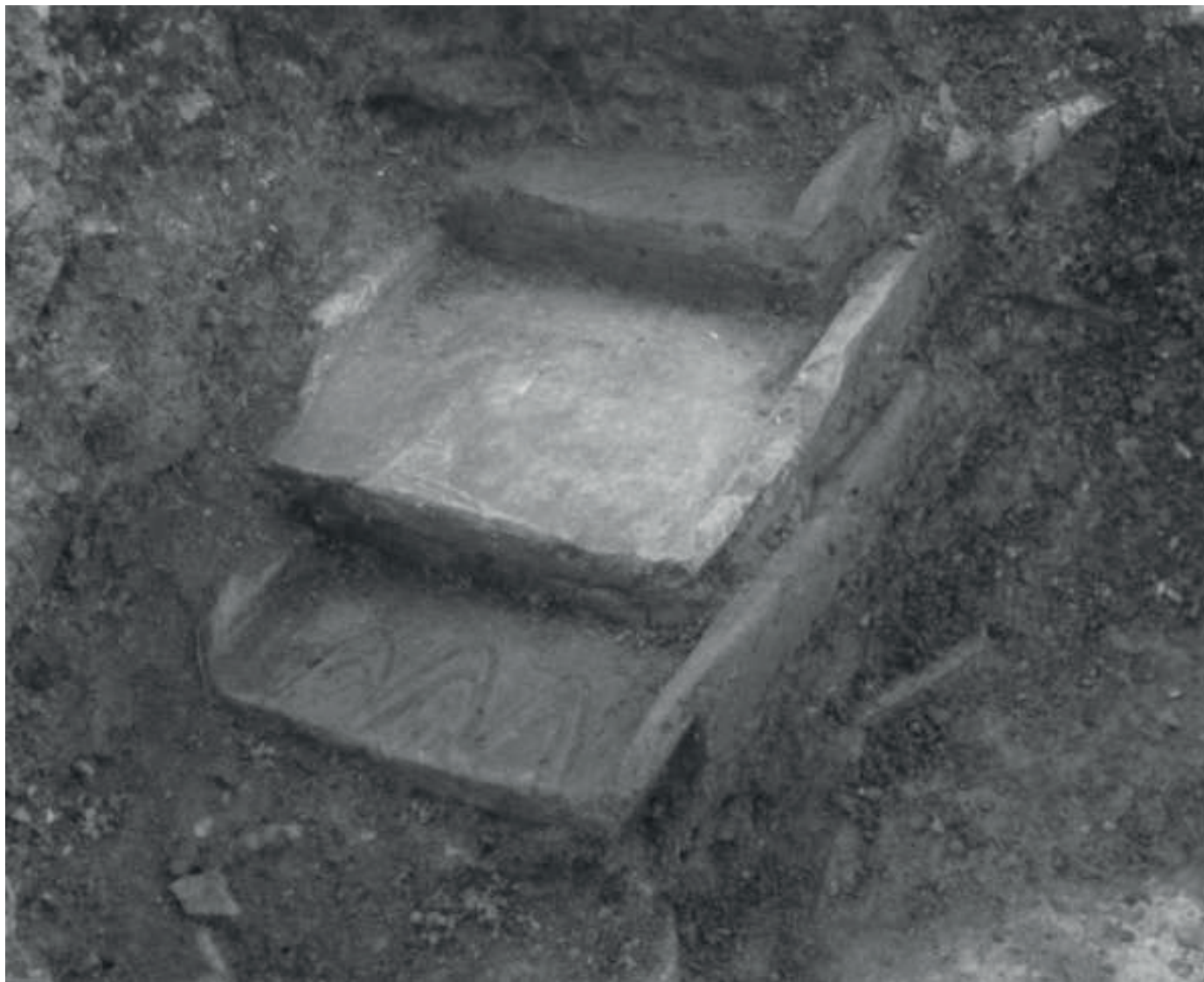


Fig. 99 Photographie montrant les trois marques de tuiliers trouvées à Liffol-le-Grand. Ces tuiles empilées forment les murs d'un petit abri (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand).

dices de production. En premier lieu, une unité de production de tuiles (site n°138) dont un premier four a été fouillé en 1954 par Pierre et Jean Roussel (Fig. 98) et un second quelques années plus tard par Pierre Roussel et Bernard Counot (Fig. 100).

Ce premier four était composé de *tegulae* pour les murs et de briques pour les sept arches à claveaux qui formaient l'alandier. Standardisées, les tuiles mesuraient 18 x 18 x 2,5 cm alors que les briques avaient pour dimensions 31,5 x 43,5 x 2 à 2,5 cm.

L'effondrement du premier four a permis de conserver son chargement ; ainsi, les fouilleurs ont retrouvé 65 *tegulae* qui portent chacune l'une des trois marques mises en évidence : un R, une lunule simple et trois lunules (Fig. 99). Ces marques sont interprétées comme des marques de tuiliers et non comme

des marques d'assemblages⁹⁴⁵. Ainsi, s'il s'agit bien de la signature du fabricant, il faut supposer que ce four avait servi pour au moins trois tuiliers différents. Malgré l'existence de plusieurs « mains », toutes les tuiles sont standardisées que ce soit dans leur forme, leur poids ou leur dimension ; ce qui laisse supposer une fabrication commune.

Le deuxième four est plus petit, mais, ayant été réoccupé par un abri utilisant les tuiles du premier four, il n'a pas été possible de connaître sa destination (Fig. 100). Cependant, les fouilleurs estiment qu'il aurait pu s'agir d'un four de potier. Quoiqu'il en soit, il était composé d'un alandier unique formé par cinq dalles plates de 63 x 63 x 7 cm.

L'argile utilisée est une argile locale de bonne qualité qui ne nécessite pas l'adjonction d'un dégrais-

945. (Bertaux, Counot, 1997, p. 212).



Fig. 100 Photographie du deuxième four qui a été réoccupé par un abri (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand).

sant pour donner des résultats satisfaisants. Ainsi, si l'aire de travail n'a pas été mise en évidence lors des fouilles, elle devait se trouver à proximité. A 9 mètres au sud-est de l'ouverture du premier four, une zone rectangulaire d'environ 144 m² a été vue en photographie aérienne. Il pourrait s'agir de l'emplacement dédié au façonnage et au séchage.

Le mouton a pu, quant à lui, être partiellement fouillé. Il est constitué de tuiles sur-cuites qui ont été collées les unes sur les autres ainsi que de morceaux de la sole constituée d'un mortier d'argile avec des empreintes de chaussures. Ce dernier point indique que des réfections ont eu lieu au moins sur le premier four qui a donc servi pour plusieurs cuissons.

La datation avancée est celle du premier four : début du III^e siècle puisque sa production se retrouve dans un bâtiment détruit « vers 256 »⁹⁴⁶. Cet atelier serait donc contemporain de la réoccupation artisanale

qui a lieu sur la villa de la Goulotte. Si son implantation reste cohérente — proximité des matières premières, sa véritable fonction est plus problématique. En effet, pourquoi avoir construit deux fours associés à une probable aire de travail de 144 m² pour un besoin local faible ?

Nous savons qu'au moins une de ces productions s'est retrouvée à Grand. Cependant, nous n'avons pas pu retrouver le contexte exact de sa découverte, ce qui ne permet pas de valider l'hypothèse d'une production exportatrice. Cependant, cette dernière doit rester à l'esprit : la présence de plusieurs marques de tuiliers dans le dernier chargement, la construction d'un abri en dur ou encore l'existence de deux fours laissent à penser que cet atelier a pu fonctionner sur une période longue probablement en lien avec la villa et a permis une production importante. En l'absence d'une nouvelle étude de ce four et d'autres

946. Tapuscrit anonyme conservé au Musée de Liffol.



Fig. 101 Photographie du four de Potier de la villa de Liffol-le-Grand (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand).

découvertes liées à cet atelier, nous ne pouvons aller plus loin dans les spéculations.

Un four de potier (Fig. 101) daté de la même époque a aussi été fouillé en 1969 dans les ruines de la villa de la Goulotte (fiche n°134). Il est daté entre le milieu et la fin du III^e siècle à partir, principalement, de la date de destruction de la villa dans laquelle il prend place. A proximité, deux autres fours sont présumés dont l'un emploierait une tuile avec une marque similaire à celle en forme de R retrouvée dans le four de tuilier⁹⁴⁷.

De forme circulaire, le diamètre de son laboratoire est estimé à environ 1,40 m alors que l'alandier a une longueur de 1,50 m. Ce dernier devait être voûté et il menait au niveau de la chambre basse à une division en six parties d'où partaient des tubes de chaleur dont trois fragments ont été retrouvés. Ainsi, il s'agit d'un four à cuisson oxydante. La sole est, quant à elle, manquante. Les matériaux qui ont servi à la construction de ce four sont des matériaux récupérés sur la villa.

Seuls quelques tessons ont été trouvés lors des fouilles. Ils permettent de reconstituer des céramiques communes en forme de cruche qui ont déjà été découvertes lors d'autres fouilles. Il s'agit d'une céramique à pâte fine de couleur beige clair à surface lisse. L'étude de ces céramiques a permis de mettre en évidence au moins six manières différentes de réaliser les anses et les cols. Ainsi, même en l'absence de marques de potiers, il est possible d'affirmer qu'il y avait plusieurs potiers qui devaient travailler dans un seul atelier commun.

Cette production n'a, pour l'instant, jamais été retrouvée dans d'autres sites qu'autour du lieu-dit de La Goulotte. Ainsi, il est très probable que ce four a été construit seulement pour un approvisionnement local. Cependant, la présence d'autres fours et la découverte d'autres productions pourrait remettre en question cette analyse.

947. Lettre tapuscrite de Bernard Counot datée du 16 août 1993 conservée au service régional de l'archéologie de Lorraine.



Fig. 102 Photographie du four de potier trouvé à Grand (Photographie extraite de Parmentelot, 1968).

Nous pouvons nous demander aussi si l'atelier de tuiliers et ce four de potier étaient liés : en effet, ils ont fonctionné en même temps. Cependant, la distance de plus de 400 m entre les deux sites et l'absence de chargement mixte ne permettent pas de valider cette hypothèse. Si des ateliers de potiers et de tuiliers pouvaient se côtoyer, ils utilisaient les mêmes infrastructures et étaient plus proches.

Un autre four de potier est connu dans notre zone d'étude : le long de la route vers Liffol-le-Grand à

Grand (site n°32). L'aménagement d'un fossé sur la route départementale n°77 a permis la découverte d'une concentration importante de poterie à peu de distance du village actuel. Une fouille de sauvetage a été réalisée en 1968 par Daniel Parmentelot⁹⁴⁸ et elle a mis au jour un four de potier (Fig. 102).

Le four était creusé dans le substrat calcaire ce qui a permis de le conserver partiellement. De forme ovale, il faisait 2 m de long pour une largeur maximale de 1,40 m. Sa sole était perforée de trous ré-

948. (Parmentelot, 1968)

gulièrement espacés de 3 cm de diamètre. Elle était construite à partir d'argile contenant des tessons de céramique. Enfin, l'alandier était divisé en deux.

Sa production n'est pas remarquable mais elle témoigne d'une production locale faite pour les besoins d'un petit nombre de personnes. Une étude plus approfondie des céramiques qui y ont été retrouvées ainsi que des comparaisons avec la céramique de Grand devrait permettre d'obtenir des résultats intéressants.

La particularité de ce four est d'être situé à environ 100 mètres au sud-est du village actuel mais surtout en-dehors de l'agglomération antique supposée. Ainsi, soit notre connaissance de l'extension de cette agglomération est à revoir, soit nous sommes en présence d'un atelier suburbain qui peut être rattaché à une villa encore inconnue.

Il a été abandonné suite à son effondrement après le milieu du III^e siècle, et une aire de cailloutis qui dépasse la zone de fouilles lui a succédé. Sur le sol d'occupation, les fouilleurs ont trouvé des éléments de construction et des objets de la vie quotidienne. Le remplacement de ce four par un sol témoigne d'un souci de réaménagement de cette zone qui continue à être utilisée à la fin du III^e siècle.

Dans le domaine de la construction, deux fours à chaux ont été signalés dans notre zone d'étude. Le premier à proximité de la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand (site n°139). Il a été fouillé entièrement en 1961 (Fig. 103). Établi à mi-pente, il est situé à environ 20 m d'une voie romaine.

La fouille a permis de mettre au jour son chargement qui était composé de pierres à chaux. Des pierres calcaires formaient son ossature afin d'éviter que la marne présente au niveau de la pente ne se mélange avec les pierres à l'intérieur.

La mise en évidence de coulées de verre, dans le chargement, au niveau des points de sortie de la fumée, permet de supposer qu'on a utilisé la chaleur de ce four afin de faire fondre du verre. En outre, des creusets de verrier faits dans des jattes carénées en « craquelées bleutés », des fragments de verre et des déchets de verrerie ont aussi été retrouvés⁹⁴⁹. Sans

que cette activité soit prépondérante et fasse l'objet d'un travail organisé, la verrerie occupe une petite place dans l'économie de ce four.

Il est, semble-t-il, contemporain du four de potier car les deux sites ont livré des fragments de micro-granite. Cette roche est utilisée pour garnir l'intérieur des céramiques de type mortier. Il aurait donc connu une occupation au cours du III^e siècle ; cependant, l'argumentation reste mince à nos yeux.

Les fouilleurs le rapprochent du four de potier puisqu'ils soulignent le fait que la chaux associée à de l'argile permet d'atténuer la couleur rouge d'une argile contenant trop de fer. Or, la céramique de Liffol-le-Grand a une couleur beige clair alors que l'argile présente à proximité est très ferrugineuse.

Cette hypothèse est recevable et même probable. En effet, lors d'une fouille à proximité du four de potier, un dépôt de chaux a été mis en évidence⁹⁵⁰. Néanmoins, nous sommes moins convaincue par la distance entre les deux sites, qui est d'environ 400 mètres. En l'absence d'investigations supplémentaires, il est difficile d'en dire plus.

Le second four à chaux a été signalé sur la route reliant Grand à Midrevaux sur le territoire de cette dernière (fiche n°12). Jean Mougin est intervenu en 1969 suite à une découverte lors de l'élargissement de la route départementale 71e. Cependant, il n'y a jamais eu de fouille officielle, ainsi pour attester de ce site, nous n'avons qu'une lettre de Jean Mougin adressée à Roger Billoret pour un signalement.

Nous savons que le foyer d'un diamètre de 1 m était « [d']apparence ancienne ». Il avait une profondeur de 2 m et sa partie excavée avait une forme de cuvette. Le fond était constitué de pierres rougies, ce qui démontre une construction soignée de ce four. En outre, il était rempli d'une terre blanche très friable — chaux ? — et de blocs de calcaires vitrifiés.

Aucun élément ne permet de dater ce four ou de proposer une période de fonctionnement. En effet, l'aspect ancien n'est pas une preuve recevable d'une datation ancienne et il n'y a aucun site connu dans les environs qui permettrait de le rattacher à ce dernier. Nous ne pouvons donc que le mentionner.

949. (Counot, 1961 ; Bertaux et al., p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 212)

950. Lettre tapuscrite de Bernard Counot datée du 16 août 1993 conservée au service régional de l'archéologie de Lorraine.

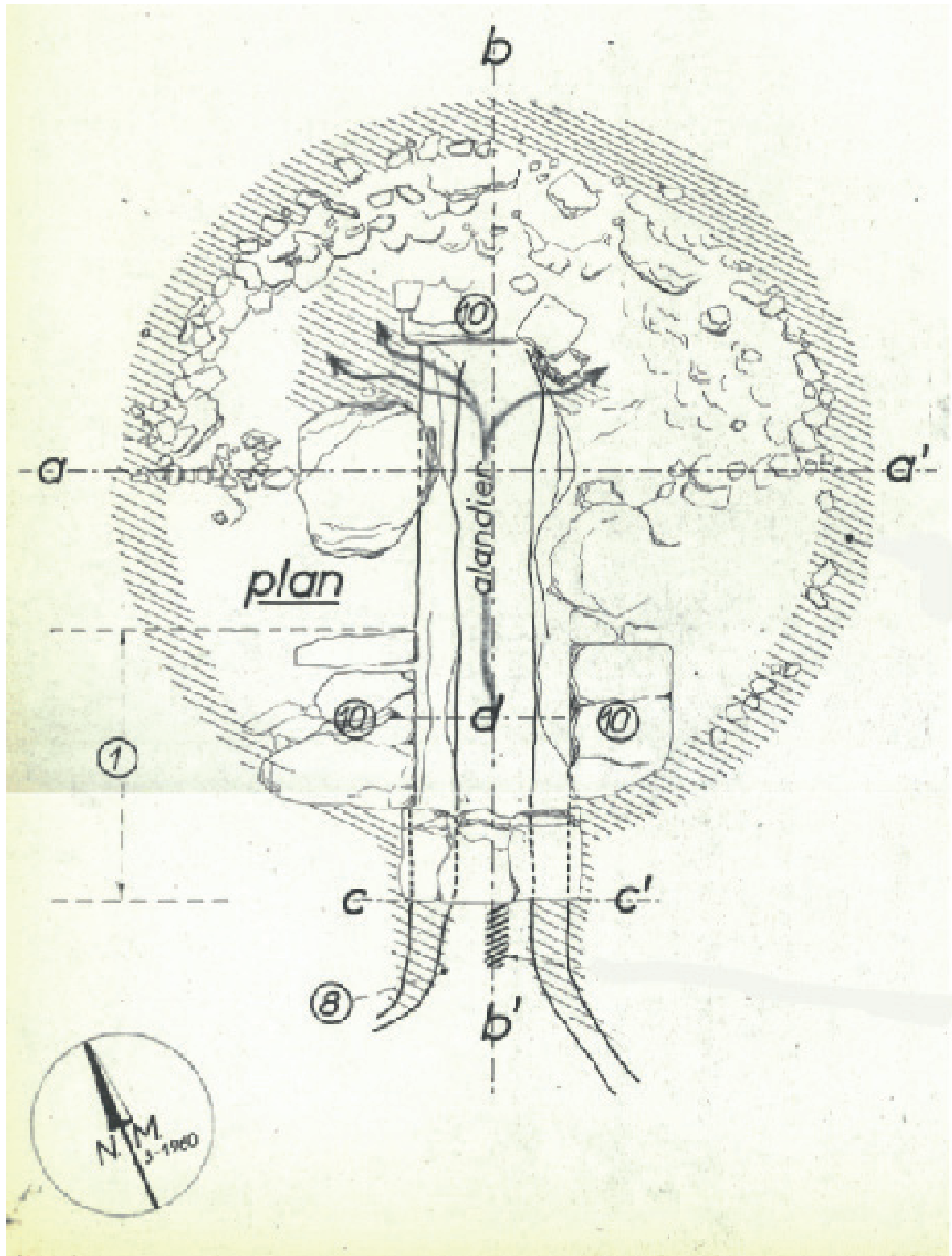


Fig. 103 Plan du four à chaux retrouvé à Liffol-le-Grand (Archives du musée de Liffol-le-Grand).

Enfin, nous devons finir cette partie sur les deux autres sites artisanaux mis en évidence à Liffol-le-Grand. En premier lieu, un atelier métallurgique a été fouillé en 1971 par Bernard Counot⁹⁵¹ (fiche n°127). Réoccupant un habitat probable, il s'agit d'un bâtiment carré de 9,10 mètres de côté situé à mi-pente avec une orientation cohérente avec les autres bâtiments déjà fouillés à proximité.

Le four ayant servi pour fondre le métal est constitué d'une simple cuvette avec une petite fosse hémisphérique sur l'un de ses côtés. Ce sont des traces de calcinations importantes entraînant la vitrification du sable formant le sol du bâtiment qui ont permis d'émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'un four. La présence de charbons, de scories, de déchets de forge et de fonds de creuset sont des indices de travaux de forge.

L'occupation de ce bâtiment court de La Tène finale au III^e siècle ; néanmoins, l'utilisation en tant qu'atelier métallurgique a été de courte durée puisqu'elle se sera concentrée durant la deuxième moitié du I^{er} siècle, entre Claude et Domitien.

Sans autre précision, il est difficile de savoir si cet atelier se limitait à une utilisation domestique, voire au sein même d'une habitation, s'il prenait place dans un atelier indépendant ou s'il était la dépendance d'une grande exploitation.

Enfin un four séchoir a aussi été fouillé au sein d'un bâtiment à pièce unique⁹⁵² (fiche n°136). Ce dernier était composé de plusieurs foyers et éléments domestiques, ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit d'un habitat. Le four possédait un double système d'alandier qui permettait de faire entrer ou non la fumée dans le laboratoire. Ce mécanisme permettait de sécher ou de fumer de la viande. La même question que pour l'atelier métallurgique se pose : ce bâtiment était-il ou non dépendant de la villa fouillée à proximité ?

951. (Counot, 1971 ; Bertaux et al., p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 211)

952. (Bertaux et al., p. 10 ; Bertaux, Counot, 1997, p. 212)

Conclusion

La recherche des nécropoles autour de l'agglomération antique de Grand est toujours d'actualité parce que les études se sont plutôt concentrées sur le centre urbain et parce que les recherches sur le sujet sont trop anciennes et trop peu détaillées pour permettre d'être plus précis. Il est donc nécessaire de reprendre les données en réalisant un programme de prospections afin de valider les découvertes anciennes. Cependant, pour les nécropoles d'époque romaine, nous pouvons tout de même noter qu'elles semblent loin de l'agglomération et que peu de stèles et d'inscriptions ont été retrouvées.

Si nous prenons l'ensemble de notre zone d'étude, nous voyons qu'il y a une forte prédominance de l'époque mérovingienne dans le domaine funéraire. Est-ce un biais des sources et des recherches ? ou un essaimage des populations à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge ? Il est difficile de répondre puisque peu de tombes ou de sépultures pourraient être rattachées à des occupations rurales. A cet égard, la nécropole du Croüy à Lézéville (Haute-Marne) fait figure d'exception : elle a livré environ 200 sépultures plutôt guerrières et riches. On rappellera que 197 sépultures ont été fouillées dans la nécropole du Béhaut à Grand (Vosges). Or, aucune occupation importante n'est connue dans les environs ; il serait alors intéressant d'enquêter dans cette voie.

L'alimentation en eau de l'agglomération antique est une question très ancienne qui a fait l'objet de nombreuses recherches mais qui ont toujours été centrées sur la partie urbaine. Les données commencent à être nombreuses, mais il est, maintenant, nécessaire de combiner plusieurs spécialités pour faire émerger des hypothèses valables.

Deux thèmes ont retenu notre attention. La Maldite est un cours d'eau intermittent qui rend, de nos jours, inondable un certain nombre de parcelles. La question de l'aménagement du territoire devient différente si cette situation était la même durant l'Antiquité. En outre, la question d'un ou de plusieurs aqueducs en plus du système de galeries a été posée. Cette hypothèse est très probable au vu du nombre d'indices archéologiques même si aucune trace n'a pu être mise en évidence lors de la seule opération archéologique menée dessus. De même, nous pensons que les sources pouvant alimenter un aqueduc sont différentes que celles déjà mentionnées. Ainsi, cette interrogation reste encore non résolue.

Nous avons aussi abordé le thème des carrières. La question est complexe puisque peu d'études ont été menées et qu'aucune recherche globale n'a été effectuée. Ainsi, nous ne savons pas quel volume de pierre a été nécessaire pour construire l'agglomération, ne serait-ce que pour les monuments connus actuellement. La difficulté

principale reste la datation et la caractérisation des carrières qui ne sont peut-être plus visibles aujourd'hui.

L'artisanat est surreprésenté autour de la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand (Vosges) qui concentre beaucoup d'activités différentes. Cependant, il n'est pas possible de les rattacher ensemble ou à une exploitation autre puisque la villa date des I^{er} et II^e siècles alors que la majorité de ces activités sont réalisées au cours du III^e siècle.

Pour Grand, nous ne notons qu'un atelier de potier qui est plutôt extra-urbain et qui pourrait donc dépendre d'une exploitation agricole. Il doit y avoir d'autres activités artisanales que nous ne connaissons pas actuellement.

Ainsi, tous ces dossiers sont loin d'être fermés et il y a encore beaucoup de possibilités et de pistes non explorées.

Conclusion

L'étude des environs de Grand a nécessité de définir une zone d'investigation. Le village actuel étant situé sur un plateau calcaire, nous avons décidé de nous concentrer sur une zone circulaire de 10 km de rayon permettant d'englober le plus proche site d'importance connu : la villa dite de la Goulotte à Liffol-le-Grand.

Bien que restant dans la cité des Leuques à l'époque antique, cette zone d'environ 315 km² est à cheval sur trois départements et deux anciennes régions administratives ; ce qui a pu amener des difficultés pour la constitution de notre corpus, les sources n'étant pas homogènes.

D'un point de vue géologique, notre zone d'étude est caractérisée par des dépôts alternant roches calcaires dures et marnes et argiles tendres. Cette particularité entraîne une succession de plateaux entrecoupés de pentes abruptes formant de grandes lignes de côtes, les cuestas. Cette disposition implique des couloirs naturels nord-sud creusés par des rivières, la Saulx, l'Ognon et l'Ornain.

Grand est aussi situé sur un revers très karstifié qui, par un système de diaclases et de conduits naturels, permet de faire apparaître et disparaître ponctuellement les eaux souterraines. Ce phénomène a été mis en évidence sous l'église actuelle grâce au mécénat d'EDF.

Une fois le cadre géographique décidé, un cadre chronologique doit être défini. Puisqu'il s'agit d'étudier les environs d'une agglomération antique, la période romaine est, bien entendu, privilégiée mais une ouverture aux périodes antérieures et postérieures est nécessaire pour pouvoir mettre en perspective l'aménagement et l'exploitation des environs de Grand à l'époque antique avec des dynamiques sur un temps plus long.

Lorsque nous regardons l'histoire de la recherche de notre secteur, il est évident que les sites de Grand et de Liffol-le-Grand ont bénéficié de recherches plus approfondies. Mais, pour les autres communes, les découvertes ont été complétées par des érudits locaux et des sociétés savantes, ce qui nous permet de pallier autant que possible ce problème de sources. Mentionnons aussi les prospections aériennes et pédestres menées par des bénévoles qui accroissent le nombre de sites connus. Nous nous sommes rendu compte que les données brutes existent mais qu'il manquait une mise en perspective.

Cette étude a nécessité aussi de se pencher sur la cité des Leuques en tant qu'unité administrative. En effet, ne parler que des alentours de Grand aurait été insuffi-

sant, et n'aurait pas permis une mise en perspective enrichissante. Nous avons donc entrepris de décrire ce territoire peu cité par les textes antiques. Incontournable, car notre zone d'études est située à proximité de la frontière lingonne, la question de la délimitation de la cité des Leuques a été abordée. En reprenant la documentation disponible et en s'appuyant sur les limites diocésaines, nous avons proposé une hypothèse sur le passage de la frontière entre Leuques et Lingons à proximité de notre zone d'étude. Cette délimitation implique que quatre des communes de notre corpus se situent en territoire lingon : notre étude a-t-elle permis d'apporter des éléments distinguant ces deux territoires ? Le manque d'informations concernant cette partie du territoire lingon n'a pas permis de dégager des spécificités.

Nous nous sommes aussi intéressée aux agglomérations : Grand est-elle une agglomération particulière ou peut-elle être rapprochée d'autres agglomérations de la cité des Leuques ? Tout, d'abord, nous avons repris la documentation et les conclusions des huit études sur les agglomérations leuques. Ainsi, nous avons rejeté vingt-cinq hypothèses et confirmé treize sites comme étant effectivement des agglomérations.

Nous avons décidé de créer une nouvelle typologie des agglomérations leuques car celles qui existent présupposent une notion de hiérarchie. Or, nous souhaitons plutôt mettre l'accent sur les ressemblances ou les dissemblances entre les agglomérations. L'analyse des correspondances multiples (ACM) combinée à une classification ascendante hiérarchique (CAH) semble être la méthode la plus adaptée à notre questionnement. Pour la réaliser, nous avons défini douze descripteurs. Des rapprochements ont pu être faits et nous avons classé les agglomérations en cinq groupes. Grand se retrouve seule dans un groupe avec un rattachement haut et aucune modalité ne semble la discriminer même si elle est la seule à être située sur un plateau et à posséder un rempart daté du Haut Empire. Dans l'état actuel des nos connaissances, Grand ne ressemble à aucune autre agglomération leuque.

L'intérêt d'une étude sur les environs de Grand est de défricher un terrain inconnu. Très peu de sites en-dehors de l'agglomération ont été étudiés. L'image romantique d'une agglomération religieuse a longtemps prédominé et de nombreuses questions n'ont pas été abordées. Une étude préliminaire des données a montré que nous ne pourrions réunir de nouveaux éléments. Mais il est tout de même intéressant d'étudier les données disponibles, car elles n'avaient jusqu'alors jamais été regroupées et fait l'objet de recherches. Nous avons donc étudié de grands domaines pour lesquels nous disposions d'assez d'informations pour proposer des

hypothèses et réaliser des cartes de mise en contexte. Nous avons dépouillé toutes les sources écrites, cartographiques et photographiques à notre disposition afin de disposer d'un corpus fiable et exhaustif.

S'appuyant sur une base de données couplée à un système d'information géographique (SIG), le corpus constitué comporte cent quarante-sept fiches, ce qui correspond à cent vingt-sept sites potentiels ou indices de site. Comme nous pouvions nous y attendre, les communes de Grand et de Liffol-le-Grand prédominent au niveau du nombre de sites ; cependant pour les autres, les sites semblent plutôt dispersés. Nous avons aussi constaté une pluralité des méthodes de découvertes ; néanmoins, 22,45 % des sites connus sont fiables chronologiquement, car ayant disposé de fouilles ou de prospections aériennes et pédestres. D'un point de vue fonctionnel, environ un quart du corpus correspond à des éléments de voirie. Viennent ensuite les sites funéraires et les occupations autres ; d'autres thématiques ont pu être abordées, comme l'eau et les lieux de production. Une grande majorité de ces sites sont datés de l'époque romaine sur laquelle nos recherches se sont beaucoup concentrées. Même si le nombre de sites est suffisant pour une étude, il ne faut pas oublier les biais (géographiques, méthodologiques et chronologiques) qu'induit la compilation de données éparses. Notre corpus est donc hétérogène mais il permet une réflexion sur des occupations anciennes et pose la première pierre d'une recherche plus importante.

Le premier dossier qui nous a occupé a été celui du réseau viaire. Thématique de recherche importante, les voies romaines ont cristallisé depuis le XVII^e siècle l'attention des chercheurs qui voulaient retrouver le passage des itinéraires antiques. Les méthodes ont depuis évolué passant d'une recherche centrée sur la voie à une recherche centrée sur les réseaux. Plutôt que d'opposer les deux méthodes, nous avons décidé de combiner plusieurs outils : associer documents anciens et sources archéologiques avec la voirie actuelle.

Des études anciennes et récentes ont été réalisées sur les voies traversant la cité des Leuques. Si globalement les auteurs sont d'accord sur les itinéraires, le tracé précis diverge. Après avoir décrit le tracé des trois voies dite impériales qui traversent le territoire leuque, nous avons modélisé les itinéraires antiques en reliant les capitales de cité et les agglomérations du nord-est de la Gaule. Cette étude nous a donné une autre vision des voies antiques en prenant comme point de départ le réseau et les liens entre les points de peuplement. Il serait intéressant de la comparer avec d'autres informations sur des zones plus grandes ou plus petites que celle retenue dans le cadre de cette thèse.

Pour étudier plus précisément les voies autour de Grand, nous avons repris les études anciennes ainsi que les prospections pédestres récentes que nous avons couplées avec les données issues du corpus et la cartographie ancienne. En partant sans a priori à partir de documents fiables, nous avons pu dessiner un réseau autour de Grand.

L'information principale qui ressort de notre étude est que l'agglomération n'est pas reliée directement à d'autres agglomérations, même les plus proches. Elle est reliée à des voies déjà existantes ce qui pourrait confirmer sa création *ex nihilo* au I^{er} siècle. Ainsi, la nouvelle agglomération a été raccordée à des structures existantes plutôt que directement à d'autres lieux d'occupation, ce qui aurait été plus aisé. Ainsi, il manquerait un raccordement sur la voie Reims-Toul par Naix-aux-Forges : certains chercheurs s'appuient sur la Table de Peutinger pour attester l'existence de cette voie.

Au final, nous avons retenu sept voies autour de Grand dont cinq partant ou arrivant à l'agglomération, Grand n'est pas aussi isolée qu'on le pensait.

Le deuxième dossier qui a retenu notre attention est celui des habitats ruraux. La question sous-jacente est celle de l'alimentation d'une agglomération d'une telle taille. En reprenant la documentation existante pour l'ensemble du territoire leuque, nous avons vu la difficulté des chercheurs à qualifier les occupations rurales. Cependant, en prenant en compte la datation de quatre-vingt-douze établissements, nous avons vu que globalement les rythmes d'occupation correspondent à ceux observés dans les autres régions françaises : des créations importantes du I^{er} siècle au début du II^e siècle et des abandons dès le milieu du III^e siècle.

Autour de Grand, dix-sept occupations rurales sont connues dont deux villas qui ont fait l'objet de fouilles. Il s'agit de la villa de la Violette à Grand et celle de la Goulotte à Liffol-le-Grand. La reprise de la documentation permet d'éclairer d'un jour nouveau ces deux sites. La villa de la Violette a été interprétée comme un habitat associé à des bâtiments d'exploitation agricole. Or, aucun élément ne permet d'affirmer que tous ces bâtiments aient fait partie du même ensemble, d'autant que l'enceinte n'a pas été mise en évidence, même sur les prospections géophysiques récentes. En outre, la partie habitation ressemble au plan de la domus de la Fontainotte fouillée dans l'agglomération, bien que les tailles soient différentes.

La villa de la Goulotte pose les mêmes questions. Au total, huit sites proches sont connus dont un bâtiment d'habitation. Les datations permettent d'établir deux phases : une première correspondant à des habitats, du I^{er} siècle au troisième quart du II^e siècle, et une seconde correspondant à des artisanats datés de la première

moitié du III^e siècle. Les prospections géophysiques récentes ont toutefois permis d'établir le plan d'une villa d'au moins 8 ha.

Les autres sites mentionnés aux environs de Grand ne sont pas aisés à étudier puisqu'ils sont mal connus. Néanmoins, de nouvelles occupations rurales ont été révélées grâce aux discussions avec J.-P. Bertaux. Le mythe d'une agglomération-sanctuaire située dans une clairière s'effondre petit à petit. Sur une surface de 315 km², deux villas sont connues et peut-être une troisième ainsi que plusieurs autres occupations. Des traces de mise en culture sont aussi visibles dans les forêts ce qui traduit une ancienne activité agricole ; mais ces indices ne sont pas datés. Après cette étude, nous ne pouvons que souhaiter la mise en place de prospections systématiques qui révéleraient et permettraient de dater d'autres sites.

La question des sites funéraires a aussi été examinée. En effet, autour de l'agglomération antique, peu de nécropoles sont connues et il s'agit plus de présomptions que de certitudes. L'absence de recherches autour de Grand ne peut expliquer à elle seule ce manque. La nécropole du bois des Hamets datable de l'époque romaine est située à plus de 1,8 km des premiers habitats connus. Les autres sites funéraires seraient donc à aller chercher loin de l'agglomération. En outre, peu d'inscriptions ou stèles ayant pu être réemployées ont été retrouvées. A l'échelle de notre zone d'étude, les nécropoles antiques sont aussi peu connues. A l'inverse, la période mérovingienne est très bien documentée. La situation des cimetières du début de l'époque médiévale montre qu'il y a un essaimage de la population notamment vers l'ouest.

L'eau est une ressource importante pour cette agglomération située sur un plateau karstique où elle est rare. Les données commencent à s'accumuler et quelques pistes ont pu être proposées.

Enfin, nous avons vu que les dossiers sur les carrières et les établissements artisanaux sont loin d'être fermés et que beaucoup de pistes non explorées demeurent.

Bibliographie

AMIOT, David, 2011. *Etude critique de la documentation de deux communes : Soulosse-sous-Saint-Elophé et Liffol-le-Grand (Vosges)*. Mémoire de master 2. Dijon, France : Université de Bourgogne.

ANON., 1868. Procès-verbal de la séance du 19 septembre 1867. In : *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. 1868. Vol. 13, n° 1, p. 36 40.

ANON., 1966. *Communication sur le site gallo-romain et pré-romain. Colloque du 16 janvier 1966 (Musée du Fer, Jarville, Nancy)*. Tapuscrit. Archives du Musée de Liffol-le-Grand

ANON., [sans date]. Qu'est-ce que l'Emulation ? In : *Le blog de l'Emulation* [en ligne]. [Consulté le 29 novembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://emulation88.blogspot.com/p/blog-page.html>.

ARDURA, Bernard, 1993. *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours: dictionnaire historique et bibliographique*. Nancy, France : Presses universitaires de Nancy.

BALLET, Pierre, 1971. *La Haute-Marne antique : époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne*. Fougères, France : Impr. Chronique.

BAYARD, Didier et COLLART, Jean-Luc, 1996. *De la ferme indigène à la villa romaine: actes du 2e colloque de l'association AGER, tenu à Amiens, Somme du 23 au 25 septembre 1993*. S.l. : s.n. Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial, 11.

BEAULIEU, Jean Louis Dugas de, 1840. *Archéologie de la Lorraine ou recueil de notices et documens pour servir à l'histoire des antiquités de cette province*. Paris : Le Normant.

BEDON, Robert, 1999. *Les villes des trois Gaules : de César à Néron : dans leur contexte historique, territorial et politique*. Paris, France : Picard.

BÉNARD, Jacky, MANGIN, Michel, GOGUEY, René et ROUSSEL, Louis, 1994. *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Luxeuil-les-Bains, France : Université de Besançon.

BERÇOT, Jean-Claude, 1969. *Rapport sur la fouille effectuée à Grand (88) sur le territoire de la ferme de La Violette, appartenant à Monsieur Grelot, ancien maire de Grand, au mois de Juillet 1969*. Rapport de fouille. S.l.

BERÇOT, Jean-Claude, 1970. *Rapport sur la fouille effectuée en Juillet 1970 à Grand (88)*. Rapport de fouille. S.l.

- BERÇOT, Jean-Claude, 1971. *Rapport sur la fouille effectuée à Grand (88) en Juillet 1971*. Rapport de fouille. S.l.
- BERÇOT, Jean-Claude, 1972. *Rapport sur les fouilles effectuées à Grand (Vosges) sur le domaine de La Violette au mois de juillet 1972*. Rapport de fouille. S.l.
- BERÇOT, Jean-Claude, 1973a. *Rapport de synthèse sur les fouilles de La Violette, effectuées de 1968 à 1973*. Rapport de fouille. S.l.
- BERÇOT, Jean-Claude, 1973b. *Rapport sur le sondage effectué à La Violette en Juillet 1973*. Rapport de fouille. S.l.
- BERÇOT, Jean-Claude, 1974. Une villa gallo-romaine découverte à Grand (Vosges). In : *Pays Lorrain*. 1974. p. 31 35.
- BERGIER, Nicolas, 1622. *Histoire des grands chemins de l'empire romain, contenant l'origine, progrès, & estenduë quasi incroyable des chemins militaires, pavez depuis la ville de Rome jusques aux extremitez de son empire. Où se voit la grandeur et la puissance incomparable des Romains: ensemble, l'esclaircissement de l'itineraire d'Antonin, & de la carte de Peutinger*. Paris, France : C. Morel.
- BERMOND, Iouri, BUFFAT, Loïc, FICHES, Jean-Luc, GARMY, Pierre, PELLECUEUR, Christophe, POMARÈDES, Hervé et RAYNAUD, Claude, 2013. Nîmes en Narbonnaise, essai sur la géographie des territoires à l'échelle de la cité. In : *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain : Gallia et Hispania*. Montpellier, France : Presses Universitaires de la Méditerranée.
- BERTAUX, Chantal, 1974. *Grand (Vosges) : étude archéologique et topographique*. Mémoire de maîtrise. Nancy, France : Université Nancy II.
- BERTAUX, Chantal, 1983. L'état des recherches sur l'enceinte de Grand (Vosges). In : BURNAND, Yves, *Études d'architecture gallo-romaine*. Nancy, France : Presses universitaires de Nancy. p. 65 90.
- BERTAUX, Chantal, 1997. Soulosse-sous-Saint-Elophé : un authentique vicus sur la voie impériale Langres-Trèves. In : MASSY, Jean-Luc, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Paris, France : Éd. Errance. p. 297 312.
- BERTAUX, Chantal et COUNOT, Bernard, 1997. Liffol-le-Grand. Entre Leuques et Lingons. In : MASSY, Jean-Luc, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Paris, France : Les Belles Lettres. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647. p. 207 214.
- BERTAUX, Chantal et PINEAU, Jean-Pierre, 1968. *Grand. Ferme de la Violette. Lieu-dit « le Moulinet ». Sondages sur l'emplacement d'un bâtiment gallo-romain*. Rap-

port de sondage. S.l.

BERTAUX, Jean-Paul, 1987. Grand - Avranville. Cimetière antique découvert en 1841 (Archives départementales des Vosges à Epinal). In : *Grand information. T.U.C. culture/archéologie*. mai 1987. n° 17, p. I V.

BERTAUX, Jean-Paul, 1989. La problématique archéologique du site gallo-romain de Grand. In : *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. 1989. p. 93 105.

BERTAUX, Jean-Paul, 2006. Le sanctuaire de l'eau de Grand, d'Apollon... à Sainte Libaire. In : *Le Pays Lorrain*. 2006. p. 7 14.

BERTAUX, Jean-Paul, BERTAUX, Chantal, COUNOT, Bernard et VALENTIN, Jocelyne, 1994. *La plaine vosgienne à l'époque gallo-romaine : Soulosse-sous-Saint-Elophé, Liffol-le-Grand, Grand*. Metz, France : Editions Serpenoise. Itinéraires du patrimoine.

BERTAUX, Jean-Paul, GUILLAUME, Jacques, BERTAUX, Chantal et ROUSSEL, Francis, 2000. *Grand, Vosges: Lorraine*. Nancy, France : Editions Serpenoise.

BERTRAND, Alexandre, 1887. Note sur un coffret gallo-romain découvert à Gondrecourt (Meuse). In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. 1887. Vol. 31, n° 1, p. 58 59.

BERTRANDY, François, CHEVRIER, Michèle et SERRALONGUE, Joël, 1999. *La Haute-Savoie*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

BESSIÈRE, Fabrice et GUICHARD, Vincent, 2010. Chronique des recherches sur le Mont Beuvray : 2006-2008. In : *Revue archéologique de l'Est* [en ligne]. 15 décembre 2010. n° Tome 59-1. [Consulté le 1 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://rae.revues.org/6502>.

BIDDLE, Martin et HUDSON, Daphne M., 1973. *The future of London's past: a survey of the archaeological implications of planning and development in the nation's capital*. Worcester, Royaume-Uni : Rescue.

BILLORET, Roger, 1964. La nécropole barbare du Béhaut à Grand (Vosges). Journal des fouilles (1939-1948). In : *Annales archéologiques de l'Est*. 1964. n° 2, p. 83 89.

BILLORET, Roger, 1968. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1968. p. 373 407.

BILLORET, Roger, 1969. Découverte de deux bornes militaires à Soulosse (Vosges). In : *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*. 1969. n° 20, p. 219 233.

BILLORET, Roger, 1970. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1970. p. 281

315.

BILLORET, Roger, 1972. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1972. p. 349 377.

BONAVENTURE, Bertrand, 2010. *Céramiques et société chez les Leuques et les Médiomatriques: IIe-Ier siècles avant J.-C.* Thèse de doctorat. Strasbourg, France : Université de Strasbourg.

BOULANGER-BOUCHET, Karine, 2006. *Grand (Vosges), «Rue de l'amphithéâtre»*. Rapport de fouille. Metz, France. Inrap.

BOURGEOIS, G., 1899. Notes sur le tracé des voies romaines dans l'arrondissement de Chaumont. In : *Annales de la Société historique et archéologique de Chaumont*. 1899.

BRAUDEL, Fernand, 1958. Histoire et Sciences sociales : La longue durée. In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1958. Vol. 13, n° 4, p. 725 753.

BRÉNON, J.-C., BUZZI, P., FAYE, O., GEBUS, Laurent, KLAG, T., KOENIG, M.-P. et PETITDIDIER, M.-P., 2003. Nouvelles données sur l'habitat de l'Âge du Fer en Lorraine. In : PLOUIN, Suzanne et JUD, Peter, *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du fer*. Dijon : Revue Archéologique de l'Est. p. 191 199.

BRINON, Claire, 2012. *Etude de la ressource en eau du site gallo-romain de Grand (Vosges) et de sa gestion antique*. Thèse de doctorat. Paris, France : Université Pierre et Marie Curie (Paris 6).

BRINON, Claire, 2015. Grand : environnement hydrogéologique et réseau hydraulique, apport de la géophysique. In : DECHEZLEPRÊTRE, Thierry, GRUEL, Katherine et JOLY, Martine (éd.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Actes du colloque de Grand 20-23 octobre 2011*. Epinal, France : Conseil départemental des Vosges. 2015. p. 61 68.

BRUHNS, Hinnerk, 1985. De Werner Sombart à Max Weber et Moses I. Finley : la typologie de la ville antique et la question de la ville de consommation. In : LEVEAU, Philippe, *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique: sur l'interprétation économique et sociale des données archéologiques, épigraphiques et littéraires en histoire ancienne*. Aix-en-Provence, France : Université de Provence. p. 255 273.

BRUNEAU, C., 1927. Solimariaca, Solicis, Soulosse. In : *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et amis*. Paris, France : Champion. p. 61 70.

BURNAND, Yves, 1975. *Domitii aquenses: une famille de chevaliers romains de la*

- région d'Aix en Provence : mausolée et domaine*. Paris, France : de Boccard.
- BURNAND, Yves, 1978. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1978. Vol. 36, n° 2, p. 339–344.
- BURNAND, Yves, 1980a. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1980. Vol. 38, n° 2, p. 407–434.
- BURNAND, Yves, 1980b. Circonscriptions de Lorraine. In : *Gallia*. 1980. Vol. 38, n° 2, p. 426–430.
- BURNAND, Yves, 1982. Circonscription de Lorraine. In : *Gallia*. 1982. Vol. 40, n° 2, p. 323–345.
- BURNAND, Yves, 1990. *Histoire de la Lorraine*. Metz, France : Éd. Serpenoise.
- BURNAND, Yves, 2006. A propos du chef-lieu de la cité gallo-romaine des Leuques : nouveautés archéologiques et réexamen de quelques textes. In : *Pouvoir et religion dans le monde romain*. Paris, France : PUPS. p. 437–447.
- BURNAND, Yves et DEMAROLLE, Jeanne-Marie, 1998. Les limites des cités des Leuques et des Médiomatiques. In : BURNAND, Yves, *Prolegomena ad editionem novam inscriptionum latinarum Galliae Belgicae pertinentia*. Paris, France : de Boccard. *Gallia romana*, 2. p. 67–93.
- BURNAND, Yves et VIPARD, Pascal, 2011. Hadrien et la cité des Leuques. In : *Latomus*. 2011. Vol. 70, n° 4, p. 1068–1080.
- CALMET, Augustin, 1727. *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine*. Nancy, France : impr. J.B. Cusson.
- CALMET, Augustin, 1840. *Notice de la Lorraine*. S.l. : s.n.
- CAMPY, Michel et MACAIRE, Jean-Jacques, 1989. *Géologie des formations superficielles: géodynamique, faciès, utilisation*. Paris, France : s.n.
- CASTORIO, Jean-Noël, 2004. Les aspects funéraires. In : MICHLER, Matthieu, *Les Vosges*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme. p. 64–66.
- CASTORIO, Jean-Noël, 2011. La Lorraine. In : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, France : Bibracte. Bibracte, 21. p. 673–684.
- CAYLUS (COMTE DE), 1759. *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises. Tome troisième*. [en ligne]. Paris, France : Chez Desaint & Saillant. [Consulté le 6 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://biblio->

theque-numerique.inha.fr/idurl/1/5660.

CAYLUS (COMTE DE), 1764. *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Tome sixième. Paris, France : Chez N. M. Tilliard.

CENTRE COOPÉRATIF DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION EN ANTHROPOLOGIE, 1986. *Archéologie de la France rurale: de la préhistoire aux temps modernes*. Paris, France : E. Belin.

CHEVALLIER, Raymond, 1976. Les sources de la recherche. In : *Le vicus gallo-romain : actes du colloque, ENS, 14-15 juin 1975*. Tours, France : Centre de recherches André Piganiol, université de Tours. 1976. p. 2 5.

CHEVALLIER, Raymond, 1978. *Archéologie du paysage : actes du Colloque, Paris, E.N.S., mai 1977*. Paris, France : E.N.S. Caesarodunum.

CHEVALLIER, Raymond, 1981. Les frontières en Gaule d'après César. In : *Frontières en Gaule, Caesarodunum*. 1981. Vol. 11, p. 2 4.

CHEVALLIER, Raymond, 1998. *Les voies romaines*. Paris, France : Picard.

CHEVALLIER, Raymond, 2000. *Lecture du temps dans l'espace : topographie archéologique et historique*. Paris, France : E. Picard.

CHOUNAVELLE, J., 1909. *Département des Vosges. Grand, ancienne ville romaine et ancienne prévôté royale*. Paris, France : H. Jouve.

CHOUQUER, Gérard, 1994. Etude morphologique du cadastre B d'Orange. In : FAVORY, François et FICHES, Jean-Luc, *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen âge: études microrégionales*. Paris, France : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. Documents d'archéologie française, 42. p. 56 72.

CHOUQUER, Gérard, 2000. *L'Etude des paysages essais sur leurs formes et leur histoire*. Paris, France : Ed. Errance. 93

CHOUQUER, Gérard, 2007. *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? : orientations de recherche pour l'archéogéographie : essai*. Coimbra, Portugal : Centro de estudos arqueológicos das Universidades de Coimbra e Porto.

CHOUQUER, Gérard, 2008. *Traité d'archéogéographie la crise des récits géohistoriques*. Paris, France : Éd. Errance. 911

CHOUQUER, Gérard, FAVORY, François et ROTH-CONGÈS, Anne, 2001. *L'arpentage romain histoire des textes, droit, techniques*. Paris, France : Ed. Errance. 937

- CHOUQUER, Gérard et WATTEAUX, Magali Sylvia, 2013. *L'archéologie des disciplines géohistoriques*. Paris, France : Errance. *Traité d'archéogéographie*, 2.
- COLLECTIF, 1991. Grand, prestigieux sanctuaire de la Gaule. In : *Les Dossiers de l'archéologie*. août 1991.
- COLLECTIF, 1999. *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours, France : FERACF/ARCHEA. Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 17.
- COQUET, Nicolas, 2011. Les agglomérations du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données. In : *Bibracte n° 21. Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. 2011. p. 75 90.
- COSTA, Laurent, ROBERT, Sandrine, FOUCAULT, Mélanie, BLUMENFELD, Hervé, MONTENAT, Christian, VERDIER, Nicolas et CHOUQUER, Gérard, 2009. *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*. Paris, France : Ed. Errance.
- COULON, Gérard, 2007. *Les voies romaines en Gaule*. Paris, France : Errance. Promenades archéologiques.
- COUNOT, Bernard, 1961. *Four à chaux gallo-romain début IIIe siècle, Liffol-le-Grand*. Rapport d'opération. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1965. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges)*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1966. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges)*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1967. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges)*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1968. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges) : villa gallo-romaine de la Goulotte*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1969. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges) : villa gallo-romaine de la Goulotte*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 1971. *Fouilles de Liffol-le-Grand (Vosges) : fouille de sauvetage à la section des Hauts-Bois*. Rapport de fouille. S.R.A. Metz.
- COUNOT, Bernard, 2006. Les mosaïques de la villa de La Goulotte à Liffol (Vosges). In : DEMAROLLE, Jeanne-Marie, *La mosaïque de Grand: actes de la Table ronde de Grand, 29-31 octobre 2004*. Metz, France : Centre régional universitaire lorrain d'histoire, site de Metz. p. 255 270.

- COUNOT, Bernard et PIERSON, Albert, 1981. *Fouilles archéologique du 11 juillet au 10 août 1981. Autorisation temporaire de sauvetage n° 81/16. Rapport de fouille.* S.R.A. Metz.
- CRAWFORD, O.G.S., 1925. *Air-photography for archaeologists.* London, Royaume-Uni : Published by His Majestys stationnary Office.
- CRAWFORD, O.G.S. et KAILLER, Alexander, 1928. *Wessex From The Air.* The Clarendon Press. Oxford, Royaume-Uni : s.n.
- CRIBELLIER, Christian et FERDIÈRE, Alain, 2012. *Agglomérations secondaires antiques en région Centre.* Tours, France : FERACF. Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 42.
- CRUBÉZY, Éric, MASSET, Claude, LORANS, Élisabeth, PERRIN, Franck et TRANOY, Laurence, 2007. *L'archéologie funéraire.* Arles, France : Errance.
- DARMON, Laura, 2014. *La Villa de la Violette, étude d'un habitat rural à Grand (88).* Mémoire de master 2. Nancy, France : Université de Lorraine.
- DAUPHANT, Léonard, 2011. Le royaume des Quatre Rivières : l'exemple de la frontière de la Meuse de Philippe IV à François Ier. In : CATALA, Michel, LE PAGE, Dominique et MEURET, Jean-Claude, *Frontières oubliées, frontières retrouvées : marches et limites anciennes en France et en Europe.* Rennes : Réseau des Universités Ouest Atlantique, Presses universitaires de Rennes. Enquêtes & documents. p. 221 234.
- DAVILLÉ, Camille, 1942. La voie romaine de Naix (Nasium) à Langres (Aedematunnum) et le centre routier de Grand. In : *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* 1942. p. 441 450.
- DE WIDRANGES, Hippolyte (Comte), 1873. Recherches sur plusieurs voies romaines partant de Nasium, antique ville gallo-romaine détruite, aujourd'hui Naix, village du département de la Meuse, avec l'indication des antiquités découvertes sur leurs parcours ou à leur proximité, notamment dans les arrondissements de Bar et de Commercy. In : *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 1873. p. 227 288.
- DECHEZLEPRÊTRE, Thierry, 2010a. Les tablettes astrologiques de Grand. In : *Sur les traces d'Apollon.* Paris, France : Somogy. p. 86 91.
- DECHEZLEPRÊTRE, Thierry, 2010b. *Sur les traces d'Apollon : Grand la gallo-romaine.* Paris, France : Somogy éd. d'art.
- DECHEZLEPRÊTRE, Thierry, 2013. L'agglomération antique de Grand : His-

- toire des recherches, recherches en cours. In : *Grand, archéologie et territoire*. 2013. n° 1, p. 19 38.
- DECHEZLEPRÊTRE, Thierry, GRUEL, Katherine et JOLY, Martine (éd.), 2015. *Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand*. Epinal, France : Conseil départemental des Vosges. *Grand, archéologie et territoire*, 2.
- DECHEZLEPRÊTRE, Thierry et MOUROT, Franck, 2004. *Nasium: ville des Leuques*. Bar-le-Duc, France : Conseil général de la Meuse, Conservation départementale des musées de la Meuse.
- DELÉTANG, Henri, 1999. *L'archéologie aérienne en France : le passé vu du ciel*. Paris, France : Éd. Errance.
- DELÉTANG, Henri, 2006. La prospection aérienne à basse altitude. In : FERDIÈRE, Alain, DELÉTANG, Henri et DABAS, Michel, *La prospection*. Paris, France : Errance. p. 98 111.
- DEMAROLLE, Jeanne-Marie, 2010. Grand, entre Leuques et Lingons : retour sur des questions de géographie historique. In : *Sur les traces d'Apollon : Grand la Gallo-romaine*. Paris, France : Somogy éd. d'art. p. 66 69.
- DEMOUGIN, Camille, 2016. *Les agglomérations secondaires leuques et médiomatriques. Ier siècle avant J.-C. - Ve siècle après J.-C.* Mémoire de première année de master. Nancy, France : Université de Lorraine.
- DEMOULE, Jean-Paul, GILIGNY, François, LEHOËRFF, Anne et SCHNAPP, Alain, 2005. *Guide des méthodes de l'archéologie*. Paris, France : Éd. La Découverte.
- DENÈGRE, Jean et SALGÉ, François, 2004. *Les systèmes d'information géographique*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- DESJARDINS, Ernest, 1893. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. 4, Les sources de la topographie comparée ; suivi d'une table alphabétique générale*. Paris, France : Hachette.
- DEVOS, Alain, BARBIN, Vincent, DAMIEN, T., TABORELLI, P., BOLLOT, N., CONREUX, A., LARATTE, S. et JAUNAT, J., 2016. *Ressources en eau de l'agglomération de Grand (résultats des campagnes de prélèvements)*. Rapport de prospection thématique. S.l. Université Reims-Champagne-Ardennes.
- DIGOT, Auguste, 1843. Mémoire sur l'épiscopat de saint Eucaire et la transplantation du siège épiscopal de Grand dans la ville de Toul. In : *Mémoires de la Société philomathique de Verdun*. 1843. n° 2, p. 73 107.

- DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (éd.), 1994. *Service régional de l'archéologie : Bilan scientifique 1994*. Metz, France : S.R.A.
- DJINDJIAN, François, 2011. *Manuel d'archéologie*. Paris, France : A. Colin.
- DONDIN-PAYRE, Monique, 1999. Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules. In : *Cités, municipales, colonies : les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*. Paris, France : Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale, 53. p. 127 230.
- DONDIN-PAYRE, Monique, 2007. Les composantes des cités dans les Trois Gaules : subdivisions et agglomérations du territoire. Problématique et méthodologie. In : HANOUNE, Roger, *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles*. Villeneuve-d'Ascq, France : Université Charles-de-Gaulle-Lille 3. Collection Archéologie, 10. p. 397 404.
- DONDIN-PAYRE, Monique, 2012. L'organisation du territoire civique en Gaule : l'exemple des cités des Gaules centrales. In : FERDIÈRE, Alain et CRIBELLIER, Christian, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours, France : FERACF.
- DOUSTEYSSIER, SEGARD, M., TRÉMENT, Frédérique, BLANC, A., BLANC, Ph, LAISNÉ, S. et TRIPEAU, V., 2004. Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum - Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique. In : *Revue archéologique du Centre de la France*. 2004. Vol. 43, n° 1, p. 115 147.
- DUBY, Georges (ss la dir.), 1980. *Histoire de la France urbaine, tome 1 : La ville antique : des origines au IXe siècle*. Paris, France : Seuil.
- DUMASY, Françoise, DIEUDONNÉ-GLAD, Nadine et LAÛT, Laure, 2010. *Travail de la terre, travail du fer : l'espace rural autour d'Argentomagus, Saint Marcel, Indre*. Bordeaux, France : Ausonius. Mémoires - Ausonius, 23.
- DUPOUEY, Jean-Luc, DAMBRINE, Etienne, DARDIGNAC, Cécile et GEORGES-LEROY, Murielle, 2007. *La mémoire des forêts : actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement », 14-16 décembre 2004* [en ligne]. Paris, France : Office national des forêts, Institut national de la recherche agronomique et la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine. [Consulté le 11 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : https://www2.nancy.inra.fr/collectif/sylva2004/textes/actes/pdf_final/memoire_des_forets.pdf.
- DURAND, Marc, 1984. *Les Villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire* [en ligne]. Amiens, France : Société des antiquités historiques de Picardie. [Consulté le 20

- mars 2017]. *Revue archéologique de Picardie*, 34. Disponible à l'adresse : http://www.persee.fr/issue/pica_0752-5656_1984_num_3_1.
- DUVAL, Paul-Marie, MOLINIER, Auguste et VERNET, André, 1971. *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*. Volume 2. Paris, France : A. et J. Picard.
- EURIAT, Christian, 2003. L'enfance d'une vieille dame, origine et débuts de Société d'émulation du département des Vosges (1801 - 1835). In : *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. 2003. Vol. 14, p. 83 137.
- EURIAT, Christian, [sans date]. Histoire de l'émulation, origines et commencements. In : *Le blog de l'Emulation* [en ligne]. [Consulté le 29 novembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://emulation88.blogspot.com/p/histoire-de-lemulation-sommaire.html>.
- EYDOUX, Henri Paul, 1965. *Promenades dans la France antique*. Paris : Union générale d'éditions. Le Monde en 10-18.
- FAVORY, François, NUNINGER, Laure, BERTONCELLO, Frédérique, FOVET, Elise, GAUTHIER, Estelle, POIRIER, Nicolas, GEORGE-LEROY, Murielle, OSTIR, Kristof, SALIGNY, Laure, TRÉMENT, Frédéric et WELLER, Olivier, 2008. *ArchaeDyn. Dynamique spatiale du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen Âge*. *ACI Espaces et territoires (contrat ET28, 2005-2007)* [en ligne]. S.l. [Consulté le 5 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00483141/document>.
- FAVORY, François et VAN DER LEEUW, Sander Ernst, 1998. Archaeomedes, la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives. In : *Revue archéologique de Narbonnaise*. 1998. Vol. 31, n° 1, p. 257 298.
- FÉLIU, Clément, 2008. *Leuques et Médiomatrices à La Tène moyenne et finale* [en ligne]. Thèse de doctorat. Strasbourg, France : Université de Strasbourg. [Consulté le 1 février 2016]. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00613830/document>.
- FERDIÈRE, Alain, 1986. Fermes, villages et véritables villes. In : CENTRE COOPÉRATIF DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION EN ANTHROPOLOGIE, *Archéologie de la France rurale: de la préhistoire aux temps modernes*. Paris, France : E. Belin. p. 77 79.
- FERDIÈRE, Alain, 1988a. *Les campagnes en Gaule romaine : (52 av. J.C.-486 ap. J.C.)*. Tome 2, *Les techniques et les productions rurales en Gaule*. Paris, France : Er-

rance. Collection des Hespérides.

FERDIÈRE, Alain, 1988b. *Les campagnes en Gaule romaine : (52 av.J.-C.-486 ap. J.C.). Tome 1, Les hommes et l'environnement en Gaule rurale*. Paris, France : Errance. Collection des Hespérides.

FERDIÈRE, Alain, 2006. Les prospections au sol. In : FERDIÈRE, Alain, DELÉTANG, Henri et DABAS, Michel, *La prospection*. Paris, France : Errance. p. 21 96.

FERDIÈRE, Alain, DELÉTANG, Henri et DABAS, Michel, 2006. *La prospection*. Paris, France : Errance.

FERDIÈRE, Alain, GANDINI, Cristina, NOUVEL, Pierre et COLLART, Jean-Luc, 2010. Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions. In : *Revue archéologique de l'Est*. 15 décembre 2010. n° Tome 59-2, p. 357 446.

FETET, Pierre, 2009a. *L'occupation du sol et le peuplement de la Vôge (Vosges et Haute-Saône) dans l'Antiquité. Volume I. Les hommes et leurs activités*. Thèse de doctorat. Nancy, France : Université de Nancy II.

FETET, Pierre, 2009b. *L'occupation du sol et le peuplement de la Vôge (Vosges et Haute-Saône) dans l'Antiquité. Volume II. Inventaire des sites archéologiques de la Vôge (Protohistoire et Epoque Gallo-Romaine)*. Thèse de doctorat. Nancy, France : Université de Nancy II.

FÉVRIER, Paul-Albert et LEVEAU, Philippe, 1982. *Villes et campagnes dans l'Empire romain: actes du Colloque organisé à Aix-en-Provence par l'U.E.R. d'Histoire, les 16 et 17 mai 1980*. Aix-en-Provence, France : Université de Provence.

FICHES, Jean-Luc (éd.), 2002. *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, France : Publication de l'UMR 154 du CNRS « Milieux et sociétés en France méditerranéenne : archéologie et histoire ». Monographie d'archéologie méditerranéenne, 13.

FICHTL, Stephan, 1994. *Les Gaulois du Nord de la Gaule : 150-20 av. J.-C.* Paris, France : Ed. Errance.

FICHTL, Stephan, 2004. *Les peuples gaulois: IIIe-Ier siècles av. J.-C.* Paris, France : Ed. Errance.

FICHTL, Stephan, 2005. *La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* 2e édition corrigée et augmentée. Paris, France : Éd. Errance.

FINLEY, Moses I., 1975. *L'économie antique*. Paris, France : Ed. de Minuit. Le

Sens commun, 40.

FLOTTÉ, Pascal, 2005. *Metz*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche.

FORELLE, Laurent, 2013. *Coussey et Sionne, Vosges, Launot et Longues Royes. Phase 2. Rapport d'opération*. Metz, France. Inrap Grand Est nord.

FOSSIER, Robert, 1982. *Enfance de l'Europe, Xe-XIIIe siècles: aspects économiques et sociaux*. Paris, France : Presses universitaires de France. Nouvelle Clio.

FOURNIER, Alban, 1892. Topographie ancienne du département des Vosges. In : *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. 1892. p. 69 312.

FOURNIER, Alban, 1899. Topographie ancienne du département des Vosges. Deuxième partie. In : *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. 1899. p. 55 529.

FREYSSINET, Emilie, 2007. *L'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine*. Thèse de doctorat. Strasbourg, France : Université Marc Bloch.

FRÉZOULS, Edmond, 1982. *Les villes antiques de la France. I, Belgique 1 : Amiens, Beauvais, Grand, Metz*. Strasbourg : AECR. Les villes antiques de la France.

FRIGÉRIO, Philippe, 1995. 1189 : *Résultats de la campagne 1994*. Rapport de prospection aérienne. S.l.

FRIGÉRIO, Philippe et MULLER, Bernard, 1993. 515 : *Résultats de la campagne 1992*. Rapport de prospection aérienne. S.l.

FURGAUT-SAUER, Anne-Marie, 2010. *Les cahiers de fouilles des frères Roussel de 1954 à 1965*. Liffol-le-Grand, France : Association du Musée de Liffol-le-Grand.

GANDINI, Cristina, 2006. Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (IIe s. av. J.-C. - VIIe s. ap. J.-C.). Paris, France : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

GANDINI, Cristina, 2008. *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive: la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi*. Tours, France : FERACF. Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 33.

GARMY, Pierre, 2002. Villa-vicus : une question d'espace ? In : *Revue archéologique de Narbonnaise*. 2002. Vol. 35, n° 1, p. 27 37.

GARMY, Pierre, 2012a. Les mots et la chose : à propos des agglomérations secondaires antiques. In : *Revue Archéologique du Centre de la France*. 2012. Vol. 42, p. 183 187.

- GARMY, Pierre, 2012b. *Villes, réseaux et systèmes de villes: contribution de l'archéologie*. Paris, France : Ed. Errance. Collection des Hespérides.
- GAUDÉ, Justin-François, 1864. Les voies romaines de la partie occidentale de la cité des Leuci. In : *Journal de la Société d'Archéologie et du comité du Musée Lorrain*. 1864. p. 75 80.
- GAUDÉ, Justin-François, 1865. Les voies romaines de la partie occidentale de la cité des Leuci. In : *Journal de la Société d'Archéologie et du comité du Musée Lorrain*. 1865. p. 63 74 et 80 96.
- GAZENBECK, Michel, 2014. *La Domus d'un notable romain*. Grand, Vosges, La Fontainotte. Rapport d'opération. S.l. Inrap Grand Est nord.
- GENDRON, Stéphane, 2006. *La toponymie des voies romaines et médiévales : les mots des routes anciennes*. Paris, France : Errance.
- GÉOCARTA, 2012. *Cartographie géophysique. Site de Liffol-le-Grand (88)*. Rapport de prospection géophysique. S.l.
- GEORGES-LEROY, Murielle, BOCK, Jérôme, DAMBRINE, Etienne et DUPOUEY, Jean-Luc, 2009. Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). In : *Revue Géographique de l'Est* [en ligne]. 1 janvier 2009. Vol. 49, n° 2 3. [Consulté le 29 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://rge.revues.org/1931>.
- GEORGES-LEROY, Murielle, BOCK, Jérôme, DAMBRINE, Étienne et DUPOUEY, Jean-Luc, 2011. Apport du lidar à la connaissance de l'histoire de l'occupation du sol en forêt de Haye. In : *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*. 30 avril 2011. n° 35, p. 117 129.
- GILQUIN, Claudine, 2004. Les fouilles du temple de Mazerioie. 1967-1988. In : DECHEZLEPRÊTRE, Thierry et MOUROT, Franck, *Nasium. Ville des Leuques*. Bar-le-Duc, France : Conseil général de la Meuse. p. 64 69.
- GRENIER, Albert, 1906. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices: étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise, avec plans*. Paris, France : Librairie Honoré Champion.
- GRENIER, Albert, 1931. *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Paris, France : A. Picard.
- GRENIER, Albert, 1934. *Manuel d'archéologie gallo-romaine. 2, L'archéologie du sol. 1, Les routes*. Paris, France : A. Picard.
- GRENIER, Albert, 1985a. *Manuel d'archéologie gallo-romaine. 1 Généralités et tra-*

vaux militaires. Paris, France : Picard.

GRENIER, Albert, 1985b. *Manuel d'archéologie gallo-romaine. 2, L'archéologie du sol. 2, Navigation-occupation du sol*. Paris, France : A. Picard.

GROS, Pierre, 1998. *Villes et campagnes en Gaule romaine*. Paris, France : Éd. du CTHS.

GUILAINE, Jean, 1991. Introduction. In : GUILAINE, Jean, BERTRAND, Claude et BERTRAND, Georges, *Pour une archéologie agraire : à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*. Paris : A. Colin. p. 19 28.

GUILLAUME, Jacques, 2004. Le haut Moyen Age. In : MICHLER, Matthieu, *Les Vosges*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme. p. 78 87.

GUILLAUME, Jacques, 2013. Les nécropoles mérovingiennes de Grand (Vosges). In : *Grand, archéologie et territoire*. 2013. Vol. 1, p. 167 254.

GUILLAUME, Jacques et MOUROT, Franck, 2002. Le haut Moyen Age. In : MOUROT, FRANCK, *La Meuse*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme. p. 121 128.

HAMM, Gilles, 2004. *La Meurthe-et-Moselle*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche.

HANOUNE, Roger, 2007. *Les villes romaines du nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles*. Villeneuve-d'Ascq, France : Université Charles-de-Gaulle-Lille 3. Collection Archéologie, 10.

HANUS, Jean-Marie, 1987. Grand (Vosges). *Etude préliminaire des noms de lieux de la commune (première partie : l'ancien cadastre)*. Grand, France : s.n. Grand Information, 23.

HECKENBENNER, Dominique, 1972. *Etude sur les enduits peints découverts dans les villa gallo-romaines de Lorraine*. Mémoire de maîtrise. Nancy, France : Université de Nancy II.

HERVÉ, Christèle, 2012. Les agglomérations secondaires de la civitas Turonorum. In : CRIBELLIER, Christian et FERDIÈRE, Alain, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours : FERACF. p. 27 48.

- HUMBERT, Bernard, 1979. Une attestation du nom antique de Toul. In : *Etudes Toulaises*. 1979. Vol. 16, p. 11 14.
- HUMBLOT, Eugène, 1908. La vallée du Cul-du-Cerf. Ses établissements civils, religieux et métallurgiques. In : *Mémoires de la société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier*. 1908. Vol. XI, p. 125 358.
- HYGINUS MENSOR et SICULUS FLACCUS, 2010. *Les arpenteurs romains. Tome II, Hygin, Siculus Flaccus*. Paris, France : Les Belles Lettres.
- IDOUX (ABBÉ), 1907. Voies romaines de Langres à Strasbourg et de Corre à Charmes. In : *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*. 1907. p. 115 180.
- JACCOTTEY, Luc, JODRY, Florent, BOYER, François, DEFFRESSIGNE, Sylvie et FARGET, Virginie, 2011. Le matériel de mouture à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine. In : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, France : Bibracte. Bibracte, 21. p. 917 928.
- JOINVILLE, Olivier de, SAUR, Sébastien et BRETAR, Frédéric, 2003. Le levé laser aéroporté : techniques, applications et recherche. In : *Bulletin d'information scientifique et technique de l'IGN*. 2003. Vol. 74, n° 3, p. 37 52.
- JOLLOIS, Jean-Baptiste-Prosper, 1843. *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges : antiquités du département des Vosges* [en ligne]. Paris, France : Derache. [Consulté le 26 novembre 2010]. Disponible à l'adresse : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k103484h>.
- JULLIAN, Camille, 1920a. *Histoire de la Gaule*. Paris, France : Hachette.
- JULLIAN, Camille, 1920b. *Histoire de la Gaule* [en ligne]. Paris, France : Hachette. [Consulté le 8 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61498678>.
- JULLIAN, Camille, 1993. *Histoire de la Gaule*. Paris, France : Hachette.
- JUNG, Cécile, 2006. La photo- et carto-interprétation. In : FERDIÈRE, Alain, DELÉTANG, Henri et DABAS, Michel, *La prospection*. Paris, France : Errance. p. 135 166.
- KAHN, Lisa C., 1983. *Prospection de la surface. Campagne de 1983*. Commune de Grand 88. Rapport de prospection pédestre. S.l.
- KASPRZYK, Michel et NOUVEL, Pierre, 2011. Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes. In : REDDÉ, Michel, BARRAL, Philippe et FAVORY, François, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne,

- France : Bibracte, Centre archéologique européen. 21. p. 21 42.
- LAFFITE, Jean-Denis, 2009. Hiérarchisation des réseaux de voies romaines : L'exemple lorrain. In : *Archéopages*. 2009. n° 27, p. 16 27.
- LAURENT, Jules, 1860. Rapport sur les fouilles faites dans le courant d'avril 1860. In : *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. 1860. p. 213 218.
- LE BOHEC, Yann, 2008. *La province romaine de Gaule lyonnaise: Gallia Lugudunensis*. Dijon, France : Éd. Faton.
- LE GALL, Joël, 1954. Utilisation archéologique de la couverture photographique aérienne de la France. In : *Gallia*. 1954. Vol. 12, n° 2, p. 345 357.
- LE MOIGNE, François-Yves, 1986. *Histoire de Metz*. Toulouse, France : Privat.
- LE NY, Françoise, 1985. *Les fours de tuiliers gallo-romains (dans les données archéologiques françaises)*. Mémoire de maîtrise. Rennes, France : Université de Haute-Bretagne - Rennes II.
- LE ROUX, Marc, 1976. Remarques générales. In : *Le vicus gallo-romain : actes du colloque, ENS, 14-15 juin 1975*. Tours, France : Centre de recherches André Piganiol, université de Tours. 1976.
- LE ROUX, Patrick, 1994. Vicus et Castellum en Lusitanie sous l'empire. In : GORGES, Jean-Gérard et SALINAS DE FRÍAS, Manuel, *Les campagnes de Lusitanie romaines : occupation du sol et habitats*. Madrid, Salamanque : Casa de Velázquez, Ed. Universidad de Salamanca.
- LEBEAU, René, 1986. *Les grands types de structures agraires dans le monde*. Paris, France : Masson. Initiation aux études de géographie.
- LEBÈGUE, Henri, 1878. *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Tome 1*. Paris, France : Libr. Renouard.
- LEGIN, Laurent, 1997. Naix-aux-Forges. Nasium, de l'oppidum gaulois à la ville romaine. In : MASSY, Jean-Luc, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Besançon : s.n. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté. p. 231 252.
- LEMOINE, H., 1909. *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative*. Verdun, France : E. Huguet.
- LEPAGE, Henri, 1863. *Pouillé du diocèse de Toul rédigé en 1402*. Nancy, France : s.n. Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, VIII.
- LEPAGE, Henri et CHARTON, Charles, 1845. *Le Département des Vosges, sta-*

tistique historique et administrative. Nancy, France : Peiffer.

LEPAGE, L., 1981. L'âge du Bronze dans le département de la Haute-Marne. In : *Préhistoire et protohistoire en Champagne Ardenne*. 1981. Vol. 5, p. 57 78.

LEPAGE, L., 1988. Quelques sépultures et objets du VI^e siècle du nord de la Haute-Marne. In : *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne*. Chaumont, France : s.n. 1988. p. 29 47.

LEROY, Marc, 1993. Caractères du Hallstatt final et de Latène ancienne en Lorraine. In : BOURA, Frédérique, METZLER, Jeannot et MIRON, Andrei (éd.), *Interactions culturelles et économiques aux âges du fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg*. Sarreguemines : Service régional de l'archéologie de Lorraine. 1993. p. 255 268.

LEVEAU, Philippe, 1983. La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village. In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1983. Vol. 38, n° 4, p. 920 942.

LEVEAU, Philippe, 1985. *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique: sur l'interprétation économique et sociale des données archéologiques, épigraphiques et littéraires en histoire ancienne*. Aix-en-Provence, France : Université de Provence.

LEVEAU, Philippe, 1993. Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise. In : *Revue archéologique de Narbonnaise*. 1993. Vol. 26, p. 277 299.

LEVEAU, Philippe, 1994. La recherche sur les agglomérations secondaires en Gaule Narbonnaise. In : *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Paris, France : Ed. Errance. 1994. p. 181 196.

LEVEAU, Philippe, 2002. Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise. In : *Revue archéologique de Narbonnaise*. 2002. Vol. 35, p. 5 26.

LEVEAU, Philippe, 2012. Vicus, « agglomération secondaire ». Des mots différents pour une même entité ? In : CRIBELLIER, Christian et FERDIÈRE, Alain, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours, France : FERACF. p. 165 175.

LEVEAU, Philippe, 2013. Du bon usage de l'anachronisme dans la recherche archéologique sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines. In : GARCIA, Dominique, *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique. Domaines urbains* [en ligne]. Paris, France : Errance. p. 9 18. Disponible à l'adresse : http://www.academia.edu/8285455/Du_bon_usage_de_l_anachronisme_dans_la_recherche_archéologique_sur_les_agglomérations_protohistoriques_et_gal

lo-romaines.

LEVEAU, Philippe et GOUDINEAU, Christian, 1983. La ville antique, «ville de consommation» ? Parasitisme social et économie antique. In : *Études rurales*. 1983. Vol. 89, n° 1, p. 275 289.

LEVEAU, Philippe, GROS, Pierre et TRÉMENT, Frédéric, 1999. La recherche sur les élites gallo-romaine et le problème de la villa. In : *AGER*. 1999. n° 9, p. 2 10.

LEVEAU, Philippe, RAYNAUD, Claude et SABLAYROLLES, Robert, 2009. *Les formes de l'habitat rural gallo-romain: terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. Bordeaux, France : Aquitania. Aquitania. Supplément, 17.

LIÉNARD, Félix, 1881. *Archéologie de la Meuse: Description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine. Tome 1 Partie sud du département*. Verdun, France : impr. de Ch. Laurent.

LOISEAU, Michel, 1990. 443 : *Prospections aériennes archéologiques en Lorraine*. Rapport de prospection aérienne. S.l.

LORRAINE. DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, 1993. *Bilan scientifique*. S.l. : S.R.A.

LORRAINE. DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, 1996. *Bilan scientifique*. S.l. : S.R.A.

LOUIS, Léon, 1889. *Le Département des Vosges: description, histoire, statistique. Dictionnaire historique et statistique des communes, hameaux, écarts, fermes, accompagnés de plans [J-Z]*. Épinal, France : Impr. E. Busy.

LUCHIER, J.-C., 1963. *Le peuplement franc dans le département des Vosges*. Mémoire principal. Nancy, France : Univserité Nancy II.

MANGIN, Michel, 1987. Réseau urbain gallo-romain et spécificités régionales, l'exemple des agglomérations secondaires séquanais. In : *Bulletin des la Société nationale des antiquaires de France*. 1987. p. 303 312.

MANGIN, Michel, JACOB, Jean-Paul et JACQUET, Bernard, 1986. *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris, France : Les Belles Lettres.

MANGIN, Michel et TASSAUX, Francis, 1992. Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine. In : COLLECTIF, *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*. Bordeaux, France : Fédération Aquitania. p. 461 496.

MARCHAL, J., 1896. Les voies romaines dans la canton de Bourmont. In : *Annales de la Société d'histoire et d'archéologique de Chaumont*. 1896. Vol. I, n° 10, p. 17

313.

MASSY, Jean-Luc, 1994. Les agglomérations secondaires de Lorraine. In : PETIT, Jean-Paul, MANGIN, Michel et BRUNELLA, Philippe, *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain : actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim Bitché (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*. Paris, France : Éd. Errance. Collection Archéologie aujourd'hui. p. 103 112.

MASSY, Jean-Luc (éd.), 1997. *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Paris, France : Les Belles Lettres.

MAUBEUGE, Pierre-Louis et BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES . SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL, 1974. *Carte géologique de la France à 1/50 000*. [carte]. Orléans, France : Bureau de recherches géologiques et minières.

MAUD'HEUX, François-Félix, 1874. Etudes sur l'ancienne topographie du département des Vosges. In : *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. 1874. p. 231 352.

MAXE-WERLY, Léon, 1875. Limites de la province lingonaise du côté du Barrois. In : *Revue archéologique*. 1875. p. 302 308.

MAXE-WERLY, Léon, 1888. Etude du tracé de la chaussée romaine entre Ario-la et Fines. 3e partie. In : *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*. 1888. Vol. VII, p. 71 93.

MECHLING, Jean-Michel, 1995. *Les géomatériaux utilisés par les Romains pour l'aménagement du site de Grand*. Thèse. Nancy, France : Université Nancy I.

MICHLER, Matthieu, 2004a. Les sépultures. In : MICHLER, Matthieu, *Les Vosges*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme. p. 54 55.

MICHLER, Matthieu, 2004b. *Les Vosges*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme.

MILLOTTE, Jacques-Pierre, 1965. *Carte archéologique de la Lorraine : Ages du Bronze et du Fer*. Paris, France : Les Belles Lettres. Annales littéraires de l'Université de Besançon, 73.

MINET, Florian, 2016. *Les puits antiques du site de Grand (Vosges)*. Mémoire de

Master. S.l. : Université de Franche-Comté.

MONDY, Magaly, 2011. *Conthil, Lorraine, site 10 LGV " le Gueren ", Une villa gallo-romaine dans le bassin versant de la Seille*. Rapport de fouilles préventives. Metz.

MONDY, Magaly, [sans date]. Le Guéren - Ligne à grande vitesse Est européenne. In : *Inrap* [en ligne]. [Consulté le 7 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://multimedia.inrap.fr/atlas/lgv-est-europeenne-2/sites/3010/Le-Gueren>.

MONTEIL, Martial et TRANOY, Laurence, 2008. *La France gallo-romaine*. Paris, France : La Découverte.

MOUGIN, Jean, 1965. *Soulosse. Campagne de fouilles*. Metz, France. SRA Lorraine.

MOUGIN, Jean, 1966. *Soulosse. Campagne de fouilles*. Metz, France. SRA Lorraine.

MOUGIN, Jean, 1967. *Soulosse. Campagne de fouilles*. Metz, France. SRA Lorraine.

MOUROT, Franck, 2002. *La Meuse*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme.

MOUTON, Jean, 1869. Noviomagus des tables de Peutinger. In : *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. 1869. Vol. 13, p. 319 325.

MULLER, Jean et MULLER, Jean-Claude, 2012. *Etude des voies romaines autour du sanctuaire gallo-romain de Grand*. S.l.

NOUVEL, Pierre Stanislas, 2004. *Des terroirs et des hommes: dynamique des organisations spatiales dans le Bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'Age du Bronze au haut Moyen Age*. Thèse doctorat. France : Université de Bourgogne.

OLIVIER, Laurent, 2002. *Princesses celtes en Lorraine: Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*. Jarville-la-Malgrange, France : Musée de l'histoire du fer.

OLRY, Etienne, 1870. Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul. In : *Mémoires de la société d'archéologie de Lorraine*. 1870. Vol. 12, p. 194 284.

OUZOULIAS, Pierre, 2007. Faut-il déromaniser l'archéologie des campagnes gallo-romaines ? In : *Archéopages*. 1 janvier 2007. Vol. 18, p. 21 25.

OUZOULIAS, Pierre, PELLECUER, Christophe, RAYNAUD, Claude, VAN OSSEL, Paul et GARMY, Pierre, 2001. *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'An-*

- tiquité: actes du colloque, Montpellier, 11-14 mars 1998.* Antibes, France : Éd. APD-CA.
- OUZOULIAS, Pierre, PETIT, Christophe et VAN OSSEL, Paul, 2002. Archéologie préventive et programme de recherche : l'expérience du programme consacré à la Plaine de France (Ile-de-France). In : *Revue du Nord*. 2002. Vol. 348, n° 5, p. 23 31.
- OUZOULIAS, Pierre et TRANOY, Laurence, 2010. *Comment les Gaules devinrent romaines.* Paris, France : La Découverte.
- OUZOULIAS, Pierre et VAN OSSEL, Paul, 2001. Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Ile-de-France. In : OUZOULIAS, Pierre, PELLECUER, Christophe, RAYNAUD, Claude, VAN OSSEL, Paul et GARMY, Pierre, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998.* Antibes, France : Editions APDCA. p. 147 172.
- PANASSIÉ, Raphaël, 2014. *L'agglomération de Tullum (Meurthe-et-Moselle) entre le Ier et le Xe siècle : état des connaissances de la topographie urbaine.* Mémoire de master 2. Nancy, France : Université de Lorraine.
- PARMENTELOT, Daniel, 1968. *Un four de potier découvert à Grand (juillet-août 1968).* Rapport de fouille. S.l.
- PELLETIER, Monique, 2002. *Les cartes des Cassini : la science au service de l'État et des régions.* Paris, France : Éd. du CTHS.
- PELLETIER, Monique et OZANNE, Henriette, 1995. *Portraits de la France : les cartes, témoins de l'histoire.* Paris, France : Hachette.
- PÈRE BENOÎT DE TOUL, 1707. *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul....* Toul, France : A. Laurent.
- PERRIN, Bernard, 1998. *Chapelles des Vosges : histoire, légendes, traditions, pèlerinages.* Nancy, France : Christmann.
- PETIT, Jean-Paul, 1994. L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Renheim. Bilan des recherches et contribution aux discussions du colloque. In : PETIT, Jean-Paul, MANGIN, Michel et BRUNELLA, Philippe, *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain : actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim Bitché (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992.* Paris, France : Errance. Collection Archéologie aujourd'hui. p. 17 42.
- PETIT, Jean-Paul, 2004. Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques. In : *La Moselle.* Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-

- Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche. p. 161 176.
- PETIT, Jean-Paul, MANGIN, Michel et BRUNELLA, Philippe, 1994a. *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Paris, France : Ed. Errance.
- PETIT, Jean-Paul, MANGIN, Michel et BRUNELLA, Philippe, 1994b. *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain : actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim Bitché (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*. Paris, France : Éd. Errance. Collection Archéologie aujourd'hui.
- PÉTRY, François, 1997. Les agglomérations des sommets vosgiens. In : MASSY, Jean-Luc (éd.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Paris, France : Les Belles Lettres. p. 399 405.
- PISTOLET DE SAINT-FERJEUX, Théodore, 1874. Limites de la province lingonnaise. In : *Mémoire de la société historique et archéologie de Langres*. 1874. p. 261 270.
- PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, Théodore, 1860. *Notice sur les voies romaines, les camps romains et les mardelles du département de la Haute-Marne*. Paris, France : Dumoulin.
- PLANHOL, Xavier de et PÉRARDEL, André, 1969. Matériaux pour la géographie historique et agraire de la Lorraine VI : la répartition géographique des vestiges archéologiques gallo-romains en Lorraine. In : *Revue Géographique de l'Est*. 1969. Vol. 9, n° 1, p. 177 180.
- POINSIGNON, Valérie, 1984. *Les villas gallo-romaines en Alsace et en Lorraine*. Mémoire de Maîtrise en Sciences Historiques. Strasbourg, France : Université de Strasbourg.
- POIRIER, Nicolas, 2007. *Un espace rural en Berry dans la longue durée : expérience de micro-analyse des dynamiques spatio-temporelles du paysage et du peuplement dans la région de Sancergues (Cher)* [en ligne]. S.l. : Université François Rabelais - Tours. [Consulté le 11 novembre 2013]. Disponible à l'adresse : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00212332>.
- POIRIER, Nicolas, 2010. *Un espace rural à la loupe: paysage, peuplement et territoires en Berry de la préhistoire à nos jours*. Tours, France : Presses universitaires François-Rabelais.
- POIROT, Auguste, 1905. Nouvelles recherches pour l'identification d'"Indesina" avec Grand (Vosges) et incidemment de « Noviomagus » avec Pompierre (Vosges). In : *Bulletin mensue de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique*

lorrain. 1905. p. 27 35.

POMARÈDE, F., 1966. *La vallée de la Meuse depuis les origines jusqu'au Xe siècle*. Thèse de doctorat. Nancy : Université Nancy II.

QUERCIA, Armand, Inconnue. *De la découverte de la voie Grannum-Solimariaca*. S.l.

RAYNAUD, Claude, 2002. De la conquête romaine au Moyen Age. In : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, France : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon : Centre de documentation archéologique régional. Monographie d'archéologie méditerranéenne, 13. p. 39 53.

REDDÉ, Michel, 2016. Franges urbaines, confins territoriaux : quelles notions, pour quelle réflexion ? In : BESSON, Claire, BLIN, Olivier et TRIBOULOT, Bertrand, *Franges urbaines, confins territoriaux: la Gaule dans l'Empire : actes du colloque international, Versailles, 29 février-3 mars 2012* [en ligne]. Bordeaux, France : Ausonius Éditions. p. 649 660. [Consulté le 21 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01410177>.

RESCH, Aline, 2011. *L'apport de l'étude du cadastre napoléonien et du relevé LiDAR à la compréhension d'un territoire: le cas des voies de Grand (Vosges)*. Master 1 d'archéologie. Paris, France : Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

RESCH, Aline, 2012. *Les traces fossiles à Grand (Vosges) à travers le relevé LiDAR. Etude, apports et limites*. Master 2 d'archéologie. Paris, France : Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

RESCH, Aline, 2015. *La voie antique reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé*. Rapport de prospection pédestre. Grand, France.

RESCH, Aline, 2017. *Sondage sur la partie ouest du rempart de l'agglomération antique de Grand. Chemins des remparts, Grand, Vosges*. Rapport d'opération. Grand, France.

ROBERT, Sandrine, 2003a. Comment les formes du passé se transmettent-elles ? In : *Etudes rurales*. 2003. Vol. n° 167-168, n° 3, p. 115 131.

ROBERT, Sandrine, 2003b. *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire: exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val-d'Oise*. Thèse doctorat. Paris, France : Université Panthéon-Sorbonne.

ROBERT, Sandrine, 2005. Résilience des réseaux routiers : l'exemple du Val-d'Oise. In : *Bulletin AGER*. 2005. n° 15, p. 8 14.

- ROBERT, Sandrine, 2006. Des outils pour l'analyse de la transmission des trames et réseaux planimétriques : approches multiscalaires et traitements sur SIG. In : *Des outils pour l'analyse de la transmission des trames et réseaux planimétriques : approches multiscalaires et traitements sur SIG* [en ligne]. S.l. : s.n. 29 septembre 2006. [Consulté le 9 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00409104/document>.
- ROBERT, Sandrine, 2009a. De la route-monument au réseau routier. In : *Les nouvelles de l'archéologie*. 30 mars 2009. n° 115, p. 8 12.
- ROBERT, Sandrine, 2009b. L'héritage pré et post-romain dans les réseaux routiers anciens. In : *Les nouvelles de l'archéologie*. 30 mars 2009. n° 115, p. 23 30.
- ROBERT, Sandrine, 2011. *Sources et techniques de l'archéogéographie*. Besançon, France : Presses universitaires de Franche-Comté. Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté. Série Environnement, sociétés et archéologie, 15.
- ROBERT, Sandrine, FAVORY, François, NUNINGER, Laure, SANDERS, Lena, NOIZET, Hélène et COSTA, Laurent, 2012. Archéologie et géographie. Dossier de la revue L'Espace géographique. In : *Espace Géographique*. 2012. Vol. 41, n° 4, p. 289 351.
- ROBERT, Sandrine et VERDIER, Nicolas, 2009. Pour une recherche sur les routes, voies et réseaux.... In : *Les nouvelles de l'archéologie*. 30 mars 2009. n° 115, p. 5 8.
- ROBINET, Nicolas, 1904. *Pouillé du Diocèse de Verdun* [en ligne]. Verdun, France : L. Laurent fils. [Consulté le 26 mars 2015]. Disponible à l'adresse : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k757236>.
- RODIER, Xavier, 2011. *Information spatiale et archéologie*. Paris, France : Errance.
- SABLAYROLLES, Robert, 2009. Les typologies et terminologies à l'épreuve des réalités : la dialectique du terrain et du discours. In : LEVEAU, Philippe, RAYNAUD, Claude et SABLAYROLLES, Robert (éd.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain : terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques. Colloque AGER VIII, Toulouse 2007*. Bordeaux, France : Aquitania. Aquitania. Supplément, 17. p. 9 10.
- SALIN, Edouard, 1915. Le cimetière barbare de Lezéville (Haute-Marne). In : *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*. 1915. n° 1, p. 40 70.
- SALIN, Edouard, 1922. *Le cimetière barbare de Lezéville : mobilier funéraire et art décoratif francs d'après les fouilles exécutées*. Nancy, France : s.n.

- SALIN, Édouard, 1965. Aperçu général de la ville antique de Grand. In : *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. 1965. Vol. 109, n° 1, p. 75–86.
- SALVINI, Gilbert, 2000. 1627 : *Résultats de la campagne 1999*. Rapport de prospection aérienne. S.l.
- SANSON, Luc, 2012. L'appartenance de Scarponne-Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) à la cité des Médiomatriques : réexamen des sources, nouvelle interprétation. In : *Revue archéologique de l'Est*. 2012. n° Tome 61, p. 329–336.
- SAWICKI, Patrice, 2011. La carte archéologique de la Gaule. In : <http://www.aibl.fr> [en ligne]. 3 mars 2011. [Consulté le 3 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.aibl.fr/travaux/antiquite/article/la-carte-archeologique-de-la-gaule>.
- SCHEERS, Simone, 1977. *Traité de numismatique celtique. II, La Gaule Belgique*. Paris, France : Les Belles Lettres.
- SITTLER, Benoît et HAUGER, Karl, 2007. Les apports du laser aéroporté à la documentation de parcellaires anciens fossilisés par la forêt : l'exemple des champs bombés de Rastatt en Pays de Bade. In : *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, Archéologie et Environnement » 14–16 décembre 2004*. ONF – INRA – DRAC Lorraine. S.l. : s.n. p. 155–161.
- SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE (éd.), 1990. *La recherche archéologique en France, 1985–1989*. Paris, France : La Documentation française.
- STERN, Henri, 1960. *Recueil général des mosaïques de La Gaule. I, Province de Belgique. 2, Partie Est*. Paris, France : Centre National de la Recherche Scientifique.
- TARPIN, Michel, 2002. *Vici et pagi dans l'Occident romain*. Rome, France : École française de Rome.
- TARPIN, Michel, 2012. Vici et agglomération secondaires : quelques faux problèmes. In : CRIBELLIER, Christian et FERDIÈRE, Alain, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*. Tours, France : FERACF. p. 177–182.
- THÉVENARD, Jean-Jacques, VILLES, Alain et NEISS, Robert, 1996. *La Haute-Marne*. Paris, France : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'éducation nationale : Ministère de la recherche : Ministère de la culture et de la communication : Maison des sciences de l'homme.
- TOUSSAINT, Maurice, 1928. *La Lorraine à l'époque gallo-romaine*. Nancy, France : J. Dory.
- TOUSSAINT, Maurice, 1941. Le territoire et les limites de la « civitas leuco-

- rum». In : *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. 1942 1941. p. 413 428.
- TOUSSAINT, Maurice, 1946. *Répertoire archéologique du département de la Meuse: période gallo-romaine*. Bar-le-Duc, France : Impr. Contant-Laguerre.
- TOUSSAINT, Maurice, 1947. *Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle: période gallo-romaine*. Nancy, France : Société d'impressions typographiques.
- TOUSSAINT, Maurice, 1948. *Répertoire archéologique du département des Vosges : période gallo-romaine*. Epinal, France : Archives départementales.
- TOUSSAINT, Maurice, 1950. *Répertoire archéologique du département de la Moselle: Période gallo-romaine*. Nancy, France : Société d'impressions typographiques.
- TRÉMENT, Frédéric, 2001. Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité. In : OUZOULIAS, Pierre, PELLECUER, Christophe, RAYNAUD, Claude, VAN OSSEL, Paul et GARMY, Pierre, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998*. Antibes, France : Editions APDCA. p. 275 301.
- TRIBOULOT, Bertrand, 2002. *Organisation spatiale, chronologie et hiérarchie des nécropoles de tumulus dan sle Nord-Est de la France et en Sarre au Premier âge du Fer*. Diplôme de l'EPHE. France : École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques.
- TROMMENSCHLAGER, Ludovic, 2011. *Etude du mobilier numismatique du site de Grand (Vosges)*. Mémoire de Master. S.l. : Université de Bourgogne.
- TUR, Jean-Michel, 2010. *Habitats du secteur nord de l'agglomération antique de Grand (Vosges): analyse spatiale, organisation et caractérisation*. Mémoire de master 2. France : Université de Franche-Comté.
- TUR, Jean-Michel, 2015. Intra/extra muros, l'habitat à Grand. In : DECHEZ-LEPRÊTRE, Thierry, GRUEL, Katherine et JOLY, Martine (éd.), *Agglomérations et sanctuaires: réflexions à partir de l'exemple de Grand*. Epinal, France : Conseil départemental des Vosges. Grand, archéologie et territoire, 2. p. 39 60.
- VAN DER LEEUW, Sander Ernst, FAVORY, François et FICHES, Jean-Luc, 2003. *Archéologie et systèmes socio-environnementaux: études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOMEDES*. Paris, France : Editions du CNRS. Monographie du CRA (Paris), 27.
- VAN OSSEL, Paul, 1992. *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord*

de la Gaule. Paris, France : Ed. du CNRS. Supplément à Gallia, 51.

VARENNE, Guillaume, 2010. *Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère): de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence, France : Université de Provence.

VENAULT, Stéphane et NOUVEL, Pierre, 2013. *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*. Rapport de projet collectif de recherche. S.l.

VERMEERSCH, Didier, 2007. L'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) : bilan des connaissances. In : HANOUNE, Roger, *Les villes romaines du Nord de la Gaule, 20 ans de recherche*. Villeneuve-d'Ascq, France : Université Charles-de-Gaulle-Lille 3. Revue du Nord, Hors Série, 10. p. 99 132.

VILMINOT, Lucien, 1939. Les cimetières antiques de Grand et de sa banlieue. In : *Comptes rendus du premier congrès lorrain des Sociétés Savantes de l'Est de la France*. 1939. Vol. III, p. 116 130.

VION, Eric, 1989. L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles. In : *Paysages découverts. Histoire, géographie et archéologie du territoire en Suisse romande*. 1989. n° 1, p. 67 99.

VIPARD, Pascal, 2013. Les inscriptions romaines de Grand (Vosges). In : *Grand, archéologie et territoire*. 2013. Vol. 1, p. 61 149.

VIPARD, Pascal et TOUSSAINT, Perrine, 2015. Les espaces cultuels de Forum Leucorum/Nasium (Naix-aux-Froges et Saint-Amand-sur-Ornain, Meuse). In : *Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand*. Epinal, France : Conseil départemental des Vosges. 2015. p. 147 165.

VOULOT, Félix, 1872. *Les Vosges avant l'histoire: étude sur les traditions, les institutions, les usages, les idiomes, les armes, les habitations, les cultes, les types de race des habitants primitifs de ces montagnes*. Mulhouse, France : Veuve Bader.

WAGNER, P.-E., [sans date]. La Lorraine des Naudins (1728-1739). In : [en ligne]. [Consulté le 29 mai 2018]. Disponible à l'adresse : http://histoirepatrimoine.lorraine.eu/chr/naudin/documents/la_lorraine_des_naudin_1728-1739.pdf.

WATTEAUX, Magali, 2010. *La grille rhumboïdale. Une méthode d'analyse des trames routières*.

ZADORA-RIO, Elisabeth, 1986. La prospection archéologique et l'évolution de la notion de site. In : ZADORA-RIO, Elisabeth et FERDIÈRE, Alain, *La pros-*

pection archéologique : paysage et peuplement. Paris, France : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. p. 11 13.

ZADORA-RIO, Elisabeth et FERDIÈRE, Alain (éd.), 1986. *La prospection archéologique : paysage et peuplement*. Paris, France : Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

Table des matières

Fig. 1 Carte de situation de Grand (point rouge) et de la zone d'étude (Fond de carte : GEOFLA® Départements ; CAO : A. Resch, 2016).....	25
Fig. 2 Relief et hydrographie de la zone d'étude (Fond de carte : BD ALTI IGN ; CAO : A. RAZesch, 2016).....	26
Fig. 3 Carte des sites datés de l'Âge du Fer (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).	35
Fig. 4 Carte des sites datés de l'époque gallo-romaine (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).....	39
Fig. 5 Carte des sites datés de l'époque médiévale (fond de carte : BD Alti IGN ; CAO : A. Resch, 2017).....	41
Fig. 6 Carte des limites de la cité des Leuques d'après (Toussaint, 1941) et (Burnand, Demarolle, 1998). La taille des vignettes ne reflète pas la taille des forêts concernées (CAO : A. RESCH, 2017).....	49
Fig. 7 Inscription mentionnant un lingon (Photo : Pascal Vipard)	50
Fig. 8 Bornes miliaires trouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophé (Photo : Musée de Soulosse)	52
Fig. 9 Montage des deux segments de la Table de Peutinger conservés à la bibliothèque nationale autrichienne (Source : COD. 324, ÖNB Bildarchiv, Wien)	55
Fig. 10 Projection de la Table de Peutinger. En orange, le tracé communément admis pour la voie Nasium/Ad Fines ; en jaune, l'hypothèse de Roger Billoret ; en mauve, la voie Langre/Toul (C.A.O. : A. Resch, 2017).	56
Fig. 11 Carte du diocèse de Toul selon un pouillé de 1402 (DAO : A. Resch, 2018).	58
Fig. 12 Proposition de limite pour le sud-ouest du territoire leuque (D.A.O. : A. Resch, 2017).....	61
Fig. 13 Carte des agglomérations retenues et rejetées dans la Cité des Leuques (C.A.O. : A. Resch, 2017)	74
Fig. 14 Classification ascendante hiérarchique des agglomérations de la cité des Leuques.....	84
Fig. 15 Cartes des sites explorateurs, des carrières, des sites funéraires et des édifices religieux dans la Cité des Leuques (C.A.O. : A. Resch, 2017).....	95
Fig. 16 Carte des établissements ruraux de la Cité des Leuques (D.A.O. : A. Resch)	98
Fig. 18 Extrait des cartes des Naudins centré sur Grand - C04/Z01-01 (© Service historique de la Défense).....	123
Fig. 19 Extrait de la Carte de Cassini centré sur Grand (© EHESS).....	123
Fig. 20 Proportion de fiches suivant la qualité du géoréférencement	136
Fig. 21 Nombre de fiches par commune.....	138
Fig. 22 Proportion de fiches selon les départements. A) avec toutes les communes, b) sans Grand et Liffol-le-Grand.	139
Fig. 23 Répartition des différentes méthodes archéologiques.....	140
Fig. 24 Nombre de fiches par fonction	141
Fig. 25 Nombre de sites suivant leur datation.....	143
Fig. 26 Carte et répartition de l'occupation des sols pour la zone d'étude (C.A.O. : A. Resch, 2015).	146
Fig. 27 Répartition des sites par rapport à l'occupation des sols (sans les sites mal localisés et les éléments de voirie).	147
Fig. 28 Carte des communes ayant fait ou ayant pu faire l'objet d'une prospection aérienne (C.A.O. : A. Resch, 2015).	149
Fig. 29 Extrait de la carte des voies romaines selon Jean-Baptiste Prosper Jollois (Jollois, 1843, pl. 1ère).....	160
Fig. 30 Carte des voies romaines dans l'ouest de la cité des leuques selon Julien-François Gaudé (Gaudé, 1865).	161
Fig. 31 Carte de la topographie antique du département des Vosges selon François-Félix Maud'heux (Maud'heux, 1874).....	161
Fig. 32 Carte des voies romaines dans les Vosges selon Alban Fournier (Fournier, 1892, planche n°2).	162
Fig. 33 Carte des voies romaines des Leuques selon Albert Grenier (Grenier, 1935, fig. 148, p. 440).....	163
Fig. 34 Carte du territoire des Leuques à l'époque gallo-romaine (Michler, 2007, fi. 32, p. 77).	163
Fig. 35 Carte de principales voies antiques de la région Lorraine (Laffite, 2009, fig. 1 p. 16).	163
Fig. 36 Carte des voies antiques probables pour l'ouest de la cité des Leuques (CAO : A. Resch, 2018).	164
Fig. 37 Carte des itinéraires théoriques entre les différentes capitales de cité dans le nord-est de la Gaule (CAO : A. Resch, 2018). 169	
Fig. 38 Carte des itinéraires théoriques entre les agglomérations de la cité des Leuques et des cités voisines (CAO : A. Resch, 2018).....	170
Fig. 39 Carte des voies autour de Grand suivant J.-B. Prosper Jollois, J.-Fr. Gaudé, Fr.-F. Maud'heux et C. Davillé (CAO : A. Resch, 2018).....	172

Fig. 40 Carte de répartition géographique des vestiges archéologiques gallo-romains en Lorraine d'André Pérardel (Planhol, Pérardel, 1969).	175
Fig. 41 Routes mentionnées sur le cadastre napoléonien (A. Resch, 2017).....	179
Fig. 41 Tri toponymique des voies mentionnées sur le cadastre napoléonien (CAO A. Resch, 2017).....	180
Fig. 42 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Langres à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).....	181
Fig. 43 Extrait de la carte d'état-major (données IGN).	181
Fig. 44 Carte résumant les indices du passage de la voie Langres à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).	182
Fig. 45 Carte résumant les indices du passage de la voie Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophé (A. Resch, 2017).....	187
Fig. 46 Carte résumant les indices du passage de la voie Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (A. Resch, 2017).....	189
Fig. 47 Carte résumant les indices du passage de la voie Grand à Naix-aux-Forges (A. Resch, 2017).....	194
Fig. 48 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Grand à Liffol-le-Grand (A. Resch, 2017).	197
Fig. 49 Carte résumant les indices du passage de la voie reliant Grand à Maxey-sur-Vaise (A. Resch, 2017).....	201
Fig. 50 Carte résumant les indices du passage d'un autre diverticule de la voie menant de Langres à Naix-aux-Forges vers Grand (A. Resch, 2017).	205
Fig. 51 Carte des Établissements ruraux recensés sur le territoire de la cité des Leuques (CAO : A. Resch, 2018).....	222
Fig. 52 Cartes des sites dont la datation est connue avec précision (CAO : A. Resch, 2017).	225
Fig. 53 Nombre de sites occupés siècle par siècle (DAO : A. Resch, 2017).	226
Fig. 54 Nombre de sites occupés par intervalles de 50 ans (DAO : A. Resch, 2017).....	226
Fig. 55 Nombre de créations et d'abandons de sites par siècle (DAO : A. Resch, 2017).	226
Fig. 56 Nombre de créations et d'abandons de sites par intervalle de 50 ans (DAO : A. Resch, 2017).....	227
Fig. 57 Pourcentage des sites hérités (DAO, A. Resch 2017).	228
Fig. 58 Nombre de sites par durée d'occupation (DAO, A. Resch 2017).....	228
Fig. 59 Carte de chaleur des sites ruraux à l'époque antique. Les cercles ont un diamètre de 5 km (CAO : A. Resch, 2017).....	231
Fig. 60 Graphiques du nombre de sites ruraux les plus proches et du pourcentage des sites ruraux selon leur éloignement à la moyenne par agglomérations retenues (CAO : A. Resch, 2017).....	232
Fig. 61 Carte figurant les polygones de Thiessen pour les agglomérations gallo-romaines retenues (CAO : A. Resch, 2018).....	234
Fig. 62 Bâtiment sous le pierrier 1, état en 1968 (d'après Bertaux, Pineau, 1968 ; CAO, A. Resch 2017).....	235
Fig. 63 Plan des sondages effectués sur le pierrier n°2 (Bertaux, Pineau, 1968 ; CAO, A. Resch 2017).....	236
Fig. 64 Plan des sondages effectués en 1969 et 1970 (d'après un dessin manuel daté de 1970, CAO : A. Resch, 2017).	237
Fig. 65 Ensemble des bâtiments de la villa de la Violette (d'après un dessin manuel de Jean-Claude Berçot daté de 1973, CAO : A. Resch, 2017).....	241
Fig. 66 Photographies d'archive montrant l'hypocauste et la pièce ellipsoïdale de la partie habitat de la villa de la Violette (Archives de Grand).....	243
Fig. 67 Bâtiment sous le pierrier 1, état en 1974 (d'après Bertaux, Pineau, 1968 et des pièces d'archive de Grand ; CAO, A. RESCH 2017).....	246
Fig. 68 Plan du bâtiment interprété comme une étable (d'après un croquis daté de 1970, Archives de Grand, CAO : A. Resch, 2017).....	248
Fig. 69 Prospection Géocarta sur le lieu-dit Le Moulinet (Fond de carte : Géocarta ; CAO : A. Resch, 2018).....	250
Fig. 70 Plan de la <i>pars urbana</i> de la villa de la Goulotte à Liffol-le-Grand (d'après les archives du musée de Liffol, DAO : A. Resch, 2017).....	252
Fig. 71 Photomontage de la pièce n°1 montrant l'état de la mosaïque lors de sa découverte (Archives du musée de Liffol-le-Grand). 253	253
Fig. 72 Photographie du four de potier réutilisant une partie des substructions de la villa (Archives du Musée de Liffol-le-Grand). 254	254
Fig. 73 Plan de l'edifice fouillé au lieu-dit coteau de la Goulotte (d'après les archives du musée de Liffol-le-Grand, CAO : A. Resch, 2017).....	255
Fig. 74 Plan du bâtiment fouillé au lieu-dit La Montagne-le Semis (d'après les plans des archives du musée de Liffol-le-Grand, CAO : A. Resch, 2017).....	256
Fig. 75 Plan de l'enceinte à proximité de la villa de la Goulotte (Archives du musée de Liffol-le-Grand).....	257
Fig. 76 Plan du bâtiment fouillé au lieu-dit la Goulotte (d'après Counot et Pierson, 1981 ; DAO : A. Resch, août 2017).....	257
Fig. 77 Plan de l'habitat au lieu-dit Sur le bassin de la Goulotte et du four-séchoir (d'après les archives du musée de Liffol-le-Grand, DAO : A. Resch, 2018).....	258
Fig. 78 Photographies du four n°1 (en haut) et du four n°2 (en bas) (archives du musée de Liffol-le-Grand).	258

Fig. 79 Interprétation des anomalies de la <i>pars rustica</i> de la ville de Liffol-le-Grand (Données : Géocarta, 2010, voie 1 ; Dao : A. Resch, 2017).....	259
Fig. 80 Interprétation des zones de la <i>pars urbana</i> de la villa de la Goulotte de Liffol-le-Grand (Données: Géocarta, 2011, voie 1 ; CAO : A. Resch, 2017).....	262
Fig. 81 Intérprétation des prospections géophysiques (Données : Géocarta, 2010 et 2011 ; Interprétations et DAO : A. Resch, 2017).....	263
Fig. 82 Vue aérienne du pédiluve et de son canal d'évacuation dans la <i>villa</i> de Conthil (Photographie: Fly-Pixel, Inrap, 2009)..	265
Fig. 83 Situation des bâtiments découverts autour de la villa de la Goulotte (DAO : A. Resch, 2017).....	266
Fig. 84 Photographies aériennes des sites ruraux à Avranville (Ph. Frigério, 1998, 50/9 et 50/6).	267
Fig. 85 Localisation des sites du corpus pouvant trahir une occupation rurale (DAO : A. Resch, 2017).....	268
Fig. 86 Photographie aérienne de la villa de CHermisey (Photographie : Bernard Muller, 17.07.1992.139).	269
Fig. 87 Photographie aérienne de la villa à ailes latérales de Gondrecourt-le-Chateau (Photographie : Philippe Frigério, 1998, 62/8).	270
Fig. 88 Localisation des sites mentionnés dans les varia de Jean-Paul Bertaux (Fond de carte : IGN 25 ; Dao : A. Resch, 2017).271	
Fig. 89 Graphique représentant le nombre de type de sites funéraires (DAO : A. Resch, 2017)	278
Fig. 90 Graphique représentant le nombre de sites funéraires par type de découverte (DAO : A. Resch, 2017).....	279
Fig. 91 Graphique présentant la datation des sites funéraires (DAO : A. Resch, 2017).....	279
Fig. 92 Carte des sites funéraires suivant leur datation (les sites n° 4, 29, 36, 41, 47, 66 et 67 ont été agrandis afin de faciliter la compréhension du symbole) (DAO : A. Resch, 2017).	282
Fig. 93 Carte des sites liés à l'eau (DAO : A. Resch, 2017).	290
Fig. 94 Carte des sources autour de Grand (les numéros renvoient au texte) (Dao : A. Resch, 2017).....	292
Fig. 95 Extrait de la carte d'état-major (© IGN)	293
Fig. 96 Carte des anomalies du relevé LiDAR sur le cadastre napoléonien (DAO : A. Resch, 2017).....	294
Fig. 97 Carte des anomalies phytographiques visibles le long du tracé supposé de l'aqueduc entre Grand et Bréchainville. En vert, le tracé d'une anomalie magnétique (DAO : A. Resch, 2017).....	296
Fig. 98 Photographie du premier four (photographie : archives du musée de Liffol-le-Grand).....	302
Fig. 99 Photographie montrant les trois marques de tuiliers trouvées à Liffol-le-Grand. Ces tuiles empilées forment les murs d'un petit abri (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand).	303
Fig. 100 Photographie du deuxième four qui a été réoccupé par un abri (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand). .	304
Fig. 101 Photographie du four de Potier de la villa de Liffol-le-Grand (Photographie : Archives du Musée de Liffol-le-Grand).305	
Fig. 102 Photographie du four de potier trouvé à Grand (Photographie extraite de Parmentelot, 1968).....	306
Fig. 103 Plan du four à chaux retrouvé à Liffol-le-Grand (Archives du musée de Liffol-le-Grand).	308

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison des distances de la voie Mosa-Tullum indiquées sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.	57
Tableau 2 Nombre de sites ruraux par type.....	96
Tableau 3 Nombre de sites ruraux par mode de découverte.....	96
Tableau 4 Nombre de sites ruraux par date de découverte ou de fouille	97
Tableau 5 Classement des tronçons des voies du cadastre napoléonien par orientation	178
Tableau 6 Nombre de site par datation.....	223
Tableau 7 Nombre de site par période suivant les méthodes de découverte.....	224
Tableau 8 Tableau issu de l'analyse du plus proche voisin appliqué aux établissements ruraux dans la cité des Leuques.	230

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

**L'espace autour de Grand.
Dynamiques territoriales
dans l'Ouest de la cité
des Leuques.**

Directeur : Olivier de Cazanove
Volume 2 : catalogue et annexes

Jury :

Olivier de Cazanove

professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Thierry Dechezleprêtre

conservateur en chef du patrimoine, Conseil Départemental des Vosges

Murielle Leroy

inspectrice du patrimoine, ministère de la Culture

Pierre-Stanislas Nouvel

professeur, université de Bourgogne Franche-Comté. Rapporteur.

John Scheid

professeur émérite, Collège de France. Rapporteur.

**UNIVERSITÉ PARIS 1
Panthéon-Sorbonne**

**ÉCOLE DOCTORALE 112
Laboratoire de recherche ARSCAN**

T H È S E

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Discipline : Archéologie

Présentée et soutenue par :

Aline RESCH

le : 12 NOVEMBRE 2019

**L'espace autour de Grand.
Dynamiques territoriales dans l'Ouest de la cité des Leuques.**

Sous la direction de :

M. Olivier de CAZANOVE – Professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Membres du jury :

M. Olivier DE CAZANOVE – Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. Thierry DECHEZLEPRETRE – Conservateur en chef du patrimoine,
Conseil Départemental des Vosges

Mme Murielle LEROY – Inspectrice du patrimoine, Ministère de la Culture

M. Pierre-Stanislas NOUVEL – Professeur, Université de Bourgogne / Rapporteur

M. John SCHEID – Professeur émérite, Collège de France / Rapporteur

Table des matières

Catalogue des sites	7
Annexes.....	157
Annexe 1 : Mention des agglomérations suivant les publications	157
Annexe 2 : Nombre d'agglomérations et pourcentages par modalités par descripteurs.....	158
Annexe 3 : Tableau ayant servi pour l'ACP	159
Annexe 4 : Description des variables suivant les classes	160
Annexe 5 : Fiche des carrières	161
Annexe 6 : Liste des sanctuaires et des lieux de cultes	165
Annexe 11 : Date de découvertes des sites médiévaux par méthode de découverte.....	187
Annexe 12 : Matrice de distance des sites ruraux par rapport à l'agglomération antique la plus proche	188

Catalogue des sites

Le catalogue des sites reprend la table principale de notre base de données sous le forme suivante :

Numéro du site (code SRA)

VILLE,
Lieu-dit

Fonction : Fonction

Dénomination : Dénomination

Description : Commentaire

Epoque : Epoque (fiabilité de la datation)

Période : Période

Datation : Datation

Méthode(s) utilisée(s) : Méthode de découverte

Responsable(s) de la découverte/fouille : Nom de l'inventeur ou du responsable d'opérations

Date de découverte/fouille : Date de découverte ou de fouille

Précision du géoréférencement : Géoréférencement (Type de géoréférencement)

Bibliographie : Bibliographie

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 7 de la thèse afin de connaître la description et les différentes valeurs de ces champs.

Les fiches sont présentées par ordre de numéro de site.

N°1 (AH 007)

AVRANVILLE,
Bois communal

Fonction : Objet

Dénomination : Hipposandale

Description : Une hipposandale en fer a été découverte sur une voie romaine. Elle fut remise le 7 mai 2007 à la DRAC.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Pascal Lacarelle

Date de découverte/fouille : 2007

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Information CA SRA

N°2 (008)

AVRANVILLE,
*La Renardière*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : Un tronçon de chemin a été découvert dans les parcelles ONF 39 à 42. Il est visible sur le relevé LiDAR. Le reste de son tracé est hypothétique (basé sur les travaux de J. Dupuich) et traverse des parcelles privées dont la végétation est de type arbustive. Il s'agit très probablement de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé.

Une prospection pédestre réalisée en 2015 a confirmé la présence de cette voie en forêt qui est visible sous la forme d'un relief rectiligne.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : LiDAR et prospection pédestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Emilie SimonetDate de découverte/fouille : 2003Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Information CA SRA

Resch, 2011, p. 83-86

Resch, 2012, p. 78-80

N°3 (006 IND)

AVRANVILLE,
*La Roche*Fonction : OccupationDénomination : Bâtiment

Description : Des taches quadrangulaires et un cercle (puits ?) ont été observés. Il semble s'agir de deux excavations (203 m² et 334 m²), et non pas de deux bâtiments. De nombreuses taches aux alentours sont aussi visibles.

A proximité une anomalie linéaire, probablement un chemin (fiche n° 123) et un bâtiment quadrangulaire (fiche n° 124) ont aussi été signalés.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1998Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Ph. Frigério, Rapport de prospection aérienne 1998, 06/07/98 4-88 à 12/88, réf. CA 50/4 à 50/12

N°4 (001 AH (commune d'Avranville))

GRAND,
*La Gare/En Chinaux*Fonction : FunéraireDénomination : NécropoleDescription : Suite à un orage violent, plusieurs sépultures du II^e siècle ou du Bas-Empire ont été mises au jour, mais des sépultures franques ont été aussi découvertes. Il s'agirait d'une nécropole de transition.

On y a découvert une paire de forces, une lame de couteau, une hache en fer, un fer de lance de 50 cm, des perles de collier en verre et en terre cuite, un poinçon, une urne, une bélière, des bagues en bronze et la partie supérieure d'une clef antique. Un vase à carène en terre noire avec bourrelets et sillons est entré dans les collections du MLN.

Epoque : Romaine et médiévale (certaine)Période : Bas Empire et Antiquité tardiveDatation : II^e siècle probable pour la période romaineMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jules LaurentDate de découverte/fouille : 1841Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Laurent, 1841, p. 408

Lepage et Charton, 1845, p. 25-26

Société d'émulation du département des Vosges, 1884, p. 24

Louis, 1887-1889, VI, p. 32

Toussaint, 1938, p. 66

Toussaint, 1948, p. 52

Vilminot, 1934-1939, p. 70-71

Cahiers Vilminot, 1, p. 25 et 12, p. 35

Luchier, 1963, p. 14

Notes manuscrites, cote ms 385, Soc. Arch. Lorraine, ADMM

N°5 (001 AH)

BRECHAINVILLE,
*Commune*Fonction : FunéraireDénomination : TombeDescription : Des tombes d'époque mérovingienne auraient été découvertes sur la commune sans autre précision.Epoque : Médiévale (hypothétique)Période : Mérovingien et haut Moyen ÂgeDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : Léon LouisDate de découverte/fouille : 1889Précision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Louis, 1889, IV, p. 94

Toussaint, 1938, p. 68

Vilminot, 1934-1939, p. 83

Michler, 2004, p. 117

N°6 (002 AH)

BRECHAINVILLE,
La Vieille Ferme/Ferme le Frenoy

Fonction : Objet

Dénomination : Dépôt monétaire

Description : Dans un champ, un vase Chenet 334 brisé a été découvert. Il renfermait 772 monnaies (datée de 222 à 282) dont essentiellement des antoniniani.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : Bas Empire

Datation : Postérieur à 275

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : M. Diaz (propriétaire)

Date de découverte/fouille : 1961

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Renard, 1964

Michler, 2004, p. 116-117

N°7 (007 AH)

BRECHAINVILLE,
*Combe le Prêtre/Combe la Valotte*Fonction : Adduction d'eauDénomination : CunetteDescription : Une cunette d'un diamètre de 0,30 cm fut étudiée suite au creusement d'une tranchée d'adduction d'eau.

Elle devait faire partie d'un aqueduc acheminant l'eau de la source du Sauveuil à Grand (vers des thermes ?) en passant par le Juré.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean-Paul BertauxDate de découverte/fouille : 1963Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Information CA SRA

Michler, 2004, p. 117

N°8 (AP 001)

CHERMISEY,
Bois les Soyers/Les Soyers

Fonction : Objet

Dénomination : Hache marteau

Description : Une hache marteau a été trouvée.

Epoque : Préhistoire (hypothétique)

Période : Néolithique

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Information CA SRA

N°9 (AH 003)

CHERMISEY,
*Les Soyers*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La commune est traversée par la voie de Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé : elle passe par les Soyers. Il pourrait exister un embranchement vers Gondrecourt.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Emilie SimonetDate de découverte/fouille : 2003Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Maud'heux père, 1874, p. 339-340

Toussaint, 1948, p. 52

Michler, 2004, p. 130

Information CA SRA

N° 10 (004 AH)CHERMISEY,
*Commune*Fonction : FunéraireDénomination : Stèle

Description : Un autel votif (hauteur de 1,30m, largeur 0,51m) a été réutilisé comme bénitier de l'église avant qu'il soit donné au Musée d'Epinal. Il est composé d'un socle et d'une corniche encadrant un dé élevé portant l'épithaphe "... (?) à la mémoire de Severinus, ses amis ont pris soin d'élever (ce monument)".

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : Felix VoulotDate de découverte/fouille : 1880Précision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Voulot, 1880c, p. 23, n°48

CIL, XIII, n°5948

Toussaint, 1948, p. 52

Michler, 2004, p. 130

N° 11 (002 AH)

CHERMISEY,
*Les Begnets*Fonction : OccupationDénomination : Villa

Description : Sur un plateau et à proximité d'une source, un grand bâtiment rectangulaire présentant à chaque extrémité d'un des petits côtés, un grand espace carré et le long d'une des grands côtés, de nombreuses pièces en enfilade a été mis en évidence. La photographie n'a pas pu être géoréférencée.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard MullerDate de découverte/fouille : 1992Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Muller, Rapport de prospection aérienne 1993, 17/07/92, réf. CA 139

Michler, 2004, p. 130

N° 12 (AH 002)

MIDREVAUX,
Route de Grand à Midrevaux

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Four à chaux

Description : Lors de l'élargissement de la route, un four à chaux (traces de charbons de bois et de pierres calcaires) a été observé. Il avait 1m de diamètre pour 2m de profondeur. Des pierres calcaires rouges reposaient au fond de la cuvette.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Jean Mougin

Date de découverte/fouille : 1969

Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)

Bibliographie : Courrier de J. Mougin à M. Billoret en 1969, information CA SRA
Michler, 2004, p. 226

N° 13 (006)

MIDREVAUX,
*Poirier de la Mort*Fonction : FunéraireDénomination : SarcophageDescription : A 200 m au nord de l'église, plusieurs sarcophages ont été découverts. Ils renfermaient 2 à 3 personnes sans armes.Epoque : Médiévale (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InstituteurDate de découverte/fouille : 1861Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Cahiers Vilminot, 6, p. 6

Luchier, 1963, p. 44

N° 14 (004)

MIDREVAUX,
*La Ferrée*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie de reliefDescription : Un parcellaire en rideau ou d'anciennes traces de carrières sur le flanc du coteau ont été aperçus.Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard MullerDate de découverte/fouille : 1995Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Muller, Rapport de prospection aérienne 1995, réf. CA 5/3 et 5/4

Salvini, Prospection 2005

Michler, 2004, p. 226

N° 15 (Aucune mention)

MIDREVAUX,
Commune

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La commune serait traversée par la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophe (large de 6m avec une surélévation de 1m).

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Instituteur (?)

Date de découverte/fouille : 1861

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Enquête de l'Instruction publique, 1861, Midrevaux

Cahiers Vilminot, 6, p. 6

Michler, 2004, p. 226

N° 16 (003)

MIDREVAUX,
*Le Darvau*Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : ParcelaireDescription : Un parcelaire fossile conservé sous la forme de haie a été observé.Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard MullerDate de découverte/fouille : 1995Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)Bibliographie : B. Mullet, Rapport de prospection aérienne 1995, réf. CA 5/1 à 5/3
Michler, 2004, p. 226

N° 17 (Aucun)

PARGNY-SOUS-MUREAU,
*Clos Herbu*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : A proximité de la Saônelle, près du passage supposé d'une voie Grand-Neufchâteau, des anomalies ont été observées. La vérification n'a livré que des outils paléolithiques et une importante densité de pierre.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert SalviniDate de découverte/fouille : 2007Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : G. Salvini, Rapport de prospection aérienne 2007, réf. CA 47 et 48

N° 18 (Aucun)PARGNY-SOUS-MUREAU,
*Champ du Brouillard*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : Deux éléments linéaires parallèles ont été observés. Il pourrait s'agir des fossés bordiers de la voie allant de Liffol à Soulosse-sous-Saint-Elophé : elle est alignée avec la voie visible à Vilouxel et au départ de Liffol. La résistivité magnétique a été confirmée.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert SalviniDate de découverte/fouille : 2007Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Prospection aérienne, G. Salvini

N°19 (004)

PARGNY-SOUS-MUREAU,
Liévaux

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Parcellaire

Description : Un parcellaire conservé sous forme de haie et de pierriers a été observé.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Bernard Muller

Date de découverte/fouille : 1995

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : B. Muller, Rapport de prospection aérienne 1995, réf. CA 5/8

N° 20 (Aucun)

PARGNY-SOUS-MUREAU,
Châtelet/Sous l'école des garçons

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sarcophage

Description : Lors de la fondation de l'école des garçons en 1840, un tombeau en pierre contenant des ossements, des monnaies et une épée a été découvert. Il s'agit vraisemblablement de la même découverte signalée en 1861 par un instituteur au lieu-dit Châtelet au nord-ouest du village.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Ouvriers

Date de découverte/fouille : 1840

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Enquête de l'instruction publique, 1861, Pargny-sous-Mureau

Louis, 1889, VII, p. 139

Cahiers Vilminot, 6, p. 47

Toussaint, 1948, p. 48-49

Michler, 2004, p. 251

N°21 (Aucun)

PARGNY-SOUS-MUREAU,
Au Brainville

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sépulture

Description : Des ossements, des outils et des armes d'époque inconnue aurait été découverts.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Cahiers Vilminot, 6, p. 47

Michler, 2004, p. 251

N° 22 (AP 001)

SERAUMONT,
*La Devise*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : Dans la forêt (Bois-du-Comtôt), à 2,5 km au sud-est du village, des campagnes de sondages et fouilles ont été effectuées de 1966 et 1968 par le Club de Recherche archéologique de la Base aérienne 902.

Un dolmen probablement sous tumulus a été découvert. Des tessons de céramique, des silex, un potin leuque et une épingle en cuivre ont été mis au jour. L'occupation regroupe plusieurs périodes : néolithique, Bronze ancien, La Tène et mérovingienne.

Une réoccupation au Haut Moyen Âge pourrait correspondre à une petite enceinte oblongue (de 20 m sur 14 m), constituant l'enclos d'une nécropole bouleversée. Des fragments de sarcophages, un couteau, un anneau, une boucle en bronze et 3 entiers mérovingiens ont pu être mis au jour. Le matériel mis au jour est daté de la première moitié du VII^e siècle.

Epoque : Préhistoire, protohistoire et médiévale (certaine)Période : Néolithique, La Tène, Bronze ancien et MérovingienDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : M. AdamDate de découverte/fouille : 1890Précision du géoréférencement : Plan (Point)Bibliographie : Speich, 1966, 1967a, 1967b, 1967c, 1968a et 1968b

Tixier, 1968, p. 352

Tixier, 1973, p. 453

Guillaume, 1988

Michler, 2004, p. 241

Informations CA SRA

N° 23 (Aucun)

SIONNE,
Burnoncourt

Fonction : Occupation

Dénomination : Bâtiment

Description : A proximité de la voie romaine, une structure quadrangulaire a été observée. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Michel Loiseau

Date de découverte/fouille : 2003

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : M. Loiseau, Rapport de prospection aérienne 2003, réf. CA 18 à 33

N° 24 (Aucun)SIONNE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : La commune serait traversée par la voie romaine Grand-Soulosse-sous-Saint-Elophe venant de Chermisey par la forêt au nord. Cette voie faisait 9 m de large pour une élévation de 0,50 m à 1 m mais sans pavés.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InstituteurDate de découverte/fouille : 1861Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Enquête de l'Instruction publique, 1861, Sionne

Maud'heux père, 1874, p. 339

Louis, 1889, VII, p. 318

Cahiers Vilminot, 8, p. 40

Toussaint, 1948, p. 56

Michler, 2004, p. 343-344

N° 25 (002 AH)

SIONNE,
Les Souches

Fonction : Occupation

Dénomination : Bâtiment

Description : Une forme quadrangulaire cloisonnée a été observée. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Indéterminée (romaine probable)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Philippe Frigério et Bernard Muller

Date de découverte/fouille : 1991

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Ph. Frigério, B. Muller, Prospection inventaire 1991, réf. CA, 6/7/91-31

N° 26 (004)

SIONNE,
Le Grand Four

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Des tracés linéaires ont été observés.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Philippe Frigério et Bernard Muller

Date de découverte/fouille : 1992

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Ph. Frigério, B. Muller, Prospection inventaire 1992, réf. CA 23/05/92-57
Michler, 2004, p. 344

N° 27 (Dépouillement)

TRAMPOT,
*Sur le parcours d'un vieux chemin allant vers
Grand*

Fonction : Objet

Dénomination : Dépôt monétaire

Description : Plus de sept cents monnaies ont été découvertes dans un trou d'eau.

Epoque : Romaine et médiévale (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Information CA SRA

N° 28 (AH 001)

TRAMPOT,
*Ferme d'Audeuil*Fonction : Adduction d'eauDénomination : AqueducDescription : Les vestiges d'un aqueduc (1,5 m de haut pour 0,85 m de large) ont été fouillés. Il était constitué de pierres brutes et peu cimentées.

Fouillée en 1842 sur 73 m de longueur, il a livré des dimensions moins importantes : 1,40 m de hauteur et 0,60 m de largeur. La pente pour la partie fouillée est estimée à 8 cm. Selon Vilminot, le rapport et le plan de fouilles au musée d'Epinal.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : M. BurionDate de découverte/fouille : 1841Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Lepage et Charton, II, 1845, p. 20

Louis, 1887, IV, p. 661

Toussaint, 1948, p. 133

Information J.-P. Bertaux 2004

N° 29 (Aucun)

TRAMPOT,
*A 100m à l'ouest de la ferme d'Audeuil*Fonction : FunéraireDénomination : Sarcophage

Description : A 100m à l'ouest de la ferme d'Audeuil, 2 cercueils taillés en pierre de Chevillon avec leur couvercle ont été trouvés. Le premier contenait 2 squelettes (1 adulte et 1 enfant) alors que le second ne contenait qu'un squelette. On y a trouvé une serpe à douille de 38 cm et 1 poignard de 34 cm qui dateraient du Moyen Âge.

Epoque : Médiévale (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : PropriétaireDate de découverte/fouille : 1861Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Courrier de M. Chicaname au Musée d'Epinal, 10.01.1861

Rapport du 26.03.1863 dans Courriers des Vosges, 21.04.1863

Notes des Instituteurs, 1879, Trampot

Ann. Soc. Émul. Vosges, 1868, p. 37

Cahiers Vilminot, 8, p. 60

Luchier, 1963, p. 62

MDV, renseignements Chicanam, instit. 1879

Michler, 2004, p. 360

N° 30 (AP 001)

VILLOUXEL,
Champ Libert/La Seigneurie

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sarcophage

Description : Une sépulture en coffre du néolithique a été fouillée. Le site a été réoccupé ou fréquenté ponctuellement à l'époque romaine.

Epoque : Préhistoire (hypothétique) et romaine

Période : Néolithique

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Fouille

Responsable(s) de la découverte/fouille : Bernard Counot

Date de découverte/fouille : 1978

Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)

Bibliographie : Information CA SRA

N° 31 (Aucun)

VILLOUXEL,
Prés du Baron

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie reliant Liffol-le-Grand à Pargny-sous-Mureau a été observée. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Romaine

Période :

Datation : (Hypothétique)

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert Salvini

Date de découverte/fouille : 2007

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : G. Salvini, Rapport de prospection aérienne 2007, réf. CA 63 et 64

N° 32 (Inconnu)

GRAND,
*Hardrat*Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : Four de potier

Description : Suite à la surveillance des travaux DDE, un four de potier a été fouillé : seule subsistait une partie creusée dans le substrat rocheux. Large d'1,35 m, il était séparé en deux alandiers. Son abandon serait consécutif à un effondrement accidentel de la sole. L'ensemble était recouvert d'une couche de cailloutis dans laquelle une monnaie de Faustine Mère de 141 a été découverte.

Ce secteur aurait été aussi occupé par des structures légères en matériaux périssables. Cette occupation aurait été de courte durée : un incendie durant la seconde moitié du I^{er} siècle aurait détruit cet habitat.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Haut EmpireDatation : Terminus post quem : 141Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : D. ParmentelotDate de découverte/fouille : 1968Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Billoret, 1970, p. 308

N° 33 (Inconnu)GRAND,
*Derrière l'Essarté*Fonction : OccupationDénomination : Fosse-dépotoir

Description : Une fosse oblongue (1,80 m par 1 m) d'une profondeur de 60 cm a été fouillée. De nombreuses céramiques y ont été retrouvées et il a été possible de remonter une sigillée estampillée ; six chandeliers en terre cuite et six fibules en bronze émaillées ont aussi été mis au jour.

Au vue de sa proximité avec la nécropole au nord de l'agglomération, l'hypothèse d'un ustrinum a été proposée.

Époque : Romaine (certaine)Période : Haut EmpireDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Billoret, 1974, p. 365

N° 34 (AH 016)

GRAND,
*Le Moulinet*Fonction : OccupationDénomination : Villa

Description : Cinq bâtiments ont été explorés suite au signalement du propriétaire du terrain. L'édifice principal est composé d'un hypocauste bétonné par lequel on accède grâce à un escalier. Les autres bâtiments seraient des bâtiments d'exploitation ou de culte.

La villa principale a été construite durant le deuxième tiers du I^{er} siècle et fut occupée au moins jusqu'à la fin du II^e siècle. Jusqu'au milieu du III^e siècle, il n'y a pas traces d'occupation mais durant la deuxième moitié du III^e siècle on observe une occupation ou ré-occupation.

Le dossier a été repris dans un mémoire par Laura Darmon.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Bas Empire;Haut Empire et Bas-EmpireDatation : de la seconde moitié du I^{er} siècle au III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Chantal Bertaux et Jean-Claude BerçotDate de découverte/fouille : 1968-1971Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Billoret, 1970, pp. 117-118

Billoret, 1972, pp. 372-375

Berçot, 1974

N° 35 (Inconnu)

GRAND,
*Hardrat et La Citerne*Fonction : Adduction d'eauDénomination : Aqueduc

Description : Le long de la route reliant Grand à Liffol-le-Grand, un réservoir d'une taille importante a été découvert sous un pierrier. Il était alimenté par un conduit de drainage des eaux et servait peut-être à alimenter des thermes fouillées dans le sud du village. Le tracé de l'aqueduc a été reconnu : il prendrait sa source au Sauveuil sur le territoire de Bréchainville.

Un lien peut être fait avec la fiche n° 126.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Chantal Bertaux et Jean-Paul BertauxDate de découverte/fouille : 1968Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Bertaux, 1974, p. 87

N° 36 (Inconnu)GRAND,
*Derrière l'Essarté*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : Le site est mentionné pour la première fois par Félix Voulot qui signale un cimetière franc établi sur des tombes gallo-romaines. Maurice Toussaint précise qu'une stèle à fronton triangulaire et acrotères représentant un enfant y a été trouvée. Des fragments de sarcophage mérovingien taillés dans une inscription romaine (conservatori templum) auraient été aussi recueillis.

Epoque : Romaine et médiévale (certaine)Période : Haut Empire, Bas Empire, Antiquité tardive et mérovingienDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : Félix VoulotDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Voulot

Toussaint, 1948, p. 115

Informations orales J.-P. Bertaux, CA SRA

N° 37 (Inconnu)GRAND,
*Les Hamets/Bois du Roy*Fonction : FunéraireDénomination : Sépulture

Description : Sous une butte, se trouvait une structure voûtée sur quatre assises de moellons à laquelle était accolé un escalier de huit marches. Le comblement était composé de moellons calcinés, de fragments de statues et d'inscriptions (dont une en l'honneur de Mercure et Rosmerta), de clous, de couraut, d'ossements d'animaux, de monnaies, de garnisage en fer... Elle contenait trois défunts.

Elle est associée à deux autres "tumuli" qui sont bien visibles sur le relevé LiDAR. Ces trois tumuli ont été re-explorés par Pascal Vipard en 2014, 2016 et 2018.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jules LaurentDate de découverte/fouille : 1860Précision du géoréférencement : Plan (Point)Bibliographie : Laurent 1860, p. 215-218

Resch, 2011

Resch, 2012

N° 38 (Inconnue)GRAND,
*Le Château*Fonction : Structures défensivesDénomination : Château

Description : Il a été sûrement construit avec des pierres provenant de l'agglomération romaine. Il appartenait aux sires de la Fauche avant de passer par mariage aux sires de Pierrefite et il fut détruit au XV^e siècle. L'emplacement précis n'est pas certain.

Epoque : Médiévale (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : ChouxDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Choux, 1979, p. 105

N°39 (Inconnu)GRAND,
*Le Béhaut*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : Il s'agit d'une nécropole mixte du Haut Moyen Âge. Connue dès le XVIII^e siècle, elle est fouillée régulièrement depuis 1820 jusqu'en 1937. En tout, 197 tombes furent mises au jour. Mais l'emprise exacte de la fouille n'est pas connue.

Epoque : Médiévale (certaine)Période : Haut Moyen ÂgeDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean-Baptiste JolloisDate de découverte/fouille : XVIII^e sièclePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Jollois, 1843, p. 35

Toussaint, 1937, p. 273-294

Toussaint, 1938, p. 261-280

Billoret, 1964

N° 40 (Inconnu)

GRAND,
*Champé Marguerite*Fonction : Adduction d'eauDénomination : Tuyau et citerneDescription : A une centaine de mètre de la voie vers Liffol-le-Grand, un tuyau d'hypocauste enterré à environ 1,50 m a été trouvé. Il renfermait une statue incomplète d'une hauteur de 15 cm.

Au même lieu-dit, une citerne a été explorée : il s'agit d'une structure en petit appareil de 3 m de diamètre pour 2 m de profondeur. Au fond de cette dernière, on a retrouvé des fragments d'une statue sur colonne formant un groupe équestre d'une hauteur de 1,20 m.

Ces éléments pourraient être en lien avec l'acqueduc venant de Bréchainville (fiche n°35).

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : M. Counot (propriétaire) et M. Chaudron (propriétaire)Date de découverte/fouille : 1885Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Toussaint 1948, p. 109

N° 41 (Inconnu)

GRAND,
A la grande Chapelle

Fonction : Funéraire

Dénomination : Nécropole

Description : Lors d'inhumations contemporaines, des sarcophages romains auraient été découverts.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Vilminot

Date de découverte/fouille : 1939

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Vilminot, 1939

N° 42 (Inconnu)

GRAND,
A la Grande Chapelle

Fonction : Occupation

Dénomination : Bâtiment

Description : A une cinquantaine de mètres de la chapelle Saint-Libaire, une fouille a mis au jour des murs et des centaines de fragments de placages en marbre. Le mobilier recueilli est divers. Le bâtiment semble avoir été occupé au cours de la seconde moitié du II^e siècle.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : Haut Empire

Datation : Seconde moitié du II^e siècle

Méthode(s) utilisée(s) : Fouille

Responsable(s) de la découverte/fouille : Billoret

Date de découverte/fouille : 1967

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Billoret, 1968, p.401

N° 43 (Inconnu)

GRAND,
Bois Mourot

Fonction : Funéraire

Dénomination : Nécropole

Description : Chounavelle parle de deux nécropoles différentes mais il est probable que la route actuelle qui coupe le lieu-dit ait aussi coupé la même nécropole.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Chounavelle

Date de découverte/fouille : 1900

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Chounavelle, 1909, p. 28

Vilminot, 1939

N° 44 (Inconnu)

GRAND,
Bois du Roy et les Hamets

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie allant de Grand à Naix-aux-Forges (Nasium) dessinée sur le cadastre napoléonien est visible sur le relevé LiDAR. Elle passe à proximité des tumuli du Bois du Roy (fiche n° 37). Elle a été vérifiée sur 500 m.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestre et LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Cadastre napoléonien

Resch, 2011, p. 73-76

Resch, 2012

N° 45 (Aucun)

GRAND,
La Renardière

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie vers Soulosse-sous-Saint-Elophé est visible sur le relevé LiDAR. Son tracé a pu ainsi être précisément relevé.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Resch, 2011, p. 77-79

Resch, 2012

N° 46 (Aucun)

GRAND,
La Gravière et la Haie Charmois

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : Une voie probablement romaine est visible sur le relevé LiDAR. Malheureusement, aucune vérification n'a pu être réalisée.

Epoque : Indéterminée (romaine probable)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Resch, 2011, p. 83

Resch, 2012, p. 86

N° 47 (Aucun)

AVRANVILLE,
Bois communal d'Avranville

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Carrière

Description : Le relevé LiDAR montre une fosse oblongue de 135 m sur 21 m au maximum pour une hauteur pouvant atteindre 2 m. La vérification sur place n'a révélé que des petites pierre affleurantes. Il est probable que cette carrière ait servi pour empierrier la voie allant vers Soulosse-sous-Saint-Elophé (fiche n°2).

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestre et LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Resch 2011, p. 84-86

Resch 2012, p. 96

N° 48 (Aucun)

GRAND,
Bois du Roy

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Carrière

Description : Le relevé LiDAR montre une anomalie sous forme d'une dépression oblongue de 90 m de long pour une largeur de 25 m et pour une profondeur d'1,50 m. A proximité de la voie menant de Grand à Naix-aux-Forges (fiche n°44), il peut s'agir d'une carrière.

Aucune vérification n'a été faite sur place.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Resch 2011, p. 74

Resch 2012, p. 98

N° 49 (Aucun)

GRAND,
*Le Cagnot Michaudé, Bois du Gagnage, Bois
d'Acreville (commune de Grand) et Bois du
But, Lalvohan et Chalémont (commune de
Dainville-Bertheleville)*

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Parcellaire

Description : Le relevé LiDAR a montré des anomalies linéaires cohérentes se développant sur 200 ha. Elles correspondent à de longues terrasses étroites : les plus grandes ont une longueur de 300 m pour une largeur comprise entre 10 et 30 m.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestre et LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2012

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Resch, 2012, p. 91

N° 50 (Aucun)

GRAND,
Bois du Gagnage et Bois d'Acreville

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Parcellaire

Description : Le relevé LiDAR montre des anomalies linéaires cohérentes sur 15 ha : il s'agit de lignes curvilignes qui ne répondent pas à une nécessité topographique.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestre et LiDAR

Responsable(s) de la découverte/fouille : Aline Resch

Date de découverte/fouille : 2012

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Resch 2012, p. 91

N° 51 (Aucun)

GRAND,
*La Citerne*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Des anomalies linéaires, formant peut-être un quadrilatère, ont été observées. La comparaison avec le cadastre napoléonien montre une possible correspondance avec d'anciennes limites parcellaires sur trois côtés, dont une avec une ancienne haie. De plus, à proximité, une parcelle de 308 m² correspondait à un pierrier, aujourd'hui disparu. Il pourrait s'agir d'un ancien bâtiment qui aurait été détruit puis recouvert. La vérification sur le terrain n'a pas permis de confirmer cette hypothèse puisque c'est une parcelle en pré. La photographie aérienne a pu être redressée.

A noter, la proximité avec l'acqueduc supposé venant de Bréchainville (fiche n°36).

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert SalviniDate de découverte/fouille : 2012Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : G. Salvini, 2012, p. 7

N° 52 (Inconnu)

GRAND,
La Citerne

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Un ovale apparait sur les photographie aérienne. Sur les clichés verticaux de l'IGN, il s'agit plutôt de 3 éléments secs. Rien sur le cadastre napoléonien n'indique qu'il y avait un élément particulier à cet endroit. Il pourrait alors s'agir d'un pierrier contemporain. La photographie aérienne a pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert Salvini

Date de découverte/fouille : 2012

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Salvini, 2012, p. 7

N° 53 (Inconnu)

GRAND,
*La Fagnat*Fonction : OccupationDénomination : Bâtiment

Description : Dans une dépression mentionnée sur la carte IGN au 25000^e, une anomalie fossoyée en forme de L a été observée. Il s'agit probablement d'un bâtiment.

Le cadastre napoléonien ne mentionne aucun élément à cet endroit où se rejoignent trois parcelles. Une autre anomalie linéaire (fiche n°54) pourrait correspondre à un chemin d'accès. La photographie aérienne a pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert SalviniDate de découverte/fouille : 2012Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)Bibliographie : Salvini, 2012, p. 8

N° 54 (Inconnu)

GRAND,
Le Fagnat

Fonction : Voirie

Dénomination : Chemin

Description : Des anomalies linéaires formant un angle droit ont été observées. Elles pourraient correspondre à un chemin d'accès pour une bâtiment en forme de "L" (fiche n°53). La photographie aérienne a pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert Salvini

Date de découverte/fouille : 2012

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Salvini, 2012

N°55 (Inconnu)**GRAND,
*Le Fagnat***Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : A peu de distance d'un bâtiment en forme de "L" (fiche n°53), des anomalies linéaires perpendiculaires sont visibles. Pour la partie basse, l'anomalie peut correspondre à une ancienne délimitation visible sur le cadastre napoléonien. Il pourrait s'agit d'anciennes délimitations de parcelles ou d'anciens chemins. La photographie aérienne a pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert SalviniDate de découverte/fouille : 2012Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)Bibliographie : Salvini, 2012

N° 56 (Inconnu)

GRAND,
Combe des Roises

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Deux anomalies linéaires fossoyées ont été observées. Elle coupent totalement le cadastre napoléonien. Distantes de 45 m, elles ne semblent pas être des fossés bordiers d'une voie. La photographie aérienne a pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Gilbert Salvini

Date de découverte/fouille : 2012

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Salvini, 2012

N°57 (Dépouillement)

CHASSEY-BEAUPRE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : La voie Naix-Grand traverse la commune en entrant par la Noire Borne. Elle passe par le val de la ferme de Heurtebise et se dirige vers le Chauffour et la Grosse Côte. Son tracé semble se confondre avec le chemin d'exploitation reliant les fermes de Saint-Eloi et de Heurtebise.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Clesse, s.d., ms. 771

Mourot, 2002, p. 218

N° 58 (003)

CHASSEY-BEAUPRE,
*Commune*Fonction : Adduction d'eauDénomination : Puits

Description : Sur le bord de la chaussée de la RD ("chemin départemental") 32, entre Chassey-Beaupré et Cirfontaines, au sommet d'une petite côte, un puits maçonné en pierre sèche a été découvert. Il avait une section de 0,80 m par 0,70 m pour une profondeur de 13 m.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1988Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : L'Est républicain, 17.03.1988

Mourot, 2002, p. 218

N° 59 (Dépouillement)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
Commune

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie Maxey-sur-Vaise vers Grand traverse la commune. Elle arrive de Vouthon-Haut, passe en bordure du bois de Hatroy et en limite communale sud-est avant d'arriver sur le territoire de Grand.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Clesse, s. d., ms. 771

N° 60 (011 AH)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
*Le But*Fonction : OccupationDénomination : SubstructionDescription : Des substructions ont été observées. Le LiDAR montre des terrasses (fiche n° 49 rattaché à Grand) et une structure de forme triangulaire.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1909Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Lemoine, 1909, p. 282

E. Bouillon, inventaire ms., cité par F. Pomarède, 1966, p. 224

N° 61 (010)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
*Le Taon*Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : ParcellaireDescription : Un parcellaire a été mis en évidence. Il s'agit de haies dans un pré.Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard MullerDate de découverte/fouille : 1995Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)Bibliographie : B. Muller, 1996, mission 1995, diapositives 23/07/95, 25, 25A, réf. CA 3/9, 3/10

N° 62 (003 AH)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
*Près de la chapelle de Clécourt*Fonction : FunéraireDénomination : SarcophageDescription : Des sarcophages ont été exhumés. F. Pomarède parle aussi de substructions gallo-romaines (fiche n° 63).Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1909Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Lemoine, 1909, p. 282

Pomarède, 1966

N° 63 (012 AH)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
La chapelle de Clécourt

Fonction : Occupation

Dénomination : Substruction

Description : Des substructions ont été mentionnées.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : 1909

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Lemoine, 1909, p. 282

Bouillon, inventaire ms., cité par Pomarède, 1966, p. 322

N° 64 (Aucun)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,
Nogère

Fonction : Artisanat/Production/Transformation

Dénomination : Pierrier

Description : Des pierriers ont été signalés sur la parcelle 29 (ONF).

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Olivier Bertho

Date de découverte/fouille : 1996

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Courrier de M. Olivier Bertho (agent ONF), 1996.

N° 65 (019 IND)

DAINVILLE-BERTHELEVILLE,

*Le Lua*Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : Pierrier

Description : Des pierriers de limites (?) large de 4 m en moyenne et haut d'environ 1,50 m ont été signalés sur les parcelles ONF 73p, 74 et 75. Il s'agit probablement de la suite du parcellaire en terrasse vu à Grand (fiche n° 49).

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Olivier BerthoDate de découverte/fouille : 1996Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Information CA SRA

N° 66 (002 AH)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*Saint Vitré*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : A 450 m au sud-ouest de l'église, suite à des travaux agricoles, des sarcophages ont été découverts à côté d'une chapelle en ruine. Deux des couvercles étaient gravés : l'un représentait "un homme en habit très court à l'antique" et l'autre "une femme nue".

Lors de la construction d'une maison, 18 autres inhumations ont été fouillées (toutes en sarcophage sauf deux en pleine terre) en 1976 et en 1979. La plupart avaient été violées.

Epoque : Médiévale (certaine)Période : MérovingienDatation : Première moitié du VIIe siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1791Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Naratt. Meuse, 1810a, p. 9

Cuvelier et Guillaume, p. 88 et pl. 18 et 20 p. 95

P. Cuvelier, X. Delestre, J. Guillaume et alii, 1988, p. 84, fig. 51

Burnand, 1978, p. 333-334, fig. 9

Burnand, 1980, p. 419

Guillaume, 1988

Guillaume, 1993-1996

Germain, 1887, p. 127

N° 67 (013 AH)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*Sur la Polaine*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : Lors de l'établissement de la voie ferrée, près du C.E.S., une nécropole a été découverte. L'élément intéressant est la présence d'un coffret à bijoux daté de l'époque romaine qui aurait été transmis avant d'être inhumé.

Epoque : Médiévale (certaine)Période : MérovingienDatation : VIe et début VIIe siècleMéthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : OuvriersDate de découverte/fouille : 1887Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : E. Pierre, s.d.b, ms.

Maxe-Werly, 1886, p. 305

Bertrand, 1887, p. 58-59

Maxe-Werly, 1887, p. 153-165, 2 pl. h. t.

Maxe-Werly, 1888, p. 209-210, fig. 1

G. B. de Rossi, 1894, p. 161

Bleicher et Beaupré, 1896, p. 67, fig. 168

Toussaint, 1938, p. 32

Vilminot, 1939

Toussaint, 1946, p. 81

F. Pomarède, 1966, p. 332

Burnand, 1978, p. 333-334

Burnand, 1980, p. 419

X. Delestre et alii, 1988, p. 84

Guillaume, 1993-1996

Guillaume, 1989

Mourot, 2002, p. 274-277

N° 68 (011 IND)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*La Vallée de la Vigne*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Des fosses, des taches et des tracés linéaires parallèles ont été observées. Les vérifications au sol, en 1999, ont livrés des tessons atypiques (conservés à Scy-Chazelles). Les lignes parallèles semblent être des traces liées à l'exploitation. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1994Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Frigério, 1995, mission 1994, diapositives 256-258, réf. CA 47/6 à 47/8.

Information F. Mourot, 1999, CA SRA.

Mourot, 2002, p. 277-278.

N° 69 (008 IND)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*Les Rubans*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Un tracé linéaire, des taches et une anomalie circulaire ont été observées. Les vérifications sur place, en 1999, n'ont livré que du mobilier issu de l'épandage moderne. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1994Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Ph. Frigério, 1995, mission 1994, diapositives 156-158, réf. CA 47/1 à 47/3.

Information F. Mourot, 1999, CA SRA.

N°70 (010 AH)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*Manonpré*Fonction : OccupationDénomination : Villa

Description : Une villa à ailes latérales ainsi que son chemin d'accès ont été observés. Les prospection au sol, en 1999, ont fourni des fragments de tegulae et des tessons de sigillées, de gallo-belge, de céramique commune claire et sombre et de craquelée bleutée (conservés à Scy-Chazelle). La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe Frigério et Bernard MullerDate de découverte/fouille : 1991Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Ph. Frigério, B. Muller, 1992, mission 1991, diapositives 15/06/91-38, réf. CA 185/5 à 185/7

B. Muller, 1995, mission 1994, diapositives 28/06/94-200, réf. CA 42/1 à 42/4

P. Frigério, 1999, mission 1998, diapositives 1/7/98-177 à 181, réf. CA 185/5 à 185/7

Information F. Mourot, 1999, CA, SRA

N°71 (009 IND)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,

*Les Founots*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Un fossé curviligne et plusieurs taches ont été observés. Les vérifications au sol, en 1999, n'ont livré que du mobilier issu d'épandages modernes. La photographie aérienne n'a pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne et prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1994Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Frigério, 1995, mission 1994, diapositives 259-260, réf. CA 47/4 à 47/5.

Information F. Mourot, 1999, CA SRA.

Mourot, 2002, p. 278.

N°72 (Dépouillement)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
Commune

Fonction : Objet

Dénomination : Monnaie

Description : Une monnaie en bronze des Senons (LT 7494) aurait été découverte sur le territoire de la commune. Elle est conservée au musée de Verdun.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Lagadec et Liéger, 1998, p. 41

N°73 (001 AP)

GONDRECOURT-LE-CHATEAU,
*Montforjue*Fonction : ObjetDénomination : Hache et pointeDescription : Une hache taillée et une pointe ont été trouvée dans un champ. Elles pourraient provenir d'une sépulture arasée par les labours.Epoque : Préhistoire (hypothétique)Période : NéolithiqueDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : M. D. VannierDate de découverte/fouille : 1977Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Thévenin, 1979, p. 593-594

Guillaume et alii, 1992, p. 86

N°74 (Aucun)

VAUDEVILLE-LE-HAUT,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : La voie Maxey-sur-Vaise à Grand traverse le plateau de Bellevue, gagne la lisière du bois de Vaudeville, atteint la forêt de Vaux et se dirige vers Séraumont. Au-delà de la forêt de Vaux, un tronçon de cette voie, nommée Haut Chemin, était visible à la fin du XIX^e siècle. Une coupe a montré qu'à un radier constitué de grandes pierres plates succède une épaisse couche de terre végétale supportant la surface de roulement.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Clesse, s.d., ms. 771

Liénard, 1881, p. 112

Toussaint, 1946, p. 82

Mourot, 2002, p. 547

N°75 (Aucun)

VAUDEVILLE-LE-HAUT,
A proximité du tronçon du "Haut Chemin"

Fonction : Occupation

Dénomination : Substruction

Description : Le long de la voie romaine, des substructions antiques ont été mentionnées.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : F. Liénard

Date de découverte/fouille : 1881

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Liénard, 1881, p. 112

Toussaint, 1946, p. 82

N°76 (Aucun)

VAUDEVILLE-LE-HAUT,
Rignecourt

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sarcophage

Description : A 800 m du village vers Vouthon, un sarcophage a été trouvé. E. Salin y mènera des fouilles mais ne fera référence qu'à 5 tombes (celle d'un chef entouré de 4 autres).

Epoque : Médiévale (certaine)

Période : Mérovingien

Datation : VIIe siècle

Méthode(s) utilisée(s) : Fouille

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : 1952

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Information J. Guillaume

Vanson, 1934

Salin, 1949-1959, II, p. 183

Pomarède, 1966, p. 360-361

Cuvelier et Guillaume, 1989, p. 88 et pl. p. 94

N°77 (Aucun)

VAUDEVILLE-LE-HAUT,
*Haute Borne*Fonction : IndéterminéeDénomination : Pierre monolithique

Description : La tradition rapporte qu'un monolithe de 3 m de haut environ est situé près de la voie romaine. Il pourrait s'agir d'un menhir, d'une borne miliaire antique ou une pierre limitative de l'évêché de Verdun.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : F. LiénardDate de découverte/fouille : 1881Précision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : F. Liénard, 1881, p. 112

Maxey-Werly, 1885, p. 140

N°78 (Aucun)

VAUDEVILLE-LE-HAUT,
Commune

Fonction : Objet

Dénomination : Monnaie

Description : Des monnaies ont été trouvées sur la commune. Elles sont conservées au Musée Lorrain.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : 1864

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : J. Gaudé, 1864b, p. 88

Pomarède, 1966, p. 254

Mourot, 2002, p. 547

VOUTHON-HAUT,
*Commune***N°79** (Aucun)Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Maxey-sur-Vaise à Grand vient de Vouthon-Bas, traverse la commune et se dirige vers le plateau de Bellevue et le bois de Vaudeville.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Liénard, 1881, p. 111-112

Toussaint, 1946, p. 83

Mourot, 2002, p. 591

N° 80 (HMA)VOUTHON-HAUT,
*Fond de Boncourt ou Grand Lambert*Fonction : OccupationDénomination : Site indéterminéDescription : Des fragments de briques, des tessons de poteries et de pièces de monnaies ont été trouvés.

Ce site pourrait avoir un lien avec l'atelier de potier mentionné par ailleurs (site n° 81).

C'est dans ce lieu-dit qu'un monastère du VIII^e siècle aurait existé selon l'abbé N. Robinet. Il aurait été détruit pas les Normands à la fin du IX^e siècle. Une ferme y aurait succédé jusqu'à la Révolution.Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : M. GaussoDate de découverte/fouille : 1888Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : M. Gausso, 1888, ms. 118TP77, f° 15-16

N. Robinet, 1904, p. 255

Mourot, 2002, p. 591

N° 81 (002 AH)

VOUTHON-HAUT,
*Le long de la voie romaine*Fonction : OccupationDénomination : Substruction

Description : Le long de la voie romaine, de nombreux tessons ont été trouvés dans des substructions. On a pensé qu'il pouvait d'agir d'un atelier de potier. Parmi le matériel retrouvé, on peut noter la présence de monnaies romaines et d'une tablette-matrice qui servait à imprimer des inscriptions sur les vases lors de leur confection.

Selon F. Mourot, cette découverte se situerait sur le territoire de la commune d'Abainville. Mais les découvertes faites par M. Gaussoit (fiche n° 80) sont peut-être en lien.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1825Précision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Liénard, 1881, p. 111-112

Toussaint, 1946, p. 83

Mourot, 2002, p. 591

N° 82 (14005)

VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Blessonville-Montsaon à Soulosse traverse la commune où elle a été mise en évidence à la limite communale avec Prez-sous-Lafauche. Elle a une largeur de 5,50 m et une hauteur de 0,20 mEpoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Service vicinalDate de découverte/fouille : XIXe sièclePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Bourgeois, 1899, p. 16

Ballet, 1971, p. 316

N° 83 (14006)

VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE,
*La Mallière*Fonction : Adduction d'eauDénomination : Puits

Description : A environ 30 m de la RN65, près de l'ancienne voie gallo-romaine qui est encore utilisée comme chemin d'exploitation, dans le champ de M. André Decoster, un puits d'une profondeur de 8 à 10m a été signalé ainsi que des galeries en partant.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : André Decoster (propriétaire)Date de découverte/fouille : 1957Précision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Decoster, A. , Lettre à la préfecture de Haute-Marne, 1957

Lettre du préfet de la Haute-Marne au directeur de la 17ème circonscription des Antiquités historiques, 18 oct. 1957

N° 84 (Aucun)

THONNANCE-LES-MOULINS,
*Cirmont*Fonction : ObjetDénomination : MédailleDescription : A l'extrémité sud, sur la montagne du Châtel, des médailles romaines ont été trouvées.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Jolibois, 1858, p. 521

N° 85 (Aucun)

THONNANCE-LES-MOULINS,
Commune

Fonction : Objet

Dénomination : Monnaie

Description : Des monnaies de Victorin, Claude II et Philippe ont été trouvées.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : M. Foucault

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 305

N° 86 (13963)

THONNANCE-LES-MOULINS,
Bressoncourt (chemin vicinal)

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie romaine Langres à Naix est mentionnée.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 54

N° 87 (8191 (001))

PREZ-SOUS-LAFAUCHE,
Commune

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie Montsaon-Soulosse suit à peu près le tracé de la route nationale actuelle. Le hérisson a une largeur de 5,50 m pour une hauteur de 0,20 m.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Fouille

Responsable(s) de la découverte/fouille : Service vicinal

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Bourgeois, 1899, p. 16

Ballet, 1971, p. 260

N° 88 (13833)

PREZ-SOUS-LAFAUCHE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie venant de Leurville arriverait sur la voie Montsaon-Soulosse (fiche n° 87). Il s'agirait d'un embranchement se dirigeant vers la voie Langres-Naix.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860, p. 315

Bourgeois, 1899, p. 16

Ballet, 1971, p. 260

N° 89 (13788 (002))

ORQUEVAUX,
Chatelmont

Fonction : Structures défensives

Dénomination : Eperon barré

Description : Dominant la vallée de la Vaux, un oppidum ou un éperon barré a été signalé. Il forme un triangle isocèle de 150 m de longueur avec un vallum.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pédestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Prospection pédestre de St. Izri

Humblot, 1908, p. 139

Ballet, 1971, p. 238-239

N°90 (15832 (0003))

ORQUEVAUX,
Chaté

Fonction : Structures défensives

Dénomination : Eperon barré

Description : Un barrage fortifié d'environ 2 m de haut est visible.

Epoque : Protohistoire (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Humblot, 1908, p. 139

Prospection pedestre de St. Izri

N°91 (13790)**ORQUEVAUX,**
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie allant vers Grand traverse la commune où elle est appelée Voie-Robert.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Humblot, 1908, p. 138

Ballet, 1971, p. 239

N°92 (13787)

ORQUEVAUX,
Dans une sablière proche du cimetière

Fonction : Objet

Dénomination : Couteau

Description : Un couteau en bronze d'une longueur de 15 cm avec une base en bois de cerf a été trouvé.

Epoque : Protohistoire (certaine)

Période : Age du bronze

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : 1910

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : G. Drioux, 1921

G. Drioux, 1936, p. 104-105

Lepage, 1981, p. 62 fig. 4 et p. 65

N°93 (13786 (001))

ORQUEVAUX,
Prés de l'ancienne église

Fonction : Funéraire

Dénomination : Nécropole

Description : A l'emplacement de l'ancien presbytère (détruit en 1885), une nécropole a été découverte. Son occupation s'étend de la période mérovingienne à l'époque moderne. Aujourd'hui, le site est occupé par un castel.

Epoque : Médiévale et moderne (certaine)

Période : Haut Moyen Âge, Mérovingien, Carolingien et Bas Moyen Âge

Datation : Jusqu'en 1850

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)

Bibliographie : Humblot, 1908, p. 139-140

Ballet, 1971, p. 239

N°94 (13744)

MORIONVILLIERS,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie reliant la voie de Langres-Naix (au niveau d'Epizon) à Grand longe la limite communale.Epoque : Romaine (hypothèque)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Bourgeois, 1899, p. 24

Ballet, 1971, p. 218

N°95 (13589)

LIFFOL-LE-PETIT,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Montsaon à Soulosse-sous-Saint-Elophe traverse la commune pour entrer dans le département des Vosges en suivant le tracé de la RN 74.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860, p. 301

Bourgeois, 1899, p. 14-16

Ballet, 1971, p. 186

N°96 (13585 (001))**LEZEVILLE,**
*La Forêt*Fonction : Structures défensivesDénomination : Enceinte

Description : Un monticule circulaire d'un diamètre d'environ 100 m entouré de fossés d'environ 2 m de profondeur et un vallum a été signalé. A l'intérieur, on a retrouvé des tombeaux en pierre renfermant des poteries, des ossements et des armes.

Epoque : Médiévale (hypothétique)Période : MérovingienDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Forestier, 1903, p. 125-127 (?)

Ballet, 1971, p. 185

N°97 (13586)

LEZEVILLE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Langres-Naix passe sur le territoire de la commune où elle croise une voie reliant Soulosse-sous-Saint-Elophé à Naix par Grand.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860, p. 301
Ballet, 1971, p. 185

N°98 (13586)

LEZEVILLE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie reliant Naix-aux-Forges à Soulosse-sous-Saint-Elophe (Soulosse-Cirfontaine pour la carte archéologique) en passant par Grand croise celle de Langres à Naix.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860, p. 301
Ballet, 1971, p. 185

N°99 (13584)LEZEVILLE,
*Laneuville-aux-Bois*Fonction : FunéraireDénomination : SarcophageDescription : Au nord de la commune, peut-être à proximité de la nécropole du Croüy (fiche n° 100), des sarcophages en pierre et de la poterie ont été trouvés.Epoque : Médiévale (hypothétique)Période : Haut Moyen ÂgeDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Ballet, 1971, p. 166

N° 100 (13582)**LEZEVILLE,**
*Croÿy*Fonction : FunéraireDénomination : Nécropole

Description : Sur le flanc et jusqu'au sommet d'un coteau qui domine la voie romaine Langres-Naix, un cimetière par rangées contenant 259 sépultures (270 selon la carte archéologique) a pu être fouillé. Les objets trouvés se trouvent au Musée du fer de Jarville sous la responsabilité du Musée Lorrain de Nancy.

Epoque : Médiévale (certaine)Période : Haut Moyen ÂgeDatation : V^e au VII^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : PropriétaireDate de découverte/fouille : 1911Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Salin, 1915

Salin, 1922

Salin, 1949-1959, I, p. 337

Lepage, 1987, p. 38-41

CAG 52, p. 245-246

Ballet, 1971, p. 185-186

N° 101 (13583)

LEZEVILLE,
Harméville (sur le territoire)

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sarcophage

Description : 3 ou 4 sarcophages en pierre ont été trouvés sur le territoire de la commune.

Epoque : Médiévale (hypothétique)

Période : Haut Moyen Âge

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : XIXe siècle

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 153

N° 102 (8149 (001))LEURVILLE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Langres-Naix vient du bois des Harrandes et rencontrerait la voie allant de Gourzon à Prez-sous-Lafauche.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860, p. 299 et 315

Bourgeois, 1899, p. 7-8

Ballet, 1971, p. 184

N° 103 (15518 (002))

LEURVILLE,
Bois des Harrandes

Fonction : Structures défensives

Dénomination : Enceinte

Description : Une enceinte quadrangulaire de pierres et de terre a été mentionnée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Prospection pedestre St. Izri

N° 104 (13580)LEURVILLE,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie venant de Gourzon pour se diriger vers Prez-sous-Lafauche croiserait la voie Langres-Naix.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860c, p. 299 et 315

Bourgeois, 1899, p. 7-8

Ballet, 1971, p. 184

N° 105 (13470)**GERMISAY,**
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Langres-Naix traverse la commune.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Ballet, 1971, p. 142

N° 106 (13467)GERMAY,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Langres-Naix traverse la commune.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Ballet, 1971, p. 142

N° 107 (7931 (001))

EPIZON,
Commune

Fonction : Voirie

Dénomination : Voie

Description : La voie reliant Langres à Naix-aux-Forges traverse la commune. A la sortie du village, son tracé est jalonné de quelques haies et est visible en bordure de la route D25. Une prospection de surface a été effectuée en 2004 entre Reynel et Germisay.

Epoque : Romaine (certaine)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne;Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 120

Rapport de prospection aériennes Haute-Marne, 2009, St. Izri

N° 108 (7930 (002))

EPIZON,
Fontaine de la Savetière

Fonction : Funéraire

Dénomination : Sarcophage

Description : Un sarcophage en pierre a été découvert.

Epoque : Médiévale (hypothétique)

Période : Haut Moyen Âge

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Cultivateur

Date de découverte/fouille : 1920

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 120

N° 109 (7929 (003))

EPIZON,
Bettoncourt-le-Haut (Burville)

Fonction : Funéraire

Dénomination : Tertre

Description : Un tertre et des tessons de céramique ont été signalés. Ils sont peut-être datables de l'époque romaine.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Mention

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Ballet, 1971, p. 39

N° 110 (15904 (004))

EPIZON,
Bettoncourt-le-Haut (Tincourt)

Fonction : Occupation

Dénomination : Site indéterminé

Description : Des tuiles, des céramiques et des pierres de construction ont été trouvées.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 1998

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Prospection pedestre St. Izri

N° 111 (13442 (005))

EPIZON,

*Dans la voisinage de la voie Langres-Naix*Fonction : VoirieDénomination : Chemin

Description : On a mis au jour un chemin (fait de pierres cassées) qui s'embranchait à environ 2 km au sud d'Epizon. Il traverse les bois d'Epizon, suit la limite de Morionvilliers et Gillaumé (= plutôt Germisey ?) et arrive dans les Vosges en se dirigeant vers Grand.

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Bourgeois, 1899, p. 24

Ballet, 1971, p. 120

N° 112 (13380)

CIRFONTAINES-EN-ORNOIS,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : La voie Langres-Naix traverse la commune.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860c, p. 301

Ballet, 1971, p. 88

N° 113 (13380)

CIRFONTAINES-EN-ORNOIS,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie allant à Soulosse-sous-Saint-Elophé passant par Grand, au nord de Laneuville-au-Bois et de Lezéville venait rejoindre la voie Langres-Naix sur la commune.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Pistollet de Saint-Ferjeux, 1860c, p. 301
Ballet, 1971, p. 88

N° 114 (13233)

CHAMBRONCOURT,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie venant de Grand par Trampot traverse la commune.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Commune (Point)Bibliographie : Ballet, 1971, p. 67

N° 115 (Aucun)

AILLIANVILLE,
*La Devise*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Une ligne courbe a été remarquée dans un champ cultivé. Sur son tracé, des anomalies rondes ont été aussi observées. Il pourrait s'agir d'un système d'adduction d'eau avec des puits de regard ou de captage.

Le géoréférencement de la photographie aérienne a pu être effectuée à partir d'une photographie très oblique. Le RMS est de 1,5 m. La vectorisation des formes rondes sont plus sujettes à caution du fait de leur taille.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane IzriDate de découverte/fouille : 2010Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne et polygone)Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2010

N° 116 (Aucun)

LIFFOL-LE-PETIT,
La Castille

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : De nombreuses anomalies ont été observées. La photographie aérienne a été redressée, et il est possible que toutes n'est pas été vectorisées devant leur nombre.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 117 (Aucun)

LIFFOL-LE-PETIT,
Côte Saint-Rémy

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Un fossé formant presque un angle droit a été vu en prospection aérienne. Les prospecteurs pensent qu'il s'agit d'une enceinte quadrangulaire datant de La Tène C/D. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Protohistoire (hypothétique)

Période : La Tène

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 118 (Aucun)

LIFFOL-LE-PETIT,
*Mantoue*Fonction : VoirieDénomination : Chemin

Description : Un tronçon de chemin a été observé dans un champ. A proximité, des fosses ont aussi été observées (fiche n° 119). Sur le cadastre napoléonien, il n'y a pas de voie mentionnée à cet endroit. Cependant, la photographie aérienne n'ayant pas pu être redressée, la comparaison n'est pas idéale. Cependant, les limites de parcelles semblent s'orienter de la même manière mais il est difficile de savoir si cette anomalie correspond réellement à une ancienne limite parcellaire.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane IzriDate de découverte/fouille : 2011Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 119 (Aucun)

LIFFOL-LE-PETIT,
Mantoue

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Des fosses ont été observées à proximité d'un chemin (fiche n° 118). La photographies aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 120 (Aucun)

PREZ-SOUS-LAFAUCHE,
Village

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Des fosses ont été observées. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 121 (Aucun)

VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE,
*Ferme de Montlebert*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographiqueDescription : Des traces rectilignes ont été observées dans un champ. La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane IzriDate de découverte/fouille : 2011Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

N° 122 (Aucune mention)

BRECHAINVILLE,
Le Tremblot

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Une anomalie fossoyée curviligne a été observée à proximité de quatre fosses (fiche n° 125). Il pourrait s'agir d'une adduction d'eau au vu de sa proximité avec la source de Sauveuil. On peut noter sa proximité avec des anomalies similaires à Aillianville (fiche n° 115).

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2010

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2010

N° 123 (005 IND et 006 IND)

AVRANVILLE,
*La Roche*Fonction : VoirieDénomination : CheminDescription : Une anomalie linéaire, qui semble être un ancien chemin, a été aperçue en prospection aérienne.

A proximité, des anomalies quadrangulaires (fiches n° 3 et n° 124) ont aussi été signalées.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1998Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)Bibliographie : Ph. Frigério, Rapport de prospection aérienne 1998, 06/07/98 4-88 à 12/88, réf. CA 50/4 à 50/12

N° 124 (005 IND)

AVRANVILLE,
*La Roche*Fonction : OccupationDénomination : HabitatDescription : Un bâtiment quadrangulaire a été signalé en prospection aérienne. Malheureusement, il n'a pas été possible de redresser la photographie.

A proximité une anomalie linéaire, probablement un chemin (fiche n° 123), et d'autres anomalies quadrangulaires (fiche n° 3) ont aussi été signalés.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Philippe FrigérioDate de découverte/fouille : 1998Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Ph. Frigério, Rapport de prospection aérienne 1998, 06/07/98 4-88 à 12/88, réf. CA 50/4 à 50/12

N° 125 (Aucune mention)

BRECHAINVILLE,
Le Tremblot

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Quatre fosses ont été observées à proximité d'une anomalie fossoyée curviligne (fiche n° 122). Il pourrait s'agir d'une adduction d'eau au vu de sa proximité avec la source de Sauveuil. On peut noter, sa proximité avec des anomalies similaires à Aillianville (fiche n° 115).

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2010

Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2010

N° 126 (Aucune mention)

BRECHAINVILLE,
Combe Le Prêtre

Fonction : Indéterminée

Dénomination : Anomalie phytographique

Description : Des nombreuses anomalies fossoyées curvilignes ont été observées. Il pourrait s'agir d'un système d'adduction d'eau qui aurait alimenté l'agglomération de Grand. J.-P. Bertaux a signalé un aqueduc sur la commune (fiche n° 7) ; il pourrait s'agir du même.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienne

Responsable(s) de la découverte/fouille : Stéphane Izri

Date de découverte/fouille : 2011

Précision du géoréférencement : Plan (Polyligne)

Bibliographie : Rapport de prospection aérienne, St. Izri, 2011

LIFFOL-LE-GRAND,
Les Hauts-Bois

N° 127 (AH 011)

Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : Atelier métallurgiqueDescription : Lors d'un sauvetage réalisé par Bernard Counot, un bâtiment carré a été mis au jour. Il aurait été réutilisé par la suite comme atelier métallurgique.

Du mobilier a aussi été trouvé dont un fragment de tambour de colonnade toscane, des monnaies romaines et gauloises (potin au sanglier) et des scories.

Epoque : Romaine (certaine)Période :Datation : terminus ante quem III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1971Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Counot, 1971

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 211, 212 et 213

Lagadec et Liéger, 1998, p. 52

Amiot, 2011, II, p. 5-6

LIFFOL-LE-GRAND,
Source de la Goulotte

N° 128 (AH 010)

Fonction : OccupationDénomination : Site indéterminéDescription : A proximité de la source, plusieurs objets ont été découverts à cet endroit (tessons, monnaies, rouelles en bronze et défense de sanglier). Ce site a été interprété comme un fond d'habitat.Epoque : Protohistoire (certaine)Période : La TèneDatation : La Tène IIIMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1965Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Cuénot, 1961, p. 144

Spéranze, 1962, p. 420-424

Cunot, 1966

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 211 et 213

Lagadec et Liéger, 1998, p. 52

Amiot, 2011, II, p. 7-8

LIFFOL-LE-GRAND,
La Fontaine des Sabotiers

N° 129 (AH 007)

Fonction : ObjetDénomination : Silex et tessonDescription : Une concentration de silex aurait été trouvée à cet endroit. Des tessons antiques ont aussi été signalés.Epoque : Protohistoire et romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean RousselDate de découverte/fouille : 1968Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Courrier de B. Counot daté du 26 mars 1968
Amiot, 2011, II, p. 9-10

LIFFOL-LE-GRAND,
Le Gueulard

N° 130 (AH 013)

Fonction : OccupationDénomination : Site indéterminéDescription : Lors du curage de la Saône, une couche de remblais contenant des fragments de tuiles romaines a été remontée. Des tessons ont aussi été retrouvés (craquelée bleutée).

Il s'agirait d'un gué pour une voie secondaire reliant Grand à Bourbonne, à proximité duquel un habitat aurait existé.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : OuvriersDate de découverte/fouille : 1961Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Le Pays Lorrain, 42-2, 1961, p. 72

Courrier de M. Counot à M. Billoret

Bertaux et Counot, 1997, p. 210

Amiot, 2011, II, p. 11-12

N° 131 (AH 004)

LIFFOL-LE-GRAND,
*Le Terme Rond*Fonction : IndéterminéeDénomination : Anomalie phytographique

Description : Lors de prospections aériennes, une structure quadrangulaire de 70 m de côté aux angles arrondis et qui semble cloisonnée a été mise en évidence. Un chemin ancien passe au milieu de cette structure. Sur place, aucun élément ne permet une datation.

La photographie aérienne n'a pas pu être redressée.

Epoque : IndéterminéePériode : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection aérienneResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1968Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Courrier de Roger Billoret daté du 16 juin 1968, information CA SRA

Bertaux et Counot, 1997, p. 209

Amiot, 2011, II, p. 13-14

N° 132 (19 AH)

LIFFOL-LE-GRAND,
*Commune*Fonction : VoirieDénomination : Voie

Description : Une voie romaine reliant Bourbonne-les-Bains à Soulousse-sous-Saint-Elophé passerait sur le territoire de la commune. Le tracé est une hypothèse de restitution grâce aux toponymes, "Le Haut Chemin", "Carron", "Les Longues Reines"...

Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Bertaux et al., 1994, p. 8 et 20

Bertaux et Counot, 1997, p. 209 et 210

Amiot, 2011, II, p. 15

LIFFOL-LE-GRAND,
La Montagne-Le Semis

N° 133 (AH 012)

Fonction : OccupationDénomination : Bâtiment

Description : A proximité d'une voie romaine, un bâtiment de 34 m sur 16 m a été mis en évidence. La construction est faite en petit appareil régulier et été divisée en trois. Sa destination est inconnue. Divers objets ont été trouvés dont une épingle à cheveux en ivoire, une clef, des outils en fer et un couteau.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Haut Empire et Bas EmpireDatation : I^{er} siècle et III^e-IV^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1965Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Counot, 1965

Billoret, 1966, p. 305

Bertaux et al., 1994, p. 9 et 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 210-211 et 213

Amiot, 2011, II, p. 16-17

N° 134 (AH 005)

LIFFOL-LE-GRAND,
*La Goulotte/Sur la chaussée de Villouxel*Fonction : OccupationDénomination : Villa

Description : Une importante villa a été découverte à cet endroit. La pars urbana a été fouillée partiellement et a livré une mosaïque et des fresques. Trois pièces et un couloir ont été mis en évidence. La villa fut abandonnée au milieu du II^e siècle et une réoccupation a lieu au cours du III^e siècle avec notamment un four à potier installé dans le couloir.

Une occupation antérieure, datée de La Tène finale, est perceptible par la découverte de creusets et de scories de fer. L'existence d'un atelier métallurgique à cet endroit pour cette époque n'est pas à exclure.

Les prospections géophysiques ont révélées divers éléments dont une pars rustica très développée avec des bâtiments accolés à l'extérieur de l'enceinte et un petit édifice circulaire avec une avancée quadrangulaire.

Epoque : Protohistoire et romaine (certaine)Période : La TèneDatation : I^{er} siècle av. J.-C. ; I^{er} siècle-milieu II^e siècle ; III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : Fouille;Prospection géophysiqueResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : 1830Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)Bibliographie : Jollois, 1843, p. 154-155, pl. XXXIX

Courrier de M. Déroche daté du 24 octobre 1960, information CA SRA

Billoret, 1961, p. 143-144

Luchier, 1963, p. 39

Counot, 1967

Billoret, 1966, p. 305

Billoret, 1966, p. 402

Counot, 1968

Counot, 1969

Billoret, 1970, p. 313

Courrier de Bernard Counot daté du 16 août 1993, information CA SRA

Bertaux et al., 1994, p. 8-10

Bertaux et Counot, 1997, p. 207, 211, 212-213

Géocarta, 2011

N° 135 (AH 003)

LIFFOL-LE-GRAND,
*La Goulotte/Sur la chaussée de Villouxel*Fonction : OccupationDénomination : Enceinte

Description : Une enceinte monumentale de plus de 18 000 m² a été mis en évidence. Elle devait être composée d'une colonnade toscane avec un soubassement en grand appareil. Un aménagement avait été effectué dans les soubassements de cet édifice afin de laisser passer l'eau de la Goulotte.

Dans l'angle nord, une structure funéraire a été mis au jour mais elle ne contenait aucun mobilier qui aurait pu permettre une datation.

Certains auteurs ont pensé qu'il pourrait s'agir d'un monument religieux en lien avec l'eau.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Haut EmpireDatation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection géophysique et fouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean Roussel et Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1966Précision du géoréférencement : Plan (Polygone)Bibliographie : Cuénot, 1961, p. 144

Counot, 1966

Counot, 1967

Billoret, 1968, p. 403-404

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 210, 211, 213

LIFFOL-LE-GRAND,
*Au nord de la Goulotte***N° 136 (0006)**Fonction : OccupationDénomination : HabitatDescription : Plusieurs bâtiments ont été fouillés, dont un qui a fait office de séchoir à viande. Plusieurs outils de fer ont été découverts ainsi que des outils lithiques.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1965Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Speranza, 1962, p. 124-125

Counot, 1969

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 211

LIFFOL-LE-GRAND,
La Coudre

N° 137 (0008 AH)

Fonction : OccupationDénomination : Site indéterminé

Description : Dans le lit de la Coudre, des fragments de tambour de colonnes et des tessons (sigillée et craquelée bleutée) ont été découverts. D'après Bernard Counot, des substructions auraient aussi été mises en évidence.

Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestreResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean RousselDate de découverte/fouille : 1968Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Courrier de B. Counot daté du 26 mars 1968, infomation CA SRA

Bertaux et Counot, 1997, p. 211

Amiot, 2011, p. 30-31

N° 138 (17 AH)

LIFFOL-LE-GRAND,
*Chemin de la Goulotte*Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : Four de tuilier

Description : La fouille menée à cet endroit a mis au jour deux fours qui renfermaient encore 65 tegula portant des marques. Le plus grand four mesurait 7,65 m par 3,80 m avec un alandier voûté. Le second four était positionné à droite de l'entrée du premier.

Ces deux fours auraient pris place dans les vestiges d'une habitation antérieure.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Bas EmpireDatation : Début du III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Jean RousselDate de découverte/fouille : 1954Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Cuénot, 1961, p. 143

Le Ny, 1985, p. 290-291, 297-298, 301-303

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 212

LIFFOL-LE-GRAND,
Coteau de Peurchenot

N° 139 (21 AH)

Fonction : Artisanat/Production/TransformationDénomination : Four à chaux

Description : Une unique structure a été retrouvée lors de la fouille : un four à chaux. Des pierres encore en place y ont été découvertes. En outre, des coulées de verre ont été retrouvées ce qui tendrait à prouver que ce four a pu être aussi utilisé pour fondre le verre ; d'autant que des creusets et des déchets de verriers ont aussi été trouvés.

Epoque : Romaine (certaine)Période : Bas EmpireDatation : III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : 1959Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Counot, 1961

Cuénot, 1961, p. 143

Bertaux et al., 1994, p. 10

Bertaux et Counot, 1997, p. 212

LIFFOL-LE-GRAND,
Entre les Rupts

N° 140 (Aucun)

Fonction : Adduction d'eau

Dénomination : Captage

Description : Un captage d'eau aurait été découvert.

Epoque : Indéterminée

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Prospection pedestre

Responsable(s) de la découverte/fouille : Bernard Counot

Date de découverte/fouille : 1968

Précision du géoréférencement : Commune (Point)

Bibliographie : Courrier de B. Counot daté du 16 juillet 1968

Bertaux et Counot, 1997, p. 212

LIFFOL-LE-GRAND,
Les Vergères

N° 141 (24 AH)

Fonction : Adduction d'eauDénomination : CanalisationDescription : Un canalisation taillée dans des blocs calcaire a été ponctuellement suivie sur environ deux kilomètres. Elle était parallèle à l'ancienne voie romaine venant de Grand.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Bertaux et Counot, 1997, p. 212

LIFFOL-LE-GRAND,
Les Trois Maisons

N° 142 (0009)

Fonction : OccupationDénomination : BâtimentDescription : Un propriétaire aurait mis au jour un bâtiment gallo-romain lors de travaux dans sa propriété.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : M. Thierry (propriétaire)Date de découverte/fouille : Xxe sièclePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Information CA SRA (Bernard Counot).

LIFFOL-LE-GRAND,
Commune

N° 143 (18 AH)

Fonction : VoirieDénomination : VoieDescription : Une voie venant de Grand traverse la commune. Le tracé est hypothétique.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : MentionResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polyligne)Bibliographie : Bertaux et al., 1994, p. 2, 8 et 20

Bertaux et Counot, 1997, p. 209-210

N° 144 (22 AH)

LIFFOL-LE-GRAND,
*Usine Counot-Blandin*Fonction : OccupationDénomination : Site indéterminéDescription : Lors de travaux, des trous de poteaux d'environ 30 cm de diamètre avec des blocages de pierre et des cailloutis ont été observés. Des tessons et un jeton de jeu ont été découverts.Epoque : Romaine (hypothétique)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : Bernard CounotDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Point)Bibliographie : Information CA SRA

Bertaux et Counot, 1997, p. 210

N° 145 (0023)

LIFFOL-LE-GRAND,
*Rue du Haingouin, à l'angle avec la rue
d'Anglesson*

Fonction : Objet

Dénomination : Tuile ou brique

Description : Un fragment de tuile ou de brique plate avec du mortier a été découvert lors de travaux.

Epoque : Romaine (hypothétique)

Période : /

Datation : /

Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuite

Responsable(s) de la découverte/fouille : Bernard Counot

Date de découverte/fouille : Inconnue

Précision du géoréférencement : Parcelle (Point)

Bibliographie : Information CA SRA

LIFFOL-LE-GRAND,
Briffau

N° 146 (0036)

Fonction : ObjetDénomination : AmphoreDescription : Un dépôt d'amphores antiques aurait été découvert dans un champ.Epoque : Romaine (certaine)Période : /Datation : /Méthode(s) utilisée(s) : Découverte fortuiteResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de découverte/fouille : InconnuePrécision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Information CA SRA

LIFFOL-LE-GRAND,
*Le Paquis des Taureaux***N° 147 (40)**Fonction : FunéraireDénomination : SépultureDescription : Quatre inhumations ont été mises en évidence. Des fosses et des trous de poteaux pourraient traduire la présence d'un habitat.Epoque : Protohistoire et romaine (hypothétique)Période : La Tène, Haut Empire et Bas EmpireDatation : La Tène finale et III^e siècleMéthode(s) utilisée(s) : FouilleResponsable(s) de la découverte/fouille : Marion LiboutetDate de découverte/fouille : 2008Précision du géoréférencement : Parcelle (Polygone)Bibliographie : Information CA SRA

Annexes

Annexe 1 : Mention des agglomérations suivant les publications

Nom	Petit 1994	Massy 1997	Mourot 2002	Michler 2004	Hamm 2005	Freyssinet 2008	Coquet 2010	Demougin 2016
Arches	Non	Non	/	Non	/	Non	Non	Oui
Bains-les-Bains	Non	Non	/	Non	/	Non	Non	Oui
Bar-le-Duc	Oui	Oui	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui
Deneuvre	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dieulouard-Scarponne	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Einville-au-Jard	Oui	Oui	/	/	Oui	Oui	Oui	Oui
Escles	Oui	Oui	/	Non	/	Oui/rejeté	Non	Oui
Essey-lès-Nancy	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui	Oui
Giriviller	Non	Non	/	/	Non	Non	Non	Oui
Grand	Non	Non	/	Oui	/	Oui	Oui	Oui
Haironville	Non	Non	Non	/	/	Non	Oui	Oui
Housséville	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui	Oui
La Neuveville- sous-Montfort	Non	Non	/	Non	/	Non	Non	Oui
Laneuveville-devant- Nancy	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui/rejeté	Oui	Oui
Lesménils	Non	Non	/	/	Non	Non	Non	Oui
Liffol-le-Grand	Oui	Oui	/	Oui	/	Oui/rejeté	Oui	Oui
Maxey-sur-Meuse	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Moncel-sur-Vair	Non	Non	/	Non	/	Non	Oui	Oui
Montigny	Non	Non	/	/	Non	Non	Non	Oui
Naix-aux-Forges	Oui	Oui	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui
Neuville-sur-Ornain	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Noyers-Auzécourt	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Plombières-les-Bains	Oui	Oui	/	Non	/	Oui	Oui	Oui
Provençères-les- Darney	Non	Non	/	Non	/	Non	Non	Oui
Rosières-en-Blois	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Saint-Dié-des-Vosges	Oui	Oui	/	Oui	/	Oui	Oui	Oui
Sauvigny	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Sauvoy	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Saxon-Sion	Oui	Oui	/	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Sorcy-Saint-Martin	Oui	Oui	Oui	/	/	Oui/rejeté	Oui	Oui
Soulosse-sous-Saint- Élophe	Oui	Oui	/	Oui	/	Oui	Oui	Oui
Thuillières	Non	Non	/	Non	/	Non	Non	Oui
Tomblaine	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui	Oui
Troussey	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Varney	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Vaudeville-le-Haut	Non	Non	Non	/	/	Non	Non	Oui
Vignot	Non	Non	Non	/	/	Non	Oui	Non
Vittel	Oui	Oui	/	Oui	/	Oui/rejeté	Non	Oui 157

Annexe 2 : Nombre d'agglomérations et pourcentages par modalités par descripteurs

Localisation	Fond de vallée	9	69,23%			
	Eperon	3	23,08%			
	Plateau	1	7,69%			
Nom antique connu par les sources	Oui	3	23,08%			
	Non	10	76,92%			
Epigraphie	EPI0	3	23,08%			
	EPI1	3	23,08%			
	EPI2	5	38,46%			
	EPI3	2	15,38%			
Occupation protohistorique	Oui	6	46,15%			
	Hypothétique	3	23,08%			
	Non	4	30,77%			
Durée d'occupation	Occ0	4	30,77%			
	Occ1	2	15,38%			
	Occ2	3	23,08%			
	Occ3	2	15,38%			
	Occ4	2	15,38%			
Occupation médiévale	Oui	6	46,15%			
	Non	7	53,85%			
Monuments publics	Monum0	3	23,08%			
	Monum1	1	7,69%	Monum1.1	3	23,08%
	Monum2	2	15,38%			
	Monum3	3	23,08%	Monum3.1	5	38,46%
	Monum4	1	7,69%			
	Monum5	1	7,69%			
	Monum6	1	7,69%	Monum6.1	2	15,38%
Voie terrestre	Voie1	6	46,15%			
	Voie2	4	30,77%			
	Voie3	3	23,08%			
Voie fluviale	Oui	3	23,08%			
	Non	10	76,92%			
Pont/gué	Oui	5	38,46%			
	Non	8	61,54%			
Fortifications	Fort0	9	69,23%			
	Fort1	1	7,69%			
	Fort2	3	23,08%			
Activités artisanales	Act0	3	23,08%			
	Act1	5	38,46%			
	Act2	2	15,38%			
	Act3	3	23,08%			

Annexe 3 : Tableau ayant servi pour l'ACP

Nom	Localisation	Nom_Antique	Epigraphie	Occup_proto	Dur_occup	Occup_Med	Monum_Public	Voie_terrestre	Voie_fluviale	Pont_Gué	Fortification	Act_artisanales
Bains-les-Bains	Fond de vallée	Non	EPI1	Non	Occ0	Non	Monum1.1	Voie1	Non	Oui	Fort0	Act0
Bar-le-Duc	Fond de vallée	Oui	EPI0	Non	Occ1	Oui	Monum0	Voie3	Non	Oui	Fort0	Act3
Deneuvre	Fond de vallée	Non	EPI2	Non	Occ2	Non	Monum3.1	Voie2	Oui	Oui	Fort0	Act2
Escles	Fond de vallée	Non	EPI1	Non	Occ0	Non	Monum0	Voie2	Non	Non	Fort0	Act1
Grand	Plateau	Non	EPI2	Non	Occ2	Oui	Monum6.1	Voie2	Non	Non	Fort1	Act1
Laneuveville-lès-Nancy	Fond de vallée	Non	EPI0	Oui	Occ1	Non	Monum3.1	Voie1	Oui	Non	Fort0	Act3
Naix-aux-Forges	Fond de vallée	Oui	EPI3	Oui	Occ3	Oui	Monum6.1	Voie3	Non	Oui	Fort0	Act1
Plombières-les-Bains	Fond de vallée	Non	EPI2	Non	Occ0	Non	Monum1.1	Voie1	Non	Non	Fort0	Act0
Saint-Dié-des-Vosges	Eperon	Non	EPI2	Oui	Occ3	Non	Monum0	Voie1	Non	Non	Fort0	Act2
Saxon-Sion	Eperon	Non	EPI2	Oui	Occ4	Oui	Monum3.1	Voie1	Non	Non	Fort2	Act1
Sorcy-Saint-Martin	Eperon	Non	EPI0	Oui	Occ4	Oui	Monum1.1	Voie2	Oui	Non	Fort2	Act1
Soulousse-sous-Saint-Elophé	Fond de vallée	Oui	EPI3	Non	Occ2	Oui	Monum3.1	Voie3	Non	Oui	Fort2	Act3
Vittel	Fond de vallée	Non	EPI1	Oui	Occ0	Non	Monum3.1	Voie1	Non	Non	Fort0	Act0

Annexe 4 : Description des variables suivant les classes

Classe 1

	Cla/Mod	Mod/Cla	Global	p.value	v.test
Voie_terrestre=Voie3	100	100.00000	23.07692	0.003496503	2.920339
Nom_Antique=Nom_Antique_Oui	100	100.00000	23.07692	0.003496503	2.920339
Pont_Gué=Pont_Gué_Oui	60	100.00000	38.46154	0.034965035	2.108763
Epigraphie=EPI3	100	66.66667	15.38462	0.038461538	2.069902
Pont_Gué=Pont_Gué_Non	0	0.00000	61.53846	0.034965035	-2.108763
Nom_Antique=Nom_Antique_Non	0	0.00000	76.92308	0.003496503	-2.920339

Classe 2

	Cla/Mod	Mod/Cla	Global	p.value	v.test
Dur_occup=Occ0	100.00000	100	30.76923	0.001398601	3.194940
Act_artisanales=Act0	100.00000	75	23.07692	0.013986014	2.457622
Epigraphie=EPI1	100.00000	75	23.07692	0.013986014	2.457622
Occup_Med=Occup_Med_Non	57.14286	100	53.84615	0.048951049	1.969018
Occup_Med=Occup_Med_Oui	0.00000	0	46.15385	0.048951049	-1.969018

Classe 3

	Cla/Mod	Mod/Cla	Global	p.value	v.test
Dur_occup=Occ4	100.00000	100	15.38462	0.01282051	2.488717
Fortification=Fort2	66.66667	100	23.07692	0.03846154	2.069902
Localisation=Eperon	66.66667	100	23.07692	0.03846154	2.069902

Classe 4

NULL

Classe 5

	Cla/Mod	Mod/Cla	Global	p.value	v.test
Act_artisanales=Act2	100	66.66667	15.38462	0.03846154	2.069902

Annexe 5 : Fiche des carrières**Car_001**

Vosges

Monthureux-sur-Saône (88310), En face de la Roche du Père Maire

Type : Carrière de grès

Description: Lors d'une prospection pédestre, une carrière de grès a été repérée. La datation de sa période de fonctionnement n'a pas pu être établie.

Responsable(s) de la découverte/fouille : O. Bertin, P. Fetet et J.-J. Gaffiot

Date de découverte/fouille : 1994

Méthode utilisée : Prospection pédestre

Bibliographie : Information CA SRA

Car_002

Vosges

La Salle (88438), Les Fossottes, La Tranchée et les Vieux Champs

Type : Carrière de meules

Description: Un carrière d'extraction de rhyolite a été reconnue sur 110 ha environ. Son exploitation antique est caractérisée par des cones d'un diamètre compris entre 5 et 15 m. Cette pierre volcanique servait à fabriquer des meules, dont certains exemplaires ont été retrouvés sur les sites de hauteurs à proximité de La Salle (Camp celtique de la Bure à Daint-Dié-des-Vosges, La Pierre d'Appel à Etival-Clairfontaine, Chastel à Taintrux...), sur le territoire des Leuques (Camp d'Afrique à Messein, nécropole tumulaire de Clayeuses...) et dans le sud du territoire médiomatric (briquetage de la Seille à Marsal).

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : 1820

Méthode utilisée : Prospection pédestre et fouille

Bibliographie : Collectif, 1820-1825, p. 74-76

N.-F. Gravier, 1825c

H. Lepage, C. Charton, 1845, p. 474

Enquête de l'Instruction publique, 1861, La Salle

F. Voulot, 1880c, p. 120

L. Louis, 1887-1889, VII, p. 287

A. Fournier, 1893, p. 77

Abbé Vairel, 1896-1897, p. 9-10

M. Toussaint, 1948, p. 150

Cahiers Vilminot, 8, p. 21

Information CA SRA

Car_003

Vosges

Thuillières (88472), Près de l'abri sous roche La Goutte le Baron

Type : Carrière de meule

Description: Lors d'une prospection pédestre, une carrière de meules et de blocs a pu être mise en évidence. L'exploitation du banc rocheux se faisait sous forme de paliers qui ont laissé la trace de quatre meules d'un diamètre de 80 cm. La datation de sa période de fonctionnement n'a pas pu être établie.

Responsable(s) de la découverte/fouille : O. Bertin, P. Fetet et J.-J. Gaffiot

Date de découverte/fouille : 1991

Méthode utilisée : Prospection pédestre

Bibliographie : Information CA SRA

Car_004

Vosges

Relanges (88381), A 2 km du village

Type : Carrière de pierre

Description: Lors d'une prospection pédestre, une carrière de pierre a été repérée. La datation de sa période de fonctionnement n'a pas pu être établie.

Responsable(s) de la découverte/fouille : O. Bertin, P. Fetet et J.-J. Gaffiot

Date de découverte/fouille : 1994

Méthode utilisée : Prospection pédestre

Bibliographie : Information CA SRA

Car_005

Vosges

Saint-Dié-des-Vosges (88413), La Bure

Type : Carrière de pierre

Description: Lors des fouilles sur cet éperon, des outils de carrier et de sculpteur de pierre ont été retrouvés. Bien qu'aucune carrière de pierre de l'époque antique n'ait été retrouvée avec certitude, il devait en exister une à proximité du site.

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : XX^e siècle

Méthode utilisée : Fouille

Bibliographie : Information CA SRA

Car_006

Vosges

Vioménil (88515), Vallon Saint-Martin

Type : Carrière de grès

Description: Des carrières et des zones d'extraction de blocs ont été repérées. Aucune n'a été datée de l'Antiquité mais de fortes présomptions pèsent sur certaines d'entre elles.

Responsable(s) de la découverte/fouille : O. Bertin, P. Fetet et J.-J. Gaffiot

Date de découverte/fouille : 1992

Méthode utilisée : Prospection pédestre

Bibliographie : Information CA SRA

Car_007

Meurthe-et-Moselle

Norroy-lès-Pont-à-Mousson (54403), Commune

Type : Carrière de pierre

Description: Des carrières existant jusqu'au XIX^e siècle dans cette commune ont joué un rôle important en Lorraine. Leur exploitation à l'époque romaine est probable si on se réfère à quatre autels portant une inscription votive à Hercule Saxanus trouvés dans la commune.

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : XVIII^e siècle

Méthode utilisée : Mention

Bibliographie : Hamm, 2004, p. 305-306

Car_008

Meuse

Savonnières-en-Perthois (55447), Saint-Maurice

Type : Carrière de pierre

Site associé : Nécropole du Haut Empire

Description: Des carrières semblent avoir été utilisées durant les périodes gallo-romaine et médiévale. Dans une salle souterraine, en 1866, deux monnaies romaines ont été recueillies. Elles ont été remises en exploitation à la fin des années 1960 ce qui a permis à F. Pomarède de les étudier. Il a mis en évidence des blocs grossièrement équarris ou encore des ébauches de colonnes et de sarcophages.

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de découverte/fouille : XIX^e siècle

Méthode utilisée : Découverte fortuite

Bibliographie : F. Liénard, 1881, p. 92

M. Toussaint, 1946, p. 4

F. Pomarède, 1966, p. 249-250

Gallia, 1970, p. 292

Car_009

Monthureux-le-Sec (88310), Le Quéveney

Vosges

Type : Carrière de grès

Site associé : /

Description : Cette carrière a été découverte suite à la tempête de 1999 qui a mis au jour un front de taille. Ce site était déjà connu grâce à la partie inférieure d'une sculpture représentant un homme debout, interprété comme Hercule, mais il n'était pas encore interprété. Ayant connu une exploitation antique, la carrière s'étend sur environ 200 m². Deux techniques d'extraction différentes ont été mises en évidence, ce qui pourrait traduire une réoccupation tardive.

Responsable(s) de la découverte/fouille : Olivier Bertin

Date de découverte/fouille : 1999

Méthode utilisée : Fouille

Bibliographie : Bilan scientifique du SRA, 2003, p. 101
O. Bertin, 2003

Annexe 6 : Liste des sanctuaires et des lieux de cultes**Rel_001**

Vosges

Archettes (88012), Chaudgoutte

Type : SanctuaireSite(s) lié(s) : /

Description : Les premières découvertes liées à ce site mentionnent une tête sculptée en ronde-bosse, une inscription et un site utilisé comme carrière de pierre. De 1973 à 1978 et en 1981 et 1982, des fouilles sous la direction de P. Mathieu ont eu lieu. Elles ont révélé la présence de 3 bâtiments séparés de 15 à 30 m. Deux de ses bâtiments sont des cellae peut-être sur podium. Les sols étaient probablement en terre battue et la couverture en tuiles. Il s'agirait d'un sanctuaire des eaux dédié à Mercure.

La sculpture retrouvée se compose, entre autres, de quatre stèles, d'une tête et d'un fronton représentant Mercure. La céramique est rare et difficile à dater, mais quelques tessons datent des Ier et IIe siècles. La datation des 115 monnaies trouvées s'étale du Ier au IVe siècle.

Datation : I^{er} siècleResponsable(s) de la découverte/fouille : G. FerryDate de la découverte/fouille: 1912Méthode utilisée: FouilleBibliographie : A. Philippe, 1923

M. Toussaint, 1948, p. 8 et 13

Gallia, 1976, p. 370-371 ; 1982, p. 345 ; 1984, p. 367-368

P. Matthieu, 1982 ; 1985

P. Matthieu et coll., 1998

Information CA SRA

Rel_002

Vosges

Martigny-les-Gerbonvaux (88290), La Petite Fin

Type : FanumSite(s) lié(s) : Fossé, forme rectangulaire et fosses non datés.

Description : Des prospections aériennes ont permis de mettre en évidence un bâtiment quadrangulaire doublé d'une enceinte. Des fosses contre l'enceinte médiane ont aussi été repérées. Une prospection de vérification a permis de recueillir un fragment de statuette en marbre, des éléments de pavage et des tuiles.

Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : Ph. Frigerio et B. MullerDate de la découverte/fouille: 1992

Méthode utilisée: Prospection aérienne et pédestre

Bibliographie : Informations CA SRA

Rel_003

Meurthe-et-Moselle

Deneuvre (54154), Premier Silorit

Type : Sanctuaire de source

Site(s) lié(s) : Agglomération

Description : Des fouilles, entre 1974 et 1981, ont permis de révéler la présence d'un sanctuaire des sources dédié à Hercule. Ce sanctuaire se compose de 2 bassins en bois et 3 en pierre et de canalisations dans les mêmes matériaux qui les relient. De nombreux autels et statues ont été retrouvés au bord de ces 5 bassins. Trois phases d'occupation (fin du I^{er} à la fin du II^e siècle, de la fin du II^e siècle à la moitié du III^e siècle et du dernier quart du III^e siècle à la fin du IV^e siècle) ont pu être mises en évidence avec des hiatus entre chacune. Le site a été abandonné à la fin du IV^e siècle suite à un incendie.

Datation : Fin du I^{er} siècle - Fin du IV^e siècle

Responsable(s) de la découverte/fouille : G. Moitrieux et J.-M. Frémion

Date de la découverte/fouille: 1974

Méthode utilisée: Fouille

Bibliographie : G. Moitrieux, 1976 ; 1981

Gallia 1976, p. 354-356, fig. 3 ; 1978, p. 337-339, fig. 13 ; 1980, p. 423-426 ; 1982, p. 338-340, fig. 17-18 ; 1984, p. 360-362, fig. 22-23 ; 1986, p. 287

D. Huron, 1978

C. Machin, 1992

Information CA SRA

Rel_004

Ecrouves (54174), Conroy

Meurthe-et-Moselle

Type : FanumSite(s) lié(s) : Taches circulaires

Description : Des prospections aériennes ont permis de mettre en évidence une structure quadrangulaire interprétée comme un fanum. Une tête et un pied pouvant provenir de la même statue avaient été retrouvés dans les labours.

Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : R. BertonDate de la découverte/fouille: 1993Méthode utilisée: Prospection aérienne et pedestreBibliographie : Information CA SRA**Rel_005**

Faulx (54188), Longs du Sorbier

Meurthe-et-Moselle

Type : FanumSite(s) lié(s) : /

Description : Une prospection aérienne a permis de mettre en évidence la présence d'une structure quadrangulaire à double enclos.

Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : B. MullerDate de la découverte/fouille: 1993Méthode utilisée: Prospection aérienneBibliographie : Information CA SRA

Rel_006

Houdreville (54266), La Hazelle

Meurthe-et-Moselle

Type : FanumSite(s) lié(s) : /

Description : Une prospection aérienne a permis de mettre en évidence la présence d'un fanum. La prospection de vérification a permis de recueillir des tessons de céramique sigillée et commune, des pierres de construction et des fragments de tegulae. La céramique permet de dater cette structure du II^e siècle.

Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : M. LoiseauDate de la découverte/fouille: 1977Méthode utilisée: Prospection aérienne et pedestreBibliographie : Information CA SRA**Rel_007**

Saxon-Sion (54497), Commune

Meurthe-et-Moselle

Type : TempleSite(s) lié(s) : Agglomération

Description : De nombreux éléments architectoniques (colonnes et chapiteaux), un édifice de plan octogonal signalé par E. Olry ainsi qu'une dédicace à Mercure et Rosmerta pourraient signaler la présence d'un moins un temple.

Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de la découverte/fouille: InconnuMéthode utilisée: InconnuBibliographie: /

Rel_008

Meurthe-et-Moselle

Laneuveville-devant-Nancy (54300), La Doumotte

Type : Sanctuaire de sourceSite(s) lié(s) : AgglomérationDescription : Environ 200 monnaies ont été trouvées près de cette source. Un lieu de culte est probable bien qu'aucune architecture n'ait été retrouvée.Datation : I^{er} – II^e siècleResponsable(s) de la découverte/fouille : InconnuDate de la découverte/fouille: 1846Méthode utilisée: Découverte fortuiteBibliographie : /**Rel_009**

Meurthe-et-Moselle

Laneuveville-devant-Nancy (54300), Cinq Fontaines

Type : Sanctuaire de sourceSite(s) lié(s) : AgglomérationDescription : Les fondations d'un temple ont été retrouvées. Une petite statuette en bronze représentant Mercure a aussi été trouvée. On suppose que ce temple était dédié à cette divinité.Datation : /Responsable(s) de la découverte/fouille : T. E. ThouveninDate de la découverte/fouille: 1922Méthode utilisée: FouilleBibliographie : /**Rel_010**

Meurthe-et-Moselle

Laneuveville-devant-Nancy (54300), Sainte-Valdrée

Type : Sanctuaire de sourceSite(s) lié(s) : AgglomérationDescription : Quatre bas-reliefs ont été découverts à proximité de la source. Ils représenteraient Hygie, Apollon et Mercure. Ce lieu serait une source liée à plusieurs divinités guérisseuses.Datation : /

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de la découverte/fouille: 1847

Méthode utilisée: Découverte fortuite

Bibliographie : /

Rel_011

Meuse

Naix-aux-Forges (55370), Mazerioie

Type : Sanctuaire

Site(s) lié(s) : Agglomération

Description : Des prospections aériennes ont révélé la présence de 9 fana sur 8 ha. L'un d'entre eux a été fouillé par E. Meslé puis par Cl. Gilquin puis par L. Legin entre 1968 et 1988. Ce fanum a connu deux états. La construction de la première cella remonte à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. ; elle a été détruite par un incendie entre 30 et 50. Une seconde cella sur podium est construite entre 70 et 90 avant d'être abandonnée vers 170. Par la suite, ce temple va servir de carrière de pierre. Les autres fana ne semblent pas contemporains de celui-ci car leur orientation diffère ; cependant, les éléments trouvés montrent une monumentalisation de ces structures. Malgré les nombreux objets trouvés, les dédicaces sont mal connues. Cependant, les différentes représentations de divinité nous font connaître le culte d'Esculape, de Mercure, de Minerve, de Mars, de Jupiter, d'Apollon, d'Hercule, de Bacchus, de Vénus, de Diane, d'Epona, du Génie des Leuques et des déesses-mères. Ce sanctuaire pourrait s'étendre vers l'ouest.

Datation : I^{er} siècle - ?

Responsable(s) de la découverte/fouille : Inconnu

Date de la découverte/fouille: XIX^e siècle

Méthode utilisée: Prospection aérienne, découverte fortuite et fouille.

Bibliographie : /

Rel_012

Meuse

Sorcy-Saint-Martin (55496), La Côte Saint-Jean

Type : Fanum

Site(s) lié(s) : Agglomération

Description : Des prospections aériennes et des fouilles entreprises entre 1966 et 1973 ont permis de mettre en évidence la présence de fana. Les premières constructions remontent à la première moitié du I^{er} siècle : il s'agit de deux fana de même taille mais leur contemporanéité n'est établie que par des observations stylistiques. Ces deux fana ont été détruits à la fin du II^e siècle et laissent place à une aire pavée. un nouveau fanum de taille plus importante est construit au cours du III^e siècle. Il semble abandonné après le IV^e siècle et progressivement, une nécropole s'installe sur le site (de la fin du VI^e siècle au début du VIII^e siècle).

Datation : I^{er} siècle - IV^e siècle ap. J.-C.

Responsable(s) de la découverte/fouille : Cercle d'études locales du Toulinois

Date de la découverte/fouille: 1966

Méthode utilisée: Prospection aérienne et fouille

Bibliographie : Gallia, 1968, p. 380-382 ; 1970, p. 294-296 ; 1972, p. 360-361; 1974, p. 347-348

Le Pays lorrain, 1968, p. 182

B. Humbert, A. Liéger, R. Marguet, 1974, p. 57-58

A. Liéger, R. Marguet, 1990, p. 55-56

Information CA SRA

Rel_013

Meuse

Vaucouleurs (55533), Patis de Monchin

Type : Fanum

Site(s) lié(s) : Villa

Description : Une campagne de prospection aérienne a permis de mettre en évidence la présence d'un fanum.

Datation : /

Responsable(s) de la découverte/fouille : Ph. Frigerio et B. Muller

Date de la découverte/fouille: 1992

Méthode utilisée: Prospection aérienne

Bibliographie : Information CA SRA

Rel_014

Meuse

Vignot (55553), Fontaine de Masseronville

Type : Fanum

Site(s) lié(s) : /

Description : Des prospections aériennes ont révélé la présence d'une structure qui peut être apparentée à un fanum.

Datation : /

Responsable(s) de la découverte/fouille : R. Berton et A. Humbert

Date de la découverte/fouille: 1992

Méthode utilisée: Prospection aérienne

Bibliographie : Information CA SRA

Rel_015

Meuse

Monthiers-sur-Saulx (55348), Ronchères

Type : Sanctuaire

Site(s) lié(s) : /

Description : Sur le sommet d'une colline des tegulae, des tessons de céramique et des monnaies ont été découverts par des agriculteurs. Un puits a livré deux pilastres sculptés, un fragment de sculpture représentant un lion funéraire. D'autres découvertes vont être faites soit à proximité, soit dans le puits. Ainsi, des fûts de colonne, des éléments d'un groupe au cavalier à l'anguipède, deux pilastres ainsi que des ex-voto sont découverts.

Datation : /

Responsable(s) de la découverte/fouille : Agriculteurs

Date de la découverte/fouille: XIX^e siècle

Méthode utilisée: Découverte fortuite

Bibliographie : Mourot, 2002, p. 384

Rel_016

Vosges

Vioménil (88515), Forêt de la Pille

Type : Sanctuaire

Site(s) lié(s) : /

Description : Connu dès le XIX^e siècle, ce site était visible grâce à des moellons, des fragments de tuiles et de la poterie. Il a fait l'objet de fouille par l'association Escles-Archéologie. Situé à proximité d'un carrefour de trois voies romaines, ce sanctuaire est composé de cinq bâtiments répartis sur quelques 800 m². Les fouilleurs estiment aussi que les bâtiments ont servis de carrière de pierre par la suite ; ainsi, de nombreuses sculptures retaillées ont pu être retrouvées.

L'occupation de ce site s'étend de la fin du I^{er} siècle au début du III^e siècle, même si la fréquentation semble plus importante au cours de la deuxième moitié du II^e siècle.

Datation : fin du I^{er} siècle-début du III^e siècle

Responsable(s) de la découverte/fouille : Instituteurs

Date de la découverte/fouille: XIX^e siècle

Méthode utilisée: Fouille

Bibliographie : Enquête de l'Instruction publique, 1861, Vioménil

Maud'heux père, 1874, p. 324
Cahiers Vilminot, 11, p. 13
Fetet, 1994, p. 114-131
O. Bertin, P. Fetet, J.-J. Gaffiot, Rapport, 19995, p. 45-46
Association Escles-Archéologie, D.F.S., 2001 ; 2002
Fetet, 2009, p. 231-237

Annexe 7 : Tableau recensant l'utilisation et les dates du cadastre napoléonien par commune actuelle

Nom de la commune	Date d'établissement	Utilisation
AILLIANVILLE	Inconnue	Table d'assemblage
AVRANVILLE	1824	Feuille de section
BRECHAINVILLE	Inconnue	Feuille de section
CHAMBRONCOURT	Inconnue	Table d'assemblage
CHASSEY-BEAUPRE	1835	Table d'assemblage
CHERMISEY	1824	Feuille de section
CIRFONTAINES-EN-ORNOIS	1836	Table d'assemblage
DAINVILLE-BERTHELEVILLE	1827	Feuille de section
EPIZON	Inconnue	Table d'assemblage
GERMAY	1836	Table d'assemblage
GERMISAY	1836	Table d'assemblage
GONDRECOURT-LE-CHATEAU	Inconnue	Table d'assemblage
GRAND	1887	Feuille de section
HORVILLE-EN-ORNOIS	1835	Table d'assemblage
LAFAUICHE	Inconnue	Table d'assemblage
LEURVILLE	Inconnue	Table d'assemblage
LEZEVILLE	1836	Table d'assemblage
LIFFOL-LE-GRAND	1859	Feuille de section
LIFFOL-LE-PETIT	Inconnue	Table d'assemblage
MIDREVAUX	1824	Feuille de section
MORIONVILLIERS	Inconnue	Table d'assemblage
ORQUEVAUX	Inconnue	Table d'assemblage
PARGNY-SOUS-MUREAU	1871	Feuille de section
PREZ-SOUS-LAFAUICHE	1839	Table d'assemblage
SERAUMONT	1824	Feuille de section
SIONNE	1824	Feuille de section
THONNANCE-LES-MOULINS	1836	Table d'assemblage
TRAMPOT	1810	Feuille de section
VAUDEVILLE-LE-HAUT	1835	Table d'assemblage
VESAIGNES-SOUS-LAFAUICHE	Inconnue	Table d'assemblage
VILLOUXEL	Inconnue mais récente	Feuille de section
VOUTHON-HAUT	1834	Table d'assemblage

Annexe 8 : Rapport de prospections pédestres menées sur la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé

Fiche signalétique

Région : Lorraine

Département : Vosges

Commune : Avranville, Chermisey, Midrevaux et Sionne.

Lieux-Dits : Les Gourseaux (Avranville), Les Soyers (Chermisey), Bois de Midrevaux (Midrevaux) et Bois de Sionne (Sionne).

Superficie totale de la prospection pédestre : 5,74 km²

Parcelles cadastrales concernées : B 66 et B 69 à B 72 (Avranville) ; C 14, C 15, C 25 et C 26 (Chermisey) ; A 7 à A 9 et A 26 (Midrevaux) ; A 295 à A 297, A 300, A 326 à A 332, A 338 et A 339, A 341 et A 342, A 346 à A 352 et A 357 à A 360 (Sionne).

Responsable de l'opération : Aline Resch

Bénévoles : Caroline Acxel et Isaline Hallouche.

Arrêtés : SRA n° 2014-n° 172 en date du 14 avril 2014 et SRA n° 2015-n° 19 en date du 12 janvier 2015.

Introduction

La prospection pédestre menée durant l'hiver 2014-2015 s'intègre dans une thèse d'archéologie menée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction d'Olivier de Cazanove. Le sujet de cette thèse est, entre autre, de faire le point sur l'environnement archéologique de Grand (Vosges). Ces recherches sont aussi liées à l'axe 3 du programme collectif de recherche sur l'agglomération antique de Grand qui s'intéresse à ses alentours.

Grand a été une agglomération importante durant la période romaine, au vu des vestiges qui y ont été retrouvés. Néanmoins, les recherches ne se sont jamais tournées vers l'environnement de l'agglomération puisque l'idée d'une ville implantée dans une clairière était suffisante pour penser qu'il n'y avait rien autour de l'agglomération stricto sensu. Seules les quelques nécropoles et cimetières ont fait l'objet d'études poussées. Cependant, depuis quelques années, grâce à la technologie LiDAR et à la multiplication des prospections menées sous les couverts forestiers, les chercheurs démontrent que les limites forestières sont mouvantes et que la forêt n'était pas aussi étendue qu'on le pensait pour les périodes les plus anciennes.

Cette prospection inventaire avait pour but premier de suivre la voie romaine reliant Grand, agglomération romaine, à Soulosse-sous-Saint-Elophé, Solimariaca, station routière située sur la voie impériale Langres-Trèves par Toul et Metz. Si tous les auteurs conviennent de l'existence de cet itinéraire, son tracé avait fait l'objet de plusieurs hypothèses qu'il convenait de confronter avec la réalité du terrain.

Ce tracé avait déjà été révélé sur le territoire d'Avranville (Vosges) grâce au relevé LiDAR effectué autour de Grand en février et mars 2009 à Grand. Mais, il n'avait pas été possible d'aller vérifier sur place et de suivre cette voie au-delà du relevé LiDAR. L'occupation du sol sur les parcelles prospectées, bois et forêt, rend à la fois facile et difficile les observations de microreliefs. Lorsque la végétation n'est pas arbustive, les reliefs sont visibles et on peut les suivre très facilement ; mais dans le cas contraire, c'est le déplacement qui est le plus compliqué.

Malgré ces difficultés, cette prospection a permis de préciser sur une grande distance le tracé de cette voie et deux éléments intéressants sont apparus lors de cette prospection.

Cadre de la prospection

Cadre et définition de l'aire de prospection

Le but des prospections menées autour de Grand est de mieux connaître son environnement archéologique. En effet, l'agglomération antique conserve l'image d'un sanctuaire établi au sein d'une clairière, et donc entourée d'une forêt dense. Cette vision est remise en question au sein, notamment, du PCR « L'agglomération antique de Grand (Vosges) ».

Actuellement, le village est entouré de bois et de forêts (carte) ; mais si on remonte à l'époque de l'établissement du cadastre napoléonien (1887-1888), on s'aperçoit que la forêt n'était pas aussi étendue : 434 m² sont « manquants ». Sur le relevé LiDAR, au nord du village, des anomalies révèlent deux parcelles fossiles : à une époque donnée, cette zone était probablement défrichée et mise en valeur.

Aujourd'hui, les recherches sur les forêts démontrent que celles-ci ne sont pas immuables et que les mouvements d'essartage remontent bien avant le Moyen Âge. Il est alors intéressant de se tourner vers ce type d'occupation du sol qui garde en souvenir des reliefs bien que le relevé LiDAR ait donné peu de résultats dans la périphérie proche de Grand.

L'intégralité de cette prospection s'est donc déroulée sous couvert forestier. Afin de pallier le manque de visibilité lié à la végétation, elle a eu lieu durant l'hiver. Le sol n'étant pas travaillé, il n'est possible de ramasser du mobilier qu'à la faveur d'un chablis ou d'une taupinière, ce qui peut limiter les possibilités de datation d'un relief particulier. Mais, globalement, les forêts sont de bonnes fixatrices des sites archéologiques en empêchant notamment les érosions.

Cette prospection inventaire est guidée par la volonté de suivre la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (Figure 1). C'est l'une des deux voies autour de Grand pour lesquelles les chercheurs, anciens et actuels, sont d'accord. Même s'il diffère légèrement suivant les auteurs, le tracé suit globalement le même parcours. Cette voie partirait du nord-est du village, à proximité de la chapelle Sainte-Libaïre et rejoindrait la petite chapelle Sainte-Libaïre par la Levée Saint-Elophé. Elle rejoindrait en ligne droite l'extrémité ouest du lieu-dit La Renardière. A partir de ce point, deux tracés peuvent être acceptés passant au nord et au sud avant de rejoindre la forêt communale d'Avranville et de poursuivre vers le sud-est. Elle poursuit dans le sud du territoire de Chermisey au lieu-dit Les Soyers et dans le nord de la forêt communale de Midrevaux. Passant par le lieu-dit Le Fay et la forêt communale de Sionne, elle redescend dans la plaine avant de se diriger vers Soulosse-sous-Saint-Elophé.

Lors d'une étude dans le cadre de mon mémoire, ce tracé était clairement visible sur le relevé LiDAR dans les forêts des communes de Grand et d'Avranville. Le relevé LiDAR, utilisé en archéologie depuis le début des années 2000, permet une modélisation fine –de l'ordre du centimètre dans tous les plans– de la surface du sol. On obtient donc un MNT (modèle numérique de terrain) qui permet de mettre en évidence des microreliefs, témoins d'anciennes structures.

Dans une première partie, la voie semble percer une combe sur 0,5 m au sud et jusqu'à 1,50 m au nord : elle ne suit pas la pente naturelle du relief mais l'entaille. La raison ne peut être pour le moment déterminée, car la vérification sur place n'est pas possible. La seconde partie dessine un relief d'une trentaine de centimètres donnant sur un fossé. Dans sa partie sud, la voie longe la rupture de pente de la combe des Portières. La présence d'une carrière de pierre, établie probablement pour la charger, a aussi été mise en évidence.

A l'aide de ces indices, il s'agissait de suivre cette voie afin de préciser son tracé et de vérifier s'il existe d'autres indices de construction ou d'occupation qui n'auraient pas été signalés jusqu'à présent.

Méthode employée

La prospection fut menée grâce à l'établissement de plusieurs plans indiquant le tracé de la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé et de l'interprétation du relevé LiDAR où cette voie est visible sur le territoire

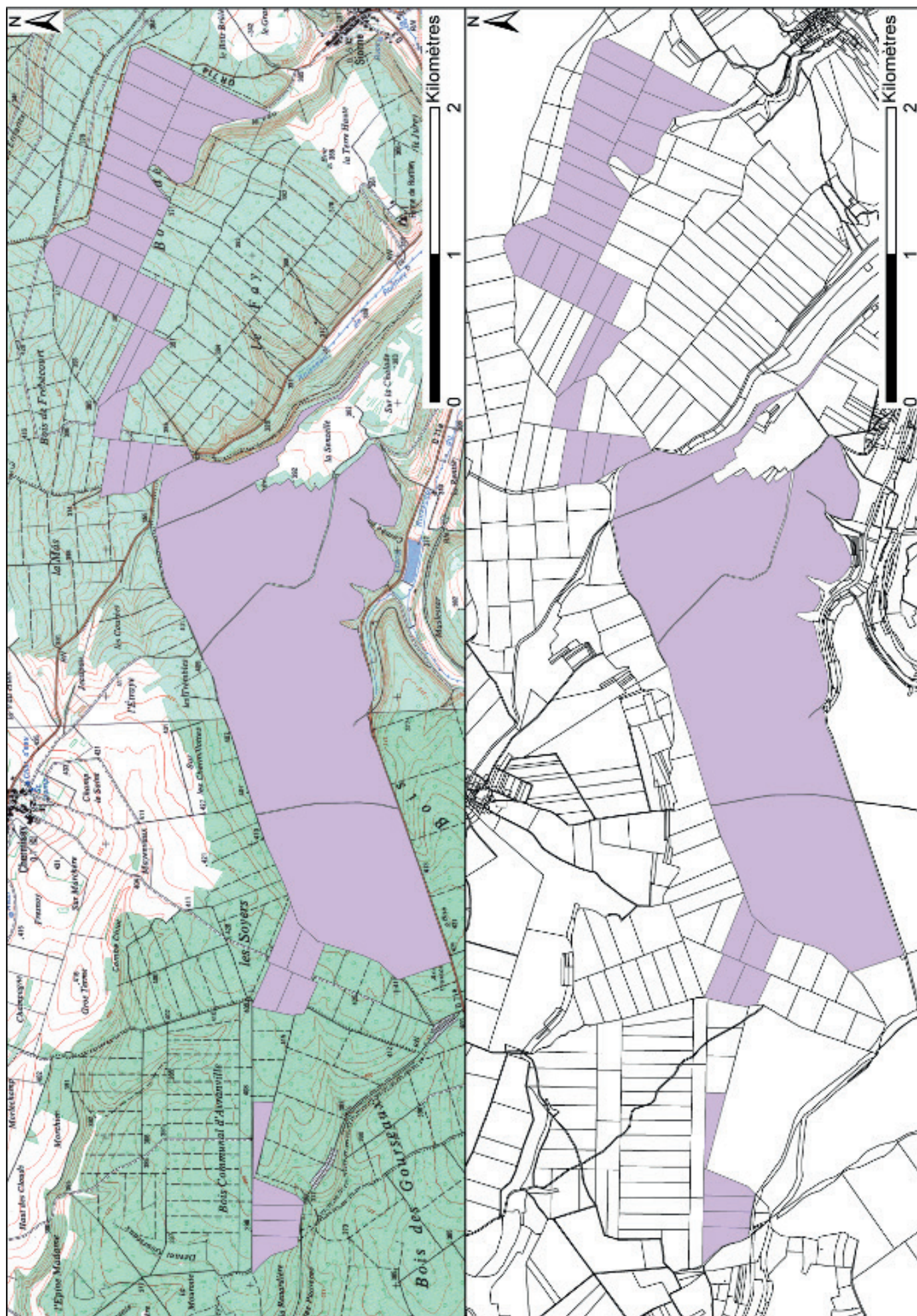


Figure 1 Carte des parcelles prospectées (en violet). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. C.A.O. : A. Resch, décembre 2015

d'Avranville. Le but de cette prospection étant uniquement de préciser le tracé de cette voie et, éventuellement, de repérer d'autres indices d'occupation, elle n'a pas été extensive sur la totalité des parcelles, d'autant que certaines étaient impraticables.

Lorsque cela était possible (sur les communes d'Avranville et de Chermisey), les parcelles ont été prospectées intégralement en séparant les prospecteurs d'environ 5 m. Se déplaçant perpendiculairement au chemin d'exploitation, les prospecteurs font demi-tour en fin de parcelle en se décalant d'environ 2,50 m. Ce chevauchement permet d'effectuer une deuxième vérification dans un autre sens et de faire vérifier le terrain par plusieurs personnes. Cette méthode a pu être déployée sur 8 parcelles pour une surface de 350 000 m².

L'état des autres parcelles ne peut pas permettre une prospection exhaustive et systématique. Sur les communes de Midrevaux et de Sionne, les parcelles forestières sont couvertes de taillis et ne permettent pas d'y pénétrer au vu de la végétation dense. Seuls les chemins d'exploitation étant praticables, la prospection s'est donc faite « à vue » à partir de ces derniers. Les deux prospecteurs se concentraient soit sur la parcelle à gauche, soit sur la parcelle à droite en les longeant. Cette méthode n'a pas donné de bons résultats puisque la végétation est trop importante (même en hiver). Seules des dolines ont été repérées grâce à cette méthode.

La voie a été suivie grâce aux bombements visibles dans ces chemins d'exploitation et de cloisonnement. A chaque changement de relief, des points, et lorsque cela était possible et pertinent, des traces ont été prises au GPS. Cependant, le GPS utilisé –EVADEO M20– ne permet qu'une précision moyenne de 5 mètres. Les résultats sont donc à prendre avec précaution en se rappelant cette marge d'erreur.

Résultat scientifique

Cette prospection a permis de suivre de manière précise la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé lorsque cela était possible. Lors de ces investigations, deux reliefs particuliers ont été observés : l'un serait un tumulus fouillé au début des années 1900 alors que la nature du second est plus sujet à caution.

La voie antique reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (en trait plein le tracé assuré, en pointillé, le tracé probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. CAO : A. Resch, décembre 2015.)

La grande majorité des auteurs ayant travaillé sur les voies antiques passant à Grand mentionnent la voie reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé. Son existence étant prouvée par de nombreuses observations, c'est son tracé précis qui posait quelques problèmes notamment en forêt où il n'était pas toujours très visible.

A la sortie de Grand et sur le territoire d'Avranville, cette voie est visible grâce au relevé LiDAR et avait été prospectée dans le cadre de mon premier mémoire soutenu en 2011. Elle est toujours aussi visible dans les premières parcelles, mais elle se perd par la suite dans des taillis denses. Elle n'a pu donc être suivie que dans les chemins d'exploitation forestière qui permettent de la voir grâce à son bombement. Aucun élément inté-



Figure 2 Vue dans l'axe et sur le côté de la voie dans la parcelle ONF 24. Cliché A. Resch

ressant n'a été relevé lors de ces prospections. La voie se poursuit dans des parcelles privées, il n'a donc pas été possible de la suivre plus en avant.

Dans le chemin d'exploitation séparant le territoire communal d'Avranville et la forêt communale de Chermisey, la voie est de nouveau très visible au niveau de la parcelle ONF 16. A une trentaine de mètre au nord de cette voie, un amas de pierre ovalaire sur lequel butte le chemin d'exploitation actuel est visible (voir infra).

Elle peut être suivie jusqu'à la parcelle ONF 15 dans lequel le bombement se perd car il semble être plus arasé. La voie redevient nettement visible dans les parcelles ONF 24 et 25 où une partie a été mise en valeur dans le cadre des VIII^e vie d'Acturus (Figure 2 et 3).

A proximité de la fin de la parcelle ONF 25, la voie semble se dédoubler sans que la lecture des reliefs soit aisée. La zone est en effet proche d'une carrière de pierre qui a du servir pour damer la voie romaine. De plus, à proximité, se trouve un amas de pierres taillées dont l'interprétation reste difficile (voir infra). Ce dédoublement est toutefois nettement visible dans le chemin d'exploitation qui sépare les parcelles ONF 25, 26 et 28 (Figure 5). La première branche semble se diriger au nord-est alors que la seconde continue vers l'est. Nous avons décidé de suivre cette dernière car c'est celle-ci qui mène vers Soulosse-sous-Saint-Elophe.

Cette voie entre sur le territoire de la commune de Midrevaux au niveau de la parcelle ONF 17. Elle longe ou se trouve en partie sous le chemin d'exploitation actuel séparant les territoires de Chermisey et de Midrevaux. La forêt communale de Midrevaux est composée à cet endroit de nombreux taillis sous futaie. Il était donc impossible de suivre la voie comme nous l'aurions souhaité. Elle n'a donc été aperçue que ponctuellement à la faveur de chemins et de cloisonnements avec des variations de hauteur assez importantes.

Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophe (en trait plein le tracé assuré, en pointillé, le tracé probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. CAO : A. Resch, décembre 2015.



Figure 3 Vue dans l'axe et sur le côté de la voie dans la parcelle ONF 25. Cliché A. Resch

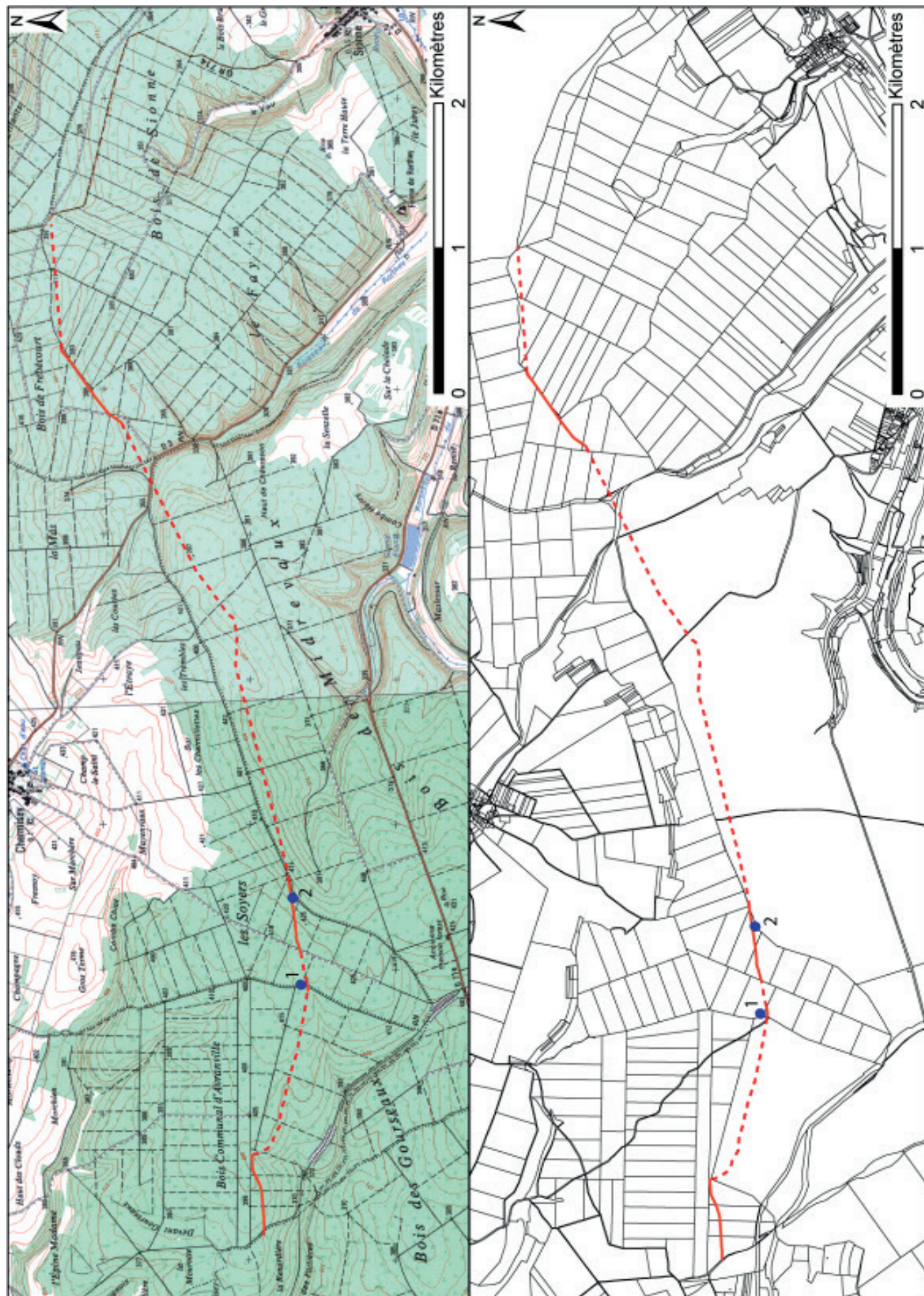


Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (en trait plein le tracé assuré, en pointillés le tracés probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. C.A.O. : A. Resch, décembre 2015

La voie ne se retrouve que sur le territoire de Frébécourt et de Sionne. Une question intéressante qui n'a pas trouvé de réponse jusqu'à présent est celle du passage de cette voie au niveau d'une combe séparant les trois communes. En effet, à cet endroit, le relief est très important et aucun vestige n'est aujourd'hui visible.

Sur le territoire de Frébécourt et de Sionne la voie se confond souvent avec des chemins actuels et elle n'est clairement identifiable que sur quelques mètres. Globalement, elle semble suivre la séparation entre ces deux communes.

Les autres reliefs observés

Deux reliefs intéressants ont été observés. Il s'agit d'un tertre anciennement fouillé et d'un amas pierreux dont l'interprétation est plus difficile. Aucun objet n'a été ramassé lors de ces prospections : il est donc impossible de donner une datation pour une période de fonctionnement de ces structures.

La première structure intéressante se situe sur le territoire communal de Chermisey entre les parcelles ONF 15 et 16 à environ 30 m de la voie romaine (Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (en trait plein le tracé assuré, en pointillé, le tracé probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. CAO : A. Resch, décembre 2015., n°1). Il s'agit d'une structure circulaire d'un diamètre d'environ 13 m (Figure 5 Vue vers l'ouest de la première structure circulaire entre les parcelles ONF 15 et 16 à Chermisey. Cliché A. Resch). Le chemin d'exploitation séparant les deux parcelles butte sur cet amas de pierre dans lequel on devine des moellons et des dalles sciées (Figure 6 Exemple de moellon retrouvé sur la structure circulaire. Cliché A. Resch). Ces pierres sont plus présentes au sud-ouest et au nord-est de la structure.



Figure 5 Vue vers l'ouest de la première structure circulaire entre les parcelles ONF 15 et 16 à Chermisey. Cliché A. Resch

Il s'agirait d'un ancien tumulus fouillé dans le début des années 1900. Cette interprétation semble confirmée par Jean-Paul Bertaux qui y a observé des dalles sciées munie d'un trou. De plus, ce tumulus a une position assez similaire à ceux que l'on retrouve aux Bois des Hamets à Grand. Il pourrait donc s'agir d'un élément



Figure 6 Exemple de moellon retrouvé sur la structure circulaire. Cliché A. Resch
funéraire répondant à ceux que l'on trouve le long de la voie reliant Grand à Naix-aux-Forges.



Figure 7 Vue vers le nord de la seconde structure circulaire sur la parcelle ONF 25. Cliché A. Resch

Le second élément intéressant se situe sur la parcelle ONF 25 de la forêt communale de Chermisey (Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé (en trait plein le tracé assuré, en pointillé, le tracé probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. CAO : A. Resch, décembre 2015., n°2). Situé à environ 10 m au sud de la voie romaine, ce relief est composé de pierres quadrangulaires qui s'étendent sur environ 10 m de diamètre (Figure 7 Vue vers le nord de la seconde structure circulaire sur la parcelle ONF 25. Cliché A. Resch). Cependant, cet éparpillement est visible de manière plus sporadique sur une vingtaine de mètres.

C'est à peu près à cet endroit que la voie romaine semble se dédoubler. La proximité avec une grande carrière de pierre, connue par ailleurs, à une vingtaine de mètres vers l'est doit aussi être mentionnée. Entre les racines des arbres, les pierres semblent être agencées mais il est difficile de conclure sur cette particularité puisqu'elle n'a été observée que ponctuellement sur l'ensemble de la zone.

Sans autre élément, il n'est possible que d'émettre des hypothèses. Cette structure est soit liée à la voie, soit à la carrière. Dans le premier cas, le fait qu'elle se situe à un endroit où la voie semble se dédoubler permettrait de penser que cette endroit pourrait être une occupation de type relais, construit ou non.

Cependant, la proximité avec une carrière pourrait aussi faire pencher les hypothèses vers un établissement lié à cette carrière, donc plutôt de type exploitation. Le calcaire se délitant naturellement en lits peu épais, on peut imaginer l'existence un petit atelier de taille de moellons et/ou de pierres pour damer la voie.

Conclusion

Ces prospections ont permis de suivre la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophé sur environ sept kilomètres. La végétation abondante, même en hiver, n'a pas permis de suivre facilement cette voie. Cependant, le tracé a pu être confirmé formellement sur plusieurs centaines de mètres.

Le long de cette dernière, seulement deux structures intéressantes ont pu être mises en évidence : il s'agit d'un tumulus fouillé anciennement mais qui n'était pas mentionné dans la carte archéologique de la région et d'une structure en lien avec la voie ou la carrière toute proche.

Ces prospections n'étant pas exhaustives, il serait indispensable de les étendre sur toutes les parcelles forestières aux alentours de cette voie afin de compléter les informations obtenues.

Annexe 9 : Notice sur la fouille effectuée sur la voie romaine dans le bois des Hamets

Bois des Hamets – Secteur 4, résultat 2016

En 2016, un sondage a été autorisé sur la voie reliant Grand à Nasium (Naix-aux-Forges) dans le bois des Hamets. Le contexte de ce sondage est particulier puisque cette voie est reconnue depuis longtemps comme une voie romaine et que, jusqu'à présent, aucun axe de communication n'avait été fouillé en-dehors de l'agglomération. Il est à noter aussi que cette voie avait été fouillée à sa sortie de l'agglomération.

L'objectif était double : reconnaître le tracé de cette voie visible sur le relevé LiDAR et observer sa construction. Il était aussi envisagé de comprendre son fonctionnement avec la zone tumulaire qui semblait s'être installée sur son tracé. C'est pour cette raison que le sondage a été implanté le plus près de cette zone. Le choix s'est aussi porté sur un endroit où un grand sondage pouvait être réalisé sans qu'il soit gêné par les arbres.

L'élément principal qui guidait ce sondage était le bombement visible. A certains endroits, sur ce bombement, de grandes pierres étaient visibles. Pour tous les chercheurs s'étant intéressés aux voies romaines autour de Grand, il s'agissait du tracé de la voie menant à Nasium. Cependant, la fouille a montré que ce bombement correspond à une fissure tectonique (?) (US.4003) et non pas à une chaussée de voie.

La voie, si elle existe à proximité, doit être recherchée en contrebas du bombement, au sud-ouest du sondage. Effectivement, à cet endroit, le substrat se délite et remonte sous forme de cailloux. Une partie de ces cailloux vont rester anguleux (US.4004) alors que plus au sud, ils vont être émoussés probablement sous l'effet du piétinement (US.4005). Des clous de chaussures ont été retrouvés dans et sur ce niveau. Sur cette chaussée, il est possible de discerner une recharge : elle est constituée d'une fine couche argileuse brune (US.4008) sur laquelle repose une autre couche argileuse compacte contenant des cailloux de calcaire à astarte (US.4007).

En bout de cette chaussée, au sud-ouest, un aménagement de gros blocs semble avoir été réalisé (US.4006). Bien que son alignement semble différent de celui de la chaussée, la fenêtre d'ouverture n'est pas assez large pour qu'on puisse conclure sur ce fait. Le sondage ne s'est pas poursuivi plus au-delà de cet alignement, car la couche argilo-limoneuse (US.4010) correspondant à une remontée sur substrat en cailloutis ne semblait pas apporter de nouvelles informations au vu de la longueur déjà ouverte.

De nouvelles investigations devront être menées pour vérifier ces premières constatations et permettre de cartographier sur de grandes distances les différents éléments mis en évidence. Ainsi, il serait intéressant de pouvoir mener des prospections pédestres afin de voir si les gros blocs affleurant dans le bois forment un alignement cohérent.

De même, des sondages en amont du complexe funéraire sont souhaitables afin de connaître le tracé réel de cette voie romaine qui est visible en photographie aérienne à la sortie du village et qui semble suivre le chemin d'exploitation actuel.

Annexe 10 : Date de découvertes des sites protohistoriques par méthode de découverte

Date de découverte	Fouille/Sondage	Prospection aérienne et pédestre	Prospection pédestre
1840	1		
1889	1		
1901	1		
1968	1		
1980		1	
1984			1
1989	2		1
1991	1		1
1994	1		1
1995	1		1
1996	1		
1997	1		
1998			1
2000	1		
Inconnue			1

Annexe 11 : Date de découvertes des sites médiévaux par méthode de découverte

Date de découverte	Fouille/Sondage	Mention	Prospection aérienne	Prospection aérienne et pédestre	Prospection pédestre
1838		1			
1840	1				
1866	1				
1871				1	
1881					1
1967	1				
1970	1				
1974	1				
1980	1				
1984					1
1986				1	
1989					1
1992					1
1993			1	1	1
1995	1				1
1997	1				
1998					1
2001					1
XIXe siècle		1			

Annexe 12 : Matrice de distance des sites ruraux par rapport à l'agglomération antique la plus proche

Numéro du site	Agglomération la plus proche	Distance en m
ETARUR819	Naix-aux-Forges	14477,24795
ETARUR799	Naix-aux-Forges	7346,511668
ETARUR798	Naix-aux-Forges	7346,511668
ETARUR770	Naix-aux-Forges	14477,24795
ETARUR761	Naix-aux-Forges	5295,346189
ETARUR753	Naix-aux-Forges	8816,550162
ETARUR721	Bar-le-Duc	10494,38351
ETARUR720	Bar-le-Duc	10494,38351
ETARUR719	Bar-le-Duc	10494,38351
ETARUR718	Bar-le-Duc	10494,38351
ETARUR674	Bar-le-Duc	15293,77447
ETARUR019	Vittel	13401,49245
ETARUR818	Toul	7655,063684
ETARUR817	Toul	7655,063684
ETARUR816	Toul	7655,063684
ETARUR815	Toul	28157,59223
ETARUR814	Sorcy-Saint-Martin	2879,23601
ETARUR813	Sorcy-Saint-Martin	2879,23601
ETARUR812	Bar-le-Duc	16070,46981
ETARUR809	Bar-le-Duc	10282,50942
ETARUR808	Bar-le-Duc	10282,50942
ETARUR807	Naix-aux-Forges	6198,386887
ETARUR806	Naix-aux-Forges	6198,386887
ETARUR805	Naix-aux-Forges	6198,386887
ETARUR804	Bar-le-Duc	14586,63772
ETARUR800	Naix-aux-Forges	9245,539465
ETARUR796	Sorcy-Saint-Martin	12517,18818
ETARUR795	Sorcy-Saint-Martin	12517,18818
ETARUR794	Sorcy-Saint-Martin	12517,18818
ETARUR793	Sorcy-Saint-Martin	12517,18818
ETARUR792	Bar-le-Duc	10785,6386
ETARUR791	Sorcy-Saint-Martin	9626,006441
ETARUR790	Sorcy-Saint-Martin	5178,80295
ETARUR789	Naix-aux-Forges	3312,099032
ETARUR788	Bar-le-Duc	8664,871609
ETARUR787	Soulosse-sous-Saint-Elophe	13928,38828
ETARUR786	Bar-le-Duc	13209,84481
ETARUR785	Bar-le-Duc	13209,84481
ETARUR784	Bar-le-Duc	13209,84481
ETARUR781	Bar-le-Duc	14712,2398
ETARUR780	Soulosse-sous-Saint-Elophe	17156,33994

ETARUR779	Sorcy-Saint-Martin	8612,200648
ETARUR778	Soulosse-sous-Saint-Elophe	10120,27668
ETARUR777	Bar-le-Duc	10912,37829
ETARUR776	Sorcy-Saint-Martin	8099,382693
ETARUR774	Bar-le-Duc	11890,33221
ETARUR773	Bar-le-Duc	11890,33221
ETARUR772	Bar-le-Duc	11890,33221
ETARUR771	Bar-le-Duc	11890,33221
ETARUR769	Bar-le-Duc	10467,56896
ETARUR768	Sorcy-Saint-Martin	11317,68528
ETARUR766	Naix-aux-Forges	10381,71469
ETARUR764	Bar-le-Duc	18506,75552
ETARUR763	Sorcy-Saint-Martin	6777,905281
ETARUR758	Bar-le-Duc	10581,58778
ETARUR757	Bar-le-Duc	10581,58778
ETARUR756	Bar-le-Duc	10581,58778
ETARUR754	Naix-aux-Forges	12119,81848
ETARUR752	Bar-le-Duc	4420,407221
ETARUR751	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR750	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR749	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR748	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR747	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR746	Sorcy-Saint-Martin	8417,244205
ETARUR745	Naix-aux-Forges	11543,39638
ETARUR744	Naix-aux-Forges	11543,39638
ETARUR741	Bar-le-Duc	12033,70267
ETARUR740	Bar-le-Duc	12033,70267
ETARUR739	Bar-le-Duc	12033,70267
ETARUR738	Bar-le-Duc	12033,70267
ETARUR737	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR736	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR735	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR734	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR733	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR732	Naix-aux-Forges	11772,00068
ETARUR731	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR730	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR729	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR728	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR727	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR726	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR725	Sorcy-Saint-Martin	7792,945528
ETARUR724	Naix-aux-Forges	9773,944956
ETARUR723	Naix-aux-Forges	5048,762225

ETARUR717	Bar-le-Duc	12536,34716
ETARUR716	Bar-le-Duc	4525,4834
ETARUR715	Bar-le-Duc	18369,81219
ETARUR714	Bar-le-Duc	18369,81219
ETARUR713	Naix-aux-Forges	2915,475947
ETARUR712	Naix-aux-Forges	2915,475947
ETARUR711	Naix-aux-Forges	2915,475947
ETARUR710	Bar-le-Duc	10683,16433
ETARUR709	Naix-aux-Forges	7021,395873
ETARUR708	Naix-aux-Forges	7021,395873
ETARUR707	Bar-le-Duc	16264,07083
ETARUR705	Bar-le-Duc	12332,88287
ETARUR697	Bar-le-Duc	11543,39638
ETARUR696	Sorcy-Saint-Martin	22407,588
ETARUR694	Naix-aux-Forges	5044,799302
ETARUR693	Naix-aux-Forges	5044,799302
ETARUR692	Naix-aux-Forges	5044,799302
ETARUR691	Naix-aux-Forges	5044,799302
ETARUR690	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR689	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR688	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR687	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR686	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR685	Bar-le-Duc	11353,41358
ETARUR684	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9213,576938
ETARUR683	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9213,576938
ETARUR682	Grand	13517,88584
ETARUR681	Naix-aux-Forges	4743,41649
ETARUR680	Naix-aux-Forges	4743,41649
ETARUR676	Bar-le-Duc	3689,173349
ETARUR675	Bar-le-Duc	3689,173349
ETARUR673	Soulosse-sous-Saint-Elophe	16864,75615
ETARUR672	Soulosse-sous-Saint-Elophe	16864,75615
ETARUR671	Soulosse-sous-Saint-Elophe	16864,75615
ETARUR670	Soulosse-sous-Saint-Elophe	16864,75615
ETARUR669	Naix-aux-Forges	13403,35779
ETARUR668	Grand	5835,284006
ETARUR667	Bar-le-Duc	16916,8555
ETARUR666	Bar-le-Duc	19163,7679
ETARUR665	Bar-le-Duc	19163,7679
ETARUR664	Sorcy-Saint-Martin	10863,24077
ETARUR663	Bar-le-Duc	18438,27541
ETARUR662	Soulosse-sous-Saint-Elophe	15376,93077
ETARUR661	Sorcy-Saint-Martin	12617,84451
ETARUR660	Sorcy-Saint-Martin	12617,84451

ETARUR659	Soulosse-sous-Saint-Elophe	10846,65847
ETARUR658	Naix-aux-Forges	14733,97435
ETARUR657	Sorcy-Saint-Martin	10264,98904
ETARUR656	Sorcy-Saint-Martin	10264,98904
ETARUR655	Sorcy-Saint-Martin	10264,98904
ETARUR654	Soulosse-sous-Saint-Elophe	7404,052944
ETARUR653	Soulosse-sous-Saint-Elophe	7404,052944
ETARUR651	Bar-le-Duc	8640,023148
ETARUR650	Bar-le-Duc	8640,023148
ETARUR649	Naix-aux-Forges	17808,42497
ETARUR648	Naix-aux-Forges	17808,42497
ETARUR647	Naix-aux-Forges	17808,42497
ETARUR646	Naix-aux-Forges	17808,42497
ETARUR645	Naix-aux-Forges	17808,42497
ETARUR644	Bar-le-Duc	15851,81378
ETARUR643	Bar-le-Duc	15851,81378
ETARUR642	Bar-le-Duc	15851,81378
ETARUR641	Bar-le-Duc	15851,81378
ETARUR640	Naix-aux-Forges	9972,462083
ETARUR639	Naix-aux-Forges	10988,17546
ETARUR638	Naix-aux-Forges	10988,17546
ETARUR637	Naix-aux-Forges	10988,17546
ETARUR636	Bar-le-Duc	10456,0987
ETARUR635	Bar-le-Duc	10456,0987
ETARUR634	Bar-le-Duc	2600
ETARUR633	Bar-le-Duc	10850,34562
ETARUR632	Bar-le-Duc	14449,91349
ETARUR630	Naix-aux-Forges	18146,62503
ETARUR629	Naix-aux-Forges	18146,62503
ETARUR628	Bar-le-Duc	15487,0914
ETARUR627	Bar-le-Duc	15487,0914
ETARUR626	Bar-le-Duc	15802,84784
ETARUR625	Soulosse-sous-Saint-Elophe	15402,9218
ETARUR624	Soulosse-sous-Saint-Elophe	15402,9218
ETARUR623	Soulosse-sous-Saint-Elophe	15402,9218
ETARUR622	Soulosse-sous-Saint-Elophe	15402,9218
ETARUR621	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	13870,83271
ETARUR620	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	21821,31985
ETARUR619	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR617	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR616	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR615	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR614	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR613	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292
ETARUR612	Sorcy-Saint-Martin	33363,60292

ETARUR611	Toul	37604,38804
ETARUR610	Toul	37604,38804
ETARUR609	Sion	4300
ETARUR608	Sion	4300
ETARUR607	Sion	7186,793444
ETARUR606	Sion	7186,793444
ETARUR605	Sion	7186,793444
ETARUR604	Toul	14176,74152
ETARUR603	Toul	14176,74152
ETARUR602	Toul	8914,033879
ETARUR601	Toul	8914,033879
ETARUR600	Toul	8914,033879
ETARUR599	Toul	8914,033879
ETARUR598	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6072,89058
ETARUR597	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6072,89058
ETARUR596	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6072,89058
ETARUR595	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4846,648326
ETARUR594	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4846,648326
ETARUR593	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4846,648326
ETARUR592	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4846,648326
ETARUR591	Toul	37264,72863
ETARUR590	Toul	37264,72863
ETARUR589	Toul	37264,72863
ETARUR588	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	22939,26764
ETARUR587	Sion	6811,754546
ETARUR586	Sion	6811,754546
ETARUR585	Sion	6811,754546
ETARUR584	Sion	6811,754546
ETARUR583	Sion	6811,754546
ETARUR582	Sion	6811,754546
ETARUR581	Deneuvre	27701,6245
ETARUR580	Deneuvre	27701,6245
ETARUR579	Deneuvre	27701,6245
ETARUR578	Deneuvre	27701,6245
ETARUR577	Toul	32872,63299
ETARUR576	Toul	32872,63299
ETARUR575	Toul	38599,6114
ETARUR574	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19319,67909
ETARUR573	Toul	15002,9997
ETARUR572	Toul	15002,9997
ETARUR571	Toul	15002,9997
ETARUR570	Sion	9230,926281
ETARUR566	Toul	12640,01582
ETARUR565	Toul	12640,01582

ETARUR564	Toul	12640,01582
ETARUR563	Toul	12640,01582
ETARUR562	Toul	12640,01582
ETARUR561	Toul	31144,823
ETARUR560	Toul	31144,823
ETARUR559	Sion	6594,694838
ETARUR558	Sion	6594,694838
ETARUR557	Sion	6594,694838
ETARUR556	Sion	6594,694838
ETARUR555	Sion	6594,694838
ETARUR554	Sion	6594,694838
ETARUR553	Sion	6594,694838
ETARUR549	Toul	10423,53107
ETARUR548	Toul	12795,31164
ETARUR547	Toul	12795,31164
ETARUR546	Toul	12795,31164
ETARUR545	Toul	12795,31164
ETARUR544	Sion	11604,30954
ETARUR543	Toul	11438,96849
ETARUR542	Deneuvre	11172,28714
ETARUR541	Sion	19243,96009
ETARUR540	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25440,32233
ETARUR539	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25440,32233
ETARUR538	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25440,32233
ETARUR537	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25440,32233
ETARUR536	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12503,19959
ETARUR535	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12503,19959
ETARUR534	Toul	11672,61753
ETARUR533	Toul	11672,61753
ETARUR532	Toul	11672,61753
ETARUR531	Toul	11672,61753
ETARUR530	Toul	11672,61753
ETARUR529	Toul	11672,61753
ETARUR528	Toul	11672,61753
ETARUR527	Toul	11672,61753
ETARUR526	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10282,50942
ETARUR525	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10282,50942
ETARUR524	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10282,50942
ETARUR523	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10282,50942
ETARUR522	Toul	34803,59177
ETARUR521	Toul	34803,59177
ETARUR520	Sion	5360,037313
ETARUR519	Sion	13726,61648
ETARUR518	Sion	13726,61648
ETARUR516	Toul	34597,10971

ETARUR515	Toul	34597,10971
ETARUR514	Toul	34597,10971
ETARUR513	Toul	34597,10971
ETARUR512	Toul	34597,10971
ETARUR511	Toul	34597,10971
ETARUR510	Toul	34597,10971
ETARUR509	Sion	2236,067978
ETARUR508	Sion	2236,067978
ETARUR507	Sion	2236,067978
ETARUR504	Sion	2236,067978
ETARUR499	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11353,41358
ETARUR498	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11353,41358
ETARUR497	Toul	28192,37486
ETARUR496	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	14699,65986
ETARUR495	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	14699,65986
ETARUR494	Sion	14061,64997
ETARUR493	Sion	14061,64997
ETARUR492	Sion	8658,521814
ETARUR491	Sion	8658,521814
ETARUR490	Toul	10900,45871
ETARUR489	Toul	10900,45871
ETARUR488	Toul	10900,45871
ETARUR487	Toul	10900,45871
ETARUR486	Toul	10900,45871
ETARUR485	Toul	10900,45871
ETARUR484	Toul	7910,1201
ETARUR483	Toul	7910,1201
ETARUR482	Toul	7910,1201
ETARUR481	Toul	7910,1201
ETARUR480	Toul	7910,1201
ETARUR479	Toul	7910,1201
ETARUR478	Toul	7910,1201
ETARUR477	Toul	7910,1201
ETARUR476	Toul	7910,1201
ETARUR475	Toul	29159,56104
ETARUR474	Toul	29159,56104
ETARUR473	Toul	29159,56104
ETARUR472	Toul	29159,56104
ETARUR471	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19082,97671
ETARUR470	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19082,97671
ETARUR469	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19082,97671
ETARUR468	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19082,97671
ETARUR467	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19507,17817
ETARUR466	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	19507,17817
ETARUR465	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	8420,213774

ETARUR464	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	8420,213774
ETARUR463	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	9121,403401
ETARUR462	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	9121,403401
ETARUR461	Toul	12270,28932
ETARUR460	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4816,637832
ETARUR459	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4816,637832
ETARUR458	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6341,135545
ETARUR457	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6341,135545
ETARUR456	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6341,135545
ETARUR455	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6341,135545
ETARUR454	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6341,135545
ETARUR453	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR451	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR450	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR449	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR448	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR447	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR446	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR445	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR444	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR443	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	25452,1119
ETARUR442	Toul	15101,32445
ETARUR441	Toul	15101,32445
ETARUR440	Toul	15101,32445
ETARUR439	Toul	15101,32445
ETARUR438	Toul	15101,32445
ETARUR437	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	32234,91895
ETARUR436	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	32234,91895
ETARUR435	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	32234,91895
ETARUR434	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	32234,91895
ETARUR433	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	32234,91895
ETARUR432	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	5385,164807
ETARUR431	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	5385,164807
ETARUR430	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	5385,164807
ETARUR429	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	6800
ETARUR428	Sion	14670,03749
ETARUR427	Sion	14670,03749
ETARUR425	Sion	6543,69926
ETARUR426	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	22649,06179
ETARUR424	Sion	6543,69926
ETARUR423	Toul	7600,657866
ETARUR422	Toul	32938,8828
ETARUR421	Toul	32938,8828
ETARUR420	Toul	32938,8828
ETARUR419	Toul	32938,8828

ETARUR418	Toul	10655,04575
ETARUR417	Toul	10655,04575
ETARUR416	Toul	10655,04575
ETARUR415	Toul	10655,04575
ETARUR414	Toul	10655,04575
ETARUR413	Toul	10655,04575
ETARUR412	Toul	10655,04575
ETARUR411	Toul	10655,04575
ETARUR410	Toul	10655,04575
ETARUR409	Toul	10655,04575
ETARUR408	Toul	10655,04575
ETARUR407	Toul	10655,04575
ETARUR406	Toul	10655,04575
ETARUR405	Toul	10655,04575
ETARUR403	Toul	10655,04575
ETARUR402	Sion	9222,79784
ETARUR401	Sion	9222,79784
ETARUR400	Sion	9222,79784
ETARUR399	Sion	9222,79784
ETARUR398	Sion	9222,79784
ETARUR397	Sion	9222,79784
ETARUR396	Sion	9222,79784
ETARUR395	Sion	9222,79784
ETARUR394	Sion	9222,79784
ETARUR392	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4368,065934
ETARUR391	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	4368,065934
ETARUR390	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	16032,77892
ETARUR387	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	9762,171889
ETARUR386	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	9762,171889
ETARUR385	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	9762,171889
ETARUR384	Toul	17977,76404
ETARUR383	Toul	17977,76404
ETARUR382	Toul	17977,76404
ETARUR381	Sion	8188,406438
ETARUR380	Sion	8188,406438
ETARUR379	Sion	8188,406438
ETARUR378	Sion	8188,406438
ETARUR377	Sion	8188,406438
ETARUR376	Toul	6181,423784
ETARUR375	Toul	6181,423784
ETARUR374	Toul	6181,423784
ETARUR373	Toul	6181,423784
ETARUR372	Toul	17778,9201
ETARUR371	Sion	12918,97829
ETARUR370	Sion	12918,97829

ETARUR369	Sion	12918,97829
ETARUR368	Sion	12918,97829
ETARUR367	Sion	12918,97829
ETARUR366	Sion	12918,97829
ETARUR365	Toul	5462,600114
ETARUR364	Toul	5462,600114
ETARUR362	Deneuvre	18317,47799
ETARUR361	Deneuvre	4229,657197
ETARUR360	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	13984,63443
ETARUR359	Toul	7655,063684
ETARUR358	Toul	7840,918314
ETARUR357	Toul	7840,918314
ETARUR356	Sion	3201,562119
ETARUR355	Toul	22575,42912
ETARUR354	Toul	22575,42912
ETARUR353	Toul	22575,42912
ETARUR351	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10124,22837
ETARUR350	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12083,04597
ETARUR349	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12083,04597
ETARUR348	Sion	10008,99595
ETARUR347	Sion	10008,99595
ETARUR346	Sion	10008,99595
ETARUR345	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	15512,89786
ETARUR344	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	15512,89786
ETARUR343	Sorcy-Saint-Martin	27972,30773
ETARUR342	Sorcy-Saint-Martin	27972,30773
ETARUR341	Sion	3827,531842
ETARUR340	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	5688,585061
ETARUR339	Sorcy-Saint-Martin	26524,32846
ETARUR338	Sorcy-Saint-Martin	26524,32846
ETARUR337	Sorcy-Saint-Martin	26524,32846
ETARUR336	Sorcy-Saint-Martin	26524,32846
ETARUR335	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	14008,92573
ETARUR334	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	22063,99782
ETARUR333	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	22063,99782
ETARUR332	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	22063,99782
ETARUR331	Toul	6060,52803
ETARUR330	Toul	16150,54179
ETARUR329	Toul	16150,54179
ETARUR328	Sion	5263,078947
ETARUR327	Sion	5263,078947
ETARUR326	Sion	5263,078947
ETARUR325	Toul	10012,4922
ETARUR324	Toul	10012,4922
ETARUR323	Toul	10012,4922

ETARUR322	Toul	10012,4922
ETARUR321	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12766,36205
ETARUR318	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	8411,896338
ETARUR317	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	8411,896338
ETARUR316	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	12653,06287
ETARUR315	Toul	16330,64604
ETARUR314	Toul	16330,64604
ETARUR313	Toul	16330,64604
ETARUR312	Toul	16330,64604
ETARUR311	Toul	16330,64604
ETARUR310	Toul	16330,64604
ETARUR309	Toul	16330,64604
ETARUR308	Sion	10123,73449
ETARUR307	Sion	10123,73449
ETARUR306	Sion	10123,73449
ETARUR297	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	24077,58294
ETARUR296	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	24077,58294
ETARUR295	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	24077,58294
ETARUR294	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	24077,58294
ETARUR293	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	24077,58294
ETARUR292	Toul	5536,244214
ETARUR291	Toul	5536,244214
ETARUR290	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	16975,86522
ETARUR289	Toul	36366,60556
ETARUR288	Toul	36366,60556
ETARUR287	Toul	36366,60556
ETARUR286	Toul	36366,60556
ETARUR285	Toul	36366,60556
ETARUR284	Toul	36366,60556
ETARUR283	Sion	1612,45155
ETARUR282	Sion	1612,45155
ETARUR281	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10016,98557
ETARUR280	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	10016,98557
ETARUR279	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11449,01743
ETARUR278	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11449,01743
ETARUR277	Sion	12658,9889
ETARUR276	Sion	12658,9889
ETARUR275	Sion	12658,9889
ETARUR274	Sion	12658,9889
ETARUR273	Sion	12658,9889
ETARUR270	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	16412,49524
ETARUR268	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	20623,53025
ETARUR267	Sion	8634,813258
ETARUR266	Sion	8634,813258

ETARUR265	Toul	34454,89806
ETARUR264	Toul	34454,89806
ETARUR263	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11941,94289
ETARUR262	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11941,94289
ETARUR261	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	11941,94289
ETARUR258	Toul	7496,665926
ETARUR257	Sorcy-Saint-Martin	30119,92696
ETARUR256	Sorcy-Saint-Martin	10336,82737
ETARUR255	Sorcy-Saint-Martin	10336,82737
ETARUR254	Sion	23363,64698
ETARUR253	Sion	23363,64698
ETARUR252	Sion	23363,64698
ETARUR251	Toul	9394,147114
ETARUR250	Toul	25830,40844
ETARUR249	Toul	25830,40844
ETARUR248	Toul	5565,96802
ETARUR247	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	23719,19054
ETARUR246	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	23719,19054
ETARUR245	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	23719,19054
ETARUR244	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	23719,19054
ETARUR243	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	23719,19054
ETARUR242	Deneuvre	4492,215489
ETARUR241	Sion	14213,0222
ETARUR240	Sion	14213,0222
ETARUR239	Sion	14213,0222
ETARUR238	Sion	14213,0222
ETARUR237	Toul	38538,94135
ETARUR236	Toul	38538,94135
ETARUR235	Toul	38538,94135
ETARUR234	Toul	38538,94135
ETARUR233	Sion	18343,93633
ETARUR232	Sion	18343,93633
ETARUR231	Toul	12901,55029
ETARUR230	Toul	12901,55029
ETARUR229	Toul	12901,55029
ETARUR228	Toul	12901,55029
ETARUR227	Toul	12901,55029
ETARUR226	Toul	12901,55029
ETARUR225	Toul	12901,55029
ETARUR224	Toul	12901,55029
ETARUR223	Sion	11406,1387
ETARUR222	Sion	11406,1387
ETARUR221	Sion	11406,1387
ETARUR220	Sion	11406,1387
ETARUR219	Sion	11406,1387

ETARUR218	Sion	11406,1387
ETARUR217	Toul	28157,59223
ETARUR216	Toul	28157,59223
ETARUR215	Toul	28157,59223
ETARUR213	Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine	2507,987241
ETARUR210	Deneuvre	26560,12048
ETARUR209	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9055,385138
ETARUR208	Deneuvre	17541,94972
ETARUR207	Vittel	8509,40656
ETARUR206	Vittel	8509,40656
ETARUR205	Sion	20976,65369
ETARUR204	Vittel	17194,47586
ETARUR203	Vittel	17194,47586
ETARUR202	Escles	6074,537019
ETARUR201	Escles	6074,537019
ETARUR200	Escles	6074,537019
ETARUR199	Sion	11538,19743
ETARUR198	Escles	14821,60585
ETARUR197	Escles	25004,9995
ETARUR196	Escles	25004,9995
ETARUR195	Vittel	10818,96483
ETARUR194	Escles	5630,275304
ETARUR193	Escles	5630,275304
ETARUR192	Vittel	4712,748667
ETARUR191	Vittel	4712,748667
ETARUR190	Vittel	4712,748667
ETARUR189	Vittel	4712,748667
ETARUR188	Escles	16026,2285
ETARUR187	Escles	16026,2285
ETARUR186	Escles	16026,2285
ETARUR185	Escles	16026,2285
ETARUR180	Vittel	15146,28667
ETARUR179	Soulosse-sous-Saint-Elophe	8653,900855
ETARUR178	Soulosse-sous-Saint-Elophe	8653,900855
ETARUR177	Sion	13209,84481
ETARUR176	Vittel	6862,215386
ETARUR175	Vittel	6862,215386
ETARUR174	Vittel	6862,215386
ETARUR172	Escles	22522,21126
ETARUR171	Escles	22522,21126
ETARUR168	Soulosse-sous-Saint-Elophe	12666,88596
ETARUR167	Soulosse-sous-Saint-Elophe	12666,88596
ETARUR165	Vittel	12557,4679
ETARUR164	Vittel	18134,22179
ETARUR163	Deneuvre	25794,76691

ETARUR162	Escles	8845,903006
ETARUR161	Escles	8845,903006
ETARUR160	Escles	8845,903006
ETARUR159	Vittel	16667,63331
ETARUR158	Escles	6414,047084
ETARUR157	Escles	19561,69727
ETARUR156	Sion	12740,48665
ETARUR155	Sion	12740,48665
ETARUR154	Deneuvre	12932,13053
ETARUR153	Vittel	20649,4552
ETARUR152	Deneuvre	17940,17837
ETARUR151	Vittel	6381,222453
ETARUR150	Vittel	6381,222453
ETARUR149	Sion	15709,86951
ETARUR148	Sion	15709,86951
ETARUR146	Deneuvre	11741,37982
ETARUR145	Soulosse-sous-Saint-Elophe	11609,0482
ETARUR144	Vittel	19080,09434
ETARUR142	Sion	11869,70935
ETARUR141	Deneuvre	21691,01196
ETARUR140	Deneuvre	21691,01196
ETARUR139	Escles	14301,39853
ETARUR138	Sion	10456,0987
ETARUR137	Sion	10456,0987
ETARUR136	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9501,578816
ETARUR135	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9501,578816
ETARUR134	Vittel	8139,410298
ETARUR133	Vittel	8139,410298
ETARUR132	Vittel	8139,410298
ETARUR131	Sion	12206,55562
ETARUR130	Sion	21746,26405
ETARUR129	Sion	8345,058418
ETARUR128	Sion	8345,058418
ETARUR127	Escles	5608,029957
ETARUR126	Soulosse-sous-Saint-Elophe	17173,23499
ETARUR125	Sion	12835,1081
ETARUR124	Escles	4418,144407
ETARUR123	Escles	4418,144407
ETARUR122	Escles	24946,74327
ETARUR121	Escles	24946,74327
ETARUR120	Escles	24946,74327
ETARUR118	Soulosse-sous-Saint-Elophe	6797,79376
ETARUR117	Vittel	16007,81059
ETARUR116	Vittel	16007,81059
ETARUR115	Vittel	13461,7978

ETARUR114	Escles	18883,06119
ETARUR113	Vittel	6576,473219
ETARUR112	Soulosse-sous-Saint-Elophe	9360,55539
ETARUR111	Soulosse-sous-Saint-Elophe	3046,309242
ETARUR110	Sion	14675,14906
ETARUR109	Vittel	11882,76062
ETARUR108	Escles	17365,77093
ETARUR107	Escles	17365,77093
ETARUR106	Escles	17365,77093
ETARUR105	Soulosse-sous-Saint-Elophe	5731,491952
ETARUR104	Soulosse-sous-Saint-Elophe	5731,491952
ETARUR103	Soulosse-sous-Saint-Elophe	5731,491952
ETARUR102	Soulosse-sous-Saint-Elophe	5731,491952
ETARUR101	Vittel	14135,41651
ETARUR100	Vittel	14135,41651
ETARUR099	Vittel	14135,41651
ETARUR098	Vittel	11744,36035
ETARUR097	Escles	19461,75737
ETARUR096	Escles	19461,75737
ETARUR095	Escles	19461,75737
ETARUR094	Vittel	3911,521443
ETARUR093	Vittel	3911,521443
ETARUR092	Vittel	3911,521443
ETARUR091	Grand	11218,9767
ETARUR090	Escles	2745,906044
ETARUR089	Escles	2745,906044
ETARUR088	Soulosse-sous-Saint-Elophe	16404,87732
ETARUR087	Soulosse-sous-Saint-Elophe	13423,85936
ETARUR086	Sion	10656,92263
ETARUR085	Plombières-les-Bains	18225,80588
ETARUR084	Soulosse-sous-Saint-Elophe	17083,91056
ETARUR083	Vittel	22357,99633
ETARUR082	Vittel	22357,99633
ETARUR081	Vittel	11555,08546
ETARUR080	Soulosse-sous-Saint-Elophe	11745,63749
ETARUR079	Soulosse-sous-Saint-Elophe	11745,63749
ETARUR078	Deneuvre	19575,7503
ETARUR077	Deneuvre	19575,7503
ETARUR076	Deneuvre	19575,7503
ETARUR075	Deneuvre	19575,7503
ETARUR074	Deneuvre	19575,7503
ETARUR073	Deneuvre	23654,59786
ETARUR072	Deneuvre	23654,59786
ETARUR071	Vittel	12304,47073
ETARUR070	Escles	24288,68049

ETARUR069	Escles	16335,54407
ETARUR068	Escles	16335,54407
ETARUR067	Vittel	17673,99219
ETARUR066	Escles	7990,6195
ETARUR065	Escles	7990,6195
ETARUR064	Escles	22203,60331
ETARUR063	Sion	7741,446893
ETARUR062	Sion	7741,446893
ETARUR061	Vittel	13823,53066
ETARUR060	Escles	16807,43883
ETARUR059	Escles	15707,95977
ETARUR058	Escles	15707,95977
ETARUR057	Sion	14632,15637
ETARUR056	Sion	14632,15637
ETARUR055	Sion	14632,15637
ETARUR054	Sion	14632,15637
ETARUR053	Sion	14632,15637
ETARUR052	Vittel	8802,272434
ETARUR051	Vittel	8802,272434
ETARUR050	Plombières-les-Bains	17974,42628
ETARUR049	Soulosse-sous-Saint-Elophe	14766,51618
ETARUR048	Escles	7409,453421
ETARUR047	Escles	7409,453421
ETARUR046	Escles	7409,453421
ETARUR044	Vittel	6854,195795
ETARUR043	Vittel	6854,195795
ETARUR042	Vittel	6854,195795
ETARUR041	Vittel	6854,195795
ETARUR040	Vittel	6854,195795
ETARUR039	Deneuvre	20742,46851
ETARUR038	Escles	15088,07476
ETARUR037	Escles	15088,07476
ETARUR036	Escles	15088,07476
ETARUR035	Escles	11053,50623
ETARUR033	Vittel	10640,0188
ETARUR032	Soulosse-sous-Saint-Elophe	10733,59213
ETARUR031	Vittel	4382,9214
ETARUR030	Vittel	4382,9214
ETARUR029	Vittel	4382,9214
ETARUR028	Vittel	4382,9214
ETARUR027	Deneuvre	15086,74915
ETARUR026	Grand	7286,590083
ETARUR025	Sion	9042,676595
ETARUR024	Deneuvre	19188,79882
ETARUR023	Escles	13997,85698

ETARUR022	Sion	15275,14321
ETARUR021	Vittel	13401,49245
ETARUR020	Vittel	13401,49245
ETARUR018	Vittel	15730,54354
ETARUR017	Vittel	15730,54354
ETARUR016	Vittel	15730,54354
ETARUR014	Vittel	13780,05806
ETARUR013	Escles	12741,27152
ETARUR012	Soulosse-sous-Saint-Elophe	5636,488268
ETARUR011	Soulosse-sous-Saint-Elophe	11810,58847
ETARUR010	Plombières-les-Bains	17464,2492
ETARUR009	Plombières-les-Bains	17464,2492
ETARUR008	Soulosse-sous-Saint-Elophe	10467,56896
ETARUR006	Sion	9947,864092
ETARUR005	Sion	9947,864092
ETARUR004	Sion	9947,864092
ETARUR003	Sion	9947,864092
ETARUR001	Escles	6806,61443

Table des illustrations

Figure 1 Carte des parcelles prospectées (en violet). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. C.A.O. : A. Resch, décembre 2015 ...	177
Figure 2 Vue dans l'axe et sur le côté de la voie dans la parcelle ONF 24. Cliché A. Resch.....	178
Figure 3 Vue dans l'axe et sur le côté de la voie dans la parcelle ONF 25. Cliché A. Resch.....	179
Figure 4 Carte de la voie romaine reliant Grand à Soulosse-sous-Saint-Elophe (en trait plein le tracé assuré, en pointillés le tracé probable). Fond : Scan 25, IGN et cadastre actuel. C.A.O. : A. Resch, décembre 2015	180
Figure 5 Vue vers l'ouest de la première structure circulaire entre les parcelles ONF 15 et 16 à Chermissey. Cliché A. Resch	181
Figure 6 Exemple de moellon retrouvé sur la structure circulaire. Cliché A. Resch	182
Figure 7 Vue vers le nord de la seconde structure circulaire sur la parcelle ONF 25. Cliché A. Resch.....	183

